This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,197,357

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
Digitized by Google

Digitized by Google

D
1
.R6

Digitized by Google

Digitized by Google

APR 6 1928

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

53e ANNÉE. — TOME CLVII.

I. — Janvier-Février 1928.

SOMMAIRE.

	Pages
Marc Bloch. Les « colliberti », étude sur la formation de la classe servile *(1er article)*	1
Jacques Ancel. L' « épreuve de force » allemande en 1908-1909. La crise austro-russe et la politique de Bülow	49
M. de Taube. Une figure représentative de la Russie intellectuelle du XVIIIe siècle : l'académicien Jacques de Stählin.	68
Louis Halphen. A propos des nouveaux manuels d'histoire.	74
Bulletin historique. Histoire de France. Fin du moyen âge (1328-1498), par Ch. PETIT-DUTAILLIS.	83
— Histoire de Russie. Publications des années 1917-1927, par G. GAUTIER	93
— Histoire de l'Art, par Louis HOURTICQ	124
Comptes-rendus critiques (*Pour le détail, voir au verso*)	138
Notes bibliographiques	169
Recueils périodiques et sociétés savantes	192
Bibliographie des comptes-rendus	208
Chronique	215

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
PARIS, 6e

312

Digitized by Google

AVIS IMPORTANT

Les demandes de tirages à part d'articles doivent être adressées au secrétaire de la Revue en même temps que les premières épreuves.

DIRECTEURS :

Ch. BÉMONT
MEMBRE DE L'INSTITUT
DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES-ÉTUDES

L. EISENMANN
PROFESSEUR
A L'UNIVERSITÉ DE PARIS

COMITÉ DE RÉDACTION :

MM. Carcopino et H. Hauser, professeurs à l'Université de Paris; Mantoux, directeur de l'Institut universitaire des hautes études internationales de Genève; Ch. Petit-Dutaillis, inspecteur général de l'Instruction publique, directeur de l'Office national des Universités et Écoles françaises.

Secrétaire de la Rédaction : Camille Richard, professeur au lycée Buffon.

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES-RENDUS
DE LA PRÉSENTE LIVRAISON

Pages

Henri Maspero. La Chine antique (**Louis Halphen**) 138
Lucien Bouvat. L'Empire mongol, 2e phase (**Id.**) 139
Jean Hatzfeld. Histoire de la Grèce ancienne (**Paul Cloché**) 140
David M. Robinson. The deeds of Augustus, as recorded on the Monumentum Antiochenum (**Ch. Lécrivain**) 141
Robert Forrer. Strasbourg-Argentorate préhistorique, gallo-romain et mérovingien (**Chr. Pfister**). 142
Richard Bell. The origin of Islam in its christian environment (**Gaudefroy-Demombynes**) 145
A. de Boüard. Actes et lettres de Charles Ier, roi de Sicile, concernant la France, 1257-1284 (**Raoul Busquet**). 147
Lucie Charewicz. Handel średniowiecznego Lwówa (**Sigismond Marie Jedlicki**) . 151
Arthur Gray. A chapter in the early life of Shakespeare. (**Abel Lefranc**) . . . 152
Eduardo Ibarra. España bajo los Austrias (**Henri Hauser**) 154
Charles E. Hill. The Danish Sound dues and the command of the Baltic (**Id.**) . . . 155
Pompeo Molmenti. La storia di Venezia nella vita privata, t. I (**A. de Boüard**). . . 156
Félix Walter. La littérature portugaise en Angleterre à l'époque romantique (**M. Bataillon**) 157
Antonio Ferrao. A 1ª Invasão francesa, 1807-1808 (**Michel Lhéritier**). 158
Jean Babelon. La médaille et les médailleurs (**Adrien Blanchet**) 160
Halvdan Koht. Brev og innlegg fra Stortingene 1818-1833 av Jacob Hoel (**Émile Laloy**). 161
William Martin. Histoire de la Suisse (**Henri Hauser**) 162
A. F. Frangulis. La Grèce et la crise mondiale, t. II (**Michel Lhéritier**) 163
André Bellessort. Sainte-Beuve et le XIXe siècle (**H. Sée**) 166
Comtesse Kleinmichel. Souvenirs d'un monde englouti (**E Duchesne**). 167
Alexandre Choulguine. L'Ukraine et le cauchemar rouge (**Id.**). 167
Vassili Schoulguine. Mon voyage en Russie soviétique (**Id.**). 168

LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

Marcel Blanchard. Histoire des voies ferrées en France. Problèmes et méthode.
Marc Bloch. Les « colliberti »; étude sur la formation de la classe servile *(suite et fin)*.
Louis Bréhier. Charlemagne et la Palestine.
Léon Cahen. Les raisons profondes de l'indépendance américaine.
G. Dupont-Ferrier. Sur l'emploi du terme *Province* dans le langage administratif de l'ancienne France.
Paul Grondski. Le traité lituano-suédois de Keidany, 18 août 1655.
Pierre Jouguet. Le renouvellement de l'histoire de l'Antiquité par la papyrologie.
Marcel Langlois. Saint-Simon historien.
André Paul. Les Réfugiés huguenots et wallons dans le Palatinat du Rhin, du XVIIe siècle à la Révolution.
Aimé Perpillou. La question de droit entre César et le Sénat, mars 59-janvier 49.
Henri Pirenne. L'Islam et le début du Moyen Age occidental.
A. Rebillon. Les États provinciaux de Bretagne.
P.-E. Viard. La disette de 1816-1817 en Côte-d'Or.
Léon Vignols. L'importation en France, au XVIIIe siècle, du bœuf salé d'Irlande; ses emplois, les tentatives pour s'en emparer.
Georges Weill. Les mémoires de Joseph Rey.

N. -B. —*La Direction de la Revue historique n'est pas responsable des manuscrits non insérés*

REVUE HISTORIQUE

BIMESTRIELLE

CONDITIONS D'ABONNEMENT POUR 1928 :
Un an, France et Colonies : 90 fr.
Pays ayant adhéré à l'accord de Stockholm : 105 fr. — Autres pays : 120 fr.

Digitized by Google

REVUE

HISTORIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CHARLES BÉMONT ET LOUIS EISENMANN

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE

TOME CENT CINQUANTE-SEPTIÈME

Janvier-Avril 1928

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
1928

Digitized by Google

Digitized by Google

LES « COLLIBERTI »

ÉTUDE SUR LA FORMATION DE LA CLASSE SERVILE[1]

I. — Le culvertage français

§ 1. — « *Colliberti* » *et culverts.*

Les documents d'archives nous révèlent l'existence, dans la France des XI^e^ et XII^e^ siècles, d'une classe d'hommes qu'ils appellent : *colliberti*. Tel en est du moins le nom latin, le nom savant. La forme de la langue vulgaire transparaît, plus ou moins maladroitement latinisée, dans plusieurs notices du XI^e^ ou du XII^e^ siècle[2] ; elle est directement attestée, à partir des dernières années du XI^e^ siècle, par des textes littéraires nombreux, tant provençaux que français. Elle était ordinairement, en provençal comme en français, *culvert*, ou bien, plus tardivement, avec apocope de l'*l* : *cuvert* ; en français quelquefois, avec mouillure, *cuilvert*, *cuivert*. Certains étymologistes, embarrassés par les difficultés phonétiques que soulève la dérivation *collibertum* > *culvert*, en ont cherché l'explication dans une prétendue étymologie populaire, née d'un calembour médiocrement décent. Je crois avoir ailleurs fait justice de cette hypothèse[3]. Mais peut-être la crainte d'une semblable équivoque a-t-elle été pour quelque chose dans un usage singulier qui

1. L'étude qu'on va lire se rattache à une enquête que j'ai entreprise depuis plusieurs années sur le servage, et dont on trouvera quelques résultats dans les travaux suivants : *Rois et serfs. Un chapitre d'histoire capétienne*, 1920 ; *Serf de la glèbe, histoire d'une expression toute faite*, dans *Rev. histor.*, t. CXXXVI (1923) ; *Les transformations du servage, à propos de deux documents du XIII^e^ siècle relatifs à la région parisienne*, dans *Mélanges d'histoire du Moyen Age offerts à M. Ferdinand Lot ; Un problème d'histoire comparée : la ministérialité en France et en Allemagne*, à paraître dans la *Revue historique du droit français*, 1928.

2. Aux exemples cités dans mon article de la *Revue des langues romanes* (ci-dessous, n. 3), ajouter *culverta* dans le *Premier cartulaire de l'aumônerie de Saint-Martial* (A. Leroux, *Doc. historiques... concernant principalement la Marche et le Limousin*, t. II), n° 7.

3. *Collibertus* ou **Culibertus* : *Revue de linguistique romane*, t. II (1926). Je me borne à renvoyer à cet article pour tout ce qui touche l'histoire du mot. Toutefois, je n'oserais aujourd'hui tirer parti de la forme espagnole ; je suis arrivé à penser qu'elle était empruntée au français ; cf. ci-dessous, p. 47.

Digitized by Google

s'est introduit, de nos jours, dans les livres d'histoire. De préférence au mot médiéval et authentiquement français, la plupart des auteurs emploient un terme calqué sur le latin : *collibert*. Ce barbarisme a eu la vie trop dure. Il ne choque pas seulement toute oreille tant soit peu familière avec l'ancienne langue, il a, chose plus grave, pour effet inévitable de masquer le rapport sémantique qui unit le *culvert* des chansons de geste au *collibertus* des actes. Alors que notre effort doit toujours tendre à retrouver sous le langage artificiel des notaires celui dans lequel les hommes d'autrefois ont pensé, nous laisserons-nous arrêter ici par je ne sais quel scrupule d'élégance ou de fausse pudeur? Dans ce qui suit, je parlerai bravement de *culverts*[1].

Mais la France n'est pas le seul pays d'Europe où les documents nous révèlent l'existence de *colliberti*. On les trouve au delà des Alpes en Italie, en Sardaigne surtout ; au delà des Pyrénées, en Navarre. La forme vulgaire paraît avoir été en Navarre *culbert*. Celles des dialectes italiens ou sardes nous échappent ; tout ce que nous laissent apercevoir nos textes, c'est que, comme les mots français et provençaux, elles remontaient, plutôt qu'au latin classique *collibertus*, à une forme bas-latine avec *u* à la syllabe initiale, telle que **culibertus*. Le problème phonétique que pose les *culverts* n'est pas proprement français ; il est roman. De même le problème juridique relève de l'histoire comparée. Mais il nous sera commode de choisir, pour point de départ, l'étude du *culvertage* français[2].

1. Cf. les remarques de Viollet, *Histoire du droit civil français*, p. 306 ; mais je ne crois pas du tout que l'erreur des « érudits », si justement dénoncée par Viollet, nous « oblige » à persévérer éternellement dans l'emploi du « mot inutile » qu'ils ont forgé.

2. Quatre études, à ma connaissance, ont été consacrées spécialement aux « colliberts » : V. de Rochas, *Note sur les colliberts*, dans *Bull. de la Soc. des sciences, lettres et arts de Pau*, 2e série, t. IV (1874-1875), p. 8-17 ; A. Richard, *Les colliberts*, dans *Mém. de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, t. XXXIX (1875), p. 3-35 ; Guillouard, *Recherches sur les colliberts*, dans *Bull. de la Soc. des Antiquaires de Normandie*, t. IX (1878-1880), p. 332-380 ; A. Petit, *Coliberti ou Culverts, essai d'interprétation des textes qui les concernent (Xe-XIIe siècles)*, in-8°. Limoges, 1926, 65 p. ; ce dernier travail (dont les conclusions diffèrent des miennes) est tout à fait hors de pair par l'ampleur de sa documentation et l'ingéniosité de ses vues. En outre, les « colliberts » ont fait l'objet de développements plus ou moins importants, parfois d'un vif intérêt, dans un assez grand nombre d'ouvrages, d'un caractère plus général. Sans prétendre tout énumérer, il faut citer : P. Bernard, *Étude sur les esclaves et les serfs d'Église en France*, 1919, p. 116-119 ; du Cange, *Glossarium*, aux mots *Colliberti*, *Culverta*, *Culvertagium*, *Cuvertus* ; G. d'Espinay, *Les cartulaires angevins, étude sur le droit de l'Anjou au Moyen Age*, 1864, p. 111-114 ; H. Lafond, *Étude sur le servage en Poitou*, 1923 ; K. Lamprecht, *Études sur l'état économique de la France pendant la première partie du Moyen Age*, p. 213-216, et aussi *Zeitschrift für Rechtsgeschichte*, 1878, p. 507-514 ; A. Luchaire, *Manuel des institutions françaises*, p. 313-317 ; E. Mayer, *Deutsche und französische Verfassungsgeschichte*, t. II, p. 15, n. 48 ; Francisque Michel, *Histoire des races maudites de la France et de l'Espagne*, 1847, t. II, p. 1-32 ; H. Sée,

Digitized by Google

§ 2. — *La classe culvertile.*

C'est au XI^e^ siècle qu'il faut d'abord nous placer. Vers le début de ce siècle, le *culvertage*, comme condition sociale particulière, se montre déjà tout formé[1]. Il disparut, peu à peu, entre les années 1100 à 1140 environ.

Son plein développement se trouve donc avoir coïncidé avec ces temps entre tous obscurs qui séparent l'âge carolingien de la grande renaissance littéraire et juridique du XII^e^ siècle : période d'agraphie diplomatique où le formalisme qui dominait la vie du droit rendait le plus souvent inutile la rédaction des chartes, — période troublée où le peu qui était écrit (notices plutôt que chartes), mal conservé et voué à toutes les vicissitudes de la guerre et du pillage, a trop fréquemment péri. C'est dire que nos sources sont rares et médiocres.

Cette indigence, entre autres inconvénients, nous enlève tout espoir de jamais pouvoir déterminer avec beaucoup de précision la répartition géographique de la population culvertile. Lorsque les documents au total sont en si petit nombre, comment, si d'aventure une région n'en fournit point qui fassent mention des *colliberti*, se sentir assuré que cette lacune n'est point simplement l'effet d'une mauvaise chance? A cette raison d'incertitude tirée des faits eux-mêmes, une autre vient s'ajouter qui a son origine dans l'imperfection nécessaire des travaux d'érudition; malgré des recherches assez étendues, je ne saurais, pas plus qu'aucun de mes devanciers, nourrir la folle prétention d'avoir dépouillé tous les chartriers et les cartulaires qui eussent été susceptibles de me livrer l'indication souhaitée. Pourtant, en dépit d'inexactitudes inévitables, il ne sera pas inutile de pointer sur une carte de France les renseignements que nos pauvres textes ont laissé filtrer. Le groupement obtenu est, comme on va le voir, trop compact pour pouvoir être considéré comme un simple jeu du hasard.

Visiblement, le *culvertage* ne s'est jamais étendu ni à tout le royaume de France Occidentale d'autrefois, ni au territoire sensiblement diffé-

Les classes rurales et le régime domanial, p. 190-199 (dont les indications, forcément très brèves, me semblent avoir touché remarquablement juste).

1. L'acte le plus ancien où les culverts apparaissent vraiment comme une classe distincte est, à ma connaissance, de 973 ou 975 : ci-dessous, p. 5, n. 6. Il est vrai que le Cartulaire de Vierzon, Bibl. nat., lat. 9865, fol. 6 et, d'après lui, la *Gallia christiana*, t. II, col. 135, donnent une charte datée du règne de Charles le Chauve et de l'épiscopat de l'archevêque de Bourges Raoul (840 ou 841-866), où l'on voit des terres habitées par des serfs et des culverts, et même uniquement par des culverts ; mais on doit la tenir pour infiniment suspecte.

Digitized by Google

rent qui correspond à la France actuelle. Mais on le trouve répandu sur une région très vaste, dont voici à peu près la superficie et le contour. Vers le Nord, le Beauvaisis[1]. A l'Est, sans doute le Meldois[2], en tout cas le Gâtinais[3]. Puis la région parisienne jusqu'aux confins de la Normandie[4]. Plus loin vers l'ouest, le Perche[5], le Vendômois[6], le Maine[7], peut-

1. *Historiens de France*, t. XI, p. 572 (H. Sœhnée, *Catalogue des actes d'Henri Ier*, n° 45 : 1035). — A. Luchaire, *Louis VI le Gros*, n° 28 (1104). — Cartulaire de Saint-Quentin de Beauvais, Bibl. nat., nouv. acq. lat. 1656, fol. 1 (29 janvier 1103). — Notice du XIe siècle publiée par Guérard, *Polyptyque d'Irminon*, t. II, App. n° XXVIII, et V. Leblond, dans *Mém. Soc. Acad. de l'Oise*, t. XXIV (1), p. 11. M. Béreux, archiviste de l'Oise, a bien voulu collationner pour moi cette pièce et s'assurer que l'écriture, au moins de la première partie qui renferme la notice relative à une famille culvertile (jusqu'à « Odo major de Senentis » : Leblond, p. 13), est incontestablement du XIe siècle.

2. Acte de l'évêque de Meaux Bernier (attesté en 1028 et 1029 ; son prédécesseur vivait encore en 1017 ; son successeur était évêque en 1045) cédant aux chanoines de sa cathédrale, à Changis (Seine-et-Marne, cant. La Ferté-sous-Jouarre), « culibertos quos mihi calumpniabant » : bibl. de la ville de Meaux, ms. 65, p. 11 (fragment seulement, sans le passage qui nous occupe, dans Toussaint-Duplessis, *Histoire de l'église de Meaux*, t. II, pièce justif. n° IX). Un autre cartulaire du chapitre — même bibl., ms. 63, p. 18 — donne « cum libertos ».

3. *Recueil des actes de Philippe Ier*, n° 147 (Grandchamp, Yonne, cant. Charny) : 1103.

4. Guérard, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Père de Chartres*, t. I, p. 187, n° LXI (Juziers, Seine-et-Oise, cant. Limay) ; M. Prou, *Recueil des actes de Philippe Ier*, n° 63 (région de Saint-Germain-en-Laye) ; *Ibid.*, n° 70 (région de Mantes) ; A. Salmon et Ch.-L. de Grandmaison, *Liber de servis Majoris Monasterii*, App. n° XXXVII (Châteaufort, Seine-et-Oise, cant. Palaiseau) ; *Cartulaire du prieuré de Notre-Dame de Longpont*, n° CLXXV (Morsang-sur-Orge). Tous ces textes sont du XIe siècle, sauf peut-être le dernier, qui ne saurait toutefois être beaucoup postérieur à 1100.

5. Barret, *Cartulaire de Marmoutier pour le Perche*, n° I (vers 997-1038). Cf. ci-dessous, p. 5, n. 4.

6. Je dois me borner, pour ne pas encombrer ces pages de références, à renvoyer en bloc à Ch. Métais, *Cartulaire de l'abbaye... de la Trinité de Vendôme*, et à A. de Trémault, *Cartulaire de Marmoutier pour le Vendômois*. Tous les actes du XIe siècle.

7. G. Busson et A. Ledru, *Acta pontificum Cenomannensium*, p. 358 ; A. Cauvin, *Chartularium insignis ecclesie Cenomannensis*, n° CXVI ; R. Charles et S. Menjot d'Elbenne, *Cartulaire de Saint-Vincent du Mans*, nos 87 (même acte que celui du *Chartul. ecclesie Cenomanensis*), 303 (cf. 306), 392 ; *Cartulaire des abbayes de Saint-Pierre-de-la-Couture et de Saint-Pierre de Solesmes*, n° V ; Menjot d'Elbenne, *Cartulaire du chapitre... de Saint-Pierre-de-la-Cour*, n° I (même acte que le précédent) et IV ; P. Marchegay, *Chartes mancelles de l'abbaye de Saint-Florent près Saumur*, n° III ; acte de Joel II de Mayenne, dans Martène, *Preuves* de l'*Histoire de Marmoutier*, t. II (Bibl. nat., lat. 12880), fol. 257, édité d'après une autre source (« Titres de Géhard »), mais avec fautes, par J.-B. Guyard de La Fosse, *Histoire des seigneurs de Mayenne*, Pr., p. VII. Le tout du XIe siècle ou des premières années du XIIe. L'acte le plus récent est celui de Joel de Mayenne. Le prédécesseur de Joel, Gautier, était certainement encore vivant en 1118 (*Chroniques des comtes d'Anjou*, éd. Halphen et Poupardin, p. 158) ; selon Ménage, *Histoire de Sablé*, p. 184, il mourut en 1124. D'autre part, l'acte est antérieur à l'élévation de Hildebert de Lavardin au siège de Tours (1125) et à la mort de l'abbé de Marmoutier Guillaume (probablement 23 mai 1124). Un acte attribué au comte du Mans Hugue II (mort avant 992), *Cartul. de Saint-Pierre-de-la-Couture*, n° V, et *de Saint-Pierre-de-la-Cour*, n° I, est un faux composé sans doute entre 1134 et 1136, comme l'a montré R. Latouche, *Histoire du comté du Maine*, p. 107-109.

Digitized by Google

être les environs de Dol[1]. Tous les pays autour de la Loire moyenne : Bourbonnais, Berry[2], Nivernais[3], Beauce[4], Blésois, Touraine, Anjou[5]. En s'enfonçant vers le Sud-Ouest, le Poitou, la Saintonge, l'Aunis[6] ; et,

1. A. Salmon et Ch.-L. de Grandmaison, *Liber de servis*, n° LXII : mention de deux culverts nés à environ deux milles de Dol « in villa Funals » (lieu non identifié) ; mais ces deux « culverts » étaient venus habiter en Touraine ; est-ce là qu'on prit l'habitude de leur donner ce nom?

2. Pour le Bourbonnais et le Berry : *Recueil des actes de Philippe Ier*, n° 145 ; M.-A. Chazaud, *Fragments du cartulaire de La Chapelle-Aude*, n° XVI ; L. de Kersers, *Essai de reconstitution du Cartulaire A de Saint-Sulpice de Bourges*, n°s III, LXXII, CXXV, CXXVIII ; Cartulaire de Saint-Pierre de Vierzon, Bibl. nat., lat. 9865, fol. 6 v°, 11 (éd. Toulgoët-Tréanna, *Histoire de Vierzon*, pièce justif. n° VII), 15 v°, 16, 17 (*Ibid.*, n° XII), 20 v° (n° IX), 22, 22 v°, 24 v°, 25 v°, 27 v° ; Actes du concile de Bourges, ci-dessous, p. 27, n. 1. — Le tout du XIe siècle ou du moins antérieur à la mort de Philippe Ier (1108) ; sur un acte prétendûment plus ancien, voir ci-dessus, p. 3, n. 1.

3. R. de Lespinasse, *Cartulaire de Saint-Cyr de Nevers*, n°s 65, 81, 83 (tous, sans doute, du XIe siècle).

4. *Recueil des actes de Philippe Ier*, n° 156 (1106) : possessions de l'abbaye de Morigny ; Guérard, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Père de Chartres*, t. I, p. 180, n° LIV ; t. II, p. 295, n° XL, et p. 297, n° XLII (ce dernier Beauce ou Perche?) : XIe siècle.

5. Pour le Blésois, la Touraine et l'Anjou, les actes sont beaucoup trop nombreux pour que je puisse faire autrement que d'indiquer les recueils où je les ai rencontrés : A. Salmon et Ch.-L. de Grandmaison, *Liber de servis Majoris Monasterii ;* Ch. Métais, *Marmoutier, Cartulaire blésois ;* L.-J. Denis, *Chartes de Saint-Julien de Tours* (*Arch. hist. du Maine*, t. XII, 1) ; J. Bourassé, *Cartulaire de Cormery ;* C. Chevalier, *Cartulaire de l'abbaye de Noyers ;* A. Salmon, Recueil de titres relatifs à l'abbaye de Bourgueil, bibl. de la ville de Tours, ms. 1338 ; *Gallia Christiana*, t. XIV, *instr.* p. 71, n° LII ; Mabillon, *Annales ord. S. Benedicti*, lib. LI, c. XI ; L. Lex, *Eudes, comte de Blois*, p. 143, n° XIII ; Urseau, *Cartulaire noir de la cathédrale d'Angers ;* B. de Broussillon, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers ;* P. Marchegay, *Archives d'Anjou*, t. I (Glanfeuil) et III (Notre-Dame du Ronceray) ; Livre noir de Saint-Florent de Saumur, Bibl. nat., nouv. acq. lat. 1930 ; Marchegay, Essai de reconstitution du premier cartulaire de Saint-Serge d'Angers, Arch. de Maine-et-Loire, H non coté ; Th. Grasilier, *Cartulaire... de l'abbaye de Notre-Dame de Saintes*, n° I ; d'Espinay, *Les cartulaires angevins* ; L. Halphen, *Le comté d'Anjou*. Le plus ancien document sûrement daté : 20 août 985 (*Liber de servis*, n° I) ; le plus récent : 1163 (*Ibid.*, App. n° LV). La plupart du XIe siècle ou des vingt premières années du XIIe. L'auteur de la *Chronique de Nantes*, qui écrivait entre 1050 et 1059, rapporte qu'Alain Barbe-Torte obtint de Louis d'Outre-Mer « ut quicumque servus vel *collibertus* Britanniam, causa manendi ibi, petierit, liber ab omni servitute... permaneret » (éd. R. Merlet, c. XXXIV). La tradition est de peu de valeur ; mais le passage montre que le chroniqueur connaissait aux environs de la Bretagne deux catégories de non-libres : serfs et culverts.

6. L. Rédet, *Documents pour l'histoire de l'église de Saint-Hilaire de Poitiers*, n° XC ; *Cartulaire du prieuré de Saint-Nicolas de Poitiers*, n°s I, XXX, XXXIX, et *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Cyprien de Poitiers*, n°s 200 et 329 ; L. Marchegay, *Chartes poitevines de l'abbaye Saint-Florent de Saumur*, n°s VIII et XXXII ; Th. Grasilier, *Cartulaire de l'abbaye... de Notre-Dame de Saintes*, n° LIII ; A. Richard, *Chartes et documents pour servir à l'histoire de l'abbaye de Saint-Maixent*, n°s CXIII et CXV ; A. Salmon, Bourgueil, bibl. de Tours, ms. 1338, fol. 274 ; L. Halphen et F. Lot, *Recueil des actes de Lothaire et de Louis V*, n° LXII ; *Recueil des actes de Philippe Ier*, n° 83 ; J. Besly, *Histoire des comtes de Poictou*, p. 407 ; Arcère, *Histoire de La Rochelle*, t II, p. 663 ; bibl. de la ville de Poitiers, ms. Fonteneau 26, p. 143, cité A. Petit, *loc. cit.*, n. 203 et 204. Le tout du XIe siècle ou des premières années du XIIe (*Saint-Nicolas de*

Digitized by Google

vers le Centre, le Limousin, jusqu'aux environs de Tulle[1]. Donc ni la Flandre, ni sans doute la plus grande partie de la Picardie[2] ; ni la Normandie[3], ni la Bretagne ; ni la Lorraine, ni peut-être la Champagne orientale ; ni la Bourgogne, ni les pays rhodaniens ; ni le Midi du Sud-Ouest, au sud de Tulle. Ce n'est qu'au terme de l'étude que nous pourrons chercher à expliquer cette répartition ; mais il est dores et déjà clair que, si cet essai n'était finalement tenté, l'étude en resterait incomplète.

Toute statistique, naturellement, est impossible. L'impression que donnent les textes — peut-on parler d'autre chose que d'une impression? —, c'est que les culverts étaient partout moins nombreux que les serfs. Les mentions qui les concernent sont particulièrement abondantes dans certains cartulaires de l'Ouest : vendômois, tourangeaux, angevins, manceaux ; mais, comme les mêmes recueils renferment également, pour le XI^e siècle, des renseignements remarquablement copieux sur la classe servile, la seule conclusion qu'il y ait à tirer de cette richesse relative est que les grands établissements ecclésiastiques de ces provinces établissaient avec un soin, alors assez rare, les dossiers de leurs paysans.

On ne saurait douter qu'il y eût vraiment, au XI^e siècle, une *classe* culvertile. Les culverts n'étaient pas des hommes libres ni, au sens propre, des serfs. Ils occupaient, dans la société, une place à part. Le témoignage des textes est sur ce point absolument formel. Si un des

Poitiers, n° XXXIV, « vers 1106 »), à l'exception du diplôme de Lothaire de 973 ou 975, vraisemblablement authentique, malgré quelques singularités de rédaction.

1. J. de Font-Réaulx, *S. Stephani Lemovicensis Chartularium* (*Bull. Soc. hist. Limousin*, t. LXIX, 1919), n^os^ XXXI, XXXII, LI, CLXXVIII ; J.-B. Champeval, *Cartulaire des abbayes de Tulle*, n^os^ 370, 391, 649 ; J.-B. Champeval, *Cartulaire de l'abbaye d'Uzerche*, n^os^ 465, 481, 1007, 1154 ; H. de Montégut, *Cartulaire du monastère de Saint-Pierre de Vigeois*, n^os^ XII, XV, CXIII, CXXIV, CXLVI, CCCXXXII ; *Premier cartulaire de l'aumônerie de Saint-Martial* (A. Leroux..., *Doc. histor. concernant principalement la Marche et le Limousin*, t. II), n° 7 ; Cartulaire de Solignac, Bibl. nat., lat. 18363, fol. 17 ; Actes du concile de Limoges, ci-dessous, p. 27, n. 1. Le tout du XI^e siècle ou du début du XII^e (*Uzerche*, n° 1154, « vers 1120 », serait la pièce la plus récente ; mais sur quoi repose la datation?)

2. Je me suis demandé si les *colvekerli*, soumis aux droits serviles, dont parle — entre 1194 et 1198 — Lambert d'Ardres (c. XXVI, *SS.*, t. XXVI), qui place leur affranchissement sous le comte Manassé (1091-1137), ne seraient pas tout simplement des *culverts* au nom germanisé. Lambert tire leur nom de la massue (moyen-néerlandais *colve*), qui eût été leur seule arme, toute autre leur étant interdite ; ce n'est là sans doute qu'une de ces fausses étymologies dont les écrivains du temps étaient coutumiers. Mais je serais en peine de prouver mon hypothèse, à laquelle on peut trouver des difficultés d'ordre phonétique.

3. Un acte du *Cartulaire de la Sainte-Trinité-du-Mont de Rouen* (à la suite de B. Guérard, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*), n° LXVIII, donne pour un des villages appelés Cuverville (il y en a quatre de ce nom en Normandie) la forme *Culvertvilla*. Mais cette graphie n'atteste sans doute rien d'autre qu'une tentative d'étymologie.

Digitized by Google

sergents chargés de percevoir les revenus des foires de La Chapelle-Aude en a volé une part, « il paiera l'amende », dit, en 1065, le règlement de ces foires, « selon la loi sous laquelle il vit, qu'il soit libre, serf ou culvert[1] ». Entre le 21 juin 1040 et le 1er avril 1046, Bouchard, trésorier de Saint-Maurice d'Angers, approuve par avance toute donation qui sera faite à l'église Saint-Marcel de Briollay par l'un quelconque de ses hommes, « chevalier, serf ou culvert[2] ». Au cours du même siècle, Renaud Montier, achetant de Saint-Serge d'Angers un demi-arpent de vignes, promet de ne jamais le vendre « ni à un homme coutumier du comte » — entendez un paysan libre, tenu simplement au paiement des redevances ou « coutumes » — « ni à un de ses serfs, ni à un de ses culverts »[3]. Dans de nombreux villages, ainsi que nous le montrent les actes de donation, vivaient côte à côte des hommes que l'on appelait serfs et d'autres que l'on appelait culverts[4] : on évitait de les confondre. Parfois une contestation s'élevait : tel ou tel individu était-il libre ou culvert? ou bien était-il culvert ou serf? On portait ces procès devant les tribunaux, qui usaient des moyens de preuve ordinaires dans les

1. M.-A. Chazaud, *Fragments du cartulaire de La Chapelle-Aude*, n° XVI, p. 35 : « Emendabit tantum catallum et talem legem qua vixerit, sive sit liber, sive servus, sive colibertus. »

2. Acte publié incomplètement par Ménage, *Histoire de Sablé*, p. 157 ; je me suis servi du texte établi par Marchegay dans son essai — manuscrit — de reconstitution du premier cartulaire de Saint-Serge d'Angers (Arch. de Maine-et-Loire, H, fol. 142). La date ressort de la présence parmi les témoins du comte Geoffroi Martel et de la comtesse Audearde (cf. L. Halphen, *Le comté d'Anjou*, p. 11, n. 1). « Praeter haec quicumque de hominibus meis dederit aliquid Sancto Marcello, sive miles, sive servus, sive colibertus, sine ulla emptione vel malivolentia omnium talium donationem auctoritate et favore mea concessi sancto loco. »

3. Notice, d'une écriture du XIe siècle, formant feuille de garde à la fin du ms. 204 de la bibl. d'Angers : « Rainaldus Monterius emit dimidium arpennum vinoee Morani, tali conventu ut illam non vendat ulli homini consuetudinario comitis nec servo nec coliberto, nec ulli sancto dimittat nec vendat nisi sancto Sergio. » Cf. encore dans Toulgoët-Tréanna, *Histoire de Vierzon*, pièce justif. n° XII, une notice de 1052 : l'abbé Béranger n'accepte d'accorder un secours de 500 sous au seigneur de Vierzon, Arnoul, qu'à la condition que celui-ci sanctionne par avance tous les dons que pourront faire au monastère « omnes qui ejus erant in potestate constituti, sive milites, sive burgenses rusticique et colliberti pariter et servi. »

4. Voici quelques exemples qui mettent en lumière la distinction : Ch. Métais, *Cartulaire de l'abbaye... de la Trinité de Vendôme*, t. I, n° CLXI (23 août 1062) : « Donavit Sanctae Trinitati collibertum et unum servum ; » *Ibid.*, n° CCXCIX (2 mars 1080) : Robert de Montcontour donne sa terre de Coulommiers « cum servis et ancillis et utriusque sexus collibertis ; » Toulgoët-Tréanna, *Histoire de Vierzon*, [pièce justif. n° VII (abbatiat de Martin, vers 1030), acte du seigneur Évrard : « Servi et coliberti ad monachos pertinentes similiter habebunt silvas ad omnia facienda preter porcorum consuetudinem » ; A. Richard, *Chartes... pour servir à l'histoire de... Saint-Maixent*, n° CXIII (1051) : « Quidam vir nobilis, nomine Petrus... qui quandiu vixit tam in servis quam in colibertis possessor extitit ; » J.-B. Champeval, *Cartul. des abbayes de Tulle et de Roc-Amadour*, n° 391 (1100) (aussi Baluze, *Historiae Tutelensis*, col. 445). Alaiz de Magnac donne « duos mansos in villa de Castanet cum servis et ancillis et colibertis ». — Cf. aussi les documents relatifs aux droits de justice cités ci-dessous, p. 21.

Digitized by Google

querelles sur la possession d'état : serment, jugement de Dieu, duel judiciaire[1].

Rien d'étonnant, d'ailleurs, à ce que le culvert fût tenu pour fort différent de l'homme libre. Il lui était inférieur en dignité sociale, puisque, précisément, il ne possédait point la liberté. Gardons-nous d'employer le concept de « demi-libres », artificiellement forgé par certains historiens allemands. Aux yeux de ses contemporains, le *culvert* n'était point du tout « halbfrei ». Il était entièrement plongé dans l'état de servitude ; c'est le terme même qu'emploient des actes proprement innombrables. « Bien que tout le genre humain » — dit une charte de manumission conservée dans le Livre Noir de Saint-Florent de Saumur — « soit issu sur terre d'une même origine et que, selon la loi du ciel, tous ceux qui portent le nom chrétien soient unis dans le Christ, néanmoins la loi des tribunaux humains a voulu que les uns fussent appelés libres, les autres *serfs* ou *culverts*[2] ». Un curieux épisode judiciaire illustre bien cette opposition des deux notions de liberté et de culvertise[3]. Un certain Alon, chevalier et mari d'une femme noble, était de naissance culvert des moines de Bourgueil ; du moins c'est ce que disaient les religieux ; Alon le niait. Un long procès s'engagea. Enfin, en 1114, Alon, comparaissant devant le chapitre, reconnut le bon droit de ses seigneurs. On lui demanda alors de prêter serment de fidélité. Il y consentit ; mais la formule aussitôt prononcée, il ajouta : « Cela est un dit d'homme libre, et ainsi ai-je déjà dit peu auparavant[4]. » Il sembla, à juste titre, que ces quelques mots remettaient tout en question, et c'est dans un cachot qu'Alon fut envoyé méditer sur la nécessité de ne pas introduire

1. Procès pour savoir si un homme est serf ou culvert, ci-dessous, p. 10 et n. 3 ; culvert ou libre, exemples p. 8, 23 ; *Cartulaire de Saint-Aubin d'Angers*, n° CXCIV (duel judiciaire).

2. Bibl. nat., nouv. acq. lat. 1930, fol. 136 v° (abbatiat de Sion, 30 novembre 1055-12 juin 1070). Affranchissement du culvert Lambert Fantin par Hugue Mange-Breton : « Licet omne genus hominum in terris ab ortu surgat consimili et omnes qui christiano vocabulo censentur et secundum legem poli unum in Xristo sint, lege tamen fori hoc agitur ut alii liberi, alii servi sive coliberti esse dicantur. » Sur la portée véritable de cet acte, voir ci-dessous, p. 29. On a reconnu dans le passage qu'on vient de lire la théorie médiévale classique sur la servitude contraire à l'état de nature ou — ce qui est tout un — à l'état d'innocence, mais fruit du droit des gens et du péché. Même son de cloche dans un acte de donation d'une famille culvertile, *Ibid.*, fol. 134 v° : « Quod sorte hominum accidit ut homo homini serviat conditione legali... »

3. Notice publiée fragmentairement dans Du Cange, *Glossarium*, v. *Collibertus ;* Perreciot, *De l'état civil des personnes*, 2e éd., t. II, p. 415, n. 1 ; Sammarthani, *Gallia christiana*, t. IV, fol. 205. Je me suis servi de la transcription faite, d'après diverses copies anciennes, par A. Salmon, bibl. de Tours, ms. 1338, fol. 420.

4. « Cum jurisjurandi finem fecisset, adjecit quod non debuit, dicens : « in libera voce dico, sicut paulo ante dixi. »

Digitized by Google

de réserves dans sa foi. Les culverts étaient si bien étrangers à la liberté que pour l'acquérir ils n'avaient à leur disposition qu'un moyen légitime : l'affranchissement. Par la manumission ils sortaient de leur classe et, du même coup, devenus pareils à « des fils de pères ingénus[1] », ils secouaient le « joug de servitude ». Ainsi s'explique que dans quelques documents, d'ailleurs fort rares avant 1060, on voie les mêmes individus traités d'abord de culverts (ou culvertes), puis de serfs (ou serves) : *servus*, *ancilla*[2]. Les notaires soigneux évitaient cette façon de dire : elle était amphibologique. Mais elle n'était point absolument inexacte. Au sens large, les culverts étaient bien, si l'on veut, des serfs, mais non point des serfs comme les autres. C'étaient des non-libres d'un rang supérieur.

Cette différence de degré apparaît clairement dans un procès qui se déroula en 1070 ou 1071[3]. Audrai, serf des moines de Marmoutier, avait épousé la culverte d'un seigneur appelé Hugue. Quatre fils étaient nés de cette union. L'héritier de Hugue, nommé Guillaume, en revendiqua la moitié. C'était réclamer l'application de la règle très simple qui présidait aux partages d'enfants, lorsque les parents, tous deux serfs, appartenaient à deux seigneurs différents. Les moines refusèrent. La cause fut portée devant la cour des seigneurs de Montoire, dont Guillaume était le vassal. Il fut jugé que le mariage d'un serf avec une culverte ne donnait pas lieu à partage : les enfants devaient « suivre le père », c'est-à-dire rester tous serfs comme lui et revenir à son seigneur. Nous ne connaissons pas expressément les motifs invoqués ; mais il n'est pas difficile de les retrouver. L'un de condition servile, l'autre de condition culvertile, les deux parents en pareil cas n'étaient pas de rang égal ; on tombait donc sous le coup de la maxime bien connue d'après laquelle le « pire (en l'espèce la condition servile) l'emporte toujours ». En

1. Affranchissement du culvert Robert par le comte d'Anjou Geoffroi Martel : Marchegay, *Archives d'Anjou*, t. III (*Cartulaire de Notre-Dame du Ronceray*), n° XXXV (Halphen, *Le comté d'Anjou*, *Catal.*, n° 89) : « Et liberum eum facio a lege conditionis ab hoc die in evum... ac si ab ingenuis parentibus fuisset progenitus. »

2. Une notice du temps de l'abbé de Bourgueil Jean (entre 1040 et 1047 environ), publiée dans *Liber de servis Majoris Monasterii*, App. n° XI, traite de *servulis* un culvert et une *ancilla*. Entre 1053 et 1064, il est dit d'un culvert vendu à Marmoutier qu'il devient *servum* des moines (ci-dessous, p. 30, n. 1) ; je ne crois pas qu'il s'agisse d'un changement de condition, fort invraisemblable ; c'est une manière d'exprimer que ce culvert entre dans la servitude du monastère. L'*ancilla* du texte cité ci-dessous, p. 11, fin de la n. 3, est vraisemblablement une culverte. Pour des exemples postérieurs à 1060, cf. ci-dessous, p. 39.

3. Notice plusieurs fois publiée, notamment par B. Guérard, *Polyptyque d'Irminon*, t. II, p. 361 ; *Liber de servis Majoris Monasterii*, app. n° XXIX ; A. de Trémault, *Cartulaire de Marmoutier pour le Vendômois*, n° CLXI. Le plaid eut lieu la septième année de l'abbé Barthelemi : 1070, juin ou un peu plus tôt-1071, juin ou un peu plus tôt.

Digitized by Google

vertu du même axiome, lorsqu'un homme libre épousait une culverte, les enfants demeuraient en culvertage [1]. Que si l'on doutait que telle fut, en effet, l'idée dont s'inspirèrent les juges de Montoire, la suite du procès suffirait à nous convaincre. Guillaume répugnait à accepter une sentence si défavorable à ses intérêts. Pourtant, il n'en contesta point le principe. Il s'avisa d'un moyen de tourner ce principe même à son avantage : il affirma qu'Audrai avait été non pas serf, mais culvert des religieux ; ainsi l'égalité étant rétablie entre les deux conjoints, le jeu du partage n'eût plus souffert d'obstacle [2]. Cette prétention tardive n'était, paraît-il, qu'un mensonge. Elle n'en est pas moins instructive [3].

La position des culverts, intermédiaire entre le servage proprement dit et la liberté, est mise en pleine lumière par l'emploi qui est fait de leur nom dans le *Domesday Book*. Le mot de *collibertus* ne s'y lit pas moins de 858 fois, mais uniquement dans des passages relatifs à quatorze comtés qui forment un groupe d'un seul tenant, englobant le Wessex et la partie occidentale de la Mercie. Il ne se rencontre dans aucun autre texte relatif à l'Angleterre. Il n'était certainement pas indigène. Familier aux clercs étrangers — non pas normands sans doute, puisque le culvertage paraît avoir été inconnu de la Normandie, mais probablement manceaux — qui rédigèrent les descriptions de ces comtés, il leur servit à traduire un terme de la langue des vaincus, estimé par eux trop barbare ou trop difficile à entendre pour pouvoir être simplement reproduit. Les faits de ce genre ne sont point rares dans le grand cadastre anglais. C'est par suite d'une transposition analogue

1. *Liber de servis Majoris Monasterii*, n° LXVI (1062) ; cf. *Ibid.*, n° LXXVI (1061, 22 janvier).

2. Que la règle, en cas de mariage entre culverts de seigneurs différents, fût bien le partage égal des enfants, c'est ce qui ressort de plusieurs documents : B. de Broussillon, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers*, n° LXVII et CCCCXXX ; Urseau, *Cartulaire noir de la cathédrale d'Angers*, n°s LXXXII, CXI. Une notice publiée dans la *Liber de servis Majoris Monasterii*, App., n° LV, nous montre un cas délicat : d'un mariage de cette sorte, il était issu trois fils ; les moines en eurent deux, mais en payant une soulte.

3. Une autre affaire du même genre est révélée par deux notices du *Liber de servis Majoris Monasterii*. Un serf appelé Guérin avait été donné à Marmoutier ; il épousa une culverte de Foubert de Vendôme, Hélène. Les enfants, dont un seul, Engerri le Tailleur, est nommé, revinrent, comme il était normal, à Marmoutier. Ce ne fut d'ailleurs pas sans quelques difficultés que nous fait connaître la notice n° CII. Il fallut obtenir la renonciation expresse, probablement payée, du fils de Foubert, Geoffroi. Puis ce Geoffroi prétendit qu'il avait, dans sa renonciation, excepté Engerri ; c'était faux, les moines n'en durent pas moins le dédommager une seconde fois à beaux deniers comptants. La nécessité où ils se trouvèrent ainsi de débourser quelque argent pour obtenir ce qu'ils jugeaient leur droit prouve peut-être que, comme beaucoup de règles juridiques en ce temps et spécialement celles qui touchaient au culvertage, le principe établi par les juges de Montoire n'était pas universellement reconnu (cf. ci-des-

Digitized by Google

que ses rédacteurs crurent voir, dans toute l'Angleterre cette fois, d'innombrables *bordarii* — un mot de l'ouest de la France lui aussi — qui par la suite disparaissent à peu près complètement des documents[1]. Quelle était l'expression du cru qu'ils prétendaient rendre par *collibertus*? A deux reprises, ils ont pris soin de nous l'indiquer eux-mêmes : *bur*[2]. Quelle que soit l'obscurité qui entoure pour nous le statut personnel à la fin de l'époque anglo-saxonne, deux choses sont sûres : le *bur* était d'une condition supérieure à celle de l'homme absolument dépourvu de liberté, le *theów*, dont le nom était rendu couramment en latin par *servus* (les clercs pensaient, en français : « serf ») ; dans son état, cependant, plusieurs traits sentaient la servitude : à sa mort, notamment, tous ses biens revenaient à son maître. Ce double caractère suffisait à évoquer, aux yeux des personnes habituées à la société du continent, l'idée de la culvertise.

Qu'est-ce qui mettait donc le culvert au-dessus de son compagnon de servitude, le simple serf? Trois possibilités se présentent d'abord à l'esprit : on peut imaginer que le culvert était différent du serf par sa condition juridique, par sa situation économique, par la qualité du seigneur auquel il appartenait. Examinons tour à tour ces trois hypothèses. La comparaison portera uniquement sur le droit servile tel que le comprenaient, au XI^e^ siècle et dans les premières années du XII^e^, les coutumes de la France du Nord et du Centre. Les particularités du servage méridional n'ont pas à entrer ici en ligne de compte, puisque le Midi ne connaissait pas le culvertage. Dans la France entière, à partir

sous, p. 18 et p. 25, n. 2) ; mais surtout le fait, comme tant d'autres analogues, montre que, dans une société où le pouvoir judiciaire était extrêmement mal organisé, le meilleur moyen de se débarrasser d'un adversaire importun, eût-on cent fois raison contre lui, était encore de composer. La condition de Guérin et de sa femme fit encore l'objet d'un autre procès, que rapporte la notice CI ; il fut intenté cette fois aux moines par un certain Gautier de Vendôme. Cet individu prétendit successivement que Guérin avait été donné à Marmoutier comme culvert et non comme serf, puis que la femme de Guérin, Hélène, avait été serve et non culverte. Il n'est pas malaisé de voir où tendaient ces deux affirmations : les deux conjoints une fois reconnus égaux — serfs ou culverts, il importait peu —, les moines eussent dû procéder au partage des enfants avec le seigneur de la mère. Ce que l'on ne sait pas c'est quel était, en tout cela, l'intérêt personnel de Gautier de Vendôme. Avait-il des droits à la succession de Foubert, seigneur de la culverte? Agissait-il comme homme de paille des héritiers? Il fut d'ailleurs débouté. — Au temps de l'abbatiat d'Hubert, à Saint-Aubin d'Angers (3 septembre 999-1027), les moines de Saint-Aubin partagèrent avec ceux de Saint-Florent les enfants d'un culvert de Saint-Aubin et d'une *ancilla* de Saint-Florent (*Cartul. de Saint-Aubin*, n° CCXXIX). Ce pourrait être une preuve de plus de l'incertitude des règles. Mais cette « ancilla » n'était-elle pas en réalité une culverte?

1. P. Vinogradoff, *The growth of the manor*, p. 338.

2. *D. B.* I, 38 et 38 b. Cf. pour tout ceci F. W. Maitland, *Domesday Book and beyond*, p. 36 et suiv.

Digitized by Google

du XIII^e siècle, la condition des serfs a fortement évolué ; mais il n'y avait plus de culverts.

§. 3. — *Que la condition juridique des culverts était de tous points semblable à celle des serfs.*

Nous savons déjà que, de même que le serf, le culvert était considéré comme privé de la liberté. Quel était, au juste, le contenu de cette notion? Le mot de servitude, au XI^e siècle, n'avait plus son sens antique. Le serf n'était pas la chose de son seigneur ; mais il était son homme « de corps », en d'autres termes il était attaché à lui par un lien personnel, impossible à rompre — à moins d'affranchissement régulier — et strictement héréditaire : lien très fort qui comportait, au profit du seigneur, diverses restrictions des droits familiaux et successoraux et, d'une façon générale, entraînait des obligations d'aide et de soumission qui, pour être mal définies, n'en étaient senties que comme plus graves et plus susceptibles d'extension. Tous ces traits composaient une image qui ne paraissait point celle de la liberté. L'hérédité même de la condition eût à elle seule semblé un signe de servitude. N'oublions pas que l'autre grande relation personnelle, la vassalité, a toujours été conçue par le Moyen Age comme étant, en droit, limitée à la durée de la vie du vassal ou du seigneur. C'est à juste titre que le nom technique du serf était dans le vieux droit anglais *nativus* (*nief*) : celui qui est l'homme d'un autre, non par le choix comme le vassal, mais de naissance. Par le fait même qu'il n'était pas tenu pour libre, le serf était considéré comme occupant dans la société un rang inférieur. Cette « macule » qui salissait sa condition, la rigueur du lien qui le rivait à son seigneur, empêchant qu'on pût jamais le croire capable d'indépendance spirituelle, son nom même qui faisait de lui l'héritier naturel du *servus* antique, tout cela avait amené l'Église à lui appliquer impitoyablement les règles traditionnelles qui interdisaient à l'esclave, sauf affranchissement, l'entrée des ordres sacrés : incapacité humiliante, qui constituait à la fois une des caractéristiques les plus nettes du servage et la marque la plus frappante où se reconnaissait la bassesse de cet état.

Telles étaient les grandes lignes de la condition servile. Reprenons maintenant ce tableau, dans tous ces détails, et comparons ses éléments, point par point, avec ce que les textes nous révèlent sur le culvertage.

L'hérédité? Nous possédons de nombreuses donations de culverts ; presque toujours l'homme ou le ménage est expressément cédé avec

Digitized by Google

« son fruit[1] ». En 1063, Foulque le Normand, seigneur du Petit-Montrevault, réclame du comte Geoffroi le Barbu plusieurs culverts. « Il disait », raconte la notice, « que son grand-père Roger le Vieux avait reçu en don du comte Foulque l'Ancien les pères de ces culverts — c'étaient deux frères nommés Froger et Aitard — *et que par conséquent la descendance de ces deux hommes, de droit, lui appartenait*[2] ». On naît culvert comme on naît serf et non pas culvert — ou serf — en général, mais culvert — ou serf — d'un seigneur déterminé.

La force du lien? En 1124 vit à Mayenne un homme appelé Guérin le Prudhomme ; jadis culvert, il a été affranchi par le seigneur du lieu, Gautier ; mais le fils de Gautier, Joel, qui vient de succéder à son père, ne tient pas cet affranchissement pour valable parce que, déjà en état de chevaucher et à l' « âge de raison » (*intelligibilem etatem*) au moment où l'acte fut conclu, il n'a pas été appelé à lui donner son consentement. Guérin possède un terrain près de la chapelle des Saints Étienne, Laurent et Vincent dont Joel a fait aumône aux moines de Marmoutier ; les religieux en ont besoin pour construire ; Guérin refuse de le leur céder, « ni pour prière, ni pour prix ». « Grandement irrité contre lui », raconte Joel, « je lui dis qu'il était mon culvert, que je pouvais le vendre ou le brûler et donner sa terre à qui bon me semblerait, comme étant la terre de mon culvert. » Joel était un violent ; il fallut, pour l'empêcher de se porter à des voies de fait, que quelques hommes de sens, dont l'évêque du Mans et l'abbé de Marmoutier, le repoussassent par force dans une « chambre intérieure » du château. Aucune coutume médiévale n'a jamais reconnu au seigneur le droit de « brûler » son culvert, non plus que son serf, ni même de spolier l'un ou l'autre de sa tenure, sans forme de procès. En fait, aucun bûcher ne fut allumé, aucune confiscation n'eut lieu. Tout se termina par un accord, d'ailleurs assez onéreux pour Guérin ; il accepta d'aumôner aux moines le terrain qu'ils désiraient et, moyennant cette concession et un cadeau à Joel lui-même, obtint de ce dernier un affranchissement définitif[3]. Des

1. Par exemple, P. Marchegay, *Chartes poitevines de Saint-Florent*, n° VIII, abbatiat de Ferri (1er septembre 1022-28 septembre 1055) ; le chevalier *Gerorius* donne son culvert Frezuld « ita ut... tam ipse collibertus, Fredaldus scilicet, quam omnis fructus ex eo genitus vel adhuc generandus ipsius Sancti Florentii atque monachorum ejus ditioni sese subjectos esse recognoscant ».

2. *Cartulaire de l'abbaye du Ronceray*, dans P. Marchegay, *Archives d'Anjou*, t. III, n° XXXVIII : « Dicebat vero idem Fulco Normannus avum suum Rogerium Vetulum eorumdem collibertorum patres, hoc est Frogerium et Actardum, duos scilicet fratres, ex dono Fulconis Antiqui comitis tenuisse et ideo sobolem eorum sibi jure pertinere » (1062 ou 1063 ; les éléments de la date contradictoires).

3. Texte dans Martène, *Preuves* de l'*Histoire de Marmoutier*, Bibl. nat., lat. 12880, fol. 257, et

Digitized by Google

mauvaises paroles prononcées par le seigneur de Mayenne dans le feu de la colère, on doit surtout retenir que le mot de culvert, aussi bien que celui de serf, évoquait à l'esprit d'un homme du XIe siècle l'idée d'une dépendance extrêmement rigoureuse, thème propice aux exagérations d'un tempérament passionné.

Lorsqu'un seigneur vend ou donne une terre, on le voit souvent céder en même temps les serfs ou les culverts qui y vivent. Mais il n'y a rien là de caractéristique. On en faisait de même à l'occasion pour les tenanciers libres[1], voire pour les vassaux[2] : simple façon de noter la cession des droits seigneuriaux, quelle qu'en fût la nature, sur ces hommes. Au surplus, qu'eût valu la terre sans les bras? D'autre part, il arrive qu'un seigneur aliène un serf ou un culvert « avec tous ses biens[3] » ; s'il s'agit d'un bien-fonds, cette formule indique l'aliénation des droits sur la tenure ; qu'il s'agisse de meubles ou d'immeubles, elle a pour principal objet de spécifier la renonciation de l'ancien seigneur à toute prétention sur l'héritage, renonciation qui va de soi, mais va encore mieux en le disant. Ces tours de langage, et d'autres analogues, ont quelquefois été retenus comme prouvant l'existence soit d'une « servitude de la glèbe » analogue au colonat antique, soit d'une sorte d'esclavage, à

éd. fautive dans Guyard de La Fosse, *Histoire des seigneurs de Mayenne*, Pr., p. VII. Pour la date, ci-dessus, p. 4, n. 7. La phrase : « Iratus graviter contra eum, dixi quod meus colibertus erat et poteram eum vendere vel ardere et terram suam cuicumque vellem dare tanquam terram coliberti mei », a été reproduite dans le Du Cange, au mot *Colliberti*. L'affranchissement fut le résultat de transactions compliquées. Un *vir prudens*, qui s'était entremis pour l'obtenir, Chotard de Mayenne, donna à Joel un palefroi blanc dont autrefois, à Dijon, le duc de Bourgogne lui avait fait cadeau ; il rendit en outre une coupe que Joel, qui la tenait du roi Henri Ier d'Angleterre, lui avait précédemment remise à titre de gage, contre un prêt. Guérin dédommagea Chotard en lui cédant un pré, qu'il avait, lui aussi, reçu à titre de gage (peut-être de Joel lui-même) en échange du prêt de 300 sous. Visiblement Joel, en bon chevalier, préférait chevaux et vaisselle à la terre ; et il était endetté. — La transcription latine du nom du culvert est *Garinus Probus ;* je rends par « Prudhomme ».

1. Exemples : L. de Kersers, *Essai de reconstitution du Cartulaire A de Saint-Sulpice de Bourges*, n° XCIV (1017) : *Berna* donne un alleu « et servos et ancillas, ingenuos et ingenuas » ; *Ibid.*, n° XCVI : *Isitia* donne la moitié du même alleu « et liberos ingenuasque servos et ancillas huc illucque diffusos » ; R. de Lespinasse, *Cartulaire du prieuré de La Charité-sur-Loire*, n° XXIX (1089-1108 ; cf. le n° XXXII) : vente de deux terres « et servos et ancillas et liberos ». Les exemples analogues, pour l'époque franque, sont bien connus. Cf. pour l'Italie P. Vaccari, *Ricerche di storia giuridica ;* I : *Il colonatoRomano et l'invasione longobarda*, p. 5-6.

2. J. Petot, *L'hommage servile*, dans *Revue historique du droit*, 1927, p. 68, n. 1.

3. Exemple, pour une culverte : Livre noir de Saint-Florent de Saumur, Bibl. nat., nouv. acq. lat. 1930, fol. 134 : le chevalier Geoffroi le Fort vend « collibertam quandam nomine Richildem et omnes res ejus totamque substantiam ».

Digitized by Google

cause de ces ventes ou dons d' « hommes ». En vérité, ils n'étaient pas propres aux personnes de condition servile ; ils exprimaient tout uniment, en termes concrets, des réalités fort simples. Je ne m'y suis arrêté une minute qu'en raison des méprises auxquelles ils ont parfois donné lieu et qu'il convenait de prévenir.

Le serf, d'une façon générale, devait, de sa personne, obéissance à son seigneur ; cette notion un peu vague et par là même susceptible de bien des applications, ne donnait-elle pas au seigneur la faculté, s'il le désirait, de retenir ses serfs, bon gré mal gré, sur sa terre? Tout le monde ne le pensait pas. On n'a pas assez remarqué qu'aucune des définitions anciennes que la jurisprudence ou les chartes, jusqu'au XIIIe siècle inclusivement, ont données du servage, ne fait mention de l'obligation de résidence. Pourtant certains seigneurs se croyaient en droit de l'exiger et s'efforçaient d'agir en conséquence. La même conception s'appliquait parfois aux culverts. Entre 1060 et 1064, les moines de la Trinité de Vendôme, sur les terres desquels des culverts appartenant à d'autres seigneurs étaient venus s'établir, se vantent d'avoir voulu les chasser, « afin que les constructions élevées par eux n'attirent pas sur nous les mauvaises entreprises et représailles de leurs seigneurs ». Il est vrai que le comte Foulque l'Oison, voué des moines, fut moins scrupuleux ; il força les culverts à rester et à bâtir des maisons : uniquement pour nous être désagréable, disaient les moines ; en réalité, on n'en saurait douter, afin de ne pas perdre les profits qu'un baron avisé pouvait attendre d'une ville neuve[1]. Nous touchons ici du doigt la raison fondamentale qui rendait au XIe siècle l' « attache à la glèbe » irréalisable, et par conséquent, dans un droit à peu près privé de doctrine et tout de pratique, inconcevable : l'absence d'une autorité centrale capable d'imposer ses volontés à tous les seigneurs, comme l'État du Bas-Empire imposait les siennes aux divers *domini fundorum*. Pour passer d'une seigneurie dans une autre, il suffisait à l'ordinaire de franchir un chemin, un ruisseau, une limite de champ, parfois une ligne purement idéale. Une fois le pas sauté, qui pouvait vous rattraper? Restait, il est vrai, pour le seigneur lésé la ressource de confisquer, par un acte plus ou moins arbitraire, la tenure du fugitif. Piètre remède : la terre alors n'était point rare ; la main-d'œuvre, au contraire, n'abon-

1. Ch. Métais, *Cartulaire de l'abbaye... de la Trinité de Vendôme*, t. I, n° CLXXIII (1060-1064) : « Aliorum collibertos, quos de terra nostra effugavimus, ne nobis de eorum aedificiis malum aut poena contra ipsorum dominos surgat, ille, nolentibus nobis, ibi esse et aedificare compellit, nec ob aliud aliquod nisi ut nobis semper adversetur in omnibus. »

Digitized by Google

dait point. Le paysan dépossédé ne risquait guère de manquer à trouver chez un nouveau seigneur une exploitation nouvelle ; le comte Foulque avait plus d'un émule. Mais la tenure abandonnée risquait fort de demeurer en friche[1].

Ordinairement, les efforts des seigneurs tendaient beaucoup moins à empêcher leurs serfs de partir qu'à maintenir sur eux, une fois partis, l'intégralité de leurs droits. Selon toute apparence, ce n'était pas beaucoup plus facile. Il y eut de bonne heure des serfs « forains ». De même pour les culverts. Vers la fin du XI^e^ siècle, la vicomtesse de Tulle Ermengart possédait plusieurs hommes de cette condition qui habitaient sur la terre de Saint-Pierre d'Uzerche. Elle finit par les donner aux moines de Saint-Pierre ; on peut croire que cette générosité ne fut pas de celles qui lui coûtèrent le plus : pratiquement, que réussissait-elle à tirer d'eux[2] ?

La servitude touchait l'homme, non le sol. Comme tenanciers, le serf ou le culvert se confondaient avec l'ensemble des paysans — des « hôtes » — de la terre seigneuriale sur laquelle ils possédaient des maisons ou des champs ; leurs biens étaient soumis aux mêmes redevances foncières que ceux de leurs voisins et, comme eux, ne pouvaient être transmis, en cas de mutation, que par la main du seigneur ou de son représentant ; la coutume locale protégeait leurs possessions, comme celles des autres hôtes, et les avait rendues en pratique héréditaires, avec cette seule différence, au désavantage des serfs et des culverts, que, comme nous le verrons plus loin, leur seigneur de corps, qui n'était pas forcément le même que celui dont dépendait leur tenure, figurait éventuellement parmi leurs héritiers. Cette forme des droits réels était celle qu'on devait généralement, dès le XII^e^ siècle au plus tard, connaître sous le nom de censive ou tenure en villainage ; elle n'était spéciale à aucune classe d'hommes ; elle s'ouvrait au libre comme au non-libre, à l'occasion même aux chevaliers et aux communautés religieuses. Elle n'était d'ailleurs point la seule qui fût accessible aux culverts. A dire vrai, je ne connais point parmi eux d'exemples d'alleutiers[3]. Mais comme rien n'empêchait qu'ils ne s'élevassent au rang de sergents — fonctionnaires seigneuriaux ou artisans — il arrivait qu'ils

1. Une notice du *Liber de servis Majoris Monasterii*, n° LXV, met en scène un culvert fugitif qui se fit berger des moines ; ceux-ci, d'ailleurs, finirent par l'acheter à son seigneur ; on reprochait à cet homme de s'être soustrait à la servitude plutôt que d'être parti.

2. J.-B. Champeval, *Cartulaire de l'abbaye d'Uzerche*, n° 1007 (1097-1108) ; cf. n° 481.

3. Pour les serfs, j'ai rassemblé quelques exemples et discuté la question, *Revue historique du droit*, 1928, p. 60-63.

Digitized by Google

se trouvaient posséder des tenures grevées non d'une redevance, mais d'un service, en d'autres termes des fiefs[1]. Cependant, cette stricte séparation entre la condition de la terre et celle de l'homme n'eût pu se maintenir, dans tous les cas, sans entraîner parfois pour les seigneurs de graves inconvénients. Vers la fin du XIe siècle vivait un culvert de Saint-Aubin d'Angers, nommé Geoffroi, qui était prévôt des moines[2]. D'un mariage qu'il contracta avec une culverte qui appartenait pour partie au comte d'Anjou et pour partie à Robert le Bourguignon, il n'eut que trois filles. Les deux plus jeunes furent attribuées au comte et à Robert, qui les affranchirent ; elles se marièrent et eurent chacune un fils. Puis Geoffroi mourut, ne laissant d'autres héritiers que les deux petits-fils issus de ses filles cadettes. Celui d'entre eux qui avait pour mère la plus âgée des deux sœurs, Simon, réclama en premier lieu les biens qui avaient formé le « fief » de son grand-père. Lorsque, pour les raisons que l'on va voir, il eut renoncé à cette prétention, son cousin Maurice à son tour se présenta, revendiquant non plus seulement le « fief » de la prévôté, mais aussi l'exercice de la dignité prévôtale elle-même. Les moines avaient reconnu en principe le droit du premier héritier. Au second ils opposèrent un refus, fondé sur deux motifs. D'abord la prescription : sa demande était venue trop tard. Puis une raison d'ordre plus générale, par l'affranchissement : selon eux, les filles de Geoffroi avaient perdu tout droit à l'héritage paternel[3]. Cette règle, si elle avait été généralement observée, eût été extrêmement favorable aux intérêts seigneuriaux ; vers le même temps, les religieux de Marmoutier s'attachaient à l'imposer à leurs serfs[4] ; plus tard, au XIIIe siècle surtout, elle fournira aux actes de manumission une de leurs clauses classiques. Au moment où nous sommes elle n'était pas encore de droit commun. La cour d'Hubert de Champagne, seigneur

1. Je compte revenir ailleurs, notamment dans l'article sur la ministérialité mentionné ci-dessus, p. 1, n. 1, sur cette définition du fief. Outre l'exemple du fief du prévôt Geoffroi cité ci-dessous dans le texte, on trouve à Mayenne Guérin le Prudhomme en possession d'un *casamentum* (chasement), mot qui est en général pris pour synonyme de fief (ci-dessous, p. 32, n. 2).

2. Ce qui suit, d'après une notice publiée par B. de Broussillon, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers*, t. II, n° CCCCXXX (30 novembre 1113).

3. L'argument tiré de la prescription est expressément donné par la notice comme ayant servi de fondement au jugement de la cour des moines rejetant la requête de Maurice. L'autre ressort de la façon dont est présenté plus haut, dans le même texte (p. 38), l'affranchissement des deux filles du prévôt : « Libere facte ac per hoc a rebus patris sui Godefredi funditus separate. »

4. E. Mabille, *Cartulaire de Marmoutier pour le Dunois*, n° XVII ; *Liber de servis*, n° LXXVI.

Digitized by Google

de Maurice, devant laquelle, après une sorte de guerre privée, le procès fut finalement porté, ne l'admit point, non plus que le premier argument. Maurice fut déclaré légitime héritier, non de l'office, il est vrai, mais des terres. Toutefois, le jugement réserva une question : celle de savoir si le demandeur, entrant en possession de la succession de son grand-père, ne devait pas, en même temps et par là même, s'avouer culvert des moines. Pouvait-on, en effet, souffrir que des biens, jadis possédés par une famille culvertile, passassent entre les mains d'hommes libres? Quelle que fût leur nature, un pareil changement eût été gravement préjudiciable pour le seigneur, qui perdait ainsi ses droits éventuels à l'héritage. Mais ici il ne s'agissait pas d'une tenure ordinaire : pouvait-on forcer les moines soit à céder le fief de la prévôté sans la fonction que ce fief rémunérait, soit à accepter pour prévôt un homme qui ne dépendait pas d'eux? Ce point n'eut pas lieu d'être jugé. Maurice, craignant d'être contraint au « déshonneur de la servitude », préféra transiger. C'était déjà ce qu'avait fait avant lui, devant la même menace, son cousin Simon. Maurice, d'ailleurs, se fit payer assez cher, par les moines, sa renonciation : particularité qui enlève quelque chose de sa force à la leçon que le moine, rédacteur de la notice, prétendait tirer de cet épisode, dans des termes que voici : « On ne peut être ingénu lorsqu'on possède un fief de culvert[1]. » Une jurisprudence souvent incertaine, des hésitations perpétuelles sur la compétence des différents tribunaux, par-dessus tout la difficulté d'obtenir l'exécution des décisions judiciaires même les plus nettes autrement qu'en composant avec la partie vaincue, donnaient aux coutumes du XI^e^ siècle un caractère extrêmement flou. Du moins saisissons-nous ici bien clairement comment peu à peu s'introduisit la notion de tenure servile. Les seigneurs prirent l'habitude de profiter du droit qui leur était généralement attribué de contrôler les mutations pour refuser leur assentiment à celles qui avaient comme résultat de faire passer la terre d'un serf entre les mains d'un homme d'autre condition[2]. Mais l'évolution qui devait abou-

1. P. 38 : « Quia non poterat esse ingenuus quamdiu fiscum coliberti possideret. » On sait que *fiscus* est une traduction ou une transcription pédante de fief ; les textes du temps en fournissent d'assez nombreux exemples. En tête de l'édition que Marchegay a donnée de cette notice, *Bibl. de l'École des chartes*, 1856, p. 424, on lit les deux phrases que voici : « Non potest quis esse ingenuus quamdiu fiscum colliberti possideret. Si quis fiscum colliberti possedisset, etiam servitutis dedecus indueret. » Je les avais d'abord prises pour une rubrique du temps, et je crois bien n'avoir pas été le seul à le croire. Mais M. Saché, archiviste de Maine-et-Loire, veut bien me faire savoir que l'original (H 51, fol. 3) ne porte rien de tel. Ces mots ont, selon toute apparence, été ajoutés, en guise de titre, par Marchegay lui-même. On ne les trouve d'ailleurs point dans l'édition B. de Broussillon.

2. Le passage de cette pratique à la notion de terre servile apparaît avec une particulière

Digitized by Google

tir à faire de la servitude une notion de droit réel exigea plusieurs siècles. Au XI^e^, il semble bien que les communautés ecclésiastiques ne se montraient rigoureuses, en pareille matière, que lorsque la succession intéressait une de ces familles de sergents — prévôts ou moines — dont l'insoumission, toujours prête à se manifester, risquait de devenir redoutable si, laissant à ces gens-là leur fortune et même leurs charges, on leur permettait de se soustraire à la servitude. Le récit qu'on vient de lire met en scène un lignage de cette sorte ; il est bien remarquable que l'auteur de la notice, posant le principe général qu'on a vu, l'applique non à n'importe quelle tenure, mais au fief, c'est-à-dire à la tenure qui servait de salaire au sergent, comme au vassal. Les déclarations analogues du même temps que j'ai pu rassembler, en ce qui regarde des serfs proprement dits, concernent des maires ou descendants de maires[1]. Ici encore l'abondance des terres cultivables disponibles mit longtemps obstacle aux désirs des seigneurs, en les empêchant de se montrer aussi difficiles qu'ils l'eussent aimé dans le choix de tenanciers. Cet état de choses ne prit guère fin avant les grands défrichements du XII^e^ siècle et de la première moitié du XIII^e^. Mais alors les culverts n'existaient plus. La tenure servile proprement dite n'apparaît pas avant la fin du XIII^e^ siècle au plus tôt. Il n'y eut jamais de tenure culvertile[2].

netteté dans deux textes relatifs à des terres appelées « Huitièmes » (*Octave*), sises près d'Étampes, dans la seigneurie du roi. Le premier — un diplôme de Louis VII, de 1158 (E. Menault, *Morigny*, pièce justif. p. 157) — rapporte que ces terres, qui par coutume étaient réservées aux serfs du roi, ayant été occupées par plusieurs personnes qui n'étaient pas de condition servile (notamment par les moines de Morigny), les officiers royaux les firent saisir. Le second, qui est une charte de coutumes d'Étampes, de 1179, 1^er^ avril au début d'août (*Ordonn.*, t. XI, p. 211 ; cf. Cartellieri, *Philipp-August*, t. I, p. 60, n° 45), déclarant désormais licite à chacun l'achat de ces mêmes terres, ajoute « nec ob hoc emptor servus noster efficiatur ». En fait, en 1158, il ne semble pas que la liberté des détenteurs eût été menacée ; ils avaient simplement été dépossédés. C'est par erreur que M. Olivier Martin, *Histoire de la coutume de Paris*, t. I, p. 144, n. 1, cite, à côté des textes relatifs aux *Octave*, le n° 167 de J. Depoin, *Chartes de l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs ;* ce dernier document ne fait point mention du servage.

1. C'est le cas des deux actes cités ci-dessus, p. 17, n. 4. Pour le premier, cf. *Cartulaire pour le Dunois*, n^os^ XIII et XV. La notice n° LXXVI du *Liber de servis* renferme une déclaration particulièrement nette : « Otbertus... tenuit quamdam terram... propter quam etiam ipse erat servus Sancti Martini ; » mais cette déclaration n'a pour objet que d'expliquer la nécessité où est la fille du maire Aubert, si elle veut être affranchie, de renoncer à cette terre. Comparer aussi le fait suivant rapporté dans une notice publiée par L. Halphen, *Le comté d'Anjou*, pièce justif. n° 6 (8 août 1011-8 avril 1013) : l'abbé de Saint-Florent de Saumur Ferri marie sa nièce, serve de Saint-Maurice d'Angers, à un serf de Saint-Florent qui, étant chargé de l'administration du village de [Saint-Martin de] la Place, tenait un fief (*casamentum*) des moines ; les deux communautés se partagent les enfants, mais de façon que le fief de maire demeure à ceux des fils qui échoient à Saint-Florent.

2. Une notice du Cartulaire de Saint-Pierre de Vierzon, Bibl. nat., lat. 9865, fol. 24 r°, relate

Digitized by Google

La situation du serf, au regard des droits de justice, était fort différente de celle du tenancier libre. On avait le sentiment que son seul juge naturel était son seigneur propre. Cette conception s'imposait surtout avec force lorsque le procès roulait sur un crime susceptible d'être puni de mort. Ordinairement, les cas de cette espèce — qu'on devait plus tard grouper sous le nom commode de haute justice — étaient réservés aux cours de certains hauts barons. Mais lorsque l'accusé était de condition servile, peu importait que le seigneur à qui il était attaché par le lien de servitude possédât ou non, en droit commun, le privilège de juger de pareilles causes : c'était de toutes façons devant son tribunal que le débat devait être porté ; ainsi, du moins, le voulait l'usage le plus généralement répandu, celui que l'on paraît avoir considéré comme normal et légitime [1]. Le « corps » du serf appartenait à son seigneur : quel autre eût pu disposer de sa vie? Cette règle, théoriquement, était valable, sur quelque terre que vécût le serf ; en tous lieux, la justice de son seigneur particulier — au moins la justice criminelle — le suivait. Le cas du serf n'est d'ailleurs point unique ; des règles analogues s'appliquaient à d'autres groupes de dépendants : vassaux ou même simples domestiques ou sergents. De toutes parts, à l'époque vassalique, le principe personnel traverse le principe territorial. Aux serfs on assimilait, ici encore, les culverts. A Méron, les moines de Saint-Aubin d'Angers ont une terre ; la justice du sang ne leur appartient pas ; elle est aux mains du seigneur de Montreuil-Bellay ; toutefois celui-ci, dit un règlement de la fin du XI^e siècle, « jamais n'aura le sang des hommes de la mesnie de Saint-Aubin ou de ses culverts » [2]. Sur les terres de Saint-Florent de Saumur le prévôt du comte d'Anjou, tantôt seul, tantôt en collaboration avec le prévôt des moines, exerce divers droits de justice, « exception faite », prescrit en 1062 le comte Geoffroi le Barbu, « des serfs ou des culverts des religieux, qui en

comment du temps de l'abbé Humbauld (1082 environ-1095 environ) Eude des Champs donna à Saint-Pierre trois culverts avec leur postérité née ou à naître : « Cum *terra colibertina*, casa, casualibus videlicet duobus et nemusculis circumpositis et pratis et terra culta et inculta que omnia ipsi possident » (cf. également le rappel de cette donation dans une autre notice, fol. 25 v°). Je ne crois pas qu'il faille donner à l'adjectif *colibertina* aucun sens juridique précis ; c'est la terre des culverts.

1. Cf. Marc Bloch, *Rois et serfs*, p. 22, n. 2.

2. Bertrand de Broussillon, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers*, n° CCXXI (1080-1082), p. 265 : « Sanguinem de hominibus familie Sancti Albini et de colibertis ejus nunquam habebit dominus castelli Mosterioli. » Je ne sais si *familia* désigne ici l'ensemble des serfs ou le groupe des sergents. Le mot a cette seconde signification, clairement expliquée, dans un jugement d'Eude de Blois, cité ci-dessous, p. 21, n. 1, qui se rapporte à un règlement de même nature.

Digitized by Google

quelque cause que ce soit auront à répondre devant le prieur ou l'abbé[1] ». Mêmes dispositions relativement au duel judiciaire, lié, par une association d'idées naturelle, à la justice du sang. A La Chapelle-Anguillon, en Berry, deux seigneurs, Humbaud et Gilles, d'une part, les moines de Saint-Sulpice de Bourges, de l'autre, tiennent, en général, pour les duels, plaid commun ; mais le plaideur qui demande la bataille est-il serf, culvert ou sergent de l'un des coparceniers? celui-là les juge seul[2].

Chaque année, le serf devait à son seigneur le chevage. C'était une redevance fixe, ordinairement en argent, qui pesait sur toute tête serve. Sa valeur en elle-même était assez faible ; les seigneurs, néanmoins, avaient le plus grand intérêt à en exiger régulièrement le versement, qui les protégeait contre toute prescription de leurs droits. La payer, c'était par là même avouer son état. Un homme se reconnaissait-il pour serf d'un saint, soit qu'il aliénât lui-même sa liberté, soit que, après de longues contestations, il acceptât enfin de confesser sa servitude héréditaire? Il se présentait devant les mandataires de son maître avec, sur la tête, les deniers du chevage, ou bien il venait les poser sur l'autel. « Martin », dit une notice vendômoise, au sujet d'un personnage qui venait ainsi de se faire serf, « a mis sur l'autel la charte [par laquelle il se donnait lui-même] et a en même temps, à titre de témoignage, accompli l'offrande des quatre deniers, *ce qui exprime la condition servile*[3] ». Or, cette charge, caractéristique entre toutes — *pensum servi-*

1. Livre noir de Saint-Florent, Bibl. nat., nouv. acq. lat. 1930, fol. 97 (1062, règne de Philippe Ier) : « Excipiuntur vero servi et colliberti eorum qui tantum a priore monasterii sive abbate de quacunque re justificabuntur. » La convention conclue, du temps du comte Eude [de Blois] et de l'abbé Robert (995 ou 998-août 1011), entre le même monastère et un certain Gédouin (*Ibid.*, fol. 27 v°), est un peu différente. Gédouin et les moines tiendront plaid commun pour les cas de larcin, rapt, arson, meurtre, assaut, lorsque l'attentat aura été commis : 1° par des « hommes » [libres?] de la seigneurie de Saint-Florent sur des hommes d'autres seigneuries ; 2° par des culverts de Saint-Florent soit sur des hommes d'autre condition de la même seigneurie, soit sur des hommes, quelle que soit leur condition, dépendant d'autres seigneurs ; mais, si le crime s'est produit à l'intérieur d'un des deux groupes, Gédouin n'aura rien à prétendre sur le jugement. Tel est également l'esprit d'une décision de la cour d'Eude de Blois, comme comte de Tours, rendue entre 1015 et 1023 (L. Lex, *Eudes, comte de Blois*, p. 143, n° XIII). En cas de rapt, arson, [rupture du] ban et larcin, le voyer Tiais, qui, en règle générale, a la justice de ces faits sur une terre de Marmoutier, cesse, par exception, de l'exercer sur les culverts des moines si l'action se déroule entre hommes de cette condition, mais il la conserve lorsqu'un homme libre est partie au procès. Seule la *familia*, composée des ingénus ou culverts qui sont chargés des *ministeria* des religieux et reçoivent d'eux vivres et vêtements, échappe absolument au voyer.

2. L. de Kersers, *Essai de reconstitution du Cartulaire A de Saint-Sulpice de Bourges*, n° LXXII (juillet 1064).

3. Ch. Métais, *Cartulaire de l'abbaye... de la Trinité de Vendôme*, t. I, n° CCII (« avant

Digitized by Google

tutis[1] — le culvert, aussi bien que le serf, y était soumis. Eude, fils de Bernier Bruneau, raconte une notice du cartulaire de la cathédrale d'Angers, après avoir longtemps nié sa condition « en présence de l'évêque Renaud le jeune, a confessé qu'il était culvert de Saint-Maurice et en signe de cet aveu a mis quatre deniers dans les mains de l'évêque[2] ». Quatre deniers, c'était le taux classique du chevage servile, du chevage culvertile aussi. Mais, pour l'une comme l'autre classe, il arrivait qu'un chiffre différent fût fixé par la coutume. Les culverts de Saint-Cyr de Nevers, ou du moins certains d'entre eux, ne payaient que trois oboles[3]. Peu importe : c'était toujours la même redevance, quasiment symbolique. Le culvert, comme le serf, méritait le nom d' « homme de chef »[4].

Les seigneurs, le plus souvent, n'intervenaient pas dans les mariages contractés par leurs serfs ou serves à l'intérieur de la famille servile. Seul le *formariage*, toujours susceptible de leur porter de graves préjudices, était soumis à leur assentiment ; on appelait ainsi l'union d'une personne de condition servile soit avec un conjoint de rang plus élevé, soit avec un conjoint appartenant à la même classe, mais sujet d'un autre maître. Une obligation semblable s'imposait au culvert. Elle est expressément mentionnée, par une notice venant de Saint-Michel de Beauvais, parmi les charges auxquelles une famille culvertile chercha, en vain, à se soustraire[5]. Un jour, un serf de l'abbaye de la Trinité de

1070 ») : « Martinus idem superposuit altari hanc cartam, oblatis in testimonio IV^{or} denariis, quod servilis est conditionis. » Il y avait d'autres formes de l'aveu servile : une cérémonie se rattachant au symbolisme de la corde ; peut-être en certains cas exceptionnels un véritable hommage de bouche et de main ; cf. Petot, *L'hommage servile* (*Rev. historique du droit*, 1927).

1. J'emprunte cette expression à quatre notices, relatives à des culverts, du Livre noir de Saint-Florent de Saumur, Bibl. nat., nouv. acq. lat. 1930, fol. 22, 127 v°, 130 v°, 132 v°. Cf. P. Marchegay, *Chartes poitevines de Saint-Florent*, n° VIII.

2. Urseau, *Cartulaire noir de la cathédrale d'Angers*, n° LXXXIII (1103-1110) : « In conspectu Rainaldi episcopi junioris se colibertum sancti Mauricii esse professus est et quatuor denarios in signum professionis in manu episcopi posuit. » Cf. aussi, comme tout particulièrement caractéristique, une notice du XI^{e} siècle relative à la famille de Gibert, maire de Saint-Michel-de-Beauvais à Marisel : Guérard, *Polyptyque d'Irminon*, App. n° XXXVIII, et V. Leblond, dans *Mém. Soc. Acad. de l'Oise*, t. XXIV (1), p. 11.

3. R. de Lespinasse, *Cartulaire de Saint-Cyr de Nevers*, n° 83.

4. *Homo de capite* sert de synonyme à *collibertus* dans plusieurs documents : voy. notamment B. de Broussillon, *Cartulaire de... Saint-Aubin d'Angers*, t. II, n° CCCCXXX ; l'acte relatif au chevalier Alon, ci-dessus, p. 8, n. 3 ; la notice beauvaisienne, p. 4, n. 1. Une formule orléanaise, conservée par six mss. (cf. ci-dessous, p. 39, n. 2), concerne l'affranchissement d'un homme (parfois appelé *servum*) de tout *debito collibertatis servicii* ou *colibertilis servicii* ; un des mss. — établi entre 1251 et 1270 — lui donne pour titre *De quitatione cavagii* (L. Wahrmund, *Quellen zur Geschichte des römisch-kanonischen Processes*, t. I, 3, p. 62, c. CCVIII).

5. Guérard, *Polyptyque d'Irminon*, App. n° XXXVIII, et V. Leblond, dans *Mém. Soc. Acad.*

Digitized by Google

Vendôme épousa la culverte d'un seigneur nommé Fromond Turpin, à l'insu de celui-ci. La chose se découvrit. Fromond se plaignit. Comme il était pieux, il finit par offrir aux moines la culverte et, dit le texte, accepta de « pardonner la faute »[1]. Un culvert de Saint-Maurice d'Angers avait donné sa fille à un homme libre, la faisant elle-même passer pour libre. Les chanoines entamèrent un procès. Le mari prit peur et répudia sa femme[2].

En quelles circonstances le seigneur héritait-il de son serf? La coutume qui triompha à cet égard au XIII^e siècle, dans la plus grande partie de la France du Nord et du Centre, et que l'on désignait alors couramment sous les noms de *mainmorte* ou *mortaille*, est bien connue[3]. Les modalités d'application peuvent varier selon les lieux ; le principe général s'impose partout. Le serf n'a d'autres héritiers, parmi les membres de sa famille, que ses descendants vivant avec lui en communauté, ou, à la rigueur, selon certaines coutumes plus larges, ses frères, sous la même

de l'Oise, t. XXIV (1), p. 11. Le mot de *coliberta* n'est prononcé qu'au sujet d'une des femmes de cette famille ; pour les autres, il est simplement question des charges qui pèsent sur eux : chevage, formariage (sans le nom), mainmorte. On ne saurait douter qu'ils fussent tous de la même condition.

1. Ch. Métais, *Cartulaire de l'abbaye... de la Trinité de Vendôme*, t. II, n° CCCXXII (1066-1085) ; les moines obtinrent « quatinus loco isto concederet ancillam et servo indulgeret culpam ».

2. Urseau, *Cartulaire noir de la cathédrale d'Angers*, n° LXXXIII (1103-1110). Si l'on en croit un acte de Philippe I^er, rédigé évidemment sous l'inspiration des moines de Saint-Benoît-sur-Loire (*Recueil*, n° 147), ce monastère aurait joui, selon la coutume du Gâtinais, d'un privilège singulier : lorsqu'une de ses « femmes » épousait un homme — en l'espèce un culvert — d'un autre seigneur, celui-ci perdait tout droit sur les enfants issus de cette union. Mais comme, dans le cas visé par l'acte, l'assentiment du seigneur intéressé dut être acheté par un versement de 40 sous, il est permis de penser que la force impérative de cet usage n'était pas généralement reconnue. Les moines de Saint-Florent de Saumur élevaient, arguant eux aussi de la « coutume du pays », une prétention analogue en ce qui touchait leurs serfs et ne paraissent pas avoir eu plus de succès (L. Halphen, *Le comté d'Anjou*, pièce justif. n° 6, 8 août 1011-8 avril 1013). Entre 1032 et 1060, Archembaud II de Bourbon et le prieuré de Saint-Léopoldin conclurent un accord réglant les intermariages de leurs serfs et culverts : L. de Kersers, *Essai de reconstitution du Cartulaire A de Saint-Sulpice de Bourges*, n° CXXV (cf. M. Fazy, *Catalogue des actes concernant l'histoire du Bourbonnais*, n° 114).

3. Nombreuses définitions dans la jurisprudence et les chartes à partir du XIII^e siècle : cf. *Rois et serfs*, p. 30 et suiv. ; *Les transformations du servage*, p. 63 ; F. Autorde, *Le servage dans la Marche*, dans *Mém. de la Soc. des sciences naturelles de la Creuse*, 2^e série, t. II (1891-1892). Parmi les coutumiers, je citerai comme particulièrement caractéristique l'*Ancien coutumier de Champagne*, c. LX ; parmi les textes diplomatiques inédits, deux chartes de Saint-Germain-des-Prés de juin 1225 (Arch. nat., L 806, n° 48) et de juin 1251 (L 809, n° 50). Dans les documents de la région parisienne, au XIII^e siècle, on voit quelquefois des serfs affranchis renoncer à la succession de leurs « consanguins » demeurés dans le servage (par exemple, manumission générale d'Orly, mai 1263 : Guérard, *Cartulaire de Notre-Dame de Paris*, t. II, p. 5) : renonciation à une part dans des communautés familiales? précaution née de l'incertitude du droit ou du goût des notaires pour les renonciations même les plus inutiles? On ne sait.

Digitized by Google

condition. En dehors de ces cas, où à vrai dire on assiste moins à l'ouverture d'une succession qu'à la perpétuation d'une communauté, le seigneur vient à héritage. Cette institution de la mainmorte est sans doute la plus caractéristique du servage français. En Angleterre, en Allemagne, en France même dans le Nord, l'évolution s'opéra dans un sens bien différent. Le seigneur français, qui a rarement l'occasion d'exercer son droit, saisit, lorsque l'occasion se présente, la fortune tout entière ; au contraire, son égal allemand, anglais, hennuyer, flamand, artésien même perçoit, chaque fois qu'un serf meurt, une part de la succession, mais — exception faite en Allemagne de certaines familles serviles, en assez petit nombre, semble-t-il, soumises soit à la confiscation totale, soit du moins à des charges successorales très lourdes (les *Vollschuldigen*[1]) — il n'en recueille qu'une part assez faible ; elle se réduit soit, comme à Saint-Vaast d'Arras[2], à une petite somme d'argent, soit, plus souvent, à la meilleure tête de bétail ou au meilleur des meubles (*Besthaupt*, *Kurmede, heriot*, meilleur catel[3]). Dans la France du XI^e^ siècle — Nord excepté — où en était-on? En ce qui regarde les culverts, trois points apparaissent hors de doute. Leur héritage était, en certains cas, frappé au profit du seigneur d'un droit qu'une notice beauvaisienne, dès ce siècle, appelle « mainmorte[4] » ; c'est un des plus anciens exemples du mot, le plus ancien peut-être. — Le droit seigneurial était, en règle générale, primé par celui des descendants : plusieurs documents parlent de l '« héritage » du culvert[5] ; une notice du *Cartulaire de Noyers* montre un culvert donné avec son « frerage » (*omnem fraternitatem suam quae ei eveniebat*), c'est-à-dire sa

1. Bons exemples dans K. Weimann, *Die Ministerialität im späteren Mittelalter*, p. 24.

2. Guimann, *Cartulaire de Saint-Vaast d'Arras*, éd. Van Drival, p. 178, 258, 362 (sous le nom de mainmorte).

3. Çà et là on peut bien rencontrer en pays germanique l'ébauche de règles analogues à celles de la mainmorte française : voir, par exemple, B. Poll, *Das Heimfallsrecht auf den Grundherrschaften Oesterreichs*, p. 28. Mais l'institution n'y atteignit jamais son plein développement.

4. Guérard, *Polyptyque*, App. n° XXXVIII, et V. Leblond, dans *Mém. Soc. Acad. de l'Oise*, t. XXIV (1), p. 11 ; cf. ci-dessus, p. 4, n. 1. On croit rêver lorsqu'on lit, sous la plume de M. Boissonnade, *Le travail dans l'Europe chrétienne au Moyen Age*, p. 170 : « Les *colliberts*... dont la famille ne peut être dispersée et qui furent probablement dispensés des droits de formariage et de mainmorte. »

5. B. de Broussillon, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers*, t. I, n° CLXXXIII (1000-1027) : une dame, appelée Alsent, donne à Saint-Aubin une culverte ; mais celle-ci devra abandonner à la donatrice « omnia quae ei pater suus de ipsa hereditate dederat, id est terram, aquas, medietatem domui suae » (remarquer l'usage de la dot, corrélatif du droit à la succession); L. Rédet, *Cartulaire... de Saint-Nicolas de Poitiers*, n° I (vers 1050), p. 6 : « Unum colibertum cum ipsa sua hereditate ; » Livre noir de Saint-Florent de Saumur, Bibl. nat.,

Digitized by Google

part à échoir, en concurrence avec ses frères, dans la succession paternelle[1]. — Le droit du seigneur primait normalement celui des collatéraux[2]. — C'est également ce que l'on entrevoit assez nettement, vers le même temps, pour les serfs[3]. Exigeait-on, en outre, que les descendants d'un culvert, pour être habiles à succéder, eussent vécu « à feu et à pot » avec le défunt? L'exemple des héritiers du prévôt Geoffroi, qui a été commenté plus haut, semble bien prouver que non. Il est fort probable que, pour les serfs non plus, cette règle restrictive ne s'était pas encore introduite. On imagine quelquefois l'histoire des successions serviles comme une belle courbe régulière : d'abord le seigneur prend tout, puis une part seulement, puis — mais à condition qu'il y ait des descendants et que ceux-ci aient fait communauté avec le *de cujus* — plus rien. C'est croire trop fermement à la continuité du « progrès », ou mieux c'est méconnaître les réalités économiques. Le système de la seigneurie était fondé presque tout entier sur les tenures, grevées de rede-

nouv. acq. lat. 1930, fol. 38 v° (abbatiat de Ferri, 1er septembre 1022-28 septembre 1055) : « hereditatem duorum colibertorum ; » C. Chevalier, *Cartulaire... de Noyers*, n° CCCXI : don de trois culverts, chacun avec leur *hereditas*.

1. N° CCIII. Le sens des mots frerage, *freresche*, etc., est bien connu ; voy. notamment la *Diss.* III de Du Cange.

2. Une notice du 29 novembre 1096, publiée par Urseau, *Cartulaire noir de la cathédrale d'Angers*, n° LXVIII, concerne l'héritage de deux culverts de l'évêque d'Angers, dont celui-ci avait cédé la succession aux chanoines ; malheureusement, à l'exception de la rubrique latine, ce texte n'est plus connu que par une mauvaise traduction du XVIIIe siècle. La succession fut réclamée par deux collatéraux (« parents », dit le traducteur) ; le chapitre la garda, mais, selon les mœurs du temps, fut contraint d'acheter le désintéressement de ses adversaires. L'absence de toute justice régulière enlevait au droit toute fixité ; les règles étaient reconnues en principe, mais, faute d'autorité capable de les faire respecter, s'appliquaient rarement à la rigueur.

3. Voici les règles de la succession servile, au XIe siècle, telles qu'elles se dégagent des documents en provenance de Marmoutier ou des abbayes voisines : 1° Les enfants viennent à héritage (notamment *Liber de servis*, App. n° XXIV, et une curieuse notice du *Cartulaire de Noyers*, n° CCCL, où l'on voit un serf, nourri d'abord par les moines comme palefrenier, puis, une fois adulte, pourvu à vie d'une petite terre comme salaire de son office, recevoir, au moment de son mariage, sa tenure *in perpetuam hereditatem* ; cf. aussi sur l'emploi dans les textes berrichons de même époque du mot *heres* pour désigner le tenancier, libre ou serf, les justes remarques de E. Chénon, *Histoire et coutumes du prieuré de La Chapelle-Aude*, p. 16. — 2° Le frère est exclu ; mais les moines lui accordent volontiers, s'ils mettent en vente la succession, un droit de préemption (*Liber de servis*, App. n° XL). — 3° Le serf, même s'il a des enfants, peut disposer, en faveur du monastère, son seigneur, à titre de pieuse libéralité, d'une partie — dont le taux n'est pas indiqué — de sa propre succession (*Ibid.*, App. n° XXI). Cette dernière règle semble aussi s'être appliquée au culvert ; c'est ainsi, sans doute, qu'il faut expliquer une notice du Livre noir de Saint-Florent (Bibl. nat., nouv. acq. lat. 1930, fol. 137 v°), où le culvert Létard, qui a fils et filles, promet de donner à Saint-Florent « quicquid in fine suo possessurus esset ». Cf. aussi Kersers, *Essai de reconstitution du cartulaire A de Saint-Sulpice de Bourges*, n° LXXII, p. 153.

Digitized by Google

vances et services au profit du seigneur ; l'intérêt bien entendu de ce dernier était de ne jamais laisser s'interrompre la mise en valeur de ces petites exploitations agricoles. Confisquer des champs? Qu'en eût-il fait? Les adjoindre au domaine eût été peu raisonnable : car la culture du domaine, faute d'esclaves et d'un nombre suffisant d'ouvriers agricoles — qu'on n'eût pu nourrir ni payer — étant assurée surtout par les corvées des tenanciers, tout accroissement de sa superficie, au dépens des tenures, risquait de le priver de la main-d'œuvre essentielle à sa prospérité. Vendre les biens saisis? Mais à qui? Il n'y avait guère d'argent dans les campagnes[1]. Le plus sage était de maintenir les enfants du serf ou culvert sur le sol, en leur laissant l'héritage. Seuls les collatéraux étaient écartés, parce que, en droit, selon une vieille conception sur laquelle nous aurons à revenir, le seigneur était conçu comme plus proche qu'eux du mort, et aussi parce que, en fait, étant à l'ordinaire déjà pourvus d'exploitations propres, il n'y aurait guère eu d'avantage à augmenter leurs tenures, peut-être au delà de leur capacité de travail. Plus tard, quand le numéraire se fut répandu et que les friches furent devenues plus rares, un marché de la terre se créa ; nous savons qu'au XIII^e^ siècle les échoites de mainmortes étaient généralement vendues, souvent aux proches du défunt[2]. Les seigneurs, toujours préoccupés d'empêcher que des tenures placées sous leur dépendance ne passassent aux mains de personnes étrangères à la seigneurie — par exemple d'anciens sujets émigrés — firent alors triompher le principe de la succession réservée aux communiers. En conformité avec les mœurs — la force du lien économique familial est attestée, en France, par l'institution du retrait lignager[3], — il assurait la pérennité, sur une même entreprise agricole, du groupe attaché à sa culture[4].

Privé de « liberté », comment le culvert eût-il pu obtenir l'accès aux ordres sacrés? « Qu'aucun serf ou *culvert* désormais ne soit fait clerc, s'il n'a auparavant reçu la liberté de son seigneur, en présence de témoins idoines », prescrivent en 1031 les conciles de Bourges et de

1. Le cas de préemption reconnue au frère, cité à la n. 3 de la p. 25 (*Liber de servis*, App. n° XL, 1095), concerne non une exploitation rurale et des paysans, mais une maison, sise probablement à Tours, et une famille de pêcheurs.

2. *Rois et serfs*, p. 33, et le chapitre sur les collecteurs des mainmortes.

3. Et par d'autres traits encore : cf. Olivier Martin, *Histoire de la coutume de Paris*, t. I, p. 152.

4. Dans la seconde des chartes de Saint-Germain-des-Prés citées ci-dessus, p. 23, n. 3, l'existence d'une composition avec la fille *foris familiata* d'un serf prouve au moins que la définition de la *foris familiatio* n'allait pas sans difficultés.

Digitized by Google

Limoges[1]. Pour l'entrée en religion, le droit canon n'exigeait pas, comme pour l'ordination, l'affranchissement du serf ; il se contentait de l'autorisation du seigneur[2]. La même règle s'appliquait aux culverts. Vers le milieu du XIe siècle, le fils d'un culvert mourut, à Noyers, sous le froc ; la suite de la notice prouve que son seigneur — un laïque — avait vu avec faveur cet acte pieux ; rien n'indique une manumission préalable[3]. Mais le consentement seigneurial était indispensable. Un culvert qui appartenait à la cathédrale du Mans ayant été accueilli, à l'insu des chanoines, dans l'abbaye de Saint-Vincent, le chapitre s'émut et réclama une indemnité[4].

Une voie s'ouvrait pourtant au culvert désireux de se débarrasser de toutes ces entraves : c'était l'affranchissement. Nous possédons un assez grand nombre d'actes de cette sorte relatifs à des culverts ; ils sont de tous points semblables aux chartes de même nature et de même époque touchant des serfs[5]. Aussi bien il existait, dans les formulaires dont se servaient les notaires, des modèles à deux fins, où il suffisait d'effacer dans le corps du texte le mot qui se trouvait hors de propos, *servus* ou *collibertus* selon les cas ; dans le préambule, on laissait volontiers subsister côte à côte l'un et l'autre terme[6]. Quelques recueils anciens — une compilation d'origine orléanaise que nous ont transmise quatre manuscrits[7], une autre, de même provenance, connue par un

1. Hardouin, *Coll. Conciliorum*, t. VI, col. 850, c. IX, et col. 879, D : « Similiter nullus servorum vel collibertorum amodo clericus fiat, nisi prius libertatem de dominis suis habuerit ab idoneis testibus. »

2. *Decretum Gratiani*, Dist. LIV, c. XII.

3. C. Chevalier, *Cartulaire de l'abbaye de Noyers*, n° XV.

4. A. Cauvin, *Chartularium insignis ecclesie Cenomanensis*, n° CXVI, et R. Charles et S. Menjot d'Elbenne, *Cartulaire de Saint-Vincent du Mans*, n° 87. L'acte, portant règlement général des différends entre le chapitre et l'abbaye, enregistre la renonciation des chanoines à cette indemnité. Cf. une affaire tout à fait semblable au sujet d'un serf, Guérard, *Cartulaire de Notre-Dame de Paris*, t. III, p. 356, n° IX.

5. Voy., par exemple, L. Rédet, *Documents pour l'histoire de... Saint-Hilaire de Poitiers*, n°s LXXXIII et XC : deux actes d'affranchissement presque littéralement identiques, le premier pour un serf, le second pour un culvert.

6. Affranchissement de Lambert Fantin par Hugue Mange-Breton ; la première phrase du préambule a été citée plus haut, p. 8, n. 2. On lit ensuite : « Qui autem servus seu colibertus est, si sibi libertatem a domino suo vindicare potest ut ea magis uti velit apostolus monet. Qui vero libertate seculari ab ipso genio fulget et servum aut colibertum sibi subditum habet, magnum pietatis opus et elemosine exercet, si hunc a deprimente conditione liberum reddendo erigat, quatinus in filiorum Dei vera et perpetua libertate connumerari valeat. » Voyez un autre préambule à deux fins : Ch. Métais, *Cartulaire de l'abbaye... de la Trinité de Vendôme*, t. I, n° CLXIX.

7. Bibl. nat., lat. 1093, fol. 72 v° ; 8653, fol. 25 v° ; 15170, fol. 20 ; bibl. de l'Université de Leipzig, 350, fol. 132 v°. Cf. L. Delisle, dans *Annuaire-Bulletin de la Soc. de l'hist. de France*, 1869, p. 142 ; B. Stehle, *Ueber ein Hildesheimer Formelbuch*, Diss. Strasbourg, 1878.

Digitized by Google

seul exemplaire conservé à Donaueschingen[1] — fournissent, il est vrai, des formules spéciales aux culverts ; mais celles-ci ne s'écartent en rien du type ordinaire des manumissions serviles. Qu'il s'agît de culverts ou de serfs, le don de la liberté passait pour une action pieuse. Cette idée a fourni le thème d'innombrables préambules. Elle n'était pas sans force sur les consciences. Lorsque Aldeguer de Jaunac, vers la fin du XI^e siècle, fut mort sous le froc, ses trois frères, héritiers de ses biens, crurent assurer le repos de son âme en affranchissant tous ses culverts[2]. Mais les seigneurs n'étaient pas toujours aussi désintéressés. La bienséance interdisait généralement, dans les chartes de manumission, toute allusion au prix offert ou reçu ; il serait naïf d'en conclure que, en fait, elles fussent uniformément gratuites. Guérin le Prudhomme n'obtint d'être délivré du culvertage qu'en versant d'abord à Gautier de Mayenne une somme assez ronde pour permettre à celui-ci de faire construire, près de la porte du château, une chartre de pierre, puis, un peu plus tard, en dédommageant par une seconde indemnité Joel, son nouveau seigneur[3].

On ne doit point non plus s'imaginer que l'affranchissement au XI^e siècle eût toujours pour objet d'en rendre le bénéficiaire définitivement libre ; il n'avait parfois d'autre raison d'être que de légaliser un changement de servitude. Un seigneur cédait-il un de ses serfs, par vente ou par don? Cette opération produisait un double effet : d'abord la rupture d'une relation personnelle, puis la formation d'une nouvelle relation de même ordre, mais au profit cette fois d'un maître différent. Or, on n'admettait guère que des liens si forts pussent se défaire ou bien se nouer sans actes solennels. On estimait donc généralement nécessaire que l'ancien seigneur marquât l'abandon qu'il faisait de ses droits par un affranchissement régulier. Puis, fréquemment, peut-être toujours, l'affranchi d'un instant, par un aveu conçu selon ces formes sensibles aux yeux qui étaient indispensables à la conscience juridique du temps, se reconnaissait pour serf de son nouveau maître[4]. De là

1. Donaueschinger Fürstliche Bibliothek, ms. 910, fol. 10 v°. Cf. A. Cartellieri, *Ein Donaueschinger Briefsteller*.

2. Cartulaire de Solignac, Bibl. nat., lat. 18363, fol. 17 r° (abbatiat de Robert : 1090 au plus tard-1100 au plus tôt).

3. Cf. p. 13, n. 3 : « Pater meus franchisaverat eum et ob hoc fecit sibi carcerem lapideum juxta portam castri mei situm ».

4. J'avais déjà noté l'existence de cette pratique dans *Rois et serfs*, p. 41-42. Depuis, M. Petit, *Colliberti ou Culverts*, p. 41 et suiv., tout à fait indépendamment de moi, l'a constatée à son tour, appuyant son observation de citations fort précieuses. Cf. aussi Vanderkindere,

Digitized by Google

vient que si souvent les actes de donation ou de vente de serfs, aux époques anciennes, ont été rédigés sur le modèle des manumissions. De même, habituellement, pour les culverts. Voyez, par exemple, la charte par laquelle le châtelain de Saumur, Hugue Mange-Breton, donne, en apparence — en réalité vend, moyennant vingt sous — aux moines de Saint-Florent un de ses culverts. Elle s'ouvre par un long préambule ; évocation de la liberté naturelle et chrétienne, théorie de la servitude née de la *lex fori*, éloge de l'affranchissement « œuvre de piété, œuvre aumônière », ce sont tous les lieux communs qui se lisent en tête de tant de manumissions. Puis le dispositif, où les mêmes poncifs d'ailleurs réapparaissent par place : « Moi donc, Hugue, surnommé Mange-Breton, mû par l'amour de ce salut véritable et de cette vraie liberté, pour le bien de mon âme, des âmes de mes parents et de celle de ma femme Hersent, j'ai délivré un homme nommé Lambert, surnommé Fantin, du joug de culvertise auquel jusqu'ici je le tenais lié et, de mon propre pouvoir et de ma propre seigneurie, je le fais passer sous le pouvoir et la seigneurie des serviteurs de Dieu, l'abbé du monastère de Saint-Florent et ses moines[1] ». Dans cet exemple, toute allusion à l'aveu de servitude manque ; c'est que la charte émane du vendeur dont le rôle s'arrête à l'affranchissement. Mais voici une notice conservée dans le registre sur lequel les religieux de Marmoutier transcrivaient les pièces relatives à leurs serfs ou culverts. Elle commence par rappeler que Hubert, fils d'Avejot, a vendu à Saint-Martin et à ses moines son culvert Pierre Bonardin ; ici c'est le fait même de la vente qui intéresse seul le monastère, soucieux avant tout de se protéger, en conser-

Les tributaires ou serfs d'église, dans *Académie de Belgique. Bull. de la classe des lettres*, 1897, p. 413-414.

1. Le préambule a été cité ci-dessus, p. 8, n. 2, et p. 27, n. 6. Voici la suite : « Ego igitur Hugo nomine, Manduca Britonem dictus cognomine, hujus verę salutis ac libertatis amore, hominem quendam vocabulo Lambertum, cognomento Fantinum, pro salute animę proprię parentumque meorum et uxoris meę Hersendis ab omni colibertatis jugo, quo huc usque ligatum tenui, absolutum facio et a propria potestate et dominio in servorum Dei potestatem et dominium abbatis scilicet cęnobii Sancti Florentii et monachorum jure perpetuo trado, et non nunc solum, verum etiam sobolem omnem per consanguinitatis lineam ab eo processuram similiter habendam concedo. » La mention du prix versé suit, dans le cartulaire, les signes de validation ; elle ne faisait évidemment pas partie de l'acte original. — Un acte d'affranchissement accordé par deux seigneurs à leur culverte Haïlde et conservé dans les archives du prieuré de Lavardin (aujourd'hui arch. du Loir-et-Cher) a été publié successivement dans le *Liber de servis*, App. n° XLIX, et par Ch. Métais, *Cartulaire blésois de Marmoutier*, n° CXXVIII (29 juillet 1108-1125). Le dernier éditeur signale une mention au dos ainsi conçue : « Hec littera facit mentionem de quadam colliberta nobis *donata*. » Mais cette mention, ainsi que veut bien me le faire savoir M. l'archiviste du Loir-et-Cher, ne saurait, d'après les caractères paléographiques, être antérieure au XIV^e^ siècle ; elle est donc de peu d'autorité.

Digitized by Google

vant le souvenir du prix versé, contre toute revendication d'un contractant de mauvaise foi ; peu importe de savoir de quelle façon s'est rompu le lien entre le culvert et son ancien seigneur. En revanche, il est extrêmement utile de se remémorer les formalités qui ont créé ou sanctionné la nouvelle relation de servitude au profit du saint ; c'est pourquoi la notice continue en racontant comment Pierre s'est présenté, quatre deniers posés sur sa tête, « et s'est ainsi offert en service perpétuel à Dieu et à saint Martin[1] ».

Étudiée dans le détail, avec autant de précision que le permettait le mauvais état de nos sources, la condition juridique des culverts nous est apparue de tous points semblable à celle des serfs. Elle ne fournit pas la pierre de touche que nous cherchions. Tentons d'autres chemins.

§ 4. — *Que les culverts ne se distinguaient des serfs ni par leur situation sociale, ni par la qualité de leurs seigneurs.*

Entre 1060 et 1068, un moine de l'abbaye de Maillezais en Aunis, nommé Pierre, entreprit de raconter les origines de sa communauté[2]. La région avoisinante était pays de culvertage. Maillezais même avait reçu, en 1003, du duc d'Aquitaine Guillaume le Grand, quelques culverts[3], dont les descendants, attachés à leur condition héréditaire, existaient vraisemblablement encore au temps de Pierre et paraissent, par leur « indocilité », avoir causé quelques ennuis aux religieux[4]. On les voyait soumis aux mêmes redevances et aux mêmes gênes que les serfs, avec lesquels pourtant ils ne se confondaient point. D'où venait cette différence entre deux classes d'hommes que tout semblait rapprocher? Pierre crut de son devoir de présenter une explication :

« A l'extrémité de l'île dont il s'agit [celle de Maillezais, en réalité presqu'île, ou peut-être tertre émergeant parmi les marécages], sur les bords de la Sèvre, s'élevaient [au temps du duc Guillaume Fièrebrace,

1. *Liber de Servis*, n° XLIII (1053-1064) : « Qui colibertus, ut a Deo vera mereretur libertate donari, semetipsum pro ejus amore Sancto Martino in servum tali pacto tradidit, ut non solum ipse verum etiam omnis ejus posteritas per succedentia secula abbatibus hujus loci et caeteris fratribus servili conditione subjaceat et famuletur. Et ut haec ejus spontanea traditio certior et ab ipso facta appareret, III^{or} denarios, ut est consuetudinis, super caput proprium posuit, et sic se Deo Sanctoque Martino perpetuo serviendum obtulit. » Sur le mot de *servus* employé dans cette notice, cf. ci-dessus, p. 19, n. 2.

2. Cf. L. Halphen, *L'histoire de Maillezais du moine Pierre*, dans *Rev. histor.*, t. XCIX (1908).

3. Arcère, *Histoire de La Rochelle*, t. II, p. 663.

4. Indocilité dont il est bien imprudent de conclure, comme le fait M. Petit, *Colliberti ou Culverts*, p. 11, que ces gens-là étaient « assurément de condition libre ». Ne vit-on pas, au Moyen Age, plus d'une révolte servile?

Digitized by Google

père de Guillaume le Grand] quelques cabanes. Là vivait de pêche une race d'hommes que nos ancêtres appelaient « culverts ». Ce mot en est venu à s'appliquer [aussi] à toute une catégorie de serfs, mais, semble-t-il, par dérivation du nom de nos pêcheurs. Puisque l'occasion se présente, je vais chercher à en pénétrer le sens. *Collibertus*, selon certains, vient de *cultu imbrium* (utilisation des pluies). La race des culverts tient peut-être ce nom du langage populaire, capable à l'occasion de former, en les tirant des choses usuelles, des appellations véridiques : en effet, quand les pluies grossissaient la Sèvre, on voyait nos hommes, quittant leurs demeures parfois éloignées, se hâter vers elle pour pêcher. Quoi qu'il en soit de ce point, une chose ressort des récits qu'on fait de ces gens-là : ils sont coléreux, quasiment impitoyables, cruels, incrédules, indociles, presque étrangers à l'humanité. Une nation venue de l'Aquilon, les Normands... avait coutume de remonter le fleuve, dépouillant et tuant tout ce qu'elle pouvait rencontrer. Les gestes rapportent que, sous son épée, dans un vaste massacre, une grande multitude de culverts fut détruite[1]. »

Le seul intérêt de ce morceau est de nous montrer que le moine de Maillezais n'en savait pas plus long que nous. Le problème qui nous occupe tracassait déjà les esprits curieux au XI^e^ siècle ; ils n'étaient pas en mesure de le résoudre autrement que par l'imagination. Aussi bien ces fantaisies ne déparent-elles pas un opuscule, prétendûment historique, d'où l'histoire exacte n'a à peu près rien à tirer. On s'étonne qu'elles aient jamais pu être prises au sérieux. Pourtant elles ont imposé à certains érudits l'idée que les culverts formaient une classe pauvre, méprisée, peut-être arriérée. A ce titre, en 1847, Francisque

1. *Qualiter fuit constructum Malleacense monasterium*, I, 1 (Migne, *Patrol. lat.*, t. CXLVI, col. 1249-1250 ; j'ai collationné sur le ms. unique, Bibl. nat., lat. 4892, fol. 246) : « In extremis quoque insule unde agitur, supra Separis alveum, quoddam genus hominum piscando queritans victum, nonnulla tuguria confecerat, quod a majoribus collibertorum vocabulum contraxerat. Quod nomen quanquam quedam servorum portio sortita sit, videtur tamen quod in istis conditione aliqua derivatum sit. Unde quoniam adest occasio, ipsius vocabuli perscrutetur interpretatio. Etenim *collibertus* a *cultu imbrium* descendere putatur ab aliquibus. Progenies autem istorum collibertorum hinc forte istud ore vulgi, multa interdum ex usibus rerum vera dicentis, contraxit vocabulum quoniam, ubi inundantia pluviarum Separis excrescere fecisset fluvium, relictis quibus incolebant locis, hinc enim procul habitabant nonnulli, properabant illo causa piscium. Sive ergo sit hoc aut aliut aliquid, hoc unum de illis fertur quod sint et ira leves, et pene inplacabiles, inmites, crudeles, increduli, et indociles et omnis prope modum humanitatis expertes. Aquilonalis certe gens, Normanni videlicet... prephatum flumen quam sepe solita erat introire ac quoscunque poterat bonis omnibus nudatos neci dabat. Horum gladio collibertorum post non minimam suorum stragem deleta cantatur maxima multitudo. » Pour *cultu imbrium*, je me rallie (avec une légère différence de forme) à l'interprétation proposée par M. A. Petit, *loc. laud.*, p. 5 ; la traduction ordinaire (« culte des pluies ») introduit une idée religieuse que le texte ne paraît pas comporter.

Digitized by Google

Michel leur fit une place dans son *Histoire des races maudites*. Étrange façon de rendre compte de leur rang dans la hiérarchie sociale, au-dessous des hommes libres, c'est vrai, mais au-dessus des serfs !

En 1878, Karl Lamprecht proposa une interprétation exactement contraire. Selon lui, les culverts eussent été « les plus riches et les mieux considérés » parmi les serfs[1]. Il est incontestable, en effet, que certains documents nous montrent des membres de cette classe occupant des situations relativement avantageuses — remarque qui suffirait, s'il en était besoin, à ruiner les théories nées des folles élucubrations de Pierre de Maillezais. Guérin le Prudhomme, culvert des seigneurs de Mayenne, possesseur d'un terrain dans le *castrum* de ce nom, assez riche pour acheter fort cher son affranchissement, m'a tout l'air d'avoir, comme son ami Chotard, qui l'aida à s'affranchir, exercé le métier lucratif de prêteur sur gages[2]. D'autres culverts sont des artisans : forgerons[3], charpentiers[4], tanneurs[5], cordonniers[6], maçons[7]. Surtout on en voit figurer parmi les fonctionnaires, les « sergents » des seigneuries ecclésiastiques ou laïques, soit qu'ils remplissent des fonctions d'ordre économique — meuniers[8], fourniers[9], sauniers[10], blanchisseurs[11], bergers[12]

1. *Études sur l'état économique*, p. 215.

2. Ci-dessus, p. 13, n. 3. Peut-être était-il en même temps officier seigneurial : la terre qu'il possédait à Mayenne entre l'église et la rivière et qu'il céda aux moines de Marmoutier est traitée de *casamentum* (chasement ou fief).

3. C. Chevalier, *Cartulaire de l'abbaye de Noyers*, n° CLXVIII (cas net de profession héréditaire : fèvre fils de fèvre) ; sans doute aussi Marchegay, *Cartulaire de Saint-Maur-sur-Loire*, n° XLVII.

4. *Liber de servis*, n° LX ; Ch. Métais, *Cartulaire de l'abbaye... de la Trinité de Vendôme*, t. I, n° CCLIII.

5. Ch. Métais, *Cartulaire de l'abbaye... de la Trinité de Vendôme*, n° CCXIX.

6. *Liber de servis*, n° XCVII ; Montégut, *Cartulaire de Vigeois*, n° CXLVI.

7. Livre noir de Saint-Florent de Saumur, Bibl. nat., nouv. acq. lat. 1930, fol. 137 v° (L. Halphen, *Le comté d'Anjou*, *Catal.*, n° 213).

8. *Liber de servis*, n° LV ; C. Chevalier, *Cartulaire de l'abbaye de Noyers*, n° CCCXXIX ; cf. n° XV ; P. Marchegay, *Cartulaire de Notre-Dame du Ronceray*, dans *Arch. d'Anjou*, t. III, n° CCXIX ; J. de Font-Réaulx, *Sancti Stephani Lemovicensis cartularium* (*Bull. Soc. hist. Limousin*, t. LXIX), n°s XXXI, XXXII et LI.

9. *Gallia Christiana*, t. XIV, *Instr.*, p. 71, n° LII.

10. *Liber de servis*, App. n° III ; Th. Grasilier, *Cartulaire de l'abbaye... de Notre-Dame de Saintes*, n° LIII.

11. B. de Broussillon, *Cartulaire... de Saint-Aubin d'Angers*, t. I, n° CCLXXI ; Urseau, *Cartulaire noir de la cathédrale d'Angers*, n° LXXX (L. Halphen, *Le comté d'Anjou*, *Catal.*, n° 54). L'existence de charges seigneuriales de blanchisseurs est attestée par d'autres documents : voy., par exemple, H. Pirenne, *Le livre de l'abbé Guillaume de Ryckel*, à la table, au mot *lautor*, et E. Lodge, *Serfdom in the Pyrenees*, dans *Viertelj. für Soz. und Wirtschaftsgesch.*, t. III (1905), p. 29, n. 6.

12. *Liber de servis*, n° LXV et sans doute n° VII. Peut-être le pêcheur (*arte piscatorem*) du

Digitized by Google

— soit même qu'ils se voient confier des charges administratives, telles que celles de forestier[1], de voyer[2], de prévôt[3] ou de maire[4]. Comme tous les *ministeriales* seigneuriaux, les culverts de cet ordre tiennent des « fiefs[5] ». Grâce à l'exercice de dignités qui donnent pouvoir, considération et souvent richesse, certains d'entre eux cherchent à se glisser dans la classe libre, voire à se pousser plus haut encore. Alon, culvert des moines de Bourgueil, était chevalier ; il épousa une femme « ingénue et de noble origine » ; il s'efforça, en vain d'ailleurs, de se faire passer pour libre[6]. Vers la fin du XI^e^ siècle, les ambitions d'une famille culvertile donnent beaucoup d'ennuis aux moines de Saint-Vincent du Mans. C'est d'abord Garnier, prévôt de l'abbaye à Sercy, qui est débouté dans un plaid tenu à Château-du-Loir de ses prétentions à la liberté[7]. Son frère Rahier est plus entreprenant encore et sans doute plus puissant. Un jour il arme ses parents, racole quelques « larrons » et repousse victorieusement l'abbé qui, par autorité de justice, était venu saisir sa terre. Malgré cet attentat, la mort d'un des hommes de l'abbé, les blessures infligées à trois autres, il réussit par la suite à se faire affranchir. Il rendra désormais au monastère, pour le fief d'*Apouchard*, qu'il avait acheté, « le service de chevalier » ; il prête l'hommage et la foi « comme un homme libre ». Par malheur, ayant plus tard manqué à observer les conventions qui lui étaient imposées par l'acte d'affranchissement, il est, conformément aux stipulations de cet acte lui-même, condamné à retomber en culvertage ; encore ignorons-nous si ce jugement pût jamais être exécuté[8]. Ces faits sont curieux, mais qu'y a-t-il en eux qui mette les culverts à part des serfs? Parmi ceux-ci les artisans n'étaient point rares ; les sergents non plus. Ces derniers manifestaient

Liber de servis, n° XVI (L. Halphen, *Le comté d'Anjou*, *Catal.*, n° 160), et celui de l'App. du même recueil, n° LX, auquel on voit attribuer une maison qui avait appartenu à un cuisinier des religieux, étaient-ils au service des moines. Il est toujours difficile de distinguer les artisans des sergents proprements dits.

1. *Liber de servis*, n° XXVIII.

2. *Liber de servis*, n° XLIII : « Quendam... colibertum... filium Gausberti, vicarii de Monte Ludiaco. »

3. *Liber de servis Majoris Monasterii*, App. n° XXXIII ; le même acte dans J. Bourassé, *Cartulaire de Cormery*, n° XLVIII, et les textes cités ci-dessus, p. 17, n. 2 (Saint-Aubin d'Angers) ; ci-dessous, n. 7 (Saint-Vincent du Mans).

4. Notice, relative à Saint-Michel de Beauvais, dans Guérard, *Polyptyque d'Irminon*, App. n° XXXVIII ; aussi *Mém. Soc. Acad. de l'Oise*, t. XXIV (1) ; il s'agit de Gibert, maire de Marisel.

5. Cf. ci-dessus, p. 17.

6. Cf. ci-dessus, p. 8 et n. 3.

7. R. Charles et S. Menjot d'Elbenne, *Cartulaire de Saint-Vincent du Mans*, n° 309.

8. *Ibid.*, n°^s^ 307, 308, 310.

Digitized by Google

souvent vis-à-vis de leurs seigneurs une extrême indépendance ; beaucoup, malgré leur tare originelle, s'efforcèrent de pénétrer, et souvent pénétrèrent en effet, dans les rangs de la chevalerie. C'est toute l'histoire de la « ministérialité ». Elle est commune aux serfs et aux culverts. Qu'il s'agisse de l'une ou l'autre classe, les *ministeriales* apparaissent, surtout dans les actes anciens, plus fréquemment que les hommes de même condition servile mais de moindre fortune. Rien de plus naturel. Ils se formariaient plus volontiers parce qu'ils désiraient trouver des conjoints qui fussent leurs égaux en dignité et en biens, et plus aisément parce qu'ils avaient de quoi indemniser les seigneurs[1] ; étant plus riches et plus assoiffés d'indépendance, ils achetaient en plus grand nombre leur affranchissement ; ils étaient plus prompts à entrer en contestation. Mais ils n'apparaissent pas seuls. Parmi tant de culverts donnés ou vendus, qui croira que la plupart n'étaient pas simplement d'humbles paysans? A l'intérieur d'une même classe juridique, il y avait socialement bien des nuances. Cela était vrai des culverts aussi bien que des serfs.

Pierre de Maillezais ne fut pas le seul, en son temps, à être intrigué par le problème des culverts. Une autre explication a été consignée, d'une main qui semble appartenir au XI^e^ siècle, sur un manuscrit de saint Augustin, conservé aujourd'hui à Munich. Elle vaut la peine d'être intégralement citée.

« Qu'est-ce qu'un *collibertus*? Celui-là est appelé *collibertus* qui, d'abord esclave (*mancipium*) et serf, puis dévotieusement donné par son seigneur — qui voulait ainsi racheter ses péchés — à un lieu privé (?), c'est-à-dire à un évêché ou à un monastère ou à quelque église consacrée, se trouve voué par là à la liberté ecclésiastique, non pour être désormais tout à fait libre et indépendant (?), comme le sont les affranchis (*liberti*), mais afin d'appartenir au service divin, sous les lois de la mesnie ecclésiastique, selon des conditions qu'il ne saurait aucunement transgresser. Autrement dit : si j'ai un serf, il me sert comme mon homme propre ; il n'est ni affranchi (*libertus*) ni *collibertus*. Mais si je le donne, pour le bien de mon âme, à l'autel d'un saint pour qu'il paye chaque année un cens fixé par moi, ou bien qu'il accomplisse en personne un service quotidien, dorénavant il ne sera plus mon serf, il sera [mon] *collibertus* (ou « coaffranchi »), c'est-à-dire

1. Voyez l'histoire du prévôt Geoffroi, ci-dessus, p. 17. Les actes d'échange de serfs destinés à permettre des mariages entre serfs ou serves des seigneuries différentes concernent, jusque dans la première moitié du XIII^e^ siècle, au moins dans l'Ile-de-France, région où je crois les avoir à peu près tous compulsés, surtout des familles de *ministeriales*.

Digitized by Google

il sera compris dans la même liberté que moi, selon mes espérances, car je suis moi aussi le serf de Dieu et du saint auquel je l'ai donné[1]. »

On doit faire dans ce texte deux parts : d'un côté, un essai d'interprétation étymologique, d'ailleurs hésitant : le mot *collibertus* est d'abord rapproché de l'idée de *libertas ecclesiastica*, puis, quelques lignes plus bas, doté d'une signification pieuse, le culvert et son premier maître étant présentés tous deux comme associés dans l'esclavage de Dieu et dans l'espoir de la liberté finale. Pur jeu d'esprit qui, sous ses deux aspects, avait déjà tenté plus d'un clerc[2] ; moins abracadabrant en somme que ceux auxquels Pierre de Maillezais s'était amusé, mais également indigne de considération. Ensuite une affirmation de fait, au premier abord plus impressionnante, puisqu'elle part d'un contemporain. Elle peut se formuler ainsi : « On appelle culvert un serf passé de la domination d'un seigneur laïque à celle d'une église. » Hélas ! Les historiens des institutions sociales n'ont que trop d'occa-

1. « Quid sit collibertus. Ille collibertus vocatur qui ante mancipium et servus fuit et postea causa devotionis a domino suo ad aliquem privatum locum, id est ad episcopatum vel ad monasterium sive ad aliquam consecratam ecclesiam pro redemptione peccaminum suorum libertati ecclesiastice donatur, non ut ex toto liber sit vel privatus sicut liberti, set sub jure ecclesiastice familie conditionaliter servitio divino sit mancipatus, quam conditionem nullo modo ausus sit transgredi. Verbi gratia : si habeo servum, servit mihi sicut proprius et non est libertus neque collibertus. At si ego ad sancti alicujus altare illum pro anima mea tradidero, ut aut singulis annis censum a me constitutum persolvat, aut cotidianum servitium per semetipsum reddat, jam postea non erit servus meus, set collibertus, id est ejusdem libertatis mecum est secundum spem, quoniam ego sum servus Dei et illius sancti, cui illum tradidi. » Ce texte, publié d'abord par B. J. Docen dans l'*Archiv für Geographie, Historie, Staats-und Kriegskunst*, 1822, p. 247, a été ensuite retrouvé par Lamprecht, qui l'a cru inédit et l'a publié à son tour plusieurs fois : *Zeitschrift fur Rechts gesch.*, t. XIII (1878), p. 507 ; *Französische Wirtschaftsgeschichte*, p. 151 ; *Études sur l'état économique*, p. 215, n. 2 ; il a été reproduit dans *Bibl. de l'École des chartes*, 1878, p. 584. Le lieu où le ms. (qui a plus tard appartenu à Saint-Emmeran de Ratisbonne) a été établi est inconnu. Le mot *privatus* deux fois répété (*privatum locum ; — liber sit vel privatus*) fait difficulté ; faut-il dans le premier cas, comme me le suggère mon collègue M. Le Bras, lire *pium locum*?

2. Voyez : la notice du *Liber de servis* de Marmoutier citée ci-dessus, p. 30, n. 1 (reconnaissance en culvertage « qui *colibertus*, ut a Deo vera mereretur *libertate* donari... ») ; les textes cités ci-dessous, III, § 1. En 1178, Nivelon, évêque de Soissons, déclare (G. Robert, *Les serfs de Saint-Remi de Reims*, dans *Travaux de l'Académie nationale de Reims*, t. CXL, n° XIV) : « Homines autem qui a seculari potestate et dominio ad jus et dominium ecclesie transeunt quasi liberi sunt, videlicet a scorpionibus quibus secularis dominatio illos prius cedebat. » Ce n'est pas ici le lieu, renouvelant une vieille et oiseuse controverse, de se demander s'il faisait vraiment « bon » « vivre sous la crosse » — problème auquel Abélard et Pierre le Vénérable donnaient déjà au XII^e^ siècle des réponses bien différentes (Vacandard, *Vie de saint Bernard*, t. I, 4^e^ éd., p. 432, n. 1) ; mais on doit noter que, au témoignage de certains actes, des culverts demandaient parfois à passer de la dépendance d'un seigneur laïque à celle d'un établissement religieux : Ch. Métais, *Cartulaire... de la Trinité de Vendôme*, t. I, n^os^ CIV et CCVIII. Cf., pour des serfs, *Liber de Servis*, n° LXIII ; de Lépinois et Merlet, *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres*, t. I, n° CXXIII.

Digitized by Google

sions de s'apercevoir que rien n'est plus difficile pour un auteur que de décrire correctement la société de son temps. Le témoignage des textes est irrécusable. En dépit de notre étymologiste, à son époque, autour de lui sans doute, vivaient de nombreux culverts dont les maîtres — rois[1], grands princes ou simples seigneurs[2] — étaient de purs laïques.

Autre interprétation, celle-ci toute récente. Supposons, dit en substance M. A. Petit dans un mémoire plein de renseignements d'un grand prix, un homme de condition servile qui va se mettre, comme provendier ou tenancier, au service d'un personnage différent de son seigneur propre. Placé sous la sujétion du nouvel employeur, il n'en reste pas moins attaché à son premier maître par un lien que, à défaut de donation ou d'affranchissement, rien ne saurait déchirer ; il en demeure le serf ; mais pour désigner cette « servitude à distance », à côté du terme général la langue a créé un mot spécifique : on dira que notre émigrant est le « culvert » de son seigneur lointain. Cette théorie, originale et ingénieuse, se heurte par malheur à des objections qui me paraissent insurmontables : 1° Elle renonce expressément à rendre compte de la genèse du mot *collibertus* dont le sens primitif — « co-affranchi » — n'est point douteux. L'étymologie, comme l'entendaient Pierre de Maillezais et l'auteur de la note inscrite sur le manuscrit munichois, n'est qu'une source de rêveries. Ce n'est pas une raison pour se priver du moyen d'investigation excellent qu'offre l'étude sérieuse d'une évolution sémantique. Que dirait-on d'un historien qui écrirait sur le servage sans se demander pourquoi les serfs portent le même nom que les esclaves antiques? — 2° Que le culvert fût un étranger, c'est, pense M. Petit, ce qui ressort nettement du soin mis par les rédacteurs d'actes à noter son lieu d'origine ; pour le serf ordinaire, ils ne s'embarrassent que rarement de ce souci. Mais cette observation, empruntée à Grandmaison, repose sur une statistique peu convaincante. J'ai refait le calcul de mon mieux pour le *Liber de Servis Majoris Monasterii*, cité par Grandmaison et par M. Petit. Sur trente-neuf individus (enfants ou femmes placés sous la dépendance d'un chef de famille

1. M. Prou, *Recueil des actes de Philippe Ier*, n° 63.

2. Les actes de donation de culverts à des églises par des seigneurs laïques, les notices ou les chartes relatant la revendication de culverts par des laïques, ou de toutes façons mentionnant des culverts dépendant de seigneuries laïques, sont en trop grand nombre pour pouvoir être cités ici. Voyez, par exemple, avec quelle netteté s'exprime, dans une charte chartraine, un certain Ferri, faisant don aux moines de Saint-Père de deux culverts « ut ab hac die sint colliberti sancti Petri *sicut sunt mei* » (Guérard, *Cartulaire de Saint-Père de Chartres*, t. II, p. 296, n° XL).

Digitized by Google

non compris) qualifiés de serfs ou serves, j'ai trouvé onze mentions de provenance ; sur trente et un culverts, douze. Il fallait que la proportion fût plus forte d'un côté ou de l'autre et, le chiffre total étant faible, il y avait chance que la différence fût considérable. Le hasard a voulu que la balance penchât du côté des culverts (38 % au lieu de 28 % environ). M. Petit semble lui-même reconnaître que la règle ne vaut pas pour les autres recueils. — 3° Si les culverts ne sont pas des serfs immigrés, on ne comprend pas pourquoi tant d'actes en font une classe d'hommes à part, bien mieux, comme le montrent les règles relatives aux mariages mixtes, une classe nettement supérieure à celle des serfs proprement dits. — 4° L'étranger, dit M. Petit, est « d'avance suspect » ; c'est pourquoi « culvert » est devenu une injure. Cette dernière remarque, nous le verrons, est exacte. Mais si c'est vraiment comme synonyme d'étranger que « culvert » a pris une valeur insultante, comment expliquer que les innombrables textes littéraires qui l'emploient, en effet, avec cette valeur, n'indiquent jamais, fût-ce par allusion, la nuance première, n'accolent jamais à « culvert » (alors qu'ils le joignent si fréquemment à « serf » ou à une expression rappelant le chevage) aucun autre terme de même sens? Pourquoi la langue usuelle aurait-elle si rapidement et si complètement laissé perdre au mot cette signification fondamentale, qui eût dû être si vivante[1]? — 5° Surtout des documents extrêmement nombreux nous parlent de culverts vendus, donnés, affranchis, ou simplement de culverts habitant une terre et attachés à leur condition de pères en fils, sans jamais laisser soupçonner cette dualité de seigneurs qui, selon M. Petit, eût été leur caractéristique propre. Pour ne prendre qu'un exemple, à lui seul décisif, ce Guérin le Prudhomme, culvert des seigneurs de Mayenne, ensuite affranchi par eux, qui vit à Mayenne, y possède un terrain dans le *castrum* et un pré le long de la rivière, où voit-on qu'il eût jamais quitté la seigneurie de sa naissance[2]? En vérité, le serf qui s'est éloigné de sa terre natale ou de celle de ses aïeux a un nom, que M. Petit connaît bien et qui est fort clair ; on l'appelle « serf forain ». Il n'en a pas d'autre.

L'énigme, en somme, reste entière. Du moins pouvons-nous maintenant en préciser les termes. Je le ferais volontiers comme il suit : parmi les non-libres, à côté des serfs, on observait au XI^e^ siècle des familles

1. Sur un texte de la *Coutume de Touraine-Anjou*, que M. Petit a invoqué à l'appui de sa thèse, voir ci-dessous, p. 40, n. 4.

2. Ci-dessus, p. 13, n. 3, et p. 32, n. 2.

Digitized by Google

dont les membres portaient héréditairement, comme propre à leur condition, le nom de culverts : les personnages ainsi désignés payaient les mêmes redevances que les serfs ; ils étaient soumis aux mêmes gênes, tenus par le même lien ; ils pouvaient appartenir, comme eux, à n'importe quels seigneurs ; ils ne différaient d'eux ni par la profession, ni par la richesse, ni par le lieu de leur séjour. La similitude entre les deux catégories était à ce point exacte que personne ne savait plus au juste pourquoi on devait les distinguer l'une de l'autre. Pourtant on n'ignorait point qu'un culvert n'était pas un serf ; on considérait qu'il appartenait, en droit, à une classe d'un degré plus élevé. Une situation aussi paradoxale ne peut guère s'expliquer que comme le résultat d'une survivance. L'idée qui vient naturellement à l'esprit c'est que familles serviles et familles culvertiles, que rien d'actuel ne séparait plus, s'opposaient du moins par leurs origines. Telle est, en effet, l'hypothèse qui s'impose à nous. Nous la retrouverons tout à l'heure. Mais, auparavant, il sied de prendre d'abord une idée plus complète du culvertage français en suivant jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à sa disparition, la courbe de son évolution, puis de le replacer sur le plan européen.

§ 5. — *Fusion du culvertage et du servage.*

Au cours des premières années du XII^e^ siècle, nous voyons les *colliberti* disparaître peu à peu des documents d'archives. Même en Touraine et Anjou, où ils paraissent s'être maintenus plus longtemps qu'ailleurs, je ne connais pas d'acte les mentionnant comme classe distincte qui soit postérieur à 1163[1]. On cesse de penser à eux. En 1106 encore, Philippe I^er^, accordant à l'abbaye beauceronne de Morigny la faveur enviée d'assimiler ses dépendants non-libres aux serfs royaux, pourvus habituellement de divers privilèges et notamment du droit de porter témoignage en justice même contre les hommes libres, avait eu soin de comprendre expressément dans cette grâce, avec les serfs des moines, leurs culverts[2]. En 1120, Louis VI, renouvelant cette disposition, ne nomme plus que les serfs[3]. Il serait également absurde de supposer ou que les descendants des culverts de l'âge précédent aient tous péri, ou que leurs seigneurs aient accepté de se ruiner en les laissant se

1. *Liber de Servis*, App. n° LV. La charte n° CCCXXXII du *Cartulaire de Vigeois* se place sous l'abbatiat d'Adémar, c'est-à-dire de 1124 à 1164.

2. M. Prou, *Recueil des actes de Philippe I^er^*, n° 156.

3. A. Luchaire, *Louis VI le Gros*, n° 292 (ajouter à la liste des éditions E. Menault, *Morigny*, pièce justif. p. 26).

Digitized by Google

hausser au rang d'hommes libres. Il faut bien qu'ils se soient fondus parmi les serfs.

La distinction entre serfs et culverts ne reposait plus, depuis longtemps, sur aucun caractère tangible. Il était naturel qu'elle tendît à s'effacer. Dans la seconde moitié du XI^e siècle, les incertitudes de langage se multiplient. De plus en plus souvent, dans les actes, les mêmes individus sont traités alternativement de culverts ou de serfs[1]. Une formule d'affranchissement orléanaise, transmise par deux manuscrits de la première moitié du XIII^e siècle, mais sans doute un peu plus ancienne, dit : « Moi B., de tel lieu, maintenant et à toujours j'ai délivré de toute obligation du service de *culvertise* un *serf* appelé B.[2]. » Cette imprécision croissante se marque avec une particulière netteté dans les rubriques des cartulaires composés vers ce temps : tantôt, en tête d'actes plus anciens qui mentionnent des *culverts*, elles parlent de serfs, tantôt c'est le quiproquo inverse qui se produit[3]. Visiblement, les deux mots en viennent à être pris constamment l'un pour l'autre. On ne sait plus comment disposer des enfants issus de mariages entre personnes appartenant à ces deux classes, dont la différence de rang a cessé d'être sentie. Vers 1100, un serf des moines de Noyers a épousé une culverte de Robert de Fresneau ; en bonne règle, les enfants eussent dû revenir

1. Par exemple, Marchegay, *Cartulaire de Notre-Dame du Ronceray* (*Arch. d'Anjou*, t. III), n° CCCXCI (temps du comte Foulque de Vendôme et du comte [d'Anjou] Geoffroi Martel ou Geoffroi le Barbu = 1050-avril 1068) ; Livre noir de Saint-Florent, nouv. acq. lat. 1930, fol. 137 v° (Halphen, *Le comté d'Anjou, Catal.*, n° 213) : 1068 ; A. de Trémault, *Cartulaire de Marmoutier pour le Vendômois*, n° CXV (= *Liber de servis*, App. n° IX) : 1066-1075 ; L. Redet, *Cartulaire... de Saint-Cyprien de Poitiers*, n° 200 : 1073-1100 ; Urseau, *Cartulaire noir de la cathédrale d'Angers*, n° CXI : 31 mai 1116 ; C. Chevalier, *Cartulaire de... Noyers*, n° CDLXXXVI : ? 1132-? 1149.

2. Bibl. nat., lat. 15170, fol. 20 : « Ego B. de tali loco servum meum B. nomine... nunc et semper ab omni debito collibertatis servicii relaxavi. » La même formule est donnée par Bibl. nat., lat. 8653, fol. 25, avec quelques variantes sans intérêt ici, et par quatre autres mss. qui n'ont pas *servum meum* : Bibl. nat., lat. 1093, fol. 72 ; Donaueschinger Fürstliche Bibl. 910, fol. 42 v° ; bibl. de l'Univ. de Leipzig, 350, fol. 132 v° ; et Bibl. nat., lat. 4604, éd. par L. Wahrmund, *Quellen zur Geschichte des römisch-kanonischen Processes*, t. I, 3, p. 62, c. CCVIII. Le ms. de Leipzig, bien que ne donnant pas dans le texte *servum*, a pour titre *Testamentum de libertate cujusdam servi et sue progenici*.

3. Exemples du premier type : *Codex argenteus* de Saint-Père de Chartres (début du XII^e siècle), dans Guérard, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Père de Chartres*, t. II, p. 295, n° XL ; Cartulaire de la Trinité de Vendôme (fin du XI^e siècle), dans Ch. Métais, *Cartulaire... de Vendôme*, t. II, n° CCCXX ; *Liber de servis Majoris Monasterii* (début du XII^e siècle), n° LXV. — Du second type : Cartulaire de Saint-Père de Chartres, connu sous le nom d'*Aganon vetus* (vers 1100), dans Guérard, *Cartulaire de Saint-Père*, t. I, p. 158, n° XXXI ; p. 159, n° XXXII (la rubrique du premier de ces deux actes dans le *Codex argenteus*, Bibl. nat., lat. 10101, fol. 12, est au contraire exacte) ; *Cartulaire de la Trinité de Vendôme*, dans Métais, *loc. cit.*, t. I, n° CCXXII.

Digitized by Google

aux religieux ; pourtant ceux-ci, incertains de leur droit, conviennent avec Robert de soumettre la question au jugement d'hommes sachant la loi et s'engagent d'avance à accepter la décision de ces experts, même si — ce que l'on semble prévoir — elle ordonne le partage égal[1].

Le nom de culvert finit, comme nous l'avons vu, par sortir de l'usage diplomatique. Quand on eut décidément cessé, dans la vie de tous les jours, de distinguer les familles culvertiles des familles serviles, les notaires ne connurent plus que des serfs : une langue technique un peu précise n'admet guère les synonymies. Un peu plus tard, d'ailleurs, le terme de serf lui-même, coupable sans doute d'évoquer trop impérieusement le souvenir des *servi* antiques, dont on savait que la condition avait été fort différente du servage français, fut à son tour frappé d'ostracisme dans les chartes et remplacé habituellement par « homme de corps[2] ». Mais, pas plus que *serf*, *culvert* ne fut abandonné par la langue familière. Il était encore, ainsi que ses dérivés, en pleine vie au XIIIe siècle. Il servait tout bonnement de doublet à serf.

On le trouve rarement, il est vrai, dans les textes juridiques, tenus à un certain purisme. Pourtant, dans ces pays de Loire où le culvertage semble avoir été particulièrement tenace, le vieux mot revenait comme de lui-même sous la plume des hommes de loi. La *Coutume de Touraine-Anjou* distingue deux catégories d'aubains : ceux qui ont fait « seignorage » au baron et lui payent les quatre deniers du chevage (on sait que la condition des aubains était, à bien des égards, assimilée à celle du serf ; elle avait, comme dit un manuscrit du Grand Coutumier, « saveur de servitude[3] ») ; ceux qui ont négligé cette précaution. Le baron hérite, en tout état de cause, des meubles de ces derniers ; sur les premiers, s'ils ont des enfants, il ne recueille que la moitié de la succession mobilière. Certains manuscrits appellent les aubains qui se sont soumis au chevage : *cuverz*[4]. Le *Livre de Jostice et de Plet*, rédigé dans l'Orléa-

1. C. Chevalier, *Cartulaire de... Noyers*, n° CCXCIV : « Medietatem filiorum ejus habeat Rotbertus, si per judicium legalium virorum eos adquirere potuerit. » La notice n'est pas datée ; elle se trouve comprise dans tout un groupe d'actes relatifs à l'abbatiat d'Étienne (? 1080- ? 1111). Les moines, en même temps, reconnaissaient à la femme de leur serf le droit de recueillir à la mort de celui-ci la moitié de ses biens (évidemment en viager, comme douaire), mais cela d'une façon absolue, sans qu'il fût besoin de soumettre cette règle, universellement reconnue, à l'appréciation des *legales viri*.

2. Marc Bloch, *Serf de la glèbe* (*Rev. histor.*, t. CXXXVI), p. 223 et suiv.

3. *Rois et serfs*, p. 80-82.

4. Beautemps-Beaupré, *Coutumes et institutions de l'Anjou et du Maine*, 1re partie, t. I, p. 126, n° 105 ; cf. Viollet, *Établissements de saint Louis*, t. III, p. 58, c. 89, et t. IV, p. 68, n. 101. Le passage doit être rapproché de l'art. 96 (Viollet, art. 80) : cf. R. Caillemer, *Confiscation et administration des successions par les pouvoirs publics au Moyen Age*, p. 149. L'art. 96 porte que les meubles de l'aubain qui n'a pas fait « seignorage » vont au

Digitized by Google

nais, fait un large emploi de *cuvert*, *cuverte*, *cuvertage*. C'est le plus souvent pour rendre, dans les modèles latins — *Corpus Juris Civilis* ou *Décrétales* — qu'il suit de tout près, des expressions telles que *servilis conditionis*, *ancilla*, *servitus*, *servitium* [1]. Un passage pourtant est indépendant de toute traduction. Aucun ne met plus crûment en lumière l'équivalence des deux mots qui servaient à désigner la classe des non-libres. « Une serve », raconte le coutumier, « se maria o un serf d'une iglise ; empres li sires a la serve la franchi, et le mari remest cuvert [2] ». En Poitou, l'habitude d'user du mot *culvertise* pour désigner, dans certaines seigneuries, les chevages serviles, se suit dans les documents jusqu'en plein XV^e siècle [3]. Une ancienne formule de serment, conservée dans un censier de 1300, montre à Chartres les chanoines de la cathédrale jurant, lors de leur réception, qu'ils sont « de libre condition, ni culverts, ni fils de culverts [4] ». La contagion de l'usage populaire

baron, à moins qu'il « n'aüst comandé a randre IIII. d. » à celui-ci. M. Caillemer traduit « s'il... ne légue pas quatre deniers au baron » ; mais quelle vraisemblance qu'un si pauvre legs suffise à arrêter la confiscation? Il me paraît plus naturel de supposer que la coutume tient à donner à l'aubain qui s'est reconnu obligé à payer le chevage, et meurt avant d'avoir pu s'exécuter, le bénéfice de sa bonne intention. M. Petit (p. 7) s'est naturellement efforcé de tirer parti de l'art. 105 à l'appui de sa thèse. Je crois mon interprétation plus simple. L'aubain est dit « culvert » parce qu'il paye le chevage servile ; il est culvert du baron dont il habite la terre, non, comme le voudrait M. Petit, de son seigneur d'origine. Sur le chevage des aubains, texte curieux, remanié au XIII^e siècle au plus tard, dans Prou, *Recueil des actes de Philippe I^er*, n° XXVIII.

1. I, 1, 4 (*Dig.*, I, 1, 4) ; I, 8, 2 (*Dig.*, I, 5, 5) ; III, 7 (*Dig.*, IV, 2, 4) ; X, 9, 2 (*Decret.*, IV, 9, 2) ; X, 9, 4 (*Decret.*, IV, 9, 10). Conformément à un usage dont on rencontre d'autres traces et dont j'ai ailleurs cherché à donner la raison (*Serf de la glèbe*, dans *Rev. histor.*, t. CXXXVI, p. 238, n. 2), il arrive que le *Livre de J. et de P.* traduise *libertus* par *serf* (I, 19, 2 = *Dig.*, I, 12, 1).

2. X, 10. Un autre passage (II, 19, § 7), où l'on voit que le « couvers » [*sic* ; la graphie est vraisemblablement fautive] ne peut être avocat sans le congé de son seigneur, ne paraît pas non plus remonter à une source latine.

3. Arch. de la Vienne, G 1142 : en 1260, l'abbé et le chapitre de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers, moyennant versement d'une somme de 68 s. et augmentation des cens prélevés sur les hébergements et terres des bénéficiaires de l'acte, fait remise à trois hommes de Beaumont de « consuetudinem seu prestacionem quatuor denariorum ad quos solvendos singulis annis nobis et ecclesie nostre tenebantur astricti sive illa consuetudo seu prestacio, costuma vel garda aut commenda et servitus aut cuvertisia seu quocunque alio nomine vel vocabulo censeretur sive de corpore seu quocunque modo aliter deberetur. » — *Ibid.*, C 334 : aveu du seigneur de Morthemer (Vienne, cant. Lussac-les-Châteaux), 13 janvier 1478, n. st. On y voit que ce seigneur percevait tant sur sa terre propre que sur celles de l'évêque de Poitiers et de l'abbesse de la Trinité une redevance appelée *culvertistes* ou *culvertisses*. J'ai été conduit à ces deux textes par une indication de Godefroy, au mot *Culvertise*.

4. De Lépinois et Merlet, *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres*, t. II, p. 281 : « Quod estis libere condicionis, nec estis colibertus nec filius coliberti. » Ce qui indique que le mot est ici pris dans son acception générale (= serf) et non comme désignant la condition culvertile, distinguée de la servile, c'est que le chanoine jure simplement qu'il n'est pas culvert ; il faudrait dans l'autre cas, comme dans le texte conciliaire cité ci-dessus, p. 27, n. 1 : culvert ou

Digitized by Google

gagna parfois jusqu'aux chancelleries apostoliques ou royales. Le 3 février 1245, Innocent IV, octroyant aux moines de Saint-Benoît-sur-Loire le privilège de suivre désormais, dans les actions en reconnaissance de servitude, au lieu de l'antique procédure du duel, celle de l'enquête, désigne les sujets récalcitrants sur qui les religieux auront à revendiquer leurs droits non, comme à l'ordinaire dans les bulles de ce type, sous le nom de serfs, mais sous celui de « culverts, autrement dit hommes de corps » : c'étaient vraisemblablement, reproduits selon l'usage, sans modification par la curie, les termes mêmes dont s'était servi, dans sa requête, l'abbaye orléanaise[1]. En 1213, la chancellerie de Jean sans Terre, qui écrit en latin, mais pense en français, et, sans doute, en français de l'Ouest, menace de « *culvertagium* et perpétuelle servitude » les réfractaires qui ne se seront pas rendus à l'ost[2]. L'emploi de culvert à la place de serf fit tache d'huile hors même de la région primitive du culvertage. Le 3 décembre 1254, Raoul, comte de Gruyère, déclarait renoncer à tout le droit qu'il pouvait posséder sur un homme de Morlon et ses fils, devenus bourgeois de Fribourg et, visiblement, ses anciens serfs, « sous le nom de [service de] leur corps ou de service de culvert[3] ».

Mais c'est surtout dans les textes littéraires qu'il faut chercher la trace des habitudes de la langue commune. Dans ceux des XII^e^ et XIII^e^ siècles, les exemples de culvert, culvertise, etc., sont proprement innombrables. Voulons-nous saisir la parfaite synonymie de *serf* et de *culvert*? sentir l'étroite association d'idée qui liait le chevage, redevance servile par excellence, avec le mot *culvert*? Écoutons, par exemple,

serf. Le mot « collibertus » paraît aussi dans le serment des chanoines du Mans, connu par un document de 1408 (Du Cange, *Glossarium*, mot *Colliberti*) ; mais il ne s'agit là que d'une énumération pédantesque de toutes sortes de conditions, réelles ou fictives.

1. « Colliberti sui homines de corpore nuncupati. » La bulle n'est connue que par une analyse — à laquelle on peut certainement se fier — de dom Chazal : bibl. de la ville d'Orléans, ms. 490-491, p. 477. Sur la valeur des travaux de dom Chazal, cf. Prou et Vidier, *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire*, t. I, p. LXXXIX ; c'est à une aimable communication de MM. Prou et Vidier que je dois la connaissance de ce document.

2. Roger de Wendover, *Flores historiarum*, éd. Hewlett, t. II, p. 66 ; cf. *Ibid.*, p. 65, où la même mesure, dans les mêmes termes (mais sans citation de texte), est attribuée à Philippe-Auguste.

3. J.-J. Hisely, *Monuments de l'histoire du comté de Gruyère* (*Mém. et doc. publiés par la Soc. d'histoire de la Suisse romande*, t. XXII), n° 57 : « nomine corporum ipsorum seu nomine obsequii coliberti » ; et plus loin : « coliberti servitii », « servitii coliberti ». Le culvertage comme condition n'est pas attesté dans la région ; J.-J. Hisely, *Histoire du comté de Gruyère* (*Ibid.*, t. IX), p. 202, ne connaît dans les documents dont il a fait usage aucun autre exemple du mot *colibertus* ; cette particularité de langage s'expliquerait sans doute si nous savions qui a rédigé la charte de 1264.

Digitized by Google

comment, dans la *Chevalerie Ogier de Danemarche*, Charlot injurie le héros danois :

> Ogier, dist-il, fel quvers renoiés,
> Sers, de la teste rendans quatre deniers[1],

ou bien, dans *Renaud de Montauban*, les mauvaises paroles qu'Ogier encore, décidément sous une fâcheuse étoile, s'entend adresser, par Roland cette fois :

> Fix a putain, coars, mauvais sers acatis,
> Par .IIII. deniers l'an estes aculvertis[2].

Pour l'antithèse culvertise, liberté, voici la brève maxime d'Hélinant :

> Morz fait franc homme de cuivert[3],

ou encore la chanson des barons auxquels saint Louis a interdit le duel judiciaire :

> Douce France n'apiaut l'en plus ensi,
> Ançois ait non le païs aus sougiez,
> Une terre acuvertie[4].

Cette exacte équivalence de *culvert* et de *serf* était rendue possible par le fait que dans les formes françaises usuelles, derniers aboutissants d'une profonde transformation phonétique, rien ne rappelait plus l'idée de liberté, originellement incluse dans le radical même de *collibertus*. Au contraire, dès qu'on revenait vers la forme du latin classique, l'étymologie, redevenue visible, faisait apparaître une véritable antinomie sémantique, qui n'était point sans gêner les théoriciens du langage. Évrard de Béthune, qui composa au XIII^e^ siècle ou peut-être vers le début du XIII^e^ un traité de grammaire latine dont le succès fut extraordinairement vif et durable, se donne beaucoup de peine pour expliquer à ses lecteurs le sens différent de termes étroitement apparentés :

> Celui qui est privé de la liberté s'appelle *colibertus*,
> Celui qui de serf a été fait libre s'appelle *libertus*[5].

1. *La chevalerie Ogier de Danemarche*, par Raimbert de Paris, éd. J. Barrois, t. II, v. 1491-1492.

2. *La Chanson des quatre fils Aymon*, éd. F. Castets, v. 8148-8149.

3. Hélinant, *Les vers de la mort*, éd. Fr. Wulff et Em. Walberg, str. XXXI, v. 8.

4. Leroux de Lincy, *Recueil de chants historiques*, t. I, p. 218.

5. I. Wrobel, *Corpus grammaticorum medii aevi*, t. I, cap. IX, v. 129 et suiv. : « Libertate carens colibertus dicitur esse, — De servo factus liber libertus, at ille — Libertinus erit, quem libertus generabit. » Évrard de Béthune semble avoir vécu en Anjou (cf. Wrobel, *loc. cit.*, p. VIII).

Digitized by Google

Pour un homme libre, se peut-il imaginer pire opprobre que d'être traité de serf? Dans les listes de vilains propos légalement punissables que fournissent certains règlements municipaux, celui-là figure en bonne place. Or, être appelé serf ou bien culvert, c'était tout un : l'exemple du pauvre Ogier de Danemark nous montrait à l'instant une pareille tautologie. On pouvait aussi bien, dans cette acception, user de culvert tout seul. L'emploi péjoratif du mot est très ancien ; il est attesté en provençal dès la *Chanson de Sainte-Foi*[1], en français dès le *Roland*[2]. Plus tard, il se développa merveilleusement. Pas d'insulte plus familière aux héros épiques. Elle semble emporter avec elle, non seulement l'idée d'un caractère méprisable en général, mais plus particulièrement une nuance de couardise : comme si le courage était tenu pour le privilège d'une naissance noble ou du moins libre. Cette signification injurieuse n'était que dérivée ; mais elle devint rapidement la plus usuelle. Le méchant calembour auquel je faisais allusion en commençant y fut-il pour quelque chose? De toutes façons il ne put être imaginé que fort tard : ce n'est certainement pas avant le XIII^e^ siècle que l'*e* de l'adjectif vert, jadis fermé, commença à s'ouvrir, rendant ainsi acceptable pour l'oreille une assonnance avec l'*e*, de tout temps ouvert, de *collibertum* > *culvert*. D'ailleurs, aucun texte ancien, à ma connaissance, ne joue sur cette équivoque, qui a paru depuis si lumineuse à certains étymologistes. Point n'est besoin d'y avoir recours ; le développement sémantique s'explique aisément en lui-même. L'outrage, ce n'était pas de dire à son ennemi : tu es soumis à telles ou telles charges serviles, juridiquement déterminées ; c'était de lui crier tout simplement : tu n'es pas libre. Or, vide de contenu juridique précis, *culvert* n'en imposait que plus fortement cette idée, toute nue, de privation de la liberté. Il arriva cependant que, peu à peu, le souvenir du sens premier du mot se perdit. On cessa de le sentir comme synonyme de serf, qui se maintint seul dans le vocabulaire des institutions sociales. *Culvert* ne fut plus alors qu'une injure en soi, dépouillée de toute association concrète ; ce fut par suite une injure sans saveur. L'usage au XIV^e^ siècle se prit à l'abandonner. Je n'en ai pas trouvé d'exemple postérieur à Eustache Deschamps[3]. Depuis la première moitié du

1. V. 373, éd. E. Hœpffner et P. Alfaric.

2. Voir le *Glossaire*, éd. Bédier. Dom Carpentier, dans Du Cange, *Glossarium*, au mot *cuvertus*, signale le mot, employé, semble-t-il, avec un sens injurieux, dans un jugement des *Olim*, de 1269, que je n'ai pu retrouver.

3. Éd. Queux de Saint-Hilaire, t. I, p. 241, n° CXX, v. 22.

Digitized by Google

XII^e siècle, il n'y avait plus de classe culvertile. Deux siècles et demi plus tard, personne ne parlait plus de culverts.

II. — « CULVERTI » ITALIENS ; « CULIBERTI » OU « LIBERTI » ESPAGNOLS

Il ne m'eût pas été possible d'entreprendre par moi-même, sur les *colliberti* italiens, une étude appuyée sur des dépouillements étendus. Par bonheur, en Italie même, divers érudits ont rassemblé et diligemment commenté les textes principaux. Leurs recherches guideront les nôtres, sans toujours nous imposer des conclusions exactement semblables[1].

Les documents se répartissent en deux groupes d'âge différent, qu'il convient de séparer avec plus de rigueur qu'on ne le fait d'ordinaire : les uns datent des périodes lombarde ou franque, les autres s'échelonnent du XI^e au XIII^e siècle. Seuls ceux de l'époque la plus basse doivent être retenus pour l'instant, afin d'être mis en regard des textes, à peu près contemporains, que nous a fournis la France ; seuls ils nous permettent de comparer — employons les formes proprement médiévales — les *culverti* italiens aux culverts français. Dans l'Italie péninsulaire, une seule mention, à vrai dire passablement énigmatique, a jusqu'ici été signalée. Au temps de l'abbé Beraldo III (1099-1119), deux seigneurs brigands, Morico et Carbone, molestèrent odieusement les moines de Farfa, en Sabine, et leurs sujets ; outre les pillages et les meurtres habituels, ces soudards s'étaient permis toutes sortes de plaisanteries du plus mauvais goût ; en particulier, on les accusait d'avoir, par dérision, en pleine église, fait procéder au rite de l'offrande par leurs « culvertes ». Ainsi s'exprimait, dans sa plainte, l'abbé lui-même[2]. Il voulait dire, je pense, quelque chose comme servantes ou serves et, en même temps, concubines. Faut-il voir, dans l'emploi qu'il faisait de ce terme, un souvenir de la langue des textes littéraires français ou provençaux ? Mais, outre que ni en français, ni en provençal, l'usage de culverte dans le sens de fille de mauvaise vie ne

1. Les travaux essentiels sont : G. Salvioli, « *Consortes e colliberti* » *secondo il diritto longobardo*, dans *Atti e Memorie della R. Deputazione di storia patria per le provincie Modenesi*, serie III, t. II (1883) ; Volpe, *Pisa e i Lungobardi*, dans *Studi Storici*, t. X (1901), p. 378 et 392 et suiv. ; N. Tamassia, *I colliberti nella storia di diritto italiano*, dans *Studi... pubblicati in onore di V. Scialoja*, 1905 ; E. Besta, *La Sardegna mediœvale*, t. II, p. 59 et suiv. ; A. Solmi, *Studi storici sulle istituzioni della Sardegna nel medio evo*, p. 68.

2. *Chronicon Farfense* (éd. U. Balzani, dans les *Fonti per la storia d'Italia*), t. II, p. 272 : « In tantum Dei ecclesiam affligebant, ut *culvertas suas* mitterent quę offertiones de manu presbyteri per vim distraherent, in quarum manibus qui offerebant osculum prębebant. »

Digitized by Google

semble attesté, un pareil emprunt, à cette date, n'est sans doute pas très probable. Doit-on croire, au contraire, que le mot désignait ou avait désigné dans l'Italie centrale une classe juridique? Mais sur la foi d'un seul exemple, et si obscur, comment décider? Il vaut mieux laisser la question ouverte.

En ce qui regarde la Sardaigne, au contraire, point d'hésitation. On y suit les *culverti*, en tant que classe servile, jusqu'aux premières années du XIIIe siècle. Placée à l'écart des courants sociaux qui transformaient la péninsule, la grande île formait un terrain favorable au maintien d'institutions archaïques. Encore faut-il observer que, à l'époque où les *culverti* s'y manifestent à nous (XIIe et XIIIe siècles), leur nom témoigne moins d'une réalité juridique que de la survivance d'une ancienne habitude de langage. On ne les distinguait plus guère des *servi* : « Les culverts, c'est-à-dire les serfs et les serves », disent deux chartes de 1108 et 1119[1] ; « ma culverte, c'est-à-dire ma serve », lit-on ailleurs[2]. Comme en France, le culvertage, en Sardaigne, finit donc par se fondre dans le servage. Il est permis de penser que là aussi la différence des mots avait à l'origine répondu à quelque différence dans les choses.

L'Espagne, au nord de l'Èbre, a, de son côté, connu des *culiberti* et leur a fait dans la société une place à part, analogue à celle qu'occupaient les culverts français. En 1087, Sanche Ramon, « roi d'Aragon et de Pampelune », se déclare prêt à protéger le monastère de Notre-Dame d'Yrache contre toute violence, qu'elle soit exercée par « un seigneur ou chevalier, un clerc, un vilain (*rusticus*), un culvert (*culibertus*) ou un bourgeois », et ratifie les donations qui auront été faites à cette maison « par des rois, des chevaliers, des clercs ou même des culverts[3] ». Un homme — dit en substance le fuero de Tudela en Navarre, rédigé, dans sa forme actuelle, vraisemblablement entre 1247 et 1270, mais sur des modèles plus anciens — vient-il d'au delà des ports? Si, arrivé à cheval, il tient dans l'an et jour qui suivra cheval et armes, il aura rang

1. Tola, *Codex diplomaticus Sardiniae*, p. 179, n° IV (« de culvertis, scilicet de servis et ancillis ») et p. 199, n° XXVII.

2. G. Bonazzi, *Il Condaghe di San Pietro di Silki*, n° 95 : « Sa coliuerta mea, su servu. »

3. Yepes, *Coronica general de la Orden de San Benito*, t. III, Apendice, escritura XXVIII (ère esp. 1125) : « Concedo ut... nullus homo, potestas, seu miles, clericus vel rusticus, culibertus, vel burgensis sit ausus domos vestras... violenter invadere ; » et plus loin : « Mando etiam ut quidquid hactenus a regibus, seu a militibus, rusticis, vel clericis seu etiam culibertis aliquo modo, sive mei juris sit vel cujuslibet alterius, adquisistis vos... a vivis vel a defunctis, omnia illa sint ingenua et libera ad servitium vestri monasterii. » Je dois l'indication de ce texte à l'obligeance de M. Ramos y Loscertales.

Digitized by Google

d'homme libre (*infanzon*) et ne paiera point de rente au seigneur. S'il n'est pas arrivé à cheval et ne s'est établi ni dans la maison d'un chevalier, ni dans celle d'un *infanzon*, il sera vilain soumis au roi ou au seigneur. Mais si, dépourvu au bout de l'an et jour à la fois de cheval et d'armes, il a néanmoins fait à cheval sa première entrée, il ne sera ni *infanzon* ni vilain, on l'appellera *culbert* et il paiera chaque année deux sous au roi ou au seigneur[1]. Il n'est pas sûr, ni même probable, que ce culvertage doive être tenu, en Aragon ou Navarre, pour une institution indigène. La forme du mot, telle que la donne le fuero — *culbert*, sans *o* final — atteste un emprunt verbal au gallo-roman. Toute cette Espagne du Nord, après les grandes dévastations du haut Moyen Age, fut largement peuplée par des colons venus d'au delà des monts[2]. Ce sont eux, sans doute qui apportèrent l'idée et la pratique d'une condition culvertile. Le principe juridique, ainsi transmis du dehors, s'implanta dans le droit local et y prit des développements nouveaux, ainsi que le montre la classification des immigrés, en vigueur à Tudela et dont on chercherait en vain l'analogue en France. Du moins, c'est ce qu'il me semble entrevoir. Mais il convient de laisser aux érudits espagnols, placés près des sources et capables de les interpréter, le soin de creuser le problème[3].

Par ailleurs, peut-être n'est-il pas illégitime de rapprocher des *colli-*

1. « E fó establido por fuero todo ome de oltra puertos qui viengua à cavayllo en Espayna e se asentàne en quoalquiere vila, é non toviere el aynno primero et hun dia cavayllo et armas que non sea ynfanzon, et est atal esdito *culbert* : el rey ó seynnor ha cada aynno sobre eyll dos sueldos ; et si toviere el aynno é dia primero cavayllo et armas sia infanzon et non dará al seynnor nulla renta ; é si non viniere à cavayllo ni se asentare en caso, ço és palacio de cavayllero ó ynfanzon-hermunio que pende de seynnor, tal será villano é el rey ó seynnor habrá del vilano dreyto sobre quanto eyll enxamplara de aynno dia en adelant. » Art. 5 du fuero, cité par F. Michel, *Histoire des races maudites*, t. II, p. 15, n. 3, et analysé par J. Yanguas, *Diccionario de antigüedades de Navarra*, t. I, p. 467. Sur le ms., voy. ce dernier ouvrage, p. 563, n. 3. Sur le document lui-même, désigné souvent sous le nom de fuero de Sobrarbe, et encore inédit, E. Mayer, dans la *Zeitschrift der Savigny Stiftung, G. A.*, 1919, p. 247 ; le compte-rendu de Ramos y Loscertales, dans *Anuario de Historia del Derecho Español*, 1924, p. 448, et la réponse d'E. Mayer, *Ibid.*, 1926, p. 156. Il faut souhaiter qu'un historien espagnol nous donne bientôt une édition de ce texte curieux, qu'il sera jusque-là bien difficile d'utiliser.

2. Outre le fuero de Tudela lui-même, qui traite, comme on l'a vu, des étrangers venus d'au delà des « ports », voyez, par exemple, le fuero de Logroño, accordé par Alphonse VII, « empereur » d'Espagne (1135-1157) : « Habitantes qui modo in presenti in supradictum locum populant, vel deinceps usque in finem mundi, Deo jubante, populaverint, tam ex *Francigenis* quam ex Hispanis, vel ex quibuscumque gentibus, vivere debeant ad foros francos » (Llorente, *Noticias historicas de las tres provincias*, parte III, t. III, p. 464).

3. J'ai vu, sans y trouver mention de *culberti*, J. A. Llorente, *Noticias históricas de las tres provincias vascongadas*, parte III, t. III et IV ; *Colección de documentos para el estudio de la historia de Aragón*, t. I, III et IX ; M. Arigita y Lasa, *Colección de documentos inéditos para la Historia de Navarra*, t. I.

Digitized by Google

berti français les *liberti* tout court, que certains documents léonais des xe et xiie siècles nous montrent soumis, en dépit de leur nom, à une véritable servitude. Un jugement du roi Bermude, rendu le 22 juin 999, décide que les enfants nés de mariages entre certains sujets de Saint-Jacques-de-Compostelle et ceux d'un seigneur appelé Vegila seront comme par le passé, divisés également entre les deux maîtres ; les individus placés sous l'empire de cette règle essentiellement servile sont traités de *servos et libertos*[1]. En 943, l'évêque de Mondoñedo, Rudesindo II, le 24 avril 1123 le seigneur Oduardo Vimorez affranchissent selon les formes habituelles des manumissions, le premier une *liberta*, le second un *libertus* avec ses fils[2]. Affranchir un affranchi : l'expression a quelque chose de contradictoire. Mais la même bizarrerie n'apparaissait-elle pas déjà dans les actes français, par où des culverts se voyaient eux aussi décerner la franchise? *Libertus* ou *collibertus* : le sens fondamental des deux mots est le même. Tous deux comportent à l'origine l'idée d'une liberté reçue et définitivement acquise. Comment *collibertus* en France (avec l'Espagne du Nord) et en Sardaigne, *libertus*, peut-être, dans le royaume de Léon, en arrivèrent-ils à désigner une classe quasi servile qui, en France et en Sardaigne, finit par se confondre tout à fait avec le servage? Dans ce paradoxe verbal est la clef du problème. Pour en trouver l'explication, il faut maintenant remonter le cours des temps.

Marc Bloch.

(Sera continué.)

1. Hinojosa, *Documentos para la historia de las instituciones de Leon y de Castilla*, n° VI.

2. H. de Gama-Barros, *Historia da administração publica em Portugal nos seculos XII a XV*, t. II, p. 82, n. ; Hinojosa, *op. cit.*, n° XXXII. Les deux éditeurs semblent croire qu'il s'agit d'une deuxième manumission, donnant la pleine liberté à un affranchi qui n'aurait joui jusque-là que d'une liberté restreinte. Mais est-ce le bénéficiaire de l'acte lui-même ou sont-ce ses ancêtres, plus ou moins lointains, qui avaient reçu déjà la faveur d'un premier affranchissement? On verra que ce que nous pouvons deviner de l'histoire des culverts français inclinerait à faire préférer la dernière hypothèse, surtout en ce qui regarde l'acte le plus récent.

Digitized by Google

L' « ÉPREUVE DE FORCE » ALLEMANDE

EN 1908-1909

D'APRÈS LES DOCUMENTS ALLEMANDS

LA CRISE AUSTRO-RUSSE ET LA POLITIQUE DE BÜLOW

L'année 1908-1909 s'écrit, dans l'histoire diplomatique de l'avant-guerre, avec les traits essentiels qui se graveront en 1914 : un conflit austro-serbe, qui s'aggrave en conflit germano-russe. On croit assister à une répétition générale du drame de 1914. On la montre généralement sous la forme assez vivante d'un conflit de personnes, un duel entre les deux ministres des Affaires étrangères, Isvolski et Aehrenthal, poursuivant chacun sa politique propre aux côtés de deux tristes sires, l'un aboulique, l'autre gâteux. J'ai été frappé en lisant les clairs avertissements d'Auguste Gauvain réunis dans l'*Europe au jour le jour*, ou les si instructifs, si clairvoyants mémoires de Wickham Steed, de voir ces journalistes-historiens, si bien avertis des choses de l'Europe centrale, donner une tout autre interprétation. Des intuitions, du reste, plus que des preuves. Ils ont la sensation que Berlin tire les ficelles. J'ai eu la curiosité de chercher dans les tomes XXV et XXVI de la *Grosse Politik* et dans le recueil russe, *Konstantinopol' i Prolivy* (*Constantinople et les Détroits*, t. I, Moscou, 1925), quelle était la bonne interprétation, la traditionnelle ou celle de MM. Gauvain et Steed. J'apporte donc ici, exhumées des archives, quelques révélations : les preuves, qu'on ne pouvait ou ne voulait donner alors, on les ramasse à la pelle dans le volumineux recueil officiel allemand ; elles ont d'autant plus de prix que la *Grosse Politik*, on le pense bien, ne cherche pas à les fournir. A l'exception des notes tendancieuses que l'on peut négliger et des étranges coupures de textes que l'on peut au reste de-ci de-là recoller, la *Grosse Politik* est, *grosso modo*, impartiale. Cependant, elle vise à donner au lecteur une impression manifeste : elle veut prouver que la Rus-

Digitized by Google

sie a pris toutes les initiatives, que l'Autriche ne fit qu'une politique de défense contre le « panslavisme » en général et la Grande Serbie, le mouvement « panserbe », en particulier, et qu'en tout cas l'Allemagne se contenta d'être une alliée « fidèle » et « loyale ». Qu'y a-t-il de vrai dans cette thèse?

Pour plus de clarté, nous diviserons cette histoire en trois périodes, suivant un ordre rigoureusement chronologique, au contraire de la *Grosse Politik*, qui classe les textes sous des rubriques aux titres assez fallacieux :

1° Janvier-fin août 1908, *les préludes :* du discours d'Aehrenthal, le 27 janvier, au memorandum autrichien du 27 août ;

2° Juillet-décembre 1908, *la crise bosniaque :* les préparatifs et les premières conséquences de l'annexion ; la Russie tente de se rapprocher de l'Allemagne (jusqu'à la note russe du 17 décembre) ;

3° Janvier-mars 1909, *la crise européenne :* Bülow, jusque-là à l'arrière-plan, quoique vigilant, tente la *Kraftprobe*, qui doit aboutir à la défaite diplomatique de la Russie.

Auparavant, nous chercherons à dégager ce qu'on pourrait appeler *les principes* des politiques austro-allemande et russe.

I. — Les Principes

1° *La politique austro-allemande.* — Inutile d'insister sur ce fait que la politique des dirigeants autrichiens fut, depuis l'avènement des Karageorgevitch, essentiellement antiserbe. Les vues de l'archiduc François-Ferdinand sont connues : il les montre encore dans un entretien avec Bülow le 30 mars 1908 ; il veut, dit-il, maintenir la Turquie, car de sa chute sortiraient des États nationaux, qui donneraient l'exemple d'États démocratiques aux peuples de la monarchie des Habsbourg. Aveu utile à retenir.

Les vues d'Aehrenthal, quoique moins arrêtées qu'on l'a dit, s'expriment avec plus de netteté dans les conversations que dans les documents officiels. Ainsi Schœn, alors secrétaire d'État aux affaires étrangères, conte à Bülow ses entretiens avec Aehrenthal à Berchtesgaden le 5 septembre 1908. Toute cette lettre serait à lire. Son but dernier, dit Aehrenthal, est « l'abolition complète du nid révolutionnaire serbe » ; et il ajoute : « La Serbie pourrait être donnée à la Bulgarie. » Il revient

Digitized by Google

Or, toute la politique des dirigeants allemands vise non à calmer, mais à exciter l'Autriche. Ce sont d'abord les sous-ordres : le 10 juillet 1908, Schœn envoie à Kiderlen-Waechter, alors ambassadeur par intérim à Constantinople, des instructions que Kiderlen a reproduites dans ses mémoires : « Le point essentiel », y est-il dit à propos des négociations sur les réformes en Macédoine, « ce sera de faire en sorte que le baron Aehrenthal reste ferme. D'après nos informations de Vienne, il semble devenu très nerveux. Nous essayons de l'influencer pour que, le plus vite possible..., il nous communique les propositions russes et maintienne son point de vue antérieur » (c'est-à-dire qu'il ne cède pas). Devenu secrétaire d'État par intérim, Kiderlen poursuit cette politique de vigilance : « Il faudrait », écrit-il dans une note au début de décembre 1908, « présenter au baron Aehrenthal des propositions, ou — afin de ménager son amour-propre — des idées... On pourrait ensuite, sous une forme entièrement amicale, exprimer au baron le désir que les échanges d'idées deviennent plus actifs entre lui et nous... Comme nous serions presque aussi directement atteints que l'Autriche elle-même par des concessions soudaines, nous avons le droit d'être instruits à l'avance des projets autrichiens. » Que ce soit à propos de la Turquie ou à propos de la Serbie, la grande crainte est que l'Autriche ne fasse une politique séparée. On se charge de temps à autre de l'avertir des dangers.

Bülow a essentiellement deux soucis : « Nous sommes », écrit-il le 8 octobre aux Affaires étrangères, « de loyaux alliés de la monarchie des Habsbourg ; nous restons des amis sincères de la Turquie. » Au moment de l'annexion de la Bosnie (3 octobre), c'est fort difficile. Au fond, il ne s'en tire qu'en choisissant et, malgré les avis de Marschall, le turcophile ambassadeur à Constantinople, il choisit en soutenant à fond l'Autriche. Le 7 octobre, il donne ses explications à Jenisch, conseiller à la suite, c'est-à-dire à l'Empereur lui-même : la Turquie est affaiblie par les Jeunes-Turcs ; l'Autriche craint avant tout l'irrédentisme serbo-croate ; c'est la raison de l'annexion ; le point capital est de soutenir l'Autriche, qui, dans les Balkans, joue des Bulgares contre les Serbes ; les Bulgares n'ont aucune attraction vers les autres Slaves, et une Bulgarie indépendante s'opposera aux desseins russes. Ainsi dès cette époque on voit poindre la politique russophobe. Et il précise ses vues dans un télégramme à ses subordonnés des Affaires étrangères, le 7 octobre : « Nous restons les amis de la Turquie, et particulièrement de la Turquie jeune-turque ; mais nous ne pouvons être plus turcs que les Turcs. » Les Turcs auront beau jeu pour dire que jamais l'Autriche n'aurait annexé la Bosnie si l'Allemagne n'eût été derrière.

Digitized by Google

Quand Aehrenthal, effrayé des conséquences de l'annexion, se refuse à accepter la réunion d'un congrès européen, Bülow l'encourage dans sa résistance à l'opinion européenne (dépêche à Tschirschky, ambassadeur à Vienne, le 13 octobre) : la dignité de la monarchie des Habsbourg ne peut être « soumise à la critique ni à l'arbitrage d'une conférence » » ; au surplus, il n'y a pas de complications à craindre : l'Angleterre ni la France ni la Russie ne veulent ou ne peuvent faire la guerre.

2° *Le jeu russe.* — La politique russe est beaucoup plus difficile à saisir que la politique autrichienne. On en connaît les grandes lignes. Mais le *Livre noir* ne contient que très peu de documents des années 1908 et 1909, et les autres recueils sont d'inspiration allemande : ainsi le recueil de Siebert, conseiller à l'ambassade russe de Londres, publié à Berlin en 1921, *Diplomatische Aktenstücke.* Tous ces choix de textes, comme la *Grosse Politik*, visent à donner l'impression que la Russie tsariste, sous l'inspiration d'Isvolski, a une politique d'envergure, qui veut dominer les Balkans d'abord, l'Europe ensuite. Il ne semble pas qu'il en soit ainsi. Les nombreux recueils soviétiques, entre autres celui qui est intitulé *Constantinople et les Détroits*, ne donnent pas non plus beaucoup de textes pour les deux années qui nous intéressent. Mais ceux que livre celui-ci sont du premier intérêt.

Le 21 janvier 1908, donc tout à fait au début de notre période, une Conférence se réunit à Pétersbourg, où siégèrent le président du conseil Stolypine, les ministres Kokovtsef (Finances), Isvolski (Affaires étrangères), Dikof (Marine), le chef d'état-major Palitsine et les deux adjoints aux ministres de la Guerre et des Affaires étrangères, Polivanof et Goubastof. Isvolski fait un exposé sur les buts de la politique extérieure russe. Il a en paroles une politique grandiloquente, active ; il montre « les buts historiques de la Russie en Orient », il proteste contre la politique « négative » de son prédécesseur Lamsdorf ; il parle plus vaguement d'une intervention en Turquie, combinée avec celle de l'Angleterre ; mais surtout il pose une question : « La Russie doit-elle rester passive » devant les événements autrichiens qui se préparent en Orient? Et chacun dans sa sphère de répondre : la Russie n'est pas prête, ne peut rien faire. Isvolski demande nettement s'il peut « parler avec la fermeté qui convient au ministre d'une grande puissance, sûr de pouvoir défendre résolument ses intérêts ». Stolypine répond que « le ministre des Affaires étrangères ne peut compter pour une politique ferme sur aucun soutien... » : « Une politique autre qu'une politique

le délire d'un gouverne-

ès, le 28 janvier, on tint

a défense nationale ».

Digitized by Google

Cette situation de fait, qui enlève à Isvolski tout moyen de poursuivre une grande politique, est parfaitement connue de l'Allemagne. Dès le 20 février, Isvolski fait faire par son ambassadeur à Berlin, Osten-Sacken, une démarche pour assurer de ses intentions pacifiques. Mais surtout Bülow est renseigné par les rapports de Pourtalès, son ambassadeur à Pétersbourg, et Guillaume II par les rapports directs de ses « plénipotentiaires militaires », le major général von Jacobi, puis le capitaine de vaisseau von Hintze. Pourtalès a vite percé à jour les moyens d'Isvolski, et la faiblesse réelle du ministre lui fait dire que la mauvaise humeur vis-à-vis l'Autriche n'est que « bluff ». « Nous n'entrons et n'entrerons jamais dans une combinaison de politique générale hostile à l'Allemagne », écrit Isvolski dans une lettre qu'Osten-Sacken communique à Bülow (27 février 1908), et en marge de laquelle le chancelier écrit ces mots brefs, mais clairs : « Tout est là. » Isvolski n'a aucune illusion sur sa faiblesse vis-à-vis de l'Allemagne : « L'Allemagne, c'est l'Europe », dit-il à l'ambassadeur d'Autriche, mot que ne peut cacher Pourtalès, qui cependant attire l'attention sur le « chauvinisme » de la cour de Russie (16 mars). Il dira encore à Pourtalès, le 9 juillet, modestement : « Je désire une Bulgarie moyenne, une Serbie moyenne et un Monténégro moyen. »

Sans doute, il essaiera de tirer de la crise le plus possible : il poursuivra la politique traditionnelle russe, son « rêve », comme dit Pourtalès, le « débouché » sur la mer libre, l'ouverture des Détroits. Mais, profonde politique ou simple prudence, il déclare sans cesse à ses interlocuteurs allemands que cela peut fort bien se concilier avec le maintien des Turcs à Constantinople : la Russie, dit-il le 9 juillet à Pourtalès, n'a besoin que de « droits juridiques », soit une simple « novation du traité de Paris » ; le vieux panslavisme a perdu toute influence sur la politique étrangère russe et, dans la Méditerranée, la Russie ne s'efforce que de tenir la balance égale entre les puissances maritimes.

On voit comme est sincère la presse allemande quand, sous l'inspiration de Bülow, qui la manie et la guide, elle parle du « péril russe », *die russische Gefahr*.

II. — Les Préludes

1° *La politique des chemins de fer.* — L'Autriche et la Russie s'étaient entendues pour ne rien faire dans les Balkans : c'était ce qu'on appelait le « statu quo amélioré » ou le « programme de Mürzsteg ». Il durait depuis 1903. On disait jusqu'ici — je l'ai écrit moi-même — que c'était Aehrenthal qui avait rompu l'accord par son fameux discours du

Digitized by Google

27 janvier 1908, annonçant une « politique des chemins de fer » : « une bombe entre les jambes », comme disait Isvolski. En réalité, cette initiative autrichienne a été préparée, durant l'année précédente, par une série de conversations où l'Allemagne — c'est-à-dire Bülow — ne resta pas inactive.

A la suite de conférences tenues à Vienne en février sous la présidence d'Aehrenthal, on communiqua à Bülow, en mars 1907, tout un plan de construction de chemins de fer balkaniques : jonction des réseaux bosniaque et serbe ; construction de la voie partant de la frontière bosniaque, allant à Mitrovitsa dans le Kossovo, soit en pleine Vieille-Serbie, puis éventuellement vers Skoplié sur le Vardar (l'Uskub turque d'alors) et Salonique ; concession à l'Autriche de la ligne Saint-Jean de Medua-Scutari, c'est-à dire traversée de l'Albanie du Nord ; enfin jonction des chemins de fer bulgares avec la ligne des « chemins de fer orientaux » à Uskub. La ligne importante est celle dite « du sandjak », d'Ouvats à Mitrovitsa, « question vitale pour la monarchie austro-hongroise », dit, le 15 mars, Aehrenthal à Wedel, ambassadeur d'Allemagne, ébauche de la descente sur Salonique.

Fin avril 1907, Aehrenthal rencontre Bülow à Berlin. Dès lors l'ambassadeur allemand à Constantinople a charge de soutenir son collègue autrichien devant la Porte. Cependant, dès les premiers jours, l'Allemagne s'est chargée d'un autre rôle, celui de neutraliser la Russie.

Le 27 janvier 1908, Aehrenthal expose aux Délégations son nouveau programme : « Dans les Balkans, notre mission est une mission de civilisation et une mission économique... Nous sommes, nous aussi, de par la possession de la Bosnie, une puissance balkanique... Je dis cela en prévision d'une politique de chemins de fer. » Tout de suite l'Allemagne agit : à la première démarche de l'ambassadeur russe à Berlin, qui prétend que l'initiative d'Aehrenthal est en contradiction avec le programme de Mürzsteg, Schœn déclare qu'il n'a aucune raison « de refuser son appui à un projet qui, au surplus, n'émane pas de nous », et il ajoute, en communiquant son geste à Tschirschky, ambassadeur à Vienne : « Prière de tirer profit de cela auprès du baron Aehrenthal » (11 février 1908). A Pétersbourg, Bülow fait dire que l'Autriche tient ses droits du traité de Berlin : *Qui suo jure utitur neminem laedit.* Au surplus, l'Autriche ne poursuit que des visées économiques. Somme toute, le projet a toutes les sympathies allemandes « non seulement

parce que nous y a opper ultérieurement
le commerce s, mais encore
de rendre de

Digitized by Google

grands services à la pacification, souhaitée et urgente, de la Macédoine » (17 février). C'est ce que Pourtalès répétera au tsar le 21 juillet, quand il lui montrera les chemins de fer allemands comme des agents « de civilisation et de pacification », *Kulturtraeger zur Pazifizierung*.

2° *La politique des réformes.* — Or, l'objet constant des politiques conjuguées de l'Autriche et de l'Allemagne en Macédoine fut précisément d'éviter les réformes. Le prétexte est qu'il ne convient pas d'affaiblir la Turquie, d'exciter le sentiment national contre l'intervention étrangère, puis, après la révolution jeune-turque de juillet 1908, qu'il ne faut pas contrecarrer le nouveau mouvement réformateur. Quand, le 8 mars, l'ambassadeur anglais à Berlin vient proposer la nomination d'un gouverneur pour la Macédoine et l'augmentation de la gendarmerie européenne, Schœn écrit à Marschall qu'il s'est « borné à recevoir la communication » (9 mars). Quand Isvolski et Grey se mettent d'accord sur un programme de réformes, qui empêcherait la formation des bandes, donc amènerait peut-être la paix, Schœn, par une note du 27 mars, met en garde Bülow, indique qu'Aehrenthal est « adversaire des mesures réformatrices » et donne toutes sortes de mauvaises raisons à Metternich, ambassadeur à Londres, pour repousser le projet anglais (3 avril). En vain Metternich met-il courageusement en garde contre les dangers de cette politique du pire (20 juin). On suit à Berlin les avis de Marschall, défenseur des droits du sultan ; on invoque l'opinion publique, dit celui-ci (6 juillet) ; il vaut mieux s'en tenir à l'opinion allemande : « Montrer quelques faiblesses, voilà ce qui serait péniblement ressenti par l'âme du peuple allemand. »

III. — La Crise bosniaque

1° *Buchlau.* — Il n'est question de rien de nouveau sur les rapports austro-serbes dans tout le premier semestre 1908 : l'aide-mémoire autrichien du 1er mai, l'aide-mémoire russe du 19 juin-2 juillet, dont on fait parfois tant de cas, ne contiennent que des discussions sur les principes de l'entente austro-russe (celle de 1897, qui durait encore officiellement, sans qu'on s'en doutât), des chemins de fer balkaniques et des réformes macédoniennes. Rien de neuf. Ce fut la révolution jeune-turque de juillet et la crainte que l'Empire ottoman fût régénéré de cette manière qui précipita les événements. L'aide-mémoire russe du 2 juillet resta sans réponse jusqu'à la fin d'août. Le 27 août, Aehrenthal adressa à Isvolski un nouvel aide-mémoire, où, pour la première fois, semble-t-il, il est question d'éventualités nouvelles : d'abord, il se

Digitized by Google

refuse à mettre sur le même pied le chemin de fer du sandjak, dont la construction a été prévue par les traités, et le chemin de fer dit « Danube-Adriatique », que la Russie réclame en compensation ; puis il ajoute : « Les deux cabinets resteraient fidèles à leur résolution de maintenir le *statu quo* actuel en Turquie aussi longtemps que les circonstances le permettront... Si toutefois des circonstances impérieuses obligeaient l'Autriche Hongrie à s'annexer la Bosnie et l'Herzégovine, le gouvernement impérial [la Russie] donnerait l'assurance de vouloir observer à l'égard de cette mesure une attitude bienveillante et amicale ; » en échange de quoi l'Autriche retirerait ses troupes du sandjak et promettrait de se prêter « à un échange de vues confidentiel et amical » sur la question des Détroits.

A l'appât tendu, Isvolski mord. Il se rend à Buchlau, en Moravie, où il rencontre Aehrenthal. Comme celui-ci l'écrivait à Bülow peu après (26 septembre), pour résoudre la question d'une annexion faite aux moindres risques, il fallait s'entendre avec la Russie. Des entretiens du 16 septembre, on a naturellement deux versions et fort différentes. Aehrenthal écrit à Bülow : Isvolski « s'est déclaré d'accord avec moi en vue de cette conjoncture [l'annexion] et m'a assuré de l'attitude amicale de la Russie » ; mais aussi il « pense que le moment est venu de mettre le cap sur le grand but, une modification des stipulations sur les Détroits » ; l'autre n'y contredit pas, pour, dit-il, « éloigner quelque peu la Russie de l'Angleterre ». Mais Isvolski ne raconte pas les choses de la même manière. Ce même jour, 26 septembre, où Aehrenthal met Bülow au courant, Isvolski se rencontre avec Schœn à Berchtesgaden : il lui parle des projets d'Aehrenthal pour les critiquer, sans souffler mot de son consentement prétendu ; il affirme que l'on ira à une revision complète du traité de Berlin, et surtout fait des avances à l'Allemagne pour qu'elle détourne l'Autriche des projets aehrenthaliens ; il ajoute, en passant, qu'il « considère l'alliance avec la France comme une faute néfaste de la politique russe, comme une chaîne pesante dont la Russie ne peut s'arracher jusqu'à nouvel ordre » ; en somme, il invite l'Allemagne à payer dans les Balkans le renoncement à l'alliance française.

2° *L'annexion.* — Le 28 septembre, Aehrenthal fait savoir à Tschirschky qu'il est résolu à l'annexion, « réponse à la propagande panserbe » ; celui-ci naturellement le dit à Berlin, qui prétendra plus tard avoir été placé devant le fait accompli. Le 29 septembre, François-Joseph adresse à Guillaume II une lettre personnelle (qui ne sera au reste remise que le 6 octobre), chef-d'œuvre d'hypocrisie : « Ces provinces, dont la civilisation et l'état matériel se développaient de ma-

Digitized by Google

nière à nous réjouir, avaient depuis longtemps exprimé le désir de recevoir un régime constitutionnel ; elles ont, en présence des changements survenus dans l'Empire ottoman, si énergiquement fait valoir leurs désirs que mon gouvernement ne croit pas pouvoir s'y opposer plus longtemps ». C'est ce qu'il nomme « la pression d'une nécessité inéluctable ».

Le gouvernement allemand n'avait nul besoin de ces raisons. Guillaume II fut d'abord de fort méchante humeur ; c'est que, si l'annexion fut proclamée le 3, elle fut suivie le 5 de la déclaration de l'indépendance bulgare, dont il n'avait pas été averti. Mais, dès le 5, Schœn télégraphie à Marschall en le priant « de s'abstenir de toute critique sur la conduite de l'Autriche-Hongrie », et le même jour le comte Khevenhüller, imprudent ou trop habile, déclarait à M. Pichon que le gouvernement austro-hongrois avait le consentement de l'Allemagne. Le 7, Guillaume II reçoit Szögyenyi, ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Berlin : il désapprouve, lui déclare-t-il, la manière dont l'annexion a été présentée au monde, car le prince de Bulgarie et le « vieil empereur » apparaissent comme les « spoliateurs de la Turquie » ; mais il considère l'annexion comme un « fait accompli », et il faudra éviter surtout qu'une conférence européenne ne revienne là-dessus. Le 14 octobre il adresse à François-Joseph sa réponse : « Tu peux compter sur mon amitié personnelle immuable et mon respect, comme sur l'étroite et amicale alliance qui unit nos deux États. Certainement l'annexion sera une bénédiction pour ces deux provinces, qui se sont si remarquablement développées sous ton administration. » A la fin, vient le conseil discret d' « épargner et fortifier » la Turquie : il ne faut pas que par dépit le sultan se jette dans les bras du tsar. Le 6 novembre, les deux empereurs se rencontrent à Schœnbrunn : ils se congratulent sur l'alliance, se plaignent des intrigues italiennes, des armements de la Serbie et du Monténégro. Devant Guillaume II, Aehrenthal se lamente sur les « mensonges » d'Isvolski, qui prétend « n'avoir rien su de l'action autrichienne », avoue qu'il avait partie liée avec Ferdinand de Bulgarie, « que la simultanéité des actions austro-hongroise et bulgare a été une faute, a aggravé la situation » (voilà pourquoi Guillaume II n'est pas content : il trouve que Ferdinand eût pu attendre quelques années). Mais la conclusion est que l'Allemagne soutiendra dans les Balkans « ce que l'Autriche croira devoir faire comme nécessaire à ses intérêts ». Il est vrai qu'il ajoute pour « le maintien de la paix ».

3° *La conférence.* — Toute la politique d'Isvolski durant le mois d'octobre est une double tentative pour se rapprocher de l'Allemagne

Digitized by Google

et pour poser la question des Détroits. Il court l'Europe à la recherche de cette compensation : l'ouverture des Détroits par le moyen d'une conférence. Il en oublie le congrès de Berlin et il quémande la médiation allemande : il souhaite, dit-il à Londres à Metternich le 10 octobre, que Bülow remplisse l'office d' « honnête courtier entre lui et le baron d'Aehrenthal », tandis qu'à Pétersbourg, le 12, le fougueux Tcharykof, adjoint d'Isvolski, déclare à von Miquel, chargé d'affaires d'Allemagne, que « les Russes sont les amis des Turcs », tout comme les Allemands : on doit donc s'entendre. Bülow, affirme Isvolski à Radolin, ambassadeur d'Allemagne à Paris, est « le seul et vrai arbitre de la situation » : « Quel intérêt », ajoute-t-il (17 octobre), « aurait l'Allemagne à humilier la Russie? » Et il arrive à Berlin le 24 octobre, ayant en poche son programme de conférence, sans trop brandir cette fois le plan d'un Bosphore ouvert, pour lequel il s'est fait échauder quelque peu à Londres.

Ces avances font tout à fait l'affaire de l'Allemagne. Elle ne veut ni d'une conférence ni de la réouverture des Détroits. Bülow ne pense qu'à isoler la Russie. Sincère ou non, il télégraphie à Metternich, très anglophile ou, pour le moins, perspicace, qu'il y a tout intérêt à faire traîner la rivalité Isvolski-Aehrenthal : « Peut-être est-il plus utile que durant quelque temps le monde s'occupe encore intensivement des affaires orientales, au lieu de faire apparaître au premier plan le Maroc ou l'opposition germano-anglaise... Adoucir cette opposition est notre plus sincère désir, et je suis maintenant d'accord sur ce point, non seulement avec S. M. l'Empereur, mais aussi avec l'amiral Tirpitz. On se fait en Angleterre des idées tout à fait fausses de nos plans navals et de notre politique soi-disant machiavélique » (13 octobre). Il sait à quoi s'en tenir sur la faiblesse militaire des Russes (voir les nombreux rapports des attachés militaires) et non moins sur leur faiblesse diplomatique : aucune raison, écrit-il à l'Empereur le 22 octobre, de « sortir Isvolski de son bourbier », et il expose son programme : une conférence, soit, mais qui ne sera qu'un « bureau d'enregistrement » ; se tenir aux côtés de l'Autriche et de la Turquie, l'Autriche, parce que c'est « une grande puissance indépendante qui a une politique balkanique indépendante », la Turquie, pour l'arracher à l'influence de l'Angleterre « qui est plus turque que les Turcs » ; les pousser en avant au reste : « Ainsi nous n'aurons aucune responsabilité et les mains libres ». Aussi, quand Isvolski s'entretient avec lui, les 24 et 25 octobre, ne peut-il obtenir que cette réponse : l'Autriche ne peut aller à une conférence comme à un tribunal : « Le *leitmotiv* doit être : fidélité, honnêteté, amour de la paix, politique franche et correcte, fermeté, tranquillité. »

Digitized by Google

« Nous nous sommes refusés », mande-t-il en guise de conclusion à Vienne, le 26 octobre, « à ces désirs et à ces prétentions russes ».

Aussi Isvolski ne peut-il s'entêter longtemps. Le 28 octobre, il remet à Schœn un memorandum confidentiel, où il se dit « prêt, afin de faciliter la solution de la crise actuelle, à exclure la question des Détroits du programme de la conférence ». C'est une première défaite diplomatique de la Russie. Le 31 octobre, par l'intermédiaire de Berlin, il communique à Aehrenthal un second memorandum, où sont traitées une à une les questions du programme de la conférence : autrement dit, il accepte que la conférence, « un pis-aller », disait Bülow, ne soit, comme le voulait celui-ci, qu'un simple « bureau d'enregistrement ». Seconde défaite diplomatique de la Russie.

3° *Les négociations austro-russes.* — Les négociations préalables entre la Russie et l'Autriche, c'est l'Allemagne qui les dirige. Le memorandum du 31 octobre n'est adressé à Vienne qu'avec les observations de Schœn. L'Allemand exige « un complet accord préalablement établi entre le puissances signataires du traité de Berlin » avant la réunion de la conférence : autant dire qu'elle ne se réunira jamais ; l'indépendance bulgare ne sera reconnue que quand la Bulgarie aura indemnisé la Compagnie des chemins de fer orientaux (dont elle a confisqué les lignes sur son territoire) et la Turquie ; l'annexion de la Bosnie sera considérée « comme un fait accompli hors de discussion » ; les modifications demandées par la Russie à certains articles du traité de Berlin (art. 23 sur les réformes, art. 29 sur la souveraineté du Monténégro) n'auront l'adhésion de l'Allemagne qu'après l'approbation de l'Autriche (or l'Autriche y est opposée). Un mois entier, Isvolski résiste à ces exigences. Alors Bülow lui fait tenir par Pourtalès, le 29 novembre, un langage plus net, une sorte de menace cachée : « Si Isvolski s'oppose au désir qu'a l'Autriche de soustraire à toute discussion la question bosniaque, c'est qu'il joue le jeu anglais, qui veut empêcher une entente amiable entre la Turquie et l'Autriche-Hongrie et mener à la guerre... Veut-il que la question bosniaque mène à un conflit sanglant ? » Et il doit se demander « si la monarchie est assez forte pour envoyer la garde russe aux frontières ».

Ainsi la question n'est plus une querelle austro-serbe ; elle n'est même plus un conflit austro-russe. Les deux antagonistes sont l'Allemagne et la Russie. Les ambassadeurs allemands, qui comprennent, appuient sur la chanterelle : « Amener l'Autriche-Hongrie, et avec elle l'Allemagne », écrit Pourtalès le 9 décembre, « à plier les genoux devant le groupement que l'Angleterre s'efforce de créer, c'est le but de la

Digitized by Google

politique de Delcassé » ; l'Allemagne et l'Autriche mises en état d'infériorité en Europe, « il ne restera qu'un moyen de salut, une guerre ». Comme les notes s'échangent entre Vienne et Pétersbourg sans résultats, comme Isvolski parle même de suspendre ces conversations, de s'en tenir aux relations officielles (2 janvier), Bülow écrit à Aehrenthal le 8 janvier : si Isvolski continue à interpréter à sa manière les communications, à « empoisonner l'opinion publique en Russie et dans tout le monde slave », à donner à son empereur des informations fausses, on se demande « s'il ne serait point temps de faire juge le public et, sans plus de considérations, de lui montrer qu'on serait capable matériellement de l'écraser ».

IV. — La Crise européenne

1° *Le « danger russe »*. — Au début de 1909, l'opinion dans les cercles officiels allemands est qu'il faut frapper un grand coup pour empêcher la formation de la Triple-Entente, l' « encerclement de l'Allemagne ». La faiblesse de la Russie va permettre l'intimidation. C'est le sentiment qui se fait jour dans la lettre que Guillaume II adresse à Nicolas II le 5 janvier 1909 : la Russie « évolue toujours davantage vers une combinaison de puissances qui nous est hostile. On parle, par tout le monde, comme d'un fait accompli d'une Triple-Entente entre la France, la Russie et l'Angleterre... Ailleurs, en Perse, en Chine, la politique russe montre vis-à-vis de la politique allemande une méfiance injustifiable... Inutile de vous assurer que toutes ces questions sont fort graves. Je pense qu'il est de mon devoir d'attirer votre attention sur la situation réelle, avant qu'il soit trop tard. » En même temps, Bülow spécule sur le désir de paix de la France et de l'Angleterre : dans une note à l'Empereur, où il le met en garde contre la réponse de Nicolas II, il montre la Russie isolée : « Les Français n'ont aucune envie de se battre contre nous, parce que les Russes veulent éventuellement empêcher l'Autriche de châtier les Serbes ;... ils savent parfaitement que leur allié n'est pas prêt du tout à la guerre et ils craignent aussi, *last not least*, pour leur argent prêté aux Russes. » Et il conclut : « Nous n'avons aucune raison de nous prêter à ce jeu [la médiation proposée par la France], ni de tirer à notre dam les marrons du feu russe pour les Français » (29 janvier). Le 10 février, après une conversation avec Sir Charles Hardinge, qui lui déclare : « L'Allemagne et l'Angleterre veulent la paix », et qui manifeste son mépris de la diplomatie isvolskienne, Bülow est fixé sur l'éventuelle attitude de la Grande-Bretagne.

Le 30 janvier, une dépêche de Pourtalès lui apprend que la Russie

Digitized by Google

est décidée à ne pas faire la guerre : le tsar a déclaré au prince héritier de Serbie qu' « en cas d'attaque contre l'Autriche on n'aurait pas à compter sur l'aide de la Russie ». Ce n'est pas sans doute la promesse de neutralité absolue, et Aehrenthal regrette encore que la Russie ne donne pas de fermes conseils pacifiques à Belgrade (22 février). Mais il sera toujours loisible de montrer que la Serbie a attaqué : le 26 janvier, dans une lettre personnelle à François-Joseph, Guillaume II parle de l'attitude « provocatrice » de la Serbie, et il ajoute, afin de pousser à l'intransigeance : « Dans l'actuelle crise orientale, mon gouvernement ne laissera planer aucun doute : les intérêts de l'Autriche-Hongrie seront liés des plus étroitement aux nôtres, et ses ennemis seront nos ennemis. » Dès lors la politique de Bülow est simple : il intervient pour empêcher la guerre austro-turque, pour mettre fin au boycottage turc des produits autrichiens ; cette entente, écrit Aehrenthal, sera « le jet d'eau froide sur l'imagination échauffée de M. Isvolski » ; il est converti à une entente austro-bulgare, bien que Guillaume II ait peu de sympathies pour le nouveau « roi », un parvenu ; enfin, il empêche un accord russo-turc. En effet, la Russie vient d'offrir à la Turquie de lui faire remise d'une partie des indemnités encore dues à la suite de la guerre russo-turque de 1877-1878 : la Bulgarie déduira trois millions de roubles de ses paiements à la Turquie, deviendra débitrice de la Russie ; la Turquie reconnaîtra l'indépendance bulgare. Fureur à Berlin : « Ce projet », écrit Schœn le 1er février, « est une contre-attaque d'Isvolski contre l'effort tenté par Aehrenthal pour enchaîner la Bulgarie à l'Autriche-Hongrie » : aussi l'Allemagne s'oppose-t-elle à ce projet, sous prétexte que la Turquie a besoin d'argent frais et que la question « semble être du domaine intérieur de la Bulgarie » (note de Kiderlen, le 5 février).

Ces efforts de la diplomatie allemande, qui ne cherche qu'à troubler les eaux, échouent et en Bulgarie et en Turquie. En Bulgarie, profitant des obsèques du grand-duc Vladimir, le nouveau « tsar des Bulgares » se rend à Pétersbourg et se fait recevoir avec des honneurs royaux (21 février). Quelques semaines après, est signé à Pétersbourg un protocole turco-russe, mi-financier, mi-politique, où, en échange de 125 millions de roubles avancés par la Russie, la Turquie promet de reconnaître l'indépendance bulgare (19 mars).

2° *Le conflit austro-serbe.* — Dès lors, l'amour-propre allemand est engagé. Durant tout le mois de février, l'effort de Bülow a été double : d'une part, écarter les projets de médiation de l'Entente ; d'autre part, laisser Aehrenthal libre d'agir contre la Serbie. La France, à laquelle se

Digitized by Google

joignent l'Italie, puis l'Angleterre, avait proposé, à la fin de janvier, une médiation des puissances occidentales en liaison avec l'Allemagne. Bülow la rejette : une médiation, écrit-il à Tschirschky le 6 février, serait « exploitée comme une défaite politique de l'Allemagne : c'est clair comme le jour ; sans compter que, vis-à-vis de la Russie, qui en retirerait un avantage total, la France s'en attribuerait le profit exclusif... Tout le profit d'une telle action serait pour la France, tout le dommage pour nous. Si nous restons cois, la France devra agir d'elle-même et par là sautera l'anneau de l'encerclement, qui, depuis longtemps, est devenu fragile ». Trois semaines après, le 21 février, il fait répondre à Paris et à Londres : « Les menées et les menaces dans lesquelles la Serbie continue à se complaire sont *seules* de nature à créer une situation intolérable pour la grande monarchie voisine et à contraindre cette dernière à user du droit qu'a incontestablement toute puissance de rétablir l'ordre et la tranquillité à ses frontières. » Et il propose une démarche commune à Belgrade, afin de « demander à la Serbie des garanties contre la continuation de son attitude provocatrice à l'égard de l'Autriche-Hongrie. »

La voie est donc ouverte à l'action d'Aehrenthal. « Le moment est venu », écrit le 20 février Aehrenthal à Bülow, « de vous communiquer les vues immédiates de notre politique. » La lettre tout entière serait à citer. Elle est beaucoup moins belliqueuse qu'on ne l'a dit : « Dans une phase si décisive... de l'évolution de l'Empire, on doit bien songer à tous les moyens avant d'avoir recours à l'*ultima ratio* de la vie des peuples. » Il n'en est pas moins décidé à « tirer au clair » les rapports austro-serbes, à contraindre la Serbie à l'abandon de ses prétentions et de ses préparatifs militaires ; au cas où elle ne renoncerait pas aux compensations territoriales qu'elle réclame et à l'autonomie de la Bosnie, alors « le moment serait venu d'un ultimatum qui mènerait nos relations à la dernière phase, et décisive. » Enfin, il demande à l'Allemagne de neutraliser la Russie. Communiquant à l'Empereur la lettre d'Aehrenthal, le chancelier résume encore ses arguments habituels : la Russie affaiblie, la France peu désireuse de combattre « pour les utopies de la fraternité slave » (22 février). Le 24, Constans, ambassadeur de France à Constantinople, dit à Marschall : « Si les Russes dans cette affaire comptent sur leurs alliés, ils se mettent, comme des bébés, le doigt dans l'œil. »

Jamais Aehrenthal ne reste seul face à Belgrade. Il y a pression continue de Bülow d'une part sur la Russie, de l'autre sur les puissances. Le 28 février, Isvolski télégraphie à Berlin qu'il conseille à la Serbie « de

Digitized by Google

s'abstenir de tout ce qui pourrait amener un conflit armé avec l'Autriche-Hongrie et de déclarer nettement... qu'elle ne maintient pas ses revendications territoriales ». Le 2 mars, Bülow dit à Jules Cambon, ambassadeur de France à Berlin, et fait savoir à Sir Edward Grey que l'Autriche ne peut admettre l'intervention d'autres puissances dans ses négociations avec les Serbes. Le 3 mars, le ministre de Serbie à Berlin déclare que la Serbie s'incline devant les conseils russes, appuyés par la France, l'Angleterre et l'Italie, mais espère qu'on prendra en considération « l'honneur et le sentiment national » serbes. (« Ils n'existent pas, » écrit Guillaume II en marge de la communication). Le 6, Aehrenthal exige de la Serbie une soumission formelle. Le 11, la Serbie s'incline ; mais la note, simple désistement des compensations, ne plaît pas à Vienne, qui soulève de nouvelles exigences : le désarmement. Le 12, Berchtold, ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Pétersbourg, invite Isvolski à faire pression sur Belgrade ; le 14, à Berlin, Bülow fait venir Osten-Sacken et demande à la Russie d' « amener effectivement et sérieusement la Serbie au calme » : premier ultimatum. L'Autriche arme, masse des troupes à la frontière serbe (rapport de l'attaché militaire allemand à Vienne, 13 mars). Nouvelle note serbe le 15 : la Serbie s'engage à « remplir, envers la monarchie voisine, sur la base de la réciprocité, ses devoirs de bon voisinage ». Puis c'est la Russie : le 17, Isvolski déclare à Berchtold « qu'en cas de conflit austro-serbe, en aucun cas, la Russie ne sortira de la neutralité ». Le 18, Bülow télégraphie à Vienne : « C'est le moment où la patience de l'Autriche-Hongrie vis-à-vis de la Serbie doit avoir une fin : nous l'envisageons avec une pleine confiance. »

3° *Le conflit germano-russe.* — On a l'impression qu'au moment décisif c'est Aehrenthal qui hésite. Dans une curieuse conversation qu'il a le 19 mars avec Tschirschky, il déclare qu'il ne touchera pas à la Serbie : « On doit rejeter l'idée d'un partage de la Serbie entre l'Autriche, la Roumanie et la Bulgarie » à cause des complications européennes, et une « annexion de toute la Serbie à la Monarchie serait une faute du point de la politique intérieure austro-hongroise ». On se contenterait d'une indemnité de guerre et peut-être d'un changement de régime.

Mais toute l'affaire va rebondir par le fait de l'Allemagne. Le 20 mars, Isvolski se déclare prêt encore une fois à agir dans le sens de la paix à Belgrade, mais demande que Berlin travaille dans le même sens à Vienne, et que ces démarches n'excluent pas la possibilité d'une conférence. Le manque de netteté de la note russe fournit à Bülow le pré-

Digitized by Google

texte cherché : avant toute action à Vienne, écrit-il le 21, « nous devons savoir de manière précise si la Russie accepte la note austro-hongroise et donne son assentiment formel et sans réserve à l'abrogation de l'article 25 [du traité de Berlin, c'est-à-dire approuve l'annexion de la Bosnie]. V. E. voudra dire nettement à M. Isvolski que nous attendons une réponse précise : oui ou non. Une réponse évasive, conditionnelle, obscure, sera considérée par nous comme un refus. Alors nous nous retirerons et nous laisserons les choses suivre leur cours. La responsabilité de tous les événements ultérieurs retombera exclusivement sur M. Isvolski ». C'est donc le second ultimatum de Berlin en huit jours.

Pourtalès le présente à Isvolski le 22 mars. Isvolski, décontenancé, passe la parole au tsar qui, le même jour, adresse une lettre personnelle à Guillaume II : il en appelle au désir que Guillaume II a toujours manifesté d'une union entre la Russie et l'Allemagne « pour le maintien de la paix et des institutions monarchiques », et il accuse du trouble la politique « aventureuse » d'Aehrenthal. Visiblement, il est désemparé, lui aussi, par cette offensive diplomatique. A ce télégramme Guillaume II ne répond pas, et Isvolski doit se soumettre le 24 ; le gouvernement russe donnera « sans réserve son adhésion » à la demande d'abrogation de l'article 25 du traité de Berlin ; le 25, il se déclare même prêt à participer à la démarche commune que toutes les puissances, sur l'initiative de l'Allemagne, feront à Belgrade pour conseiller l'acceptation des formules autrichiennes.

L'Entente est donc disloquée par l'humiliation de la Russie. Mais la manœuvre n'est pas achevée. Car Grey ne consent pas à s'associer à l'ultimatum autrichien : il veut bien conseiller à la Serbie le calme, mais lui imposer les termes de soumission que veut l'Autriche, il trouve que c'est aller un peu loin : « Anglais et Gaulois », écrit Guillaume II, « font des difficultés qui mettent de nouveau la paix en danger, tandis que les Russes et les autres sont d'accord. Un signe du doigt pour amener à la Conférence ! » (25 mars). Et Bülow de renchérir : « Le bluff d'Isvolski », écrit-il le 27 à l'Empereur, « ayant échoué par la ferme attitude de l'Allemagne, l'Angleterre cherche ouvertement à prendre en mains la partie... Aussi devons-nous montrer que pour nous la situation reste sérieuse, que nous ne nous laisserons pas intimider », et il refuse de s'associer à une démarche qui n'imposerait pas à la Serbie la formule de soumission de l'ultimatum autrichien du 6 mars. Le même jour, 27 mars, Guillaume II se décide à répondre à Nicolas II, mais se déclare « incapable d'exercer une pression sur le gouvernement de Vienne » et souhaite que les relations germano-russes ne soient pas troublées, « même si l'Autriche était contrainte malgré elle de prendre

Digitized by Google

des mesures militaires ». Or, au même moment, Aehrenthal écrivait au chancelier allemand qu'une guerre lui semblait bien difficile : « Une politique de violence », écrit-il le 28, « est dans notre siècle bien difficile à justifier et eût amoncelé pour l'avenir une foule dangereuse de matières inflammables. » Il faut « laisser les affaires yougoslaves mûrir lentement ». Mais les Puissances sont toutes persuadées qu'il ne reculera pas devant une guerre, et c'est elles qui cèdent. Elles imposent, par une démarche collective, à laquelle se joint l'Allemagne, une note que leurs ministres rédigent et que Belgrade enverra à Vienne (31 mars). La victoire allemande est complète.

Conclusion

Ainsi il apparaît que de sagaces observateurs, comme Auguste Gauvain ou Wickham Steed, qui ont sans doute plus pressenti que vu, ont deviné juste : « Les rapports entre Berlin et Vienne », écrivait ce dernier le 3 avril au *Times*, « ont été le pivot de toute la crise. » Il explique plus longuement que l'Allemagne espérait peut-être les provinces baltes et prêtait les mains à une unité polonaise, sous l'égide de l'Autriche, de François-Ferdinand en particulier. Nous ne pouvons aller aussi loin dans l'hypothèse. Mais pour inclure cette histoire de quinze mois dans la politique générale, l'on peut, jusqu'à plus ample information, conclure que ni Isvolski ni Aehrenthal ne semblent avoir mené le jeu. Les événements les dépassent singulièrement.

1° L'Autriche, État personnel, donc anachronique, se heurte naturellement à tous les mouvements populaires, nationaux : elle s'est heurtée à l'unité allemande et à l'unité italienne, qui se sont faites contre elle ; c'est la même histoire qui recommence avec l'unité serbe (il faudrait ajouter roumaine, si celle-ci n'avait été neutralisée, comme l'Italie, par une alliance). Bülow, de beaucoup le plus intelligent de tous, voit fort clair à cet égard : « Dans la possession de ces deux provinces » [Bosnie-Herzégovine], écrit-il de Norderney au secrétaire d'État par intérim Stemrich le 30 septembre 1908, « le vieil empereur François-Joseph, et l'Autriche officielle avec lui, voient une compensation pour la perte de l'Italie et de l'Allemagne. » La politique de tout l'État des Habsbourg est de s'opposer à l'unité yougoslave, « qui s'étendrait jusqu'à Laibach, Cilli et Trieste », écrit-il encore. Aehrenthal, qui n'est pas convaincu de la facilité de cette lutte, n'est que l'instrument de l'officielle serbophobie.

2° La Russie, vaincue sans cesse au XIX^e^ siècle, en Crimée, au congrès

Digitized by Google

de Berlin, en Mandchourie, cherche une politique de revanche, de prestige, est conduite par son histoire à se faire la patronne des Slaves. La politique de tout l'État tsariste doit forcément le poser en défenseur de l'unité serbe (c'est ce que ses adversaires appellent improprement le « panslavisme »). Mais cette politique n'est, à vrai dire, nullement belliqueuse : la situation de la Russie, battue en 1905, ébranlée par la Révolution, ne lui permet pas la guerre : les procès-verbaux des conseils de guerre de janvier 1908 en font foi. Isvolski ne peut pas pousser à ses conséquences la politique de prestige : outil d'une politique verbale, chaque fois qu'il est mis au pied du mur il recule (c'est ce que ses adversaires appellent son « bluff »).

3° Mais cette lutte austro-russe ne devient aiguë que parce qu'intervient l'Allemagne. Or, l'Allemagne sait ce qu'elle veut.

La politique bismarckienne fut de tenir la balance égale entre l'Autriche et la Russie ; c'est Bismarck « honnête courtier ». Contraint de s'opposer à la Russie par trop balkanique, Bismarck ne conclut pas la Triple-Alliance avec une pointe agressive : « Tant que je serai ministre », écrit-il au prince de Reuss, ambassadeur d'Allemagne à Vienne, le 15 décembre 1887, « je ne donnerai pas mon approbation à une attaque prophylactique contre la Russie. » Et comme Reuss insistait : « Nous ne déclarerons la guerre à la Russie qu'après qu'elle aura attaqué l'Autriche ou qu'elle lui aura déclaré la guerre », et il qualifie de « stupide » l'idée d'une guerre préventive.

La politique wilhelmienne, c'est-à-dire celle du *Neuer Kurs*, prétendit sacrifier la Russie, gênante pour ses projets balkaniques, anatoliens : cette idée se grave fort bien dans les rapports de Marschall, dont Guillaume II est enchanté (« un morceau tout à fait classique », écrit-il à la fin d'une longue dépêche du 3 septembre 1908). Elle prétendit aussi se servir contre la Russie qu'elle savait faible (cf. les nombreux rapports de von Hintze, qui a beaucoup plus l'oreille de son souverain que Pourtalès), de l'Autriche. Aussi appuiera-t-elle sur la chanterelle, étaiera-t-elle de toutes ses forces la politique de l'Autriche-Hongrie, essentiellement antiserbe.

Donc Aehrenthal n'est pas seulement l'instrument de la politique autrichienne ; il est aussi celui de la politique allemande. Dans ce duel, si duel il y a, il est conseillé, soufflé par Bülow. Il fut « oscillant et imprécis », écrit Steed. Bien plus : il ne semble pas, au moins à la fin, avoir voulu pousser les choses à leur dernière extrémité ; il aurait bluffé également. Témoin cette conversation avec Tschirschky, le 28 mars, où il a l'air de condamner la « politique de violence » et souhaite que les affaires yougoslaves mûrissent lentement.

Digitized by Google

Isvolski fait la parade ; mais, très maladroit, manquant de psychologie, buté sur des satisfactions d'amour propre, cédant à toutes les menaces, ne pouvant au reste guère faire autrement, il devient aussi un instrument inconscient de la politique allemande. Le 3 avril, dans une conversation avec von Hintze, le comte Fredericks, ministre de la cour, au reste germanophile et hostile à Isvolski, tirait la moralité de cette histoire russe : « Les diplomates sont toujours disposés à finasser et à faire croire que les choses sont ce qu'elles ne sont pas. De là une politique néfaste, dominée par le principe : à corsaire, corsaire et demi ! Ni le ministre des Affaires étrangères, ni les ambassadeurs ne devraient être des finauds, mais des personnes de bonne foi (« Il n'y en a pas en Russie », écrit en marge Guillaume II), qui font une politique possible, basée sur la solidarité des intérêts. Avec des finauds, les États arrivent à la situation où s'est trouvée la Russie il y a huit jours. » En fait, Isvolski fut moins un finaud qu'un pantin, un nerveux, « une femme hystérique », comme le qualifiait une dame russe à laquelle il se plaignait des tours que lui jouait Aehrenthal.

Somme toute, Isvolski et même Aehrenthal n'apparaissent que comme des comparses. Celui qui tient les ficelles, dans les coulisses, c'est Bülow : conseillant habilement par ses notes Guillaume II, par ses dépêches Aehrenthal, négligeant les avis de ses ambassadeurs, de Metternich, voire de Marschall, jouant avec Isvolski, qu'il sait vaniteux, nerveux, maniable, ne tenant aucun compte de Grey, de Pichon, dont tous les projets tombent successivement à l'eau, mais d'accord avec Guillaume II et parfaitement servi par Schœn.

Ainsi — et c'est là peut-être le point essentiel — l'Allemagne a voulu porter les conflits européens sur le terrain balkanique. Témoin l'aveu de Bülow dans cette dépêche à son ambassadeur à Londres du 13 octobre 1908 : « Peut-être est-il plus utile que, durant quelque temps, le monde s'occupe encore intensivement des questions orientales, au lieu de faire apparaître au premier plan le Maroc ou la rivalité germano-anglaise. » Voilà le fond de cette pensée, qui s'illumine tragiquement aux lueurs de juillet 1914 : un conflit austro-russe, sur des questions dont l'Angleterre se désintéresse sans doute, pourra laisser face à face d'un côté l'Autriche-Hongrie, dirigée, étayée et poussée par l'Allemagne, d'un autre côté la Russie, que peut-être ne soutiendra pas la France. L'Allemagne aggrave la crise balkanique, essaie ses forces, convaincue que, dans la question d'Orient, la Triple-Entente ne jouera pas : c'est bien une *Kraftprobe* que cette histoire d'une année.

Jacques ANCEL.

Digitized by Google

MÉLANGES

UNE FIGURE REPRÉSENTATIVE DE LA RUSSIE INTELLECTUELLE DU XVIIIe SIÈCLE :

L'ACADÉMICIEN JACQUES DE STÄHLIN

L'histoire de tout pays, de toute époque et de tout milieu social connaît des figures qui, à bon droit, peuvent être considérées comme représentatives des différents stades de l'évolution culturelle d'un peuple. L'histoire de la Russie au XVIIIe siècle, c'est-à-dire la période essentiellement « pétersbourgeoise » de l'empire naissant de Pierre le Grand et de la Grande Catherine, en connaît naturellement plusieurs. Il est logique que la civilisation si originale de cette époque, née d'un mélange encore mal digéré d'éléments russes et occidentaux, hollandais, allemands, français à la fois, ce curieux amalgame culturel — *non bene junctarum discordia semina rerum*, aurait dit Ovide — ait donné à la Russie plusieurs « types » inconnus à la Moscovie du XVIe et du XVIIe siècle. Parmi ceux-ci, une des figures les plus caractéristiques pour le nouveau milieu social des sphères scientifiques et de la nouvelle « société » de Saint-Pétersbourg fut sans contredit le professeur et académicien Jacques de Stählin (1709-1785).

En Russie, presque tout le monde a oublié de nos jours cet érudit allemand, qui avait consacré cinquante ans de sa longue vie au service de sa nouvelle patrie, la Russie, et il n'y a pas exagération à affirmer qu'abstraction faite de nos historiens de profession, son nom n'est guère connu que des rares amateurs de ses *Anecdotes de Pierre le Grand*. En Allemagne, on vient de lui consacrer un imposant volume illustré, composé par les soins de son propre arrière-petit-fils, M. Karl Stählin, actuellement professeur d'histoire de Russie à l'Université de Berlin. Son travail consiste en une biographie circonstanciée de son aïeul, savamment combinée avec un exposé historique des idées et des faits de la vie politique, sociale et culturelle de la Russie de son temps, fait à l'aide des très nombreux manuscrits autographes et autres documents qui forment le fonds « Stählin » à l'ancienne Bibliothèque publique de Saint-Pétersbourg[1].

1. *Aus den Papieren Jacob von Stählins (Ein biographischer Beitrag zur deutsch russi-*

Digitized by Google

En y ajoutant de nombreuses illustrations (exactement 199), qui reproduisent d'anciens portraits, dessins, gravures, plans et cartes géographiques, médailles, etc., d'après les originaux soit du même fonds, soit de la célèbre collection Rovinski (conservée à l'ancienne Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg), les éditeurs ont donné, en somme, au public qui s'intéresse aux choses de Russie, un volume richement édité qui, jusqu'à un certain point, peut tenir lieu d'une histoire générale de la civilisation russe au XVIII^e siècle.

I

La biographie de Jacques de Stählin est assez curieuse par elle-même, comme exemple typique de la carrière que pouvait faire en Russie, à l'époque des impératrices (Catherine I^re, Anna Ioannovna, Élisabeth et, enfin, Catherine II), un érudit allemand, attiré dans ce lointain et mystérieux pays par la gloire et l'essor politique du nouvel empire de Pierre le Grand.

Originaire d'une assez vieille famille bourgeoise de Memmingen, petite ville de Souabe, et auditeur assidu des cours les plus variés de l'Université de Leipzig, le jeune Stählin (qui ne deviendra « de Stählin » que beaucoup plus tard, lorsqu'il sera anobli en Russie) reçoit en 1734, ses études universitaires à peine terminées, une invitation aussi flatteuse qu'inattendue : le baron Korff, président de la nouvelle Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg, lui propose de venir dans la capitale du grand empire du Nord en qualité de « professeur adjoint d'éloquence et de poésie, classe de l'histoire... ». Son compatriote plus âgé, le professeur Lotter, ayant reçu en même temps une invitation analogue, les deux amis se rendent, après quelques hésitations, à Saint-Pétersbourg et, l'année suivante, on les trouve très bien acclimatés déjà dans leur nouveau milieu, plus allemand que russe — le milieu de ce Pétersbourg contemporain de l'impératrice Anna Ioannovna — parmi les innombrables Allemands, baltes et étrangers, les Bühren (faussement appelés Biron), Ostermann, Münnich, Löwenwolde, etc., etc. Deux ans plus tard, après le décès de Lotter, Stählin le remplace comme « professeur d'éloquence » en titre, chargé en même temps de cours de « droit naturel » et de « morale » au Gymnase académique. Peu à peu, de nombreuses et nouvelles attributions viennent s'ajouter à ces fonctions initiales de professeur-académicien. Tour à tour, il est chargé de diriger toute une série de nouvelles institutions scientifiques et artistiques de la Russie européanisée : cabinet des gravures, collection numismatique, bibliothèque personnelle des tsars, galerie de tableaux à Peterhof, « cabinet des curiosités » au Palais d'Été, enfin toute la section des arts de l'Académie ; tout cela vient se centraliser dans les mains de l'énergique et laborieux Stählin. En gens avisés, les ministres de l'impératrice Anna n'oublient pas d'y ajouter quelque chose de plus pratique pour le machinisme de l'État :

chen *Kulturgeschichte des XVIII. Jahrhunderts*). Königsberg et Berlin, Ost-Europa-Verlag, in-4°, XVI-458 p. **Prix : 28 mk.**

Digitized by Google

Stählin doit composer en même temps une grammaire allemande pour son Gymnase académique et... présider aux examens du Corps de cadets ! Ce n'est pas pour rien qu'on a fait venir un Allemand de Memmingen ! — Ne sent-on pas ici, dans ce « paradis » de Pierre le Grand, dix ans après la mort du tsar réformateur, battre toujours son pouls et bouillonner la vie, un peu désordonnée encore, du nouvel organisme social et « étatique » de la Russie devenue européenne ?

Le double changement de décor politique survenu à Saint-Pétersbourg en 1740-1741 — avènement au trône de l'empereur-enfant Ivan III Antonovitch (sous la tutelle de sa mère, Anne de Brunswick) et révolution de palais au profit de la princesse Élisabeth [1] — n'eut aucun effet défavorable sur la carrière de Stählin. La cour russo-allemande des deux Annes (de Courlande et de Brunswick) fut remplacée, il est vrai, comme par enchantement, par la cour russo-française de l'impératrice Élisabeth Pétrovna, mais les nouveaux favoris, russes ou ukrainiens, inconnus jusqu'alors — les Rasoumovsky, Chouvalov, Voronzov — n'avaient pas moins besoin des services d'un Stählin que les Ostermann et les Korff de la période précédente. Aussi, un mois à peine après la révolution de novembre 1741, qui avait violemment arraché la couronne au tsar-enfant Ivan Antonovitch, l'académicien allemand Stählin fut-il gracieusement autorisé à présenter en personne à la nouvelle souveraine, d'après la mode du temps, une ode de félicitation composée à l'occasion de l'heureux avènement au trône de Russie d'une fille de Pierre le Grand, personnification vivante de l'âme russe et de l'élément slave, par opposition au règne de l'esprit allemand. Le printemps de l'année suivante trouve Stählin avec toute la cour, à Moscou, aux fêtes du couronnement de la nouvelle impératrice. Seul d'entre tous ses collègues de l'Académie des Sciences, il est convié à y prendre part, en qualité de spécialiste en décors allégoriques et feux d'artifice. Il y monte aussi un opéra italien et préside à la représentation d'une pièce de lui-même, gentiment intitulée : *La Russie affligée et consolée (La Russia afflitta e riconsolata)*.

Ces touchantes occupations ne sont, bien entendu, qu'une étape vers des travaux plus importants. Bientôt Stählin est nommé précepteur du fils d'Anne Pétrovna, sœur de l'impératrice, le jeune grand-duc Pierre Fédorovitch, duc de Holstein, proclamé héritier du trône de toutes les Russies.

1. La dynastie des Romanov s'étant éteinte dans les mâles en 1730 avec Pierre II (petit-fils de Pierre le Grand), deux paires de cousines germaines faisaient valoir leurs droits au trône de Russie : les deux filles d'Ivan II (ou V, comme grand-duc de Moscou), frère aîné de Pierre le Grand — Catherine de Mecklembourg et Anne de Courlande (impératrice de Russie de 1730 à 1740) — et les deux filles que Pierre le Grand avait eues de la paysanne livonienne Catherine (depuis l'impératrice Catherine Ire), légitimées par le mariage subséquent de leur père : Anne de Holstein, mère du futur empereur Pierre III, et Élisabeth, proclamée impératrice en 1741. L'empereur-enfant Ivan III (ou VI) était le petit-fils de Catherine de Mecklembourg ; le fils d'Anna Léopoldovna de Brunswick, appartenait donc à la branche aînée et légitime.

Digitized by Google

Un nouveau genre d'activité commence ainsi pour notre académicien ; pendant plusieurs années, il se donne toutes les peines du monde pour inculquer au futur empereur Pierre III, dont l'intelligence n'était pas très éveillée, la substance de toutes sortes de sciences considérées comme indispensables à l'autocrate d'innombrables peuples d'Europe et d'Asie. On trouve dans son programme un peu de tout, en premier lieu, comme de raison, l'histoire de Russie, avec des « explications politiques » au sujet de ses diverses époques, et aussi la fortification (science favorite du grand-duc), enseignée à l'aide d'un respectable in-folio archi-secret, intitulé : *La force de l'Empire*, qui contenait les croquis et plans de toutes les forteresses russes depuis Riga et la frontière occidentale jusqu'aux plus insignifiantes places fortifiées sur les frontières turque, persane et chinoise. Naturellement, ces occupations rapprochèrent beaucoup Stählin de l'héritier du trône, qui le garda dans son plus proche entourage — en qualité de bibliothécaire — après sa majorité et son mariage avec la princesse Catherine d'Anhalt (1745), la future Catherine II. A de courts intervalles près, nous le retrouvons, pendant des années, constamment parmi les fidèles de Pierre, grand-duc, puis empereur, sans, toutefois, qu'il appartienne au groupe intime (et politiquement fort dangereux) d'amis personnels et de camarades d'orgies de son ancien élève, ce déséquilibré peu intelligent dont toute la science politique se bornait à singer son idole, Frédéric II de Prusse.

Cette prudence ou cette perspicacité politique de Stählin lui assura la bienveillance de la Grande Catherine. Le drame de Ropcha de juillet 1762 — qui coûta à l'infortuné époux de cette princesse le trône et la vie — ne toucha en rien notre académicien et, détail curieux, tout comme en 1741, il fut, immédiatement après, appelé à faire partie du comité chargé par la nouvelle impératrice de préparer les fêtes de son couronnement à Moscou. Comme sous Élisabeth, c'était le présage de nouveaux succès pour lui. En effet, au début de 1765, Catherine lui confie le poste important de « secrétaire perpétuel des conférences » à l'Académie impériale des Sciences, en remplacement du célèbre historiographe Müller, transféré à Moscou.

Décoré en outre du titre de « conseiller d'État actuel » (très élevé dans la hiérarchie russe de cette époque) et anobli, Stählin passa les dernières vingt années de sa vie dans des travaux ininterrompus, ressortissant, soit de son Académie des Sciences, soit de la « Société libre d'Économie » (véritable Académie des Sciences économiques), fondée en 1765 par Catherine II. Cette dernière période de l'activité scientifique de Stählin est pleine, elle aussi, de travaux aussi variés que remarquables. Il compose toute une série de projets de médailles commémorant les principaux événements du règne de Pierre le Grand ; il publie un recueil d' « Anecdotes » de la vie du réformateur de la Russie, ouvrage dont l'édition *princeps*, publiée en allemand en 1785, fut bientôt traduite en russe, en français, en anglais et en polonais ; il écrit une histoire du théâtre en Russie et en même temps plusieurs articles

Digitized by Google

sur les moyens nécessaires pour développer certaines branches de l'industrie russe (pisciculture et exploitation des richesses minérales de l'empire); enfin, il collectionne des monnaies, tableaux, gravures, curiosités de tout genre, sans parler de sa formidable correspondance d'affaires avec les savants du monde entier, de Madrid jusqu'à Pékin (notamment avec l'ancienne mission des Pères jésuites établie en Chine).

II

Il est évident qu'une activité de cette envergure, soutenue pendant cinquante années, a dû laisser à la postérité de véritables archives de documents scientifiques et artistiques illustrant l'histoire de la civilisation occidentale en Russie pendant le règne des trois impératrices, Anne, Élisabeth et Catherine II. Faute de pouvoir énumérer ou analyser tant de sources précieuses, nous nous bornerons à signaler que, pendant les cinquante années de son activité en Rússie, Stählin ne se lassa jamais, à côté de ses occupations scientifiques, de s'intéresser au développement des arts dans sa patrie d'adoption. Imitant en cela ses souveraines, il parcourut, selon ses forces et ses connaissances artistiques, le domaine de la peinture, de la sculpture et de l'architecture. En sa qualité de directeur de l'ancienne « Section des Arts » de l'Académie des Sciences (depuis 1738), il composa plusieurs écrits d'une grande valeur pour tout historien de la civilisation en Russie. Tels sont, par exemple, les ouvrages manuscrits suivants conservés dans ses portefeuilles : *Renseignements sur l'art du dessin, de la peinture, de la gravure, de l'architecture et de la sculpture en Russie* (1744, en allemand) ; un vaste essai d'iconologie russe, qui contient le catalogue et la description de tous les monuments de l'art imagier en Russie (1747), et même une histoire générale des arts, en français, intitulée : *Mémoires pour servir à l'histoire des beaux-arts en Russie* (1767).

Toute cette partie des manuscrits de Stählin se trouve, par bonheur, amplement commentée et illustrée dans sa biographie. Son arrière-petit-fils consacre à l'activité artistique de son aïeul tout le livre IV de son ouvrage, intitulé : *Le réveil des beaux-arts et leur historiographe*, ainsi que le premier chapitre du livre VI : *Les Muses et les Grâces sous le nouveau règne* (celui de Catherine II) ; au total, quatre-vingts pages de texte, illustrées avec autant de richesse que de goût.

Pour en donner un échantillon, citons le passage (p. 304), tout particulièrement important, où M. Stählin expose des faits à ma connaissance absolument inédits, qui doivent intéresser, sans nul doute, tout amateur ou historien de l'art en Europe.

Stählin nous décrit de même la galerie de tableaux du comte Ivan Chouvalov, que Catherine lui avait achetée, pour 20,000 roubles environ, en vue de la donner à l'Académie des Arts, au moment où l'ancien favori d'Élisabeth était sur le point de partir pour l'étranger, en laissant à Bezky son poste de président de l'Acadé-

Digitized by Google

mie. En sa qualité d'amateur intéressé, Stählin indique les prix donnés pour les principaux tableaux, parmi lesquels — détail caractéristique pour cette époque — un Tintoret, qui figure à la première place ; il est évalué à 2,000 roubles, tandis que les Paul Veronèse, Rubens et Rembrandt n'ont été payés que de 600 à 800 roubles pour chaque tableau. Parmi les autres productions artistiques dont divers donateurs avaient enrichi l'Académie, il a soin de mentionner encore un original authentique de Raphaël — la *Conversion de saint Paul*, sur bois — qui avait appartenu pendant plus de deux cents ans à la famille esthonienne de Wrangel ; celle-ci avait refusé de le vendre, même pour 40,000 reichsthaler, au roi de Pologne, tandis que Chouvalov est parvenu à l'acquérir, de ses derniers possesseurs, une famille noble de Livonie, pour la somme de 600 ducats.

Parmi les illustrations de l'ouvrage, qui proviennent, en grande partie, des collections de Jacques de Stählin, se trouvent, entre autres, des portraits peu connus des membres de la famille impériale de Russie depuis Pierre le Grand, telle la reproduction d'un portrait-gravure allégorique rarissime, représentant l'empereur-enfant Ivan Antonovitch au berceau, à côté de portraits des principaux ministres et grands seigneurs russes de cette époque ; des plans et dessins curieux des deux capitales, Moscou et Saint-Pétersbourg, ainsi que des autres résidences impériales ; une série de tableaux des peintres étrangers qui travaillaient en Russie au XVIII^e^ siècle — Rotari, Le Prince, Prenner, Torelli, Erichsen et d'autres ; — la suite des médailles commémoratives de Pierre le Grand, mentionnée plus haut, et enfin des reproductions des très curieuses (et parfois peu décentes) *loubotchnyia kartinki*, c'est-à-dire gravures populaires russes des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles.

III

Pour l'histoire politique et sociale de la Russie également, ce livre est une source précieuse et, tout d'abord, pour celle de la Russie du XVIII^e^ siècle. Sur beaucoup de points, il nous fournit des données nouvelles susceptibles de compléter, par certains détails, le tableau d'ensemble qu'on se fait généralement de cette époque. Mentionnons seulement ici le mémoire descriptif qu'il nous a laissé sur son élève, le futur empereur Pierre III, ou le mémoire politique (le seul qu'il ait écrit de toute sa vie) qu'il composa, en 1744, à la demande du célèbre chancelier de l'impératrice Élisabeth, Bestoujev-Rjoumine, pour réfuter l'*Exposé des motifs* prussien qui devait justifier la seconde guerre de Silésie [1]. Au reste, Stählin n'a jamais appartenu à la catégorie des politiques ; la seule et unique fois où le destin l'ait placé en présence d'un événement tragique de l'histoire de Russie — la révolution du 28 juin 1762, — il n'a trouvé rien d'autre à dire à son malheureux maître que de le supplier (contre les instances du vieux, mais intrépide feld-maréchal Münnich, qui conseillait la lutte) de capituler au plus vite devant son épouse insurgée.

1. P 136-141.

Digitized by Google

Ce qui est plus intéressant, à notre avis, c'est una utre genre de leçon qui se dégage de la lecture de cette publication, leçon qui vaut pour toute l'histoire politique et sociale de la Russie postérieure à l'époque où vivait Stählin. On a ici l'impression formidable de l'immense travail intellectuel qui se faisait alors autour du trône impérial de Russie, malgré toutes les vicissitudes de sa transmission d'une personne à l'autre et malgré toutes les intrigues qui caractérisent, dans l'histoire russe, l' « époque des impératrices ». Cet immense travail intellectuel, qui visait à transformer une Moscovie à demi sauvage en un immense empire européen, se faisait sans relâche, *ad majorem Russiae gloriam*, par une foule de Russes et d'étrangers sans distinction de nationalité, de classe sociale ou de religion, que le génie de Pierre le Grand et de ses successeurs a su atteler au char impérial de la Russie nouvelle. Descendants d'anciens boïars moscovites et simples cosaques de l'Ukraine, barons baltes et leurs « sujets » esthoniens ou lettons, pittoresques indigènes du Caucase et étrangers de toute race, tout ce monde travaillait à qui mieux mieux — Stählin entre autres — à construire ce grandiose édifice de la Russie impériale dont nous avons vu la ruine de nos jours.

Dès lors, en lisant le récit de la vie laborieuse d'un Stählin dans sa nouvelle patrie, à laquelle il est resté fidèle jusqu'à sa mort, n'est-on pas en droit de faire une réflexion mélancolique? La résurrection sous Alexandre III des idéals moscovites du XVI^e^ siècle — une Russie exclusivement « orthodoxe » et le règne exclusif des « véritables Russes » — n'a-t-elle pas miné la base même de la Russie nouvelle, que ses grands prédécesseurs avaient construite sur un fondement vraiment « impérial », bien autrement large et solide, libéral et généreux?

M. DE TAUBE.

A PROPOS

DES NOUVEAUX MANUELS D'HISTOIRE

Depuis deux ans la librairie française fournit un grand effort pour renouveler son stock d'ouvrages destinés à l'enseignement de l'histoire dans nos lycées et collèges. Les programmes des classes ayant été modifiés par arrêté du 3 juin 1925, beaucoup d'éditeurs ont spontanément compris ou se sont laissé persuader qu'une simple mise à jour ou même une refonte partielle des anciens manuels ne suffisait plus, mais que l'occasion était bonne pour faire du neuf et mettre enfin leurs livres à la hauteur des progrès réalisés dans le

Digitized by Google

domaine des recherches originales [1]. Grâces soient donc rendues aux promoteurs de la dernière réforme : si, en elle-même, leur œuvre prête sur bien des points le flanc à la critique, ils ont du moins réussi à faire éclore toute une intéressante littérature pédagogique que, sans eux, l'on eût sans doute pu attendre de longues années, par ce temps de papier et de livres chers.

* * *

Il va de soi qu'en cette matière, dans l'enseignement primaire mieux encore que dans le secondaire, on ne saurait trop user de ménagements ; que c'est déjà beaucoup d'avoir, pour tous les élèves d'un certain âge, à quelque ordre d'enseignement qu'ils appartiennent, osé replacer l'histoire de France dans le cadre de l'histoire générale ; mais quel mal y aurait-il à passer plus vite sur certaines parties de l'histoire ancienne dite « classique », pour réserver quelques heures à des questions plus immédiatement nécessaires à l'éducation d'un homme du XX^e^ siècle?

A première vue, les changements sont d'importance, et pour la plupart heureux. Non seulement nous voici débarrassés de tant de fausses précisions et de prétendues vérités qui déparaient si souvent les anciens manuels, mais l'atmosphère même des livres est changée. On s'y sent plus près de la réalité concrète ; des citations de textes et de nombreuses illustrations documentaires aident le jeune lecteur à la recomposer ; les détails arides de la chronologie et de l'histoire militaire ou diplomatique ont fait définitivement

1. Nous avons pu examiner plus particulièrement les volumes parus à ce jour des collections suivantes destinées à l'enseignement secondaire des deux sexes :

1° Parmi les collections entièrement nouvelles, le *Cours d'histoire* publié sous la direction de Ch. Guignebert à la librairie Armand Colin (*Orient et Grèce*, par A. Moret et P. Cloché ; *Histoire romaine*, par J. Bayet, R. Thouvenot [et Ch. Guignebert] ; *L'Europe au Moyen Age, 475-1328*, et *Du Moyen Age aux temps modernes, 1328-1610*, par G. Dupont-Ferrier ; *XVII^e^ et XVIII^e^ siècles*, par L. André) ; — le *Nouveau cours d'histoire* de la librairie Delagrave (*Histoire romaine*, par P. Lavedan et R. Bloch ; *Le Moyen Age*, ainsi que *La fin du Moyen Age, la Renaissance et la Réforme* et *XVII^e^ et XVIII^e^ siècles*, 1^re^ partie, par A. Huby ; nous n'avons pas reçu le volume sur l'*Orient et la Grèce*) ; — le *Cours d'histoire à l'usage de l'enseignement secondaire* de la librairie Félix Alcan (*Histoire de l'Orient et de la Grèce*, par Léon Cahen ; *Histoire romaine*, par A. Piganiol ; *Histoire de l'Europe et particulièrement de la France depuis la fin du V^e^ siècle jusqu'à la guerre de Cent ans*, par G. Lizerand ; *Histoire de l'Europe et particulièrement de la France..., 1328-1610*, par J. Nouaillac ; *Histoire de l'Europe et particulièrement de la France..., 1610-1789*, par G. Pagès et M. Lhéritier).

2° Parmi les collections anciennes, très remaniées et fortement transformées, le *Cours complet d'histoire à l'usage de l'enseignement secondaire* d'A. Malet et J. Isaac, à la librairie Hachette, dont nous avons eu en mains tous les volumes parus (le dernier est celui des *XVII^e^ et XVIII^e^ siècles*, 1^re^ partie, consacrée au XVII^e^ siècle). C'est l'ancien *Cours* d'A. Malet ; mais la refonte en a été faite très attentivement et la part de M. Isaac est souvent fort importante. Il convient, en outre, d'associer à son nom ceux de M. Dez pour l'*Orient et la Grèce*, de M. Alba pour l'*Histoire romaine* et *Le Moyen Age jusqu'à la guerre de Cent ans* et de M. Bourrilly pour les *XIV^e^*, *XV^e^*, *XVI^e^ siècles*.

Digitized by Google

place à des pages substantielles sur les conditions de vie et la civilisation des divers peuples étudiés. D'une façon générale, au lieu de s'en tenir à l'ossature de l'histoire, on cherche aujourd'hui à restituer vraiment la physionomie du passé.

Ces remarques valent plutôt cependant pour les périodes anciennes que pour les périodes modernes. Nous n'avons pas encore les volumes consacrés à la fin du XVIIIe siècle, au XIXe et au XXe ; mais il est manifeste que ceux qui les précèdent immédiatement s'éloignent beaucoup moins du type auquel nous étions accoutumés que les volumes consacrés à l'antiquité, au Moyen Age et, jusqu'à un certain point, au XVIe siècle. A mesure qu'on se rapproche de notre époque, l'esprit de routine tend à reprendre le dessus et, esclaves de programmes insuffisamment rajeunis peut-être, les rédacteurs de manuels reculent devant les sacrifices qui leur permettraient, par compensation, d'ouvrir plus largement la porte aux grands faits de l'histoire sociale, économique, intellectuelle et morale. Souhaitons-leur, pour la suite, moins de timidité.

D'autre part, si tous les auteurs de manuels, ou à peu près, sont maintenant d'accord sur la nécessité de mettre le plus possible l'élève en face des témoignages contemporains, il y a dans la pratique pas mal de flottement. Pour les documents iconographiques, pas d'observations particulières : la richesse plus ou moins grande de l'illustration[1] s'explique sans aucun doute par des raisons d'ordre commercial plutôt que par des raisons de principes, et le choix des objets, des œuvres ou des monuments reproduits est toujours guidé, comme il sied, par des considérations d'ordre strictement historique. Mais, pour les documents écrits, la doctrine est indécise. Certains parsèment leur exposé de longues citations de textes ; chez d'autres, les extraits de ce genre sont assez rares ; d'aucuns même s'abstiennent tout à fait ou se bornent à quelques brefs renvois bibliographiques à la fin des chapitres. Pour la période de 1328 à 1610, deux librairies ont annexé à leurs séries de manuels d'excellents petits recueils de textes[2] destinés aux commentaires oraux que

1. Nous devons, sous ce rapport, des éloges particuliers au cours Malet-Isaac (Hachette), dont cependant les clichés sont parfois bien usés. Le cours Guignebert (A. Colin) et celui de la librairie Delagrave comportent aussi une illustration excellente, mais moins riche. La librairie F. Alcan a adopté pour l'illustration, comme pour le texte, un parti-pris de sobriété qu'il est permis de trouver excessif.

2. L. Benaerts et Ch. Samaran, *Choix de textes historiques rédigé conformément aux programmes de 1925 pour la classe de troisième : la France de 1328 à 1610* (Paris, Armand Colin, 1926, in-12, XII-282 p.) ; G. Guenin et J. Nouaillac, *Lectures historiques. Textes avec commentaires et notes relatifs à l'histoire de France : XIVe, XVe et XVIe siècles, 1328-1610* (Paris, Félix Alcan, 1926, in-12, VIII-191 p.). — Dans l'un comme dans l'autre de ces deux petits recueils, les textes ont été fort bien choisis pour donner aux élèves une idée nette des divers aspects de la vie en France pendant la période envisagée. D'autre part, les coïncidences étant rares entre les deux volumes, les professeurs pourront, en se reportant alternativement à l'un ou à l'autre, introduire beaucoup de variété dans leur exercices.

Digitized by Google

préconisent les dernières instructions ministérielles. Visiblement désorientés dans leurs habitudes d'enseignement, les auteurs de manuels n'ont pas trouvé du premier coup le juste équilibre entre l'abus du document et la citation ou la paraphrase opportunes. La solution nous paraît être dans le recours plus fréquent à quelques textes bien choisis, empruntés directement aux collections existantes, et lus, suivant le cas, dans l'original ou en traduction par le professeur, qui les commentera aussitôt.

* * *

On eût souhaité d'ordinaire chez les rédacteurs de manuels plus d'indépendance à l'égard des programmes eux-mêmes. Il serait temps de considérer le livre mis entre les mains des élèves, non comme un double, mais comme un complément du cours professé par le maître. Or, si celui-ci est tenu de respecter les programmes, il n'est pas interdit — et nous dirions volontiers : il devrait être recommandé — aux rédacteurs de manuels de s'en affranchir dans une assez large mesure. Leur docilité, qui ne souffre que de rares exceptions, n'est pas sans surprendre.

Ainsi, les programmes escamotent — qu'on nous passe l'expression — un des faits les plus considérables du XIII^e^ siècle : la formation de l'empire mongol. Ce fait, on le sait, n'appartient pas seulement à l'histoire de l'Asie, contre laquelle l'ostracisme classique a été maintenu : il est au premier chef un de ceux qui relèvent de l'histoire mondiale et dont le retentissement n'a guère été moindre en Europe et dans le bassin de la Méditerranée orientale qu'en Asie centrale et sur les rives du Pacifique. Si l'on a, si l'on affirme avoir, comme il est dit dans la plupart des manuels, le légitime souci de la chronologie, comment admettre qu'on puisse se contenter sur ce chapitre d'une simple et fugitive allusion en tête du volume réservé à la période de 1328-1610? A la date de 1328, l'empire mongol ne sera bientôt plus qu'un souvenir — et c'est le moment que l'on choisit pour instruire les élèves de son existence. Le comble est que les tableaux synchroniques placés par plusieurs auteurs à la fin de leurs livres ne portent même pas trace des grands événements européens auxquels Gengis khan et ses premiers successeurs ont été mêlés : nous n'avons remarqué qu'une seule exception, dans le petit volume de M. Dupont-Ferrier, *L'Europe au Moyen Age (475-1328)*; mais, sauf erreur, chez lui aussi — quoiqu'il soit un des rares à faire preuve, en mainte occasion, d'une réelle indépendance à l'endroit de la lettre des programmes — hors du tableau synchronique, mutisme absolu.

Par malheur, cet exemple est loin d'être unique. Dans plusieurs manuels — et ici celui de M. Dupont-Ferrier est du nombre — les conquêtes des Turcs Seldjoucides, au XI^e^ siècle, sont passées sous silence ou dissimulées sous des euphémismes, si bien même que la première croisade apparaît comme un fait sans cause ; dans tous ceux que nous avons eus sous les yeux, la préhis-

Digitized by Google

toire occidentale est scindée en deux ou trois morceaux, épars dans deux ou trois volumes, enlevant à l'élève la possibilité d'une vue d'ensemble ; l'histoire primitive de la Gaule est arbitrairement isolée — en tête du volume réservé au « Moyen Age » (*sic*) — de celle des autres pays celtiques et de celle de l'Italie. Singulier moyen, on l'avouera, d'inculquer aux jeunes lecteurs à qui l'on s'adresse le sentiment de la continuité et de la solidarité dans l'espace et dans le temps !

Et quand donc, pour tout dire, se décidera-t-on enfin à abandonner le point de vue exclusivement « européocentrique », ou même souvent « gallocentrique » (« histoire de l'Europe et particulièrement de la France », disent encore certains titres), tant de fois dénoncé en pure perte? Nous avons naguère ici même [1] réclamé une petite place au soleil pour l'histoire de l'Asie — et notre réclamation n'a pas toujours été bien comprise. Certains ont cru ou paru croire que nous étions pour une nouvelle surcharge de programmes, déjà beaucoup trop lourds à notre gré. Qu'ils se rassurent : ce que nous avons demandé et persistons à demander, c'est un plus juste équilibre dans l'exposé des faits ; la suppression des cloisons étanches entre des histoires qui ne sont presque toujours que les parties indissociables d'un même tout ; la cessation de cette absurdité : l'histoire du peuplement de l'Europe orientale par des tribus asiatiques dont l'arrivée reste un mystère ; la cessation de cette autre absurdité : l'histoire de nos civilisations européennes rattachées uniquement à Rome et à la Grèce, comme si le reste du monde avait été sans influence sur nous et nous sur lui avant la colonisation moderne.

Tout cela est faisable, et beaucoup plus aisément qu'on ne le dit ; mais il faut réformer nos routines et jeter résolument par-dessus bord quantité de faits qui appartiennent à l'histoire traditionnelle et que, pour ce motif, nous n'avons pas le courage de sacrifier.

* * *

Les géographes sont pourtant là qui nous rappellent à tout moment que la terre est plus grande que nos historiens ne la font d'habitude ; et le même professeur qui, aux heures d'enseignement historique, ne dévoile à ses élèves qu'un tout petit secteur de notre planète, ne les habitue-t-il pas, aux heures d'enseignement géographique, à s'en évader bien vite pour porter au loin leurs regards? De combien de peuples dont le nom n'a pas même été prononcé au cours d'histoire ne leur parle-t-il pas alors? Comme les méthodes de l'enseignement géographique se sont assouplies et élargies au point d'englober, sous le couvert de la « géographie humaine », quantité de notions qui, sans histoire, demeurent incompréhensibles, ne voit-on pas à quel point il devient

1. *La place de l'Asie dans l'histoire du monde*, dans la *Rev. histor.*, t. CXLII (1923), p. 1-13.

Digitized by Google

paradoxal, alors que l'on diversifie sans cesse les programmes géographiques, de rester immuablement campé sur les anciennes positions quand il s'agit des programmes historiques?

Ouvrons quelques-uns des manuels géographiques récents ou rajeunis qui viennent de sortir des presses et que les éditeurs destinent à l'enseignement secondaire, au même titre que les volumes d'histoire dont nous parlons ; ouvrons, par exemple, le nouveau et substantiel petit *Cours* publié sous la direction de M. Elicio Colin [1] ou des volumes depuis longtemps connus et appréciés, mais revus avec soin, comme ceux de MM. Gallouédec et Maurette [2], Busson, Fèvre et Hauser [3], Fallex et Mairey [4] : nous y rencontrons à chaque pas des détails d'une importance capitale que le manque de culture historique de l'élève lui rend inintelligibles. S'agit-il de l'Asie, on parlera, entre autres choses, du bouddhisme, sans même que le nom de Bouddha ait été prononcé dans le cours d'histoire, et l'expérience prouve que les meilleurs candidats au baccalauréat, qu'ils sortent de la classe de philosophie ou de la classe de mathématiques élémentaires, sont désarçonnés si, à propos de l'Inde, on se risque à les interroger sur ce point. S'agit-il de la péninsule balkanique, on parlera des peuples qui l'occupent, de leurs diversités ethniques et religieuses, et c'est à peine si deux ou trois rédacteurs de manuels d'histoire auront trouvé le moyen de glisser en tête du volume destiné à la classe de troisième (1328-1610) quelques mots assez vagues à leur sujet. Dans le volume de géographie générale (classe de seconde), à propos du nomadisme, on fera allusion aux tribus qui ont occupé dans le passé une grande partie de l'Asie et à l'influence que leurs conditions de vie ont exercée sur l'histoire, sans éveiller le moindre écho chez des élèves dont la mémoire est à cet égard, et pour cause, totalement ou presque totalement vide de souvenirs historiques.

Voilà quelques exemples, entre mille. Ils suffiront peut-être à souligner

1. *Cours de géographie*, publié sous la direction d'Elicio Colin (Paris, Armand Colin, 5 vol. parus : *Géographie générale*, *Amérique*, *Australasie*, par G. Arnaud ; *Asie*, *Insulinde*, *Afrique*, par G. Wenlersse ; *La France et ses colonies*, par G. Laurent ; *L'Europe*, par G. Arnaud ; *Géographie générale*, par E. Colin).

2. *Nouveau cours de géographie*, par Gallouédec et Maurette (Paris, Hachette, 7 vol.). Les dernières éditions datent de 1925, 1926 ou 1927 suivant les volumes. Deux d'entre eux (*L'Europe* et la *Géographie générale*, pour les classes de troisième et de seconde) sont en partie nouveaux.

3. *Cours de géographie à l'usage de l'enseignement secondaire*, par H. Busson, J. Fèvre et H. Hauser (Paris, F. Alcan, 7 vol.). Sauf celui de la classe de troisième (*L'Europe*), dont la dernière édition remonte à 1922, tous les volumes ont été remaniés en 1924, 1925, 1926 et 1927.

4. *Nouveau cours de géographie*, par M. Fallex et A. Mairey (Paris, Delagrave, 7 vol.). Des derniers tirages, nous n'avons eu jusqu'alors entre les mains que *L'Europe* (1926) et le volume de *Géographie générale* de M. Fallex et A. Gibert (1927), ouvrage excellent, en grande partie nouveau.

Digitized by Google

l'étroitesse persistante du point de vue auquel se placent les auteurs des programmes et des manuels d'histoire lorsqu'ils éliminent systématiquement tant de groupes humains, sur lesquels les auteurs des programmes et des manuels de géographie appellent, au contraire, plus que jamais l'attention des élèves.

Mais, heureusement, telle est la force de l'évidence que déjà les instructions ministérielles du 2 septembre 1925 prévoient, dans quelques classes, à titre d' « exercices pratiques », des séances de projections, de lectures et de commentaires, portant, entre autres, sur les civilisations de l'Extrême-Orient. Retenons la promesse d'avenir que constitue cette féconde initiative et invitons les auteurs de manuels à s'engager eux-mêmes plus résolument dans cette voie.

* * *

C'est à l'enseignement secondaire que nous pensons ici d'abord ; mais nos remarques s'appliqueraient, *mutatis mutandis*, aux nouveaux manuels d'histoire destinés aux écoles normales d'instituteurs et à l'enseignement primaire supérieur[1], dont les programmes ont été modifiés, eux aussi, il y a peu de temps (en 1920). Elles s'y appliqueraient même avec cette circonstance aggravante que nombre de ces volumes sont déparés par un défaut d'information assez affligeant.

Sans doute, certains manuels d'enseignement secondaire retardent encore quelque peu ; mais, dans l'ensemble, le résultat est de bonne et parfois d'excellente qualité. C'est que les hommes à qui l'on s'est adressé sont presque tous des historiens expérimentés, et souvent des spécialistes notoires : par exemple, M. Moret pour l'Égypte ancienne, M. Cloché pour la Grèce, MM. Piganiol, Bayet ou Lavedan pour la Rome antique, M. Dupont-Ferrier pour le Moyen Age, M. Bourrilly pour le XVI^e^ siècle, MM. Nouaillac ou Pagès pour le XVII^e^. Ces précautions, qui s'imposent pour la rédaction des manuels de l'enseignement secondaire, seraient-elles donc superflues quand il s'agit d'enseignement primaire supérieur?

1. Citons, entre autres, parmi les volumes de cette catégorie que nous avons pu examiuer : 1° pour les écoles normales d'instituteurs, les *Nouvelles leçons d'histoire* de E. Driault et M. Hennemann (Paris, Félix Alcan, 1922-1926, 3 vol.) ; 2° pour les écoles primaires supérieures, l'*Histoire* de L. Brossolette (Paris, Armand Colin, 1924-1927, 3 vol.), l'*Histoire de France*, avec des notions d'histoire générale, de E. Driault et M. Randoux (Paris, Félix Alcan, 1922-1923, 3 vol.), l'*Histoire du brevet élémentaire et des écoles primaires supérieures* d'Ammann et Coutant, revue et remaniée par G. Huisman (Paris, Fernand Nathan, 1924), le rapide *Manuel d'histoire du brevet élémentaire et des écoles primaires supérieures* de G. Huisman (Paris, ibid., 1922), l'*Histoire de la France et de ses institutions et notions sommaires d'histoire générale, cours supérieur*, de L.-E. Rogie et P. Despiques (Paris, F. Rieder, 1925).

Digitized by Google

Dans plusieurs d'entre eux, rien que le choix des « lectures recommandées » a de quoi déconcerter : ainsi, pour l'histoire grecque, on ne voit rien de mieux que Duruy ; pour l'histoire romaine, en revanche, on va droit à Ferrero, en donnant ses livres comme le dernier mot de la science ; pour les croisades, moins novateur, on cite Michaud ; pour la Grande Charte, Augustin Thierry ; pour la civilisation du Moyen Age occidental, le Bibliophile Jacob. On devine ce que peut être un manuel rédigé sur la foi de pareilles autorités.

On rencontre cependant d'heureuses exceptions, et, en dépit de trop fréquentes erreurs encore, il y a de bonnes pages dans les manuels de L. Brossolette (Armand Colin), Rogie et Despiques (F. Rieder) et surtout dans celui d'Ammann et Coutant, remanié par G. Huisman (Fernand Nathan). En tout cas, par rapport aux anciens manuels, les progrès réalisés sont très nets et l'aspect même de certains de ces volumes et de leurs gravures — en particulier ceux de la librairie Armand Colin — rompt agréablement avec les vieilles traditions.

Au reste, même les manuels destinés à l'enseignement élémentaire commencent, sous ce rapport aussi bien que pour le fond, à se moderniser enfin. L'*Histoire de France* (avec des notions d'histoire générale) écrite par Ernest Lavisse et mise au point par P. Conard, à l'usage des cours supérieurs [1], est un petit chef-d'œuvre ; et, quoique souvent peu sûrs dans le détail et avec une illustration beaucoup moins heureuse, les petits volumes de L.-E. Rogie et P. Despiques ou de H. Legrand et J. Martin [3], pour n'en pas citer d'autres, ne sont pas sans mérites. Mais, dans cette catégorie, que de manuels continuant, hélas ! les anciens errements et paraissant accompagnés d'un ridicule cortège d'images genre Épinal, avec la couleur en moins.

On pourrait, il est vrai, discuter sur la valeur éducative de l'illustration purement photographique dans nos écoles primaires, et c'est le cas de rappeler le parti que M. Brunhes, dans ses *Leçons de géographie* (librairie Mame, à Tours), a su tirer d'aquarelles quelque peu schématisées, exécutées par un peintre habile. Quand il s'agit de frapper des imaginations d'enfants, le pro-

1. E. Lavisse, *Histoire de France et notions d'histoire générale, cours supérieur*, avec la collaboration de P. Conard (Paris, Armand Colin, 1925). — Nous n'avons vu ni le volume du cours élémentaire ni celui du cours moyen.

2. Rogie et Despiques, *Nouveau cours d'enseignement primaire* (Paris, éditions Rieder, 1926) ; Rogie, Despiques et Mignot, *Nouveau cours d'histoire* (Paris, ibid. [1927], assez neuf de tendances, mais quel choix ahurissant de « lectures » !) ; H. Legrand et J. Martin, *Les grands faits de l'histoire de France* (Paris, Fernand Nathan, 9e édit. du cours élémentaire, 7e édit. du cours moyen, 1925 et 1926). — Nous avons pu examiner aussi les volumes bien connus de D. Blanchet et J. Toutain, *L'histoire de France à l'école* (Paris, librairie Belin), publiés sous forme d'albums d'un aspect bien archaïque, et, dans l'*Histoire de France* de Gauthier et Deschamps (Paris, librairie Hachette), le volume du « cours moyen et supérieur » par A. Aymard, dont l'illustration est particulièrement digne d'éloges, mais dont le texte nous a paru bien touffu.

Digitized by Google

cédé mécanique n'est pas sans inconvénients. Mais tout est affaire de mesure et, pour l'histoire, le recours à un artiste, outre qu'il se heurte à des difficultés matérielles, suppose chez celui-ci des connaissances si précises et un tel don de reconstitution qu'il est prudent de ne pas trop s'écarter des documents de l'époque et d'éviter la fantaisie.

Cela dit, on se félicitera que le champ visuel des auteurs de manuels primaires ait été quelque peu élargi, puisque le « cours supérieur » des écoles élémentaires et surtout l'enseignement des écoles primaires supérieures et des écoles normales comportent maintenant des notions d'histoire générale ; mais celles-ci sont distribuées de telle sorte et si réduite est la place faite aux peuples non-européens ou même simplement étrangers à l'Europe occidentale que les observations présentées plus haut ne pourraient être que renforcées.

Louis HALPHEN.

Digitized by Google

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE DE FRANCE

FIN DU MOYEN AGE

(1328-1498)

Voici quatre ans que nous n'avons rédigé de Bulletin sur les publications concernant l'histoire de France à la fin du Moyen Age, et cependant celui qu'on va lire ne sera pas encombré. De bonnes et utiles études de détail paraissent dans les revues et ont été signalées ici dans les analyses des recueils périodiques. Mais les grands livres sont rares, et peut-être bien n'est-ce pas toujours aux savants que la responsabilité en incombe. Delachenal avait terminé, paraît-il, son *Histoire de Charles V*, dont le volume le plus récent a paru en 1916; MM. Calmette et Périnelle ont achevé leur *Louis XI et l'Angleterre*, et sans doute ne seraient-ils pas fâchés de trouver un éditeur. Les élèves de l'École des chartes n'ont pas renoncé à étudier les institutions et les figures caractéristiques de cette époque; mais presque tous leurs travaux restent manuscrits, et l'on en connaît seulement les conclusions[1]. Nous nous trouvons ainsi singulièrement et injustement handicapés par la production historique allemande. Outre-Rhin, la plus médiocre dissertation d'élève trouve un imprimeur et vient alourdir inutilement la bibliographie. Souhaitons que chez nous quelque mécène, individu ou groupe, s'occupe de la publication des mémoires dignes de voir le jour et apportant du neuf.

Sources. — La publication du *Registre des parlements de Beaune et de Saint-Laurent-lès-Chalon* (1357-1380)[2] vient enrichir l'histoire, encore si insuffisamment connue, des institutions de la principauté bourguignonne. Le registre 319 du Trésor des chartes contient le procès-verbal complet de cinq sessions successives du parlement de Beaune, pendant la période où les Valois s'installèrent dans le duché de Bourgogne. M. Pierre Petot l'édite et en fait valoir l'intérêt dans une bonne introduction. Le parlement de Beaune n'était qu'une juridiction intermittente, une espèce de Grands Jours, une

1. Voir les recueils des *Positions de thèses*. Certaines de ces thèses, relatives au XIVe ou au XVe siècle, ont été signalées au ministre comme « en état d'être imprimées ».

2. Paris, Tenin, 1927, LXVIII-379 p. (*Société d'histoire du droit*).

Digitized by Google

réunion judiciaire de la *curia* ducale. Le mot « parlement » était pris dans le sens ancien de session de la *curia*. C'étaient des gens du Conseil ducal qui y figuraient. Ce caractère archaïque, cette activité insuffisante (expliquée d'ailleurs par l'existence d'un Auditoire des causes d'appeaux indépendant) et, d'autre part, les agissements du Parlement de Paris et des baillis royaux entravèrent le développement régulier de la justice ducale. On saisit ici à leur source les causes des grands conflits qui devaient mettre aux prises les rois de France et les ducs, au xv^e^ siècle, sur le terrain juridique. Au xiv^e^, l'influence française s'exerce sans guère trouver d'obstacle. Le duc lui-même fait le jeu du Parlement de Paris en lui soumettant directement des procès qui l'intéressent. C'est plus tard qu'une réaction violente s'accomplira. Inutile d'ajouter que les textes publiés par M. Petot présentent encore bien d'autres éléments d'intérêt. L'historien des mœurs judiciaires y pourra glaner. Citons le procès de Guionet le Caniat (n° 456), victime d'un procureur ducal, et qui finit par obtenir justice, après avoir été dupé, volé, torturé.

Le rival et la victime de Jean sans Peur, Louis d'Orléans, a été un des princes les plus fastueux du Moyen Age. Les *Deux Inventaires de la Maison d'Orléans*, publiés par M. F.-M. Graves [1] d'après les originaux des Archives nationales, ne sont pas tout à fait inconnus ; Laborde en avait donné des extraits. L'un a été fait après le mariage du duc Louis, en 1389 : c'est la description du trousseau de Valentine de Milan. L'autre, commencé le jour même de la mort de la duchesse, le 4 décembre 1408, énumère les objets possédés par les deux époux, sauf les bijoux de Louis, qui, après son assassinat, avaient dû passer à son fils Charles ou servir à éteindre des dettes criardes. Il faut lire ces inventaires et le commentaire qu'en a donné M. Graves pour se rendre compte du luxe inouï d'une cour princière à cette époque. Tous les objets que touchait une Valentine de Milan, depuis son miroir ou les reliures de ses livres jusqu'à « l'engin à mettre et asseoir l'œuf de Madame », étaient de métal précieux, et souvent rehaussés de perles et de pierreries. On ne s'explique pas bien la politique de ce temps, si l'on ne se représente pas, au moyen de ces détails concrets, les énormes besoins d'argent des Valois.

Cette société chevaleresque du xv^e^ siècle, conventionnelle, raffinée à la fois et brutale, n'a été nulle part mieux dépeinte que dans le fameux roman du Petit Jehan de Saintré. L'œuvre d'Antoine de La Sale n'a pas cessé, à juste titre, de piquer la curiosité des érudits. Nous sommes à peu près sûrs maintenant de posséder, dans le manuscrit n° 10057 des *Nouvelles acquisitions françaises* de notre Bibliothèque nationale, le « manuscrit d'auteur », c'est-à-dire celui que le romancier, Antoine de La Sale, a gardé en sa possession jusqu'à la fin de sa vie, pour y porter des corrections, et voilà de quoi

1. Paris, Champion, 1926, 180 p., une planche hors texte (*Bibliothèque du XV^e^ siècle*, t. XXXI).

Digitized by Google

tenter des éditeurs, car des manuscrits de ce genre, au Moyen Age, comme le dit M. Pierre CHAMPION, « sont d'une insigne rareté [1] ».

Nous pensions n'avoir plus rien à apprendre sur la *Chronique latine* de Jean Chartier, depuis les travaux de Vallet de Viriville, ni sur l'*Histoire de Louis XI* de Thomas Basin, depuis la découverte et la publication des fragments inédits de Gœttingue par Wilhelm Meyer et Léopold Delisle. M. Ch. SAMARAN nous apporte du nouveau.

Le manuscrit de la Chronique latine de Chartier édité ou résumé par Vallet de Viriville était incomplet. M. Samaran a trouvé dans le manuscrit n° 1796 des *Nouvelles acquisitions latines* un texte plus étendu, qui mène le récit des événements jusqu'en 1450 [2]. Il a montré que Jean Chartier, après avoir travaillé comme historiographe officiel à Saint-Denis pendant quinze ans sous le règne de Charles VI, fut de nouveau investi de cette charge en 1437 ; que la Chronique latine a dû être rédigée avant la grande Chronique française et que Jean a dû écrire celle-ci pendant la fin du règne de Charles VII et le début du règne de Louis XI, insérant de nouveaux chapitres, supprimant, écourtant ou développant au contraire des passages de son œuvre latine. Ses deux chroniques offrent des relations frappantes avec la Chronique dite de la Pucelle et l'ouvrage du héraut Berry (que M. L. Celier va rééditer pour la Société de l'Histoire de France) : on peut les expliquer par une source commune, sans doute des bulletins que rédigeait l'entourage de Charles VII. Faute de pouvoir, vu la dureté des temps, publier la Chronique latine entière, M. Samaran fournit la concordance des deux œuvres de Jean Chartier et édite les passages importants ou les chapitres entiers qui ne se trouvent pas dans la Chronique française.

Léopold Delisle, en publiant les fragments de Thomas Basin restés inconnus de Quicherat, a omis, probablement par simple inadvertance, un des plus importants. M. Samaran l'édite et prouve que tous les faits allégués par Thomas Basin dans cette curieuse page sont exacts ou vraisemblables [3]. Il y est dit notamment que, l'année où il allait mourir, Louis XI, ayant ouï dire que dans l'île du Cap-Vert on trouvait « certaines choses » qui avaient soulagé un homme de Honfleur atteint de la lèpre, envoya à grands frais Georges le Grec (Georges Bissipat), avec deux navires, quérir ce remède. Or, grâce à un document financier qu'on a commenté à l'aide des récits d'un

1. *Le manuscrit d'auteur du Petit Jehan de Saintré*. Paris, Champion, 1926, gr. in-4°. — Cf. l'étude de M. F. DESONAY sur les corrections d'Antoine de La Sale, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1926, octobre-décembre. — On annonce une édition nouvelle, préparée par MM. Pierre Champion et Desonay.

2. *La Chronique latine inédite de Jean Chartier (1422-1450) et les derniers livres du Religieux de Saint-Denis*, dans *Bibl. de l'École des chartes*, année 1926, t. LXXXVII. — *La Chronique latine de Jean Chartier*. Paris, 1927, 93 p. (extrait de l'*Annuaire-Bulletin de la Soc. de l'Hist. de France*, année 1926).

3. *Une page inédite de l'*Histoire de Louis XI *par Thomas Basin*, dans *Bibl. de l'École des chartes*, année 1924, t. LXXXV

Digitized by Google

voyageur de ce temps, nous savons, depuis longtemps déjà, qu'en juillet 1483 (un mois avant sa mort), Louis XI envoya, en effet, Georges Bissipat rechercher aux îles du Cap-Vert des tortues de mer, dont le sang passait pour guérir les lépreux. M. Samaran a noté l'accord du récit de Basin avec les textes signalés jadis par Du Cange et de nos jours par l'abbé Renet et M. de La Roncière[1]. On nous permettra d'indiquer que les lettres de Louis XI offrent d'autres confirmations des angoisses du roi. Nous pouvons reconstituer les étapes de son inquiétude. En 1479, il passe à Avallon ; les chanoines de la collégiale prétendent posséder la tête de saint Lazare — saint Ladre, le patron des lépreux : Louis promet de donner une châsse en or fin pour cette relique. Mais il apprend qu'une autre église, la cathédrale d'Autun, prétend détenir le corps entier du saint, y compris le chef ; le 13 juin 1482, il donne les instructions les plus pressantes pour qu'une enquête soit faite, car il « desire trés fort sçavoir la verité de ceste matiere[2] ». La même année, il demande à son ami Laurent de Médicis de lui prêter l'anneau de saint Zanobi ; or, cet anneau, disait-on, guérissait la lèpre. En 1483, un exprès fait le voyage de Florence pour le rapporter au roi[3]. Louis XI souffrait-il simplement d'une dermatose, qu'avaient bien pu causer ses excès de table et son surmenage nerveux, ou avait-il vraiment gagné la lèpre, dans les mauvais lieux qu'il fréquentait pendant sa jeunesse, ainsi que l'insinue ailleurs Thomas Basin[4] ? En tout cas, il est légitime d'affirmer que Louis XI croyait avoir la lèpre et de supposer que cette conviction terrible fut une des causes de sa captivité volontaire au Plessis-lès-Tours.

Commynes devait en savoir long là-dessus. Il assista son maître pendant le dur passage. Mais, comme dit M. Calmette, il se croyait tenu au « secret professionnel ». Si discret qu'il fût, il ne nous en a pas moins laissé des derniers jours de Louis XI un récit inoubliable. C'est plaisir que de le lire dans l'excellente édition de MM. J. Calmette et G. Durville, récemment terminée[5]. Elle fait le plus grand honneur à leurs auteurs et à la collection des « Classiques de l'Histoire de France », dont on ne saurait trop louer la belle tenue. Le copieux index complète celui de B. de Mandrot[6], qui restera

1. Du Cange, *Historia Byzantina*, 1680, p. 256. — Abbé Renet, *Les Bissipat du Beauvaisis*, dans *Mém. Soc. Acad. de l'Oise*, t. XIV, 1889, p. 49. — Ch. de La Roncière, *Hist. de la Marine française*, t. II, 1900, p. 391 et suiv. M. de La Roncière a utilisé le récit de voyage d'Eustache de La Fosse (1479-1480).

2. *Lettres de Louis XI*, t. IX, p. 234 et suiv., et la note résumant l'enquête, qui eut lieu du 26 juin au 12 juillet.

3. *Lettres*, t. X, p. 16 et suiv., et la note. — A. Desjardins, *Mémoire sur la politique extérieure de Louis XI*, p. 37 (*Mém. de l'Acad. des inscriptions*, t. VIII, 2e partie).

4. *Fragments... de Goettingue*, édités par Delisle, dans *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXIV, 2e partie, p. 104. — On sait que la lèpre a une évolution très lente.

5. T. II (1474-1483) ; t. III (1484-1498). Paris, Champion, 1925, 351 et 442 p. in-16 ; prix : 17 fr. 50 et 22 fr.

6. On sait que B. de Mandrot a publié une très bonne édition de Commynes dans la *Collection de textes pour servir à l'enseignement de l'histoire*.

Digitized by Google

cependant utile à consulter. D'une façon générale, ni l'une ni l'autre de ces deux éditions ne dispensera de recourir à l'autre. Le texte de M. Calmette est meilleur, les interprétations données dans les notes sont plus nombreuses et plus justes, mais les notes de Bernard de Mandrot forment un répertoire précieux de renseignements historiques, que M. Calmette n'a voulu ni répéter ni augmenter sensiblement.

HISTOIRE DES PAYS-BAS BOURGUIGNONS. — Le petit État brabançon a joué un rôle important dans l'histoire de l'Occident. A partir du XIIe siècle, il a été convoité, tiraillé entre la France, la Flandre et l'Angleterre. M. H. LAURENT, dans un mémoire sur les *Conventions de Saint-Quentin*[1], se contente de nous montrer Philippe VI arrachant le Brabant à l'alliance anglaise, moyennant la concession de la seigneurie de Malines, en 1347. Puis, en collaboration avec M. F. QUICKE, il étudie la *Guerre de la Succession de Brabant* (1356-1357)[2] : cette fois le comte de Flandre Louis de Male règle en sa faveur la question de la possession de Malines, que le roi de France lui avait enlevée dix ans auparavant pour attirer à lui la maison de Brabant. Maintenant, le Brabant, dont le développement économique a soulevé tant de jalousies, se trouve commercialement à la merci de la Flandre. En vain cette petite principauté a essayé, depuis deux siècles, de maintenir son indépendance par une politique dénuée de tout scrupule. Ce système de bascule, au XIVe siècle, n'avait pas grande chance de durer ; l'absorption dans un grand État était à peu près fatale, étant donnée la position géographique du duché, dans un temps où la tendance à la concentration territoriale, facilitée par les mariages princiers, devenait invincible en Occident. MM. H. Laurent et F. Quicke préparent, nous disent-ils, un livre sur l'*Avènement de la Maison de Bourgogne en Brabant* (1383-1408) ; il sera le bienvenu.

La paix d'Arras de 1435, qui marque l'apogée de la puissance bourguignonne, a été étudiée en détail par M. de Beaucourt. M. Friedrich SCHNEIDER a cependant trouvé à la Bibliothèque nationale, au British Museum, aux Archives départementales de la Côte-d'Or, des documents inédits importants. Il les a mis en œuvre dans une brochure qui était déjà prête, paraît-il, en 1914, n'a pu être publiée qu'en 1919 et vient seulement de parvenir à la *Revue historique*[3]. Il insiste sur l'importance et le caractère européen de la réunion d'Arras, qui a été un congrès pour la paix, au sens moderne du mot.

M. Otto CARTELLIERI est actuellement un des savants qui connaissent le mieux l'histoire des ducs de Bourgogne de la Maison de Valois. On accueillera avec plaisir ses *Tableaux* de la cour de Bourgogne, luxueusement édités

1. Dison, Winandy, 1927, 96 p. (extrait du *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. XCI).

2. Lille, 1927, 40 p. (extrait de la *Revue du Nord*, t. XIII, n° 50).

3. *Der Europäische Friedenskongress von Arras (1435) und die Friedenspolitik Papst Eugens IV. und des Basler Konzils*. Greiz, Verlag Otto Henning, 1919, XVI-230 p.

Digitized by Google

et illustrés d'excellentes photographies[1]. Nous ne le chicanerons pas ici sur le choix de ses sujets, ni sur quelques omissions bibliographiques probablement volontaires. Il faut prendre ce volume tel qu'il est, avec ses nombreux hors-d'œuvre ; alors on jouira des bénéfices d'une érudition très solide et précise, qui ne cache pas les ensembles, mais s'applique au contraire, et de la façon la plus heureuse, à les dévoiler. Le chapitre intitulé « La Femme » caractérise la manière de l'auteur. Ce n'est point seulement la femme à la cour de Bourgogne, mais la femme du xv^e^ siècle que nous y trouvons, et c'est par des liens bien ténus, même souvent imperceptibles, que sont rattachées au sujet des pages sur l'influence du *Roman de la Rose*, sur le féminisme de Christine de Pisan, sur les courtisanes auxquelles Villon a « conquis une place dans la poésie lyrique », etc... M. Cartellieri a marqué de traits saisissants — il ne recule pas devant les crudités — le contraste entre les hommages chevaleresques rendus aux dames et, d'autre part, le mépris haineux que leur vouent certains littérateurs et la grossièreté de la vie sexuelle. Son livre, fruit de lectures immenses, est très intéressant et mériterait d'être, au moins en partie, traduit en français.

Règnes de Charles VII et de Louis XI. — Le livre de M. A. B. Kerr sur Jacques Cœur[2] est de la catégorie des ouvrages consacrés à Savonarole ou à Jeanne d'Arc par des amateurs anglo-saxons en villégiature à Florence ou à Menton. L' « Appendix » seul mérite d'être signalé aux historiens ; ils y trouveront quelques documents inédits, copiés avec un soin inégal ou analysés très sommairement, sans grand intérêt d'ailleurs, qui ont été fournis à l'auteur par des érudits italiens ou français. M. Kerr a une connaissance très légère du Moyen Age ; il ignore plusieurs des ouvrages les plus importants sur la question, notamment l'*Histoire de Charles VII* de Du Fresne de Beaucourt, et les notices substantielles concernant Jacques Cœur qu'il faut chercher dans l'*Histoire de la Marine française* de M. de La Roncière ou dans les *Recherches sur divers services publics* de Borrelli de Serres[3]. En revanche, il se réfère souvent, avec candeur, à « l'inappréciable manuel de M. Albert Malet » ; il y a puisé, dit-il, ses connaissances sur les foires et les routes au Moyen Age. Il est si distrait que, citant tour à tour, à propos de la maison de Jacques Cœur, Michelet et Vallet de Viriville, il prend à son compte une belle bourde de Michelet sur la devise du célèbre argentier ; en tournant une page du livre de Vallet, M. Kerr y aurait trouvé le texte véritable, à savoir : « En bouche close *n'entre* mousche ; oyr dire, etc... » Michelet, qui prenait ses notes un peu vite, a attribué à « la petite sagesse du marchand » cette for-

1. *Am Hofe der Herzöge von Burgund ; Kulturhistorische Bilder.* Bâle, Benno Schwabe, 1926, gr. in-8°, xi-329 p., 25 photographies.

2. *Jacques Cœur, Merchant prince of the Middle ages.* New-York et Londres, Scribner, 1927, 327 p.

3. Ch. de La Roncière, t. II, p. 272 et suiv. ; B. de Serres, t. III, p. 337 et suiv.

Digitized by Google

mule de conduite : « Bouche close. *Neutre* (!). Entendre dire, etc...[1]. » — Quant aux inexpériences qu'il faut porter au débit personnel de M. Kerr, il n'est pas néce. saire de les énumérer ici. L'illustration même est peu originale ; une partie est empruntée à celle que M. Esmonin a établie et commentée pour l'*Histoire de France* de Lavisse. Comme portrait de Jacques Cœur, M. Kerr, au lieu de donner le dessin probablement contemporain reproduit par Godefroy, nous présente une œuvre moderne de J. Boilly, parce qu'elle prête « au grand marchand français un air plus en rapport avec son caractère hardi et résolu ». Ce M. Kerr a des raisons que la raison ne connaît pas.

Nous manquons d'une étude approfondie sur le gouvernement de Louis XI, et le moment est venu pour une telle entreprise. La publication des lettres, des dépêches des ambassadeurs milanais, et nombre d'excellents travaux de l'érudition française, allemande et suisse sur la politique intérieure et extérieure du roi, sa vie privée, sa famille, ses serviteurs et ses diplomates, et sur l'apogée et la chute de la maison de Bourgogne, permettraient à qui connaîtrait bien le XV^e^ siècle de composer sans trop de peine ce livre et de préparer ainsi les voies pour une histoire définitive du règne de Louis XI. Mais il faut à une telle besogne, je le répète, un ouvrier expérimenté, car elle est singulièrement complexe. M. Otto Cramer, qui manquait des outils les plus nécessaires, n'a pas craint de l'entreprendre et a fait un travail d'apprenti. Il a écrit un mémoire sur la politique intérieure de Louis XI[2], sans connaître les éditions récentes de Commynes, ni les précieuses *Dépêches des ambassadeurs milanais*, ni des livres capitaux comme ceux de Henri Stein sur *Charles de France*, de Ch. Samaran sur la *Maison d'Armagnac*, etc..., etc... La seule partie utile de son travail est un appendice où les lettres de Louis XI sont classées méthodiquement sous les rubriques : vassaux, administration, justice, finances, etc... En réduisant son travail à un inventaire de ce genre, plus précis et plus complet, M. Cramer aurait apporté un utile instrument aux historiens de Louis XI. Il a de vastes ambitions, prétend faire œuvre de psychologue et, quand il sort de la banalité, c'est pour dire des sottises. Je recommande le graphique de la page 15, où l'on voit les dix-huit traits de caractère de Louis XI sortir de quatre tendances, qui ont elles-mêmes leur généalogie. Souhaitons que M. Cramer se débarbouille de ses prétentions et de sa méthode et qu'il prenne à l'avenir un autre modèle que la thèse de Thomas Diafoirus.

On pouvait espérer que M. Pierre Champion, qui nous annonçait un *Louis XI*, allait donner l'ouvrage dont les historiens ont besoin. Mais il a eu un autre dessein[3]. Il lui faut un cercle plus large de lecteurs. Il importe

1. *Hist. de France*, liv. XII, ch. III ; traduit en anglais par M. Kerr, p. 166.

2. *Die innere Politik Ludwigs XI von Frankreich*. Cologne, Artur Rödde, 1927, 115 p.

3. *Louis XI* ; t. I : *Le Dauphin* ; t. II : *Le Roi*, 239 p. et 411 p. Paris, Champion, 1927 ; prix de souscription : 135 fr. (*Bibl. du XV^e^ siècle*, t. XXXIII et XXXIV).

Digitized by Google

de le constater ici et de fixer exactement ce qu'on trouve dans son livre et ce qu'on n'y trouve point. Les deux volumes qui viennent de paraître dans la *Bibliothèque du XV^e siècle* sont, comme toujours, présentés avec un luxe délicat. Quarante phototypies très bien choisies les illustrent magnifiquement. Ces reproductions de miniatures et de documents, ces portraits si caractéristiques, empruntés pour la plupart à la collection des dessins d'Arras, raviront les bibliophiles. De même, les amateurs de psychologie historique et d'anecdotes seront presque constamment charmés par ces annales écrites d'un style qui vise au piquant et au pittoresque. L'auteur s'arrête aux détails de mœurs, à la description des fêtes et des entrées solennelles. Il retrace, en suivant un plan chronologique, la vie prodigieusement agitée de Louis XI dauphin, puis roi de France, et nous en donne une vive impression ; sans ajouter beaucoup de neuf à ce qui avait été dit avant lui, il apporte, dans le portrait qu'il peint, un très louable souci de vérité et des nuances que les historiens sauront apercevoir et mettre à profit. Il insiste un peu trop, à mon avis, sur la bonhomie de Louis XI ; les exemples qu'il en donne ne signifient pas grand'chose. Mais il a discerné, avec pénétration, le côté sérieux et profond des sentiments qui gouvernaient cette âme ; ce qu'il dit du serment du sacre, tel que l'a prononcé Louis XI, est très intéressant, et il a tiré, sans doute le premier, un bon parti des préambules de ses ordonnances ; et voici, en opposition, une indication sans doute très juste sur les instincts de joueur qui poussent Louis à hasarder des coups dangereux : « Il use d'une méthode que nous ne comprenons pas toujours et que les joueurs comprennent. On ne réussit pas toutes les entreprises sagement préparées et l'on réussit parfois ce qui a été accroché par hasard. Louis déroute tout le monde. Il est si pressé et ne travaille pas suivant le rythme des autres. »

Comment, outillé comme il l'est par ses études antérieures, et si visiblement intéressé par ce très grand règne, M. Pierre Champion n'a-t-il pas pris la bonne résolution de consacrer à la préparation d'une œuvre approfondie plusieurs années de sa vie? Pourquoi ne travaille-t-il pas suivant le rythme des autres et est-il si pressé? Il nous apporte un livre très incomplet et écrit à la hâte. Son style scintillant et papillonnant est parfois incorrect et inintelligible[1] ; son plan chronologique, bien que simple à l'excès, n'évite pas les redites[2] ; mais il faut regretter surtout des déformations et des obscurités[3].

1. Par exemple, au tome I, p. 125, on lit : « Il convoquera ces turbulents et scandaleux seigneurs du Midi, tels (*sic*) Mathieu de Foix, qui a séquestré sa vieille femme, et que (*sic*) son premier mari, Jean IV d'Armagnac, veut recouvrer, elle ou plutôt son héritage. »

2. En trois endroits différents du tome II, p. 22 et note, p. 32, p. 202, note 2, il est question de la prétendue interdiction de la chasse, en termes peu concordants. Il y aurait, d'ailleurs, beaucoup à dire là-dessus. M. Champion croit que « la chasse a toujours été la conséquence du droit de propriété ». C'est tout à fait inexact. Comment, d'ailleurs, pourrait-il définir le « droit de propriété » au Moyen Age?

3. Ce qui est dit, t. I, p. 116, de l'expulsion des Anglais de Paris ferait croire que Richemont était dans la ville dès le commencement du soulèvement. T. II, p. 268-270, l'exposé des événements d'Arras en avril-mai 1477 est embrouillé et obscur, etc...

Digitized by Google

Les causes des événements paraissent le préoccuper moins que leur déroulement ; on se noie dans les mille détails qu'il verse en sa narration et on n'aperçoit plus les sources d'où a jailli le flot. Par exemple, l'exil temporaire du dauphin dans sa terre de Dauphiné, à la fin de l'année 1446, n'est expliqué que par ses intrigues contre Pierre de Brézé. Pas un mot de son audacieuse tentative, au mois de mai de cette année-là, pour amener les villes de l'Agenais à « se retirer de la main du roi et se livrer à lui » ; on ne peut douter que cette trahison n'ait été connue de Charles VII et n'ait contribué à sa décision ; en tout cas, c'est un des faits les plus caractéristiques de la politique de Louis avant son avènement. De même, s'il est un soulèvement dont les causes soient nombreuses et relativement claires, c'est bien la guerre civile de 1465, qui mit en péril la monarchie. M. Champion ne s'est pas donné la peine de les exposer attentivement, de tirer par exemple des Dépêches des ambassadeurs milanais tout ce qu'elles ajoutent à ce que nous savions déjà. Il atténue, peut-être avec raison, les maladresses commises par Louis XI dans son gouvernement intérieur ; mais trois lignes sur le mécontentement des maisons d'Anjou et d'Orléans, c'est vraiment peu. Il est vrai que l'auteur n'a pas voulu, ni pour faire saisir ce mécontentement, ni pour nous montrer plus tard Louis XI exerçant une véritable hégémonie pacifique en Italie, aborder l'histoire diplomatique du règne. Il la laisse de côté, et c'est vraiment une lacune qu'on trouvera surprenante. Quant à l'histoire du gouvernement intérieur, des institutions, elle n'est traitée que par intermittence, ou bien elle est omise. La brutalité avec laquelle Louis XI a traité le Clergé ou le Parlement de Paris n'apparaît que peu ou point. M. Champion ne craint point de dire : « Il n'y a pas de conseil autour du roi » (t. II, p. 192). Il est vrai que, page 44, il nous dit que Louis XI a l'habitude de tenir « conseil avec quelques-uns de ses serviteurs » avant son souper. Et certes, quand il a dépouillé les Ordonnances, il ne lui a pas échappé qu'elles étaient rendues sur la délibération du Conseil. Noël Valois estime que ce fut Louis XI qui, remaniant une institution déjà solide et ancienne, réorganisa la section judiciaire et en fit, sous le nom de Grand Conseil, une cour souveraine indépendante. Le Conseil, au temps de Louis XI, a subsisté, et le contraire serait surprenant ; il a eu une politique, et une histoire, que peut-être on pourra démêler et exposer.

Je m'arrête. Je ne veux pas que ce compte-rendu prenne les allures d'une censure hargneuse. Seuls les livres des ignorants qui écrivent l'histoire sans la savoir méritent d'être fustigés. Mais pourquoi M. Champion s'obstine-t-il à nous décevoir et à cultiver un genre faux? Pourquoi ce compromis bizarre et perpétuel entre une érudition qui se prodigue au point de verser parfois dans la minutie et un goût de plus en plus accentué pour l' « histoire romancée », mise à la mode par certains éditeurs? Pourquoi ce retour à une formule qui ne valait pas la peine d'être reprise? M. Champion exige que nous fassions amende honorable à Capefigue ; franchement, est-ce une galéjade? Les cent volumes (car il y en a cent) écrits par Capefigue sont ensevelis

Digitized by Google

dans un juste oubli. M. Champion reprend la devise *scribitur ad narrandum* de M. de Barante et déclare qu'il ne se soucie pas de prouver, mais de raconter. Pourquoi cet acharnement à se classer parmi les amateurs, alors que tant de labeur, tant d'ingénieuses découvertes et un sens si fin des choses du Moyen Age font de lui, quoi qu'il en ait, un historien?

INSTITUTIONS MONARCHIQUES. — Une des preuves de l'extrême complexité de la vie politique au Moyen Age, dont il y aurait lieu notamment de faire état en écrivant l'histoire de Louis XI, est le maintien et le développement des États provinciaux du domaine royal, à l'époque même où la monarchie tend à la toute-puissance. Nous nous en rendons mieux compte, maintenant que nous possédons, grâce à M. PRENTOUT, une histoire complète des *États provinciaux de Normandie*[1], qui reprend, complète et continue les livres de M. Alfred Coville et de Ch. de Beaurepaire. A partir du règne de Louis XI, ou plus exactement à partir de 1458, date à laquelle le roi commence à convoquer régulièrement les États de Normandie, l'exposé de M. Prentout cesse de chevaucher sur celui de ses devanciers et prend tout l'attrait de la nouveauté. L'esprit d'autonomie et de résistance, la participation très active à la levée de l'impôt et à la vie économique de la province ne sont point des caractères particuliers aux États de Normandie, mais cette assemblée a ceci d'assez spécial que le Tiers y a deux fois plus de procureurs que la Noblesse et le Clergé ensemble. Quelle était l'origine de cette institution? M. Prentout en discute très longuement. Il prouve aisément que la filiation entre États et Cour féodale n'est pas une théorie acceptable pour la Normandie, et que ce sont les besoins d'argent des rois de France, dès l'époque de Philippe le Bel, qui les ont amenés à convoquer les États de cette province; l'explication de Caullery, qui invoque le consentement nécessaire au vote de l'*auxilium exercitus*, doit être rejetée : l'origine première de l'impôt moderne est dans les mesures prises au XIV^e^ siècle pour la défense du royaume. Nous adhérons bien entendu à l'ensemble de cette doctrine, mais M. Prentout a tort d'insister sur l'entière nouveauté des impositions du XIV^e^ siècle. Pourquoi refuser d'admettre que les aides levées pour la croisade à partir du XII^e^ siècle aient préparé les voies? Dire que l'aide pour la croisade faisait partie des aides féodales aux quatre cas, c'est attribuer trop d'importance aux mots et aux définitions. M. Prentout lui-même montre que les aides aux trois cas ou aux quatre cas ne se levaient pas sans négociations; il y avait là un germe de libertés publiques. D'ailleurs, ce qui importe, c'est que Louis VII, et surtout Philippe-Auguste et saint Louis ont cherché et ont réussi de plus en plus à obtenir des sommes considérables pour le secours de la Terre-Sainte, et que ces levées extraordinaires n'ont point du tout été

1. Voir plus loin, dans la présente livraison, une Notice, avec l'indication bibliographique, car ce livre déborde le cadre de notre Bulletin et la partie la plus neuve n'est pas celle qui concerne le Moyen Age.

Digitized by Google

confondues par les contemporains avec de simples quêtes pieuses. Elles ont suscité, surtout de la part du clergé, d'âcres récriminations contre la tyrannie royale. Ces doléances ne seraient-elles pas une des causes qui ont poussé ensuite la monarchie à développer le système du commun consentement, système dont les avantages avaient été manifestes outre-Manche? Des négociations, d'ailleurs tout à fait conformes à l'esprit qui régissait le système social, étaient d'autant plus nécessaires, au XIV^e^ siècle, que nulle excuse pieuse ne pouvait plus être invoquée. Les circonstances étaient assurément toutes nouvelles. Mais c'est bien au XII^e^ siècle qu'apparaissent, en réponse aux appels des chrétiens de Terre-Sainte, l'idée et la pratique d'un impôt général.

Ch. PETIT-DUTAILLIS.

HISTOIRE DE RUSSIE

PUBLICATIONS DES ANNÉES 1917-1927

En reprenant la série des bulletins russes, il importe de faire remarquer que le caractère général des publications historiques russes parues après la révolution diffère essentiellement de celui d'avant 1917. La crise de l'imprimerie, qui a suivi la guerre et la révolution et qui persiste dans une certaine mesure jusqu'à présent, a fait fortement baisser le nombre des ouvrages de fond, surtout en ce qui touche les époques plus ou moins reculées de l'histoire de Russie. Ceux qui ont paru en 1917-1918 ont été, à peu d'exceptions près, les derniers. Un certain nombre de grands ouvrages achevés depuis cette époque demeurent à l'état de manuscrits. On a voulu remédier à cette situation par la publication de recueils que l'on croyait pouvoir rendre périodiques, mais dont la plupart se sont arrêtés aux premières livraisons. (Il est à noter, d'ailleurs, que la plupart des anciennes publications d'ordre historique ont cessé de paraître; le *Recueil* (*Sbornik*) de la Société historique russe s'est arrêté au 148^e^ volume, en 1918; les *Lectures* (*Tchténia*) de la Société d'histoire de Russie, à Moscou, en 1918 également; les publications scientifiques des grandes villes de province et des Universités ont eu le même sort.) Les nouveaux recueils donnent surtout des extraits et des résumés d'ouvrages, ainsi que des études concernant les époques antérieures au XIX^e^ siècle. Les principaux de ces recueils sont le *Journal historique russe* et les *Annales*, publiés sous le patronage de l'Académie des sciences; *Diéla i Dni* (*Les faits et les jours, 1920-1922*), *Byloié* (*Le passé*), qui paraissent à Petrograd; *Golos minouvchavo* (*La voix du passé*) jusqu'à 1923, à Moscou. On en peut rapprocher, dans un genre un peu différent, d'autres

Digitized by Google

recueils de fragments ou de petites études, dont les dernières années ont vu paraître un certain nombre : ce sont les *Mélanges* en l'honneur ou en mémoire de tel ou tel historien éminent. Parmi eux, on peut citer les *Mélanges Lubavski* (1917), les recueils en mémoire de Lappo-Danilevski (*Journal historique russe*, livraison 6 de 1920) et de Chakhmatov (1922), et les *Mélanges Platonov* (1922). D'autre part, la révolution a fortement contribué à activer la publication de documents et de travaux sur l'histoire du mouvement révolutionnaire et celle des dernières années de la monarchie russe. Subventionnées en partie par l'État, ces publications ont pu surmonter les difficultés matérielles découlant de la crise de l'imprimerie. Parmi elles on en compte de très importantes, notamment celles de l'administration centrale des Archives (*Tzentrarkhiv*). Il faut noter aussi les progrès réalisés par l'histoire régionale, qui ont été rendus possibles grâce aux subventions des autorités locales.

L'analyse qui va suivre ne tient compte que des travaux purement scientifiques ; en même temps, à quelques exceptions près, elle ne considère que les publications parues dans l'U. R. S. S., les publications historiques russes parues à l'étranger ne m'étant qu'imparfaitement connues.

I. Historiographie. — Sous le titre d'*Introduction à l'histoire de Russie*, V. I. Pitchéta[1] a fait paraître un aperçu général des sources de l'histoire de Russie, ainsi que des principaux ouvrages d'histoire ; livre très succinct, voire élémentaire, mais qui, néanmoins, peut servir de guide pour ceux qui désirent avoir une idée générale des moyens dont dispose la science historique russe et des résultats auxquels elle est arrivée. Le livre de M. N. Pokrovski[2], *La lutte des classes et la littérature historique russe*, et celui de Mme M. Nietchkina, *L'histoire de Russie à la lumière du matérialisme économique*[3], nettement marxistes tous les deux, se font en quelque sorte suite. M. N. Pokrovski, chef de l'école marxiste, a fait un exposé critique des œuvres et des idées des grands historiens russes du XIXe siècle ; commençant d'abord par Karamzine, c'est à Soloviov et à Kloutchevski qu'il a consacré la plus grande partie de son ouvrage. Tout au contraire, Mme Nietchkina ne s'arrête qu'en passant aux grands noms d'autrefois et donne surtout une analyse détaillée des œuvres des deux plus remarquables historiens marxistes contemporains, M. N. Pokrovski et N. A. Rojkov.

Le dixième anniversaire de la mort de Kloutchevski, le grand historien russe, décédé en 1911, a donné lieu à la publication d'un certain nombre d'essais critiques ; parmi leurs auteurs nous ne voyons pas d'élèves immé-

1. V. Pitchéta, *Vvédienie v rousskouiou istoriiou. Istotchniki i istoriographiia.* Moscou, 1923, 205 p.

2. M. N. Pokrovski, *Borba classov i rousskaïa istoritcheskaïa literatura.* Petrograd, 1923, 137 p.

3. M. V. Nietchkina, *Rousskaïa istoriia v osvéchtchénii économitcheskago materialisma.* Kazan, 1922, 204 p.

Digitized by Google

diats du maître, mais plutôt des historiens qui sont plus à même de juger son œuvre d'une manière objective et impartiale ; de là l'intérêt particulier de ces essais, qui contiennent cependant quelques hypothèses fantaisistes dont ne laissent pas que d'être étonnés ceux qui ont gardé des impressions personnelles de Kloutchevski comme homme et comme savant[1]. Un recueil de lettres de Kloutchevski adressées à Gvozdiev, son camarade de province, à l'époque où Kloutchevski suivait les cours à l'Université de Moscou et faisait ses débuts scientifiques, a paru en 1924. Pleines d'une saveur originale, ces lettres contribuent à combler une lacune biographique importante, les années de jeunesse du grand historien n'étant connues qu'assez imparfaitement[2].

Les années 1919 et 1920 ont vu s'éteindre trois historiens russes d'une valeur exceptionnelle : Lappo-Danilevski, Diakonov et Chakhmatov. Le tome VI du *Journal historique russe* n'est autre chose qu'un recueil spécial consacré à la mémoire de A. S. Lappo-Danilevski[3]. Une série d'études, auxquelles il faut ajouter le livre de A. E. Pressniakov, publié à part[4], traite l'œuvre de l'éminent historien et en donne une analyse détaillée. Le tome suivant du même journal contient une nécrologie de M. A. Diakonov par A. E. Pressniakov, ainsi que la liste complète de ses travaux historiques par V. A. Grigoriev[5]. Enfin, un autre recueil spécial, qui forme le XXVe volume des Annales de la section russe de l'Académie des sciences, est consacré à la mémoire de A. A. Chakhmatov, le célèbre philologue russe, auteur en même temps de recherches profondes et originales sur les annales russes et sur les origines du peuple russe. L'œuvre historique de Chakhmatov y est analysée par S. F. Platonov et G. Gautier[6].

II. Ouvrages d'ensemble. — Une grande œuvre doit être signalée tout d'abord. Je veux parler de l'*Histoire de Russie considérée du point de vue de l'histoire comparée*, par le regretté N. A. Rojkov[7], mort le 2 février 1927. Cet ouvrage de longue haleine vient s'ajouter à la série des vues d'ensemble de l'histoire de Russie que nous devons aux historiens de l'école marxiste.

1. S. Goloubzov, *Teoretitcheskié ozgliady V. O. Kloutchevskavo (1911-1921). R. Ist. J.*, t. VIII. Petrograd, 1922, 25 p. — A. Pressniakov, *V. O. Kloutchevski (1911-1921). Ibid.*, 23 p. — S. Tkhorjevski, *V. O. Kloutchevski kak sotziolog i polititcheski myslitiel. Diéla i Dni*, t. III. Petrograd, 1922.

2. *Pisma V. O. Kloutchevskavo k P. P. Gvozdiévou, 1861-1870.* Moscou, 1924, 137 p.

3. *Rousski Istoritcheski Journal*, vol. VI. Petrograd, 1920. *Pamiati A. S. Lappo-Danilevskago*, 206 p.

4. A. E. Pressniakov, *A. S. Lappo-Danilevski.* Petrograd, 1922, 97 p.

5. A. Pressniakov, *Troudy M. A. Diakonova po rousskoï istorii. R. Ist. journal*, t. VII, 22 p. — V. Grigoriev, *Spissok troudov M. A. Diakonova.*

6. *Izviestia otdelenia rousskavo iazyka i slovesnosti R. Ak. Naouk*, t. XXV. Petrograd, 1922, 186 p.

7. N. A. Rojkov, *Rousskaïa istoria v sravnitielno-istoritcheskom osvéchtchenii*, 12 vol., 1923-1925.

Digitized by Google

S'inspirant de la doctrine matérialiste et conçue sur un plan immuable, l'*Histoire de Russie* de Rojkov est plutôt un essai de synthèse sociologique qu'une analyse des événements historiques. Le trait original de l'ouvrage, c'est qu'à toutes les époques admises par la doctrine marxiste (époque primitive, féodalité, capitalisme bourgeois, etc.) l'histoire de Russie est comparée à celle des autres pays ; des conclusions intéressantes en surgissent quelquefois ; mais si l'élément de comparaison arrive à manquer, les questions posées ne peuvent plus être résolues. Tel est, par exemple, le cas pour la féodalité chez les Hébreux : conformément à la loi uniforme du développement des sociétés humaines, elle a dû exister ; pourtant, les faits manquant totalement, l'auteur est obligé d'avouer que la féodalité de l'époque de David, de Salomon et de leurs successeurs n'a pas laissé de traces. Le second volume de l'*Essai d'histoire de la civilisation russe*, de M. N. Pokrovski [1], paru tout au commencement de la période révolutionnaire, est encore une œuvre d'ensemble, où l'on trouve une analyse très intéressante, parce que nettement marxiste, de l'histoire politique et religieuse. Les ouvrages de I. M. Koulicher sur l'histoire du commerce [2], celle de l'industrie [3] et celle de l'économie nationale [4], sont des travaux d'ensemble de beaucoup d'utilité, puisqu'ils sont l'œuvre d'un économiste éminent et tout à fait moderne ; toutefois, on n'y trouve pas de recherches historiques originales ; une documentation de seconde main nuit souvent aux conclusions de l'auteur, qui ne réussit pas toujours à se maintenir fermement sur le terrain historique.

III. Époque primitive. — M. I. Rostovtsev, auteur d'un livre intitulé *L'hellénisme et l'iranisme au sud de la Russie* [5], est plutôt un historien de l'antiquité et un archéologue qu'un historien national. Mais son ouvrage, d'un intérêt si attachant, sur le rôle que les Grecs et les Iraniens ont joué sur les rives septentrionales de la mer Noire ne peut être passé sous silence dans un bulletin d'histoire de Russie. C'est à l'auteur lui-même d'expliquer pourquoi : « La civilisation si riche et si complexe du midi de la Russie est remontée d'étape en étape vers le nord, où elle a fécondé les germes d'une civilisation locale, de concert avec les éléments civilisateurs venant du nord et du nord-ouest. C'est un fait d'une importance capitale pour l'histoire de la civilisation en Russie, qui fait de l'histoire des steppes une partie intégrante de celle de la Russie en général ; séparée des steppes et du midi, l'histoire de Russie ne sera ni comprise ni bien jugée » (p. 5-6). La préhistoire russe remonte, surtout au sud, à l'âge de la pierre et à celui du bronze ; des migrations successives ont fait passer par les steppes des peuples qui se dirigeaient vers l'Europe occidentale. Les colonies grecques qui exportaient le

1. M. N. Pokrovski, *Otcherk istorii rousskoï coultoury*, t. II. Moscou, 1918, 231 p.
2. I. Koulicher, *Istoria rousskoï promychlennosti*. Petrograd, 1922, 156 p.
3. Id., *Istoria rousskoï torgovli*. Petrograd, 1923, 317 p.
4. Id., *Istoria rousskogo narodnavo khoziaïstva*. Leningrad, 1925, 2 vol., 655 p.
5. M. Rostovtsev, *Ellinstvo i iranstvo na iougué Rossii*. Petrograd, 1918, VII-186 p.

Digitized by Google

blé, tout comme les ports de la mer Noire le font de nos jours, conservaient leur importance à l'époque de la formation de l'État russe de Kiev. Les Scythes, ainsi que les Sarmates, leurs successeurs, ont laissé aux territoires avoisinant le Pont-Euxin une forte empreinte iranienne, qui se faisait sentir dans le culte et dans les mœurs tels qu'ils nous sont révélés par les très riches sépultures du midi de la Russie. Le royaume du Bosphore cimmérien, dont Panticapée a été la capitale et Mithridate un des rois, a vu les éléments grecs et iraniens vivre côte à côte, sans que les uns pussent absorber les autres ; les derniers vestiges de la splendeur du Bosphore cimmérien ne se sont éteints qu'à l'aube de la Russie de Kiev. L'idée maîtresse de Rostovtsev est que la préhistoire du midi de la Russie, qu'il raconte avec tant de verve et de talent, est indissolublement liée à l'histoire ultérieure du pays. Quiconque veut comprendre l'histoire de la Russie kiévienne doit connaître celle des colonies grecques qui, d'Iphigénie et d'Hérodote aux Porphyrogénètes byzantins du x^e^ siècle, ont assuré l'importation des vivres en Grèce et implanté les germes de la civilisation dans le pays des Scythes, des Sarmates et plus tard des Russes. Une édition anglaise de l'ouvrage de Rostovtsev, mise au point et augmentée d'un chapitre où l'auteur revient avec insistance sur l'idée que les origines de la civilisation kiévienne remontent au royaume du Bosphore cimmérien, a paru en 1922 [1]. Ces hypothèses, si neuves et si lumineuses, sont fondées sur l'étude critique de toutes les sources historiques et archéologiques qui se rapportent au sud de la Russie. Ce n'est qu'en 1925 que les résultats des recherches critiques de Rostovtsev ont été publiés dans un grand volume intitulé *Scythie et Bosphore. Exposé critique des sources littéraires et archéologiques* [2].

Dans une intéressante étude, *Les Goths en Crimée* [3], le professeur A. Vassiliev aborde l'histoire si mal connue et si oubliée de la fraction du peuple ostrogoth qui, cachée dans le massif montagneux de la Crimée, s'y est maintenue pendant plus de mille ans, pour ne disparaître qu'à la veille de la conquête russe. Les chapitres parus, qui traitent l'époque du III^e^ au VI^e^ siècle, font désirer que la suite des recherches de Vasiliev soit prochainement publiée. G. Gautier a publié le premier volume d'une *Histoire de la civilisation de l'Europe orientale avant la fondation du premier État russe* [4], travail qui pourrait être considéré comme une introduction à l'histoire de Russie. Se fondant sur les sources archéologiques, l'auteur dresse un tableau de la Russie préhistorique pour s'arrêter ensuite avec plus de détails sur les

1. M. Rostovtsev, *Iranians and Greeks... in South Russia*. Cambridge, 1922, XVI-260 p.

2. M. I. Rostovtsev, *Skifia i Bospor. Kriticheskoié obozrenie pamiatnikov literatournykh i arkheologuicheskikh*. Leningrad, 1925, VI-623 p.

3. A. A. Vassiliev *Goty v Krimou* (*Izvestia Ross. Akademii istorii materialnoi koultoury*, t. I). Petrograd, 1921.

4. G. V. Gautier, *Otcherki po istorii materialnoï koultoury vostotchnoï Evropy do osnovania parvogo rousskavo gossoudarstva*, t. I. Leningrad, 1925, 277 p.

Digitized by Google

Scythes et les Sarmates et sur l'influence de la civilisation grecque et romaine, qui s'est infiltrée dans tout le pays jusqu'aux provinces actuelles de Kiev et Voronèje et jusqu'à la moyenne Volga. C'est aux colonies grecques du Pont-Euxin, tributaires de Rome dès le Ier siècle ap. J.-C., que revient le mérite de cette pénétration civilisatrice. *La plus ancienne époque de l'histoire de la nation russe*[1], dernier ouvrage de l'éminent A. A. Chakhmatov, paru quelques mois avant sa mort, est, sans contredit, la plus brillante étude que nous ayons sur l'histoire du peuple russe avant le IXe siècle. Les Slaves orientaux, de même que les Yougoslaves, se seraient détachés des Slaves occidentaux vers le IVe siècle. Plus tard, vers le VIe, la branche orientale se serait, à son tour, séparée de la branche méridionale pour se fixer au nord des bouches du Danube. C'est là que les Grecs les connurent sous le nom d'Antes. Soumis d'abord par les Avares, puis par les Khazars, les Slaves orientaux commencèrent néanmoins, dès le VIe et le VIIe siècle, ce grand mouvement de pénétration et de colonisation vers le Nord-Est qui, du Danube, du Dniester et des versants des Carpathes, les amena aux rivages de l'océan Glacial et leur fit traverser les monts Ourals. Les Scandinaves, qui parurent vers le VIIIe siècle, ne prenaient tout d'abord que la route de la Volga pour se diriger vers le pays des Khazars. Des colonies scandinaves auraient été fondées près du lac Ladoga, où les colons auraient porté le nom de Kolbiagues (*Kylfingar*, Κούλπιγγος), et au sud du lac Ilmen, près de la ville actuelle de Roussa ; ici les colons scandinaves se seraient appelés Ross ou Rouss. Le nom de Varègues (*Waeringjar*, Βάραγγος), d'origine avare, ne serait qu'une altération du nom de « Francs ». Les colons scandinaves auraient fondé à Novgorod le premier État « russe » ; attirés par les richesses du Midi, ils auraient frayé la route fluviale Volkhov-Lovat-Dniepr pour conquérir Kiev et y fonder un nouvel État appelé à un avenir brillant. La conquête scandinave ne put pas enrayer l'expansion slave qui, dès les VIIIe et IXe siècles, aurait atteint la moyenne Volga et les bouches du Don. L'hypothèse de Chakhmatov est un premier essai de tableau synthétique des événements antérieurs à la fondation de l'État russe au IXe siècle : on y sent beaucoup de hardiesse ; beaucoup d'assertions ont besoin de preuves nouvelles ; mais l'ensemble est extrêmement brillant, et les grandes lignes de l'hypothèse ont un caractère de vraisemblance indéniable. Venant à l'appui de Chakhmatov, S. F. Platonov a montré dans l'article intitulé *Roussa*[2] que tout le pays au sud du lac Ilmen conservait encore ce nom au XVe siècle, ce qui prouverait qu'il y eut là d'anciennes colonies scandinaves.

IV. Sources. IXe-XVIIe siècles. — Passant à l'histoire de Russie proprement dite, il importe avant tout de signaler les principales publications qui ont trait aux sources des périodes kiévienne et moscovite. Elles ne sont

1. A. A. Chakhmatov, *Driévnieichia soudby rousskovo plemeni*. Petrograd, 1919, 67 p.
2. S. F. Platonov, *Roussa*, dans *Diéla i Dni*, t. I. Petrograd, 1920, 5 p.

Digitized by Google

guère nombreuses ; la plupart sont dues à l'Académie des sciences et à la Commission archéographique qui est, depuis quelques années, sous le patronage de celle-ci. Ce sont, dans la série du *Recueil complet des Annales russes*, la cinquième Chronique de Novgorod (t. IV, 2e partie)[1], les Annales « de la typographie » (t. XXIV)[2] et la fin des Annales de Nicone, suivie d'un index spécial[3]. Dans la série de la *Bibliothèque historique russe* ont paru : les tomes XXXIV : *Documents pour servir à l'histoire des relations de la Moscovie avec les Cosaques du Don* — cinquième volume de cette série spéciale — qui contient les documents officiels de 1652 à 1662 tirés des archives anciennes du ministère des Affaires étrangères à Moscou[4] ; XXXV : deuxième volume des *Archives* de P. M. Stroïev, contenant divers documents de 1598 à 1645 qui proviennent de la collection privée du fondateur des Publications archéographiques russes[5] ; XXXVI : *Monuments du droit canonique russe*, vol. II, contenant le Règlement ecclésiastique de saint Vladimir, suivi d'autres monuments remontant au XIe siècle[6] ; XXXVII : *Documents économiques du couvent de Boldino du XVIIe siècle*[7] ; XXXVIII : *Documents du « Prikaz » secret* (chancellerie privée) du tsar Alexis Mikhaïlovitch[8] ; XXXIX : *Œuvres du protopope Avvakoum*, le fameux chef des dissidents religieux (*raskolniki*) au XVIIe siècle[9] ; XL : *Œuvres du prince Kourbski*, vol. II[10] ; enfin XLI : *Documents des archives du grand-duché de Lituanie*, vol. IV[11]. Le premier volume du *Recueil des actes du Collège de l'économie*[12] est le commencement d'un recueil complet de chartes, de brevets et d'actes tirés des anciennes archives des couvents du district (*ouïezd*) de la Dvina ; les plus anciens remontent au XVe siècle ; ils s'arrêtent à l'année 1629, pour être continués dans le volume suivant. On y trouve 640 documents qui contribuent largement à l'étude de la Russie septentrionale dans la période de la colonisation la plus intense. C'est encore à l'Académie des sciences que nous devons la traduction de la chronique de Georges Hamartolos, qui a servi de source pour les premiers chroniqueurs russes ; le texte est suivi d'une

1. *Polnoïe Sobranie Rousskikh Lietopiciei*, t. IV, tch. 2, *Piataïa Novgorodskaïa lietopis*. Petrograd, 1918.
2. *P. S. R. L.*, t. XXIV. *Tipografski lietopicietz*. Petrograd, 1923.
3. *P. S. R. L.*, t. XIV, tch. 2. *Oukazatiel k Nikonovskoï lietopici*. Petrograd, 1918.
4. *Rousskaïa Istoritcheskaïa Biblioteka*, t. XXXIV. *Donskïa diéla*, t. V. Petrograd, 1918.
5. *R. I. B.*, t. XXXV. *Arkhiv P. M. Stroïeva*, t. II. Petrograd, 1917, 1340 p.
6. *R. I. B.*, t. XXXVI. *Pamiatniki driévnie-rousskavo kanonitcheskago prava*, t. II. Petrograd, 1920, 106 p.
7. *R. I. B.*, t. XXXVII. *Prikhodo-raskhodnyïé knigui Boldina Dorogoboujskavo monastyria*. Petrograd, 1923, 310 p.
8. *R. I. B.*, t. XXXVIII. *Diéla Taïnavo Prikaza*, t. IV. Leningrad, 1926, 554 p.
9. *R. I. B.*, t. XXXIX. *Sotchiniénia protopopa Avvakouma*, t. I. Leningrad, 1926, 368 p.
10. *R. I. B.*, t. XL. *Sotchiniénia kniazia Kourbskago*, t. II. Leningrad, 1926, 160 p.
11. *R. I. B.*, t. XL. *Litovskaïa metrika*, t. IV. Leningrad, 1926, 288 p.
12. *Sbornik gramot kolleguii Economii*. I. *Gramoty Dvinskavo ouïezda*. Petrograd, 1922, 968 p.

Digitized by Google

étude très documentée de V. M. Istrine[1]. *Monuments pour servir à l'histoire des relations culturelles et diplomatiques entre la Russie et l'Italie* est le titre d'une publication nouvelle entreprise par l'Académie des sciences ; interrompue par la guerre et la révolution, elle a actuellement repris son cours. Un premier volume a paru en 1925, qui contient la correspondance du Vatican avec G. Caligari, nonce à Varsovie, et Antoine Possevino, ambassadeur auprès d'Ivan le Terrible (1578-1581)[2]. La relation de l'ambassade du *stolnik* Tolotchanov et du *diak* Ievlev auprès d'Alexandre III, roi d'Imérétie, en 1650-1652, vient d'être publiée intégralement pour la première fois par M. A. Polievktov[3] ; c'est une contribution importante autant à l'histoire de la politique extérieure moscovite qu'à celle de la Transcaucasie au XVII^e siècle. Enfin, un second volume des *Documents concernant les conditions agraires du district de Vologda au XVII^e siècle*, tirés des archives du *Pomiestnyi prikaz*, a paru en 1918, après un intervalle d'une vingtaine d'années[4]. Pour en finir avec les sources, signalons l'ouvrage posthume de Lappo-Danilevski, *Diplomatique des actes privés russes*[5], qu'il faut considérer comme un manuel pour l'étude des actes de droit privé depuis leur origine jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

V. Travaux. XII^e-XVII^e siècles. — Si l'on excepte l'essai de S. V. Iouchkov sur le réglement ecclésiastique de Vladimir[6], un article d'A. Nassonov, *Les princes et les villes au pays de Rostov et de Souzdal*[7], est à peu près le seul travail à signaler pour l'époque antérieure à l'invasion des Tatars. Il réfute l'ancienne théorie de Soloviov et de Kloutchevski, d'après laquelle la Souzdalie, le pays d'entre Volga et Oka, aurait été colonisée au XII^e siècle uniquement par les soins des princes de la maison de Rurik ; tout au contraire, c'est en s'appuyant sur quelques villes, plus jeunes que Rostov et Souzdal, mais dont la fondation remonte quand même au XI^e siècle et dont la prospérité était due au commerce, qu'ils ont réussi à établir et à maintenir leur pouvoir sur tout le pays. C'est donc une mise au point de questions qui paraissaient depuis longtemps résolues. Une autre tentative du même genre, mais de bien plus grande envergure, a été faite par A. E. Pressniakov dans

1. V. M. Istrine, *Khronika Guéorguia Amartola*, 2 vol. Petrograd, 1922, XVIII-612, XXIX-757 p.

2. *Pamiatniki koultournykh i diplomatitcheskikh snochénii Rossii s Italiei*, t. I, v. 1. Leningrad, 1925, 256 p.

3. M. A. Polevktov, *Possolstvo stolnika Tolotchanova i diaka Ievleva v Imérétiiou, 1650-1652*. Tiflis, 1926, 230 p.

4. *Materialy dla istorii pomiestnavo prikaza po Vologodskomou ouïezdou, sobrannyié V. Storogevym*. Petrograd, 1918, 278 p.

5. A. S. Lappo-Danilevski, *Otcherk rousskoï diplomatiki tchastnykh aktov*. Petrograd, 1918, 189 p.

6. S. V. Iouchkov, *Oustav Kniazia Vladimira*. Saratov, 1926, 151 p.

7. A. Nassonov, *Kniaz i gorod v Rostovo-Souzdalskoï zemlié*. Recueil *Véka*. Petrograd, 1924, 25 p.

Digitized by Google

sa *Formation de l'État grand-russe*[1]. Deux questions appellent l'attention de l'auteur : le développement de la puissance des grands princes (*veliki kniaz*) de Moscou et les rapports entre Moscou et les principautés voisines, dont les princes de Moscou ont fini par s'emparer. La grande activité des princes du XII^e siècle ne serait qu'une légende ; la prospérité du pays aurait des racines bien plus profondes, car elle était due au trafic scandinavo-musulman qui remonte au VIII^e siècle. Aux XIII^e-XV^e siècles, la manière dont s'est fait le développement des principautés issues de celle de Vladimir-Souzdal ne différerait guère de ce qui s'était passé à l'époque kiévienne ; au fond, l'auteur fait ressortir les faits qui confirment la continuité de l'ordre politique qui paraît interrompu par l'invasion tatare, tout au contraire des historiens des générations précédentes, qui insistaient sur la différence profonde, le gouffre qui aurait séparé la Russie kiévienne de celle de Vladimir et de Moscou. Après l'invasion tatare, les princes du Nord-Est auraient, d'après Pressniakov, commencé à relever leur prestige et leur puissance beaucoup plus tôt qu'on ne l'a cru ; ils cherchaient à maintenir leur autorité sur les branches cadettes qui, de leur côté, faisaient des efforts pour s'émanciper du pouvoir des grands princes, chefs de la famille ; c'est une évolution générale qui se marque dès le XIV^e siècle, aussi bien à Moscou que dans les grandes principautés rivales de Tver, Riazan, etc., et c'est toujours le pouvoir du grand prince qui a le dessus ; l'unification locale aurait fait des progrès notables bien avant l'époque de l'annexion moscovite. Les plus grandes difficultés pour le développement de la puissance de Moscou seraient venues non des principautés rivales, mais des Tatars, de Novgorod et surtout du grand-duché de Lituanie et de Russie occidentale. La crise intérieure du XV^e siècle, due aux troubles dans la famille des princes de Moscou, serait l'époque où l'ancienne principauté de Moscou est devenue véritablement le centre d'un État grand-russe. La politique d'Ivan III (1462-1505) ne ferait qu'achever l'œuvre de ses prédécesseurs. Telles sont les conclusions auxquelles l'auteur arrive par une analyse minutieuse des sources, chroniques, chartes, etc.

Le livre de S. B. Vesselovski, *Considérations sur les origines du régime allodial*[2], est une très importante contribution à l'histoire des institutions féodales en Russie. On y trouve des idées très intéressantes sur les immunités accordées dès le XIV^e siècle aux bourgeois et aux paysans libres qui s'occupaient de commerce et d'industrie. L'auteur conclut que la fameuse réforme judiciaire et administrative de 1555 n'a été qu'une consécration définitive des immunités partielles étendues à ce moment à tout le pays. C'est à cette même époque que le droit de justice domaniale a cessé d'être confirmé par des brevets (*gramoty*) particuliers, parce qu'il était devenu un privilège inhérent à toute espèce d'alleu. Dans un article sur *La fortune*

1. A. Pressniakov, *Obrazovanié vélikorousskavo gossoudarstva. Otcherki po istorii XIII-XV stoletii*. Petrograd, 1918, 458 p.

2. S. Vesselovski, *K voprossou o proïskhojdiénii votchinnavo réjima*. Moscou, 1926, 128 p.

Digitized by Google

des princes de Moscou aux XIV^e-XVI^e siècles[1], K. Basilévitch donne une analyse détaillée des biens meubles, des effets et des trésors, somme toute plus que modestes, dont disposaient les princes russes du Moyen Age, prédécesseurs d'Ivan le Terrible.

Les deux volumes de V. I. Pitchéta sur la *Réforme agraire de Sigismond-Auguste*[2] sont une œuvre d'une importance capitale pour l'histoire économique et sociale du grand-duché de Lituanie-Russie au XVI^e siècle. C'est une étude détaillée de la grande réforme entreprise par le grand-duc-roi Sigismond-Auguste, entre 1557 et 1570, pour augmenter les revenus des domaines grand-ducaux. Cette réforme a été précédée par des mesures partielles visant à établir un nouveau système de cadastre dans les domaines privés de la reine douairière Bona Sforza, mère de Sigismond. Pour faire mieux valoir les domaines grand-ducaux et pour les arrondir, on en changeait souvent les limites en lésant les intérêts des nobles et des communes urbaines ; de là une critique acerbe et un mécontentement général des nobles, des bourgeois et même de la population rurale. M. Pitchéta commence par expliquer les raisons qui ont amené la réforme ; il en donne l'histoire en détail pour analyser ensuite les contre-coups qu'elle a eus sur différentes catégories des propriétaires fonciers de la Lituanie et de la Russie occidentale. Dans ses *Considérations sur la ratification du statut lituanien de 1588*, I. I. Lappo[3] apporte une importante contribution à l'histoire de la codification du droit russe et de la genèse du troisième statut du grand-duché de Lituanie.

Parmi les ouvrages qui touchent la Moscovie, il faut signaler tout d'abord un livre d'ordre général : *L'étude générale sur l'empire de Moscovie* d'A. E. Pressniakov[4], dont nous venons d'analyser le livre sur le Moyen Age russe. C'est, en effet, une étude ou plutôt un essai, car l'auteur, sans raconter l'histoire de la Moscovie, ne cherche qu'à expliquer les origines et les transformations de cet État en tant qu'État national russe. Portant un intérêt particulier au Moyen Age, ce n'est qu'au dernier chapitre qu'il aborde le XVII^e siècle, époque où l'État moscovite est arrivé à son épanouissement. Signalons encore l'*Essai d'histoire générale de la Sibérie, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête russe*[5], de V. I. Ogorodnikov, auquel on doit

1. K. V. Basilévitch, *Imouchtchestvo moskovskikh kniaziei v XIV-XVI vekakh. Troudy goss. Istoritcheskago Museïa*, t. III. Moscou, 1926, 51 p.

2. V. I. Pitchéta, *Agrarnaïa réforma Siguismounda-Avgousta*, 2 vol. Moscou, 1917, 334-302 p. — Un résumé de l'ouvrage a été fait par l'auteur pour les *Mélanges Lubavski*. Moscou, 1917.

3. I. I. Lappo, *K voprossou ob outverjdiénii Litovskavo statouta 1588 goda. Mélanges Lubavski*. Petrogard, 1917, 42 p.

4. A. E. Pressniakov, *Moskovskoïe Tzarstvo. Obchtchii otcherk*. Petrograd, 1918, 130 p.

5. V. I. Ogorodnikov, *Otcherk Istorii Sibiri*, 2 vol.. 294 p. — *Otcherk istorii Sibirii do natchala XIX. stoletie. I. Vvedenie. Istoria do-rousskoï Sibiri*. Irkoutsk, 1920 237 p. — *Iz istorii inorodtchesnikh volnenii v Sibiri*. Tchita, 1922.

Digitized by Google

aussi des études spéciales sur les *Rapports entre l'État russe et les aborigènes de Sibérie*[1] et sur la *Propriété foncière des Russes et des aborigènes au pays de l'Amour au XVII^e siècle*[2].

Quelques études spéciales sur le règne de Vassili III, père d'Ivan le Terrible, et sur la minorité de celui-ci ne peuvent être passées sous silence. C'est d'abord un article très intéressant sur le procès de Maxime le Grec[3], puis une analyse originale et fine des circonstances où a été fait le testament de Vassili III[4], dont le texte ne nous est pas parvenu, grâce probablement aux intrigues politiques qui se déchaînèrent après la mort de ce prince, et enfin une esquisse biographique et une analyse détaillée des œuvres d'un écrivain du XVI^e siècle, le prêtre Iermolaï, plus tard moine sous le nom d'Érasme, auteur d'un vaste projet de réformes qu'il présenta à Ivan IV vers 1550. L'auteur, V. F. RJIGA[5], en donne le texte définitif, accompagné de considérations qui ne laissent subsister aucun des doutes qu'on a émis à propos de ce document.

Deux magistrales études sur Ivan le Terrible et son règne ont été publiées par R. I. VIPPER[6] et S. F. PLATONOV[7]. Pour Vipper, Ivan est le fondateur de la Russie impériale. L'Europe, qui venait à cette époque de découvrir la Russie, voyait dans le tsar un émule des grands sultans de Turquie, des Mahomet et des Soliman, c'est-à-dire non pas seulement un tyran, mais un puissant organisateur d'empire. La partie la plus intéressante du livre est l'analyse de la guerre d'Ivan contre la Pologne ; élargir les frontières pour entrer en communications directes avec l'Europe, tel était le grand dessein d'Ivan. La tragédie d'Ivan a été qu'il fut vaincu dans la lutte ; « on ne juge point les vainqueurs, mais on met tout sur le compte de ceux qui ont perdu au jeu », ainsi pourrait se formuler l'idée maîtresse du livre. Celui de Platonov est la contre-partie de l'autre. Sans vouloir idéaliser Ivan, Platonov demeure impartial ; le tableau qu'il dresse de son règne est en quelque sorte la somme intégrale de tous les travaux historiques consacrés à cette époque émouvante. Dans un autre livre sur Boris Godounov[8], PLATONOV met au point toutes les controverses qui se sont enchevêtrées au cours des siècles

1. *Rousskaïa gossoudarstvennaïa vlast i Sibirskié inorodtsi* (*Recueil de l'Université d'Irkoutsk*, t. I), 44 p.

2. *Rousskoïé i touzemnoïé zemlevladiénié na Amourié, v XVII véké Travaux de l'Université de l'Extrême-Orient*, t. III, 91 p.

3. S. TCHERNOV, *K outchenym niesso glassiam o soudié nad Maximom grékom. Mélanges Platonov*, 23 p.

4. A. PRESSNIAKOV, *Zavéchtchanié Vassilia III. Mélanges Platonov*, 18 p.

5. V. F. RJIGA, *Literatournaïa dieiatiélnost Iermolaïa-Erasma*. Leningrad, 1926, 98 p.

6. R. VIPPER, *Ivan Grozny*. Moscou, 1922, 115 p.

7. S. F. PLATONOV, *Ivan Grozny*. Moscou, 1923, 159 p. L'article de S. PLATONOV, *Ivan le Terrible dans l'historiographie russe* (*Ivan Grozny v rousskoï istoriografii*, 12 p., *Rousskoïe prochloïé*, t. I. Petrograd, 1923), peut être considéré comme un complément à cet ouvrage.

8. S. F. PLATONOV, *Boris Godounov*. Petrograd, 1921, 157 p.

Digitized by Google

autour du tsar élu en 1598. Il conclut par une réhabilitation complète de Boris, qui n'a jamais songé à établir le servage et qui n'a pu être le meurtrier conscient du dernier rejeton de la race de Rurik. On trouve quelques considérations intéressantes sur l'*opritchnina* dans un article de P. A. Sadikov[1], qui revient à l'histoire de cette institution d'Ivan dans une esquisse biographique de Vassili Griaznoi (*Tsar et « opritchnik »*)[2], suivie d'une correspondance entre le tsar et son favori pendant la captivité de celui-ci en Crimée. Une autre contribution à l'histoire de l'*opritchnina* est donnée par l'étude de I. I. Polocine sur Henri Staden, *opritchnik* allemand[3]. Citons enfin, de M. G. Roguinski, une étude sur l'épître de Taube et de Kruse[4], deux autres aventuriers allemands au service d'Ivan le Terrible, suivie d'une traduction russe de l'épître adressée à Jean Khodkievitch (Chodkiewicz), lieutenant général du roi de Pologne en Livonie. Les deux pamphlets, celui de Staden et celui de Taube et Kruse, se complètent l'un l'autre.

L'ouvrage d'ensemble sur l'époque des troubles publié en 1923 par S. F. Platonov[5] n'est autre chose qu'un abrégé, revisé et mis au point, de l'histoire classique de cette époque que la science historique russe doit à son éminent doyen. L'esquisse de l'histoire de la même époque qu'a donnée G. Gautier[6] attire l'attention des lecteurs sur les luttes sociales de la première décade du XVII^e^ siècle et sur les répercussions économiques que les troubles ont eues dans le pays. P. G. Lubomirov, auteur d'une *Esquisse de l'histoire des milices de Nijni-Novgorod*[7], s'est inspiré de l'ouvrage classique de S. F. Platonov pour exposer l'épisode final de l'époque des troubles. La même méthode d'analyse méticuleuse est appliquée en détail à l'entreprise de Minine et de Pojarski, restaurateurs de l'indépendance moscovite. Après avoir étudié les circonstances qui ont déclenché le mouvement libérateur précisément à Nijni-Novgorod, l'auteur aborde l'histoire de l'*opoltchénié*, c'est-à-dire des milices levées par Minine et commandées par

1. P. Sadikov, *Iz istorii opritchniny Ivana Groznavo*, 30 p. *Diéla i Dni*, t. II. Petrograd, 1921.

2. P. Sadikov, *Tzar i opritchnik*, 43 p. Recueil *Véka*. Petrograd, 1924.

3. *Henrikh Staden. O Moskvie Ivana Groznavo. Zapiski niemtza opritchnika.* Moscou, 1925, 185 p. Le texte de la relation est accompagné d'une étude détaillée de I. Polocine. Voir, dans la *Revue historique* du 1^er^ mars 1927, le compte-rendu détaillé de cette publication.

4. M. Roguinski, *Poslanie Taube i Kruse kak istoritcheski istotchnik. Rousski istoritcheski journal*, t. VIII. Petrograd, 1922, 52 p.

5. S. F. Platonov, *Smoutnoïé vrémia. Otcherk istorii vnoutrienniavo krisissa i obchchiestvennoï borby v Moskovskom gossoudarstvié XVI-XVII vékov*. Petrograd, 1923, 166 p. — Un recueil de sources pour servir d'introduction à l'histoire de cette même époque a été publié par le même auteur sous le titre de : *La crise sociale de l'époque des troubles* (*Sotzialny krisis smoutnavo vriémen*. Leningrad, 1924, 205 p.).

6. G. V. Gautier, *Smoutnoïé vrémia. Otcherk istorii révolutzionnykh dviiénii natchalla XVII véka*. Moscou, 1921, 151 p.

7. P. G. Lubomirov, *Otcherk istorii Nijegorodskavo opoltchénia, 1611-1613 godov*. Petrograd, 1917, 303 p.

Digitized by Google

le prince Pojarski, qu'il suit presque jour par jour depuis la formation des premiers cadres, en octobre 1611, jusqu'à la prise de Moscou et l'élection de Michel Romanov, en 1613. Beaucoup de détails ignorés ou inaperçus sont mis à jour; ils jettent une lumière nouvelle sur les événements qui ont mis fin à la crise politique et nationale que la Moscovie venait de traverser.

Après ces ouvrages de fond, il importe de signaler quelques recherches de détail. C'est ainsi que L. M. SOUKHOTINE a cherché à fixer le rôle que le patriarche Hermogène et le prince Pojarski ont joué lors de la première levée d'armes de 1611, commandée par Liapounov[1]. G. A. ZAMIATINE a publié un fragment très important d'un travail sur le *zemski sobor* (États généraux) de 1613, qui a procédé à l'élection du tsar Michel[2], et P. G. VASSIENKO deux études critiques sur la relation d'Avrami Palitzine, une des principales sources de l'histoire des troubles[3]. S. V. BAKHROUCHINE, en publiant des esquisses biographiques de deux acteurs secondaires du grand drame du XVII^e siècle, a donné deux portraits vivants de personnages de ce temps. Andrei Fédorovitch Palitzine, « intellectuel » russe du XVII^e siècle[4], a pris contact avec les Polonais lors de l'occupation de Moscou. L'influence étrangère qu'il a subie à cette époque est restée vivace en lui jusqu'à la fin de ses jours, tout en ne se manifestant que par un dénigrement systématique de tout ce qui était russe. Paul Khmelevski[5], aventurier polonais qui avait pris part à toutes les péripéties de la *Smouta* russe, fut exilé plus tard en Sibérie en compagnie d'autres étrangers, dont un Français, que les documents appellent « Savva le Français ». Ce dernier (dont le nom véritable est inconnu), ainsi que Khmelevski, hommes d'énergie et de talent, purent se faire, malgré tous les obstacles, une situation brillante en Sibérie comme organisateurs de ce vaste pays. Toutefois, le caractère fantasque et emporté de Khmelevski amena sa ruine, suivie d'une mort prématurée.

Le livre d'E. D. STACHEVSKI sur la *Guerre de Smolensk en 1632-1634*[6] n'est que le premier volume d'une vaste monographie traitant de la guerre russo-polonaise de 1632-1634, dont l'épisode principal fut le siège de Smolensk par les Russes. Il y est question surtout de l'organisation de l'armée russe, sujet qui n'a jamais été étudié à fond pour l'époque antérieure à

1. L. M. SOUKHOTINE, *K voprossou opritchastnosti patriarkha Hermoguéna i kniazia Pojarskavo k diélou pervavo opoltchénia. Mélanges Lubavski.* Petrograd, 1917, 29 p.

2. G. A. ZAMIATINE, *K istorii zemskavo sobora 1613 goda.* Voronèje, 1926, 74 p.

3. P. G. VASSIENKO, *Dvé redaktzii pervykh dvoukh glav skazaniia Avraamiia Palitzina.* — *Dvé redaktzii pervykh chesti glav skazaniia Avraamiia Palitzina. Lietopis zaniatii arkheograficheskoï komissii*, t. XXXII. Petrograd, 1923. A comparer avec l'article de LUBOMIROV, *Une nouvelle rédaction de la relation d'A. Palitzine* (*Novaïa redactzia skazaniia A. Palitzina*), dans les *Mélanges Platonov*. Petrograd, 1923.

4. S. V. BAKHROUCHINE, *A. F. Palitzine, rousski intelligent XVII véka.* Recueil *Véka.* Petrograd, 1924, 32 p.

5. S. V. BAKHROUCHINE, *Pavel Khmelevski. Mélanges Platonov.* Petrograd, 1923, 16 p.

6. E. D. STACHEVSKI, *Smolenskaïa voïna 1632-1634 godov. Organisatzia i sostoïanie moskovskoï armii.* Kiev, 1919, 240 p.

Digitized by Google

Pierre le Grand. L'essai de S. V. Bakhrouchine sur l'*Émeute de Moscou de 1648*[1] est une contribution des plus importantes à l'histoire politique du XVIIe siècle. On savait que le Code de 1649 avait été fait pour calmer le mécontentement général régnant dans le pays sous un souverain mineur dirigé par des conseillers fort peu honnêtes et capables. Or, ce n'était pas d'un mécontentement qu'il s'agissait, mais d'un véritable mouvement révolutionnaire, une sorte de Fronde russe presque contemporaine de la Fronde française. C'était une nouvelle manifestation de l'éternel malaise social qui minait la Moscovie, comme plus tard il devait miner la Russie impériale. On doit à S. I. Tkhorjevski une étude très documentée sur Stepan Razine[2], le chef de la grande rébellion de 1667-1670, et le programme politique qu'il arborait. Razine ne serait point un anarchiste bouleversant l'ordre social, mais le porte-parole de la petite bourgeoisie cosaque et paysanne luttant pour se maintenir contre la classe des grands propriétaires fonciers. Un petit essai sur les Cosaques du Don par le même auteur[3] fait suite en quelque sorte à cet ouvrage. On doit également à Tkhorjevski une esquisse d'ensemble sur les émeutes du XVIIe siècle[4].

L'esquisse d'ensemble sur l'*Économie nationale de la Russie moscovite dans la seconde moitié du XVIe siècle* par N. A. Rojkov[5], est une belle contribution, d'ailleurs purement marxiste, à l'histoire économique, qui pourrait être envisagée comme un complément à l'un des principaux ouvrages de l'auteur, *La Russie agricole au XVIe siècle. L'organisation économique de la maison de l'archevêque de Novgorod*, de B. D. Grékov[6], travail très documenté, fait suite au livre du même auteur sur *Sainte Sophie de Novgorod*, paru en 1914[7]. On doit également à M. Grékov un *Recueil de sources pour servir à l'histoire économique des couvents aux XVIe et XVIIe siècles*[8]. Le regretté M. A. Diakonov a publié, quelque temps avant sa mort, une étude critique sur les modifications du cadastre au XVIIe siècle ; il y résume tout ce qui a été dit sur l'unité cadastrale adoptée après l'époque des troubles et connue sous le nom de *jivouchtchaia tchet*, c'est-à-dire « quart » ou « quartier vivant[9] ».

1. S V. Bakhrouchine, *Moskovskii miatej 1648 goda. Mélanges Lubavski.* Petrograd, 1917, 66 p.

2. S. I. Tkhorjevski, *Stepan Razine.* Petrograd, 1923, 132 p.

3. S. I. Tkhorjevski, *Donskoïe voïsko v pervoï polovinié XVII véka. Rousskoïe Prochloïe*, t. III, 1923, 24 p.

4. S. I. Tkhorjevski, *Narodnyia volniénia pri pervykh Romanovykh.* Leningrad, 1924, 224 p.

5. N. A. Rojkov, *Narodnoïe khoziaïstvo moskovskoï Roussi vo vtoroï polovinie XVI véka*, 43 p.

6. B. D. Grékov, *Otcherki po istorii khoziaïstva Novgorodskavo Sofiiskago Doma XVI-XVII vékov. Lietopis Zaniatii*, t. XXXIII. Leningrad, 1926, 133 p.

7. Voir Bulletin russe, dans *Revue historique*, t. CXVIII, p. 309.

8. B. D. Grékov, *Monastyrskoïé khoziaïstvo XVI-XVII vékov.* Leningrad, 1924, 182 p.

9. M. A. Diakonov, *Jivouchtchaïa tchet v istoritcheskoï literatourié. Roussk. istor. journal*, t. V, 23 p.

Digitized by Google

Dans le *Passé du nord de la Russie*, S. F. PLATONOV[1] aborde l'histoire de la colonisation russe sur les rives de la mer Blanche et en Sibérie. Commençant par les colons partis de Novgorod au Moyen Age, il termine par Yermak et les Strogonov, ces pionniers de la colonisation russe en Sibérie. Une peinture vivante de l'énergique effort des moines russes colonisateurs de la Laponie occidentale a été faite par A. I. ANDRÉIÉV[2].

A. A. NOVOSSELSKI a publié un travail très sérieux et très documenté sur la fuite des serfs et des esclaves au XVII^e siècle et sur les moyens dont leurs propriétaires se servaient pour les rechercher[3].

P. P. SMIRNOV a fait paraître deux volumes d'une belle histoire des villes russes au XVII^e siècle[4] ; malheureusement nous ne possédons pas encore la fin de ce travail, le plus sérieux, certes, de ceux qui traitent la vie municipale de la Moscovie. Quelques travaux de recherches dans le domaine du commerce et de l'industrie moscovites méritent d'être signalés. Tels, par exemple, l'article de E. Z. VOULIKH sur les *Relations commerciales à Moscou* à l'époque de la minorité de Pierre le Grand[5] ; l'*Histoire de la maison de commerce Nikitine*, qui faisait à la même époque des opérations importantes en Sibérie et en Chine, par S. V. BAKHROUCHINE[6] ; les *Apprentis artisans au XVII^e siècle*, par le même[7] ; une étude sur les conseils municipaux à Moscou à la même époque, par S. K. BOGOÏAVLENSKI[8] ; enfin des recueils de sources touchant la grande maison de commerce des Strogonov[9] et l'organisation du travail industriel à l'époque du servage, par K. PAJITNOV[10]. On trouve aussi des articles analogues d'un intérêt considérable dans un recueil qui a paru à Léningrad de 1923 à 1925 sous les titres successifs d'*Histoire du travail en Russie* et de *Le travail en Russie*[11].

A. I. ZAOZERSKI a publié une étude intéressante sur la maison de la dernière princesse Vorotynski, faite d'après les documents de la liquidation de la fortune de cette grande maison princière éteinte en 1698[12]. L'article

1. S. F. PLATONOV, *Prochloïé rousskogo siévéra*. Petrograd, 1923, 80 p.

2. A. ANDRÉIÉV, *K istorii rousskoï kolonizatzii zapadnoï tchasti Kolskavo polouostrova. Dvéla i Dni*, t. I.

3. A. A. NOVOSSELSKI, *Pobégui krestian i kholopov i ikh sysk v moskovskom gossoudarstvié. Recueil de l'Institut d'histoire*. Moscou, 1926, 30 p.

4. P. P. SMIRNOV, *Rousskié goroda*, 2 vol. Kiev, 1917-1919.

5. E. Z. VOULIKH, *Iz mira torgovykh otnochenii v Moskvé XVII véka*. Recueil *Rossia i Zapad*. Petrograd, 1923, 34 p.

6. S. V. BAKHROUCHINE, *Torgui gostia Nikitina v Sibiri i Kitaïe. Recueil de l'Institut d'histoire*. Moscou, 1926, 37 p.

7. S. V. BAKHROUCHINE, *Remesslennyié outcheniki v XVII véké. Travaux du Musée historique*, t. III. Moscou, 1926, 22 p.

8. S. K. BOGOÏAVLENSKI, *Sostav moskovskavo slobodskavo skhoda. Mélanges Platonov*. Petrograd, 1922.

9. A. VVÉDENSKI, *Torgovyi dom XVI-XVII vékov*. Leningrad, 1924, 182 p.

10. K. PAJITNOV, *Promychlennyi troud v krépostnouïou epokhou*. Leningrad, 1924, 151 p.

11. *Istoria Trouda v Rossii* et *Troud v Rossii*.

12. A. I. ZAOZERSKI, *Boïarski dvor. Rousski istoritcheski journal*, t. VIII. Petrograd, 1922. 28 p.

Digitized by Google

d'A. Vvédenski, *L'homme d'affaires d'un couvent*[1], contribue largement à faire connaître la gestion des affaires séculières et de la fortune des très riches couvents de l'époque moscovite. Ceux-ci avaient généralement à leur disposition des procureurs spéciaux, juristes avisés et retors, qui, toutefois, leur étaient la plupart du temps liés par le servage.

L'ouvrage du regretté V. I. Savva sur le *Possolski Prikaz*[2] ou ministère des Affaires étrangères de Moscou au XVIe siècle, c'est-à-dire à l'époque de la formation et du développement graduel de cette institution, est malheureusement resté inachevé. C'était une œuvre de longue haleine, l'auteur voulant éclaircir en détail les origines et les débuts de l'une des plus importantes institutions moscovites. Des deux chapitres parus (sur les six qui devaient former tout l'ouvrage), le premier traite du rôle de la Douma (conseil) des boïars dans les questions de diplomatie, qui se trouve avoir été fort grand sous Ivan le Terrible et ses prédécesseurs, et fort restreint, au contraire, sous son fils ou plutôt sous le tout-puissant ministre et plus tard successeur de celui-ci, Boris Godounov ; le second montre l'importance de la place que tenaient dans la diplomatie moscovite les trésoriers du tsar. Savva conclut que, les trésoriers étant en même temps gardes des sceaux, c'était cette dernière qualité qui leur donnait accès à la gestion des Affaires étrangères. Un article du même auteur sur l'organisation et les travaux de la Douma des boïars au XVIe siècle[3] touche de près au sujet de ce livre.

Ce n'est que peu à peu que viennent s'accumuler les détails sur l'organisation et les travaux des États généraux, ou *Zemskié Sobory*, du XVIIe siècle. Le petit travail de N. P. Likhatchev est une contribution importante à l'histoire du *Sobor* de 1616[4], un de ceux qui ont le plus travaillé à la reconstitution du pays après l'époque des troubles. Dans l'article de P. A. Sadikov sur les origines des *prikaz* des finances, appelés *tchéti*[5], on trouve quelques observations intéressantes qui peuvent servir à éclairer l'histoire obscure des origines des *tchéti*, question amplement traitée déjà par Gradovski, Milioukov et Platonov. Une des contributions les plus importantes à l'histoire du XVIIe siècle est, certes, le livre d'A. I. Zaozerski, *Le tsar Alexis Mikhailovitch et l'économie de la maison du tsar*[6]. L'auteur a abordé l'étude des archives du *prikaz* secret fondé par Alexis. Ce n'était pas, comme on aurait pu le croire, un tribunal ou un organe de police d'État. C'était la chancellerie personnelle du tsar, à l'aide de laquelle il a voulu réaliser son autocratie. Le *prikaz* s'occupait de ce qui intéressait personnellement le

1. A. Vvédenski, *Monastyrski striaptchii. Rousski istoritcheski journal*, t. VII, 35 p.

2. V. I. Savva, *O possolskom prikazié v XVI véké*, t. I. Kharkov, 1917, 401 p.

3. Id., *Zamietki o boïarskoï doumié XVI véka. Mélanges Lubavski.* Petrograd, 1917, 20 p.

4. N. P. Likhatchev, *Novyié dannyié o zomskom soborié 1616 goda. Rousski istoritcheski journal*, t. VII. Petrograd, 1923, 29 p.

5. P. Sadikov, *Kormlenyié diaki i vopros o proïskhojdienii prikazov-tchétei. Mélanges Platonov.* Petrograd, 1923, 27 p.

6. A. Zaozerski, *Tzar Alexei Mikhaïlovitch v svoïom khoziaïstvié.* Petrograd, 1917, 306 p.

Digitized by Google

tsar et de ce qui survenait grâce à son initiative : affaires d'État, lutte contre l'inertie des bureaucrates, etc. Il s'occupait surtout des questions matérielles qui touchaient le tsar et sa fortune personnelle, ainsi que ses domaines privés, dont il avait la gestion. Ce sont surtout ces dernières questions que l'auteur traite avec beaucoup de détails. L'histoire de la codification du droit moscovite a été l'objet de travaux par M. A. DIAKONOV, A. I. ANDRÉIÉV et S. V. IOUCHKOV. Diakonov a montré dans un travail spécial, *Les sources du chapitre XIX du Code de 1649*[1] — chapitre qui traite des droits de la bourgeoisie — que cette partie du Code de 1649 est fondée non seulement sur les réclamations des membres bourgeois de l'assemblée (*Sobor*) de 1648, comme on l'avait cru jusqu'ici, mais en grande partie sur la législation antérieure. Andréiév a publié une série d'études sur les codes (*Soudiebniki*) du XVI^e^ siècle[2]. A S. V. Iouchkov, on doit un essai sur le code (*Soudiebnik*) de 1497[3].

Le livre de S. F. PLATONOV, *Moscou et l'Occident aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles*[4], est une étude d'ensemble sur l'infiltration de la civilisation européenne en Moscovie depuis le règne d'Ivan IV jusqu'à l'avènement de Pierre le Grand ; il est à regretter qu'il n'y soit pas question des influences italiennes qui ont dominé en Moscovie à la fin du XV^e^ siècle. Dans l'ouvrage de V. V. BOUCH, *Monuments de l'ancienne éducation russe*[5], on trouve le texte original de quelques traités de pédagogie datant du XVII^e^ siècle, qui, tous, dérivent du fameux *Domostroï*. S. K. BOGOÏAVLENSKI, dans un travail spécial sur le *prikaz* de l'artillerie[6], a cherché à reconstituer l'histoire et l'organisation de cet organe d'administration militaire moscovite en se servant des fragments des archives du *prikaz*, qui seuls subsistent de nos jours.

L'intérieur des prikaz moscovites au XVII^e^ siècle[7], par N. A. BAKLANOVA, est une intéressante étude qui fait revivre l'organisation intérieure des ministères moscovites : ameublement, locaux, organisation du service, etc. L'essai de I. HESSEN sur les *Captifs russes*[8] retrace les grandes lignes de l'histoire des prisonniers russes enlevés par les Pétchénègues, les Koumanes et les Tatars, puis vendus comme esclaves dans tous les pays de l'Islam et même en Italie et en Espagne. L'auteur insiste surtout sur le rachat des captifs par le gouvernement moscovite aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles et sur l'impôt

1. M. DIAKONOV, *Istotchniki XIX glavy Oulogéniia. Archives historiques*. Petrograd, 1919, 31 p.

2. A. I. ANDRÉIÉV, *Soudiebnik 1589 goda i iego spiski. Bulletin de l'Académie des sciences*, 1924.

3. *Travaux de l'Université de Saratov*, t. V, 1926, 46 p.

4. S. PLATONOV, *Moskva i Zapad v XVI-XVII vekakh*. Leningrad, 1925, 150 p.

5. V. V. BOUCH, *Pamiatniki starinnavo rousskavo vospitaniia*. Petrograd, 1918, 118 p.

6. S. K. BOGOÏAVLENSKI, *O Pouchkarskom prikazié. Mélanges Lubavski*. Petrograd, 1917, 26 p.

7. N. A. BAKLANOVA, *Obstanovka moskovskikh prikazov v XVII véké. Travaux du Musée historique*, t. III, 1926, 49 p.

7. I. HESSEN, *Plennyie v Rossii s drevnikh vriemion*. Petrograd, 1918, 84 p.

Digitized by Google

spécial qui a été perçu à cette fin en Moscovie. Il est à regretter que la documentation ne soit pas toujours à la hauteur de la tâche que l'auteur s'est assignée.

VI. XVIIIe SIÈCLE. — Peu de sources nouvelles à signaler pour cette époque singulièrement moins favorisée que celles qui l'avoisinent. On a vu paraître le tome VII des *Lettres et papiers de Pierre le Grand*[1], qui contient la correspondance de ce prince de janvier à juin 1708, c'est-à-dire à l'époque mouvementée qui a précédé la victoire de Poltava. L'Académie des sciences a fait paraître aussi le deuxième volume des *Mémoires du roi Stanislas-Auguste Poniatowski*[2], qui contient la fin du texte original français du manuscrit conservé aux anciennes Archives d'État et qui se termine à l'année 1778.

Deux œuvres de synthèse générale du règne et des réformes de Pierre le Grand ont été publiées par S. F. PLATONOV[3] et M. M. BOGOSLOVSKI[4]. Ce dernier, travaillant depuis longtemps à une biographie détaillée de Pierre, en a fait paraître aussi quelques épisodes détachés : *La conjuration de Tsykler*[5], *Pierre le Grand en Angleterre en 1698*[6], *Pierre le Grand à Vienne en 1698*[7] et *Pierre le Grand à travers ses lettres*[8]. S. F. Platonov a, de son côté, entrepris des recherches sur l'entourage intime de Pierre, lequel, quelque étrange que cela puisse paraître, nous est à peu près inconnu. Dans l'une des deux études parues dans le *Bulletin* de l'Académie des sciences, il est question d'un « Collège » bouffon, dénommé « monastère britannique », dont les étrangers domiciliés à Saint-Pétersbourg étaient membres et qui fonctionnait à l'instar du « Concile bouffon » russe, dont les statuts parodiaient les Églises orthodoxe et catholique. Le second essai traite de quelques amis personnels de Pierre, gens de basse extraction, comme par exemple son confesseur, le pope ivrogne Étienne Bitka, compagnon habituel des plaisirs du tsar et son convive préféré[9]. Les marins étrangers au service de Pierre lui ont suggéré l'idée de fonder des établissements russes à Madagascar, ce qui n'aurait été qu'une étape sur la route des Indes. La difficulté de parvenir aux Indes à travers la Perse et l'Asie centrale et le goût prononcé du souverain pour la mer ont fait germer vers 1723 ce projet fantastique,

1. *Pisma i boumagui imperatora Petra Velikago*, t. VII. Petrograd, 1918, 640 p.

2. *Mémoires du roi Stanislas-Auguste Poniatowski*, t. II. Leningrad, 1924, 726 p. (le t. I a paru en 1907).

3. S. F. PLATONOV, *Piotr Véliki. Litchnost i diéiatiélnost.* Leningrad, 1926, 114 p.

4. M. M. BOGOSLOVSKI, *Piotr Véliki i iego réforma.* Moscou, 1920, 120 p.

5. ID., *Zagovor Tzykléra. Mélanges Platonov.* Petrograd, 1923, 11 p.

6. ID., *Piotr Véliki v Anglii v 1698 godou. Travaux de l'Institut d'histoire.* Moscou, 1926, 43 p.

7. ID., *Piotr Véliki v Viénié v 1698 godou. Diéla i Dni*, t. II, 1921, 28 p.

8. ID., *Piotr Véliki po ievo pismam. Mélanges Lubavski*, 1917, 25 p.

9. S. PLATONOV, *Iz bytovoï istorii Petrovskoï epokhi.* I. *Bengo-colléguia ili vélikobritanski monastyr v St-Péterbourguié.* II. *Lubimtzi Petra Vélikavo : Medvied, Bitka. Bulletin de l'Académie des sciences*, 1926.

Digitized by Google

abandonné bientôt par suite du mauvais état des navires, des difficultés d'ordre technique et enfin de la mort du tsar en 1725. C'est ce que raconte avec beaucoup de verve A. Zaozerski dans un article intitulé : *L'expédition à Madagascar sous Pierre le Grand*[1]. Nous devons à M. S. Pomérantsev une étude consciencieuse sur le *Maître des requêtes*[2], institué par Pierre le Grand avec mission d'examiner les requêtes et les suppliques adressées à l'empereur. Deux articles de V. N. Nétchaïev sur le procès du prince Menchikov, l'ex-favori de Pierre le Grand, donnent des détails précieux sur la chute et l'exil du tout-puissant ministre en 1727[3]. *La Russie et le Holstein*[4], par A. S. Lappo-Danilevski, travail que la mort de l'auteur a laissé inachevé, offre quand même beaucoup d'intérêt, car, en faisant l'analyse des relations entre les deux pays à partir du moment où le duc Charles-Frédéric de Holstein devint le satellite du souverain russe pour être plus tard son gendre, Lappo-Danilevski a abordé un sujet quelque peu dédaigné des historiens russes. L'ouvrage est malheureusement interrompu à l'avènement de Pierre III, duc de Holstein du chef de son père, au trône de Russie. *La réaction politique au profit de la noblesse après Pierre le Grand*, de Vozniessienski[5], est une étude d'ensemble à tendances marxistes. G. Gautier a cherché à reconstituer le projet de réformes[6] auquel Volynski, le ministre d'Anne Ivanovna, travaillait à la veille de sa chute et dont le texte paraît être irrémédiablement perdu. Un essai sur l'histoire économique du XVIII[e] siècle par E. V. Tarlé[7], fondé en grande partie sur les documents des Archives nationales de France, tend à démontrer qu'à cette époque la Russie n'était pas un pays aussi arriéré qu'on est généralement porté à le croire. A. N. Filippov a publié un essai très documenté sur les sources de la Charte accordée par Catherine II à la noblesse[8]; J. Barskov une correspondance intime de Catherine avec Zavadovski, son secrétaire, puis passagèrement son favori[9]. Dans *Quatre ans de la vie de Catherine II*[10], N. D. Tchétchouline a exposé la grande crise politique et person-

1. A. Zaozerski, *Expéditsia na Madagascar pri Petrie Vélikom. Rossia i Zapad.* Petrograd, 1923, 12 p.

2. M. S. Pomérantsev, *Guéniéral-Reketmeister i ievo kontora.* Moscou, 1917, 122 p.

3. V. Nétchaïev, *Poublikatsia o vinakh kniazia A. D. Menchikova. Rousski istoritcheski journal*, t. VII. Petrograd, 1921, 24 p. — *Sledstvennyié doprossy kn. A. D. Menchikova Ibid.*, t. VIII. Petrograd, 1922, 37 p.

4. A. Lappo-Dakilevski, *Rossia i Golchtinia. Archives historiques.* Petrograd, 1919, 28 p.

5. S. Vozniessienski, *Dvorianskaïa réaktsia poslé Petra Vélikago. Rousskoïe Prochloïé*, t. II, 1923, 32 p.

6. G. Gautier, *Proïekt popravlenia gossoudarstvennykh diél A. P. Volynskavo. Diéla i Dni*, t. III, 31 p.

7. E. Tarlé, *Zapad i Rossia.* Petrograd, 1918.

8. A. N. Filippov, *K voprossou o pervoïstotchnikakh jalovannoï gramoty dvorianstvou 1785 goda. Bulletin de l'Académie des sciences*, 1926.

9. J. Barskov, *Pisma imp. Ekateriny k grafou P. V. Zavadovskomou. Journ. hist. russe*, n° 5.

10. N. D. Tchétchouline, *Tchétyrié goda jizni Ekateriny II. Rousski istoritcheski journal*, t. VIII, 28 p.

Digitized by Google

nelle que Catherine a traversée vers 1758. L'étude se fonde sur les mémoires de Catherine, sa correspondance avec Sir Charles Hanbury Williams, ambassadeur d'Angleterre, et le premier volume des Mémoires de Stanislas Poniatowski. L'administration centrale des Archives a fait paraître le premier volume des matériaux pour servir à l'histoire de la rébellion de Pougachev[1]. Cette publication remarquable contient une série de documents émanant de Pougatchev lui-même, de ses lieutenants et de ses partisans ; ce sont pour ainsi dire les archives de la rébellion même, recueillies avec beaucoup de peine et de soins, surtout dans les archives provinciales de l'Oural. Mme O. Kornilovitch a fait une analyse détaillée des manifestations de l'*Opinion publique de l'Europe à propos de la rébellion de Pougatchev*[2]. Tous les documents qu'elle a été à même de consulter, journaux, pamphlets, relations diplomatiques, ouvrages historiques, etc., prouvent un manque absolu d'informations exactes qui a pour résultat une curiosité morbide. Le livre de L. N. Iourovski, *La propriété foncière au gouvernement de Saratov*[3], est une contribution des plus sérieuses à l'étude de la propriété foncière et de l'économie rurale à la fin du XVIIIe siècle et dans les premières décades du XIXe. Il y est question d'un pays à peine colonisé où abondaient les grandes propriétés usant de la main-d'œuvre des serfs. L'auteur a puisé à pleines mains dans les archives des administrations locales, ainsi que dans des fonds de documents privés qui ont été dispersés et déplacés par la révolution. L'ouvrage de L. Andréiévski est en quelque sorte la contre-partie de ce livre, car il cherche à reconstituer le type normal des biens et de l'économie rurale dans le nord de la Russie (gouvernement de Vologda)[4]. V. A. Grigoriev, à qui l'on devait déjà un essai sur les *Origines du règlement de police de 1782*[5], où il avait montré que, pour rédiger ce règlement, un des plus importants de son règne, l'impératrice avait puisé à pleines mains dans le *Traité de la police* de Delamare, a publié une étude fortement documentée sur les origines des « Tribunaux oraux[6] » pour causes civiles, fondés vers 1730, et sur la place que la réforme administrative et judiciaire de 1785 leur a attribuée. Une autre étude très consciencieuse sur les tribunaux civils de caractère spécial, dits « Tribunaux de conscience », fondés par Catherine II et qui ont existé jusqu'au règne d'Alexandre Ier, a été faite par N. N. Knorring[7].

1. *Pougatchevchtchina*. T. I : *Iz arkhiva Pougatcheva*. Moscou, 1926, 287 p.

2. O. E. Kornilovitch, *Obchtchestvennoïé mniénié zapadnoï Ievropy o Pougatchovskom bountie. Annaly*, t. III, 28 p.

3. L. N. Iourovski, *Saratovskié vottchiny*. Saratov, 1923, 238 p.

4. L. Andréiévski, *Otcherk kroupnavo krepostnovo khoziaïstva na siévérié*. Vologda, 1922, 81 p.

5. V. A. Grigoriev, *Zertsalo oupravy blagotchinia. Journ. hist. russe*, nos 3 et 4.

6. V. A. Grigoriev, *Slovesnyi soud v istorii mestnavo oupravlenia. Archives historiques*. Petrograd, 1919, 35 p.

7. N. N. Knorring, *Otcherki po istorii Toulskavo soviestnavo souda v Ekatérininskoe vriémia*. Kharkov, 1917.

Digitized by Google

La franc-maçonnerie russe sous Catherine II[1], par G. VERNADSKI, est une sorte de manuel bref et succinct qui met au point les connaissances que nous possédons sur la franc-maçonnerie russe au XVIII^e siècle. Il est à regretter, toutefois, que le récit manque souvent d'ampleur, et ce livre de grande utilité sera plus fréquemment consulté comme un manuel que lu comme une œuvre de synthèse. Nous devons au même auteur une excellente biographie de N. I. Novikov[2], le fameux écrivain, franc-maçon et philanthrope du XVIII^e siècle. L'auteur, très au fait de l'histoire de la franc-maçonnerie russe, a peut-être appuyé un peu trop sur ce côté de la vie de Novikov. D'autre part, il a réussi à éclaircir jusqu'à un certain point le mystère des sympathies des francs-maçons pour le grand-duc héritier Paul. Enfin, Vernadski s'est étendu avec beaucoup de soin sur la vie qu'a menée Novikov dans son domaine près de Moscou, depuis sa mise en liberté en 1801 jusqu'à sa mort en 1818.

Signalons, pour conclure, un essai de N. TCHÉTCHOULINE sur l'éducation et l'instruction que recevaient à la maison, faute d'écoles, les jeunes nobles au XVIII^e siècle. Ce n'est qu'un épisode détaché d'un grand ouvrage auquel travaillait le regretté auteur, mort en janvier 1927[3]. L'essai de V. N. BOTCHKARIOV sur la médecine et les médecins au XVIII^e siècle[4] est un travail fondé en grande partie sur les cahiers des députés à la Commission législative de 1767.

J. L. BARSKOV a publié la correspondance du grand-duc Paul avec les frères Nikita et Pierre Panine et le prince Repnine au sujet des réformes militaires que Paul projetait de faire, une fois qu'il serait devenu tsar[5].

VII. XIX^e ET XX^e SIÈCLES (1800-1917). — Ce n'est pas une tâche facile que de faire l'analyse des publications historiques russes qui, parues après 1917, traitent des événements du dernier siècle de la monarchie russe. La crise révolutionnaire a fortement influé sur le nombre de ces publications, aussi bien que sur leur caractère général. Très peu d'ouvrages de fond traitant d'une manière systématique les grandes questions de la vie organique du pays; très peu aussi d'ouvrages relatant l'histoire des règnes, les vies des souverains et celles des hommes d'État. D'autre part, ce qui est du reste fort naturel, les ouvrages de ce genre sont presque tous pénétrés d'un esprit critique et peu bienveillant envers le sujet qu'ils traitent. Par contre, une grande quantité de livres et d'articles consacrés à l'histoire des différentes

1. G. V. VERNADSKI, *Rousskoïé maçonstvo v tzarstvovanié Ekatériny II*. Petrograd, 1917, 255 p.

2. ID., *Nicolai Ivanovitch Novikov*. Petrograd, 1918, 165 p.

3. N. D. TCHÉTCHOULINE, *Vospitanié i domachnéié oboutchénie v Rossii v XVIII véké. Diéla i Dni*, t. I, III, 40 p.

4. V. N. BOTCHKARIOV, *Vratchebnoïe diélo i narodnoïe prizriénié v Rossii XVIII véka. Mélanges Lubavski*, 1917, 49 p.

5. J. BARSKOV, *Proïekty voïennykh reform tsesarevitcha Pavla. Journ. hist. russe*, n^os 3-4.

Digitized by Google

phases du mouvement révolutionnaire qui a fini par triompher du régime russe traditionnel. Au point de vue du contenu, ce sont les sources qui dominent, surtout en ce qui concerne l'époque qui précède immédiatement la Grande Guerre et la révolution. Les plus intéressantes ont été publiées par l'administration centrale des Archives, qui a fait paraître des éditions de premier ordre, tant au point de vue du contenu que de la présentation. C'est de ces publications qu'il sera surtout question ici.

Avant d'en arriver à l'analyse des différents ouvrages historiques, il importe de faire mention de quelques recueils périodiques consacrés spécialement à l'histoire contemporaine du pays. Ce sont, tout d'abord, les *Archives rouges*[1] ; ce recueil, dont les volumes se chiffrent actuellement à vingt et un, ne contient que des sources de première main — lettres, mémoires, souvenirs, documents de toute sorte — se rapportant aux dernières décades de la monarchie, à la guerre et à la révolution. Il est impossible d'en faire une analyse détaillée ; bornons-nous à dire que, pour l'histoire de la chute de l'empire et celle de la révolution, ce recueil de sources variées est d'une valeur exceptionnelle. Deux autres recueils : *Le passé*[2] et *Le bagne et la déportation*[3], d'un caractère plus spécial, ne publient que ce qui a rapport à l'histoire du mouvement révolutionnaire jusqu'à 1917 ; au total, c'est une quantité énorme de matériaux pour servir à l'étude des prodromes de la révolution russe.

Nous commencerons notre analyse par quelques ouvrages, très peu nombreux, nous l'avons déjà dit, qui n'ont pas de rapport immédiat avec l'histoire du mouvement révolutionnaire.

A. E. Pressniakov a fait une très intéressante étude du caractère d'Alexandre Ier[4]. En réfutant une fois de plus la légende d'après laquelle Alexandre Ier aurait continué de vivre en Sibérie pendant de longues années sous le nom de l'ermite Féodor Kouzmitch, K. V. Koudriachov a émis, dans un livre intitulé : *Alexandre Ier et le mystère de Féodor Kouzmitch*[5], l'hypothèse, fort contestable du reste, que l'ermite en question aurait été le général Féodor Petrovitch Ouvarov, aide de camp du tsar.

Le contenu du livre de M. A. Polievktov, *Nicolas Ier. Biographie et aperçu du règne*, répond tout à fait au titre de l'ouvrage[6]. C'est, en effet, un exposé succinct de la vie et du règne du représentant le plus marquant de l'autocratie russe au XIXe siècle. Achevé et publié au lendemain de la chute de la monarchie, le ton en est néanmoins calme et impartial. Le mérite incontestable de l'ouvrage est de mettre au point l'histoire de l'époque en se

1. *Krasnyi Arkhiv*, 21 vol. Moscou, 1922-1927.
2. *Byloïé*, 34 livraisons depuis 1917.
3. *Katorga i ssylka*. 34 livraisons.
4. A. E. Pressniakov, *Alexandr I*. Leningrad, 1924, 188 p.
5. K. V. Koudriachov, *Alexandr I i taïna Féodora Kouzmitcha*. Petrograd, 1923, 168 p.
6. M. A. Polievktov, *Nikolaï I. Biografia i obzor tzarstvovania*. Moscou, 1918, 392 p.

Digitized by Google

servant de toutes les sources dont on disposait avant 1917. Les remarquables articles du regretté A. N. SAVINE, *Nicolas Ier et Frédéric-Guillaume IV*[1], *Le mariage du césarévitch Alexandre Nicolaievitch* et *Nicolas Ier et le césarévitch Alexandre à travers leur correspondance*[2], contribuent largement à l'étude de certaines questions de détail touchant la vie personnelle et les actes politiques de Nicolas Ier. Le premier de ces articles donne une analyse minutieuse des relations entre Nicolas et son beau-frère, pour lequel le tsar n'eut jamais beaucoup de considération et qu'il finit par mépriser pour ses tendances libérales et sa faiblesse devant la tempête révolutionnaire de 1848. Le travail de Savine, fondé sur des sources inédites, est un complément précieux au quatrième volume de l'histoire de Nicolas Ier, de Théodore SCHIEMANN, paru en 1919[3]. Tout au contraire, l'histoire du mariage du futur Alexandre II avec la princesse Marie de Hesse nous montre Nicolas pénétré, du moins dans les questions de famille, d'idées libérales qu'on ne s'attendait pas à trouver en lui. C'est avec beaucoup d'intérêt qu'on lira en France le petit travail de E. V. TARLÉ sur Nicolas Ier et l'opinion publique française[4].

Les ouvrages de A. E. PRESSNIAKOV sur l'autocratie de Nicolas Ier[5] et celle d'Alexandre II[6] peuvent être considérés comme un trait d'union entre les deux règnes qui, tout en formant la suite l'un de l'autre, marquent deux époques différentes dans l'évolution du pouvoir monarchique russe ; triomphant sous Nicolas, il devient faible et timoré sous son fils et successeur. La correspondance d'Alexandre II avec son frère le grand-duc Constantin, son lieutenant général dans le royaume de Pologne en 1862-1863[7], est une source de très grande valeur pour l'histoire de la politique russe en Pologne à la veille de la seconde révolution polonaise. Un article de Mlle L. FEIGHINE donne une analyse détaillée de l'accord conclu le 3 mars 1859 entre la France et la Russie, concernant les affaires d'Italie[8] ; cet accord établissait une neutralité bienveillante de la Russie dans le cas d'une guerre entre la France et l'Autriche, qui survint, comme on sait, quelques mois plus tard. Citons, pour

1. A. N. SAVINE, *Nikolaï I i Fridrikh-Wilhelm IV, 1840-1848. Rossia i Zapad.* Petrograd, 1923, 34 p.

2. Id., *Svatovstvo tsésarévitcha Alexandra Nicolaïévitcha* et *Nicolaï I i tsésarévitch Alexandr Nikolaievitch o ikh pérépiské*, 60 et 58 p. Recueil *Troudy Instituta Istorii* (*Travaux de l'Institut d'histoire*).

3. Theodor SCHIEMANN, *Geschichte Russlands unter Kaiser Nikolaus I.* Band IV. *Kaiser Nikolaus vom Höhepunkt seiner Macht zum Zusammenbruch im Krimkriege.* Berlin, 1919, XII-435 p.

4. E. V. TARLÉ, *Nicolaï I i frantzouzskoïe obstchestvennoïé mnienié.* Recueil *Rossia i Zapad.* Petrograd, 1918.

5. A. E. PRESSNIAKOV, *Samodierjavié Nikolaïa I.*

6. Id., *Samodierjavié Alexandra II.* Les deux articles dans le recueil *Rousskoïé Prochloïé*, livr. 2 et 4. Petrograd, 1923.

7. *Pérépiska Alexandra II i vel. kniazia Constantina Nikolaïévitcha. Diéla i Dni*, t. I-III, 97 p.

8. L. A. FEIGHINE, *Iz istorii franco-rousskikh soglachenii.* Recueil *Véka*, 32 p.

Digitized by Google

terminer, un travail très important sur quelques prodromes de la réforme de 1861 : c'est celui de N. M. Droujinine, *Le journal des propriétaires fonciers en 1858*[1] ; l'auteur fait une analyse minutieuse du contenu de cet organe, considéré à l'époque où il paraissait comme un porte-voix de la noblesse réactionnaire, mais qui, vu de plus près, se trouve être bien au-dessus de son ancienne réputation.

En abordant l'histoire du mouvement révolutionnaire, c'est au centenaire de la conjuration de décembre 1825 qu'il faut nous arrêter tout d'abord. Cette première tentative de lutte ouverte contre la monarchie autocratique est devenue l'objet d'un certain nombre d'études historiques dès la révolution de 1917 ; son centenaire, en 1925, a donné lieu à une quantité énorme de livres, d'articles, de recueils de documents, etc. Le nombre total s'en chiffre par centaines ; ce n'est, donc, que quelques-unes, les plus intéressantes de ces publications, que l'on peut signaler ici. La première place revient, certes, au monumental recueil des documents relatifs au procès, que l'administration centrale des Archives a commencé à faire paraître en 1925 sous le titre de *L'insurrection des décembristes*[2]. La série doit comprendre huit volumes. Les cinq premiers, parus de 1925 à 1927, contiennent les dossiers personnels des principaux conjurés, membres de la Société du Nord — Ryleïev, Troubetzkoï, Volkhonski, Obolenski, Kakhovski, Pouchstchine, etc. — et ceux de la Société du Midi — Pestel, Mouraviov-Apostol, Bestoujev-Rioumine et autres. Le tome VIII, paru en même temps que le premier, contient l' « Alphabet des décembristes », sorte de catalogue raisonné de toutes les personnes impliquées dans le procès, avec des notices biographiques précieuses. L'administration des Archives a publié en même temps un autre recueil de documents qui pourrait servir en quelque sorte de contrepartie au précédent. On y trouve, sous le titre *L'interrègne de 1825 et l'insurrection des décembristes à travers la correspondance et les mémoires de la famille impériale*[3], les idées des membres de la famille régnante sur l'insurrection exprimées dans des lettres, des notes journalières, des mémoires, etc.

Parmi les travaux d'ensemble touchant l'insurrection de décembre, on doit signaler le livre de A. E. Pressniakov, *Le 14 décembre 1825*[4]. L'ouvrage débute par l'analyse, faite au point de vue marxiste, des causes qui ont déterminé la fameuse révolte ; y font suite l'analyse détaillée des préparatifs des conjurés et celle des raisons du mystère dont a été enveloppée l'abdication du grand-duc Constantin ; l'auteur termine par un examen minutieux des événements de la journée du 14 décembre. L'ouvrage est suivi d'une

1. N. M. Droujinine, *Journal zemlevladieltzov 1858*. Recueil *Troudy Instituta Istorii*, nos 1-2. Moscou, 1926.

2. *Vosstanié diécabristov*, vol. I-V et VIII. Moscou, 1925-1927.

3. *Mejdoutsarstvié 1825 goda i vosstanié diécabristov v pérépiské i mémouarakh tzarskoï semii*. Moscou, 1926, 247 p.

4. A. E. Pressniakov, *14 diékabria 1825 goda*. Moscou, 1924, 225 p.

Digitized by Google

excellente étude militaire de G. S. GABAÏEV[1] sur le rôle que la garde impériale a joué dans les journées de décembre 1825. L'analyse marxiste des événements de décembre 1825, par le regretté N. A. ROJKOV[2], date de quelques années avant le centenaire. Purement marxistes sont aussi le livre de M. N. POKROVSKI, où ce dernier a réuni toutes ses études sur la crise de 1825[3], et le travail que vient de faire paraître Mme NIÉTCHKINA, *La Société des Slaves unis*[4]. C'est un premier essai consacré à l'analyse spéciale de l'histoire de cette société secrète qui, formée par des officiers des régiments de l'armée du Midi, a eu quelque temps une existence indépendante pour se fondre ensuite avec une société plus importante, dite « Société du Sud ». Les « Slaves unis » étaient affiliés plus étroitement que les autres conjurés russes aux sociétés secrètes de la Pologne. On ne doit pas passer sous silence l'étude de détail d'A. CHÉBOUNINE, *Les décembristes et la politique extérieure*[5] ; du reste, ils s'en sont fort peu occupés. Ajoutons la biographie de quelques-uns des décembristes. C'est ainsi que P. CHTCHÉGLOV a tracé le portrait de Kakhovski[6], le conjuré romanesque et rêveur dont le sort tragique (il fut l'un des cinq décembristes exécutés le 12/24 juillet 1826) s'explique par son tempérament fougueux, qui l'amena à porter la main sur le général Miloradovitch le jour de la révolte et à s'emporter ensuite contre Nicolas Ier pendant l'instruction du procès. Le sort tragique de G. S. Batenkov, enfermé pendant vingt ans en prison pour n'aller rejoindre ses camarades qu'en 1846, a été l'objet d'une étude spéciale de B. L. MODZALEVSKI[7]. E. TARASSOV a fait paraître le quatrième volume d'une biographie de Nicolas Tourgueniev, qui traite de l'époque antérieure à la formation des sociétés secrètes[8]. L'évolution des idées politiques de Tourguéniev au temps de sa jeunesse a été le sujet d'un autre essai d'A. CHÉBOUNINE[9], à qui on doit aussi un essai biographique sur le même personnage[10]. Citons encore les biographies des deux héros de l'insurrection de janvier 1826 dans le gouvernement de Kiev, M. P. Bestoujev-Rioumine, par C. V. CHTRAÏKH[11], Serge Mouraviov-Apostol, par S. BERSÉNIEV[12]. KLEVENSKI a donné celle de K. F. Ryleiev, l'âme de la conjuration

1. G. S. GABAÏEV, *Gvardia v diékabrskié dni 1825 goda.*
2. N. A. ROJKOV, *Diékabristy.* Recueil *Rousskoïé Prochloïé*, t. I, 1923, 30 p.
3. M. N. POKROVSKI, *Diekabristy.* Moscou, 1927, 94 p.
4. M. V. NIÉTCHKINA, *Obchtchestvo soïédinionnykh slavian.* Moscou, 1927, 244 p.
5. A. CHÉBOUNINE, *Diékabristy i voprossy vniéchnieï politiki.* Recueil *Rousskoïé Prochloïé*, t. IV.
6. P. CHTCHÉGLOV, *Piotr Grigorievitch Kakhovski.* Petrograd, 1919, 153 p.
7. B. L. MODZALEVSKI, *Diékabrist Batenkov. Rousski istoritcheski journal*, t. V, 51 p.
8. E. TARASSOV, *Diékabrist N. I. Tourguéniev v Alexandrovskouiou epokhou*, 486 p.
9. A. N. CHÉBOUNINE, *Zapadno-évropeiskié vliiania v mirosozertzanii N. I. Tourguéniéva. Annaly*, t. III, 30 p.
10. ID., *N. I. Tourguéniev.* Moscou, 1925, 132 p.
11. S. I. CHTRAIKH, *Diékabrist M. P. Bestoujev-Rioumine.* Moscou, 1925, 24 p.
12. S. BERSÉNIEV, *S. I. Mouraviov-Apostol.* Moscou, 1920, 99 p.

Digitized by Google

à Pétersbourg[1]. Enfin, une très intéressante biographie de Grégoire Péretz, Israélite d'origine, impliqué dans l'affaire de décembre 1825, a été publiée par W. et L. PÉRETZ, ses descendants[2]. Beaucoup de livres contenant les souvenirs des décembristes eux-mêmes, connus depuis longtemps, ont été réédités à l'occasion du centenaire. Parmi les nombreux recueils de documents nouveaux sur l'insurrection de décembre 1825, il faut signaler d'abord celui qui a été publié par l'Académie des sciences sous le titre de : *A la mémoire des décembristes*[3]. C'est une collection de lettres, de mémoires et de matériaux divers se rapportant pour la plupart à l'époque qui a suivi la révolte. Il en est à peu près de même d'un autre recueil, *La Sibérie et les décembristes*[4], entièrement consacré à la vie des conjurés en Sibérie à l'époque où certains d'entre eux ont pu passer au service de l'État ou participer au développement économique de ce vaste pays. Citons, en outre, le recueil de documents publiés par la bibliothèque publique Lénine (ci-devant musée Roumiantzov) à Moscou[5], où l'on remarque surtout une série de matériaux pour servir à l'histoire de la révolte du régiment de la garde Sémionovski en 1820, prodrome de celle de décembre 1825. Enfin, des documents très importants ont été tirés des archives personnelles de certains « décembristes » ; tels sont, par exemple, les recueils Iakouchkine, Volkonski et autres[6]. La soi-disant conjuration de Petrachevski en 1849 reste jusqu'à présent très peu connue dans ses détails. Les ouvrages posthumes de V. I SÉMEVSKI sur l'*Histoire des idées révolutionnaires vers 1850*[7] en retracent les faits essentiels, pour prouver une fois de plus le caractère inoffensif des réunions qui se tenaient chez Pétrachevski où, pénétrés de tendances vers l'absolu, de braves gens causaient politique et socialisme sans trop se préoccuper de mettre leurs idées à exécution. Mme A. KHOMENTOVSKAÏA, admiratrice de Tchernychevski, cherche à prouver dans un article intitulé *N. G. Tchernychevski et la littérature illégale après 1860*[8], que le fameux homme de lettres et publiciste a réellement été l'auteur des pamphlets et des proclamations dont on lui a fait un crime lors de son procès politique. Le livre de V. I. PITCHÉTA, *Histoire des révoltes des paysans en Russie*[9], traite surtout des condi-

1. M. KLEVENSKI, *Ryleiev*. Moscou, 1925, 80 p.

2. W. et L. PÉRETZ, *Diékabrist G. A. Péretz*. Leningrad, 1926, 112 p.

3. *Pamiati Diekabristov*, 3 vol. Leningrad, 1925-1926, 248-233-258 p.

4. *Sibir i diékabristy. Statii, materialy, neizdannyié pisma, bibliografia, pod redaktziei* M. AZADOVSKAVO, M. ZOLOTARIOVA, E. KOUBALOVA. Irkoutsk, 1925, 208 p.

5. *Diékabristy. Sbornik matérialov*. Moscou, 1926, 250 p.

6. *Diékabristy na possélénii. Iz arhkiva Iakouchkinykh*. Moscou, 1926, 156 p. — *Arkhiv diékabrista kniazia Volkonskago*. Saint-Pétersbourg, 1918, 578 p. — *Lettres inédites de la princesse N. V. Volkonski. Travaux du Musée historique*, t. II, 142 p.

7. V. I. SÉMEVSKI, *Iz istorii obstchesvennykh idiei v kontse 40-ykh godov*. Moscou, 1917, 32 p. — ID., *M. V. Boutachévitch-Pétrachevski i Pétrachevstzi*. Moscou, 1922.

8. A. KHOMENTOVSKAÏA, *N. G. Tchernychevski i podpolnaïa literatoura 60-kh godov. Archives historiques*, 90 p.

9. V. I. PITCHÉTA, *Istoria krestianskikh volnénii v Rossii*. Minsk, 1923, 155 p.

Digitized by Google

tions sociales qui ont provoqué l'attitude hostile des paysans envers la noblesse terrienne. L'histoire de la ruine progressive de celle-ci n'a jamais été l'objet de l'attention qu'elle mérite certainement. Le petit livre de I. G. Drozdov, *Le sort de la propriété foncière de la noblesse*[1], fondé sur les *Matériaux pour servir à la statistique du mouvement de la propriété foncière*, publiés par le ministère des finances, a été une des rares contributions à ce sujet ; les terres appartenant à la noblesse n'ont fait que diminuer depuis 1861 ; ce qui ajoute de l'intérêt aux observations de l'auteur, c'est qu'elles ont été faites et publiées au moment même où cette propriété a cessé d'exister. V. I. Pitchéta a amplement traité le côté économique du règne de Nicolas Ier dans le premier volume d'un ouvrage d'ensemble, *Histoire économique de la Russie aux XIXe et XXe siècles*[2]. C'est un aperçu de l'histoire économique du pays aux époques précédentes, suivi d'une introduction générale sur la vie économique en Russie à partir du règne d'Alexandre II ; les recherches de l'auteur deviennent plus détaillées à mesure qu'il avance, pour s'arrêter provisoirement à l'avènement d'Alexandre II.

Le nombre total des publications qui ont trait aux différentes péripéties du mouvement révolutionnaire en Russie depuis 1860 jusqu'à la révolution de 1917 est plus élevé que celui des ouvrages consacrés à la conjuration de 1825. Ils sont trop pour qu'il soit possible de les analyser en détail. On en trouve beaucoup dans les recueils spéciaux comme *Byloié* (*Le passé*) et *Katorga i ssylka* (*Bagne et déportation*), que nous avons déjà signalés, et auxquels il faut ajouter aussi le *Recueil révolutionnaire*[3]. Ce sont, pour la plupart, des souvenirs et des documents divers ; viennent ensuite des ouvrages retraçant des épisodes de détail ou des événements qui se sont déroulés dans diverses localités du pays[4]. Bien peu offrent des vues d'ensemble. C'est le cas, cependant, pour une série dont l'administration centrale des Archives a commencé la publication et qui porte le titre de : *Les procès politiques des années 60*[5]. On trouve dans le premier volume des documents importants relatifs au procès de M. Mikhaïlov. Deux ouvrages sur Bakounine sont à signaler, l'un de V. Polonski[6] et l'autre de G. Steklov[7]. Les principaux

1. I. G. Drozdov, *Soudby dvorianskavo zemlevladiénia v Rossii*. Petrograd, 1917, 71 p.

2. V. Pitchéta, *Istoria narodnavo khoziaistva v Rossii XIX-XX vekov*. Moscou, 1922, 127 p.

3. *Revoluzionnyi Sbornik* (rédigé par V. I. Nievski). Trois gros volumes ont paru jusqu'à la fin de 1926.

4. Les souvenirs de Vera Figner, très sincères et bien écrits, méritent une mention particulière (*Schlisselbourgskie ouzniki, 1884-1905*. Moscou, 1920, 252 p.). De même le livre de D. N. Chipov, *Souvenirs et réflexions* (*Vospominania i doumy o perejitom*. Moscou, 1918, 592 p.), confession sincère, parfois jusqu'à la naïveté, d'une belle âme de libéral russe des derniers jours.

5. *Polititcheskié protzessy 60-kh godov*, t. I, 295 p.

6. V. Polonski, *M. A. Bakounine*. Moscou, 1925.

7. G. M. Steklov, *Mikhaïl Alexandrovitch Bakounine, iego jizn i diéiatielnost*. 4 vol., 1920-1927.

Digitized by Google

documents relatifs à l'attentat du 1er mars 1887 contre la vie d'Alexandre III, inconnus jusqu'ici, ont été réunis dans un recueil publié par Mme A. I. Oulianova-Iélizarova, sœur d'Alexandre Oulianov, l'âme de la conjuration[1].

C'est surtout aux travaux sur la révolution de 1905 que s'applique la définition que nous avons donnée des travaux d'histoire révolutionnaire. Parmi les centaines d'ouvrages qui touchent cette époque, celui de L. D. Trotzki, *1905*[2], est peut-être le seul qui, sans être un travail historique au sens propre du mot, doive être considéré comme un ouvrage d'ensemble retraçant les grandes lignes du premier assaut de la révolution contre la vieille citadelle autocratique. Citons, pour conclure, le premier volume des *Mémoires* de Léon Tikhomirov, révolutionnaire plus tard repenti[3].

C'est plutôt la chute de l'empire et les événements qui l'ont préparée qui ont donné lieu à des publications historiques dont la valeur ne peut pas être méconnue. Elles consistent du reste presque exclusivement en recueils et en collections de sources, en mémoires et en souvenirs. On ne possède naturellement pas encore de travaux historiques proprement dits sur cette époque. La source entre toutes exceptionnelle comme valeur est, certes, la *Correspondance de Nicolas et d'Alexandra Romanov*, que publie l'administration centrale des Archives[4]. Les volumes parus (III, IV, V) contiennent les lettres échangées par le couple impérial de 1914 à 1917, c'est-à-dire depuis le commencement de la guerre jusqu'à la révolution de février. C'est la peinture la plus émouvante et la plus tragique de la monarchie russe agonisante : le monarque irrésolu et faux, dominé par une femme hystérique, ambitieuse, mégalomane et qui ignore en même temps tout de la vie réelle ; tombée entre les mains de Nicolas II et de sa femme, la monarchie russe devait sombrer fatalement. Leur correspondance, mieux qu'aucun autre document, explique la chute inéluctable du pouvoir impérial. Le *Journal intime de Nicolas II*[5], terne et vide, de même que sa correspondance avec Guillaume II[6], ne peuvent que confirmer l'impression que donne sa correspondance avec l'impératrice. Le tome I des *Mémoires* du comte Dmitri Milioutine[7], né en 1816, mort en 1912, ministre de la guerre et collaborateur intime d'Alexandre II, ne devait être que le premier d'une longue série, car cet homme d'État avait pris soin de noter les événements auxquels il a participé ; son journal finit à 1900. Malheureusement, les événements ont arrêté la publication de ce qu'on aurait pu nommer les « mémoires d'un siècle ». Le seul volume que nous possédions s'arrête à l'année 1841 ; ce sont les souvenirs de l'enfance

1. A. I. Oulianova-Iélizarova, *Alexandr Iliitch Oulianov i diélo 1 marta 1887 goda*. Leningrad, 1927, xv-416 p.

2. L. D. Trotzki, *1905oi god*. Moscou, 1922, 417 p.

3. L. Tikhomirov, *Vospominania*, t. I. Moscou, 1927, 576 p.

4. *Pérépiska Nikolaïa i Alexandry Romanovykh*, 3 vol. Moscou, 1923-1927, 512-440-303 p.

5. *Dniévnik Nikolaïa II* (paru à Berlin).

6. *Pérépiska Wilhelma II s Nikolaïem II, 1894-1914*, 212 p. (il existe aussi une édition allemande).

7. *Vospominania grafa D. A. Milioutina*, t. I. Tomsk, 1919, 462 p.

Digitized by Google

de Milioutine, passée à Moscou, suivis de la première période de sa carrière militaire : artillerie de la garde, académie de guerre, années de service passées au Caucase. C'est encore une source hors de pair qu'à tout prix il importe de voir publiée intégralement. De même que Milioutine, son ennemi, Pobiédonostsev, procureur du Saint-Synode de 1880 à 1905, dont l'influence politique a laissé une forte empreinte sur tout le règne d'Alexandre III, a pris soin de réunir lui-même des documents pour servir plus tard à sa biographie. Une des séries formées par lui a été publiée sous le titre : *K. P. Pobiédonostsev et ses correspondants*[1]. On y trouve des lettres adressées à Pobiédonostsev par différentes personnes, des mémoires rédigés par lui-même pour être présentés à Alexandre III, une série de lettres qu'Alexandre III lui a écrites avant son avènement, et de nombreuses annotations de l'empereur en marge des documents qu'on lui présentait. D'autre part, l'administration centrale des Archives a fait paraître le recueil complet des lettres de Pobiédonostsev à Alexandre III (445 lettres de 1865 à 1894)[2]. Y font suite vingt-huit lettres à Nicolas II (1890-1902) et dix-huit lettres au grand-duc Serge (1884-1902), celui des frères d'Alexandre III qui était le plus intimement lié avec le procureur du Synode. Les deux recueils ont une égale valeur pour l'histoire du règne d'Alexandre III, ainsi que pour la biographie du souverain et de son ministre favori. Le *Journal* d'E. A. Péretz[3], secrétaire général du Conseil de l'Empire au moment de la mort d'Alexandre II et pendant les deux premières années du règne de son successeur, offre un intérêt particulier pour l'histoire de la lutte qui s'est engagée autour du nouvel empereur entre les conseillers de son père — Milioutine et Loris-Mélikov — et Pobiédonostsev, son ami et conseiller personnel, qui devait l'emporter. Le *Journal* du comte Lamsdorf est encore un document de première valeur[4]. Ce journal intime du futur ministre des affaires étrangères de Nicolas II se rapporte à cinq années consécutives du règne d'Alexandre III, dans le courant desquelles ont été posées les premières pierres de l'alliance franco-russe ; à cette même époque, les premières divergences sérieuses survenues entre la Russie et l'Allemagne amenèrent la dénonciation du pacte secret de 1887, connu sous le nom de « contre-assurance » (*Rückversicherungsvertrag*). Lamsdorf, alors conseiller au ministère, insérait dans son journal la teneur de la plupart des documents secrets qu'il était chargé de déchiffrer ou d'expédier ; très conservateur, il inclinait à cette époque plutôt vers l'amitié traditionnelle avec l'Allemagne que vers une alliance avec la République française. Il n'est guère besoin de signaler aux lecteurs français les mémoires du comte Witte. L'édition soviétique parue en 1922[5] reproduit le texte de celle qui avait précédemment paru en russe à Berlin. Tout en étant une des

1. *K. P. Pobiédonostsev i iego correspondenty*, t. I. Novum regnum. Moscou, 1923, 114 p.
2. *Pisma Pobiédonostséva k Alexandrou III*, 2 vol. Moscou, 1925-1926.
3. *Dniévnik E. A. Pérétza, gossoudarstvennaco secrétaria, 1880-1883.* Moscou, 1927, 171 p.
4. *Dniévnik V. N. Lamsdorfa, 1886-1890.* Moscou, 1926, 395 p.
5. *Vospominania grafa Witte*, 3 vol. Moscou, 1924-1927.

Digitized by Google

sources les plus précieuses pour l'histoire des règnes d'Alexandre III et de Nicolas II, les souvenirs du dernier grand homme d'État russe ont parfois un caractère personnel trop marqué pour ne pas provoquer de démentis. Il faut croire que c'est à cela qu'on doit la publication des *Extraits des mémoires* de LOPOUKHINE[1], directeur du département de la police de 1902 à 1905, où l'on trouve quelques rectifications en ce qui concerne les événements politiques de 1905. Des recherches dans les archives du ministère des finances ont permis à B. A. ROMANOV de publier sous les auspices de l'administration centrale des Archives, un recueil de documents d'une importance particulière, non pas seulement pour l'histoire des finances russes, mais aussi pour celle des relations franco-russes à l'époque de la guerre avec le Japon. Les *Finances russes et les bourses européennes en 1904-1906*[2] contiennent une série de 231 documents tirés de la correspondance des ministres Witte, Kokovtzev et Chipov avec les représentants des banques de Paris et de Berlin — Rothschild, Noetzlin, Germain, de Verneuil, Mendelssohn, etc. — ainsi qu'avec Raffalovich, agent du ministère des finances à Paris. Tous ces documents concernent les emprunts contractés par la Russie en France (mai 1904 et avril 1906) et en Allemagne (janvier 1905). Ils jettent la lumière sur la manière dont fut financée la guerre de 1904-1905 et sur l'influence qu'eut sur les événements en Russie le marché financier de l'Europe. Il est à regretter que la série de documents touchant le grand emprunt de 1906 présente de très importantes lacunes.

En s'appuyant sur ces mêmes documents, M. ROMANOV s'est trouvé en état de fournir un commentaire très intéressant aux mémoires de Witte en ce qui concerne le rôle que celui-ci a joué dans la politique d'aventures en Mandchourie et en Corée, qui a abouti à la déclaration de guerre par le Japon. Dans deux travaux, *Witte et les concessions sur le Ialou*[3] et *Witte à la veille de la guerre russo-japonaise*[4], M. ROMANOV prouve que Witte, inspiré par Bézobrazov et Abaza, a combattu autant qu'il l'a pu la politique personnelle de Nicolas II, mais qu'en faisant construire le chemin de fer transmandchourien, il a précisément déclenché la série des événements qui ont amené la Russie à une guerre désastreuse et fortement contribué à la chute du ministre. Outre les documents d'origine diverse touchant la politique extérieure des dernières années de l'empire qu'on trouve dans les *Archives rouges*, des recueils importants doivent être signalés ici : tel est celui qui porte le titre de *Constantinople et les Détroits*[5], publié par le

1. A. A. LOPOUKHINE, *Otryvki iz vospominanii (po povodou vospominanii grafa Witte)*. Moscou, 1923, 98 p.

2. *Rousskié financy i ievropeiskaïa birja*. Moscou, 1926, 400 p.

3. B. ROMANOV, *Witte i contsessii na Ialou. Mélanges Platonov*. Petrograd, 1922.

4. ID., *Witte nakanounie roussko-iaponskoï voïny*. Recueil *Rossia i Zapad*. Petrograd, 1923.

5. *Konstantinopol i prolivy po sekretnym dokoumentam b. ministierstva innostrannykh diél*, 2 vol. Moscou, 1925-1926, 517-473 p.

Digitized by Google

Commissariat du peuple pour les affaires étrangères ; on y trouve les documents, autrefois secrets, qui touchent la question des Détroits envisagée du point de vue de la politique traditionnelle de l'empire de Russie pour la période allant de la crise de Bosnie-Herzégovine en 1908 à la chute de l'empire en 1917. Un autre recueil, intitulé *La Russie tsariste et sa politique extérieure*[1], contient la correspondance diplomatique du ministère des affaires étrangères avec les représentants de la Russie en Turquie, en Bulgarie, en Roumanie et en Italie à l'époque (1914-1916) où ces pays fixaient leur destinée en se joignant à l'une ou à l'autre des coalitions en guerre. Un recueil d'articles très documentés de M. N. Pokrovski, consacré aux différentes questions diplomatiques des derniers temps de l'empire, qui porte le titre de *Politique extérieure*[2], ainsi que le livre posthume du regretté A. M. Zaïontchkovski, *La préparation diplomatique de la Russie à la guerre mondiale*[3], sont les seuls ouvrages d'ensemble que l'on puisse signaler dans le domaine de l'histoire diplomatique de l'époque d'avant-guerre ; il faut y ajouter, du reste, les chapitres concernant la Russie de l'*Histoire de l'Europe à l'époque impérialiste*[4] d'E. V. Tarlé, qui vient de paraître. On ne possède que fort peu d'ouvrages spéciaux sur la guerre de 1914-1918. Celui de A. M. Zaïontchkovski, *La guerre mondiale de 1914-1918. Esquisse stratégique*[5], est un excellent aperçu d'ensemble où des idées générales se font facilement jour à travers les détails stratégiques.

Les documents les plus intéressants peut-être qui se rapportent à la révolution de février 1917 ont été réunis dans un recueil sous le titre de *La chute du régime tsariste*[6]. Ce sont les interrogatoires qu'une commission spéciale a fait subir aux ministres et aux fonctionnaires du gouvernement déchu, à certaines personnes de l'entourage immédiat de Nicolas II, ainsi qu'à quelques autres personnalités en vue de l'époque.

Ajoutons, pour conclure, que la plupart des mémoires et souvenirs publiés à l'étranger par des Russes ayant joué un rôle plus ou moins marquant dans leur pays avant la révolution ont été, intégralement ou en partie, réédités dans l'U. R. S. S.

G. Gautier.

1. *Tzarskaïa Rossiia v mirovoï voïnié*. Moscou, 1925, 301 p.
2. M. N. Pokrovski, *Vniéchniaïa politika*. Moscou, 1919, 191 p.
3. A. M. Zaïontchkovski, *Podgotovka Rossii k mirovoï voïnié v mejdounarodnom otnochénié*. Moscou, 1926, 405 p.
4. E. V. Tarlé, *Iévropa v épokhou impérialisma*. Moscou, 1927.
5. A. M. Zaïontchkovski, *Mirovaïa voïna, 1914-1918. Stratéguitcheski otcherk*. Moscou, 1924, 457 p.
6. *Padénié tzarskavo régima*, 7 vol. Leningrad, 1924-1927.

Digitized by Google

HISTOIRE DE L'ART

Il y a plus de vingt ans que la *Revue historique* saluait l'apparition du premier volume de l'*Histoire de l'Art*, publiée sous la direction de M. André Michel [1]. Ce premier volume annonçait le programme : l'histoire de l'art en Europe « depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours ». Le terme final s'est déplacé assez sensiblement pendant ce quart de siècle qu'a duré la publication des seize volumes ; en ces vingt-cinq dernières années, une génération d'artistes est apparue qui mène un certain tapage dans l'École ; vers 1900, alors qu'il traçait le plan de son histoire, le directeur de la publication ne prévoyait pas sans doute cette dernière couvée, dont le ramage turbulent nous est donné comme le chant d'adieu de l'art français — et européen ; — adieu plein de promesse, nous dit-on pour rassurer les pessimistes et les inquiets.

Un nouveau et dernier volume est annoncé ; il contiendra des chapitres qui n'ont pas trouvé place dans les deux volumes sur le XIX^e^ siècle. C'est d'abord un chapitre sur l'art des Pays-Bas, qui est en effet resté en panne (à la suite de quel accident ?). C'est une lourde entreprise que de pousser un long charroi sur une route ; quand un attelage vient à casser, on ne peut toujours arrêter la colonne. On jette les éclopés dans le fossé et l'on passe. C'est ainsi qu'un dix-septième volume va ramasser les traînards. Il comprendra aussi une étude sur les arts décoratifs, qui n'avaient, il est vrai, obtenu qu'une étude un peu cavalière ; une étude sur l'Amérique, et ce chapitre ne se justifie pas seulement par le désir d'intéresser le nouveau monde à cette histoire de l'ancien, mais par la stricte justice ; il est incontestable que les Amériques ont des monuments à présenter dans cette revue de l'art occidental ; ces monuments ne datent pas seulement du XX^e^ siècle. Le Mexique, les États américains-latins relèvent de l'Espagne du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle ; Boston se rattache étroitement à l'art anglais du XVIII^e^ siècle ; Washington à l'art français. La France, l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre sont partout présentes dans l'art du XIX^e^ siècle américain ; les Américains viennent nous demander des leçons d'architecture ou de peinture ; mais sur bien des points ce sont les Européens qui pourraient maintenant apprendre à leur école. Il y a donc un art américain, et il serait tout à fait fâcheux qu'il ne nous fût pas présenté dans cette histoire générale. On pourrait bien aussi penser au Japon. Sans doute, dès le départ, il a été entendu que les arts d'Orient seraient laissés de côté, comme l'art antique ; mais le Japon n'a-t-il pas une face occidentale ? Son art, comme sa civilisation tout entière, présente main-

1. *Histoire de l'Art depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours*. Paris, Armand Colin, t. I, 1905 ; cf. *Rev. histor.*, t. LXXXVIII, p. 215, et t. XCI, p. 103. Pour le tome VI, voir *Ibid.*, t. CIX, p. 365.

Digitized by Google

tenant une vie double. Dans le groupe des artistes qui font cercle autour du foyer européen, le Japonais tient plus de place que bien des nations d'Europe.

Il restera, d'ailleurs, à jamais regrettable que le maître de l'œuvre ait manqué de courage au départ et n'ait pas osé entreprendre un édifice plus vaste, où il y aurait eu une aile antique et une aile orientale. « L'histoire de l'art antique a été écrite par des maîtres et échappait à notre compétence », disait alors André Michel, avec trop de modestie. On ne lui demandait pas d'être aussi savant que ses collaborateurs. D'ailleurs, cette histoire de l'art antique à laquelle il fait allusion n'a pas, quoi qu'il en dise, été écrite. Georges Perrot a été arrêté dans son travail, juste au moment où il abordait les « siècles d'or » ; son histoire s'achève avant Phidias et le Parthénon, et maintenant qui donc en prendra la suite? Et pour l'Orient, qui voudra tenter l'aventure d'une exploration d'ensemble? Une histoire générale présente deux sortes d'utilité. D'abord, elle aide l'intelligence à organiser un peu la complexité des faits ; notre esprit a tellement besoin de ces synthèses plus ou moins réussies que nous justifions toujours le travail d'érudition menue, les recherches en profondeur, par la nécessité de préparer le travail du grand architecte qui viendra un jour assembler toutes ces pierres taillées et ces moellons accumulés. Admettons qu'un tel espoir soit chimérique. Les exposés d'ensemble présentent une seconde utilité ; ils nous obligent à traverser des terres inconnues. C'est en dessinant des cartes que l'on s'aperçoit qu'il y a sur la planète des fleuves, des lacs et des montagnes dont le tracé n'est encore qu'un pointillé hypothétique. Rien qu'en limitant sa curiosité à l'Europe, l'*Histoire de l'Art* d'André Michel a suscité les explorations d'Émile Bertaux en Espagne et a jeté dans le domaine commun de nos connaissances l'expérience que Louis Réau a rapportée des pays slaves. Si le plan de l'ouvrage avait été plus vaste, combien d'historiens ne seraient-ils pas partis à la découverte, cherchant et trouvant des routes nouvelles sous un « ciel ignoré »? Et maintenant l'occasion est manquée. Il faudra attendre longtemps les explorateurs bénévoles qui auront assez de curiosité, de loisirs et de moyens pour nous exposer, à nous le public vulgaire, ce que l'on sait aujourd'hui de la Perse, de l'Inde et de la Chine. Je sais bien qu'en pareil cas les spécialistes se récusent toujours, sous prétexte que « l'état de nos connaissances » n'autorise pas, pour le moment, une présentation d'ensemble. Bien mauvaise excuse ; car elle devrait tout aussi bien nous arrêter au moment de rédiger même les chapitres les plus rebattus de l'histoire. Quelle est donc la page d'histoire de l'art qui résiste à vingt ans? Eh oui, nous ne faisons que du provisoire et, si nous ne devions parler que pour dire des choses définitives, nous serions murés dans le silence. Un ouvrage d'ensemble accepte de présenter des vérités éphémères ; elles n'en sont pas moins fort utiles. Voici, par exemple, les chapitres de M. Pératé [1] sur l'ensemble de la peinture

1. Au tome III, 2e partie.

Digitized by Google

italienne. Je serais fort surpris si les spécialistes du *trecento* et du *quattrocento* ne trouvaient pas beaucoup à reprendre dans les attributions de cet historien. Cela n'empêche pas ces chapitres d'être indispensables aujourd'hui à quiconque veut circuler au milieu des élèves de Giotto ou des compagnons de Botticelli. Si je choisis ces chapitres de M. Pératé pour montrer ce qu'il y a de précaire dans nos conclusions, c'est justement parce qu'ils sont parmi les plus savants, les plus solides, les plus finement écrits, en un mot les « mieux au point » de ce grand ouvrage qui contient tant de choses excellentes.

Enfin, il se faut contenter de ce qu'André Michel nous a promis et que, en somme, il nous a donné. L'édifice est magnifique, imposant par ses dimensions, admirable par la masse des matériaux, par leur qualité, par la présentation matérielle aussi. Ici, c'est à l'éditeur qu'il faut adresser des éloges pour avoir traversé les mauvaises années de la guerre et de l'après-guerre sans diminuer en rien le train de sa luxueuse publication. On imagine sans peine les difficultés matérielles de l'éditeur et les difficultés du directeur chargé de recruter les collaborateurs et de les conduire. André Michel n'aura pas eu la satisfaction suprême de rédiger la conclusion de cette histoire. Mais dans le dernier volume une notice sur ses travaux viendra rappeler à propos la figure du maître de l'œuvre, comme on insérait autrefois le portrait de l'architecte parmi les saints des vitraux ou les statues des porches.

C'est d'ailleurs dans cette histoire de l'art qu'André Michel a mis l'essentiel de son œuvre. Il s'était réservé l'histoire de la sculpture et il l'a conduite jusqu'à Versailles. Ces chapitres[1] sont certainement parmi les meilleurs de l'ouvrage. Dans cet assemblage d'articles où chaque auteur apporte ses habitudes, son style et sa personnalité, l'étude continue d'André Michel conserve, malgré les interruptions, son mouvement et son unité. On retrouve chaque fois avec le même plaisir sa manière généreuse, sa documentation solide, ses citations abondantes et topiques, son souci de parler de ce qu'il aime en une langue respectueuse de la beauté, bref une profonde probité qui est à l'image même de l'homme que nous avons connu. Il était le digne héritier de Courajod ; il en avait certes calmé la frénésie romantique ; mais il continuait à penser que l'histoire de l'art n'est pas tout à fait un métier comme les autres, qu'il n'y faut pas apporter seulement une bonne méthode critique, mais aussi la chaleur d'un apostolat. Cette chaleur a rayonné autour de lui ; quand il a disparu, il semble bien que l'atmosphère de la maison se soit un peu refroidie.

Cette grandiose construction dominera longtemps les architectures voisines dans la cité des livres d'art, car, sans doute, on ne songera pas de sitôt à recommencer un pareil effort. On sera d'autant moins disposé à l'entreprendre que l'on s'aperçoit de plus en plus, à l'user, que ces tentatives

1. Tomes I-VII.

Digitized by Google

pour mettre tout notre savoir sous un même titre ne rendent pas autant de services qu'on en attendait. Tout d'abord, le titre d'histoire est toujours un peu fallacieux dans ces œuvres collectives ; ce ne sont guère que des collections d'articles classés dans un ordre à peu près chronologique. La grande préoccupation qui hante tout historien, quand il fait un exposé, est de savoir dans quelle mesure il doit tâcher d'organiser ses notions, comment il doit doser son mélange d'idées et de faits. Quand l'histoire est œuvre collective, le problème se complique encore, le directeur devant se réserver le soin de fournir le tissu conjonctif. André Michel a, sur ce point, réduit son intervention au minimum, se contentant, dirait-on, de dresser la table des matières, l'index des chapitres ; et même il semble que bien souvent la nature du collaborateur et sa spécialité aient influé même sur l'établissement de ce programme. Pourtant, on ne pouvait guère classer ces articles sous leurs grandes rubriques sans justifier par quelques « introductions » ces termes de roman, gothique, Renaissance, etc., qui marquent les grandes divisions de l'histoire. André Michel a donc placé une brève préface et quelques lignes de conclusion en tête et en fin de chaque tome ; déçu dans son attente, le lecteur est en droit de trouver que c'est bien peu. Il peut aussi remarquer que cette philosophie de l'histoire, dérivée de l'enseignement de Courajod, bien qu'on en ait atténué la rigueur agressive, reste une vue bien trop étroite pour qu'on y puisse faire entrer l'art européen depuis la fin du monde antique jusqu'à nos jours. Elle jette l'anathème sur le grand phénomène de la Renaissance et, par conséquent, sur le classicisme, c'est-à-dire sur quatre ou cinq siècles d'art dont les collaborateurs de M. André Michel se sont très justement efforcés de montrer les beautés. Ce manque de cohésion entre les parties de l'édifice, cette absence à peu près complète de lien pouvaient-ils être évités? Bien difficilement. Et c'est là ce qui condamne toute entreprise de ce genre. Le titre et la reliure ne suffisent pas à faire un « livre » ou une « histoire » ; il faut qu'on y sente courir un même sang intellectuel. André Michel dit dans son introduction qu'il bornera son rôle à « lier la gerbe ». Il a fait beaucoup moins. Dans la gerbe, le lien est plus fort que les épis et il les tient ; mais que dire d'un fagot de bûches ceinturé d'un ruban de papier? Que ce ruban n'est qu'un trompe-l'œil.

Si seulement cet assemblage d'articles classés chronologiquement justifiait par des mérites pratiques l'absence de cohésion sous la fallacieuse unité de titre! Mais, tout au contraire, les exigences de la « tomaison » imposent des inégalités de traitement, des disproportions choquantes entre la dimension matérielle des articles et leur importance réelle, des coupes injustifiées par la logique et que la distribution des tomes et volumes a rendues inévitables. Il est fatal que dans une revue d'ensemble où l'on doit assister au défilé de toutes les écoles, de toutes les techniques, de tous ou presque tous les artistes de quelque renom, on perde le sentiment des valeurs et qu'une note d'indifférence égalitaire finisse par s'imposer. Mais, quand on se ressaisit, on trouve

Digitized by Google

que c'est payer bien cher l'avantage de mettre l'histoire universelle en un seul ouvrage, s'il le faut obtenir par des sacrifices qui en déforment la physionomie. Ainsi peut-on dire que l'art gothique, l'architecture du XIII^e siècle, n'occupe pas dans cette histoire la place à laquelle elle a droit. Un monument comme la cathédrale de Chartres est expédié en quatre ou cinq lignes. Cette hâte se renouvelle dans le chapitre de la sculpture, où le porche royal n'obtient pas un examen beaucoup plus attentif. Quel dédain ! La conséquence s'en fait sentir aussi dans l'illustration ; le porche occidental n'y figure pas. C'est à peu près comme si l'on eût oublié Versailles dans l'art du XVII^e siècle. Chartres avait droit à cinquante ou cent pages. On les eût facilement regagnées sur d'autres chapitres ; il n'y avait que l'embarras du choix. On n'en finirait pas s'il fallait énumérer tous les méfaits inévitables d'une histoire collective. Et pour quel bénéfice ? On croit détenir ainsi à sa disposition toute la science historique et qu'il suffit de tendre la main pour trouver le renseignement désiré. Hélas ! combien ne faut-il pas manier de volumes avant de tenir le bon ! Un index, il est vrai, nous est promis, complément indispensable ; on ne s'engagera donc dans le vaste édifice qu'après l'avoir consulté, comme on feuillette un fichier de bibliothèque pour savoir sur quel rayon chercher le livre dont on a besoin. Il arrivera bien souvent que le chercheur regrettera que cet index, au lieu de n'être qu'un répertoire de renvois, ne se soit pas enflé en un dictionnaire où chaque notice se trouverait sans hésitation à sa place dans l'ordre alphabétique. Dans une histoire aussi générale, tant de chronologies se mêlent et s'entrecoupent, que l'ordre, le plus souvent, ressemble beaucoup à du désordre aux yeux du lecteur moyen [1].

Aucune de ces réserves n'enlève quoi que ce soit de sa valeur au magnifique édifice qu'a signé André Michel, ni surtout au mérite de l'architecte et de ses collaborateurs. Ces inconvénients tiennent au genre lui-même ; plus une histoire est générale, plus elle a besoin d'unité ; un recueil factice d'articles ne peut avoir d'autre unité que la communauté de typographie et de reliure ; il n'est pas un livre de doctrine ; et si on le considère comme un répertoire de faits, il n'est pas d'un maniement bien facile. Mais s'il ne semble s'adresser ni aux liseurs, ni aux chercheurs, ceux-ci n'en doivent pas moins posséder un ouvrage aussi riche de science et de conscience, une œuvre sans précédent par son ampleur et qui ne sera pas recommencée de longtemps.

C'est toujours une entreprise bien difficile que de donner l'unité à une œuvre collective et d'éviter les omissions et les redites. Dans le *Catalogue du Musée du Louvre* [2], un changement de plan est intervenu en cours d'exé-

1. Le tome VIII de l'*Histoire de l'Art* a paru en 1925. Il se rapporte à l'art en Europe et en Amérique au XIX^e siècle et au début du XX^e. La première partie contient 471 p., 6 planches hors texte et 227 figures dans le texte ; prix : 105 fr. La deuxième partie, parue en 1926, contient 446 p., 6 planches hors texte, 291 figures dans le texte.

2. Ces catalogues des collections du Louvre ont commencé à paraître en 1922 ; ils sont édités par les Musées nationaux et rédigés par les conservateurs.

Digitized by Google

cution ; ces manœuvres sont toujours dangereuses. M. DEMONTS était parti sur un plan topographique. Pour les écoles du Nord (Flandre, Hollande), il énumérait les œuvres dans l'ordre où elles se présentent sur les panneaux du Musée. Ainsi réservait-il à son collègue le soin de présenter l'œuvre de Philippe de Champaigne, puisque ce peintre, au Louvre, habite une salle française. Ledit collègue, M. BRIÈRE, a bien dressé le catalogue de l'école française ; mais, comme il considère que Champaigne appartient à l'école flamande, il l'a laissé hors de son catalogue. Voilà donc ce pauvre portraitiste de Richelieu ignoré des catalogues du Louvre, chassé de Flandre et expulsé de France. Et pourtant ces deux conservateurs sont certainement parmi les plus consciencieux, les plus méthodiques de la maison. Il ne résulte pas moins de leur collaboration que les historiens qui, plus tard, consulteront nos catalogues officiels en devront logiquement conclure qu'après la guerre le Louvre, autrefois si riche en œuvres de Philippe de Champaigne, en avait été, on ne sait comment, dépouillé [1]. C'est sans doute M. Paul Jamot qui a voulu que Philippe de Champaigne figurât dans la salle française du XVII[e] siècle, et il a eu cent fois raison. Ce Bruxellois (je parle de Champaigne), installé à Paris, est aussi Français qu'on peut l'être ; il a vécu toute sa longue vie chez nous, sauf ses années de jeunesse ; il est entré dans l'organisation française par toutes ses pensées, par toute son activité, par ses ramifications de famille. Il est beaucoup plus de notre cercle moral que Claude Lorrain, né sujet du duc de Lorraine, qui n'a jamais vécu en France. Il faut absolument qu'une prochaine édition du catalogue de M. BRIÈRE fasse sa place à cet admirable peintre, sans lequel nous ne connaîtrions pas la France de Louis XIII et la société janséniste. Quant au catalogue de l'école italienne, il ne semble pas que le rédacteur ait soupçonné la difficulté de sa tâche.

Le *Dictionnaire des sculpteurs de l'école française* [2], que M. Stanislas LAMI vient d'achever, n'est qu'un répertoire de renseignements, mais combien ce répertoire est facile à consulter et comme il est riche de faits ! La forme du dictionnaire présente de bien grands avantages sur nos procédés habituels d'exposés. Elle a d'abord celui de la franchise. L'histoire de l'art dont nous venons de parler n'est et ne peut être, le plus souvent, qu'une succession de notices individuelles ; mais ces notices sont classées chronologiquement au lieu de suivre un ordre alphabétique. Sans doute, l'auteur s'efforce parfois

1. Faut-il reconnaître encore ici un effet de cette malchance qui poursuit Philippe de Champaigne, si l'on en croit M. Auguste Marguillier dans un récent article du *Mercure de France* (1[er] sept. 1927)? Ce liseur méticuleux énumère les mauvais traitements subis par le peintre du fait des historiens modernes ; et, sans doute pour mieux prouver sa thèse, il ajoute en deux lignes deux bévues nouvelles au martyrologe de Champaigne. Il s'agit du fameux tableau où l'on voit la Mère Agnès priant pour la guérison de la fille de Philippe de Champaigne, qui tient sur ses genoux le reliquaire de la sainte Épine. M. Marguillier a pris une femme pour l'autre et il n'a pas vu le reliquaire. Cf. *Mercure de France*, 15 déc. 1927, p. 693.

2. Stanislas LAMI, *Dictionnaire des sculpteurs de l'École française*, 7 vol. in-8°. Paris, Champion (1914-1921).

Digitized by Google

de lier ces notices dans la continuité d'un développement ; l'art des transitions peut aller très loin ; il efface les joints et donne à un assemblage de moellons l'apparente solidité d'un bloc. Cette unité ne s'obtient qu'en sacrifiant justement la plupart des détails précis, individuels, dont nous avons le plus besoin. Les nombreux articles qui constituent le *Dictionnaire* de M. Stanislas Lami ne nous donnent jamais cette déception ; ils nous présentent en abondance les notions utiles, toutes celles que l'historien a pu recueillir dans ses minutieuses recherches. Chaque notice comprend un résumé biographique aussi précis qu'on le peut souhaiter. L'auteur ne se perd pas en considérations esthétiques. Ses appréciations sont données juste dans la mesure utile ; elles n'ont pas pour ambition de faire valoir les mérites littéraires de l'auteur ; elles ne visent qu'à nous faire connaître l'artiste. Chaque biographie est suivie d'un répertoire aussi complet que possible des œuvres, avec indication des dates, des salons où elles ont été exposées quand il y a lieu. Ces nomenclatures sont aussi remarquables par la richesse que par la précision. C'est peut-être la partie la plus utile de cet immense travail. Pour finir, une abondante bibliographie, où se trouvent mentionnés en des lignes compactes les documents d'archives, les livrets de salon, les articles de journaux ou de revues, et enfin tous les livres utiles à consulter. M. Stanislas Lami n'a certes pas ménagé sa peine et l'on ne saurait trop le remercier de sa conscience et de son dévouement. Voilà un ouvrage que l'on ne consulte jamais inutilement ; ajoutons que la partie critique, esthétique, étant rédigée par un écrivain qui est lui-même sculpteur de talent, présente toujours une mesure, un bon sens, une équité qui ne sont pas qualités si courantes dans la littérature artistique. Des recueils de ce genre faciliteront beaucoup la tâche des historiens de l'art ; pour le XIX^e^ siècle, le dépouillement que M. Stanislas Lami a fait des catalogues et livrets est certainement complet. Si les critiques d'autrefois, au lieu de se dépenser en manifestations littéraires, nous avaient laissé des travaux de ce genre sur l'art de leur temps, nous, les historiens modernes, nous n'aurions guère de quoi nous occuper. Heureusement que les érudits de cette trempe sont assez rares.

Une *Encyclopédie des Beaux-Arts*[1], c'est-à-dire des arts plastiques, a été publiée récemment par la maison Hachette. Elle ne présente pas la même ampleur que l'*Histoire de l'Art* de la librairie Colin, puisqu'elle tient en deux volumes et qu'en ces deux volumes elle fait entrer l'histoire dans son ensemble, c'est-à-dire l'antiquité, l'Orient, les temps modernes, et même un peu de préhistoire. C'est dire qu'un tel ouvrage ne se propose pas d'être complet. Il cherche des mérites d'un autre ordre ; il vise à la commodité. Le plan est celui du dictionnaire, parce que l'ordre alphabétique est incontestablement le plus pratique pour le chercheur. Cela est si vrai qu'une « histoire » ne nous semble vraiment utilisable que par l'adjonction d'un index ; ce qui

1. Louis HOURTICQ, *Encyclopédie des Beaux-Arts*, 2 vol. in-fol. Paris, Hachette, 1926.

Digitized by Google

en fait un dictionnaire indirect, un dictionnaire honteux. Mais, comme un dictionnaire ne peut être qu'une accumulation de faits, de notions particulières, et qu'en art, ainsi qu'en toutes choses, c'est la continuité même des événements qui en donne la meilleure explication, une histoire générale de la plastique et des techniques a été insérée dans ces pages de dictionnaire. Ces deux livres se mêlent, ou plutôt s'entrelacent sans s'amalgamer. Cette disposition se justifie par la nature différente des curiosités qui nous font ouvrir un livre d'art. Nous cherchons un renseignement précis, ou nous demandons des notions générales ; nous voulons lire ou consulter. Ce sont là choses bien différentes. Il n'est pas de matière où le détail des faits se laisse moins fondre dans les vues d'ensemble que l'histoire de l'art. Les œuvres sont innombrables, les individualités fortement marquées, le stock d'idées généralement assez pauvre. Tout notre effort pour donner à une collection de faits l'unité de la pensée aboutit le plus souvent à des développements mal définis et assez décevants pour le lecteur. Il a fallu sacrifier bien des détails pour éviter la nomenclature, et le chercheur ne trouve pas le renseignement dont il a besoin ; ou bien on a bourré la page de notions précises, de dates, de titres, de noms, et le lecteur est rebuté par ce catalogue travesti en histoire. Le plan de l'*Encyclopédie* Hachette rejette hardiment cette louche combinaison et il sépare nettement ce qui est du dictionnaire et ce qui ne peut entrer que dans un exposé général. — Enfin, une réforme de même nature a été apportée à l'illustration. Quiconque a publié un ouvrage illustré connaît les inévitables tourments de la mise en pages ; l'auteur veut que les gravures suivent docilement le texte ; la typographie exige que ces gravures soient réparties d'une manière à peu près égale tout au long du livre. Résultat presque fatal : les chapitres sans intérêt sont en général illustrés plus richement que les chapitres où abondent les chefs-d'œuvre. Pourtant de plus en plus, dans nos livres d'art, prend d'importance l'histoire que compose la continuité des seules illustrations. Ces images bien classées parlent plus clair souvent que le texte ; elles disent des choses que la plus belle prose ne nous dira jamais. Il serait tout à fait suranné de les considérer seulement comme des arguments au service de l'exposé écrit ; il est même à craindre qu'elles ne le fassent un peu oublier, et les livres deviennent de plus en plus nombreux qui ne sont que des albums d'images commentées. Quoi qu'il en soit, égaliser l'illustration dans un ouvrage d'art aux chapitres nécessairement fort inégaux en richesse et en intérêt est une méthode fort défectueuse ; elle oblige ici à sacrifier des œuvres illustres parce qu'elles sont trop ; ailleurs elle appelle des images bouche-trous dans les chapitres vides, et le résultat ne peut que fausser la physionomie générale des écoles et leurs valeurs relatives. Il faut se résoudre aux mesures héroïques, confesser que l'image a son indépendance, qu'un ensemble d'images en ordre constitue une bonne histoire de l'art — la meilleure, quand nous pourrons composer des séries complètes et bien classées — et, enfin, ne

Digitized by Google

plus sacrifier la valeur didactique de l'illustration à des exigences typographiques. En conséquence, l'*Encyclopédie* de la maison Hachette a inséré un album composé de gravures groupées de manière à démontrer une technique, une école ou un artiste. Ces planches sont un essai pour enseigner l'histoire par l'image ; ici, sous chaque gravure, le texte est réduit à un commentaire. Cette encyclopédie est donc un ouvrage triple qui s'efforce de répondre à nos trois curiosités devant un livre d'art, suivant que nous désirons chercher un renseignement, lire une histoire, ou regarder des images [1].

Une collection sur l'art français, publiée sous la direction de M. Georges Wildenstein [2], offre d'abondantes et luxueuses monographies conçues et exécutées pour plaire au bibliophile et à l'amateur autant qu'à l'historien et à l'érudit. Il est à souhaiter que des livres présentant des mérites aussi divers, aussi opposés, soient agréés du grand public. Nous ne sommes pas accoutumés à lire des documents sur d'aussi beau papier ; la copieuse, mais lourde, nourriture de l'érudition ne se sert pas généralement sur de la vaisselle plate. Mais, après tout, cette collection a bien raison et les historiens de l'art ne demandent pas mieux que de prendre des habitudes de luxe. Pour les grandes ventes, on publie couramment des catalogues d'un faste éblouissant ; ils ne portent souvent qu'une érudition légère et tendancieuse. Il est bon, il est honnête et même habile de projeter un peu de ce luxe jusque sur ces travaux historiques qui, justement parce qu'ils sont désintéressés, restent les meilleurs serviteurs de la gloire des grands artistes et les plus sûrs garants de leur valeur. L'originalité des volumes de cette collection vient d'abord de ce qu'ils unissent un catalogue critique, très copieux, à un album de reproductions admirables et aussi complètes que possible. On fait précéder le tout d'une biographie ; mais, si excellente soit-elle, elle n'est pas, comme dans les collections d'autrefois, la partie essentielle, la partie originale. En somme, cette conception nous reporte un peu à celle de cette vieille collection des *Artistes célèbres*, morte depuis longtemps, non sans avoir donné naissance à quelques bons petits livres. Mais il faut avouer que la collection de M. Georges Wildenstein se présente sous une autre allure. Elle plaira, car elle est belle et utile. Il faut lui souhaiter longue vie, car elle aura à résoudre deux graves problèmes : le prix de son luxe et la rareté des érudits.

Deux époques semblent surtout intéresser les collaborateurs et ceux qui les dirigent : la Renaissance et le XVIII^e^ siècle. Ce sont aussi celles où il y a le plus à découvrir. Le XVI^e^ siècle, en particulier, est bien loin de nous appa-

1. Qu'il nous soit permis de rappeler ici notre petit volume paru, également chez Hachette, dans la « Collection des initiations » : *Initiation artistique*, 1921, 191 p., où nous avons résumé toute l'histoire de l'art, depus l'antiquité égyptienne jusqu'à l'art d'aujourd'hui.

2. Cette collection grand in-4°, luxueusement illustrée, comprend dès maintenant : Georges Wildenstein, *Lancret*. — Jean Babelon, *Germain Pilon*. — François Gébelin, *Les châteaux de la Renaissance*. — Louis Réau, *Les Lemoyne*. Paris, les Beaux-Arts ; prix de chaque volume : 120 fr.

Digitized by Google

raître en pleine lumière. Les deux ouvrages de M. Jean BABELON sur *Germain Pilon* et de M. François GÉBELIN sur les *Châteaux de la Renaissance* sont l'un et l'autre des modèles d'excellente érudition. Le travail de M. Gébelin sur l'architecture représente en particulier un travail d'une qualité exceptionnelle. Passer en revue les plus importants châteaux de France ; étudier par le menu leur histoire dans les documents d'archives, sur les plans conservés ; toucher aux innombrables problèmes que soulève la moindre question d'origine ou d'influence, c'est composer cent monographies, enfermer dans un seul volume la matière de plusieurs grosses thèses. Sur d'innombrables points de détail, le savant historien ajoute, rectifie ; et tout ce délicat travail suppose un commerce prolongé avec les monuments qu'il analyse. Ces minuties ont souvent plus d'importance que n'en laisserait supposer la modestie de l'auteur. Pour des monuments comme le Louvre, Fontainebleau, Chambord, M. Gébelin nous apporte du nouveau sans nous en avertir ; l'histoire de la Renaissance ne pourra plus s'écrire sans tenir compte de ses jugements et de ses découvertes.

C'est sur un autre ton que M. Louis HAUTECŒUR [1] proclame les siennes dans son livre sur le Louvre, un beau volume, fleuri de jolies illustrations et d'aimables anecdotes et précédé d'un magnifique éloge de l'auteur par M. de Nolhac. L'auteur pensait avec quelques documents d'archives éteindre la vieille querelle de paternité entre Cl. Perrault et Le Vau, relative à la colonnade du Louvre. Il n'a fait que la rallumer.

Dans la collection *Les Beaux-Arts*, le livre de M. Jean BABELON sur *Germain Pilon* n'est pas un livre de redites. Germain Pilon, qui est bien une des plus belles figures de l'art français, n'a pas été gâté par les historiens. Le portrait qui nous en est donné est coloré, vivant ; en même temps, on nous présente tous les textes utiles, on nous livre toutes les « sources », et l'œuvre entier du maître en quatre-vingts magnifiques reproductions. Ce qui complique un peu pour nous l'histoire de ces imagiers de l'ancienne monarchie, ce sont les manipulations désordonnées et violentes qu'ont souvent subies leurs œuvres pendant la Révolution. Elles n'ont pas toutes rejoint leur ancienne place après la tourmente ; ou bien elles n'y sont revenues qu'amoindries et défigurées. Les sculpteurs de Saint-Denis ont eu particulièrement à souffrir de ces brutalités, et Germain Pilon est le premier d'entre eux. Chacune de ses œuvres a donc traversé une double série d'aventures ; d'abord, les circonstances de sa naissance, puis celles de son exil et de son retour. M. Babelon les relate soigneusement. En voici pourtant une qu'il semble avoir ignorée, importante cependant puisqu'elle concerne un des plus beaux marbres de Germain Pilon, le Christ ressuscitant, que l'on voit aujourd'hui dans la chapelle des baptêmes de Saint-Paul-Saint-Louis. Durant tout le XIX^e^ siècle, cette statue est restée ignorée dans l'ombre de cette chapelle ;

1. Louis HAUTECŒUR, *Le Louvre*. Paris, Van Œst, in-8°, 1927.

Digitized by Google

elle présentait un tel aspect que les historiens la dédaignaient et, dans son histoire, André Michel, qui semble cependant avoir voulu ne rien omettre de l'œuvre de Pilon, ne lui accorde pas une mention. C'est que, en 1910 encore, ce marbre était dans un tel état que l'on hésitait à y reconnaître la main du maître de la Renaissance. En effet, le torse du Christ — sans doute pour des raisons de pudeur — avait été à une époque indéterminée revêtu grossièrement d'un pagne de plâtre qui recouvrait une partie de l'abdomen et la partie supérieure des jambes. La poussière et la fumée avaient unifié marbre et plâtre dans la confusion d'une malpropreté uniforme. Il faut avouer que l'on était un peu déconcerté devant ce « navet », qui pourtant montrait de belles parties et qu'une vieille tradition attribuait à Germain Pilon. C'est alors que l'administration des Beaux-Arts de la ville de Paris se résolut à une opération ; elle fut confiée au charmant sculpteur Aubé, qui, avant de mourir, nous a laissé ce dernier chef-d'œuvre, un des plus beaux marbres de Germain Pilon. Et maintenant il rayonne dans l'œuvre du maître ; mais M. Babelon devra dans une prochaine édition de son beau travail nous expliquer pourquoi les historiens de l'art avaient si longtemps tenu ce Christ en suspicion.

La librairie Van Œst montre une activité, une fécondité dont nulle autre n'approche. Les livres d'art sortent de ses presses par séries, par essaims. Une histoire de la peinture française [1], en cinq volumes, vient d'y naître et le travail a été enlevé avec une rapidité admirable, ce qui ne doit pas nous surprendre, puisque les deux auteurs, MM. Louis Dimier et Louis Réau, sont certainement deux recordmen de la vitesse. M. Louis Réau, outre plusieurs livres très nouveaux, très riches sur l'art français dans les pays du Nord, spécialement en Russie, a assumé à peu près à lui seul la rédaction des derniers articles de l'histoire de l'art d'André Michel. Il a donné une monographie originale sur les *Lemoyne* dans la collection dirigée par M. Wildenstein. Sur ces cinq volumes d'histoire de la peinture française, il s'est chargé des deux volumes du XVIII^e^ siècle — ce qui est pour ses épaules un fardeau léger ; il expédie cette histoire avec une élégante désinvolture ; il y a, il est vrai, beaucoup de papier et ces deux gros tomes ne font pas 200 pages. Les reproductions sont nombreuses et fort bonnes. M. Dimier a rédigé les trois volumes qui nous conduisent des origines à la fin du XVII^e^ siècle. On connaît la manière de M. Dimier ; elle est fort éloignée du ton détaché et cursif de son collaborateur. M. Dimier pratique l'offensive à outrance ; il a l'érudition militante ; il bouscule le lecteur, suppose un contradicteur et le pourfend. Malgré le laisser aller parfois excessif de la forme,

Digitized by Google

quelle phrase débute son exposé : « Ne commettons pas l'erreur de commencer l'histoire de la peinture française avant la fin du XIIIe siècle. » Après ce « direct » aux historiens de la peinture romane, il donne de la peinture une définition qui ne peut s'appliquer qu'aux panneaux de la fin du Moyen Age ; alors seulement la peinture a commencé d'imiter la nature et il n'y a pas de peinture hors du « naturalisme ». On pense, à part soi : mais le « naturalisme » n'est-il pas une question de degré et n'y en a-t-il pas plus ou moins dans toute représentation des figures et des choses? Et l'on regrette une définition aussi intransigeante qui fait rayer d'un trait de plume des siècles de peinture, des siècles durant lesquels la peinture avait une importance particulière, puisque la sculpture n'existait pas. C'est la peinture qui a seule, pendant sept ou huit siècles, porté l'iconographie. Dire qu'elle ne compte pas étonne de la part d'un historien. M. Dimier, il est vrai, malgré toute son érudition, n'attache certainement pas grande importance à un argument de ce genre. Il ne veut s'intéresser qu'à la beauté et semble en avoir une idée très haute, mais un peu étroite. Ainsi, au cours de son exposé, il ne craint pas de prodiguer ces jugements de goût, ces classements par ordre de mérite qui disparaissent ou s'atténuent chez les autres historiens. Encore une fois, c'est son droit et on lit avec plaisir cet écrivain imperméable aux modes, cette pensée rétive aux concessions, ce style que ne dépare point le désir de plaire.

Parmi les autres publications de la maison Van Œst, il convient de citer encore deux bons petits livres. D'abord celui de M. Charles MARCEL-REYMOND sur la sculpture italienne[1]. L'auteur porte un nom cher aux historiens de l'art. M. Marcel-Reymond, en mourant, a laissé vide une grande place. Il était sans doute l'homme de France qui connaissait le mieux l'art italien. Il le connaissait à fond, pour s'en être nourri de longues années. Sa connaissance n'était pas un stockage, mais une lente et profonde assimilation. Son fils, bénéficiant de l'exemple et de l'hérédité, va-t-il remplir la place vide? L'ouvrage qu'il nous donne et qui traite d'une des questions les plus difficiles et les plus belles de l'art, la sculpture italienne de la Renaissance, montre qu'il est digne de porter parmi les historiens de l'art le nom illustre qu'il a hérité. — Mme Clotilde BRIÈRE-MISME[2] nous donne un joli tableau de la peinture hollandaise, tout à fait dans le style de son sujet, c'est-à-dire d'une manière fine, sensible, bien adaptée. Il ne faut pas croire qu'il soit facile de parler de manière intéressante d'artistes aussi familiers que Hals, Van Ostade ou Rembrandt. On voit parmi les collaborateurs de cette nouvelle petite collection des noms comme ceux de MM. Gaston MIGEON et Marcel AUBERT, qui sont de sûrs garants d'excellent travail.

Enfin, signalons, avant de clore cette chronique, quelques ouvrages dignes de retenir l'attention du lecteur par leur mérite et leur nouveauté. M. Jacques

1. Charles MARCEL-REYMOND, *La sculpture italienne*. Paris, Van Œst, 1927.
2. Clotilde BRIÈRE-MISME, *La peinture hollandaise*. Paris, Van Œst, 1927.

Digitized by Google

MESNIL publie sur *Masaccio*[1] une petite thèse originale. C'est par la méthode que l'auteur se distingue des historiens courants de l'art et les domine. Il ne se borne pas à la critique des textes relatifs à son auteur et à l'expression éloquente de son admiration. C'est à l'analyse même de l'art de Masaccio qu'il s'attache ; en particulier, sur la conception et la pratique de la perspective chez ce peintre, il fait plusieurs remarques tout à fait probantes et, il me semble, nouvelles. Elles suffisent pour que ce travail soit mis en bonne place dans l'innombrable littérature de la Renaissance italienne.

C'est aussi un livre original que celui que M. LEFUEL vient de consacrer à l'illustre ébéniste de l'Empire : *Jacob Desmalter*[2]. Livre élégant, précis, qui commence par un exposé, fort attrayant dans son exactitude, de tout ce qui peut faire revivre à nos yeux l'auteur de tant de meubles admirables, et qui s'achève par la publication d'une foule de documents fort instructifs. On reconstitue ainsi fort bien l'activité d'une grande maison d'art décoratif sous l'Empire, maison si importante qu'elle « fournissait » non seulement le monde de la ville et de la cour, mais aussi les plus élégantes des cours étrangères. En pleine guerre, Napoléon avait dû consentir à quelques tempéraments du Blocus continental en faveur des meubles de Jacob, tant la vie économique du pays était intéressée à son activité. On voit aussi combien, encore sous l'Empire et la Restauration, l'art du meuble tenait de près à l'architecture ; le « grand art » ne s'était pas encore séparé des « arts industriels » ou « décoratifs ». Fontaine ne dédaignait pas de travailler avec l'ébéniste Jacob. La décoration était la fleur suprême de l'architecture et en recevait la sève. Ce n'est qu'un peu plus tard, à l'époque romantique, quand les arts plastiques ont dédaigné tout ce qui n'était pas lyrisme, sensibilité, imagination, que l'union s'est dénouée entre les architectes qui font de belles demeures et les décorateurs qui les meublent. On sait les déplorables conséquences de ce divorce durant tout le XIX^e siècle. Le joli livre de M. Lefuel, si digne du beau sujet qu'il traite, nous donne une bien rare satisfaction, car il nous ramène des altitudes irrespirables aux régions de l'utilité et de la santé.

M. Raymond ESCHOLIER nous offre l'œuvre de *Delacroix*[3] en un très bel ouvrage. Dans une biographie vivante, bourrée de détails typiques, d'anecdotes, Delacroix est replacé dans son milieu ; il vit sous nos yeux, avec l'entourage qu'éclaire son génie. Escholier est un bon portraitiste qui fait revivre son modèle sans le figer et, pour Delacroix plus que pour tout autre, l'immobilité, ce serait la mort. Sa narration est enrichie d'une illustration vraiment hors de pair, tant par l'abondance et la nouveauté que par l'excellence

1. Jacques MESNIL, *Masaccio et les débuts de la Renaissance*... La Haye, 1927, in-8°, 140 p., 61 planches.

2. H. LEFUEL, *François-Honoré-Georges-Jacob Desmalter, ébéniste de Napoléon I^er et de Louis XVIII*. Paris, édit. Morancé, 1927, in-8°.

3. Raymond ESCHOLIER, *Delacroix*. Paris, Floury, 2 vol. parus, gr. in-8°...

Digitized by Google

de l'exécution. Je dis nouvelle, car notre auteur qui, à force de vivre avec la génération des romantiques, a fini par devenir un jeune homme de 1830, connaît jusqu'à la vie secrète des hommes dont il est maintenant le contemporain. Il déniche donc les esquisses et les dessins de Delacroix partout où il s'en cache. J'ai déjà dit que les reproductions, même les planches en couleurs, sont d'une exécution vraiment exceptionnelle. L'ouvrage sera complet avec le troisième volume qui va paraître. Il sera recherché par toutes les catégories de curieux et de chercheurs, collectionneurs et historiens ; dans ces vies d'artistes si fouillées, l'histoire littéraire a autant à prendre que l'histoire artistique, car à cette époque les écrivains et les peintres se tenaient de près et vivaient sur le même fonds d'images.

C'est aussi dans cette catégorie des beaux livres, des biographies vivantes et colorées qu'il faut ranger l'ouvrage de M. MUENIER sur *J.-J. Henner*[1]. Le public a connu, admiré ce maître si savoureux, si tendre, qui a ressuscité pour nous les voluptés visuelles de Corrège et de Prud'hon. Mais peut-être nous étions-nous un peu trop habitués à ne connaître de lui que toujours la même nymphe rousse et pâle dans l'ombre des paysages de crépuscule. Le livre de M. Muenier et le bel album qui l'achève nous font connaître un artiste beaucoup plus varié, presque ignoré de nous, un portraitiste attentif, scrupuleux comme un Holbein, en particulier le peintre de sa famille, des visages qu'il connaissait bien, des êtres qui lui étaient particulièrement chers. La biographie qui accompagne ou plutôt qui porte ces belles images — ignorées du public qui n'a pas visité le musée Henner — est écrite d'une plume élégante, affectueuse ; la langue est colorée, souple, mais surtout admirablement appropriée. C'est ainsi qu'il faut parler d'une œuvre et d'un homme quand on veut les faire comprendre et les faire aimer, ce qui est la même chose.

Louis HOURTICQ.

1. P.-A. MUENIER, *J.-J. Henner*. Paris, Flammarion, 1927, in-4°.

Digitized by Google

COMPTES-RENDUS CRITIQUES

Henri MASPERO. **La Chine antique.** Paris, E. de Boccard, 1927. In-8°, XVI-624 pages et 3 cartes. Prix : 40 fr.

Lucien BOUVAT. **L'Empire mongol (2e phase).** Paris, Ibid., 1927. In-8°, 364 pages. Prix : 30 fr. (Tomes IV et VIII de l'*Histoire du monde* publiée sous la direction d'E. Cavaignac.)

La publication de l'*Histoire du monde* de M. Cavaignac se poursuit en s'élargissant. La plupart des douze petits volumes prévus à l'origine [1] se subdivisent maintenant en plusieurs « fascicules », qui grossissent eux-mêmes jusqu'à devenir de véritables volumes à leur tour, si bien qu'on dépassera sans doute finalement la vingtaine. Nul ne s'en plaindra au bout du compte, puisque, contrairement à ce que font les directeurs des entreprises similaires — dont chacun, au surplus, a son but distinct de celui des autres — M. Cavaignac fait porter avant tout l'effort de ses collaborateurs sur les sections de l'histoire les plus négligées d'habitude et n'hésite pas à réserver pour le moins six volumes à l'Inde, à l'Asie centrale et à la Chine. Cette conception, discutable d'un point de vue général, a l'avantage de fournir à des orientalistes de valeur l'occasion d'écrire les synthèses qui jusqu'alors nous faisaient défaut.

Après le curieux, quoiqu'un peu décevant, essai sur l'Inde primitive de M. de La Vallée-Poussin [2], voici, de M. Henri Maspero, professeur au Collège de France, un étonnant aperçu de l'histoire de Chine jusqu'à la fin du IIIe siècle avant J.-C. Le moins qu'on en puisse dire, c'est que ce sera pour beaucoup de lecteurs une véritable révélation. Remontant jusque vers le XIe siècle avant notre ère, c'est-à-dire jusqu'à une époque où l'histoire proprement dite des Chinois se réduit à quelques vagues lueurs au milieu d'une nuit obscure, M. Maspero doit, bien entendu, se borner, pour les périodes les plus anciennes, à paraphraser et expliquer des légendes d'assez faible valeur documentaire ; mais, à partir du IXe et surtout du VIIIe siècle, la matière historique se fait plus riche et un peu moins incertaine, malgré l'insuffisance des découvertes archéologiques, et l'on est émerveillé de voir tout ce que la science, solide et souple à la fois, de M. Maspero a su tirer des textes dont nous disposons sur la société chinoise de ces temps reculés. Le peuple chinois tout entier revit sous sa plume — rois, princes, patriciens, plébéiens, laïcs et clercs, habitants des champs et habitants des villes — avec ses croyances, souvent enfantines, souvent poétiques, ses dieux, ses cultes et ses étranges cérémonies ancestrales, qui

1. Voir *Rev. histor.*, t. CXLVIII (1925), p. 109.

2. L. de La Vallée-Poussin, *Indo-européens et Indo-iraniens ; l'Inde jusque vers 309 av. J.-C.* (Paris, 1924, in-8°, 345 p.).

Digitized by Google

tantôt nous déroutent, tantôt au contraire constituent comme de curieuses répliques aux vieilles pratiques et aux vieilles légendes de nos sociétés occidentales.

La suite de l'ouvrage nous introduit dans la Chine « féodale » des VII^e^, VI^e^, V^e^ et IV^e^ siècles, au temps où les grandes principautés — notamment celles de Ts'i, de Tsin, de Tchou, puis celles de Tchao, de Wei, de Han, de Tche — se disputent l'hégémonie. Mêlée confuse, où il n'est pas trop, pour voir clair, d'un guide comme M. Maspero. Mais avec lui tout s'illumine, et il nous conduit d'une main sûre jusqu'au III^e^ siècle, où nous attend enfin le spectacle du triomphe, dès longtemps escompté, de la principauté de Tsin, qui, émergeant de la commune médiocrité, s'affirme comme seule capable de mettre un peu d'ordre dans l'universel chaos, de grouper autour d'elle les maisons rivales et d'imposer son autorité à une Chine unifiée.

Le récit est si bien mené qu'on en oublie les obscurités et les incertitudes du sujet et que l'esprit est maintenant préparé à contempler sans surprise, mais avec un intérêt accru, le tableau brillant et nuancé que M. Maspero a tracé, pour finir, de la littérature, de la science et de la philosophie chinoises au temps de Confucius, de Mencius et de leurs disciples. Ce mouvement d'idées, si curieux, si attachant, n'apparaît plus comme un effet sans cause ni même comme un phénomène isolé : car la Chine, quand s'achève ce beau livre, a cessé déjà, depuis nombre d'années, de vivre repliée sur elle-même, sans contacts avec le dehors ; déjà la science de l'Iran et de l'Inde a commencé à renouveler le stock des traditionnelles notions de la Chine archaïque ; au temps même où Alexandre le Grand s'avançait vers l'Est à la conquête de l'Inde et de la Bactriane, un monde nouveau s'est levé en Extrême-Orient ; la Chine s'ouvre progressivement aux influences des pays où pour nous le soleil se couche, et l'art de l'Occident va bientôt apparaître si étroitement lié à celui de l'Orient que les historiens pourront se demander si jamais il y a eu vraiment séparation totale entre les deux grands groupes ethniques du Pacifique et de la Méditerranée.

L'ouvrage de M. Bouvat, l'érudit bibliothécaire de la Société asiatique, est détaché d'une série de trois volumes qui formeront le tome VIII prévu dans le plan primitif et embrasseront l'histoire de l'Inde, de l'Indo-Chine, de la Chine et de la Mongolie à partir du second siècle avant J.-C. et jusqu'à la fin du Moyen Age. Contrairement à ce qu'on aurait pu espérer sur la foi du titre, ce n'est pas une histoire du grand empire mongol de Gengis Khan et de ses descendants que M. Bouvat s'est proposé d'écrire, mais celle de Timour et des Timourides, puis celle de Bâber et des « Grands-Mogols » jusqu'en 1857, avec un appendice sur l'histoire du Kharezm des origines à 1920. Nous voilà loin du programme initial, puisqu'il nous arrive de descendre jusqu'en plein XX^e^ siècle dans ce volume de « Moyen Age ». Le volume même, si précieux à bien des égards, est non un livre, mais une succession de quatre petits résumés (Timour, les Timourides, la dynastie mongole de l'Inde, les souverains de Kharezm) pourvus chacun d'un avant-propos et d'une bibliographie sommaire. Ces résumés visent presque uniquement à dégager avec précision la suite chronologique des faits et des dynasties princières : c'est une manière d' « Art de vérifier les dates », qui nous manquait pour les pays asiatiques. L'auteur, qui connaît comme pas un les textes et les commentaires qui en ont été donnés, est de ceux à qui l'on peut faire confiance en toute sécurité.

Louis HALPHEN.

Digitized by Google

Jean HATZFELD. **Histoire de la Grèce ancienne.** Paris, Payot, 1926. In-8°, 422 pages. Prix : 30 fr.

Cet ouvrage, destiné au grand public cultivé, décrit alternativement les caractères généraux de la civilisation hellénique et la série des événements particuliers qui se sont déroulés à travers le monde grec depuis les temps égéens jusqu'à la conquête romaine. La conclusion souligne fortement la parenté singulière qui règne entre cette histoire et celle de notre temps ; nous retrouvons dans l'Europe contemporaine les tendances diverses et contradictoires qui marquent la politique des anciens Hellènes : nationalisme et impérialisme énergiques ; fédéralisme imparfait ; aspirations cosmopolites et esprit de fraternité.

L'exposé de M. Hatzfeld est clair et vivant ; il ne s'embarrasse pas d'une multitude de détails ; il s'appuie sur une connaissance solide et précise des textes et abonde en réflexions pénétrantes (voir, par exemple, le récit de la colonisation grecque, sobrement expliquée et nettement décrite (p. 51-61) ; les excellentes remarques sur le caractère novateur de l'art du VI^e^ siècle (p. 128-129) ; le jugement sur l'organisation de la démocratie (p. 182-193) ; le brillant tableau de la civilisation hellénistique, appréciée très sainement et sans excès d'enthousiasme (p. 342-366), etc.). Un tel ouvrage répond parfaitement au but que s'est assigné son auteur [1].

Paul CLOCHÉ.

1. Certaines affirmations paraissent appeler des rectifications ou des réserves. La date assignée à la tentative de Cylon (550) est au moins extrêmement douteuse (p. 110). — Il semble que l'auteur eût dû se montrer beaucoup moins sceptique sur l'institution d'une Boulè solonienne des Quatre-Cents, dont l'existence nous paraît à peu près démontrée (p. 107-108, 115) ; suivant toute probabilité, c'est le Conseil des Quatre-Cents — et non celui des Cinq-Cents — que Cléomène voulut dissoudre en 507 (p. 116). — Le projet d'expédition athénienne en Égypte est-il bien contemporain de l'expédition de Cimon en Messénie (p. 167)? Ne date-t-il pas seulement de 460-459 et n'est-il pas postérieur à la défaite de Cimon et de son parti? Est-ce déjà « vers 456 » qu'Athènes a reçu la nouvelle de son désastre égyptien (p. 168)? — Il y a, sans doute, quelque excès de sévérité dans le jugement formulé sur l'organisation et le fonctionnement de l'Empire athénien (p. 192). — La chronologie de la guerre en 408-406 (p. 238-239) ne semble pas toujours rigoureusement exacte (date du retour d'Alcibiade et de son échec à Notion). — Ce n'est pas à Éleusis, mais à Athènes, que s'est constituée la dékarchie de 403 (p. 243). — Les Trente ne furent pas seuls exclus des conventions d'amnistie (*ibid.*). — Si le parti oligarchique n'a plus exercé, comme tel, qu'une action très restreinte après la restauration de la démocratie, les influences aristocratiques sont loin d'avoir disparu (*ibid.*) ; on ne voit pas que l'aristocratie ait été « définitivement éliminée des affaires publiques après 401 » (p. 274). — La date assignée à l'expédition de Sparte contre Élis (401) reste douteuse (p. 244). — C'est en 374, et non en 375, que se place la première paix entre Athènes et Sparte (p. 257) ; c'est de 367 que datent l'ambassade thébaine à Suse et l'alliance entre Thèbes et le roi (p. 261-262) ; et c'est longtemps avant 373 que Chabrias avait été rappelé d'Égypte (p. 262). — Il est vrai qu'à partir de 365 Athènes a réinstallé des clérouchies (p. 276), mais en dehors de la Ligue qu'elle avait reconstituée.

Digitized by Google

David M. Robinson. **The deeds of Augustus, as recorded on the Monumentum Antiochenum.** Baltimore, Johns Hopkins Press, 1926. In-8°, 54 pages et 7 planches. (Tirage à part de l'*American Journal of Philology*, XLVII, 1.)

M. Robinson a revu et étudié sur place tous les nouveaux fragments latins des *Res Gestae* d'Auguste, trouvés en 1914 à Antioche de Pisidie, et il publie une nouvelle édition du texte tout entier. Son article donne d'abord une courte notice sur les *Res Gestae* que, d'accord avec Mommsen, il ne fait rentrer dans aucune catégorie précise et considère surtout comme une œuvre de propagande politique, destinée à faciliter l'avènement de Tibère ; puis la liste complète des éditions du Monument d'Ancyre et des travaux sur les fragments d'Antioche ; le texte des *Res Gestae*, où une typographie spéciale indique nettement les apports d'Antioche, et enfin un commentaire justificatif sur le classement des fragments, sur les restitutions, très souvent contre des erreurs de Ramsay, von Premerstein, Ehrenberg, Kornemann ; sur la disposition générale du texte à Ancyre et à Antioche. Cette édition de l'œuvre d'Auguste marque un progrès important sur toutes les précédentes ; elle améliore la restitution du texte latin sur des points essentiels, notamment sur les titres de *curator legum morumque*, de *triumvir rei publicae*, de *princeps senatus*, sur le caractère du pouvoir d'Auguste, *auctoritate* au lieu de *dignitate*.

Au même auteur on doit trois autres travaux : 1° *Roman sculptures from Colonia Caesarea (Pisidian Antioch)* (tirage à part d'*Art Bulletin*, IX, 1, p. 1-69 ; New-York University, 1926) ; 2° *Greek and Latin Inscriptions from Asia Minor* (tirage à part des *Transactions and Proceedings of the American Philological Association*, LVII, 1926, p. 195-237) ; 3° *The Discovery of a prehistoric site at Sizma* (tirage à part d'*American Journal of Archaeology*, II, XXXI, 1927, n° 1, p. 1-50). Le premier travail, orné de 128 belles photographies, est une excellente description des sculptures romaines découvertes à Antioche de Pisidie (*Colonia Caesarea*) et qui constituent un véritable musée : restes du temple d'Auguste, des Propylées, de la porte de la ville à triple arcade, avec une inscription du consul de 212 ap. J.-C., Gaius Julius Asper ; statues, bas-reliefs. M. Robinson fait nettement ressortir les diverses influences, surtout celles de la Grèce et de Pergame ; il apporte une contribution importante à l'histoire de la sculpture et de l'architecture romaines en Orient. Dans le second travail, il publie avec photographies, commentaire et souvent traduction anglaise, soixante-seize inscriptions funéraires, grecques ou latines, la plupart inédites, de la région de Laodicée du Méandre, de Philomelium et d'Antioche de Pisidie ; signalons une quinzaine d'inscriptions chrétiennes dont plusieurs d'hérétiques ; les mentions d'un augure municipal, de médecins, d'une épithète de Cybèle *Potaménè*, la traduction grecque de *lanciarii iuniores*, *aedilis cerealis*, *viocurus*. Le troisième travail expose les trouvailles intéressantes faites dans un site préhistorique, à Sizma (ancienne Zizima, entre Konia-Iconium et Ladik-Laodicée), siège du culte d'une Cybèle *Ziziménè*. Ce sont surtout des objets en terre cuite qu'on peut placer vers 2500 av. J.-C., pesons, têtes d'animaux, vases zoomorphiques, rhytons, cruches, jarres, bols ; en outre, un sarcophage romain et quelques inscriptions grecques.

Ch. LÉCRIVAIN.

Digitized by Google

Robert FORRER. **Strasbourg-Argentorate préhistorique, gallo-romain et mérovingien.** 2 vol. in-4°, t. I, 1-47*, 1-372 p. ; t. II, 1-22*, p. 373-810, 610 figures et 154 planches. Strasbourg, librairie Istra. Prix des deux volumes, reliés demi-chagrin : 480 fr.

Il y a trente ans environ, M. Robert Forrer, déjà connu par ses explorations à El-Aschmin, en Égypte, et de remarquables travaux sur les antiquités de la Suisse, vint s'installer à Strasbourg et, depuis cette époque, il a suivi avec l'attention la plus scrupuleuse toutes les fouilles qui ont été faites dans le sous-sol de la ville et des environs ; il a noté avec soin les objets découverts, la place et l'altitude où ils ont été trouvés. Nommé conservateur du musée préhistorique et gallo-romain, il a groupé ces objets dans le sous-sol du palais de Rohan de la façon la plus logique, si bien que, de salle en salle, on suit l'évolution de l'homme depuis la période de la pierre jusqu'à la fin de l'époque mérovingienne ; ce musée excite l'admiration de tous les visiteurs. M. Forrer a eu dès lors l'idée d'écrire l'histoire du Strasbourg primitif et, dès 1913, il en a donné six chapitres dans l'*Anzeiger für elsässische Altertumskunde*, devenu après la guerre les *Cahiers d'archéologie et d'histoire d'Alsace*, que publie la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace. Il y a intercalé une autre étude (chap. VII) sur les fresques antiques découvertes sur le territoire de la cité et ajouté les chapitres XII à XX. Toute cette partie est écrite en une langue allemande très claire, très facile à comprendre même par un profane étranger à l'archéologie. M. Forrer a ajouté en tête de chaque volume un excellent résumé en langue française, et le titre *Strasbourg-Argentorate* remplace le titre primitif : *Das römische Strassburg-Argentorate*.

M. Forrer est, outre un bon archéologue, un excellent artiste. Il a dessiné avec soin tous les objets qu'il décrit ; les figures sont au nombre de 610. En plus, hors texte, on trouvera 154 planches. Cent d'entre elles en noir appartiennent à la période allemande avec légendes en allemand ; cinquante-quatre y ont été ajoutées avec légendes en français et la plupart en couleurs ; elles sont disséminées dans les deux volumes et intercalées entre les cent autres planches[1].

Les deux volumes ne forment pas une histoire suivie de Strasbourg depuis les lointaines origines jusqu'à la fin de l'époque mérovingienne ; M. Forrer ne retrace pas la suite des faits ; il ne raconte point la bataille livrée par le César Julien sous les murs de la ville en l'an 357 de notre ère, ni celle par laquelle Clovis défit les Alamans en 496 ; il n'emprunte point à Grégoire de Tours le récit des séjours de Childebert II à Strasbourg ; son livre est un relevé archéologique de tous les objets trouvés sur le sol de la ville et datant des lointaines origines jusqu'à la période carolingienne ; mais ce relevé est singulièrement riche et suggestif ; nous ne pouvons ici qu'en indiquer les principaux résultats.

Sur le Strasbourg préhistorique, M. Forrer passe assez vite dans ce volume, se contentant de renvoyer à ses articles antérieurs[2] ; tout au plus nous en trace-t-il

1. On aurait désiré une table de ces planches, avec indications des pages entre lesquelles elles sont intercalées.

2. La bibliographie de M. Robert Forrer, qui contient 541 numéros, a été dressée en tête du *Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace*, IIe série, XXVIe volume, qui a paru en 1926.

Digitized by Google

une esquisse dans un chapitre préliminaire écrit en français, pages 17*-47*, et a-t-il pris soin de reproduire sur trois planches les principaux objets trouvés. Il a mis hors de doute qu'à l'époque néolithique le terrain où s'élèvera la ville était formé par quantité de petites îles que séparaient des cours d'eau plus ou moins larges ; les habitants vivaient au bord de ces îles dans des demeures élevées sur pilotis ; aussi bien les objets trouvés prouvent une étroite parenté avec ceux des stations lacustres suisses. A l'âge de la pierre succèdent ceux du bronze et du fer, et voici qu'apparaissent les monnaies gauloises, les perles en verre, des ceintures en fer. Le terrain a été mis à l'abri des inondations : la population habite sur terre sèche à même le sol dans des demeures dont la trace a disparu. Elle s'est concentrée sur le terrain du futur camp romain, là où s'élèvera la cathédrale. Ce fut la forteresse, *rate*, située près le fleuve *Argentos* et dont le vieux nom celtique *Argentorate* nous est donné par une inscription dès l'an 73-74 après J.-C.

Sur cette période romaine, M. Forrer va s'étendre et épuiser le sujet. En un long chapitre, il nous indique la succession et l'étendue des divers camps romains : camp qui remonte sans doute à Drusus, limité par la rue du Dôme, le Gymnase protestant, une ligne parallèle à la rue des Arcades et la place du Château, avec son rempart de terre que surmonte une palissade, occupé par un corps de cavaliers auxiliaires, l'*ala Petriana Treverorum ;* camp de la *legio II Augusta*, qui prolonge le premier vers l'est et établit jusque vers l'église Saint-Étienne[1] des fondations en basalte du Kaiserstuhl ; camp de la VIII^e^ légion, qui reconstruit en grès vosgien avec lits intercalés de briques les principales parties de l'enceinte ; enfin le camp de l'époque des invasions, construit en partie avec les débris des monuments romains, avec ses tours rondes d'angle et toute la série de ses demi-tours, le côté bombé au dehors. On peut dire que les recherches de M. Forrer ont renouvelé entièrement la question, laissant loin en arrière les travaux du colonel de Morlet et du général allemand von Appel. Le problème des camps successifs de Strasbourg nous paraît résolu. A l'ouest et au nord de ce camp s'étendent les *canabae*, où s'installent les marchands et toute la population qui vit des soldats ; M. Forrer va nous conduire à travers le camp et le territoire occupé par les *canabae*. Chaque visite est représentée par un chapitre et la ville romaine se trouve évoquée devant nous en toutes ses particularités[2].

Les monuments et les inscriptions en l'honneur des dieux sont assez nombreux sur le sol de Strasbourg. Des colonnes, dont des restes ont été retrouvés, portaient au sommet le groupe de Jupiter et du monstre anguipède et, sur le socle, quatre autres divinités. Mars Loucetios était honoré dans le voisinage de Saint-Pierre-le-Jeune (protestant) et il y avait là un temple des dieux du carrefour que reconstruisit Septiminius Victor. Dans le voisinage de la cathédrale et jusque dans les fondations de la tour récemment explorées, l'on trouve des traces du culte de Mercure. Plus vers l'ouest, près du Fossé-des-Tanneurs, a été découvert le relief d'Éon-Kronos Mithriaque ; et à Königshofen a été mis au jour, en 1911-1912, le Mithraeum sur

1. La forme de ce camp apparaît encore dans le Strasbourg actuel : la rue des Hallebardes, que continue la rue des Juifs, représente le *Decumanus maximus* antique, la rue du Dôme la *via principalis*. Voir le n° 1 de la planche CXXXIII entre les pages 668 et 669.

2. Nous brisons ici l'ordre des chapitres tels qu'ils se suivent dans le livre ; mais à l'aide des trois tables de M. Forrer — noms de lieux, noms de personnes, noms de choses — il sera aisé de retrouver les passages du volume auxquels nous nous référons.

Digitized by Google

lequel M. Forrer a écrit en 1915 une admirable monographie[1]. Les empereurs déifiés ont aussi eu à Strasbourg leurs sanctuaires ou leurs statues. Deux de ces statues s'élevaient dans le *castrum*, rue des Orfèvres, et, près de Saint-Arbogaste, rue des Échasses, la troisième (Trajan?) au carrefour près de Saint-Pierre-le-Jeune, à côté du temple dédié *quadruviis*, la quatrième, en bronze doré, non loin de la porte des Bouchers, à l'opposé, d'où part la voie romaine vers le sud. M. Forrer aurait bien voulu nous dire où se trouvaient le forum et les monuments civils, si je puis me servir de cette expression, curie, basilique, etc. ; il incline à les mettre sur la place du Château, sans oser être très catégorique. Mais ne découvre-t-on plus sur le sol de Strasbourg des restes de demeures romaines privées? Si fait. Voici les fameuses fresques trouvées sur les places Saint-Thomas et Kléber. L'inventaire de chaque fragment en est fait avec grand soin. Puis M. Forrer a reconstitué avec ingéniosité les fresques de la « chambre noire », de la « chambre jaune », de la « chambre bleue » avec son paysage d'arbres. Les anciennes populations laissent surtout des traces dans les cimetières ; M. Forrer nous conduit aux diverses nécropoles ; la plus ancienne, celle de l'*Ala Petriana*, à incinération, place du Vieux-Marché-aux-Vins, et tout le long de la voie romaine qui conduit par le Faubourg-National à Kœnigshofen ; le sarcophage en pierre ou en tuiles ne tarde pas à y remplacer l'urne cinéraire ; les sépultures se groupent en un grand cimetière entre Sainte-Marguerite (aujourd'hui démoli) et Sainte-Aurélie : c'est celui que jadis le chanoine Straub a fouillé. Dans les quartiers des *canabae*, on trouve des débris nous attestant que tel ou tel métier y était pratiqué. On a trouvé de véritables fabriques de tuiles, particulièrement de la VIII[e] légion ; les tuiles portent quatre-vingt-quinze marques différentes, soigneusement relevées par M. Forrer. Les fabriques principales étaient au *Michelsbühl* et plus à l'ouest à Königshofen, non loin de la Chartreuse où deux voies romaines se croisaient et où il était aisé de charrier le bois nécessaire. Les pierres de meule qui servaient à broyer le grain nous indiquent les quartiers des meuniers et des boulangers ; les traces de scories de fer, ceux des maréchaux ferrants ; et, là où a été mis au jour ce débris d'une balance de précision, ne se trouvait-il pas la demeure d'un orfèvre? Tout près de l'hôtel de la Maison Rouge — et cette dénomination indique en général une auberge romaine — on a mis au jour, dans le niveau romain non remanié, tout un tas de coquilles d'huîtres ; c'étaient des « marennes vertes » qui étaient expédiées à Strasbourg des côtes de la Belgique (Ostende) dans des paquets très serrés, de façon que la coquille ne pût s'ouvrir ni l'eau de mer s'échapper ; la Maison Rouge était déjà, dans l'antiquité, une auberge de luxe. D'autre part, au vieux marché aux poissons, on a trouvé de grandes coquilles appartenant à des huîtres de dernière qualité ; là, l'auberge des officiers ; ici, celle de la troupe. Sur le territoire de la cité, on a ramassé jusqu'à présent 550 monnaies romaines, dont le lieu de découverte est exactement connu. Or, l'on constate que les monnaies de la première période de l'Empire sont bien plus nombreuses dans le quartier de la population civile qu'à l'intérieur du *castrum*. Au contraire, les monnaies du IV[e] siècle de notre ère, très rares dans celui-là, sont abondantes dans celui-ci ; n'est-ce pas qu'à l'époque de Constantin et Julien la population a cherché refuge derrière les remparts surhaussés?

M. Forrer s'efforce aussi de nous indiquer comment les habitants d'Argentorate

Digitized by Google

étaient chauffés et éclairés : il suit les traces des tuyaux souterrains de bois, de pierre ou de plomb (le *Bleihof* ne rappelle-t-il pas ces derniers?) qui distribuaient aux habitants l'eau des sources captées à Küttolsheim. Il énumère les voies romaines qui donnaient accès dans la ville. Le futur *Strataburgus* n'a-t-il pas été un point de jonction de routes importantes et dès ces temps lointains un centre de commerce[1]?

On voit toute la richesse d'information de ce beau volume. Sur la surface du sol, aucun édifice romain n'a plus subsisté, comme à Arles, à Nîmes ou, plus près de nous, à Trèves, et l'on peut s'étonner que tant de pages aient pu être consacrées à Strasbourg romain. Puis, parfois, nous avons envie de résister aux démonstrations de l'auteur. Les objets qu'il signale à telle place se sont-ils bien trouvés là dès l'origine? N'ont-ils pas été dérangés au cours des siècles? Mais M. Forrer a toujours distingué avec le soin le plus minutieux les divers étages du sol, le sol préhistorique, le sol romain et celui du Moyen Age ; il a dressé si bien les coupes verticales qu'il entraîne notre conviction et nous force à nous rallier à ses conclusions. Oh ! il connaît admirablement le Strasbourg de la surface ; mais peut-être encore mieux le Strasbourg des caves : il a été dans toutes les tranchées qui ont été ouvertes depuis trente ans ; il a pénétré jusqu'aux fondations romaines au-dessus desquelles a fléchi la tour de la cathédrale.

Les derniers chapitres du volume sont consacrés au début du christianisme à Strasbourg et à la période mérovingienne. M. Forrer ne discute ni la légende de saint Materne, ni les anciennes listes épiscopales ; il ne mentionne point les travaux de Mgr Duchesne ; ici encore, c'est l'archéologie seule qui le préoccupe. Il signale avec soin les objets chrétiens trouvés sur le sol, cette admirable coupe de verre qui représente le sacrifice d'Abraham et Moïse faisant jaillir l'eau du rocher, ce vase de terre vernissée avec l'image d'Orphée charmant les bêtes, préfigure du Christ ; ces représentations du poisson, de la colombe, du *labarum*, qui sont entrées dans la symbolique chrétienne, puis, de l'époque mérovingienne, il énumère les croix émaillées, les bagues, les tuiles au nom de l'évêque Arbogast qui, après la VIII^e^ légion, exploita la tuilerie du *Michelsbühl*, la série des monnaies portant le nom du monétaire et celui de la ville : *Argintorati* ou *Strateburgo*.

Cette rapide analyse ne peut donner une idée même approximative du riche contenu de ce volume. Le tirage qui a été fait pendant la guerre a dû être limité, par suite de la pénurie du papier, à 325 exemplaires numérotés. Les amateurs se les disputeront, malgré le prix élevé, à cause de la rareté et surtout à cause de la haute valeur scientifique de l'ouvrage. Il ne saurait manquer ni à la bibliothèque des amateurs d'alsatiques, ni surtout à celle des historiens de l'Alsace.

Chr. PFISTER.

Richard BELL. **The origin of Islam in its christian environment.** London, Macmillan, 1926. In-8°, VII-224 pages.

En 1860, quand Nöldeke publiait la première édition de sa *Geschichte des Qorans*, l'étude des sources du livre sacré de l'Islam n'en était qu'à ses premiers pas, et cet

1. M. Jean Colin, dans son volume *les Antiquités romaines en Rhénanie* (Paris, Les Belles-Lettres, 1927, in-12, 296 pages), a utilisé de façon ingénieuse les travaux de M. Forrer pour décrire le Strasbourg romain.

Digitized by Google

ouvrage magistral lui faisait faire d'un bond un immense progrès ; les questions essentielles, si elles n'étaient point toutes résolues, y étaient toutes posées avec une admirable netteté. Elles ont été étudiées, depuis cette époque, dans plusieurs ouvrages, dont la seconde édition du livre de Nöldeke par Schwally et Bergsträsser a tenu compte, sans toucher à son fond toujours solide.

En ce qui concerne les influences qui ont agi sur l'inspiration de Mohammed, un ouvrage récent de M. Tor Andræ a singulièrement dépassé le petit livre, au reste méritoire, de Rudolph. La publication de M. R. Bell, qui est de la même date, est d'ailleurs fort modeste et ne prétend point apporter des solutions nouvelles. C'est une série de conférences destinées à l'Université d'Édimbourg, donc un livre de vulgarisation, que les techniciens pourtant liront avec intérêt et qui sera aux autres d'un grand profit. L'information livresque, qui n'apparaît que dans de rares notes, est large et moderne : l'auteur a une bonne connaissance personnelle du texte coranique.

M. Bell expose le rôle du christianisme dans les origines et le développement de l'Islam. Après des indications rapides, mais intelligentes et précises sur le christianisme oriental au v^e^ et au vi^e^ siècle, il passe en revue les doctrines et les règles principales que contient le livre sacré et il en recherche les éléments juifs et surtout les chrétiens. Cette partie essentielle de l'ouvrage est suivie de chapitres courts, mais substantiels, sur les conquêtes musulmanes, sur la situation des chrétiens d'Orient avant et après la domination musulmane, et sur le rôle que leur présence et leur conversion presque générale ont joué dans le développement de la tradition et de la doctrine de l'Islam. C'est dans la seconde partie surtout que l'auteur a eu l'occasion d'indiquer quelques vues personnelles, qui ne sont peut-être pas entièrement justes.

Tout en proclamant la sincérité de Mohammed, M. Bell ne semble pas faire une part suffisante à la spontanéité de son inspiration ; il imagine que Mohammed a été soucieux du plan et de la forme qu'il allait donner au Coran, et que cette préoccupation explique la qualité si différente des ardentes sourates mekkoises et des sages chapitres médinois. A son avis, Mohammed, imprégné des idées monothéistes qui, de son temps, flottaient en Arabie, a cherché patiemment à les coordonner et à les préciser par l'étude de l'Ancien et du Nouveau Testament ; à Médine, son effort se serait heurté à la défiance des Juifs, qui, en lui interdisant l'étude de leurs Écritures, auraient excité sa haine. Malgré tout, sa connaissance des livres saints se serait sans cesse accrue, comme le prouveraient des versets que M. Bell cite suivant une chronologie dont il n'explique pas nettement la différence avec celle de Nöldeke.

Ces idées, auxquelles M. Bell paraît tenir particulièrement, et qui peut-être se rattachent à des directions de Grimme, semblent exagérer des notions courantes, qui paraissent être solides. Ce sont, sans doute, des influences chrétiennes, nestoriennes, précise M. Tor Andræ, qui ont imposé à Mohammed l'élément primordial et essentiel de sa prédication, l'annonce du jugement dernier et de la rétribution des actes.

L'attente de ce jour redoutable imposait au musulman des devoirs de piété et de justice ; en même temps elle devait lui inspirer le mépris des biens terrestres et l'inquiétude du jugement divin. Il semble qu'il y a là un ensemble de croyances et de règles d'éthique que Mohammed s'était formé dès le début de la prédication et [illegible] ensuite dans son esprit. Mais l'indication que

Digitized by Google

donne M. Bell est peut-être exacte en ce qui concerne la connaissance de Jésus et de Marie. Il est possible que, quand Mohammed eut compris, à Médine, qu'il trouverait les chrétiens aussi rebelles à sa foi que les Juifs, il ait senti la nécessité de mieux connaître leurs doctrines pour les pouvoir combattre. En tout cas, il y aurait une distinction à faire entre les diverses sourates du Coran.

Il serait bien injuste de reprocher à M. Bell l'imprécision de son chapitre sur les populations chrétiennes sous la domination musulmane ; c'est une histoire qu'on n'écrira qu'après une vaste lecture et une belle récolte de fiches : M. Bell redit, sous une forme heureuse, ce que nous savons. — Il faut lui savoir grand gré d'avoir, en un dernier chapitre, attiré l'attention de ses lecteurs sur les éléments chrétiens qui ont pénétré dans l'Islam post-coranique et d'avoir montré comment les traditions, les *hadith*, ont introduit dans certaines doctrines musulmanes, dans la légende de Jésus, dans la construction du paradis et de l'enfer, dans l'éthique, dans la mystique, des notions nettement chrétiennes qui avaient été fort étrangères au Prophète. C'est un vaste champ d'étude à peine exploré.

GAUDEFROY-DEMOMBYNES.

A. DE BOÜARD. **Actes et lettres de Charles Ier, roi de Sicile, concernant la France (1257-1284)** ; extraits des registres angevins de Naples. Paris, E. de Boccard, 1926. In-8°, VII-412 pages.

Le recueil d'*Actes et lettres de Charles Ier, roi de Sicile, concernant la France*, publié par M. Alain de Boüard, professeur à l'École des chartes, ancien membre de l'École française de Rome, présente au point de vue français un grand intérêt. Il est particulièrement instructif au point de vue provençal. Il devait l'être *a priori*, en raison des répercussions multiples qu'eut dans le comté de Provence l'accession de Charles d'Anjou au trône de Sicile. En fait, ce volume, si l'on se donne la peine de l'étudier de près, « rend » plus encore, à cet égard, qu'on n'attendait.

On est trop enclin à l'oublier : les archives provençales sont relativement moins riches, et non sans cause, pour la partie correspondant au règne de Charles Ier, que pour le règne suivant et, même pour le précédent, elles sont loin de nous livrer la contre-partie des documents consignés dans les « registres angevins ». En particulier, le recueil de M. de Boüard nous permet, pour la première fois, d'apprécier assez exactement de quelle manière et dans quelle mesure le gouvernement de la Provence fut d'abord influencé par l'annexion du royaume de Naples aux possessions de Charles d'Anjou.

C'est, en effet, surtout au point de vue de l'histoire des institutions provençales que l'apport fourni par cet ouvrage nous apparaît considérable. Au point de vue de l'histoire politique et économique, cet apport est très loin d'être négligeable, mais il consiste nécessairement en détails peu propres à se grouper en perspectives inattendues. Nous n'en parlerons pas ici. — Il en est tout autrement en ce qui concerne l'histoire administrative. Or, l'histoire administrative de la Provence mérite tout particulièrement d'être étudiée à l'époque où nous placent les *Actes et lettres de Charles Ier*.

C'est une époque de transition. — En 1245 a disparu Raimond Bérenger V, le dernier comte de la dynastie catalane. Ce souverain, habile et bien servi, a organisé

Digitized by Google

la Provence. Il l'a pourvue d'un système administratif de caractère déjà moderne, judicieusement combiné pour assurer l'assiette d'un État monarchique sur ce qui subsiste de la société féodale. Mais l'organisation créée ou perfectionnée par Raimond Bérenger V et Romée de Villeneuve est encore élémentaire ; elle répond, en partie, à des besoins momentanés. Elle appelle des développements. Quels seront ces développements? Dans quelles directions et sous quelles formes vont-ils se dessiner? — La réponse à ces questions dépendit, pour une part, de Charles d'Anjou.

Dès le début, ce prince apparaît peu porté aux innovations. On peut dire de lui ce qu'on a dit d'un ministre fameux du Second Empire : « En matière d'administration, il n'avait aucune bêtise en tête. » Comme Morny, Charles d'Anjou fut certainement un grand réaliste. Devenu comte de Provence en 1246 par son mariage avec la comtesse Béatrix, il conserva l'armature agencée par son prédécesseur. Certaines dénominations d'officiers majeurs furent changées ; c'est un des signes auxquels se révèlent les ennemis du changement. Il supprima, toutefois, les grands gouvernements constitués par Raimond Bérenger V pour tenir en respect, en leur opposant des lieutenants prestigieux, des vassaux trop habitués à l'indépendance, aux temps de sa minorité et de sa jeunesse. A un prince doté d'autres domaines, disposant de l'appui de la cour de France, les feudataires provençaux ne pouvaient pas causer grand souci ; au contraire, des lieutenants trop puissants devaient déplaire à sa nature ombrageuse. Le commandement territorial fut de nouveau dispersé dans les baillies et les vigueries, qui, du reste, étaient demeurées administrativement distinctes. — Puis, dès son retour de la croisade, en 1251, il travailla avec énergie à reconstituer son domaine : il récupéra en tous lieux les droits tombés en désuétude, rétablit en leur intégrité les droits amoindris ; on est même assez fondé à croire qu'il « récupéra » souvent ce que ses prédécesseurs n'avaient jamais possédé.

Dix-huit ans après les débuts de son règne provençal, commençait l'affaire napolitaine. Malgré le zèle et le poids de la volonté pontificale, ce fut pour Charles d'Anjou une affaire difficile. L'entreprise coûta très cher. La Provence — revenus domaniaux, gabelles, décimes — en couvrit en grande partie les frais. Charles ne cessa point d'ailleurs d'être fort gêné d'argent ; les lettres tirées des registres angevins de Naples nous le montrent, fort avant dans son règne, faisant emprunter de toutes mains : elles nous présentent en ses rugueux détails l'envers d'un grandiose et tragique décor d'histoire.

Ces besoins devaient inciter le souverain à resserrer en Provence le contrôle financier. D'autre part, la surveillance qu'avant le début de l'entreprise italienne il avait pu faire exercer par des familiers sans titre devait lui paraître insuffisante et précaire depuis son éloignement. Son sentiment sur ce point est d'autant moins douteux qu'il était fort méfiant de nature : il en a donné mille preuves. — Et, précisément, il trouvait dans son nouveau royaume une savante organisation, longuement perfectionnée par Frédéric II, le prince législateur. Inévitablement et, quelle que fût sa réserve naturelle à l'égard des innovations, il devait songer à transporter en Provence certains des procédés et des organes de gouvernement qui existaient avant sa venue dans le royaume de Sicile et qu'il y avait sagement conservés, ou que, par exception, il y avait lui-même introduits, à l'imitation de l'administration française. Aussi bien y transporte-t-il bientôt les *inquisitores curie* — empruntés à ses frères Louis IX et Alphonse de Poitiers — et dont il devait faire grand usage dans ses États italiens. Ces enquêteurs, investis d'une mission de longue durée,

Digitized by Google

chargés d'inspecter tous les officiers et de se rendre compte du fonctionnement de l'administration dans toutes ses parties, nous sont signalés par une lettre du 27 juin 1269 analysée sous le n° 132 du recueil. Ce sont les mêmes enquêteurs extraordinaires que nous pensons reconnaître en 1276 dans les documents indiqués sous les nos 936 et 978. — Jamais nos documents provençaux ne nous les avaient désignés.

De même, le recueil de M. de Boüard nous révèle l'existence en Provence, en 1269, de *maîtres rationaux*, institués à l'imitation de ceux qui exerçaient, à la Grande Cour royale de Naples, les fonctions de contrôleurs et de juges des finances et du domaine. Il s'agit, de façon certaine, d'officiers spéciaux à la Provence, et non de maîtres rationaux de Naples en mission.

Les mentions qui les concernent (nos 151, 659, 665, 1269, 1273) posent un problème très important dans l'histoire des institutions provençales. La Chambre des comptes, où leurs offices ont été l'élément essentiel, a joué en effet dans la Provence comtale un rôle prépondérant et a exercé sur l'ensemble de l'administration provençale et sur ses transformations une influence souvent capitale. Il n'est donc pas indifférent d'en déterminer les véritables origines. Or, nous avons établi ailleurs : 1° que les maîtres rationaux rencontrés dans les documents de nos archives avant 1300 (sous le règne de Charles II) sont des fonctionnaires napolitains en tournée ; 2° que les maîtres rationaux de Provence apparaissent seulement au début du XIVe siècle ; 3° que la Chambre des comptes d'Aix a d'abord été créée sans eux, en 1287 ou 1288, au début du règne de Charles II.

Nous pensions avoir établi ces trois points sur des textes irréfutables. Faut-il les remettre en discussion? Nous n'aurions aucune répugnance à le faire, en présence de documents nouveaux. Mais une étude attentive et complète des actes contenus dans le recueil de M. de Boüard ne nous conduit pas à modifier ce que nous pensions savoir à ce sujet. En réalité, ces textes ne démentent point ce que nous ont appris nos documents provençaux : ils nous apprennent autre chose, et les renseignements qu'ils nous apportent s'adaptent fort bien à nos connaissances acquises. Ils nous montrent Charles Ier transportant en Provence, dès le début de son règne napolitain, les organes de direction et de contrôle dont nous venons de parler ; et aussi certaines institutions militaires et maritimes (le *provisor castrorum*, n° 134 ; — l'organisation des flottes et de la défense des côtes, nos 4, 12, 291, 370, 760, 761, 770, 772, 833, 1120, 1136, 1139). — A ces emprunts s'ajoute la réglementation administrative spéciale à la Provence et déjà connue, que semble bien avoir suggérée au prince l'abondante législation de Frédéric II. Mais ces transferts témoignent eux-mêmes que Charles Ier ne songe point à subordonner le comté aux organismes centraux du royaume de Naples. Voici donc, par rapport à la Provence, une période du règne bien caractérisée : la période de l'autonomie administrative.

Les actes du recueil nous indiquent ensuite que ce régime ne dura point jusqu'à la fin du règne. Ainsi se fait l'adaptation des renseignements fournis par les *Actes et lettres* à nos documents du temps de Charles II. Par la disparition de certaines fonctions, par des mutations d'offices et de personnes, ces textes nous dénoncent, à partir de 1277, une modification du régime administratif appliqué au comté. Nous ne voyons plus après cette date d'*inquisitores curie* ni de maîtres rationaux ; Raymond Scriptor, investi précédemment, de toute certitude, du second de ces titres, reparaît vers 1278 avec la qualification de procureur fiscal. Le changement n'est pas douteux. Le régime administratif qui succède au précédent est, à quelques variations près, celui qui exista sous Charles II jusqu'à 1300 : c'est celui du « rat-

Digitized by Google

tachement ». C'est le contraire de l'autonomie. Désormais, pour un peu plus de vingt ans, l'administration de la Provence relève de la Grande Cour royale de Naples.

Quelle a donc été la cause de ce changement d'orientation? Elle ne peut être identifiée aux préoccupations qui, à plusieurs reprises, avant 1282, provoquèrent dans le royaume de Naples la promulgation de statuts et d'édits. Elle n'est pas en rapport de temps avec les réformes consécutives aux Vêpres siciliennes. En réalité, elle nous paraît être double : d'abord, il est hors de doute — des documents postérieurs le prouvent jusqu'à l'évidence — que le haut personnel napolitain était très hostile à l'autonomie administrative de la Provence. — En outre, le changement survenu en 1277 coïncide, de façon significative à notre avis, avec la mort d'Alain de Lusarches, évêque de Sisteron.

On connaissait bien déjà la faveur dont ce personnage avait joui jusqu'à sa mort auprès de Charles Ier et sa participation à la conduite des grandes affaires politiques et domaniales intéressant le comté. Mais le recueil de M. de Boüard nous apprend davantage : il nous montre qu'Alain possédait la confiance entière de Charles d'Anjou et que sous le titre d'enquêteur curial et peut-être de maître rational il dirigea, en fait, dans l'ensemble et dans les détails, l'administration de la Provence. En 1274, il s'occupait, par ordre du souverain, de la préparation de l'expédition navale contre Gênes ; la même année, le sénéchal, chef officiel de l'administration et de la justice, était invité à rendre compte devant lui de tous les actes de sa gestion. A partir de 1265 et jusqu'à son décès, Alain de Lusarches fut, pour le compte du roi, le véritable maître du comté. Quand il mourut, le 22 septembre 1277, le roi, privé de son informateur et de l'exécuteur de ses volontés au delà des monts, dut céder volontiers à la pression des officiers de Naples qui désiraient passionnément soumettre la Provence à leur contrôle. Ainsi le recueil de M. de Boüard, en même temps qu'il nous découvre, dans l'évolution des institutions provençales, des phases inconnues — et bien curieuses ! — nous procure les moyens de conjecturer avec beaucoup de vraisemblance les mobiles de ces variations.

Si, au lieu d'envisager les généralités et les grandes directions de l'histoire administrative, nous descendons aux détails, qui, à cette époque, et par rapport aux transformations ultérieures, présentent presque autant d'intérêt, les *Actes et lettres* ne nous offrent pas un gain moins important. Les textes analysés dans ce volume ne fournissent pas les éléments d'une reconstitution complète des institutions qu'ils concernent, mais ils nous apprennent mille choses quant à leurs objets principaux ou secondaires. Par exemple, je ne vois point ailleurs l'équivalent de ce qu'ils nous indiquent au sujet de l'organisation de la marine de guerre, des deux amirautés distinctes de Marseille et de Nice, dont les chefs paraissent avoir déjà possédé, comme accessoires de leur commandement, des pouvoirs de juridiction assez précis.

On peut imaginer, d'autre part, tout ce que l'on doit tirer de ce recueil au point de vue du personnel. Il a permis de rectifier et de compléter les listes des grands officiers du comté et de donner, en maint endroit, à leur chronologie, une précision inespérée. Il y a aussi beaucoup à y prendre pour la connaissance du personnel subalterne, difficilement atteint à ces époques éloignées. Enfin, il augmente de quelques unités précieuses notre collection de textes réglementaires. Nous ren-

Digitized by Google

voyons à ce sujet à l'énumération et à l'analyse que nous en avons données dans les *Mémoires de l'Institut historique de Provence* (t. IV, 3e et 4e trimestres 1927).

Par le présent aperçu l'on voit, en somme, combien la Provence est redevable à M. de Boüard. Pour ne pas être trop incomplet dans l'appréciation de son recueil, il est un éloge qu'il ne faut pas omettre : celui qui concerne les formules latines des analyses. Elles sont dégagées des textes avec une virtuosité remarquable ; leur clarté, leur précision, leur concision ne sauraient être surpassées.

Raoul BUSQUET.

Lucie CHAREWICZ. **Handel średniowiecznego Lwówa** (Le commerce de Lwów au Moyen Age). Fascicule I des *Mémoires pour servir à l'histoire de la civilisation en Pologne*, publiés sous la direction de J. Ptaśnik. Lwów, Ossolineum, 1925. In-8°, 156 pages, avec une carte et un résumé en français.

Il est d'un intérêt primordial pour l'histoire économique de connaître le rôle important que la Pologne a joué dans le développement du commerce mondial au Moyen Age. C'est par elle que se faisait le grand commerce de transit entre l'Orient, d'une part, et, de l'autre, l'Allemagne et la Flandre. Il est vrai que ce commerce par la Pologne ne constituait qu'une partie du commerce levantin : celui-ci suivait surtout la voie de mer, sur les bâteaux de Gênes et de Venise. Néanmoins, la voie de terre, par la Pologne, était très animée aux XIVe et XVe siècles ; les ports de la mer Noire y envoyaient des quantités de soie, d'épices et d'autres marchandises exotiques. Deux villes en Pologne prirent la tête de ce grand commerce de transit : Cracovie et Lwów. Leurs situations géographiques respectives délimitèrent à la longue leurs champs d'activité : Cracovie, qui faisait partie de la Hanse, s'ouvrait plutôt vers l'Ouest et tendit tout son effort de ce côté, alors que Lwów, évincé de l'Occident, se tourna tout entier vers l'Orient. L'histoire du commerce de Cracovie nous est bien connue, grâce à l'ouvrage définitif de M. Kutrzeba [1]. Mais il manquait le pendant sur le commerce de Lwów, et il faut savoir gré à une jeune érudite polonaise, Mme Charewicz, d'avoir comblé cette lacune par une intéressante synthèse.

Comme elle le remarque justement, Lwów a su tirer tous les profits de la situation que lui offrait le commerce de transit, non seulement grâce à sa position au carrefour de toutes les routes qui venaient d'Orient, mais aussi par sa politique économique. Celle-ci consistait, d'une part, à écarter les concurrents au moyen d'une arme efficace à cette époque : le droit d'étape et la contrainte de route, obtenus du monarque ; d'autre part, à s'assurer le libre transit dans les pays moldo-valaques, qui séparaient Lwów de la mer Noire. Ce dernier objet fut atteint par le moyen de privilèges accordés par les princes de ces pays.

C'est dans les ports de Kilia, de Caffa, de Tana et de Bialogrod que les marchands de Lwów se pourvoyaient de soie, d'épices, etc. Une partie de ces cargaisons restait en Pologne ; l'autre, plus importante, était acheminée vers l'Allemagne et la Flandre. On envoyait aussi dans ces contrées le bétail de Moldavie, la cire de

1. S. Kutrzeba, *Handel Krakowa w wiekach średnich (Le commerce de Cracovie au Moyen Age). Mémoires de l'Académie polonaise. Classe hist.-philol.*, t. XLIV. Cracovie, 1902.

Digitized by Google

Pologne, les fourrures de Lithuanie, etc. Ces marchandises étaient échangées contre les draps, principalement de Flandre, destinés à la Pologne et, par l'intermédiaire des marchands de Lwów, aux marchés d'Orient.

Ce florissant commerce de Lwów reçut une grave atteinte lorsque, dans la seconde moitié du XV^e^ siècle, tous les ports de la mer Noire furent pris par les Turcs. Les marchands de Lwów s'adaptèrent cependant bien vite à la nouvelle situation et cherchèrent à remplacer les marchés qu'ils perdaient par des relations plus intenses avec la Turquie. Malgré les entraves apportées à cette activité par les vicissitudes de la politique polono-ottomane, Lwów, au XVI^e^ siècle, est encore prospère.

Lors de la découverte de la voie maritime des Indes et du changement des routes qui en résulta pour le commerce du Levant, les débouchés de Lwów se restreignirent sensiblement. Le commerce y perdit son caractère international. Cependant, à l'intérieur de la Pologne, Lwów joua toujours, comme auparavant, par son commerce extérieur, un rôle très important, et ce n'est que plus tard, au XVII^e^ siècle, que sa décadence commença.

Ce côté international du commerce de Lwów n'occupe qu'une partie de l'exposé de M^me^ Charewicz. Dans les autres chapitres, elle nous décrit en détail les relations commerciales de Lwów avec les autres villes polonaises, sa rivalité avec Cracovie, ainsi que l'organisation de son commerce. Signalons aussi les chapitres relatifs à la condition des éléments allogènes dans la ville — Arméniens, Juifs, etc. — qui ne jouissaient pas du *jus civile*. Tout cela nous est présenté avec une clarté, une sûreté de méthode qui font grandement honneur à la jeune historienne polonaise.

Sigismond Marie JEDLICKI.

Arthur GRAY, Master of Jesus College, Cambridge. **A Chapter in the early Life of Shakespeare. Polesworth in Arden.** Cambridge, University Press, 1926. 123 pages. Prix : 7 s. 6 d.

Ce petit livre mérite d'attirer l'attention des critiques et des historiens. Pour la première fois, un érudit anglais, pourvu en même temps d'une haute situation dans la hiérarchie universitaire, reconnaît publiquement l'existence du mystère shakespearien. Jusqu'ici, en effet, tous ceux qui, dans les pays de langue anglaise, ont osé s'attaquer à ce problème, étaient des indépendants, n'occupant aucune place officielle dans l'enseignement ou dans les carrières d'ordre scientifique. Tel un Sir George Greenwood, dont le vaillant effort ne saurait être trop souvent rappelé. M. Arthur Gray n'a pas hésité à faire part au public de ses étonnements et de ses doutes. Ce n'est pas encore le scepticisme total, mais c'est du moins une négation raisonnée de toute l'existence stratfordienne de William Shakespeare.

Dans un premier chapitre, M. Gray pose la question sans détour. Il montre que la période, vide en réalité, de la jeunesse de Shakespeare, ne peut être comblée qu'à l'aide d'une matière abondamment conjecturale. Mais, observe-t-il, la conjecture ne doit pas dépasser les limites de ce qui est humainement croyable. Toutes les considérations qu'il émet à ce propos mériteraient d'être rapportées ; il justifie pleinement les objections et critiques exprimées par les antistratfordiens depuis quelque vingt ans avec une vivacité croissante. Quel langage nouveau dans la bouche d'un « master » de grand collège universitaire ! L'accumulation de naïvetés,

Digitized by Google

d'inventions et d'hypothèses de toute sorte avec laquelle a été constituée, pour une large part, la biographie de Shakespeare est ici dénoncée avec un bon sens et une sincérité impitoyables. Le roman des jeunes années de l'auteur ne s'en remettra pas de si tôt.

« Shakespeare », nous dit M. Gray, « était dans son tombeau depuis deux générations, lorsque quelqu'un s'avisa de noter, à son sujet, certaines réminiscences. Le plus ancien des anecdotiers confesse qu'il ne sait absolument rien de ses pièces. Ceux qui viennent après lui, au cours du XVII^e^ siècle, se trouvent convaincus de bévues grossières, d'erreurs et de contradictions. Ils affectent de savoir ce qui est arrivé, un siècle avant leur époque, à un obscur jeune homme, mais du grand homme qui mourut dans leur ville un demi-siècle plus tard, les mêmes n'ont absolument rien à dire. Le premier récit imprimé de la vie de Shakespeare apparaît quatre-vingt-treize ans après sa mort, c'est-à-dire quand, depuis longtemps, ses derniers descendants étaient morts et la maison dans laquelle il vécut et mourut totalement détruite. (Fuller, qui mourut en 1661 et dont le livre *Worthies of Warwickshire* fut publié en 1662, ne fournit pas de données sur la vie de Shakespeare.) Chaque fois qu'il use de faits dûment constatés, le récit de Rowe est assez probe, mais les faits offrent pour lui et ses contemporains moins d'attrait que leur présentation élégante, et un épisode tel que celui du vol du daim eût exigé une recherche étendue de preuves pour justifier son introduction dans un simple récit. Quelles que soient ses erreurs dans l'espèce, la critique du XIX^e^ siècle dépasse de très loin cet auteur dans la suggestion que la chose pour laquelle on ne possède pas de preuve formelle est indubitable ou certainement vraie. D'autre part, cette présomption que le génie de Shakespeare fut exempt des lois qui agissent dans le cas des hommes ordinaires a entretenu chez les biographes la notion que, dans le cas du poète, l'action de l'imagination est croyable *quia impossibile.* »

Sans le moindre ménagement, l'auteur jette à bas la légende stratfordienne. Il en montre la formation tout artificielle et la singulière fragilité. « Sur les minces fondations des archives stratfordiennes, toute une construction prodigieuse de fables, de commérages, d'inductions et de pures suppositions a été édifiée. Les formules *il est possible* et *peut-être* s'amalgament avec *évidemment* et *sans doute* dans des matières où la tâche du biographe consiste à douter ou à nier. » Parmi les vies de Shakespeare, les *Outlines* de Halliwell-Phillipps peuvent mériter la préférence, comme donnant les sources des assertions et faisant une distinction quelque peu judicieuse entre les divers degrés de probabilité. M. Gray, suivant l'ordre des faits indiqués à l'index du tome II de cet ouvrage, sous le titre : *Shakespeare, William*, montre qu'aucun d'eux n'est sûrement établi, que pour la plupart ils n'ont même pas une apparence de probabilité qui puisse justifier leur production. Une critique aiguë de tous les prétendus témoignages invoqués sur ces matières comme sur beaucoup d'autres, les fait s'écrouler comme des châteaux de cartes.

M. Gray insiste plus loin avec raison sur cette constatation essentielle, qui nous a frappé depuis longtemps, à savoir que Stratford ne tient aucune place dans le théâtre shakespearien et n'a même pas été nommé par le poète. J'engage tous les esprits non prévenus à méditer les pages qui figurent sous la rubrique : *Shakespeare's silence about Stratford.*

Cette besogne de démolition brillamment accomplie, il s'agit pour M. Gray de reconstruire. Là est, je pense, la partie faible de son entreprise. Pour remplacer toute l'histoire stratfordienne supprimée, il imagine une hypothèse assez inatten-

Digitized by Google

due : il suppose que William Shakespeare a dû passer une partie de sa jeunesse, comme page, à Polesworth Hall, chez Sir Henry Goodere, dont la demeure fut le rendez-vous d'un certain nombre d'écrivains distingués. Cette circonstance fournirait ainsi l'explication, si souvent cherchée, de l'éducation raffinée reçue par le poète, et dont ses premières pièces, à commencer par *Love's labour's lost*, apportent déjà des témoignages si évidents ; elle rendrait compte de la formation de son esprit universel, qui, en dépit de la théorie romantique du génie maître de toutes choses par intuition et sans étude, demeure inexplicable.

Quoi qu'il en soit, il y a évidemment quelque chose de changé dans le royaume shakespearien. L'apparition de ces pages marque une date certaine dans la grande controverse dont l'auteur de *Hamlet* et son merveilleux théâtre sont l'objet à l'heure présente. Le vieux dogme stratfordien chancelle sur sa base. Qu'un pareil démenti, après d'autres, ait pu lui être infligé par un haut dignitaire de Cambridge, c'est là proprement un signe des temps ; les amis de la critique et de la vérité historiques en salueront la venue avec une satisfaction non dissimulée.

Abel LEFRANC.

Eduardo IBARRA. **España bajo los Austrias.** Barcelone, éditions Labor, 1927. Petit in-8°, 380 pages, 57 figures dans le texte, 16 planches et 2 cartes en couleur. Bibliographie. Index. Prix : 4,50 pes.

Ce volume forme les nos 127-128 de la section historique de la *Colección Labor*, c'est-à-dire d'une bibliothèque de *Iniciación cultural*. Il ne faut donc lui demander que d'être une œuvre de solide vulgarisation. A ce titre, il rendra des services non seulement en Espagne, mais en France, où un résumé de ce genre sera le bienvenu. On regrettera seulement que le cadre en soit trop nettement biographique, et qu'il se présente moins comme une histoire d'Espagne, à savoir du peuple espagnol, que comme l'histoire de cinq règnes. Est-il, d'ailleurs, exact d'appeler ces rois « Austrias » ? Qu'y a-t-il d'autrichien en Charles-Quint, ce Bourguignon devenu lentement espagnol? Ce n'est guère qu'à partir de Philippe II que l'on peut parler de « maison d'Autriche ». Mais le mot est traditionnel.

Histoire de règnes, même des événements du règne qui intéressent très indirectement l'Espagne. C'était sans doute là un cadre imposé par la collection, car le professeur Ibarra Rodriguez a donné dans d'autres travaux la preuve de son aptitude à traiter, en particulier, les questions économiques. On regrette, dans cet élégant volume, de voir si peu de chose sur ces questions, rien sur la vie sociale, les arts, la littérature. Même l'histoire religieuse n'est touchée que de façon formelle, sans rien sur la pensée espagnole. Je n'y ai pas lu le nom de sainte Thérèse.

Dans ces limites, l'ouvrage a été fait avec soin. Il est pourvu d'une bibliographie abondante, où l'on relèvera cependant des lacunes et des bizarreries[1]. L'index aussi a des trous, qui se combleront à une prochaine édition. Il faudra faire disparaître (p. 61) le titre de *reina madre* inexactement attribué à Louise de Savoie ; M. Ibarra lui prête trop facilement des *pretensiones amorosas* dans ses rapports

1. Pourquoi citer (p. 351) deux fois les *Sources de l'Histoire de France* et, pour le XVIe siècle, uniquement le tome II? Pourquoi ne pas citer Merriman? P. 353, le *Charles V* de Delachenal n'est pas *Carlos-Quinto*. P. 354 (*América*), il fallait au moins citer Haring.

Digitized by Google

avec Bourbon (p. 45). Granvelle, à la grande réunion bruxelloise où fut annoncée l'abdication de l'Empereur, s'est exprimé, je crois, non en flamand, mais en français (p. 90). Les Perrenot ne sont pas nés dans une ville appelée Granvelle (p. 147), mais à Ornans. P. 25, l'expédition de Riego de Vera et la mort d'Aroudj sont racontées avec tant de brièveté que le récit en devient faux.

M. Ibarra écrit pour un public espagnol, soucieux de cultiver ses anciennes gloires. Mais il n'a pas su se défendre contre un certain chauvinisme. Les Espagnols, les rois d'Espagne ont chez lui toujours raison, qu'il s'agisse de l'Amérique[1] ou des Flandres. Il n'est pas jusqu'à l'expulsion des Morisques qui ne devienne à peu près exclusivement l'histoire d'un massacre des chrétiens par les musulmans. Les faits ne sont pas inexacts, mais la présentation en est tendancieuse.

L'illustration, prise tout entière à des documents ou à des œuvres d'art du temps, est fort agréablement et utilement composée.

Henri HAUSER.

Charles E. HILL. **The Danish Sound dues and the command of the Baltic.** Durham (N. Carolina), Duke University Press, s. d. [1926]. In-8°, 305 pages, 3 cartes. A study of international Relations. Prix : 4 doll.

C'est un bien intéressant sujet que M. Ch. E. Hill a entrepris de traiter. La nécessité où se trouvaient les navires d'emprunter l'étroit passage du Sund a conféré aux maîtres d'Elseneur, au moins depuis le XII^e^ siècle, un titre éminent au *dominium maris baltici*.

Le côté financier de cette histoire se résume dans les droits de la douane d'Elseneur, qui vécurent jusqu'au rachat de 1857. L'aspect politique, c'est la domination danoise, longtemps assise sur les deux rives du détroit ; il ne put être question de renoncer à la douane que lorsqu'un long travail historique eut privé le Danemark de ses terres d'outre-Sund, puis réduit le royaume à la situation d'un petit État. Mais jusqu'en 1732 au moins, le Danemark essaya de jouer son rôle de portier de la Baltique. Il l'avait joué d'abord contre la Hanse, et il a été l'un des facteurs de la ruine de cette grande puissance maritime, surtout de l'orgueilleux Lübeck.

Il a été, dans cette œuvre d'émancipation, aidé par la puissance naissante des Pays-Bas. Puis il a voulu défendre sa thalassocratie contre les Néerlandais et aussi contre les Anglais. Lorsque les marins d'Élisabeth, dédaignant la route de Narva, veulent atteindre la Moscovie par Arkhangel, le roi Frédéric II prétend qu'on lui cause un préjudice en le frustrant des droits du Sund, et Élisabeth finit par payer un forfait annuel. Plus tard, c'est contre les prétentions danoises que Grotius écrit son *Mare liberum*, car les chantiers d'Amsterdam ont besoin des bois prussiens et suédois.

Le traité de Bromsebrö a marqué, dès 1645, la fin du *dominium maris* suédois, et le Danemark n'a été sauvé en 1658 de la destruction que par la sagesse hollandaise et par les premières défaites suédoises. Mais la douane, pour désuète que fût deve-

1. Le système des *encomiendas y repartimientos* était, nous dit-on, « le seul possible » et il eut pour résultat « de convertir en peu d'années des multitudes d'idolâtres, cannibales et très cruels, en peuples christianisés de mœurs simples, respectueux et heureux ».

Digitized by Google

nue cette institution, eut la vie dure. Le coup de mort lui fut porté par un peuple neuf, qui s'enorgueillissait d'ignorer les traditions du vieux monde et de bousculer en Europe tout ce qui le gênait. La dénonciation par les États-Unis du traité de 1821, le 14 avril 1855, a suivi de quelques jours — mais elle avait en réalité déterminé par avance — la convocation de la conférence pour le rachat des droits, conférence à laquelle les États-Unis refusèrent de se faire représenter, même par un « observateur ». Singulier synchronisme entre cette ouverture définitive de la Baltique et l'ouverture du Japon.

Ce vaste sujet, M. Hill l'a encore amplifié. Autour du Sund, il fait tourner la politique scandinave, laquelle a été, en bien des heures, un élément essentiel et trop rarement mis en lumière de la grande politique européenne. Ni la rivalité de François Ier et de Charles-Quint (le frère de l'ardente reine Ysabeau et aussi le souverain de la jolie Hollandaise Dyveke et de sa mère Sigbrit), ni — cela, on le sait mieux, — l'histoire de la guerre de Trente ans, ni les guerres du XVIIIe siècle, ni le système continental ne peuvent être compris si l'on ignore la question des détroits nordiques. M. Hill, entraîné par son sujet, en a peut-être surfait l'importance ; il ne faut pas la mésestimer.

Le livre a été préparé avec grand soin. Je relève cependant dans l'abondante bibliographie quelques omissions : les publications et travaux de Bricka et de Richard sur Danzay, le livre de Boissonnade sur les relations avec la Prusse, surtout (lacune grave) le *Recueil des Instructions* de Geffroy — et quelques fautes matérielles, comme Arckenholz, Haumont, et cette troublante mention que je soumets aux scandinavistes : « Aktstykker, *Historisk Tidsskrift*, 3 Raekke, I. 545-558. ». — Quelques passages du texte trahissent une insuffisante familiarité avec le passé européen. Page 53, lorsqu'on nous dit que Wullenwever cherche « aid from the Duke of Burgundy », il était bon de rappeler que le duc de Bourgogne, en 1537, s'appelle Charles-Quint. Ce n'est peut-être pas non plus rendre exactement la physionomie des révolutions de Lübeck que d'écrire (p. 10) : « In 1408 the radicals gained control of the government. »

Henri HAUSER.

Pompeo MOLMENTI. **La storia di Venezia nella vita privata, dalle origini alla caduta della Repubblica.** 7e édition. I : *La Grandezza*. Bergame, Istituto italiano d'Arti grafiche, 1927. In-4°.

Est-ce à l'attrait, au prestige du sujet traité, qui est l'histoire de l'activité, de la fortune, des mœurs de l'une des villes les plus attachantes du monde ; est-ce au charme du récit, où l'auteur unit à ses qualités d'historien un goût exquis dans le choix de l'anecdote, qu'est dû le remarquable succès de cet ouvrage?

Depuis le jour déjà lointain — c'était en 1879 — que Pompeo Molmenti le présentait manuscrit à l '« Istituto Veneto di scienze e lettere », la faveur des éru-

Digitized by Google

On dirait, à lire ce premier chapitre, magistrale synthèse, exhaustive et critique à souhait, que l'auteur entendait en l'écrivant donner dès le début la mesure de son aptitude à dominer les problèmes d'histoire les plus ardus et à concevoir un plan organique, pour se ménager dans la suite le droit de conduire le lecteur, au gré de sa fantaisie, à travers son merveilleux domaine.

Donc, n'abordons point en méchant critique le sommaire qui, dès les pages liminaires, annonce, après la savante introduction sur les origines, une série de chapitres sur Venise et ses lagunes, sur les classes sociales (les grands, les citoyens, le peuple), les lois et l'administration de la justice, les églises et le sentiment religieux, les rapports entre l'Église et l'État, les confréries des métiers, professionnelles et religieuses, les exercices guerriers et les fêtes publiques, le commerce et la navigation, les conditions économiques et financières, l'architecture, la sculpture, la peinture, le vêtement et la mode, la culture intellectuelle et les écoles, la famille, etc.

Certes, ces différents aspects de Venise au temps de sa grandeur se succèdent sans enchaînement ; mais en vérité l'intérêt de l'ouvrage n'en est pas rompu. Sans doute, aussi, chaque chapitre n'épuise pas toujours la vaste matière. On admire pourtant la richesse d'informations, voire d'aperçus personnels et nouveaux qui rendent instructive cette captivante lecture, même après les remarquables travaux d'histoire vénitienne qui se sont multipliés au cours de ces dernières années : ainsi la savante étude de M. Cessi sur la politique financière de la Sérénissime[1] ne fait point tort au chapitre VIII (*Economia, finanza, moneta*), rempli de faits et d'idées.

On écrivait d'une précédente édition que l'auteur avait adopté à dessein la forme anecdotique, une exposition brève, mais d'élégant relief, et l'on comparait son œuvre ainsi façonnée à une « collection de joyaux, de menus travaux d'orfèvrerie, d'émaux étincelants », faite pour inonder les yeux de lumière et pour remplir les cœurs du charme du passé.

Que dire aujourd'hui de cette septième édition, dont le premier volume, sorti dans une « veste magnifica » des presses de l' « Istituto italiano d'Arti grafiche », offre, en outre, tout un musée d'illustrations les plus variées à l'admiration de l'archéologue, du géographe, du numismate, surtout des fervents de Venise qui n'ont encore été à pareille fête?

Il est, dit-on, une philosophie de l'histoire. Il en est aussi une poésie qui, contenue en de sages limites, n'altère point la vérité. Nul livre ne le montre mieux que celui-là.

A. DE BOÜARD.

Félix WALTER. **La littérature portugaise en Angleterre à l'époque romantique.** Paris, Honoré Champion, 1927. In-8°, VIII-150 pages. (Bibl. de la Revue de littérature comparée, t. XXXVI.)

Sans prétendre épuiser la matière, et en soulignant franchement qu'il ne traite pas à fond la question des émigrés portugais en Angleterre entre 1808 et 1832,

1. Introduction des *Documenti finanziari della Repubblica di Venezia*, I. Padoue, 1925, in-8°. Cf. *Rev. histor.*, t. CLV, p. 90.

Digitized by Google

M. Walter a fait une étude vivante et solidement documentée de l'attention accordée par l'Angleterre romantique à la littérature portugaise. L'introduction esquisse l'histoire des curiosités épisodiques dont le Portugal fut l'objet avant le tremblement de terre de 1755, date décisive pour son entrée dans les lettres anglaises. C'est naturellement Camoëns qui tient, dans cette étude, la plus large place. Samuel Johnson et son cercle, dès avant 1755, créent en sa faveur ce courant qui aboutit à la traduction des *Lusiades* de Mickle (1776). Beckford, à la fin du siècle, séjourne longuement dans le décor enchanté de Monserrate et pénètre plus profondément que quiconque dans la vie sociale, les paysages, le lyrisme du Portugal. Robert Southey, par une étude personnelle et directe, a élargi le domaine portugais pénétrable à la curiosité anglaise. Après M. Ludwig Pfandl, M. Walter analyse son apport, qui va des romans de chevalerie au folklore, en passant par le *Cancioneiro* de Resende. Le lyrisme de Camoëns est exploité par Lord Strangford, et son épopée par le Révérend Bowles. La guerre péninsulaire contre Napoléon vint multiplier les contacts entre le Portugal et les Anglais. Lord Byron y passa en grand seigneur jouisseur et méprisant. Les officiers de Sa Majesté Britannique n'en rapportèrent que des platitudes. Quelques femmes, comme Mrs. Hemans et Anna Eliza Bray, s'en inspirèrent avec plus de bonheur. Thomas Moore Musgrave donna des *Lusiades* une traduction nouvelle (1826), où un scrupule d'exactitude est fâcheusement neutralisé par des scrupules puritains. On s'enthousiasma pour les pauvretés que le Portugal fit écrire à une certaine Mrs. Baillie. Les émigrés portugais, quand ils avaient l'envergure d'un Garrett, semblaient pouvoir former un trait d'union assez puissant entre les deux littératures. Mais déjà le prestige des thèmes portugais déclinait en Angleterre. Entre 1832 et 1850, des lusophiles non dépourvus de mérite, comme Adamson et Edward Quillinan, font figure d'isolés. Il faudra que Richard Burton redécouvre tout seul Camoëns et rallume le flambeau que porte aujourd'hui, à Londres, M. Edgar Prestage.

M. Bataillon.

Antonio Ferrao. **A 1ª Invasão francesa (a invasão de Junot, vista através dos documentos da Intendencia geral da policia, 1807-1808),** Estudo politico e social (2º volume da Collecção de Documentos Inéditos da Historia de Portugal, mandada publicar pelo Govérno da República). Coïmbra, Imprensa da Universidade, 1925. Gr. in-8º, CCCXVII-478 pages.

L'ouvrage de M. Ferrao comprend deux parties bien distinctes : dans la première sont groupées trois études assez peu liées l'une à l'autre, qui traitent de l'histoire du Portugal à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe ; la seconde partie présente des documents qui sont eux-mêmes de deux sortes. Les ûns, en langue portugaise, sont les papiers de l'intendant général de police, Lucas de Seabra da Silva ; déjà utilisés par les historiens, ils n'avaient pas encore été publiés in-extenso. Les autres, en français, constituent la correspondance du successeur de Seabra da

Digitized by Google

matière des études de M. Ferrao, sont présentés par lui avec l'appareil scientifique qui leur convient. Ils sont numérotés et annotés ; les documents portugais sont précédés d'un titre indiquant le sujet auquel ils se rapportent ; les documents français n'ont pas de titre, sans qu'on puisse savoir pourquoi ; on le regrette d'autant plus que l'auteur n'a pas cru devoir doter son volume ni d'un index, ni d'une table des matières détaillée.

M. Ferrao n'a pas établi la bibliographie de ses trois études. On le regrettera aussi, parce que les sources de l'histoire du Portugal ne sont pas très connues et parce que l'auteur a mis dans les notes accompagnant son texte quantité d'indications bibliographiques intéressantes, qu'on aurait aimé lui voir rassembler.

Si nous suivons l'ordre des chapitres, la première étude de M. Ferrao, qui traite de l'évolution des institutions de police en Portugal, semble être la moins importante, mais elle présente quand même un certain intérêt. Le mot police y est entendu au sens large, comme dans le *Traité de la police* de Nicolas de La Mare, qui, d'après M. Ferrao, a beaucoup servi au marquis de Pombal. L'organisation générale de la police en Portugal daterait de 1603. Pombal y apporta de sérieuses réformes (p. XXVI et suiv.) ; c'est lui qui créa notamment l'Intendance générale de police. A l'époque de la Révolution française, l'intendant de police était un certain Pina Manique, très ennemi de nos idées, mais qui, lui aussi, introduisit en Portugal d'heureuses réformes, notamment dans l'organisation de l'assistance et de l'instruction publique.

Étudiant en un second chapitre la vie politique et sociale en Portugal, après la retraite du marquis de Pombal, M. Ferrao insiste sur la réaction violente qui suivit cette retraite. La réaction n'arrêta guère, d'ailleurs, le mouvement scientifique et littéraire qui alla en se développant ; de cette époque date la création de l'Académie des sciences, de l'Académie de marine, etc. M. Ferrao décrit, d'autre part, et il s'y attarde un peu, l'état de la société portugaise ; les documents de police lui en font voir presque exclusivement le plus vilain côté, les vols, les attentats, les crimes. Nous aurions mieux aimé quelques renseignements d'ordre économique, en plus de ceux que M. Ferrao nous fournit d'après les statistiques de Balbi.

Le troisième et dernier chapitre sur l'invasion, l'occupation et la retraite des Français, en 1807-1808, est de beaucoup le plus neuf et le plus intéressant, particulièrement pour nous. Nous avons besoin de connaître sur la période napoléonienne le point de vue de savants étrangers qui ne sont pas absorbés par le souci d'exalter l'épopée impériale. M. Ferrao penche un peu dans le sens contraire. Il se permet parfois des développements trop oratoires et un peu vides soit contre les souverains du Portugal que la menace de l'invasion fit s'éloigner jusqu'au Brésil, soit contre Napoléon et ses soldats, qui se seraient rendus coupables en Portugal de crimes innombrables. On voit trop que M. Ferrao veut dégager de l'exposé des faits une leçon de patriotisme pour ses compatriotes (p. V). Il n'a pas absolument raison de comparer nos ennemis de 1914 et l'armée de Junot (p. VI), et l'on pourrait critiquer l'autre rapprochement qu'il lui plaît d'établir entre Guillaume II et Napoléon (p. CXC). Quant aux crimes dont les troupes françaises se sont rendues coupables et que l'histoire doit leur reprocher, ils ne sont venus qu'en supplément des attentats fort nombreux aussi qui, de l'aveu même de M. Ferrao (p. CXV et suiv., et particulièrement p. CXLIII), étaient commis dans le pays en temps ordinaire. M. Ferrao aurait pu également faire état plus qu'il ne l'a fait de certains documents qu'il publie dans la seconde partie de son livre et qui montrent que les troupes

Digitized by Google

françaises n'étaient pas responsables de tous les excès commis (p. 302), que l'aversion des Portugais se partageait entre les autorités espagnoles et les autorités françaises (p. 329), que certains chefs français surent se montrer magnanimes pour les Portugais (p. 471).

Ces réserves faites, nous devons retenir du chapitre III de l'ouvrage de M. Ferrao certains points qui nous paraissent instructifs. Quand il mit la main sur le Portugal, Napoléon ne partagea point l'illusion de Junot, que nous allions obtenir l'amitié des Portugais ; l'Empereur était d'avis de les considérer comme des ennemis et de les traiter comme tels (p. CCXIX). Napoléon ne semble pas avoir prévu que les Anglais, profitant du départ de la famille royale de Portugal, chercheraient presque tout de suite à disposer en maîtres du pays (p. CCXXV et p. CCXLVII). Il eut peut-être tort de se laisser guider simplement par des considérations politiques, quand il divisa le Portugal en trois morceaux (p. CCXVI) ; une grave crise économique en résulta : le cours forcé donné aux monnaies française et espagnole fit baisser par contre-coup la monnaie portugaise (p. CCIII). Junot, à peu près livré à lui-même, ne trouva pas le moyen de surmonter cette crise ; il avait fait, en arrivant, de belles promesses aux Portugais, dans le ton grandiloquent des proclamations impériales (p. CCL) ; mais le rôle d'administrateur ne lui convenait pas (p. CCXIII). On parla plus tard de ses bons rapports avec la maçonnerie de Portugal et avec l'Académie des sciences de Lisbonne ; il aurait été élu grand-maître de l'une et président de l'autre ; M. Ferrao oppose à cette double assertion un double démenti (p. CCXXXV et suiv.). Les Portugais, même ceux qui nous étaient favorables, étaient si peu satisfaits de Junot que certains se proposèrent, tout à la fin de l'occupation, de demander à Napoléon un roi constitutionnel, qui fût de sa famille (p. CCLXV). Avant que la démarche eût pu être faite, l'insurrection avait éclaté en Portugal ; des Italiens y prirent part, en même temps que des Espagnols (p. CCLXVI), sans parler des Anglais, dont l'escadre ne s'était pas éloignée. Au dernier moment, le vicomte de Balsemão alla à Londres demander des subsides et des troupes (p. CCXCVII). Les Anglais, ayant débarqué, remportèrent sur nos soldats une assez facile victoire ; ils ne surent pas d'ailleurs en tirer parti et, dans les négociations qui suivirent à Cintra, Kellermann put encore obtenir pour l'armée de Junot, réduite à évacuer le Portugal, des conditions relativement avantageuses (p. CCCXVII).

M. Ferrao devrait bien donner une suite à cette étude importante, en écrivant l'histoire de la domination anglaise en Portugal.

Michel LHÉRITIER.

Jean BABELON. La médaille et les médailleurs. Paris, Payot, 1927. Gr. in-8° carré, 235 pages, 32 planches.

C'est une tâche singulièrement difficile que M. Jean Babelon a entreprise, car enfermer dans un texte si réduit l'histoire de la médaille, c'est se condamner évidemment à être trop bref sur bien des points, et le lecteur le regrette quand l'auteur connaît bien son sujet. C'est l'inconvénient des collections, où tant d'ouvrages, importants par la qualité, sinon par l'étendue, entrent aujourd'hui. Mais les temps sont si difficiles que ces ouvrages ne feraient jamais leur chemin dans le monde s'ils ne se contentaient pas d'un habit généralement trop étroit.

Digitized by Google

M. Jean Babelon a passé en revue les conditions nécessaires à la médaille, en divers temps, et les ancêtres qu'on peut lui reconnaître, sans oublier les médaillons antiques, qui sont cependant d'une autre nature, puisqu'ils sont toujours des multiples de l'unité monétaire, ce qui est arrivé aussi quelquefois au Moyen Age, ainsi que je l'ai démontré pour la grande pièce d'or de Jean II, duc de Bourbon (*Manuel de numismatique du Moyen Age*, 1890, t. I, p. 374).

M. Jean Babelon a consacré de bons chapitres à la médaille italienne, sans vouloir sans doute s'arrêter à l'interprétation des sujets, souvent inspirés par un symbolisme obscur, pour nous du moins. Il a étudié ensuite le passage du gothique au classique dans la médaille française, puis le développement qu'elle atteignit, de 1590 à 1650, sous l'impulsion d'artistes, tels que Germain Pilon, Guillaume Dupré, Jean Varin, etc. L'art du portrait arrive alors à un sommet qui n'a pas été dépassé ; on peut s'en rendre compte en voyant les grands médaillons, tels que celui de Jean Héroard, médecin de Louis XIII et auteur d'un précieux journal. J'ai publié cette grande pièce, conservée en Autriche, dans la *Revue numismatique*, en 1893.

Les médailles des divers pays de l'Europe sont signalées aussi, plus ou moins brièvement, par M. Jean Babelon, dont le livre sera certainement apprécié favorablement.

Adrien BLANCHET.

Halvdan KOHT. **Fra den gamle Bonde-Opposisjon. Brev og innlegg fra Stortingene 1818, 1821, 1822 og 1833 av Jacob Hoel.** [*L'ancienne opposition paysanne : lettres et mémoires de Jacob Hoel lors des Diètes de 1818, 1821, 1822 et 1833.*]. Oslo, Historisk Tidsskrift, Gröndahl og söns boktrykkeri, 1927. In-8°, 248 pages, 1 portrait. Prix : 4 kr.

Après la crise provoquée en 1814 par la séparation d'avec le Danemark, la Norvège en subit une autre qui avait des causes économiques. M. Koht publie les lettres et mémoires de Jacob Hoel, un des députés paysans à la Diète en 1818, 1821 et 1822. Son travail, fait avec le plus grand soin, jette une vive lumière sur les luttes intérieures en Norvège à cette époque.

Hoel appartenait à une famille de notables paysans. Après cinq ans d'études à l'École vétérinaire de Copenhague, il devint professeur d'escrime à l'Académie de guerre de Christiania, puis lieutenant en second dans le régiment de dragons d'Opland. En 1800, il apprit que Hovinsholm, propriété d'une branche de sa famille, allait être vendu. Il résolut de l'acheter. « Qu'est-ce qu'une position dépendante comme celle d'officier », écrivit-il, « quand on la compare à celle de citoyen indépendant ou d'agriculteur »? Il devint donc acquéreur de Hovinsholm et y joignit peu à peu d'autres terres, de sorte qu'il en vint à employer une centaine de travailleurs.

En 1815, Hoel fut choisi comme député à la Diète, mais la majorité annula sa nomination. Il fut aussi la victime d'un passe-droit, le beau-fils du colonel de son régiment lui ayant été préféré pour une lieutenance en premier ; ses réclamations n'aboutirent qu'à sa radiation du service actif en 1818. A cette époque, la Norvège poursuivait une politique de déflation. La Diète avait d'abord voté le remboursement de vingt-cinq millions de riksdales en billets. A un impôt sur les terres et le

Digitized by Google

commerce, voté dans cette intention, en fut joint ensuite un autre sur l'ensemble des biens et les revenus, puis un troisième, « le grand impôt », pour fonder la nouvelle Banque. Quantité d'agriculteurs furent forcés de vendre leurs biens pour payer ; les plaintes furent innombrables. Hoel, un des plus énergiques protestataires, fut élu député en décembre 1817 et, comme tel, put jouer un rôle important. De l'impôt de deux millions de dals en espèces (= huit millions de couronnes) qui aurait dû être versé entièrement avant le 1er juillet 1817, il n'avait encore été perçu que la moitié le 31 décembre. Hoel demanda des délais pour le reste et le gouvernement trouva cela justifié, car il proposa que le paiement du dernier tiers pût être retardé jusqu'au 31 décembre 1818 ; mais la majorité de la Diète ne l'admit qu'à grand'peine. Hoel proposa aussi, dans une vue d'économie, de rejeter le budget de la marine et celui du service cartographique. Appartenant à la minorité et trouvant hostile la majorité, composée de fonctionnaires, il essayait de l'émouvoir en l'avertissant du danger « d'un mouvement populaire ». Ses attaques contre la noblesse réussirent, d'ailleurs. Il écrivit plus tard : « C'est moi, principalement, qui fus cause qu'en 1821 les immenses privilèges de la caste nobiliaire furent supprimés ». Quoique entretenant personnellement de bons rapports avec le roi, il proposa aussi de rétrécir les limites de son autorité. C'est alors qu'il approuva la révolution d'Espagne de 1820. Enfin, il s'opposa au paiement d'une indemnité exigée par le Danemark à raison du traité de Kiel. Sur ce point, toute la Diète était du même avis. Pour faire exécuter le traité, le roi dut faire avancer des troupes norvégiennes et suédoises dans Oslo et embosser dans le port de cette ville des navires de guerre suédois.

En 1823, Hoel ne fut pas réélu. Il ne reparut plus à la Diète qu'en 1833 (et encore comme suppléant). Il mourut en 1847.

Émile Laloy.

William Martin. **Histoire de la Suisse.** Essai sur la formation d'une Confédération d'États. Paris, Payot (Bibliothèque historique), 1926. In-8°, 315 pages. Prix : 24 fr.

On s'est montré assez sévère, en France, pour ce livre. Il est certain que le ton en est parfois peu plaisant. Il semble qu'on ait attendu M. W. Martin pour ne plus écrire d'histoires qui « s'attachent aux faits plus qu'à leur explication ». Il lui arrive de prendre des formules à la Montesquieu pour énoncer des vérités premières. Le désir d'imiter M. Jacques Bainville (p. 8) joue parfois de mauvais tours.

Cela dit, et nous ne pouvions ne pas le dire, ce rapide aperçu rendra des services en Suisse et aussi en France. Toutes les parties, il s'en faut, ne sont pas d'égale valeur. Pour parler de ce qui m'est le plus familier, l'histoire de la domination des Cantons sur la Haute-Italie et des guerres du XVIe siècle est bien superficielle. Un personnage comme Mathias Schiner eût mérité plus de place ; les travaux de Rott sont insuffisamment utilisés.

M. Martin épouse, sur le rôle de la Révolution en Suisse et sur l'Helvétique, à peu près tous les préjugés des patriciens bernois. Il semble vivre toujours en 1798. Il n'a certainement pas voulu être agréable aux Français quand il a écrit (p. 176) : « Ce n'est pas par messianisme ou par un goût instinctif de la Croisade que les révolutionnaires voulurent faire le bonheur des peuples. C'est parce qu'ils virent dans la propagande la condition de leur propre salut. » Mais, ce disant, il n'a pas non

Digitized by Google

plus été complètement agréable à la vérité, et il ne dit pas assez les services que la Révolution française a rendus, tout de même, au peuple suisse. Comme il y a plus d'équité, parce qu'il y a plus de sérénité et plus de nuances, dans l'étude de M. Marc Peter sur la Révolution à Genève [1] !

Le chapitre sur la guerre mondiale est bien sec. Ceux qui ont vu la Suisse pendant cette crise ont gardé des impressions plus vivantes de Berne, carrefour des nations, centre de la diplomatie européenne, où se coudoyaient dans les hôtels les agents avoués ou secrets de toutes les puissances, et que certains anniversaires impériaux transformaient, à grand renfort d'uniformes chamarrés, en une ville allemande ; de Genève, frémissante, débordante de passion ; de Schaffouse, de Zurich, de Fribourg, de tant d'autres villes vibrantes lorsque passaient dans leurs gares les « cortèges des victimes ». Rien de cette palpitation n'a passé dans les pages du livre. M. Martin essaie d'expliquer comment, entre les deux parties de la Suisse, se creusa le fameux « fossé ». Là encore, il manque de nuances. Les bons témoins savent qu'on a fort exagéré la profondeur du « fossé » : la germanophilie alémanique était le fait d'un *Beamtentum* élevé à l'allemande, d'une très grande partie du monde intellectuel instruit dans les universités allemandes (et à qui la faute?), d'un corps d'officiers raidi dans l'admiration de la garde prussienne ; elle ne s'étendait pas aux paysans de Berne ou d'Argovie et, si le peuple alémanique se défendait contre l'enthousiasme parfois trépidant des Romands, son gros bon sens voyait assez clair. L'admirable attitude de Carl Spitteler fut comprise sur les bords de la Limmat comme sur ceux du Léman.

Mais ces mouvements de l'opinion ne pouvaient agir sur un Conseil fédéral à qui la peur d'une victoire des Empires centraux apparaissait comme le commencement de toute sagesse. M. W. Martin lui-même a fort bien expliqué comment la part capitale prise dans la vie moderne de la Suisse par les questions économiques a eu pour conséquence une certaine atonie politique. Dans la Constitution de 1848, s'il y a un élément vital, parce qu'il sort des traditions historiques de l'ancienne Confédération, c'est le Conseil fédéral ; les autres sont des articles d'importation. Le Conseil national n'a que les apparences d'une assemblée parlementaire, puisqu'il ne défait pas de ministres et qu'il n'a pas, d'ailleurs, en face de lui un Cabinet. Quant au Conseil des États, copie du Sénat de Washington, son absence d'influence contraste avec l'omnipotence du prototype américain. La Suisse donne ainsi le spectacle curieux d'une démocratie à la fois populaire et très conservatrice, qui ne change pour ainsi dire jamais son pouvoir exécutif, ou plus exactement son conseil d'administration. La prédominance de l'économique, en grandissant le rôle des administrateurs, est en grande partie responsable de l'évolution de l'ancienne « Confédération d'États » vers la centralisation.

Henri HAUSER.

A. F. FRANGULIS. **La Grèce et la crise mondiale,** t. II. Paris, Félix Alcan, Bibliothèque d'histoire contemporaine, 1926. 595 pages. Prix : 30 fr.

Ce volume est un plaidoyer, comme le précédent. M. Frangulis lui-même est

1. P. 178, une phrase mal faite sur les fructidorisés laisse croire que Carnot fut envoyé en Guyane avec Barthélemy.

Digitized by Google

tout près de le reconnaître quand il nous renseigne sur les circonstances dans lesquelles son ouvrage a pris naissance (p. 327). A la fin du mois de janvier 1922, M. Gounaris, chef du gouvernement grec, étant allé voir M. Poincaré et l'ayant trouvé dans des dispositions peu favorables à l'égard de la Grèce constantinienne, aurait demandé à l'homme d'État français la permission de lui fournir sur le régime constantinien de nouveaux éléments d'information. « Je ne demande pas mieux », aurait répondu M. Poincaré. « On décida », dit M. Frangulis, « de lui remettre un dossier complet. Une fois rentré à Athènes, nous fûmes chargé de le constituer, mais, peu après, la catastrophe survint et il ne fut pas donné suite à ce projet. *Ce dossier servit à l'élaboration de cet ouvrage.* »

M. Frangulis semblait particulièrement qualifié pour la mission qu'on lui confiait. Il était en même temps diplomate et avocat. Il avait pris part aux négociations des ministres constantiniens, particulièrement pour la question d'Épire. Il avait la confiance du ministre des Affaires étrangères, M. Baltazzi.

M. Frangulis s'est mis à la besogne fort consciencieusement. Les dirigeants ayant changé en Grèce, sa mission s'est trouvée brusquement interrompue. Mais il a gardé son dossier. Il a poussé son travail d'information jusqu'au moment de l'exécution des ministres constantiniens. Ensuite, mettant ses documents en œuvre, il s'est proposé de les faire servir à la réhabilitation non pas seulement du roi Constantin, mais aussi des ministres exécutés, considérés par lui comme les injustes victimes de M. Vénizélos et des vénizélistes, des hommes de la Révolution et des fondateurs de la République grecque.

Voilà le sens général du volume. Dans le détail, M. Frangulis s'attache à démontrer entre autres les assertions suivantes, qui sont pour lui des vérités : 1° avant d'engager la Grèce dans la guerre, M. Vénizélos aurait dû traiter avec les Alliés, poser les conditions de l'intervention grecque (p. 53) ; 2° dans l'accord gréco-italien du 29 juillet 1919, M. Vénizélos n'aurait pas dû lier le sort de Rhodes au sort de Chypre (p. 101) ; 3° M. Vénizélos n'aurait pas dû non plus accepter de subordonner l'exécution de la convention gréco-italienne du 10 août 1920 à celle du traité de Sèvres, conclu le même jour (p. 109) ; 4° M. Vénizélos a eu le tort de suivre aveuglément la politique anglaise (p. 242) ; 5° les ambitions démesurées qu'il a eues pour son pays lui ont été inspirées par des considérations personnelles de politique électorale (p. 13), et elles ont conduit la Grèce à la catastrophe (p. 130 et p. 341) ; 6° les ministres constantiniens, successeurs de Vénizélos, n'ont pas pu faire autrement que de continuer la politique de la Grande Grèce (p. 180) ; 7° le retour du roi Constantin au pouvoir n'a pas modifié les dispositions des puissances à l'égard de la Grèce (p. 174 et p. 314) ; 8° aux officiers vénizélistes incombe la responsabilité immédiate de la catastrophe, par leur refus d'obéir aux ordres donnés et par leur propagande défaitiste (p. 279 et p. 343) ; 9° en avril 1922, le mouvement des forces grecques vers Constantinople a été parfaitement justifié (p. 384) ; 10° l'exécution des ministres constantiniens a été préméditée et M. Vénizélos n'a rien fait pour l'empêcher, bien au contraire (p. 471) ; 11° le mauvais effet produit à l'étranger par l'exécution des ministres a aggravé les conditions imposées à la Grèce, lors de la conférence de Lausanne (p. 580) ; 12° la Grèce continue d'être royaliste (p. 590).

En ce qui concerne la politique générale, M. Frangulis s'est attaché essentiellement à faire le procès de la politique anglaise et plus particulièrement de la poli-

Digitized by Google

tique de M. Lloyd George. Il dit, page 119, qu'il arrive à l'Angleterre de se battre *par procuration*, que M. Lloyd George, sans jamais aider la Grèce, n'a pas cessé de l'encourager à continuer la lutte (p. 168 et p. 353). Il cite, en l'approuvant, ce mot du ministre Stratos (p. 336) : « L'Angleterre se bat jusqu'au dernier Grec sur les champs de l'Asie Mineure, sans nous donner aucun appui effectif. » Il dit encore p. 394 : « Cette timidité de la politique britannique, laquelle, désirant uniquement les fins, renonçait aux moyens, fut la cause du désastre suprême. » Pour la France et pour l'Italie, bien que leur politique ait été contraire à celle de la Grèce, M. Frangulis se montre fort indulgent : il se contente de reprocher à M. Clemenceau d'avoir suivi les suggestions de M. Lloyd George en faveur du vénizélisme, et il répète sans commentaire, p. 237, ce mot de M. Clemenceau à l'égard de l'Italie : « Les Italiens déclarent que si vous voulez leur donner Athènes ils l'accepteront avec plaisir. »

La plupart des affirmations de M. Frangulis sont soutenables, mais aussi beaucoup d'entre elles seraient faciles à réfuter. Il lui arrive de se contredire, d'employer des arguments qui se retournent contre sa thèse : par exemple, il soutient que le retour du roi Constantin n'a pas modifié les dispositions des puissances à l'égard de la Grèce, mais il est bien obligé de reconnaître avec M. Gounaris que M. Poincaré n'était pas favorable à la Grèce constantinienne (p. 326), et il doit reconnaître encore (p. 334) que le ministre de France à Athènes se tenait dans la plus complète abstention. Ce ne sont pas seulement ses affirmations particulières et ses conclusions générales qui sont attaquables, c'est sa méthode même qui doit être critiquée. Son ouvrage, qui figure dans une *Bibliothèque d'histoire contemporaine*, ne relève pas absolument de l'histoire ; c'est un « commentaire » sur l'histoire, suivant une expression qu'il emploie lui-même (p. 594). M. Frangulis fait de la polémique. Il se sert de son « dossier » pour condamner et pour absoudre ; mais il n'a pas, quoi qu'il en dise, toutes les pièces de l'affaire qu'il veut plaider ; la plupart des documents étrangers lui font défaut. Il affirme aussi (p. 7), que l'histoire n'a pas besoin de recul ; nous croyons tout au contraire que l'histoire contemporaine, en particulier l'histoire de la Grèce, qui soulève tant de passions, ne saurait être écrite objectivement, définitivement à l'époque actuelle.

Reprocherons-nous à M. Frangulis son inexpérience du métier? Les libertés qu'il prend avec la chronologie lui font commettre des fautes de composition qui parfois sont choquantes (p. 238 et suiv.). D'autre part, nous sommes obligés de parler des fautes d'impression qu'il a omis de corriger, parce qu'elles sont nombreuses et que l'une est énorme : la France, dit-il, a cédé aux Turcs 10,000 avions lors de l'évacuation de la Cilicie (p. 297).

Ce qui de ce second volume de M. Frangulis restera utilisable pour les historiens, ce sont les matériaux dont l'auteur s'est servi, les documents qu'il cite presque toujours in-extenso, semble-t-il, quelque longs qu'ils puissent être, des documents grecs très secrets, des procès-verbaux, mémoires ou rapports, émanant de la Conférence de la paix, des textes de conventions ou de traités qu'on ne rencontre pas couramment ; ce sont aussi certains développements assez neufs, par exemple sur le rôle de la Grèce au Congrès de la paix (p. 34 et suiv.), sur les négociations gréco-italiennes de décembre 1918 (p. 91), sur la question d'Épire, qu'il semble connaître à fond (p. 269 et suiv.), sur l'accord franco-kémaliste (p. 297 et suiv.), sur les intrigues vénizélistes en Asie Mineure (p. 418),

Digitized by Google

quelque insistance que M. Frangulis mette à les souligner, enfin sur l'exécution des ministres (p. 558 et suiv.), qui ne laisse pas que d'être fort émouvante, quelque opinion qu'on puisse avoir sur leur responsabilité.

Logiquement, c'est à cette exécution que M. Frangulis aurait dû s'arrêter ; c'est là que son plaidoyer se termine. Les dix pages qui suivent, consacrées à la conférence et au traité de Lausanne, sont une esquisse par trop sommaire, comme il le reconnaît lui-même (p. 580).

Michel LHÉRITIER.

André BELLESSORT. **Sainte-Beuve et le XIX^e siècle**. Paris, Perrin, 1927. In-8°, XI-354 pages ; prix : 20 fr.

Depuis quelques années, et surtout depuis la publication de *Mes poisons*, il est de mode de dauber sur Sainte-Beuve. Heureusement, on commence à remettre les choses au point, et nul ne le fait avec plus d'impartialité et d'une façon plus judicieuse que M. Bellessort dans cet excellent ouvrage. C'est un recueil de conférences ; l'auteur n'a donc pas voulu trouver des documents nouveaux, mais il connaît admirablement l'œuvre de Sainte-Beuve et tout ce qui a été écrit sur le grand critique.

Il raconte, de la façon la plus attrayante, la vie et la carrière de Sainte-Beuve, sans pallier ses faiblesses, mais en mettant en relief aussi tout le bien qu'il a fait dans une existence qui a été « ennoblie par un énorme labeur ». Il consacre d'intéressants chapitres au poète et au romancier, montrant que *Joseph Delorme*, *Les consolations* et *Volupté* sont des œuvres très honorables, quoique de second ordre. Sainte-Beuve n'a pu jouir de la gloire des grands créateurs, des Hugo, des Lamartine et des Vigny ; il en a éprouvé quelque dépit et peut-être quelque jalousie ; c'est excusable et humain. Mais, comme historien de la littérature et comme critique, il se place au premier rang. M. Bellessort met en lumière le grand intérêt et l'éminente valeur du *Port-Royal*, que nul autre que lui n'était capable d'écrire, et il considère avec raison que les *Causeries du lundi* sont peut-être son plus grand titre de gloire et qu'elles n'ont pas « vieilli » ; y a-t-il beaucoup de critiques auxquels on pourrait décerner le même éloge?

Enfin, par la méthode même qu'il a employée, Sainte-Beuve a exercé une énorme influence non seulement sur les historiens de la littérature, mais aussi sur les historiens tout court. Comme il a pénétré ou côtoyé beaucoup de milieux, les saint-simoniens, les catholiques libéraux, les romantiques, les littérateurs du Second Empire, son œuvre est une mine de renseignements sur tous les grands courants de pensée du XIX^e siècle. Il ne s'est pas mêlé directement à la politique ; démocrate et anticlérical, hostile à la monarchie de Juillet, moins féru de liberté que d'égalité, il s'est rallié rapidement — trop rapidement — au Second Empire, mais ses interventions au Sénat montrent qu'il n'a jamais fait bon marché de la liberté de pensée, et par ce trait encore il a fait honneur aux lettres françaises. C'est dire que les historiens auront grand profit à lire le livre si probe de M. Bellessort, et beaucoup de plaisir aussi, car il est écrit de la façon la plus agréable.

H. SÉE.

Digitized by Google

Comtesse KLEINMICHEL. **Souvenirs d'un monde englouti.** Paris, Calmann-Lévy, 1927. I-IX-250 pages. Prix : 9 fr.

Alexandre CHOULGUINE. **L'Ukraine et le cauchemar rouge ; les massacres en Ukraine.** Paris, Tallandier, 1927. 222 pages. Prix : 9 fr.

Vassili SCHOULGUINE. **La résurrection de la Russie. Mon voyage en Russie soviétique.** Paris, Payot, 1927. 299 pages. Prix : 20 fr.

I. — Les *Souvenirs* de la comtesse Kleinmichel comprennent deux parties bien distinctes : la première a trait à des événements antérieurs à 1914, la seconde décrit les répercussions de la guerre et les désordres de la révolution en Russie. Celle-ci est, on le conçoit, d'un plus vif intérêt.

Dans la première, l'historien futur glanera des renseignements utiles sur l'impératrice d'Autriche, sur la mort de l'archiduc Rodolphe (dont le suicide fut nié, pour obvier au scandale d'un refus d'obsèques religieuses), sur cette vie cosmopolite qui a marqué, en Europe, les dernières années du XIX^e^ et les premières du XX^e^ siècle, une éloquente description de la mort d'Alexandre II, sur le projet d'une sainte ligue en Russie, dont les *Mémoires* du comte Witte (trad. française, Paris, Plon) font mention, sur la participation indirecte de Nicolas II à l'entreprise de la mise en œuvre des forêts du Ya-lou, dirigée par l'amiral Abaza et M. Bezobrazov (p. 182).

En France, on s'attachera davantage à la seconde partie (p. 162 et suiv.), qui traduit les impressions produites par la guerre, aux tableaux de la révolution, marquée de bonne heure par des meurtres et par des pillages, qu'aggrave bientôt l'avènement triomphant des bolcheviks. La comtesse Kleinmichel a pu, arguant de son grand âge et de sa santé, échapper à la mort qui l'attendait et trouver un refuge en Suède. Il est probable que ces considérations n'auraient pas suffi à toucher ses ennemis et que d'autres arguments ont été efficaces : l'auteur n'en dit rien ; imitons sa discrétion.

On regrettera, dans un ouvrage morcelé en chapitres assez courts, l'absence d'un index qui aurait facilité les recherches. La transcription des noms russes est, malheureusement, fidèle à la méthode allemande : on lit (p. 78) *Schakowskoy ;* (p. 87) *Schouvalovo* ; lire Chakovskoï, Chouvalovo. Au lieu de l'inintelligible *Sienkiediez*, lire (p. 76) Sienkiewicz ; (p. 77) au lieu de *Itcherbatoff*, Schtcherbatov. Notons un passage peu intelligible (p. 99) : *Vot cacha Konstitoutsia !* La traduction française qui accompagne ces mots fait supposer la correction : *vacha*. On lit (p. 178) une absurdité : *Kakaïa ona ou vas ounaïa*. Il faut corriger : *oumnaïa*.

II. — L'ouvrage de M. Choulguine était, quand il a paru, une défense anticipée de S. Petlioura. Il prouve que le verdict qui a acquitté le meurtrier de l'ataman ne saurait être considéré comme une justification de l'assassin. L'auteur démontre, par des documents officiels (voir les pièces 12, 13, 14), que Petlioura a combattu les *pogroms ;* on comparera avec fruit ses ordres du jour à celui de Rakovski (document n° 15) ; on verra de quel côté était la modération. On accordera volontiers à l'auteur, après avoir parcouru la relation des épreuves de tout genre qui ont fondu sur la malheureuse Ukraine, que « les calamités qui s'appellent les

Digitized by Google

pogroms des Juifs ne sont que des faits particuliers d'un malheur encore plus grand dont la victime a été un pays, toute l'Ukraine (p. 55) ». L'auteur, d'ailleurs, à maintes reprises, se réfère à des témoignages d'organisations juives et invoque des lettres de I. Zangwill et d'un historien juif, le docteur Wichnitzer (p. 132-135). Les historiens ne devront pas négliger l'ouvrage de M. Choulguine.

III. — M. Vassili Choulguine (car c'est bien ainsi et non Schoulguine que son nom devrait être écrit), ancien député à la Douma d'Empire, était sans nouvelles de son fils depuis le 1er août 1920 : informé, en automne 1923, qu'il était vivant et se trouvait en Russie centrale, il décida d'aller l'y retrouver. Les risques étaient grands : sa tête était en jeu. Grâce à des complicités, avec l'appui de contrebandiers, il pénétra en Russie, séjourna successivement à Kiev, où il faillit être dépisté, à Moscou, à Pétrograd. Il dut repasser la frontière, sans avoir revu son fils. C'est le récit de ces divers séjours en son pays qui remplit son livre.

Il s'ouvre par un savoureux dialogue de l'auteur (p. 46-59) avec le contrebandier appelé Anton Antonovitch, qui était resté dans le pays pour aider, avec d'autres, à y maintenir la vie. Celle-ci a été rétablie sur ses anciennes bases par la Nep, c'est-à-dire la nouvelle politique économique, avec l'aide de ceux qui ont habité jusqu'au bout la terre russe pour en préparer, dans le silence, la reconstitution. A Kiev, l'ordre règne : « Tout comme jadis, mais pire que jamais, » ajoute l'auteur. Il constate que les Juifs vivent mieux que les Russes, que la vie est toutefois plus chère qu'elle n'était sous les tsars. A Moscou, la ville actuellement la plus peuplée de la Russie, comme il l'avait fait à Kiev (p. 98), l'auteur constate « le retour de l'Inégalité, de la grande, vivifiante et reconstituante Inégalité ». « L'échelle sociale apparaît » de nouveau. Dans les rangées des *objorki* (marché aux victuailles), Moscou revit : les prix sont exorbitants. Des restaurants luxueux sont ouverts le soir. Le chapitre XVIII est fort intéressant : l'auteur y examine Lénine successivement sous trois aspects, à l'occasion des fêtes soviétiques, mais il a tort d'invoquer (p. 232) les apocryphes protocoles de Sion. Dans le chapitre XIX, il expose comment peut se faire la résurrection de la Russie, par exemple, à l'aide d'une décentralisation régionale qui prendrait la place des républiques destinées à disparaître. L'auteur décrit ensuite (ch. XX) Pétrograd, cette ville découronnée, mais qui n'est pas le désert qu'on s'attendrait à rencontrer. Les restaurants sont très fréquentés et un tripot est ouvert jour et nuit. Le théâtre Souvorine joue une comédie qui met en scène Anna Vyroubova. L'auteur constate, non sans étonnement, que les œuvres d'art, dans les musées, ont été mieux respectées qu'on ne l'aurait cru.

Si courte soit-elle, cette analyse suffit pour montrer combien son témoignage est supérieur à celui de maint reporter de ces dernières années, qui ignorait, en général, et le russe et la Russie. Il conserve néanmoins son intérêt, même après qu'il a été révélé — et que M. Choulguine a dû reconnaître — qu'il avait été dupe d'une sorte de potemkinade, et que, durant tout son voyage, il avait été guidé par des agents de la Tchéka.

E. DUCHESNE.

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Histoire générale. — Norman H. Baynes. *The early Church and social life ; the first three centuries* (fasc. 71 des « leaflets » publ. par la *Historical Association*. Londres, Bell et fils, 16 p. ; prix : 1 s.). — Dès la première ligne, on nous prévient que cette bibliographie ne s'adresse pas aux spécialistes, mais aux étudiants, plutôt même au grand public anglais. On s'aperçoit tout de suite, en effet, que les ouvrages en anglais ou en traduction anglaise sont à peu près seuls mentionnés. A cela, rien à dire. L'école allemande est assez bien représentée ; mais l'effort français, si considérable pendant le dernier quart du siècle, est passé sous silence. Deux seules exceptions en faveur de Paul Allard : *Le christianisme et l'Empire romain* et *Les esclaves chrétiens*, et de M. Guignebert : *Tertullien* (sans plus). Duchesne, Loisy considérés comme inexistants ! Aux grandes encyclopédies, qui auraient dû figurer en tout premier lieu, une simple allusion en deux lignes (p. 9). Est-ce suffisant? Le « general reader » aura plus de profit à consulter, même pour la période de l'Église primitive, la *Bibliography of Church history*, publiée jadis par J. P. Whitney pour la même *Historical Association*. Vraiment, M. Baynes retarde ! Ch. B.

— Luis Ulloa. *Christophe Colomb Catalan, la vraie genèse de la découverte de l'Amérique* (Paris, Maisonneuve, 1927, in-8°, 404 p., 5 fac-similés ; prix : 35 fr.). — Christophe Colomb, après avoir été Génois, a été Galicien, puis « Français, Corse et Calvais », Grec plus tard. Le voici Catalan. Il ne s'appelle plus Colombo, ni Colon, mais Colom et si, en 1476, un *Joannes Scolvus Danus* a été au Groenland, il faut lire, au lieu de Scolvus, Scolnus ou Kolonus, se persuader qu'avant de se prénommer Christophe notre Colom a dû s'appeler Juan, et ajouter que c'est par erreur qu'on l'a cru Danois. Notre Juan Colom, obligé à Lisbonne de changer de nom (?), a été frappé du symbolisme du nom de Christophe, qui avait appartenu au précédent roi de Danemark. Dès lors, tout s'enchaîne — du moins pour l'auteur. Et voilà pourquoi, après les fautes commises par l'amiral, le roi Ferdinand, plus qu'Isabelle, a exclu du nouveau monde les Catalans et, du même coup, les Aragonais. Au reste, Colom s'était « castillanisé » en Colon.

A ces petits jeux, on gagne toujours quelque chose. M. Ulloa, qui a dirigé la bibliothèque de Lima, possède une érudition colombienne très étendue. Dans son désir de pourfendre les « génovistes », il a mis en lumière bien des points intéressants : l'influence sur Colomb des idées de Raymond Lull, les premiers voyages du découvreur, etc. Des notes explicatives, des notes bibliographiques, des appendices viennent fortifier la thèse de l'auteur. Cabot lui aussi serait-il Catalan?

— Émile Dermenghem. *Thomas Morus et les humanistes de la Renaissance* (Paris, Plon, 1927, in-8°, 282 p., 3 fig.). — On ne trouvera pas ici du nouveau sur Thomas More, auquel est consacré à peu près la moitié du volume, ni sur Campa-

Digitized by Google

nella, Bacon et Postel, dont les idées sont confrontées avec celles de More, mises elles-mêmes en rapport avec celles d'Érasme. Mais c'est intelligent, en même temps que fort agréable, et M. Dermenghem a fait plus de recherches qu'il n'est coutume dans un livre de vulgarisation mondaine. On sent que l'auteur, qui a naguère étudié Marie des Vallées, a des habitudes d'érudit. On s'étonne d'autant plus qu'il ne cite ni Aug. Renaudet, ni, à propos des « bons sauvages » de Montaigne (p. 103), l'*Exotisme* de Chinard (lire, n. 1, Pereyra pour Pereyron), ni Georges Weil sur Postel. Il est fâcheux que certaines tirades politiciennes (exemple p. 122), et qui plaisent aux *laudatores temporis acti*, aient paru nécessaires à l'auteur. — H. Hr.

— Ettore Rossi. *Assedio e conquista di Rodi nel 1522, secondo le relazioni edite ed inedite dei Turchi* (Rome, G. Bardi, 1927, in-8°, 67 p.). — Nous sommes si mal renseignés sur les sources turques de l'histoire du XVI^e^ siècle que nous devons à M. Rossi une reconnaissance particulière pour avoir publié (je laisse aux orientalistes le soin d'apprécier sa publication) et traduit des fragments de la relation de Mustapha Djelal Zahdeh. Elle confirme d'ailleurs ce que nous savons de ce grand événement, point de départ de la thalassocratie ottomane. M. Rossi a joint à ses textes d'amples éclaircissements, pris souvent à d'autres historiens turcs, et il apporte de précieux renseignements sur la bibliothèque Hafiz, qui est conservée dans la forteresse de Rhodes, près de la mosquée Suleymaniyeh. Il en donne un catalogue sommaire. H. Hr.

— Henri Hauser. *Le sel dans l'histoire* (extrait de la *Revue économique internationale*, août 1927, 20 p.). — Conférence où l'auteur esquisse l'influence économique du sel pendant le Moyen Age et à l'époque moderne ; particulièrement ce qu'on pourrait appeler la « politique du sel » en France depuis le XVI^e^ siècle. Une bibliographie sommaire, mais précise, sera bien accueillie.

— Maurice Virlogeux. *Quelques aspects de l'évolution des prix au siècle dernier et de notre temps. Théories et réalités* (Paris, Marcel Giard, 1927, in-8°, II-207 p., 26 planches ; prix : 25 fr.). — Le grand mérite de l'auteur, c'est de se préoccuper moins des théories que des faits. Ou du moins, s'il s'est donné pour mission, après d'autres économistes du temps présent, de critiquer la théorie quantitative, il le fait à la lumière des faits. Il porte son effort sur deux périodes : celle de 1850 à 1860, extrêmement intéressante puisqu'elle correspond à une augmentation considérable du stock d'or, celle de 1914-1924 (plus exactement 1914-1918 et 1919-1924) d'autre part. Grâce à des données statistiques et à des graphiques qui resteront, quoi qu'il advienne de la discussion elle-même, une importante ressource pour les historiens, il établit que le mouvement des prix est dû à des facteurs très complexes : production, transports, événements politiques et surtout facteurs psychologiques. Ce sont ces derniers surtout qui agissent sur le change, et le change à son tour commande l'inflation. Par une réaction inévitable, on reprochera plus tard à M. Virlogeux, comme à ses maîtres, de réduire à trop peu de chose le facteur monnaie. Il est rare qu'il subordonne l'histoire à l'intransigeance doctri-

Digitized by Google

grande d'esprit, vient, en effet, d'étudier les thèses marxistes dans *Matérialisme historique et interprétation économique de l'histoire : Études économiques et sociales* (Paris, Giard, 1927, in-18, 136 p. ; prix : 10 fr.). Il y montre comment s'est élaborée la doctrine de Marx, fait la critique de ses applications concrètes, en démontre l'apriorisme, le caractère encore insuffisamment scientifique ; il en rappelle les prédictions non vérifiées par l'expérience ; puis, définissant, par rapport au matérialisme, les phénomènes politiques, juridiques, religieux, intellectuels, la conscience et la lutte de classe et le catastrophisme historique, il conclut, avec une pénétrante prudence, sur la valeur de l'interprétation économique en histoire. Une heureuse bibliographie clôt le volume : nous regrettons de n'y pas voir cités les travaux de M. Ryazanoff, ni même la bibliographie de M. Roberto Michels sur le marxisme en Italie. G. Bn.

Antiquité. — Tant que l'affaire de Glozel a été discutée dans un cercle étroit de spécialistes, nous nous sommes contentés de résumer les opinions contradictoires qui avaient paru dans le *Mercure de France* et dans la *Revue des études anciennes*. Sans prendre manifestement parti pour l'une des deux thèses opposées, le *Mercure* avait publié des dessins, des inscriptions tendant à prouver que les objets trouvés à Glozel appartenaient à une époque très ancienne ; que plusieurs millénaires avant notre ère on employait des signes alphabétiques antérieurs aux plus anciennes inscriptions phéniciennes connues jusqu'ici, que l'Occident avait donc précédé l'Orient dans l'invention de l'écriture. Du coup, toute l'histoire primitive des peuples méditerranéens était bouleversée. Cependant, il y eut dès le début des incrédules ; l'aspect même des dessins et des inscriptions les mettait en défiance. Une communication faite à l'Académie des inscriptions par un de ses membres, M. Dussaud, a fait éclater subitement un orage dans un ciel déjà peu serein. Cette fois, le grand public s'est ému d'autant plus fortement qu'il ignorait à peu près tout de la question en litige. Trois brochures sont venues lui fournir des arguments de poids : *Quelques réflexions sur Glozel*, par le comte Begouen, chargé du cours de préhistoire à la Faculté des lettres de Toulouse ; *La chronologie de Glozel*, par A. Vayson de Pradenne, ingénieur civil des mines ; *Autour des inscriptions de Glozel*, par M. René Dussaud, spécialiste en épigraphie phénicienne. Tous trois estiment que le gisement a été truqué par des faussaires ; que des fouilles exécutées sans méthode ni surveillance légitiment les pires soupçons. Deux enquêtes ont été faites, l'une, officieuse, sous les auspices du bureau de l'Institut international d'anthropologie, suivant un vœu de l'assemblée générale réunie à Amsterdam le 24 septembre 1927 ; la seconde, officielle, à la demande du ministère de l'Instruction publique. Le rapport de la première commission conclut « à la non-ancienneté de l'ensemble des documents qu'elle a pu étudier à Glozel ». Le rapporteur de la seconde, M. Champion, chef technique des ateliers du musée de Saint-Germain-en-Laye, s'efforce de montrer « qu'on peut toujours déterminer le procédé de fabrication d'une pièce et que les méthodes techniques peuvent déceler bien des fraudes : à plus forte raison quand le faussaire est maladroit, ce qui est le cas dans les objets trouvés à Glozel ». Ces deux rapports ont été publiés intégralement dans la *Revue anthropologique* (Émile Nourry, 1927-1928). Enfin, la Commission des monuments préhistoriques au ministère de l'Instruction publique, « considérant que le gisement ne lui paraissait présenter aucun caractère préhistorique, a décidé de proposer au ministre de ne pas maintenir le classement actuellement en

Digitized by Google

instance », c'est-à-dire qu'elle ne lui reconnaît aucun caractère de document historique. Finalement, la justice est saisie de l'affaire.

— Moret et Cloché. *Orient et Grèce.* Cours d'histoire Ch. Guignebert. Classe de sixième (Armand Colin, 1925, in-8°, VIII-392 p., avec 134 gravures, 10 cartes et plans ; prix : 10 fr. 20). — P. Cloché. *La civilisation athénienne.* (Armand Colin, 1927, in-16, 204 p., avec 16 gravures et cartes ; prix : 9 fr.) — On ne pouvait confier à des savants plus compétents que MM. Moret et Cloché la rédaction d'un manuel d'histoire de l'Orient et de la Grèce pour la classe de sixième. M. Moret a décrit dans une exposition vivante, colorée, très précise, en accordant justement une place prépondérante à l'art et à la civilisation, l'Égypte, les empires chaldéens, assyriens, babyloniens, les Hébreux, les Phéniciens et les Perses jusqu'à Darius. Avec les mêmes qualités et une concision qui indique cependant les controverses, les hypothèses, M. Cloché a retracé l'histoire de la Grèce et de l'hellénisme depuis la civilisation égéenne jusqu'à la conquête romaine, avec des appendices sur la chronologie, les poids et mesures et la bibliographie. L'illustration des deux parties est excellente. Le second travail de M. Cloché présente au grand public sous une forme claire, attrayante, avec une érudition discrète et précise, avec des vues, des jugements équitables, une exposition spéciale de la civilisation athénienne, des origines à l'époque romaine. Après une esquisse géographique, c'est, avec l'indication très brève des faits politiques, le tableau, en six chapitres (époques égéenne et archaïque ; VI^e^, V^e^, IV^e^ siècles ; période hellénistique), de la vie sociale, économique, agricole, industrielle, artistique, intellectuelle et religieuse d'Athènes, de son rôle général dans la civilisation grecque. — Ch. Lécrivain.

— Ulrich Kahrstedt. *Syrische Territorien in hellenistischer Zeit* (Berlin, Weidmann, 1926, in-8°, 156 p., 6 cartes ; prix : 18 mk.). — Prenant pour point de départ la liste des satrapies dans Hérodote (III, 91-92), M. Kahrstedt étudie d'abord les changements de frontières survenus au V^e^ siècle entre la Babylonie et la Syrie. Mais ce sont surtout les guerres des diadoques qui furent propices aux modifications de frontières entre satrapies. L'auteur rappelle comment Séleucos répartit la Syrie en quatre circonscriptions ; il montre que la frontière du royaume en 301 ne s'étendit pas aussi loin vers le Sud qu'on le prétend ordinairement. Les conflits entre la Syrie et l'Égypte jusqu'au milieu du III^e^ siècle environ entraînèrent une notable expansion de l'empire des Séleucides. S'appuyant beaucoup plus sur le témoignage des monnaies que sur les textes littéraires, l'auteur décrit les conséquences de la paix de 253/252, qui fit progresser vers le Sud la frontière des Séleucides aux dépens des Lagides. Mais la grande offensive de Ptolémée III (guerre de Laodice) reporte vers le nord la frontière ptolémaïque pour la période 241/227 ; les Séleucides gardent toutefois le littoral jusqu'à Arados (à trente kilomètres environ au sud de la frontière de 301), ainsi que Laodikeia à l'intérieur.

Après un chapitre sur la Cœlésyrie ptolémaïque, l'auteur étudie la Syrie séleucide, les limites entre ses circonscriptions et l'organisation donnée par les Séleucides aux régions conquises jusqu'au milieu du II^e^ siècle. Puis il examine les changements qui se sont produits sous Antiochus IV, signale avec précision les villes privilégiées et insiste sur l'émancipation graduelle des cités, en particulier des cités grecques, au cours de la dislocation de l'Empire séleucide (en 170/70) ; les villes, soutenant tour à tour les différents prétendants, usurpent le droit de monnaie, le droit d'asile, etc. ; les indications numismatiques (surtout en Phénicie)

Digitized by Google

sont, à cet égard, extrêmement précieuses. Bientôt, Pompée remaniera la contrée, au bénéfice de l'élément hellénique ; Gabinius respectera les frontières tracées par Pompée.

Un premier appendice sur la chronologie des livres des Macchabées examine en particulier la question de la date de la mort d'Antiochus IV, que l'auteur situe au printemps 163. Un deuxième appendice étudie le schisme d'Onias, qui prit naissance vers 163/162, et dont l'importance devait aller croissant durant la seconde moitié du IIe siècle ; jusqu'au temps de Cléopâtre VII, ces schismatiques restèrent en bons rapports avec les Ptolémées, qui leur donnèrent des terres. — Paul CLOCHÉ.

— Ernst MEYER. *Die Grenzen der hellenistischen Staaten in Kleinasien* (Zurich-Leipzig, Orell Füssli, 1925, in-8°, XVI-186 p., 5 cartes ; prix : 16 fr. suisses). — Excluant de ses recherches la Cilicie et les îles, l'auteur décrit d'abord la situation lors de l'arrivée d'Alexandre, qui confiera toutes les satrapies, sauf la Carie et la Cappadoce, à des nobles macédoniens ; ensuite, il résume l'histoire générale de l'Asie Mineure de 323 à 281 : les progrès, puis l'effondrement de la domination d'Antigone (321/301) et les divers conflits qui se déroulent de 301 à 281. Une deuxième partie de l'ouvrage étudie l'Asie Mineure région par région. L'auteur montre d'abord que, dans la partie méridionale du pays, la puissance du Lagide ne s'étendit pas très loin dans l'intérieur et dura jusqu'à l'attaque d'Antiochus III (197) ; examinant l'histoire, très obscure, des possessions continentales de Rhodes, il conclut, contrairement à une opinion jadis soutenue, qu'en 167 Rhodes ne perdit pas toute la Carie, mais seulement ce qu'elle avait reçu dans ce pays en 189 ; il se range à l'opinion de M. Holleaux sur l'achat de Caunos par Rhodes à Antiochus III, avant la paix syro-égyptienne de 196. Il décrit ensuite les possessions ptolémaïques dans l'Ouest et montre que Philippe V n'a rien possédé en Carie avant 201. Il consacre de longs développements aux villes ioniennes, sur lesquelles nous sommes richement documentés (surtout grâce aux inscriptions de Samos et de Milet). Il examine de près l'histoire du royaume de Pergame ; puis il raconte les efforts des Bithyniens pour élargir leur domaine (notamment sous Prusias). Très bref sur le Pont et la Cappadoce, où les inscriptions sont rares, il s'étend longuement sur l'empire des Séleucides, que les textes épigraphiques nous font bien connaître (surtout en région côtière et hellénique) ; les flottements, reculs et réactions du IIIe et du IIe siècle jusqu'à la victoire romaine de 189 sont décrits avec une remarquable précision.

Un appendice discute l'épineux problème des limites fixées par la paix d'Apamée ; l'auteur pense que jamais l'Halys n'a servi de frontière entre les dominations romaine et séleucide. Il expose le sort de chacune des régions enlevées au Séleucide au profit de Rhodes et de Pergame et rappelle le problème, si difficile et encore non résolu, de la Phrygie ἐπίκτητος ; il conclut que Pergame acquit tout le territoire sis entre la Galatie et la Paphlagonie, d'une part, le cours inférieur du Sangarios et les montagnes situées au nord de la plaine de Boli, d'autre part, avec une pointe atteignant la mer à Tios. Paul CLOCHÉ.

— Otto KERN. *Die Religion der Griechen.* Erster Band : *Von den Anfängen bis Hesiod* (Berlin, Weidmann, 1926, in-8°, VIII-308 p. ; prix : 11 mk.). — Cet ouvrage signale d'abord le très vieux fond de fétichisme qui se perpétuera dans la religion grecque jusqu'aux temps les plus récents, et l'influence, également fort ancienne, exercée sur la religion primitive par une faune beaucoup plus riche que la faune

Digitized by Google

actuelle. Puis l'auteur met en lumière l'importance capitale des croyances chthoniennes, du culte de la Terre-Mère et des esprits sortis des profondeurs du sol ; ce culte ressemble à celui des morts, mais il n'en provient pas ; fort antérieur à l'arrivée des Hellènes, il a été ordonné et organisé durant des siècles par une foule de « théologiens » inconnus ; les résultats de leur immense et obscure besogne apparaissent en pleine clarté dans l'épopée et dans Hésiode.

Entre les différents lieux et les divinités de toute nature existent des relations innombrables et fort tenaces ; tandis que le ciel et les astres, dont l'importance fut si grande dans les religions d'Orient, n'ont joué dans la religion grecque qu'un rôle tardif et secondaire, les grottes, les forêts, les cimes, les eaux ont fourmillé de dieux et de demi-dieux. Parmi ces dieux, il en est qui exercèrent une action plus particulièrement intime et profonde sur les âmes grecques (tel est le cas d'Artémis) et qui sont comparables aux saints du christianisme.

Les mystères sont d'origine très ancienne. Ils sont nés et ont grandi dans le secret et l'obscurité, sous la nécessité de soustraire les vieux cultes indigènes à la surveillance des envahisseurs venus du Nord ; leurs éléments fécondants et générateurs plongent au plus lointain des âges. — Le culte, surtout utilitaire, est presque aussi antique que la croyance même ; l'auteur en étudie clairement les différents aspects et artisans (prières, sacrifices, sacerdoce, etc.).

Au-dessus de la vieille religion chthonienne des Préhellènes s'établira la religion olympienne, ayant pour élément central et dominant le Zeus ouranien, importé par les immigrants hellènes : c'est la religion aristocratique, solidement hiérarchisée, des maîtres de la Thessalie, qui brisa, après des luttes prolongées, les résistances des dieux de la Terre, des Titans de la légende. C'est cette religion que chantera Hésiode. Libéré de la misère par le travail de la glèbe, ce pasteur, « le premier penseur religieux » qu'ait connu l'Europe, célèbre la religion des maîtres avec une originalité puissante ; tout en exaltant les Olympiens, il tient trop fortement à sa glèbe originelle pour ne pas créer de nouvelles divinités « dans le sens des croyances populaires ». D'ailleurs, sa théologie reste optimiste et confiante : il voit dans les dieux des êtres bienveillants, dont la justice menace ou bride l'iniquité d'une société de fer.

Toute cette vie religieuse si ardente qui anime le monde grec depuis les origines jusqu'à Hésiode se résume, pour l'auteur, dans le mot *eusébeia*. L'*eusébeia* consiste à la fois dans un sentiment profond (crainte pénétrée de respect) et dans l'observance de multiples obligations vis-à-vis des dieux. Cette observance devint plus stricte encore lors du triomphe de la religion olympique, qui voit dans les Immortels des êtres jaloux de l'homme, terriblement exigeants et, du moins jusqu'à Hésiode, à peu près étrangers à tout sentiment d'équité. Paul Cloché.

— *Historia Alexandri Magni* (Pseudo-Callisthènes), édit. par G. Kroll (Berlin, Weidmann, 1926, in-8°, xvi-164 p.). — La préface de M. Kroll expose avec précision la question des manuscrits, touche brièvement au problème des origines de l'ouvrage et examine diverses hypothèses, qu'il rejette. L'édition est très soignée et accompagnée d'index extrêmement utiles. P. Cloché.

— Hérodote. *Vie d'Homère*, mise en français d'Amyot par J.-J. van Dooren
). — Cette traduction
c amateur de « naïves
e l'auteur de cette *Vie*

Digitized by Google

d'Homère est originaire de Smyrne : car « tout le travail pourrait n'être qu'une glorification indirecte de ce grand port ionien ». C'est avec une grande « joie » que le traducteur a accompli sa tâche : le plaisir éprouvé par les lecteurs de cette charmante traduction ne sera certainement pas moins vif. Paul CLOCHÉ.

— L. SCHIAPARELLI. *Avviamento allo studio delle abbreviature latine nel medio evo* (Florence, Olschki, 1926, in-8°). — Ce petit volume, consacré à l'étude du système d'abréviations latines du Moyen Age, se recommande fort aux étudiants en paléographie, auxquels il est destiné. L'auteur rappelle, dès les premières pages, tout le parti que l'on doit tirer d'une telle étude pour la critique historique et philologique des textes, pour l'histoire des manuscrits et des écoles d'écriture, etc. Il n'était pas inopportun d'y insister pour le plus grand profit de tous ceux qui, s'attachant exclusivement à surmonter la difficulté de lecture, bornent leurs connaissances en la matière au *Modus legendi abbreviaturas* ou au *Lexicon* de Walther, et de montrer combien l'horizon de la paléographie s'est élargi par l'examen scientifique des abréviations, dont les *Nomina sacra* de Traube et les *Notae latinae* de M. Lindsay ont donné le modèle.

L'opuscule se compose de deux parties. La première est consacrée à l'histoire des origines du système et aux classifications (*litterae singulares, notae juris, nomina sacra, notae communes*, abréviations par suspension et par contraction). Dans la seconde sont étudiés systématiquement les différents éléments et les formes diverses des abréviations. Tout cela, sans doute, est traité dans chaque manuel de paléographie, et M. Schiaparelli ne prétend apporter ni faits, ni éclaircissements nouveaux. J'y trouve, cependant, un relief de l'élément chronologique qui n'existe pas ailleurs au même degré, et surtout un rare souci de la méthode critique. Excellent guide en un domaine dont l'exploration est loin d'être achevée.

A. DE BOUARD.

— Filippo STELLA-MARANCA. *Fasti praetorii.* Parte I : *Dal 366 al 44 av. Cristo* (Memorie della R. Accademia nazionale dei Lincei : classe des sciences morales historiques et philologiques, anno CCCXIV, 1926, ser. VI, t. II, fasc. IV, p. 280-376. Rome, Bardi). — Ce travail, excellent et parfaitement documenté est la première partie d'une étude d'ensemble sur la préture romaine. Après quelques réflexions intéressantes et justes de la préface sur les défauts et la stérilité des méthodes employées jusqu'ici pour la critique des interpolations du Digeste et sur l'étendue des droits d'interprétation et de complément laissés aux préteurs après la codification de l'*Édit perpétuel*, il établit deux listes des préteurs de toutes les catégories, depuis 366 jusqu'à 44 av. J.-C. : l'une chronologique, avec les références principales, et l'autre alphabétique, véritable prosopographie spéciale de la préture, avec la reproduction et la discussion de tous les textes. Ch. LÉCRIVAIN.

— Bernard W. HENDERSON. *Five Roman Emperors : Vespasian, Titus, Domitian, Nerva, Trajan*, A. D. 69-117 (Cambridge University Press, 1927, in-8°, IX-357 p., avec 4 cartes et plans ; prix : 21 s.). — M. Henderson avait déjà publié des travaux sur Néron, les guerres civiles et Hadrien ; son nouveau livre est plutôt une esquisse sommaire qu'une histoire des cinq règnes de Vespasien, Titus, Domitien, Nerva et Trajan. L'auteur n'expose en réalité, d'une façon assez complète, que les guerres, la conquête de la Bretagne, l'organisation des frontières du Rhin et du Danube, qui occupent sept chapitres sur douze. L'histoire politique, économique et religieuse est presque absolument sacrifiée, ainsi que l'examen des sources. Il y a des

Digitized by Google

lacunes énormes dans la bibliographie où sont oubliés, par exemple, Chambalu, Desvergers, Desjardins, Duruy, Xénopol, Weber, De Pachtère, Jullian, Barbagallo, Lehmann-Hartleben. Les cartes sont bonnes. Ch. L.

Amérique du Sud. — Fr. Domingo DE NEYRA. *Ordenanzas, actas primeras de la moderna provincia de San Augustin de Buenos Aires, Tucuman y Paraguay* (1742?) (Buenos-Aires, Jacobo Peuser, 1927, in-8°, XXIV-291 p.; Biblioteca argentina de libros raros americanos, t. V). — Depuis le XVI^e^ siècle, les Dominicains de la région de la Plata et du Paraguay dépendaient de la province du Chili; c'est en 1724 qu'ils formèrent une province autonome. Parmi eux, Domingo de Neyra joua un rôle de premier plan; il finit par devenir provincial, mais fut disgracié en 1751 et enfermé à Santa-Fé. Le présent volume, qui reproduit en fac-similé l'édition originale, contient beaucoup de documents intéressants, non seulement pour la vie de ce personnage, mais aussi pour l'histoire de l'ordre des Frères Prêcheurs dans l'Amérique espagnole. Les récits des voyages de Domingo de Neyra en Espagne et à Rome offrent un intérêt particulier. Ce volume, édité avec le plus grand soin, et dont la présentation est parfaite, est précédé d'une intéressante introduction de l'éditeur, M. Jorge M. Furt. H. SÉE.

— Emilio RAVIGNANI. *Historia constitucional de la república argentina*, lecciones escritas por Luis R. PRAPROTNIK, t. II et III (Buenos-Aires, Jacobo Peuser, 1927, 2 vol. in-8°, XV-399 et 409 p.). — Nous avons déjà dans la *Revue historique*, t. CLIV, p. 251, signalé ce très important ouvrage, qui constitue vraiment une histoire de la politique intérieure de la République argentine. Les deux nouveaux volumes que nous annonçons maintenant, fondés sur une documentation aussi approfondie, se rapportent seulement à une courte période de dix années, de 1820 à 1830, mais qui fut particulièrement décisive dans l'histoire de ce pays, destiné à un si grand avenir. De 1820 à 1824, les diverses parties de la République s'organisent en États, qui se donnent chacun une Constitution particulière; puis, en 1824, on éprouve le besoin d'organiser le gouvernement fédéral; un Congrès se réunit, qui dure jusqu'en 1827. D'après le récit de M. Ravignani, on voit clairement que les affaires extérieures, c'est-à-dire les relations avec les autres républiques hispano-américaines, avec les États-Unis et les puissances européennes, enfin la guerre avec le Brésil, ont imposé la nécessité d'avoir un pouvoir fédéral vraiment organisé. La tendance unitaire l'emporta d'abord; cependant, on fut obligé de composer avec la tendance fédérative. L'auteur expose avec précision l'œuvre constitutionnelle qui fut accomplie et qui apparente ces États-Unis de la République argentine avec ceux de l'Amérique du Nord; ici aussi, on distingue les trois pouvoirs : exécutif, législatif, judiciaire. Cette œuvre annonce la Constitution de 1853. — L'ouvrage de M. Ravignani n'est autre qu'un cours professé à Buenos-Aires et dont les notes sont publiées par un de ses élèves; c'est pourquoi il a un caractère analytique plutôt que synthétique. Ce sont des matériaux qui n'ont pas été complètement dégrossis, et l'on regrette un peu de n'y pas trouver une conclusion générale qui soulagerait l'esprit, surtout du lecteur étranger, peu familier avec les choses d'Amérique. Mais, pour une étude sérieuse de la question, on y trouvera les éléments les plus sûrs et dont le prix est encore accru par la publication de documents donnés en appendices à chacun des deux volumes[1]. H. S.

1. Parmi ces documents, citons le *Traité d'amitié, commerce et navigation* conclu, le 2 février 1825, entre la République et la Grande-Bretagne.

Digitized by Google

Brésil. — Septime GORCEIX. *Une grande œuvre française au Brésil* (extrait de la *Revue de l'Amérique latine*, 1er octobre 1927, 16 p.). — Cette grande œuvre est la création de l'École des mines à Ouro Preto, capitale de l'État de Minas-Geraes, par un géologue français, Henri-Claude Gorceix, ancien élève de la section des sciences à l'École normale supérieure et membre de l'École d'Athènes. Il fut très apprécié et son œuvre, soutenue par don Pedro, alors empereur du Brésil, dont plusieurs lettres sont publiées dans la présente brochure. Les détails fournis par M. Septime Gorceix, puisés aux sources les plus directes, contribuent très utilement à faire connaître l'importance de l'influence française au Brésil. Ch. B.

Canada. — Arthur G. DOUGHTY, conservateur des archives publiques [Canada]. *Dominion du Canada.* Rapport sur les archives publiques pour l'année 1926 (25 p. ; prix : 10 sous (*sic*). — Cette mince brochure nous apporte simplement les indications nécessaires pour apprécier l'activité continue des archivistes canadiens et l'enrichissement de leurs collections, mais sans les appendices et suppléments qui ont déjà paru en volumes détachés et dont nous avons rendu compte aussitôt leur publication. Un élément nouveau, toutefois, est venu se joindre aux documents habituels : des fonds de banque ont financé d'importantes affaires aux États-Unis ou au Canada pour la période qui s'étend jusqu'en 1871. Des comptes comme ceux de la maison Baring, qui a été mêlée à tant d'événements politiques, seront encore plus précieux que les archives notariales qui servent surtout aux généalogies de familles. Parmi les trois grandes divisions des archives, qui ne cessent de s'accroître — manuscrits, cartes, gravures — on signale ici un précieux recueil de cartes et plans offert à Lord Amherst, le vainqueur du Canada, et donné par son petit-fils, le comte Jeffreys.

Dorénavant, pour répondre à certaines critiques, M. Doughty publiera, chaque année, un rapport succinct, semblable à celui-ci, sans attendre le dépouillement et le classement des pièces nouvelles.

France. — *Mélanges de philologie et d'histoire publiés à l'occasion du cinquantenaire de la Faculté des lettres de l'Université catholique de Lille* (Lille, Facultés catholiques. Mémoires et travaux, fasc. 32, 318 p. ; prix : 50 fr.). — Louis BAYARD. L'inscription de Duenos. Interprétation nouvelle d'un très vieux texte latin (rédaction un peu différente de celle qui a été lue à l'Académie des Inscriptions le 11 mars 1927). — Gustave BARDY. Alexandre à Eusèbe (des lettres écrites par Alexandre, évêque d'Alexandrie, deux seules sont parvenues jusqu'à nous. On a cru retrouver au moins un fragment d'une autre adressée à Eusèbe de Césarée vers l'an 323, et relative à l'arianisme. C'est dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale, Coislin n° 297, et qui est mentionné par Montfaucon comme un recueil d'extraits des Pères formé par le moine saint Nicon. Publication de ce fragment ; la lecture du texte prouve qu'il est simplement extrait d'un sermon d'Eusèbe d'Alexandrie qui, pendant son épiscopat, aurait converti et instruit un pécheur nommé Alexandre. Il n'y saurait être question de l'arianisme). — F. BOULENGER. L'empereur Julien et la rhétorique grecque. — Émile LESNE. Une source de la fortune monastique : les donations à charge de pension alimentaire du VIIIe au Xe siècle (étudie une source de contrats qui prenaient jusqu'à un certain point le caractère de rentes viagères, très profitables aux moines. Les grands monastères, organisés en hôtellerie, pouvaient recevoir des hôtes permanents aussi bien que des hôtes de

Digitized by Google

passage ; pour vivre auprès des moines, pour bénéficier de leurs prières, des propriétaires abandonnaient la propriété de leurs terres et s'estimaient heureux de les recevoir ensuite en précaire). — Raoul Naz. L'avouerie de l'abbaye de Saint-Amand en Pévèle (nature juridique de l'avouerie et son caractère féodal ; fonctions de l'avoué, chargé de défendre l'abbaye les armes à la main, mais aussi d'exécuter certaines décisions de justice, ce qui lui donne droit à une part des profits judiciaires ; exactions commises par les avoués, même contre les intérêts du monastère, qui finit par racheter l'avouerie et, par là, supprime la fonction). — Maurice David. Un retable des « sept archanges » au musée de Douai (avec trois planches). — Jean Coppin. La morale de Montaigne est-elle purement naturelle? — Auguste Leman. Contribution à l'histoire de la conspiration des nobles belges en 1632 (elle avait pour but de transformer les Pays-Bas en un État libre et indépendant qui eût constitué les Provinces-Unies du Nord ; elle échoua pitoyablement. Utilise un grand nombre de documents inédits). — Henri Dehove. Note sur la preuve ontologique chez Descartes. — Albert Delplanque. Comment prêchait Fénelon (d'après les plans de ses sermons). — Camille Looten. La première controverse internationale sur Shakespeare entre l'abbé Le Blanc et W. Guthrie, 1745-1758 (l'abbé Jean-Bernard Le Blanc, né à Dijon en 1707, élève des Jésuites de sa ville natale, où il eut Buffon comme condisciple, prit le titre d'abbé sans avoir jamais reçu les ordres sacrés. Aumônier du duc de Kingston en 1737, il connut assez bien Londres et l'Angleterre pour écrire ses *Lettres à un Français*, 1745. Il y fait une vive critique du théâtre anglais en général et en particulier de Shakespeare, génie inégal : « S'il ne le cède à personne peut-être en ce qu'il a de beau, il tombe souvent dans le bas et le puéril. » Réplique par l'Écossais William Guthrie : *An essay upon English tragedy*, 1757. Polémique curieuse pour l'histoire de la critique et de la littérature comparée). — Joseph Peter. L'occupation étrangère dans le département du Nord, 1793-1794. — Georges-A. Tournoux. Mage et surhomme ; contribution à l'étude de l'idée du surhomme dans la littérature allemande (surtout chez Novalis : « La conception qu'il eut de l'homme supérieur se rapproche de celle qu'aura du surhomme Frédéric Nietzsche »).

— Paul Harsin. *L'afflux des métaux précieux au XVI^e siècle et la théorie de la monnaie chez les auteurs français* (Paris, M. Rivière ; extrait de la *Revue d'histoire économique*, 1927, in-8°, 30 p.). — L'auteur, qui prépare un ouvrage sur les doctrines monétaires françaises du XVI^e au XVII^e siècle, en donne un chapitre. On louera son analyse des nombreux ouvrages qui furent publiés surtout par des officiers de la cour des Monnaies, entre le Malestroit de 1566 et le Scipion de Gramont de 1620. Mais son désir critique de ramener à sa juste valeur le mérite propre de Bodin lui fait commettre des erreurs. S'il avait lu de plus près le texte de 1568, d'ailleurs repris au livre VI de la *République*, je crois qu'il serait plus disposé à y voir, malgré le style trop souvent tourmenté de Bodin, la formule de la théorie quantitative. Copernic, si géniales que soient à d'autres égards ses théories monétaires exprimées dès 1519 et 1526, ne touche pas — et ne pouvait toucher à cette date — le problème, capital chez Bodin, de l'augmentation du stock métallique. P. 11, n. 16, M. Harsin, reproduisant une erreur de M. Bodin de Saint-Laurent, place en 1548 les *Baliverneries* de Noël du Fail, qui sont de 1585, écrites en pleine crise des guerres de religion, et par un homme qui a visiblement lu Bodin. Dès lors, tout le raisonnement fondé sur cette fausse chronologie s'écroule. Quant

Digitized by Google

à Scipion de Gramont, si remarquable que soit son *Denier royal*, M. Harsin ne s'est pas aperçu qu'il doit à Bodin beaucoup plus qu'il n'y paraît. H. Hr.

— *Du nouveau sur l'Astrée :* voilà un titre prometteur et qui piquera la curiosité des amateurs des lettres. Le livre de M. Maurice Magendie (Paris, Champion, 1927, in-8°, 463 p. ; prix : 60 fr.) ne pouvait apporter à l'historien, sur le fidèle serviteur du duc de Savoie, sur son frère, le lamentable Anne d'Urfé, sur la décevante Diane de Châteaumorand, rien d'essentiel, après Bernard et l'abbé de Reure. Mais les chapitres sur les « rapports de l'Astrée avec son milieu » et sur « l'Astrée et l'opinion » sont une contribution intéressante à l'histoire des mœurs entre Henri IV et Louis XIII. H. Hr.

— Le tome XXXIX des *Mémoires de Saint-Simon* (Paris, Hachette, 1927, in-8°, 502 p.) va de novembre 1721 (après la signature du contrat de mariage de l'infante avec Louis XV) à la fin de la même année. C'est le récit de son ambassade en Espagne, la description de la cour de Madrid et l'histoire de sa grandesse. Aux appendices, MM. Lecestre et de Boislisle donnent une reproduction partielle du *Tableau de la cour d'Espagne*.

— Hervé Pommeret. *Lettres d'Érasme à Eusébie, ou Voyages et tribulations d'un chanoine régulier, curé français émigré, à travers la Belgique, l'Allemagne et la Pologne de 1791 à 1797*, 58 p. (extrait des *Mémoires de la Société de l'histoire de Bretagne*, t. VIII, 1927). — L'auteur de ces curieux mémoires était Julien Lesage, ancien moine de l'abbaye de Beauport, curé-recteur de l'abbaye de Boquého (diocèse de Saint-Brieuc). M. Pommeret donne seulement des extraits fort bien choisis de ce long récit, qui raconte les tribulations de cet ecclésiastique, instruit et spirituel, sur les chemins de l'exil. On lira avec intérêt des renseignements vraiment instructifs sur les monastères et les moines belges et allemands. Rappelons que c'est des mémoires de Lesage que Mgr Laveille a tiré des données fort intéressantes sur les revenus et la vie du bas clergé breton à la veille de la Révolution (*Revue des Questions historiques*, octobre 1912). H. S.

— A. Bourdeaut. *François et Pierre Cacault. Les origines du Concordat et le musée des Beaux-Arts de Nantes* (108 p. ; extrait des *Mémoires de la Société d'histoire de Bretagne*, t. VIII, 1927). — Étude fortement documentée sur ces deux frères, originaires de Nantes, dont l'un, Pierre, fut un peintre et un architecte de quelque talent, et dont l'autre, François, joua un rôle important dans la diplomatie à l'époque révolutionnaire et dans la période napoléonienne ; on sait qu'il prit une part active aux négociations du Concordat. L'auteur en fait un portrait flatteur ; il loue chez lui l'honnêteté, le sens psychologique et l'habileté. François Cacault avait réuni une belle collection de tableaux, qui fut en partie acquise par la ville de Nantes et figure avec honneur dans son beau musée. H. S.

— Ernest Renan. *Voyages. Italie, 1849 ; Norvège, 1870* (Paris, éditions Montaigne, Collection des textes rares ou inédits [1927], 153 p.). — Ce sont de simples notes, rapides, sans ordre et sans art, d'un jaillissement tout spontané, où passent, comme l'éclair, à côté d'insignifiants détails, des impressions et des réflexions sur tout sujet d'histoire philosophique, sociale, religieuse. Jolie plaquette, bien imprimée à Bruxelles, en bons caractères neufs.

— M. Mario Roques a publié la *Correspondance de Karl Bartsch et Gaston Paris*,

Digitized by Google

première partie, 1865-1867, dans le volume de Mélanges (*Medieval studies*) publié en mémoire de Gertrude Schœpperle Loomis, qui a paru chez H. Champion (1927, 31 p.).

— Les archéologues liront avec profit les *Réflexions critiques sur Saint-Pierre d'Aunay et sur son influence*, publiées par M. Ch. DANGIBEAUD dans le *Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure* (t. XX, 8e livr., janvier-juillet 1927, p. 140-157). L'église dont il s'agit est celle d'Aunay ou Aulnay-Saintonge (Charente-Inférieure), type complet du style roman saintongeais.

— H. PRENTOUT. *Études sur quelques points d'histoire de Normandie* (Caen, impr. Lanier, 1926, 89 p.). — Instructive brochure où sont discutés quatre problèmes d'un inégal intérêt. I. Hasting à Luna. M. Prentout soutient, contre Steenstrup, que Dudon de Saint-Quentin a gratuitement transféré à l'expédition des Normands, conduits par Haskins vers 860, le pillage de Luna (petit port voisin de la Spezzia), qui fut l'œuvre des Sarrasins en 849. Là comme ailleurs, dit M. Prentout, Dudon n'a donné aucune date, « il s'est dérobé ainsi à tout contrôle ». — II. Les origines de la maison de Bellême: Réfutation en règle d'une dissertation sur les origines du duché d'Alençon par M. du Potey, érudit consciencieux, mais confus, qui a tout brouillé. M. Prentout n'apporte pas de résultats certains et conclut prudemment : « Il est impossible de préciser » à quel moment les seigneurs de Bellême se sont établis dans cette place forte, ainsi qu'à Alençon, à Domfront, à Sées ; sans doute entre 945 et 1027. Ils descendaient d'un Yves de Creil, qualifié par Orderic Vital de « balistarius regis » (de Louis d'Outremer en 944) ; ils apparaissent au xe siècle comme possédant des fiefs dans le Vermandois, d'une part, et, d'autre part, dans le Maine et dans le Corbonnais. — III. Un nouveau travail sur la Tapisserie de Bayeux et quelques additions. Ce travail est une note d'un archéologue américain, M. Loomis, insérée au tome VI de l'*Art-Bulletin ;* M. Loomis a eu l'ingénieuse pensée de rapprocher de la Tapisserie un « Commentaire de Beatus sur l'Apocalypse », conservé dans un manuscrit de 1072 ; ce texte et la Tapisserie paraissent être tout à fait contemporains. Quant à Ælfgyva, dont le nom apparaît brodé dans la Tapisserie, c'est très probablement une abbesse de Barking à laquelle le Conquérant confirma les droits et biens du monastère de Sainte-Marie. Ces concordances et plusieurs autres autorisent donc à considérer la Tapisserie comme une œuvre anglo-saxonne composée pour Guillaume ou son frère l'évêque Eudes, et sans doute antérieure à l'année 1076. — IV. La date de naissance de Guillaume le Conquérant. Il faut s'en tenir au témoignage rapporté par un moine de Saint-Étienne de Caen, auteur du *De obitu Willelmi conquestoris*, à savoir que le roi (mort le 9 septembre 1087) était « dans sa cinquante-neuvième année », ce qui donne pour la date de naissance les trois derniers mois de 1028.

— H. PRENTOUT. *Les États provinciaux de Normandie*, t. I et II (Caen, Lanier, 1925-1926, 432 et 526 p.). — M. Prentout a rendu un service signalé à l'histoire des institutions de l'ancien régime en élaborant ce grand ouvrage. Le premier volume contient l'historique des États, le second une étude sur leur organisation et leur compétence ; un troisième donnera le catalogue des sessions, les pièces justificatives et l'index général. C'est la seule histoire complète d'États provinciaux que nous ayons, en attendant l'achèvement du livre de l'abbé Dussert sur les États du Dauphiné. M. Prentout a effectué de longues et fructueuses recherches

Digitized by Google

dans les dépôts d'archives de France et d'Angleterre. Même pour la période qui se termine avec le règne de Charles VII et qui avait été bien étudiée, il a trouvé du nouveau. De 1567 à 1655, l'histoire des États se trouve dans huit volumes de documents publiés par Ch. de Beaurepaire ; M. Prentout les a utilisés pour la première fois. Enfin, ses recherches lui ont permis de combler la lacune intermédiaire et l'on ne pourra pas écrire une histoire des institutions françaises (qui reste à faire) depuis la fin de la guerre de Cent ans jusqu'aux guerres de Religion sans recourir à son œuvre. — A partir de 1655, les États cessèrent d'être convoqués. Le souvenir précis de leur organisation s'effaça au point que, lorsque le duc d'Harcourt tenta d'en obtenir la convocation en 1788, il fallut entreprendre à ce sujet des recherches historiques, qui d'ailleurs ne furent point terminées. Le temps des États provinciaux était passé. Mais, jusqu'à l'époque de Louis XIV, ils avaient joué un rôle important dans la vie du pays. On ne comprend pas ce qu'était la France de la fin du Moyen Age et de la Renaissance si l'on ne connaît pas ses États provinciaux. PETIT-DUTAILLIS.

— Gabriel PÉROUSE. *Hautecombe, abbaye royale* (Chambéry, librairie Dardel, 1926, in-4°, 136 p., gravures à l'eau-forte de J. Drevet). — M. Pérouse, archiviste de la Savoie, raconte agréablement et savamment l'histoire de Hautecombe dans un livre bien présenté. Tous ceux qui ont vu le lac du Bourget connaissent la célèbre abbaye, qui a pendant plusieurs siècles été élue pour lieu de sépulture par les comtes et ducs de Savoie. Ce ne sont pas eux qui l'ont fondée, ni même enrichie au Moyen Age. Elle a d'abord été établie, vers 1121, hors de la vue du lac, dans une « haute combe », sur les flancs sauvages de la montagne de Cessens. C'était un petit prieuré bénédictin, dépendant de l'abbaye d'Aulps, en Chablais ; puis Hautecombe se détacha et devint, au temps de saint Bernard, abbaye cistercienne. Le jeune Amédée de Clermont, qui en devint abbé en 1139, voulut un site encore plus farouche et choisit les bords du lac, alors complètement solitaires. Ce fut la grande époque de l'abbaye de Hautecombe. Au XIV^e siècle, elle prit un caractère aristocratique et peu à peu elle s'enlisa dans la paresse. Au XIX^e, Charles-Félix lui infligea une cruelle pénitence, qui dure encore : il confia la réfection des bâtiments à un architecte italien, Melano, qui en fit l'horrible pièce de pâtisserie dont nos yeux sont offusqués aujourd'hui. P.-D.

— Louis ROYER. *Chartes de franchises du bourg d'Uriage* (Paris, Tenin, 1927, 22 p. ; extrait de la *Revue historique de droit français et étranger*). — Le petit bourg d'Uriage se pressait, sur une étroite colline, aux portes du charmant château que les touristes admirent encore, et qui a conservé ses archives. Des chartes de franchises lui furent accordées par les seigneurs d'Uriage en 1232, 1312 et 1407. M. Royer nous les présente. Il est intéressant de comparer ces textes successifs, notamment au point de vue des charges militaires, que dans certains manuels on s'obstine encore à considérer comme un service purement féodal et nobiliaire. P.-D.

— Christian PFISTER. *Pages alsaciennes* (Publications de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg, n° 40, 1927, XXVII-290 p. ; prix : 40 fr.). — Nous avons déjà dit, dans notre précédente livraison, pourquoi et comment les collègues et amis de l'actuel recteur de Strasbourg s'étaient concertés pour réunir en un volume de Mélanges les nombreux articles et mémoires publiés par lui pendant le cours de sa laborieuse carrière professorale ; ils se trouvaient disséminés,

Digitized by Google

et comme un peu perdus, dans beaucoup de brochures et de recueils périodiques. Maintenant que le volume a été distribué aux souscripteurs, nous pouvons en donner l'analyse. Après une bibliographie des travaux de M. Pfister, qui comprend 401 numéros, viennent les articles suivants : Inauguration de l'Université de Strasbourg, discours prononcé à la séance solennelle du 22 novembre 1919. — La formation de l'Alsace-Lorraine (mémoire fait en collaboration avec Ernest Lavisse, en pleine guerre, en 1917 ; travail d'érudition pure où les préoccupations patriotiques du moment n'altèrent en rien la sérénité scientifique). — Comment et pourquoi l'Alsace s'est donnée à la France (étude écrite et publiée, elle aussi, en pleine guerre, où l'on trouve résumée la substance historique du précédent mémoire). — Comment et pourquoi la République de Mulhouse s'est donnée à la France (en 1798). — La légende de sainte Odile (refonte complète d'une étude publiée pour la première fois en 1891-1892). — Coup d'œil sur l'histoire de Haguenau, discours prononcé à la distribution des prix du lycée, le 11 juillet 1925. — Saverne (conférence faite en août 1920 au château de cette ville). — La ville de Ribeauvillé et le comté de Ribeaupierre sous la domination française, 1648-1789. — Histoire sommaire de l'ancienne seigneurie de Masevaux. — Les Juifs d'Alsace sous le régime français, 1648-1791. — Souvenirs du lycée de Colmar (discours prononcé à la distribution des prix du lycée, le 13 juillet 1922 ; souvenirs évoqués par M. Pfister, qui fut élève au lycée pendant les années 1867-1871). — Quelques professeurs du lycée de Strasbourg (autres souvenirs évoqués à la distribution des prix du lycée Fustel de Coulanges, le 13 juillet 1926 : sur Jacques Denis, Jules Zeller, Émile Belot, Constant Martha, Michel Bréal, Albert Dumont). — L'Université de Strasbourg (son histoire depuis le XVI^e^ siècle, avant, pendant et depuis la Grande Guerre). — La vie publique en Alsace-Lorraine depuis 1871 (comment elle fut troublée et, par moments, empoisonnée par la soupçonneuse police du gouvernement impérial).

— Félix PONTEIL. *Une entreprise compliquée de travaux publics au XIX^e^ siècle. L'entrée des chemins de fer dans Strasbourg* (extrait de la *Revue d'Alsace*, 39 p., avec un plan). — C'est à Nicolas Kœchlin que revient l'idée d'un chemin de fer destiné à relier Strasbourg à Bâle ; elle prit corps en 1837 et la construction de la ligne lui fut confiée en 1838. Plusieurs tronçons rapidement construits furent accueillis et utilisés avec empressement par la population ; mais la question se posa bientôt de savoir si la voie ferrée s'arrêterait au dehors des fortifications ou pénétrerait dans la ville. Les Strasbourgeois souhaitaient ce dernier projet, combattu par le génie militaire. La construction de la ligne Paris-Strasbourg vint encore compliquer le problème et provoquer de nouveaux conflits. C'est seulement en 1855 que les travaux furent terminés à l'avantage de la ville, dont les intérêts avaient été compromis par la rivalité entre le génie civil et militaire, par la convoitise des propriétaires qui devaient être expropriés, par la spéculation en général. Kœchlin, le créateur du chemin de fer, était mort depuis trois ans (1852).

Grande-Bretagne. — R. H. TAWNEY. *Studies in economic history.* The collected papers of George Unwin, professor of economic history in the University of Manchester (Londres, Macmillan, 1927, LXXIV-490 p. ; prix : 15 s.). — L'éminent économiste et historien George Unwin est mort prématurément à l'âge de cinquante-six ans. Ses collègues et amis ont eu l'heureuse pensée de réunir et de publier un choix de

Digitized by Google

ses articles déjà imprimés dans divers recueils ou encore inédits. Ils sont distribués en trois groupes : 1° étude et enseignement de l'histoire économique ; 2° travaux et conférences sur des sujets historiques (la cité au Moyen Age, les guildes, la politique économique d'Édouard III, les marchands à l'aventure, l'histoire du commerce et de l'industrie en Angleterre et aux Indes, etc.) ; 3° mélanges divers de philosophie politique. En appendice, une bibliographie complète des travaux publiés par G. Unwin. — Dans une substantielle introduction, M. Tawney, d'une façon fort touchante et instructive, raconte la vie de son ami ; il insiste sur la variété et l'importance à la fois de son enseignement et de ses publications. Me pardonnera-t-on d'emprunter quelques lignes à cette biographie (p. LI)? « En août 1914, Unwin signa un manifeste où il était dit : Grey, avec tout le pays derrière lui, avait essayé de former une alliance avec la France et la Russie dans une intention purement pacifique ; c'est le gouvernement allemand qui a précipité le conflit ». Digne réponse au manifeste des 93 par un homme qui connaissait l'Allemagne et qui avait été le disciple reconnaissant de ses maîtres allemands. Ch. B.

— W. T. MELLOWS. *Henry of Pytchley's Book of fees*. Tome II des Publications de la Northamptonshire record Society (Northampton, T. Beaty Hart, 1927, LIV p., plus 155 pages doubles pour le texte et la traduction ; très copieux index, p. 158-194, 2 fac-similés). — Un livre des fiefs possédés par l'abbaye de Peterborough ou tenus de l'abbé a été compilé à l'extrême fin du XIV^e^ siècle (entre 1391 et 1405) par un moine de l'abbaye appelé Henri de Pytchley. M. Mellows en publie le texte latin avec une traduction anglaise en regard. Travail très minutieux, très instructif pour l'histoire locale, celle de nombreuses familles nobles ; très instructif aussi pour faire connaître, par des faits et des chiffres, la constitution des fiefs dans une région déterminée. Le compilateur de ce livre a utilisé de très nombreux documents que l'abbaye avait réunis lorsque le roi Édouard III exigea le paiement de l'aide due pour la chevalerie de son fils aîné, le Prince Noir (1346-1348) ; elle voulait prouver que, si elle consentait à payer la taxe pour les fiefs de chevalier, elle ne devait rien au contraire pour les terres qu'elle possédait en domaine et qu'elle avait acquises en franche aumône. — Le livre commence par quelques documents d'un intérêt général : sur les mesures agraires, sur la forme et le poids du pain conformément au statut de 1253, etc. Puis sont présentés à la suite et sans ordre les fiefs tenus de l'abbaye, avec l'infini détail sur les détenteurs successifs et leurs obligations féodales envers l'abbaye. Un très érudit commentaire vient enfin expliquer et préciser chacun de ces détails, avec renvois aux sources imprimées et manuscrites. C'est, on peut le dire, un modèle d'édition critique. L'introduction fournit la liste des sources relatives à l'histoire féodale de l'abbaye. Ch. B.

— Nous avons reçu le premier volume des « Studies in English commerce and exploration in the reign of Elizabeth ». Il se compose de deux études. I : *The rise of diplomatic and commercial relations*, par Albert Lindsay ROWLAND. II : *The english search for a north-west passage in the time of Queen Elizabeth*, par George Born MANHART. Ce sont deux thèses présentées à la « Faculty of the graduate school » de l'Université de Pennsylvanie pour le grade de docteur en philosophie (Philadelphie, Univ. of Pennsylvania press, 1924, XXIII-189 et 179 p., avec deux cartes). Il en sera rendu compte prochainement ; dès maintenant, on marquera son étonnement que, ni dans l'ouvrage de M. Rowland, ni dans sa bibliographie,

Digitized by Google

on ne trouve aucune mention des études de Mme Inna Lubimenko, dont certaines ont paru ici même.

— En 1897, M. G. P. Gooch, qui débutait alors dans la voie de l'érudition, où il devait se faire une place éminente, eut son premier ouvrage couronné et bientôt après imprimé (1898) : *English democratic ideas in the seventeenth century*. Cette édition fut vite épuisée et, comme elle était très recherchée, surtout par les étudiants, les exemplaires ne pouvaient être acquis qu'à très haut prix ; même une contrefaçon parue en Amérique en 1912 disparut promptement du marché. Une seconde édition vient de paraître (Cambridge, at the University Press, 1927, VI-315 p. ; prix : 10 s. 6 d.). Très occupé à d'autres travaux, l'auteur n'a pu que reproduire le texte primitif en y apportant les corrections verbales qui s'imposaient ; mais le professeur H. J. Laski, après avoir vivement encouragé M. Gooch à laisser réimprimer son livre, y a joint trois appendices : 1° sur l'influence exercée en Amérique par Harrington (l'auteur d'*Oceana*) ; 2° sur le mouvement pour la réforme judiciaire au temps de la République ; 3° sur l'influence de la Révolution de 1688 en France. Ces brèves additions fournissent au livre de M. Gooch des indications bibliographiques *up to date*. Ch. B.

— Oskar Teichman. *The Cambridge undergraduate one hundred years ago; compiled with extracts and illustrations from contemporary sources* (Cambridge, Heffer et fils, 1926, VIII-108 p. ; prix : 4 s.). — Ce tableau de la vie que menaient les jeunes étudiants à l'Université de Cambridge il y a un siècle amusera peut-être les lecteurs anglais ; sur le continent, on n'y trouverait sans doute qu'un médiocre intérêt. — La même observation peut s'adresser, mais à un moindre degré, à un autre petit livre paru à la même librairie : *A Varsity career*, par Dennis Jones (Cambridge, Heffer, 1926, x-89 p. ; prix : 3 s. 6 d.). M. Jones, prédhantre de Trinity college, fait entendre, lui aussi, sa note humoristique ; du moins fournit-il aux parents quelques indications utiles pour faire entrer leurs fils à l'Université (*Varsity*, dans l'argot scolaire) en vue d'une carrière. Il ne sera pas sans profit, même hors d'Angleterre, d'apprendre en gros les conditions d'admission, les dépenses à prévoir, la durée des études et la distribution du temps, etc. Si les examens de sortie et les diplômes obtenus ne sont pas une garantie de réussite dans la vie, le jeune homme ou la jeune fille s'y forment, dit-on, le caractère par le sentiment de l'indépendance. Ce sont des mœurs tout à fait spéciales et qui ne sauraient être transplantées ailleurs. M. Jones parle d'ailleurs uniquement des deux vieilles Universités ; il ne dit pas un mot des plus récentes, moins chargées de traditions louables ou tyranniques et où, sans négliger les sports, on se préoccupe avant tout du travail intellectuel. Ch. B.

— Les débuts des revues périodiques en Angleterre ont été racontés par M. Walter Graham en un volume où il annonce et analyse des ouvrages d'information littéraire depuis 1665 jusqu'en 1715 (*The beginnings of english literary periodicals 1665-1715*. Oxford University Press ; prix : 11 s. 6 d.). — Le premier correspondant attaché à un journal londonien est un certain Henry Muddiman, dont la biographie vient d'être écrite par un homonyme : J. G. Muddiman, *The king's journalist, 1659-1689* (Londres, John Lane ; prix : 12 s. 6 d.).

— Un professeur de droit à l'Université Harvard, M. Joseph Henry Beale, a publié un volume plein d'utiles renseignements bibliographiques sous le titre ; *A*

Digitized by Google

bibliography of early english law (Londres, Humphrey Milford ; prix : 31 s. 6 d.). — Ajoutons que, dans le supplément littéraire du *Times* (26 août 1926), a paru une bibliographie des statuts abrogés ou vieillis concernant les lois anglaises.

— Arthur Thomas BANNISTER. *A descriptive catalogue of the manuscripts in the Hereford cathedral library* (Hereford, Wilson et Phillips, 1927, VIII-190 p.). — La cathédrale de Hereford possède 220 manuscrits, parmi lesquels la moitié n'a cessé de lui appartenir, l'autre moitié consistant en dons ou accroissements plus ou moins récents. La plupart se rapportent à la théologie, à la scolastique, au droit canonique, au service divin. On signale, page 49, une « Vita s. Thome archiepiscopi, martiris Cantuariensis », qui n'est pas dans le recueil formé par le chanoine Robertson et qui diffère de toutes les autres vies connues. Dans l'introduction, M. Montague Rhodes JAMES parle des bibliothèques formées par les cathédrales d'ancienne fondation (c'est-à-dire dont le chapitre était composé de chanoines séculiers, tandis que celles de fondation nouvelle l'étaient de moines) ; il retrace brièvement l'histoire de celle de Hereford depuis le XII^e^ siècle. Dans le Catalogue, chacun des manuscrits est décrit avec une sèche précision et un très petit nombre d'annotations. Est-il conforme aux manuscrits d'indiquer un ouvrage français de Guillaume de Saint-Amour qualifié « canonic. *Belnocens.* » (p. 16), ou les Règles pastorales de Grégoire le Grand écrites « ad *lohem* episcopum Ravenne » (p. 7)? Il est regrettable que l'index placé en tête du volume soit tout à fait insuffisant.

Ch. B.

— Le tome XIV de la « Walpole Society » (Oxford University Press, 1925-1926) contient un important mémoire de M. R. JAMES intitulé *The drawings of Matthew Paris ;* on y trouve en trente planches 143 dessins attribués au pinceau du célèbre chroniqueur. Il est difficile d'admettre qu'ils soient tous de la même main ; mais l'ensemble donne une très favorable idée de l'art avec lequel était cultivée la miniature au XIII^e^ siècle en Angleterre.

A la même librairie a paru en deux volumes *A selection of the letters of Horace Walpole*, publiées, d'après l'édition d'Oxford, par M. W. S. LEWIS (Londres, 1926 ; prix : 15 s.).

— Samuel GARDNER. *English gothic foliage architecture* (Cambridge, at the University Press, 1927, XV-54 p. et 112 planches ; prix : 7 s. 6. d.). — Étude très spéciale, puisqu'elle porte uniquement sur cette partie de la décoration des églises gothiques d'Angleterre qui est empruntée à la flore plus ou moins stylisée du pays. Il ne paraît pas d'ailleurs qu'elle offre des particularités notables ; mais d'excellentes reproductions photographiques en montrent l'extrême variété depuis l'époque normande jusqu'au temps des Tudors. Le texte sera lu avec profit par les historiens de l'art gothique. Ch. B.

— Les fascicules récemment distribués par les soins de la *British Academy* peuvent être répartis en deux groupes : l'un contenant les communications faites par les membres de l'Académie en 1927 et l'autre les notices nécrologiques sur les membres décédés en 1926. Ces notices concernent Sir *Thomas Erskine Holland*, professeur de droit international (1835-1926), par W. S. HOLDSWORTH ; *James Ward*, professeur de psychologie et de sciences morales à l'Université de Cambridge (1843-1926), par W. R. SORLEY ; *John Percival Postgate*, éminent latiniste et professeur à l'Université de Londres (1853-1926), par D. G. OWEN, avec une

Digitized by Google

bibliographie ; *James Bryce* ou, pour lui donner tous ses titres : *Viscount Bryce of Dechmont. O. M.*, par H. A. L. Fisher, auteur d'une belle étude sur le personnage, qui a déjà été signalée dans la *Revue historique* (t. CLVI, p. 374) ; *Charles Lethbridge Kingsford* (1862-1926), dont A. G. Little rappelle l'œuvre historique consacrée surtout au XV^e^ siècle anglais et à Londres.

Les communications, tirées à part des *Proceedings of the British Academy* (Londres, Oxford University Press) sont les suivantes : 1° *The saga and the myth of Sir Thomas More*, par le prof. R. W. Chambers (52 p. ; prix : 2 s. 6 d.). L'auteur montre que, si les plus anciens témoignages sur la vie de More, dus à sa fille, Marguerite, et à son gendre Roper, ont parfois embelli la vérité, ils sont sincères, d'une vérité tout humaine ; c'est de l'histoire poétique, comme une saga, mais c'est de l'histoire. Il discute ensuite l'accusation que certains historiens de notre temps, et non des moindres, ont lancée contre More : celle d'intolérance en matière religieuse ; mais, quand on observe les faits reprochés à la lumière des documents authentiques, on constate que, pendant les douze années où More fut chancelier, aucune sentence de mort n'a été prononcée contre un hérétique dans le diocèse de Londres. Au pouvoir, il est resté l'homme éclairé, généreux, qui avait écrit l'*Utopie* avant d'occuper un grand emploi auprès de Henri VIII ; si cette œuvre d'imagination s'inspire des idées nouvelles de l'humanisme, elle reste, au fond, pénétrée par l'esprit médiéval et proteste par avance contre les destructions économiques et religieuses opérées par Th. Cromwell. La conception qu'on se fait maintenant de More n'est qu'un mythe. — 2° Dans *Shakespeare in America* (22 p. ; prix : 1 s.), le prof. Ashley Thorndike montre comment l'admiration presque religieuse pour le grand dramaturge anglais a fini par s'implanter aux États-Unis. — 3° Une des illustrations littéraires de Cambridge au XVII^e^ siècle, aujourd'hui très oubliée, est *Thomas Randolph* (1605-1635), ressuscité par M. G. C. Moore Smith, qui publie un certain nombre de ses poésies oubliées ou inédites (prix : 2 s.). — 4° A *Sir Isaac Newton* est consacrée une conférence de M. C. D. Broad (32 p. ; prix : 2 s.). — 5° A la littérature italienne se rapporte l'étude de M. Geoffrey L. Bickersteth : *Leopardi and Wordsworth* (34 p. ; prix : 2 s.), sorte de parallèle entre ces deux grands poètes contemporains, mais tout à fait indépendants l'un de l'autre. Ch. B.

— La librairie H. Milford (Oxford University Press) a mis en vente, sous le titre de *Dictionary of national biography, 1912-1922*, un volume contenant la biographie des personnages notables d'Angleterre morts entre 1912 et 1922 (Londres, XXVI-634 p. ; prix : 21 s.) ; il fait suite à un volume semblable pour les années 1901-1911. Le Dictionnaire du XX^e^ siècle, ainsi amorcé, complète le *D. N. B.* et ses suppléments qui doivent avoir leur place dans toutes les bibliothèques où l'on travaille.

— Le même librairie publie pour la *British Academy* un très beau volume in-folio, *The Caedmon manuscript of anglo-saxon biblical poetry Junius XI in the Bodleian library*, avec une préface par Sir Israël Gollancz (230 p. en collotypie et une introduction de 124 p. Tiré à 250 exemplaires, dont 100 seulement seront mis en vente au prix de 10 l. 10 s.).

— Roger de Vivie de Régie. *Le secret de Byron* (Paris, Émile-Paul, 1927, 222 p. ; prix : 10 fr.). — Jack Byron, le père du poète, fut marié deux fois. D'un

Digitized by Google

premier mariage avec la marquise de Carmarthen, qu'il avait d'abord séduite et enlevée, il eut (1784) une fille, Augusta, mariée (1805) à George Leigh. En secondes noces, il épousa Catherine Gordon of Gight, qui, en 1788, mit au monde un fils, George, le futur auteur de *Childe Harold* et de *Don Juan*. George était donc le demi-frère d'Augusta. Augusta eut une fille, Élisabeth Medora, née, a-t-on dit et répété, de ses amours avec George. L'accusation d'inceste lancée contre Lord Byron peut-elle être prouvée? M. de Vivie de Régie le croit et il fonde sa conviction sur de nombreux documents qui, en tout état de cause, retiendront l'attention, ne serait-ce que par la lumière qu'ils jettent sur l'étrange destinée d'Élisabeth Medora. D'une liaison avec son cousin et beau-frère Trevanion, Élisabeth eut trois enfants ; réprouvée par les siens et réfugiée en France, elle vécut de quelques misérables subsides fournis, non sans peine, par sa famille d'Angleterre. Convertie au catholicisme et sous le nom d'Élisabeth Aubin (qui était sans doute celui de sa marraine), elle épousa à Lapeyre, en 1848, un paysan aveyronnais, J.-L. Taillefer, qui reconnut le seul enfant survivant de sa femme, Marie ; désormais, Élisabeth Aubin mena une vie très régulière et sa fille, élevée au couvent, mourut pour ainsi dire en odeur de sainteté. Le testament de Medora transmettait à cette fille les droits qu'elle pouvait faire valoir à la succession de Lord et de Lady Byron. M. de Régie, qui avait déjà présenté sa thèse dans la *Revue des Deux Mondes* (1er décembre 1926), produit ici les nombreuses pièces d'état civil et de procédure qui sont venues entre ses mains ; elles prouvent à tout le moins que Medora s'est toujours considérée comme la fille du poète ; mais les documents décisifs, enfermés dans une cassette de fer, ont été brûlés, en présence du « sollicitor » chargé de défendre les intérêts de la famille anglaise, par le chancelier de l'ambassade de France, scandalisé de leur teneur. Voilà de singulières complications que n'eût peut-être pas inventées un Conan Doyle. Elles donnent un vif intérêt à l'opuscule de M. de Vivie, avocat véhément, habile, convaincu, d'une cause célèbre. L'a-t-il gagnée sans appel? Seuls, sans doute, les papiers de la cassette de fer auraient fourni la preuve matérielle. Ont-ils été sacrifiés pour sauver la mémoire du poète et ce but a-t-il été atteint? Le mystère ne continuera-t-il pas de peser sur le plus illustre enfant d'une famille où, pendant plusieurs générations, le vice l'a emporté sur la grandeur et la noblesse? Ch. B.

— M.-N. Roy. *La libération nationale des Indes* (Éditions sociales internationales, s. d., 108 p. ; prix : 5 fr.). — Chacun sait que l'Angleterre est aux prises, dans l'Inde, avec les revendications, souvent très vives, des patriotes qui aspirent à une large autonomie, sinon à l'indépendance. Le mouvement a été jusqu'ici dirigé par les éléments les plus cultivés de la société indigène ; le gouvernement britannique n'en a pas méconnu la puissance et il est entré dans la voie des concessions : il a associé, dans une certaine mesure, les indigènes à l'administration du pays. M. Roy estime que les résultats obtenus sont dérisoires et qu'il convient de poursuivre la lutte avec une énergie accrue pour assurer la libération complète des Indes. Il dénonce la fâcheuse tendance aux compromis des couches supérieures de la classe moyenne, tendance que dissimule mal « leur radicalisme verbal », et il affirme qu'en fait « le nationalisme de la classe bourgeoise... a abouti à une capitulation complète devant l'impérialisme ». Les swarajistes eux-mêmes ne trouvent pas grâce devant lui ; il les accuse de trahison, de condescendance excessive pour le capitalisme. Aussi lui paraît-il indispensable d'organiser

Digitized by Google

« un parti de masses » qui groupera non seulement le prolétariat ouvrier, mais encore les intellectuels, les artisans, les petits commerçants et les paysans, et qui seul sera assez fort pour dicter ses volontés. L'exposé de M. Roy, malgré son ton passionné, se lit avec intérêt ; on y glanera de précieuses indications sur l'évolution et sur les divisions des partis nationaux d'opposition dans l'Inde.

C. RICHARD.

Roumanie. — Janos SZÉKELY. *La réforme agraire en Transylvanie et l'histoire ;* compte-rendu de l'ouvrage de M. Constantinesco : *L'évolution de la propriété rurale et la réforme agraire en Roumanie*, 32 p. (extrait de la *Revue des Études hongroises*). — C'est une critique approfondie et documentée de la thèse de Constantinesco. Cet érudit soutient que les paysans roumains de Transylvanie ont été particulièrement mal traités par les seigneurs hongrois, en raison de leur nationalité ; M. Székely s'efforce de démontrer que les paysans roumains ont subi le sort commun de tous les paysans de l'Europe centrale et orientale, dont la condition a empiré depuis le XVI^e^ siècle. Ses arguments semblent assez probants. Il ajoute qu'en Valachie et en Moldavie la condition des paysans était encore plus mauvaise, puisque ceux-ci ont émigré, notamment en Hongrie. La sanglante révolte de Transylvanie, en 1784, ne peut être considérée comme une insurrection nationale. En 1848, les paysans transylvains, comme les paysans de race hongroise, ont été affranchis, tandis que les Roumains n'ont obtenu aucune concession sérieuse. Ce qu'on pourrait ajouter, c'est que, depuis la guerre mondiale, la Roumanie a opéré une réforme tendant à accroître la propriété paysanne aux dépens des grands domaines ; en ce moment même, les magnats hongrois, propriétaires en Transylvanie, s'efforcent de s'y soustraire. On peut donc penser que la polémique en question ne s'inspire pas de raisons purement scientifiques, ce qui ne veut pas dire, d'ailleurs, que les arguments de M. Székely n'aient pas une sérieuse valeur. — H. S.

— N. IORGA. *Conferenze italiane sulla nazione romana* (Milan, Hœpli, 1927, 54 p., illustr.). — Infatigable semeur d'idées sur l'histoire politique, sociale, artistique de son pays, M. Iorga fit en 1927, à Rome et à Naples, plusieurs conférences qui sont reproduites et illustrées dans la présente plaquette. Comme on sait, M. Iorga parle d'abondance, sans notes ; et ce sont des idées générales qu'il cherche à imprimer fortement dans l'esprit des auditeurs. Il y réussit à merveille. La présente brochure contient le texte ou le résumé en italien de quatre conférences qui ont pour objet : la synthèse roumaine dans la latinité ; les aspects pittoresques de la Roumanie ; une étude sur le grand poète roumain Michel Eminescu, dont l'esprit, dit-il, « toujours vivant jusqu'aujourd'hui, domine ma génération » ; enfin, les rapports entre l'Italie méridionale et la Roumanie. Quelques gravures sur bois par Nadia Bulughin donnent une réelle valeur artistique à cette brochure qui, en outre, a été exécutée à Valenii de Munte, résidence personnelle de l'auteur, et dans sa propre imprimerie. C'est donc, à cet égard, presque une curiosité typographique. — Ch. B.

Russie. — M^me^ Inna LUBIMENKO, docteur de l'Université de Paris et archiviste à Leningrad, a publié dans le *Nederlandsch archivenblad*, 1925-1926, n° 3, un article documenté de première main sur *L'organisation des archives dans la Russie des Soviets ;* il y est question seulement des deux grands dépôts de Leningrad et de Moscou, où l'administration se propose de concentrer les archives de tous les anciens ministères et d'aménager surtout celles des soixante dernières années. Tra-

Digitized by Google

vail considérable qui est loin d'être achevé, car tout était à faire pour l'organisation intérieure. A Moscou, l'on comptait déjà en 1924 6,000 visiteurs, auxquels ont été communiqués plus de 36,000 documents. Ce qui reste encore à perfectionner, c'est l'outillage scientifique : catalogues, inventaires, description des fonds, etc. — Dans un second article, publié sous le titre : *La science des archives dans la Russie des Soviets* (même *Revue*, nos 1-2 de 1926-1927), Mme Lubimenko expose comment on forme le corps nécessaire des archivistes, quels ouvrages peuvent déjà servir de guides, comment est réparti l'enseignement. Au début, ce fut un cours préparatoire sur la constitution des Soviets, sur l'histoire de la Révolution et sur la doctrine du matérialisme historique ; puis furent institués peu à peu des cours sur l'archivéconomie, la paléographie, la diplomatique, l'étude des sources, etc. Cet enseignement est d'ailleurs encore beaucoup moins théorique que pratique. Depuis 1925, des congrès attirent à Moscou de nombreux archivistes de province et des représentants des institutions scientifiques. Des revues spéciales, des recueils de textes tels que les *Archives de la Révolution russe* ont été fondés.

L'auteur termine par ces mots fort encourageants : « On constate que la Russie des Soviets, tout en donnant une organisation très spéciale à ses archives et à leurs travaux, est entrée dans le mouvement général de l'archivistique qui s'accentue de plus en plus dans toute l'Europe. » Ch. B.

Yougoslavie. — *Strena Buliciana.* — Sous ce titre a paru, à Zagreb et à Spalato, en 1924, un beau volume in-4° de XL-736 pages, offert à Mgr Bulić, l'illustre conservateur du musée de Spalato, maintenant en retraite, à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire, par ses élèves et ses amis, c'est-à-dire par l'élite des savants qui se sont consacrés aux études historiques et archéologiques. Cette communauté d'études donne aux *Strena Buliciana*, à défaut de l'unité de sujet qui manque toujours à ces mélanges jubilaires, une certaine unité d'inspiration, qui en fait un recueil précieux pour beaucoup et plus spécialement pour les adeptes de l'archéologie chrétienne, discipline dont Mgr Bulić est devenu un des maîtres les plus justement honorés. Il est même d'autant mieux utilisable que les directeurs de la publication, MM. Abramić et Hoffiller, ont eu l'excellente idée de grouper les quatre-vingt-dix articles qui le composent suivant un plan méthodique qui le divise, en réalité, en plusieurs parties distinctes, depuis la préhistoire jusqu'à l'historiographie yougoslave moderne, en passant par l'histoire de l'art, l'histoire, la philologie et l'archéologie grecque et latine, les antiquités chrétiennes, l'histoire byzantine, la géographie illyrienne, l'histoire croate et serbe du Moyen Age. Dans un aussi gros ouvrage, formé de tant de fragments séparés, l'heureuse méthode adoptée introduit ainsi une ordonnance satisfaisante pour l'esprit.

Très divers sont aussi nécessairement les idiomes dans lesquels sont rédigés cette presque centaine d'articles, puisqu'on en trouve en français, en allemand, en anglais, en italien, en russe, en tchèque, en slovène et surtout, naturellement, en serbo-croate. Mais ici encore les éditeurs se sont montrés très prévenants : ils ont eu la bonne pensée, dont on ne saurait trop les remercier, d'avoir égard aux insuffisances linguistiques de nombreux travailleurs auxquels l'immense domaine des langues slaves demeure malheureusement inaccessible ; ils ont donné, dans les quarante pages numérotées en chiffres romains qui ouvrent le volume, un bref résumé en français du contenu des travaux écrits en slave. C'est par leur titre français qu'ils portent aussi, à côté du titre slave, dans la table des matières, que

Digitized by Google

je les désignerai dans le présent compte-rendu, simple reproduction de la table; une analyse même très sommaire de chaque article aurait pris une place démesurée. Voici donc cette table avec ses quatorze divisions :

1. V. Hoffiller, Urnes funéraires trouvées à Velika Gorica, près de Zagreb (en slave). — G. Kazarow, Vorgeschichtliches aus Makedonien.

2. R. Heberdey, Zur Entstehungsgeschichte des griechischen Hochreliefs. — C. Praschniker, Zum Freise des Tempels der Athena Nike. — H. Sitte, Aphroditeköpfchen aus Halikarnass. — A. Schober, Zur Pergamenischen Marsyasgruppe. — P. Bienkowski, Ueber Fragmente eines Frieses in Mantua und in Rom. — W. Schmid, Torso einer Kaiserstatue. — F. Drexel, Römische Paraderüstung. — E. Löwy, Apollodor und die Reliefs der Trajansaüle. — E. Weigand, Die Stellung Dalmatiens in der römischen Reichskunst. — A. Hekler, Kunst und Kultur Pannoniens in ihren Hauptströmungen. — F. Weilbach, Zur Rekonstruktion des Diocletians-Palast. — J. Bersa, Tube de verre antique ayant servi aux nourrices (en slave). — A. Gnirs, Beispiele der antiken Wasserversorgung aus dem istrischen Karstlande. — V. Skrabar, Das Mithraeum bei Modric am Bachergebirge. — E. Michon, Miroirs et non custodes eucharistiques.

3. A. Wilhelm, Ein Epigramm aus Thermon. — J. Zingerle, Zu griechischen Reinheitsvorschriften. — Ch. Huelsen, Zum Kalender der Arvalbrüder : Das Datum der Schlacht bei Philippi. — R. Cagnat, Remarques sur une particularité onomastique dans l'épigraphie latine d'Afrique. — A. von Premerstein, Bevorrechtete Gemeinden Liburniens in der Städtelisten des Plinius. — W. Kubitschek, Dalmatinische Notizen. — M. Abramić, Militaria Burnensia. — K. Patsch, Zur Geschichte von Sirmium. — A. Grgrin, Trois stèles funéraires romaines de Potravlje en Dalmatie (en slave). — N. Vulić, La frontière septentrionale de l'ancienne Macédoine (en slave). — B. Saria, Zur Geschichte der Provinz Dacien.

4. E. Groag, Zur Amterlaufbahn der nobiles in der Kaiserzeit. — A. Stein, Zu Lukians Alexandros. — G. Veith, Zu den Kämpfen der Cäsarianer in Illyrien. — N. Stuk, L'île de Tauris est-elle Scedro (Torcola) ou Scipan (Giuppana)? (en slave).

5. P. Kretschmer, Latein *agaso* und *equiso*. — A. Audollent, Iterum *refrigerare*. — P. Skok, Francisco Bulicio ob honorem.

6. J. Wilpert, Alte Kopie der Statue von Paneas. — J. Sauer, Das Aufkommen des bärtigen Christustypus in der frühchristlichen Kunst. — V. Schultze. Christus in der frühchristlichen Kunst. — E. Becker, Einzug Jesu in Jerusalem. — J. Mantuani, Paulinische Studien. — J. Keil, Johannes von Ephesus und Polycarpus von Smyrna. — P. Batiffol, Secreta. — H. Delehaye, Servus servorum Dei. — R. Egger, Die Basilika von Manistirine und ihre Gründer. — F. Kovačić, Poetovio et Celeia aux débuts de l'ère chrétienne (en slave). — R. Netzhammer, Die altchristliche Kirchenprovinz Skythien : Tomis. — J. Zeiller, Anciens monuments chrétiens des provinces danubiennes de l'Empire romain. — Johann-Georg, Herzog zu Sachsen, Neue Beiträge zur Verehrung und Ikonographie des Hl. Spiridion. — Dom G. Morin, A-t-on retrouvé Stridon, le lieu natal de saint Jérôme?

7. P. Orsi, Scolture byzantine della Sicilia. — Ch. Diehl, L'étoffe byzantine du reliquaire de Charlemagne.

8. M. Vasić, L'église de la Sainte-Croix à Nin, Dalmatie (en slave). — L. Karaman, Date de deux bas-reliefs du Moyen Age de la cathédrale de Split (en slave). —

Digitized by Google

P. Kolendić, Bonin de Milan a-t-il pris part à la construction de la cathédrale de Šibenik? (en slave). — V. Petković, Sur quelques motifs antiques dans les fresques serbes médiévales (en slave). — F. Stelé, La peinture murale gothique en Carniole (en slave). — C. A. Drexler, Esempio d'un tardo arcaismo romano nel Goriziano. — V. Tkalčić, Une paix de l'évêque Luc dans le trésor de la cathédrale de Zagreb (en slave). — F. Jurić, Le maître-autel de l'église franciscaine à Kotor, Dalmatie (en slave). — J. Strzygowski, Die Stellung des Balkans in der Kunstforschung.

9. L. Hauptmann, L'établissement des Croates sur les terres qu'ils habitent aujourd'hui. — V. Novak, Deux faux du XII^e siècle ; chartes de Split (en slave). — M Perojević, L'inscription de Ljoubimir tepzi et son lien avec l'église de Saint-Pierre de Klobučac (en slave). — F. Šišić, Lab, ville croate du Moyen Age (en slave). — D. Gruber, Le ban Mladen II et sa famille. — P. Bizilli, Nationalité et droit de cité dans la commune médiévale (en slave). — B. Cvjetković, Les rapports de Raguse avec Pierre le Grand (en slave). — J. Nagy, Témoignages historiques extraits de la correspondance de l'évêque Garanjin (en slave). — T. Matić, Réflexions de Jérôme Kavanjin, poète de Split, sur la politique et les mœurs de son temps (en slave). — F. Ilešić, Valentin Vodnik, poète slovène, et le catéchisme napoléonien (en slave). — D. Szabo, La mission de la science et l'avenir de la Yougoslavie (en slave).

10. E. Oberhummer, Eine Römerstrasse im Ennstal. — I. Juras, Formes et méthodes de colonisation à Kaštela et Donja Poljica, Dalmatie (en slave). — E. Haumant, La constitution géographique de la Yougoslavie.

11. G. Novak, Sur l'emplacement de Dim[os] et Herakleia (en slave). — W. M Ramsay, Epigrams and coins of Phrygian Cities. — L. Ruzicka, Zwei Statuen des Praxiteles auf Münzen von Ulpia Pautalia. — J. Brunšmid, Monnaies de Cunimundus, roi des Gépides (en slave). — D. Stratimirović, Armoiries anciennes à Korcula (en slave). — M. Rešetar, Un écu ungaro-ragusain de l'impératrice Marie-Thérèse (en slave). — C. Stockert, Tre medaglie inedite della Dalmazia e dell'Istria.

12. M. Murko, Les instruments musicaux yougoslaves, la « guzla » et la « tambourista » à deux cordes (en slave). — S. Šilović, Sur les pierres tumulaires des vieux Slaves aux environs de Trogir, Dalmatie (en slave). — S. Trojanović, Les masques chez les Yougoslaves (en slave).

13. F. Ivanišević, L'emploi du glagolitique dans la commune de Poljica, Dalmatie (en slave). — V. Jagić, Les relations de Mommsen avec Rački (en slave). — O. Zaninović, Une lettre inédite de Ruder Bošković (en slave).

14. A. Stocky, La plastique néolithique en Bohême (en slave). — J. Schranil, Cognées de bronze du type adriatique en Bohême (en slave). — J. Cibulka, Le papyrus mag. Leyd. V (J. 384) et le « graffito » du Mont-Palatin (en slave). — M. Rostovtzeff, Sauromate II, roi du Bosphore (en slave). — J. Vajs, Édition princeps du missel glagolitique imprimé en 1483 (en slave). J. Zeiller.

Digitized by Google

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

France

Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances. 1927, juillet-septembre. — E. Pottier. Rapport sur les travaux exécutés dans la huitième session de l'Union académique internationale, 9-11 mai 1927. — Gustave Jéquier. Les pyramides non funéraires (les petites pyramides, dites « de reines », élevées près de la grande pyramide royale n'ont aucun caractère funéraire ; elles ne contiennent ni chapelle, ni table d'offrandes ; elles jouent peut-être le rôle de double des véritables pyramides). — R. Cagnat. Rapport sur la situation des publications de l'Académie pendant le deuxième semestre de 1927. — S. Reinach. Deux matinées de fouilles à Glozel (« le mieux que puissent faire les honnêtes et consciencieux explorateurs de Glozel est d'opposer désormais le silence à des soupçons aussi injustes qu'injurieux ». Il est regrettable que ces sages paroles n'aient pas été écoutées). — L. Poinssot et R. Lantier. Tête d'applique en bois trouvée à Carthage. — Jean Papadopoulos. Mosaïque byzantine de Salonique. — Philippe Lauer. Les fouilles de l'abbaye de Fécamp (ces fouilles, toutes récentes, ont permis de dégager les substructions d'un mur appartenant à l'abbaye de la Trinité reconstruite par les ordres du duc Richard Ier, travail dont le détail est fourni par Dudon de Saint-Quentin). — Comte Begouen. Note sur la grotte de Bedeilhac (près de Tarascon-sur-Ariège, où l'on a découvert des gisements paléolithiques et néolithiques, avec des traces de peinture). — Philippe Fabia et Germain de Montauzan. Exploration archéologique de Fourvière (minutieuse description d'un grand réservoir construit à Lyon dans les premiers temps de l'Empire romain). — Espérandieu. Deux inscriptions chrétiennes de la fin du Ve siècle découvertes à Narbonne. — Comte Du Mesnil du Buisson. Compte-rendu sommaire des fouilles de Mishrifé en Syrie. — Charles Diehl. Une mosaïque byzantine de Salonique.

Annales du Midi. 1927, juillet-octobre. — Marcelle Bonnafous. Toulouse et Louis XI ; suite et fin (les finances ; Toulouse et la vie toulousaine ; son rôle dans la lutte du pouvoir royal contre la féodalité et dans la politique espagnole de Louis XI ; les diplomates toulousains et l'opinion publique). — F. Marsan et R. Lizop. Découverte d'une stèle gallo-romaine à Bordères-Louron, Hautes-Pyrénées (avec une inscription reproduite en fac-similé ; monument élevé par deux fils à leur père. Ils étaient « vicini » du « vicus Spariani », nom d'origine aquitanique qui entre en composition dans ceux d'Esparros, Esparron, Lesparre et peut-être aussi d'Hasparren).

Archivum latinitatis medii aevi. Bulletin du Cange. 1927, 3e fasc. — Donatien De Bruyne. Fragments d'anciennes versions latines tirées d'un glossaire biblique.

Digitized by Google

— P. JOURDAN. A propos des « Glossae medicinales » (d'après un traité d'Aurelius : *De acutis passionibus*, publ. par Daremberg en 1847). — C. J. FORDYCE. A rhytmical version of Bede's *De ratione temporum ;* suite et fin. — P. FABIA. Nouvelle note sur une inscription latine de Saint-Michel d'Ainay à Lyon (combat les restitutions proposées par Th. Reinach ; maintient que l'inscription date de la construction de l'église, c'est-à-dire trente-trois ans après l'année 1109, soit 1142).

Bulletin de la Société d'histoire moderne. 1927, novembre. — L. GUENEAU. Le développement des industries de la soie artificielle dans le monde (depuis 1890, où s'est créée cette industrie, dont l'auteur est un Français : le comte Hilaire Bernigaud de Chardonnet. Ses progrès considérables réalisés après la guerre, « le clinquant de la soie artificielle » permettant de satisfaire à peu de frais un appétit insatiable pour le faux luxe).

Carnet de la Sabretache. 1927, août-novembre. — Albert DEPRÉAUX. Les Grenadiers de France, 1749-1771 (description de leurs uniformes). — Mémoires du capitaine GODET ; suite (expédition d'Égypte, du 17 août au 4 novembre ; son retour en France). — Capitaine DE COURCY. La garde royale, 1815-1830 ; suite (campagne d'Espagne, 1823 ; récit d'une grande manœuvre de la garde en 1827 en la plaine d'Issy, par le romancier américain Fenimore Cooper). = Décembre. Mémoires du capitaine GODET ; suite (retour en France).

Le Correspondant. 1927, 25 novembre. — Roger LABONNE. L'évolution des pays turcs. I (renversement du traditionalisme turc par le gouvernement d'Angora ; mais, après avoir détruit, avec quels éléments reconstruire?). — Charles DUPUIS. L'envers de Trianon. Le conflit juridique roumano-hongrois (concernant la dépossession des ressortissants hongrois par application de la loi de réforme agraire). — Paul DE SERBAS. Le problème catalan. — Armand PRAVIEL. L'année romantique. I : 1827. — Georges GOYAU. Le doyen des « Publicistes chrétiens » : le général Canonge (mort en 1927 à l'âge de quatre-vingt-dix ans). — DE LANZAC DE LABORIE. Un historien du drame byzantin. — A travers la presse étrangère. Autriche, par Pierre LECLERC. = 10 décembre. Roger LABONNE. L'évolution des pays turcs. II (influence considérable exercée par le communisme soviétique ; il dirige l'éducation militaire des Turcs, accorde d'amples faveurs à l'empire turc, aujourd'hui dépecé en seize États ; mais, d'autre part, c'est plutôt vers l'Occident que l'État kémaliste porte ses espérances). — Augustin COCHIN. Tournées d'archives (lettres inédites où il conte ses impressions dans les villes où il cherchait des documents pour son livre sur la Révolution, 1899-1912). — Maurice TALMEYR. Souvenirs de la comédie humaine. IV (sur Drumont, Jules Lemaître, président d'honneur de la « Patrie française », Arthur Meyer, directeur du *Gaulois*, Étienne Lamy ; sur les impressions que Mme Émile Ollivier rapporta de Berlin, en 1914, après une revue des troupes allemandes). — E. MAGNIN. De l'originalité du christianisme, à propos d'ouvrages récents (ceux du P. Lagrange. « Ce n'est que progressivement et lentement que le christianisme s'est dégagé des formes extérieures du judaïsme et a libéré les âmes des obligations cérémonielles de la Loi de Moïse, mais il l'a fait en vertu de principes qui lui sont propres et que le Sauveur a posés lui-même »). — A travers la presse étrangère. Allemagne, par Robert ANDÉOL. = 25 décembre. Victor BÉRARD. Une dette interalliée. I (il s'agit d'une dette de deux millions contractée par Henri IV avec la République de Genève et réclamée

Digitized by Google

encore en 1814 pour établir la validité des « incontestables droits » de Genève à la possession et souveraineté du pays de Gex. Cette somme a été déjà remboursée, la quatrième et dernière fois en 1814-1815 ; elle représentait essentiellement « le montant de la guerre que les Genevois avaient eu à soutenir contre la Savoie »). — Georges LECHARTIER. La politique américaine et l'élection présidentielle. — DE LANZAC DE LABORIE. Une correspondance de Prosper Mérimée (lettres adressées à Viollet-le-Duc ; beaucoup d'observations sarcastiques et de médisances sur tout sujet). — Marc HÉLYS. Les Dévoilées (enquête par une Américaine, née Grecque, à Constantinople. Après vingt ans de mariage aux États-Unis, elle revenait à son berceau pour constater avec chagrin les changements qui s'étaient opérés dans la condition des femmes turques depuis leur émancipation). = 1928, 10 janvier. Victor BÉRARD. Une dette interalliée ; suite et fin (discussions sans cesse reprises sur les limites entre Genève, Savoie et France, discussions qui soulèvent chaque fois celle de la dette, en dépit du traité de 1749 qui atteste « la restitution [par la ville de Genève] de cette obligation ». La question des douanes est tout autre chose et ne saurait être confondue avec celle des limites et de la dette). — C. SMOGORZEWSKI. La Pologne avant les élections (celles qui auront lieu le 4 mars 1928. Tableau résumé des événements politiques survenus en Pologne depuis qu'elle a recouvré son indépendance). — Henri HAUVETTE. Le « Roland furieux » et la Renaissance italienne (étude sur les sources du poème de l'Arioste ; il y traduit « l'image idéale d'une humanité heureuse à laquelle s'attachait voluptueusement l'Italie de la Renaissance »). — Vicomte FLEURY. Le premier souper de Louis XV à Pourras (détails sur la construction d'un petit pavillon de chasse près de l'étang de Pourras que Louis XV fit construire par Gabriel à Saint-Hubert, aujourd'hui commune de Perray, Seine-et-Oise. Inauguration le 1er mai 1756, d'après les comptes de la Maison du roi et la correspondance échangée, à cette occasion, entre le roi et le comte de Noailles, gouverneur de Versailles et serviteur très intime du roi). — Pierre DE QUIRIELLE. L'abbé Delsor. — A travers la presse étrangère. États-Unis. = 25 janvier. Mgr Pierre BATIFFOL. L'affaire du « Prayer book ». — Baron J. DE WITTE. L'abbé de Véri et son Journal (extraits pour les années 1774-1781 sur Turgot, Maurepas, Vergennes, etc.). — A travers la presse étrangère. Pologne, par C. Smogorzewski.

La Grande Revue. Novembre 1927. — Gonzague TRUC. Gloses sur Glozel (quelques lignes seulement sur « le faussaire de Glozel »). = Décembre. Georges RENARD. Le centenaire des chemins de fer. — Henri JACOUBET. L'énigme de Rabelais (conteste l'opinion d'Abel Lefranc sur les convictions religieuses de Rabelais. Rabelais croyait en Dieu ; c'est sur les interprètes officiels de la volonté divine qu'il a prodigué sa verve sarcastique). — J. GAUDEFROY-DEMOMBYNES. Lettre d'Autriche sur l'Anschluss (« la France va au-devant d'une guerre si elle prétend s'opposer aveuglément au rattachement de l'Autriche à l'Allemagne. L'entrée de l'Allemagne à la Société des Nations suffit à le rendre légalement possible »). — Charles RAGON. Observations sur l'historicité de la crucifixion de Jésus (on ne saurait tirer des épîtres de saint Paul aucun argument contraire à l'historicité).

Journal des savants. 1927, novembre. — Commandant CARLINI et commandant VIVIELLE. La navigation dans l'Égypte antique (d'après les *Études* de M. Charles Boreux). — Édouard CUQ. Les contrats de Kerkouk au Musée britannique et au Musée de l'Irak : suite et fin (très intéressants pour l'étude du droit

Digitized by Google

babylonien). — Ch. PICARD. Le sanctuaire d'Olympie (d'après l'ouvrage d'E. Norman Gardiner) ; suite et fin en décembre. = Décembre. Adrien BLANCHET. La glyptique antique au Musée britannique. — Louis BRÉHIER. Les invasions barbares. v^e-xi^e siècles (ajoute quelques précisions au livre de L. Halphen d'après les auteurs byzantins et russes).

Mercure de France. 1927, 1^er décembre. — D^r A. MORLET. Les fouilles de Glozel réponse à M. Dussaud (longue discussion de quarante pages avec plusieurs tablettes de signes alphabétiques). — Paul VULLIAUD. Ce que les Juifs pensent de Jésus. — Chronique de Glozel (réponse du D^r Morlet à M. Boule ; constatations, réflexions et hypothèses du D^r Stephen Chauvet, en particulier sur les harpons de Glozel, qui « constituent un progrès sur les harpons magdaléniens ». Revue de la presse). = 15 décembre. Pierre LAFUE. L'Église et la civilisation (en réponse à la *Défense de l'Occident* d'Henri Massis). — Léon VIGNOLS. Les sources du *Tamango* de Mérimée et la littérature « négrière » à l'époque romantique (Mérimée a certainement connu les collaborateurs d'un journal abolitionniste fondé en 1821 par la Société de morale chrétienne, le *Précis historique de la traite des noirs*, par Morenas, 1828 ; probablement la *History... of the abolition* de Clarkson, 1828, et aussi un *Traité des assurances*, 1826-1827. Il eut à son tour des imitateurs, dont un Anglais, le capitaine Mayne Reid ; mais il est certain que son roman repose sur une solide base historique). — Jean-Marie CARRÉ. Un article inconnu de Rimbaud sur son voyage en Abyssinie, 1887. — Chronique de Glozel. = 1928, 1^er janvier. Charles LÉGER. Le cinquantenaire du maître d'Ornans. Courbet, ses amis et ses élèves. — Pierre MASCLAUX. Le grand œuvre de Gœthe (nouvelle tentative pour expliquer ce que, dans Faust, Gœthe entend par le nombre divin, l'œil mystique, le « précieux Quatre », le Temple). — Édouard MAYNIAL. Les Mémoires de Casanova et les conteurs français du XVIII^e siècle. — A. VAN GENNEP. Chronique de Glozel. — Émile LALOY. Bibliographie politique. — Jean NOREL. Ouvrages sur la guerre de 1914. = 15 janvier. A. VAN GENNEP. Chronique de Glozel (réfutation du rapport présenté par la Commission internationale et qui conclut à la « non-ancienneté » du gisement. Mais « dès le début », affirme-t-on, « la Commission était truquée ». Revue de la presse. Une simple allusion est faite à la brève et singulière protestation signée de MM. S. Reinach, J. Loth et Espérandieu. Un document humain de cette importance méritait d'être joint intégralement au dossier constitué par l'auteur de cette Revue de la presse).

Polybiblion. 1927, novembre-décembre. — M. MAURICHEAU-BEAUPRÉ. Beaux-arts (nombreuse bibliographie). — O. M. B. Ouvrages récents sur la musique et les musiciens. — Récentes publications illustrées. — Articles nécrologiques et bibliographiques sur Georges Pariset, † 7 septembre 1927 ; l'abbé Vacandard, † 24 octobre ; Henry Martin, † 1^er octobre ; Henri François Delaborde, † 30 octobre ; Gaston Maugras, † 2 novembre ; le général Canonge, † 4 novembre ; Mgr Louis Petit, archevêque titulaire de Corinthe, † 5 novembre ; Gustave Servois, † 9 novembre ; François Rousseau, † 11 novembre, etc.

La Révolution française. 1927, octobre-décembre. — A. AULARD. Les lettres de cachet (quelques pages à propos du livre de F. Funck-Brentano). — J. GODCHOT. Le Comité de surveillance révolutionnaire de Nancy, 2 avril 1793 = 1^er germinal an III ; suite et fin. — Gustave VALLÉE. Le remplacement militaire en Cha-

Digitized by Google

rente sous le régime de la conscription, 1798-1814 ; suite (utilise des documents tirés d'études de notaire). — Léon Ruzicka. Décès et succession de la duchesse de Polignac (l'acte du décès d'après les archives du tribunal supérieur de Vienne, maintenant détruites, porte la date du 5 décembre 1793). — Le cours de Michelet en 1847 (d'après un compte-rendu très malveillant, mais curieux, paru dans le *Correspondant*, avril 1847 ; il est signé Eugène Loudun).

Revue de l'histoire des colonies françaises. 1927, 4e trimestre. — Georges Hardy. La légende et l'histoire. Les relations de la France et du Maroc sous Louis XIV (« si la diplomatie de Louis XIV s'est distinguée dans ses rapports avec le Maroc, c'est par sa maladresse, son manque d'égards et de précautions élémentaires »). — J. Tramond. Saint-Domingue en 1756 et 1757, d'après la correspondance de l'ordonnateur Lambert ; suite et fin. — Fr. Charles-Roux. Les travaux d'Herculais, ou Une extraordinaire mission en Barbarie ; suite et fin (Herculais à Tunis en l'an V ; son imprévoyance financière, qui le rend suspect à Paris. Il part pour Tripoli et finalement est disgracié. « Il disparaît ensuite dans l'obscurité, dont il eût mieux valu qu'il ne fût jamais sorti »). — Lettres patentes du roi en forme de concession, accordées aux sieurs de l'Isle-Marivault, de Royville et leurs associés pour l'établissement de colonies en Amérique, 7 septembre 1651. — F. Ch.-R. Le tremblement de terre de Seyde [ou Saïda Sidon] en 1759 (compte-rendu par le consul de France à la Chambre de commerce de Marseille). — De Bompar. Une loge de francs-maçons à Saint-Domingue en 1740.

Revue de l'histoire des religions. 1927, janvier-février. — P. Masson-Oursel. Foi bouddhique et foi chrétienne. — R. Dussaud. La domestication de la race bovine. Essai de restitution d'un mythe chaldéen. — W. Deonna. Talismans chrétiens (minutieuse description ; deux planches). — H. Pernot. Un prétendu original latin de l'évangile de Marc (réfute pied à pied les arguments de M. Couchoud ; conclut : il n'y a jamais eu un original latin de Marc). — L. Barbedette. L'influence augustinienne dans la philosophie. — Puech. Marcien et Harnack. — P. Masson-Oursel. L'Européo-centrisme et la critique historique (expose les critiques faites par les non-Européens à la manière trop étroite dont les grands problèmes de l'histoire, et notamment celui de la religion, sont étudiés en Europe, comme si elle était l'unique centre de toute la pensée humaine).

Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise. 1927, juillet-septembre. — Commandant Alphonse Gravier. Villes et villages de Seine-et-Oise au Moyen Age ; 1370, leur importance relative ; 1er article (d'après le registre des comptes d'un receveur des aides du diocèse de Paris, Jean Le Mire, chargé, pour l'année 1369-1370, de recouvrer l'impôt établi en 1360 pour la rançon du roi Jean. Sa levée et son adjudication). — Lieutenant-colonel Herlaut. Le recrutement des volontaires nationaux à Versailles en août-septembre 1792. — Ch. Hirschauer. Recherches sur l'histoire de l'imprimerie et de la librairie à Versailles ; I : L'imprimerie des hôtels de la Guerre, de la Marine et des Affaires étrangères, 1768-1775 (cet établissement fut créé par J.-B. Berthier pour faire concurrence à l'Imprimerie royale, dont les dépenses lui avaient alors déjà paru excessives et mal contrôlées ; liste des ouvrages qui sont sortis de ses presses). — E. Coüard. Travaux exécutés en 1639 au Jeu-de-Paume du château de Versailles.

La Revue de Paris. 1927, 15 novembre. — Stéphane Lauzanne. Le « Quatrième

Digitized by Google

pouvoir » en Angleterre (c'est le Journal ; organisation, caractère et influence des principaux journaux en Angleterre et aux États-Unis). — Prince Youssoupoff. La fin de Raspoutine ; dernier article. — Wickham Steed. Hommes d'État et diplomates pendant la guerre ; fin (efforts de Steed pour organiser contre le front austro-hongrois en mai-juin 1918 un service de propagande ayant pour objet de semer la défiance et la discorde parmi les Slaves soumis à l'Autriche-Hongrie. Les Tchéco-Slovaques étaient tout prêts à passer à l'ennemi ; Sonnino, hostile à la combinaison, fit manquer l'occasion de terminer la guerre quelques mois plus tôt. D'autre part, Benes obtint, non sans peine, que le gouvernement britannique reconnaisse le Conseil national tchéco-slovaque réuni à Paris en juillet comme « trustee » du futur État indépendant. Très intéressante conversation de Steed avec l'impératrice Eugénie à Farnborough le 17 novembre 1918). = 1er décembre. Gabriel Hanotaux. La France des cent trente départements, 1810-1814 (Napoléon et l'idéal de la civilisation qu'il s'est forgé d'après J.-J. Rousseau ; il s'en inspire encore après Iéna et Wagram dans la transformation révolutionnaire de l'Europe. Tableau de l'Allemagne française en 1805-1810). — Roland de Marès. Les étapes de la dictature espagnole (et l'expérience tentée par Primo de Rivera pour organiser une Assemblée nationale sur un type nouveau). — Jules Marsan. Sainte-Beuve à Lausanne (en 1837 ; d'après un carnet inédit dont on publie de nombreux extraits). — J. Dessaint. Le Dix-huit Fructidor (ce fut une « effroyable calamité », parce qu'il fut exécuté par un parti politique incertain de son principe et de sa légitimité, divisé et flottant, finalement victime des extrémistes qu'il avait pour mission naturelle de contenir). = 15 décembre. Jules Cambon. Nationalisme et Société des Nations (explique pourquoi la S. N. D. « est peu populaire chez les agents de la démagogie »). — Gabriel Hanotaux. La France des cent trente départements. II (principaux États allemands confédérés et résultat de la politique napoléonienne en Allemagne. « Le temps manque au héros ; son règne reste l'extraordinaire improvisation d'un homme qui faillit, à lui seul, détourner le cours de l'histoire ». Mais il ignorait les sentiments profonds de l'âme allemande et fut pris au dépourvu par l'explosion de 1813). — Salluste. Les variations du bolchevisme en Russie. Lénine agent de l'Okhrana. — Paul Elmer More. Le courant moderne dans la littérature américaine. — Constantin Photiadès. La reine des « Lanturelus » (histoire romanesque de Mme de La Ferté-Imbault, morte à Paris le 15 mai 1791). = 1928, 1er janvier. Prince Sixte de Bourbon. La reine d'Étrurie. I (il s'agit de l'infante Marie-Louise, fille du roi d'Espagne Charles IV, née le 6 juillet 1782, mariée le 25 avril 1795 à son cousin germain le prince héritier de Parme ; elle devint en 1801 reine d'Étrurie par la volonté toute-puissante de Bonaparte ; veuve après la mort de son mari Louis Ier, 27 mai 1803, elle dut céder, en 1807, sans avoir été consultée, le royaume d'Étrurie à l'Empereur des Français en échange du royaume de Lusitanie septentrionale. Enveloppée dans la catastrophe où sombra la royauté espagnole en 1808, elle fut reléguée à Nice en avril 1809). — Gabriel Hanotaux. La France des cent trente départements. III (politique italienne de Napoléon et annexion des États pontificaux. Le royaume de Naples et les provinces adriatiques. L'Espagne et le Portugal. Bienfaits apportés à ces États par l'administration française ; « ils voulaient bien la liberté qu'on leur donnait, mais non pas au prix de la servitude. Le faux calcul était là »). — Yves de La Brière. Le catholicisme romain dans la troisième décade du XXe siècle,

Digitized by Google

— Georges IMANN-GIGANDET. Le théâtre en Russie soviétique (« il reflète toutes les tares du régime ; il en a l'iconoclastie, la folie propagandiste, la mystique primaire, le goût de la laideur et du caricatural »). — Henri DE JOUVENEL. Débuts de Mirabeau dans le monde (1771-1774 ; son incarcération au château d'If). — Georges SUAREZ. La politique étrangère de M. Briand (expose l'œuvre réalisée par le ministre à la suite de fréquents entretiens avec lui). — Comte DE FELS. Les richesses de l'État français. L'Office industriel (et le « scandale » de la poudrerie de Toulouse). — A. ALBERT-PETIT. Les livres d'histoire (sur Louis XI et César Borgia). = 1er février. Pierre DE NOLHAC. Sous le ministère de Choiseul (rapports du ministre avec Mme de Pompadour ; ce sont désormais deux puissances rivales. Choiseul laisse à la marquise la protection des arts, mais se réserve la politique. Rôle de la marquise et de Choiseul dans l'affaire des Jésuites : ils n'ont contre l'ordre aucun grief personnel ; mais le Parlement est janséniste et le ministère veut le ménager à cause des besoins financiers que la guerre accroît sans cesse. « Les Jésuites français, abandonnés au jansénisme par le pouvoir, apparaissent ainsi comme des victimes inattendues de la guerre de Sept ans »). — P.-Ét. FLANDIN. Le problème social. — Prince Sixte DE BOURBON. La reine d'Étrurie ; suite et fin (procès intenté à la Reine, en 1811, afin de justifier les mesures prises par l'Empereur contre les Bourbons d'Espagne ; ses prétendus complices sont condamnés : l'un d'eux est fusillé ; elle-même est enfermée au couvent de Saint-Dominique et Saint-Sixte, près de Rome. Elle en fut délivrée par les troupes napolitaines alliées aux Anglais le 19 janvier 1814. Le traité de Paris, 10 juin 1817, lui rendit le duché de Lucques. Elle mourut à Rome le 13 mars 1824 à l'âge de quarante-deux ans). — Luc DURTAIN. Au pays des nouvelles icones (tableaux de mœurs à Moscou sous le régime soviétique). — SALLUSTE. Les variations du bolchevisme en Russie : les dessous du duel Staline-Trotzky. — Albert FLAMENT. La vie d'Édouard Manet ; suite : Le roman de sa jeunesse.

Revue de Saintonge et d'Aunis. 1927, livr. 7 et 8. — Ch. DANGIBEAUD. Marchés pour travaux d'art en l'église de Meursac, 1488-1513. — Baron CHAUDRUC DE CRAZANNES. Les droits féodaux au XVIIIe siècle en Saintonge. — Ch. DANGIBEAUD. L'étymologie de Jarnac (provient peut-être d'*Agernacus*, qui a donné *Agerna*, nom d'une paroisse près de La Rochelle, le radical *Jarn* désignant un lieu isolé, parfois un bord d'une rivière).

Revue des Deux-Mondes. 1927, 1er décembre. — Mathilde ALANIC. Le mariage de Hoche (d'après sa correspondance, communiquée par l'arrière-petit-fils du général). — Eugène D'EICHTHAL. Nos grandes écoles : l'École des sciences politiques. — Victor GIRAUD. Chateaubriand sous l'Empire ; suite (son voyage en Orient, 1806-1807 ; Chateaubriand « au complet » en 1814. *Les aventures du dernier Abencerage*, épisode où Chateaubriand se met lui-même en scène quand il visita l'Alhambra en 1810 avec Nathalie de Noailles ; origines, composition, importance littéraire et même sociale des *Martyrs*). — Jules CAMBON. La Roumanie et la question agraire en Transylvanie. — Victor FORBIN. Avec la liaison française au Canada ; II : Dans le décor des Montagnes rocheuses. — Charles BIOCHE. Les aventures scientifiques de Mme du Châtelet. — André CHAUMEIX. Le goût des biographies (où il est aussi question de Plutarque, le maître du genre). = 15 décembre. Princesse MATHILDE. Souvenirs des années d'exil. I (la princesse s'étend longuement sur sa famille et sur leur existence à Rome de 1823 à 1831 ; son frère Jérôme et

Digitized by Google

son cousin Louis, futur empereur des Français, firent tant de bruit dans la ville des papes en acclamant la révolution de 1830 qu'ils durent se réfugier à Florence. Beaucoup de détails d'un intérêt très restreint, puisqu'il y est question surtout des parents et alliés de l'ex-famille impériale. La reine Hortense est peinte des couleurs les plus tendres et son mari en toute laideur physique et morale). — Louis BERTRAND. La nouvelle éducation sentimentale. I (ceci n'est pas un roman ; c'est la peinture tristement exacte de la vie de collège au siècle dernier dans un petit collège lorrain, à Bar-le-Duc). — C.-J. DIAMANDY. La Grande Guerre vue du versant oriental. Un nouvel « Homme malade » en Europe. I (cet « homme malade », c'est l'Autriche-Hongrie. La succession, dont tous les diplomates avisés, en 1892, prévoyaient les extrêmes difficultés, préoccupait le gouvernement allemand. Dans leur entrevue de Konopicht, le kaiser et l'héritier de François-Joseph s'entendirent peut-être pour transformer la monarchie dualiste en un trialisme constitué par l'élément slave et destiné à faire contrepoids à la prédominance magyare. On s'explique ainsi la déception de Guillaume II quand il apprit l'assassinat de Sarajevo : « Tout est à recommencer ». Souvenirs et documents sur feu Jean Bratiano et sur la politique extérieure du roi Carol Ier). — André MAUROIS. Les derniers jours de Pompéi (c'est l'histoire de Bulwer-Lytton et de son mariage avec Rosina Wheeler ; mariage d'amour au début, empoisonné ensuite par une complète incompatibilité d'humeur et par un séjour à Naples où le mari, devenu romancier célèbre, était allé chercher des documents pour son roman : *Derniers jours de Pompéi*. Le tout finit par un scandale épouvantable, Bulwer, devenu secrétaire d'État aux colonies, ayant fait enfermer comme folle l'amie adorée de sa jeunesse). — ***. Le jubilé des Soviets (résultats néfastes pour la Russie du régime soviétique). — Victor FORBIN. Avec la liaison française au Canada ; III : La revanche des berceaux (la race des Canadiens français est prolifique ; elle double en nombre tous les vingt-six ans par l'excédent de ses naissances, tandis que la natalité diminue dans des proportions formidables chez les autres races transplantées dans l'Amérique du Nord. Elle peut donc prétendre aux plus hautes destinées). = 1928, 1er janvier. Henri LAVEDAN. Monsieur Vincent, aumônier des galères ; I : Les Landes (origines de Vincent de Paul ; ses premières aventures, où l'on voit l'apprentissage nécessaire aux entreprises de sa charité). — Louis BERTRAND. La nouvelle éducation sentimentale. II (suite de sa dure vie au collège de Bar-le-Duc). — Princesse MATHILDE. Souvenirs des années d'exil. II (à Lausanne en 1835 ; mort de sa mère, 29 novembre. La vie au château d'Arenenberg ; un projet de mariage avec son cousin Louis, le futur empereur, échoua à la suite de l'échauffourée de Boulogne en 1836 ; elle épouse le prince Demidoff, 1er novembre 1840, qu'elle doit suivre en Russie au lieu du Paris de ses rêves). — C.-J. DIAMANDY. La Grande Guerre vue du versant oriental ; II : L'entrevue de Constantza (Sazonov, inquiet de savoir quelle serait l'attitude de la Roumanie si la Serbie était attaquée par l'Autriche-Hongrie dans le cas d'un conflit armé avec la Russie et l'Autriche-Hongrie, pose directement la question à Bratiano, qui fait une réponse évasive ; mais, dès ce moment, le gouvernement roumain comprend que la paix est en danger). = 15 janvier. Henri LAVEDAN. Monsieur Vincent, aumônier des galères ; II : Chez les grands de la terre (1608-1609. Vincent chez les Gondi ; la confession générale et le sermon prononcé par Vincent à Folleville le 25 janvier 1617 et la conversion du comte de Rougemont). — Serge DE CHESSIN. Le schisme rouge (à Moscou : Staline contre Trotzky ; au fond, les deux partis ennemis sont d'accord sur le problème fondamental qui a pour objet de

Digitized by Google

« prolétariser » le propriétaire foncier). — Louis BERTRAND. La nouvelle éducation sentimentale ; III : L'exil littéraire. — Princesse MATHILDE. Souvenirs des années d'exil ; III : A la cour de Nicolas Ier (elle assiste en belle place aux fêtes pour le mariage du futur Alexandre II à Moscou. Gracieusement accueillie par le tsar, la princesse est enfin autorisée à se rendre à Paris, où elle arrive le 17 août 1841). — Maurice PERNOT. Causer avec l'Italie (il faut causer amicalement, franchement avec elle, mais uniquement des problèmes franco-italiens). — René JOHANNET. Les trois crises de la littérature contemporaine. — Gabriel HANOTAUX. La prétendue conjuration franco-russe. Réponse au sénateur Owen (Robert L. Owen, ancien sénateur de l'Oklahoma, a écrit un livre sur la Conspiration de la Russie impériale, 1892-1914, où il s'efforce de prouver que l'alliance franco-russe fut une machination préparée par la Russie pour réaliser ses ambitions à Constantinople et dans les Balkans. L'ancien ministre des Affaires étrangères, sans doute bien renseigné, affirme au contraire que la volonté d'agression est venue de l'Autriche-Hongrie avec l'appui de l'Allemagne). — Jules CAMBON. S. Sazonov.

Revue des Études anciennes. 1927, octobre-décembre. — P. ROUSSEL, Hérodote et l'expédition des Perses contre Delphes (rien dans son texte « ne trahit qu'Hérodote ait eu la moindre connaissance d'un prétendu inventaire des richesses sacrées de Delphes, dressé pour garantir au dieu l'inviolable possession de ses biens »). — G. SEURE. Les impromptus touristiques aux tombeaux des rois (apporte une liste assez longue de corrections au texte publié par Jules Baillet des *graffiti* gravés dans l'antiquité par les touristes sur les tombeaux des rois à Thèbes d'Égypte). — C. JULLIAN. Notes gallo-romaines ; CXVI : Au champ magique de Glozel (l'auteur tient pour authentiques les objets publiés par MM. Morlet et Fradin dans les deux premiers fascicules ; des faux ont trouvé place dans le n° III, notamment les deux grandes inscriptions. Il maintient d'ailleurs son opinion sur le champ magique de Glozel). — André BOULANGER. Le pythagorisme romain (analyse du beau livre de J. Carcopino sur la Basilique romaine de la Porte-Majeure).

Revue des Études arméniennes. T. VI, fasc. 2, 1927. — Georges DUMÉZIL. Les fleurs Hautot-Maurot et les anges Haurvatât-Ameretât (sur la religion populaire des Arméniens). — Frédéric MACLER. Les livres imprimés arméniens de la bibliothèque de l'Université d'Amsterdam. Notice et description. — ID. Quelques feuillets épars d'un tétraévangile arménien (avec une belle collection de fac-similés). — Louis MARIÈS. Frederick Cornwallis Conybeare, 1856-1925. Notice biographique et bibliographie critique (cette bibliographie occupe les pages 200-332 ; c'est un très gros morceau, important pour l'histoire des religions).

Revue des Études historiques. 1927, octobre-décembre. — L. MIROT. Le chanoine Bias Parent, curé de Rix, agent national près de la municipalité de Clamecy, apôtre de la liberté (rôle d'un renégat qui, pendant une année, jusqu'au 9 thermidor, terrorisa le nord du Nivernais. Utilise de nombreuses pièces d'archives). — Comte Serge FLEURY. Les impressions d'Italie d'un commissaire des finances, 1798 (il s'agit de Pierre David, secrétaire d'ambassade auprès de la République cisalpine). — B. COMBES DE PATRIS. Le palais de justice sous la monarchie parlementaire. — H. BUFFENOIR. Firmin Abauzit, 1679-1767 (c'est le « savant et modeste » philosophe qu'admira J.-J. Rousseau).

Revue des Questions historiques. 1928, 1er janvier. — Georges MONGRÉDIEN. Isaac de Laffemas, d'après des documents inédits. I (biographie du père, Barthé-

Digitized by Google

lemy de Laffemas, 1545-1611, qui fut valet de chambre de Henri IV. Naissance d'Isaac, 1584 ; ses années de jeunesse, où il se fait connaître comme poète et comédien ; avocat au Parlement de Paris en 1604, puis secrétaire du roi, il devient procureur au Parlement de Paris dans la Chambre de justice contre les financiers, et intendant, 1633-1636. C'est alors qu'il eut mainte occasion de prouver qu'il méritait le surnom de « bourreau du Cardinal. » Services qu'il rendit à Richelieu dans la campagne de 1635-1636). — Adhémar d'Alès. La philosophie d'un savant alexandrin (l'astronome Claude Ptolémée ou Almageste, auteur de la *Mathematikè Syntaxis*). — Jean Vinot-Préfontaine. Beauvais janséniste. L'exil à Quimper de M. de Bridieu en 1687 (analyse un mémoire rédigé par un janséniste contemporain qui nous renseigne sur le rôle de M. de Janson, évêque de Beauvais, et sur sa lutte contre Bridieu, archidiacre et janséniste, exilé finalement à Quimper). — E.-G. Lepos. Chronique générale. — A. Isnard. Revue des périodiques français. — F. Cabrol. Courrier anglais. = Notes bibliographiques.

Revue d'histoire de l'Église de France. 1927, octobre-décembre. — Victor Carrière. Les épreuves de l'Église de France au XVI^e^ siècle ; IV : Les impositions royales. — Séverin Canal. Le contrôle postal après le 18 fructidor ; contribution à l'histoire du clergé des Deux-Sèvres pendant la Révolution.

Revue historique de Bordeaux. 1927, septembre-octobre. — Gabriel Loirette. Louise de Savoie et ses rapports avec la ville de Bordeaux après le traité de Moore, 1525-1526 (utilise un registre de notaire, qui supplée en partie aux registres perdus des délibérations de la Jurade. Publie le texte de sept lettres de la reine mère). — Marvin Mac-Cord-Lowes. Les premières relations commerciales entre Bordeaux et les États-Unis d'Amérique, 1775-1789 (d'après les archives de Bordeaux). — Abbé Georges Marchal. Autour de Clément V (le pape en Toulousain en 1308, d'après les registres de Clément V). — Léon Cosme. Note sur un manuscrit bordelais (un manuscrit de Latapie, Notice sur la généralité de Bordeaux en 1783 et 1784 ; ce manuscrit, qu'on tenait pour perdu, a été acheté par un amateur de Cognac).

Revue historique de droit français et étranger. 1927, n° 4°. — P. W. Kampsen. La garantie en cas d'éviction en droit romain hors du contrat de vente. — J. Massiet du Biest. Le chef-cens et la demi-liberté dans les villes du Nord, X^e^-XIII^e^ siècles ; suite et fin. — Compte-rendu de la Semaine d'histoire du droit normand tenue à Guernesey, 26-30 mai 1927 (comme il était naturel, les coutumes des Iles normandes ont formé l'objet de plusieurs communications intéressantes. Dans l'île de Serk, par exemple, le régime féodal, constitué en 1565, est encore aujourd'hui en plein exercice). — Paul Harsin. Un ms. inconnu de la « Somme rural » de Boutillier. — Pierre-Paul Viard. La transformation de la dîme ecclésiastique en dette civile pendant la Révolution.— Comptes-rendus critiques. — Société d'histoire du droit, octobre-novembre 1927.

Belgique

Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres. 5^e^ série, t. XIII, 1927, n° 6. — Louis Wodon. A propos de la loi dite « des pleins pouvoirs » (en Belgique ; problème de droit constitutionnel qui remonte au moins à Locke et dont l'auteur esquisse le développement en Angleterre et en Amérique). — F. de Visscher. La formule « Parricida esto » et les origines de la juridiction criminelle à

Digitized by Google

Rome (la formule veut dire que le meurtrier doit être mis à mort à titre de satisfaction ou de compensation ; « parricidium » signifie la mort infligée au criminel et « parricida » l'individu digne de mort. Les « quaestores parricidii » sont les magistrats « qui capitalibus rebus praesunt »). — H. Berthélemy. Les mesures extensives du pouvoir exécutif en Belgique et en France. — Rapports présentés par le Comité de l'Union académique internationale dans la huitième session annuelle, 9-11 mai 1927. Ces rapports concernent la Bibliographie de l'antiquité gréco-latine, le *Corpus vasorum antiquorum*, le Catalogue des manuscrits alchimiques, la réédition des œuvres de Grotius (le tome I de la Correspondance est à la veille de paraître), le Dictionnaire du droit coutumier d'Indonésie, le Dictionnaire du latin médiéval, la « Forma orbis romani » et les compléments au Corpus des inscriptions grecques et latines, les documents historiques concernant le Japon, le système de transcription phonétique et de translittération, l'iconographie celtique, le Corpus des mosaïques de Grèce, le Catalogue des bibliographies courantes des sciences cultivées par les corps savants affiliés à l'U. A. S. Cette sèche énumération suffit pour montrer l'activité féconde déployée par l'Union. = Fasc. 7-9. L. Noël. La philosophie romantique. = *Bulletin de la classe des beaux-arts.* T. IX, 1927, nos 6-8. René van Bastelaer. Un incunable de la lithographie belge. — Paul Jaspar. Un dessin de van Dyck (portrait de Philippe Leroy, seigneur de Ravels).

Bulletin de l'Institut historique belge de Rome. 7e fascicule (Rome, Institut historique belge ; Bruxelles, P. Imbreghts ; Paris, Champion, 157 p. ; prix : 20 fr.). — Chanoine F. Claeys Bouuaert. Une visite canonique des maisons de la Compagnie de Jésus en Belgique, 1603-1604. Rapports des visiteurs Olivier Manare et Léonard Lessius, envoyés au P. général Claude Aquaviva (ces rapports sont tous en latin). — D. Ursmer Berlière. Inventaire des *Instrumenta miscellanea* des archives Vaticanes au point de vue de nos anciens diocèses. Supplément. — Maurice Vaes. L'auteur de la biographie d'Antoine Van Dyck, conservée à la bibliothèque du musée du Louvre : Dumont, amateur d'art à Amsterdam.

Revue belge de philologie et d'histoire. 1927, juillet-décembre. — Th. Zielenski. Pour restituer les tragédies perdues de la littérature grecque. I. — Jean Hubaux. Le vers initial des églogues. Contribution à l'histoire du texte des [poètes] bucoliques latins. — M. Delbouille. Le système des « incidences ». Observations sur les manuscrits du cycle épique de Guillaume d'Orange (les « incidences » sont un procédé employé dans les manuscrits du Moyen Age pour insérer, au milieu d'une chanson, un autre poème racontant des faits supposés contemporains de ceux qu'elle rapporte). — Ludovic Jamet. Le vers des comètes, de Rolla, et ses alentours (quand Musset, en montrant l'action pernicieuse de l'incrédulité que le XIXe siècle hérita du XVIIIe, écrit : « Les comètes du nôtre ont dépeuplé les cieux », il entend par « comètes » les écrivains dévastateurs, les « analyseurs » qui ont aboli la foi en Dieu ; Gœthe, Courier, les Saint-Simoniens, disciples de Voltaire et de l'Encyclopédie). — Paul Cloché. Isocrate et Callistratos. — Paul Rolland. L'origine des châtelains de Flandre (à propos de l'étude de Fr. Ganshof sur les « Ministeriales » et de W. Blommaert sur les châtelains de Flandre. Examen très serré des textes. Conclusion : les fonctions judiciaires de ces châtelains trouvent toujours à leur base un office comtal ou vicomtal, c'est-à-dire un office essentiellement judiciaire et non militaire). — Armand Grundzweig. La correspondance de

Digitized by Google

la filiale bourgeoise des Medici (publie et commente deux lettres adressées à Côme de Médicis par Tommaso Portinari et Agnolo Tani, 1458). — Paul GRAINDOR. Antonin le Pieux et Athènes (I : Lettre d'Antonin aux Athéniens ; quelques corrections au texte ; II : Antonin et l'agoranomion d'Athènes ; nouvelle édition et commentaire). — H. NELIS. Burgundica ; II : « Lettres cassées » de la chancellerie de Bourgogne (il faut distinguer la « cassation » de la « cancellation » ; les deux opérations ont la même signification ; mais la première se pratique sur les chartes, la seconde sur les registres ; en Flandre, la cassation est constatée depuis le milieu du XIIIe siècle. La chancellerie bourguignonne a employé ce moyen d'indiquer la nullité juridique d'une charte dans quatre espèces d'actes : les promesses, quand elles ont été accomplies, les ordres de paiement, quand le paiement a été effectué, les commissions et les privilèges. La cassation se pratique par incision au couteau ou par des ciseaux, tandis que la cancellation est marquée par un trait en croix sur le registre). = Comptes-rendus. Bibliographie. Analyse des périodiques (dans le chapitre Bibliographie, note sur l'étymologie du nom d'Oslo ; l'état actuel de la question de Glozel, par Fr. Cumont, qui fait grand état du mémoire de Dussaud). = Dans la correspondance, lettre du commandant Lefebvre des Noëttes sur l'attelage antique. — Nécrologie : le comte Henri-François Delaborde.

DANEMARK.

Historisk Tidsskrift, udgivet af den danske historiske Forening (Revue historique danoise. Copenhague, H. Hagerup, 9e série, t. IV, 1925-1926, 4 kr. par an). — A. TUXEN. Tscherning, Hedemann, Læssöe, Marts-Juli 1848. — Erik MÖLLER. Aktsamlinger til Krigens Forhistorie [Les recueils de documents sur les préliminaires de la guerre mondiale] (du côté atteint par le traité de Versailles, on éprouve maintenant une joie presque enfantine à prouver que la politique des puissances de l'Entente n'a pas été dans ses bases essentiellement différente de celle des puissances centrales ; on espère ainsi pouvoir détourner le coup et faire peser sur les Alliés à leur tour l'accusation de préméditation de la guerre ; mais c'est aussi peu juste que quand on faisait de l'Allemagne le bouc émissaire). — Astrid FRIIS. Bemærkninger til Vurdering af Œresundstoldregnskaberne og Principerne for deres Udgivelse [Les comptes de la douane d'Œresund et les principes pour leur publication]. — Erik MÖLLER. Moltke-Hvitfeldt og den planlagte Landgangs-Ekspedition til Œstersöen i 1870 [Moltke-Hvitfeldt et le projet d'expédition sur terre dans la Baltique en 1870] (prouve que le Conseil où fut discuté l'envoi d'un corps expéditionnaire sous le commandement du prince Napoléon eut lieu le 23 juillet, et non le 19 comme le disent tous les historiens, y compris Aage Friis dans *Danmark ved Krigsudbrudet*). — Povl ENGELSTOFT. Estrup-Litteratur. — Henny GLARBO. Studien over den danske Adelsmænds Udenlandsrejser i Tiden 1560-1660 [Les voyages de gentilshommes danois à l'étranger de 1560 à 1660] (plusieurs vinrent en France et furent reçus à la cour ; nombre d'entre eux allèrent étudier à Strasbourg et apprendre le français à Leyde). — T. A. TOPSÖE-JENSEN. Af Fregatten *Fyllas* Skibsjournal 1807 [Le journal de bord de la frégate *Fylla*] (les avertissements que les officiers de ce navire auraient reçus à Portsmouth et à Deal, 13 juillet, de l'imminence d'une rupture n'ont pas été donnés ; il n'a d'ailleurs pas atterri à Portsmouth). — Povl NÖRLUND. Arkæologisk Litteratur. = T. V, 1927. Eli HECKSCHER. Merkantilismus som Samfundsopfattelse [Le mercantilisme

Digitized by Google

en tant que conception sociale] (étudié surtout chez Colbert, son principal représentant). — Gudmund Schütte. Dansk Kongetals tusendaarige Traad [La tradition millénaire de la série des rois danois (montre la conformité de la liste de Vidsid avec celle des sagas et avec Saxon le Grammairien). — Axel Linvald. Det 4 nordiske Historikermöde i Köbenhavn og Sorö, 29 Juin-4 Juillet 1926 [Le quatrième Congrès des historiens scandinaves]. — Aage Friis. Historieforskernes internationale Organisation [L'organisation internationale des historiens]. — Axel Linvald. Metternich (étude sur l'ouvrage de Srbik). — Vilh. La Cour. Kong Gorm og Dronning Tyre [Le roi Gorm et la reine Tyre (x^{e} siècle)]. — A. P. Tuxen. Det nye norske Værk om Tordenskiold (Le récent ouvrage norvégien d'Olav Bergersen sur le vice-amiral Tordenskiold). — T. A. Topsöe-Jensen. Skiftet efter Tordenskiold [La succession de Tordenskiold]. — Axel Linvald. Arkivlitteratur. — Erik Möller. Nyt om Krisen 1914 og Balkan-Politiken 1914-1917 (nouvelles publications sur la crise de 1914 et la politique dans les Balkans de 1914 à 1917]. — Ellen Jörgensen. Caspar Paludan-Muller. — Jens Möller. Om Orla Lehmanns Del i Udkastet til Junigrundloven (La part d'O. Lehmann dans le projet de la Constitution de juin 1848). — Thorkild Jacobsen. Nyere assyriologisk Litteratur [La littérature assyriologique la plus récente]. Émile Laloy.

États-Unis.

Foreign affaires. 1928, janvier. — F. W. Taussig. The tariff controversy with France. — Hamilton Fish Armstrong. Italy, Jugoslavia and Lilliputia (le pays de Lilliput est l'Albanie, que l'Italie et la Yougoslavie se disputent; avec deux cartes). — Hiram Bingham. New China's political bible (expose les idées politiques de Sun Yat Sen). — André Géraud [= Pertinax]. The coming French elections (en particulier sur la politique et le rôle de R. Poincaré). — O. Cuba and the United States (et le « Reciprocity treaty » de 1903). — M. H. Long. Imperial policies of Great Britain (dangers qui menacent l'Empire britannique depuis la dernière guerre ; nécessité pour lui de réorganiser ses méthodes, surtout en s'inspirant de la Société des Nations). — Charles Lambert. French immigration problems. — Daniel Hunter Miller. The origin of the mandates system. — Giovanni Gentile. The philosophic basis of fascism. — F. D. Farrell. The West and Canadian wheat growers. — T. H. Thomas. Holland and Belgium in the german war plan (avec deux cartes représentant le plan de Schlieffen et celui de Moltke). — William Miller. The « Holy mountain » (situation actuelle du Mont-Athos au point de vue international). — R. F. K. The recent russian census (l'accroissement de la population en Russie depuis 1920 a dépassé toute attente. Pour la période 1897-1914, l'augmentation annuelle était de 1,7 % ; dans les six dernières années, elle fut d'environ 2,5 ; elle a été considérable dans les villes : à Moscou, de 346 % depuis 1923 ; à Léningrad, de 51,2 %. En Ukraine, pays industriel, elle a été de 12 % au lieu de 6,3 %). — John A. Todd. World cotton crops (avec une carte montrant la production du coton dans le monde). — William L. Langer. Some recent books on international relations. — Denys P. Myers. Public documents officially printed (bibliographie).

Speculum. Octobre 1927. — Albert Stanburrough Cook. Who was the Ehfrid of Adhelm's letter (biographie probable d'Ehfrid ou Heahfrith, à qui Adhelm écrivit une lettre qui doit se placer vers l'année 683 ; Ehfrid avait alors environ

Digitized by Google

vingt-cinq ans et Adhelm quarante-six). — Lynn THORNDIKE. Some thirteenth century classics (dresse une liste d'écrivains que le succès de leurs œuvres peut faire considérer comme des classiques latins). — Walter Muir WHITEHILL. Gregorian capitals from Cluny (parle des chapiteaux de Cluny qui représentent les huit modes de la musique grégorienne). — John Daniel COOKE. Euhemerism ; a mediaeval interpretation of classical paganism. — Roland Mitchell SMITH. The *Speculum principum* in early irish literature (bibliographie détaillée en 35 pages). — John J. PARRY. Geoffrey of Monmouth and Josephus (on sait que l'ami de Geofroi, Robert de Chesnay, évêque de Lincoln, fit don à la cathédrale d'un exemplaire de Josèphe, sans doute une traduction latine que Geofroi a pu utiliser). — Claude M. NEWLIN. Lucian and Liutprand (dans son *Antapodosis*, l'évêque de Crémone Liutprand rapporte un mot de Lucien, qu'il a pu apprendre à Constantinople, où il fut chargé de mission). — Arthur C. L. BROWN. A note on the *Nugae* of G. H. Gerould's « King Arthur and politics » (sur la valeur historique des « Britonum fabulae »). — Richard McKEON. A note on William of Ockham (à propos de la récente édition par C. K. Brampton du *De imperatorum et pontificum potestate*). — Dino BIGONGIARI. The text of Dante's *Monarchia*. — Hermann H. THORNTON. The authorship of the poems ascribed to Frederick II, « rex Fredericus » and king Enzio. — Marthe BLOCH. When did Simone Martini go to Avignon? (Martini, qui peignit une fresque à Sienne, a quitté cette ville pour Avignon en 1335 ou dans les premiers six mois de 1336). — W. A. OLDFATHER et M. MADDEN. The Urbana manuscript of Syntipas. — J. J. SAVAGE. The song of the soldiers of Modena. — Charles H. HASKINS. Guillaume de Noyon (ce lexicographe, dont Delisle déclarait qu'on ne sait que le nom, est plusieurs fois nommé dans un manuscrit du XIII^e^ siècle, qui est à l'Ambrosienne, mais qui vient de Saint-Denis et qui fournit sur son œuvre des indications inédites).

GRANDE-BRETAGNE.

Antiquity. 1927, décembre. — M. W. HILTON-SIMPSON. Algerian hill forts of today (Ouled-Mansour, Menaa, Djemina, Oulach, avec vues photographiques). — Alexander SHEWAN. Ithaka (la moderne Thiaki est bien l'Ithaque homérique ; les objections de l'hypercritique allemande ne tiennent pas contre une inspection attentive des lieux). — C. E. P. BROOKS. The climate of prehistoric Britain. — O. G. S. CRAWFORD. Barrows (construction des tumuli et mobilier funéraire ; avec plusieurs plans). — R. G. COLLINGWOOD. The theory of historic cycles ; II : Cycles and progress (cette théorie des cycles est une pure illusion ; l'histoire se transforme et se renouvelle à mesure que l'on pénètre plus profondément dans la connaissance de l'homme et de sa race). — William PAGE. Notes on the types of english villages and their distribution (avec huit plans montrant autant de distributions différentes). — O. G. S. CRAWFORD. Air-photographs near Dorchester (montre les services que des photographies prises en avion peuvent rendre aux archéologues, en leur révélant des aspects du sol qui n'apparaissent pas dans d'autres conditions). — Roman fort at Carisbrooke castle. — Map-revision by air-photography (procédé appliqué notamment pour la refonte de la carte de l'État-major).

Bulletin of the Institute of historical research. Vol. V, n° 14 ; novembre 1927. — Sir Charles FIRTH. The undeserved neglect of earlier english historians by their

Digitized by Google

successors. — I. D. THORNLEY. Hartland parish documents (classement de ces archives qui remontent au début du XVI^e siècle). — J. R. CROMPTON. Some documents in the P. R. O. relating to early public health administration (ces documents n'ont pas été utilisés par Miss Buer qui, en 1926, a publié un livre *Health, wealth and population in the early days of the industrial revolution*, avec une excellente bibliographie). — H. RAVEN-HART. A list of the archives of University college, London, for the period 1825-1907. — The anglo-american historical conference, 1927. — Corrections and additions to the official « Return » of members of Parliament, 1603-1604. — Summaries of theses (ces sommaires offrent cet intérêt de donner la bibliographie des sujets traités, par exemple sur le commerce maritime de Bristol, 1399-1485, la biographie de John Dudley, 1504-1553, l'influence de Buckingham sur la politique anglaise à l'égard de la France à partir de 1623, la politique sociale et économique poursuivie pendant l'Interrègne, l'attitude du gouvernement britannique envers la révolution portugaise de 1826-1834). — Additions et corrections au *D. N. B.*

The English historical Review. 1928, janvier. — E. B. GRAVES. Circumspecte agatis (le bref bien connu sous ce titre n'est pas daté. L'auteur prouve qu'il a été rédigé en juin ou juillet 1285, pendant un séjour d'Édouard I^er à Paris ; il est adressé aux juges itinérants pour les inviter à agir avec précaution dans un conflit de juridiction entre l'évêque de Norwich et les tribunaux de la Couronne. Dans les manuscrits postérieurs, les seuls qu'on en connaisse, le texte paraît combiner deux éléments distincts : l'un, qui est l'ordre adressé aux juges itinérants de Norfolk, en 1285, et l'autre, qui revise une clause insérée dans une pétition du clergé au roi en 1280. L'auteur en donne une édition critique, préférable à celle des *Select charters*, 9^e édit., p. 469). — C. Hilary JENKINSON et Miss Mabel H. MILLS. Rolls from a sheriff's office of the fourteenth century. — Miss Marjorie HOLLINGS. A study in the secret history of the Interregnum (fait mieux connaître le service d'espionnage organisé par Thurloe et tel qu'il fonctionnait en 1659). — William MILLER. John Bagnell Bury (note sur l'œuvre de feu J. B. Bury concernant l'histoire de la Grèce médiévale). — W. A. PANTIN. A benedictine opponent of John Wyclif (publie une lettre, dont l'objet est d'excuser un moine bénédictin, Jean d'Acley ou Aycliffe, s'il renonce à combattre les hérésies de Wycliffe, parce que le conseil du roi a interdit de les discuter « in scholis », comme si cette interdiction venait du roi lui-même. Cette lettre a probablement été écrite vers 1377, avant la mort d'Édouard III). — Miss Ellen A. MCARTHUR. Sir Edmund Berry Godfrey, woodmonger (Godfrey, marchand de bois à Westminster, fut accusé devant le Parlement d'avoir réalisé des bénéfices illicites par la vente de bois et de charbon au temps du terrible incendie de Londres ; il reconnut le fait ; mais sa conduite avait été si héroïque dans cette circonstance tragique que l'affaire n'eut pas de suite, et Godfrey reçut l'ordre de la chevalerie en septembre 1666). — Sir Charles OMAN. The last days of colonel Despard (publie une relation adressée au secrétaire d'État de l'Intérieur par l'aumônier d'une prison de Londres qui avait connu ce colonel et assisté à son exécution en 1802. Despard avait comploté de renverser le gouvernement et d'établir un « Soviet » de soldats et d'artisans, crime qu'il expia sur l'échafaud. A la suite, quelques notes biographiques sur le personnage d'après le journal inédit de l'aumônier, qui s'appelait William Winkworth). — R. L. BAKER. Palmerston on the treaty of Unkiar Skelessi (publie une lettre adressée par Palmerston à Ponsonby, ambassadeur à Constantinople, le 6 décembre 1833).

Digitized by Google

ITALIE.

Historia. Studi storici per l'antichità classica. 1re année, no 3, juillet-septembre 1927. — G. PATRONI. L'origine degli archi trionfali (les arcs de triomphe sont des monuments nationaux italiens, de tradition étrusque, et non pas d'origine hellénistique). — C. LANZANI. La Venere Sillana (il s'agit de la grande déesse asiatique de la nature, sous la forme qu'elle avait prise en Carie ; Sylla l'adopta pour patronne et elle fut particulièrement adorée à Pompéi, colonie de vétérans du dictateur). — C. ALBIZZATI. Sardus Pater (c'était un Baal, que des colons phéniciens avaient introduit en Sardaigne). — S. FERRI. Traccie del passaggio degli Argonauti a Bengasi. — V. GROH. Il diagramma Cirenaico (nouvelle lecture d'une importante inscription grecque, qui a été trouvée il y a quelques années à Cyrène et qui concerne une réforme de la constitution de cette ville). — A. NEPPI-MODONA. Recenti pubblicazioni di etruscologia (comptes-rendus détaillés de *Studi Etrusci*, vol. I, publication du *Comitato Permanente per l'Etruria ;* de P. Ducati, *Storia dell'Arte etrusca*, etc.). — Nouvelles archéologiques. Correspondance de Toscane, etc.

Memorie della R. Accademia nazionale dei Lincei. Classes des sciences morales, historiques et philologiques, 1926. Mémoires in-4o (Rome, Bardi), 6e série, vol. II. Commemorazione del socio Francesco d'Ovidio, par Michele SCHERILLO pour la vie et l'œuvre du défunt, Pio RAJNA pour ses travaux de philologie latine et Girolamo VITELLI pour ceux de philologie classique. = Le fasc. 12 du tome VIII, 1926, contient les rapports sur les prix décernés par l'Académie dans la séance solennelle du 5 juin 1926.

L'Esprit international. The international Mind. 1928, janvier. — George THEUNIS. L'œuvre économique de la Société des Nations. — Jacques BARDOUX. La négociation anglo-soviétique, 1920-1927 (expose pourquoi le gouvernement britannique a si longtemps cru pouvoir réaliser avec les Soviets un accord total et définitif : parce que le nouveau régime russe est un fait et qu'il dure, à cause de l'intérêt commercial et des préoccupations en ce qui concerne la situation de l'Angleterre en Asie. « Sept années d'efforts et pas un seul résultat. Quatre tentatives, autant de faillites. Des négociateurs et des Cabinets différents : le même échec »). — James Brown SCOTT. Les États-Unis et l'Amérique latine. — Georges LECHARTIER. Le rôle international de la presse. — ROBER-RAYNAUD. La question de Tanger et la France (« aucun des intérêts économiques européens engagés à Tanger ne souffre du régime actuel. Pourquoi éterniser la discussion? »). — Samuel MACCUNEY LINDSAY. Les dettes de guerre et les travailleurs américains. — W. HORSFALL CARTER. L'Institut international d'agriculture de Rome (cet Institut « mérite d'être considéré, avec la Société des Nations et le Bureau international du travail, comme un des principaux éléments dans la formation d'une conscience internationale »). — Pierre RENOUVIN. Chronique (sur la Société des Nations, huitième assemblée, les relations internationales, les institutions internationales concernant les questions économiques). = Documents : Les résolutions de la huitième assemblée de la Société des Nations. Traité russo-persan, Moscou, 5 octobre 1927. Traité franco-yougoslave, Paris, 11 novembre 1927. Traité italo-albanais, Tirana, 22 novembre 1927.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE DES COMPTES-RENDUS[1]

Abadie (Maurice). La colonie du Niger. *R. Col.*, 1927, 607.

Adams (Sister *Miriam Annunciata*). The latinity of the letters of St Ambrose. *Spec.*, 1927, 483.

Albion (Robert Greenhalgh). Forests and sea power; the timber problem of the Royal navy, 1652-1862. *E. H. R.*, 1928, 117 (important, avec une abondante bibliographie).

Ancel (Jacques). Peuples et nations des Balkans. *R. C.*, 1927, n° 20.

Arquillière (H.-X.). Jacques de Viterbe : De regimine christiano. *R. H. Égl.*, 1927, 484.

Arrien. L'Inde ; texte établi et traduit par *Pierre Chantraine*. *R. B. P. H.*, 1927, 794 (bonne édition).

Arup (Erik). Danmarks Historie. *H. T. K.*, 9e s., IV, 296 (conceptions souvent nouvelles, mais souvent aussi contestables).

Ascoli (Georges). La Grande-Bretagne devant l'opinion française. *R. C.*, 1927, n° 24 (P. Hazard : documents pénétrés de pensée).

Ashby (Ch.). The roman campagna in classical times. *J. S.*, 1927, 465 (R. Cagnat : Guide précieux que l'auteur était le seul à pouvoir écrire actuellement).

Autocratie (l') russe. Constantin Pobiedonostsev, procureur général du Saint-Synode. *R. C.*, 1927, n° 22 (correspondance et documents inédits tirés en partie des papiers trouvés chez Pobiedonovstsev ; important pour l'histoire de la politique russe pendant les vingt dernières années du XIXe siècle).

Baasch (Ernst). Holländische Wirtschaftsgeschichte. *E. H. R.*, 1928, 123 (plein de faits puisés aux meilleures sources).

Ball (F. Elrington). The judges in Ireland, 1221-1921. *E. H. R.*, 1928, 129.

Ballard (général *C. R.*). The military genius of Abraham Lincoln. *E. H. R.*, 1928, 148 (consciencieux et paradoxal).

Ballester y Castell (Rafael). Las fuentes narrativas de la historia de España durante la edad moderna. *R. B. P. H.*, 1927, 873.

Barbagallo (C.). Il problema delle origini di Roma da Vico a noi. *R. ét. anc.*, 1927, 412 (Piganiol : pamphlet spirituel et brillant contre l'hypercritique ; cependant, les erreurs mêmes des hypercritiques sont plus fécondes que le dogmatisme des conservateurs).

Barbey (Frédéric). Louis de Chalon, prince d'Orange, seigneur d'Orbe, Échallens, Grandson, 1390-1463. *R. C.*, 1927, n° 21 (ouvrage utile, mais qui reste trop dans les généralités).

Basye (A. H.). The board of trade, 1748-1782. *E. H. R.*, 1928, 141.

Baudissin (Graf *W. W.*). Kyrios als Gottesname im Judentum, und seine Stelle in der Religionsgeschichte. *An. Boll.*, 1927, 367.

Baxter (Richard). The poor husbandman's advocate to rich racking landlords; publ. par *F. J. Powicke*. *E. H. R.*, 1928, 148 (utile réimpression d'un curieux pamphlet, le dernier ouvrage de Baxter, publié en 1691).

Bayet (Jean). Herclé, étude critique des principaux monuments relatifs à l'Hercule étrusque. *R. Q. H.*, 1928, 214.

— Les origines de l'Hercule romain. *Ibid.*

Baynes (Norman). The Historia augusta; its date and purpose. *J. S.*, 1927, 467 (M. Besnier : petit livre qui, si l'on accep-

1. Liste alphabétique des revues analysées, avec le sens des abréviations employées :

A. H. R. F. = Annales historiques de la Révolution française. — *Alma* = Archivum latinitatis medii aevi (Bulletin Du Cange). — *A. M.* = Annales du Midi. — *An. Boll.* = Analecta Bollandiana. — *A. R. F.* = Annales historiques de la Révolution française. — *B. I. B.* = Bulletin de l'Institut belge de Rome. — *E. I.* = Esprit international. — *H. T. K.* = Historisk Tidsskrift. — *J. S.* = Journal des Savants. — *M. Fr.* = Mercure de France. *Pol.* = Polybiblion. — *R. B. P. H.* = Revue belge de philologie et d'histoire. — *R. C.* = Revue critique d'histoire et de littérature. — *R. Col.* = Revue de l'histoire des colonies françaises. — *R. ét. anc.* = Revue des études anciennes. — *R. H. Égl.* = Revue d'histoire de l'Église de France. — *R. H. Rel.* = Revue de l'histoire des religions. — *R. P.* = Revue de Paris. — *R. Q. H.* = Revue des questions historiques. — *Spec.* = Speculum.

Digitized by Google

tait ses conclusions, apporterait une contribution notable à l'histoire littéraire et politique du IVe siècle).

Beale (J. H.). Bibliography of early english law. *E. H. R.*, 1928, 154.

Bell (H. J.). Juden und Griechen im römischen Alexandreia. *R. B. P. H.*, 1927, 860 (simple brochure, mais qui fait connaître toute l'histoire des Juifs à Alexandrie).

Belot, Hollebecque, Toutain, Guignebert, Lods. Dieux et religions. *R. C.*, 1927, n° 22 (A. Loisy : six conférences ; bonne vulgarisation).

Benoit (Fernand). La Société avignonnaise au XVIe siècle ; correspondance de Gargano, 1553-1574. *A. M.*, 1927, 190.

Bertran (Sir *A.*) et *Young (W. A.)*. The orthodox patriarchate of Jerusalem. *R. C.*, 1927, n° 22.

Bessaud-Massenet (P.). L'attaque de Grenelle. Les communistes en 1796. *R. Q. H.*, 1928, 239.

Bezold (Carl). Babylonisch-assyrisches Glossar. *R. B. P. H.*, 1927, 777.

Bibliothek der Kirchenväter. Vol. L-LIII. *An. Boll.*, 1927, 381.

Borchgrave d'Altena (comte *Joseph de*). Notes et documents pour servir à l'histoire de l'art et de l'iconographie en Belgique ; I : Sculptures conservées au pays mosan. *R. B. P. H.*, 1927, 921.

Borreux (Charles). Études de nautique égyptienne ; l'art de la navigation en Égypte jusqu'à la fin de l'Ancien empire. *J. S.*, 1927, 385 (les Égyptiens pouvaient-ils naviguer au plus près et tirer des bordées? C'est fort douteux).

Bouard (A. de). Actes et lettres de Charles Ier, roi de Sicile, concernant la France, 1257-1284. *R. H. Égl.*, 1927, 482.

Brandt (Edward). Untersuchungen zum römischen Kochbuche. *Alma*, 1927, n° 4 (très bonne édition du livre de cuisine d'Apicius).

— *(Otto)*. Geistesleben und Politik in Schleswig-Holstein um die Wende des 18. Jhrdts. *H. T. K.*, 9e s., IV, 91 (constitue un important progrès, quoique partial).

Brauer (H.). Die Bücherei von St. Gallen und das althochdeutsche Schrifttum. *R. B. P. H.*, 1927, 838.

Bremond (Henri). Histoire littéraire du sentiment religieux en France ; VI : La conquête mystique. *R. H. Égl.*, 1927, 492.

Brunhes (Jean) et *Deffontaines (Pierre)*. Géographie humaine de la France ; II : Géographie politique et géographie du travail (t. II de l'Histoire de la nation française). *R. H. Égl.*, 1927, 476.

Buonaiuti (E.). Le modernisme catholique ; trad. par *R. Monnot*. *R. C.*, 1927, n° 24 (compte-rendu par A. Loisy).

— Lutero e la Riforma in Germania. *R. C.*, 1927, n° 20 (livre qui, dit A. Loisy, « m'a fait connaître et admirer Luther plus que je ne l'avais jusqu'à présent connu et admiré ; mais sans qu'il ait été écrit à cette fin »).

Calendar of Chancery warrants, 1244-1326. *E. H. R.*, 1928, 101 (Powicke : très important).

Canat (R.). La littérature française au XIXe siècle. *R. B. P. H.*, 1927, 821 (bon résumé

Candide de Nant (le Père). Pages glorieuses de l'épopée canadienne. Une mission capucine en Acadie, 1632-1653. *R. Col.*, 1927, 611.

Carnoy (Albert). Origine des noms de lieux des environs de Bruxelles. *R. B. P. H.*, 1927, 832.

Chapot (V.). Le monde romain. *R. ét. anc.*, 1927, 414 (Radet : livre plein de faits et d'idées).

Charbonneaux (J.) et *Gottlob (K.)*. Fouilles de Delphes. *R. C.*, 1927, n° 21.

Contenau (G.). Musée du Louvre. Les antiquités orientales : Sumer, Babylonie, Élam. *J. S.*, 1927, 471.

Charles-Roux (F.). Le projet français de commerce avec l'Inde par Suez sous le règne de Louis XVI. *R. Q. H.*, 1928, 227.

Clyde (Paul Hibbert). International rivalries in Manchuria, 1689-1922. *E. H. R.*, 1928, 126 (beaucoup d'idées, de faits, d'impartialité).

Corti (comte *E.*) et *Buffin* (baron *C.*). Léopold Ier, oracle politique de l'Europe. *R. B. P. H.*, 1927, 913 (livre plein de révélations pour la biographie du premier roi des Belges et pour l'histoire générale de la Belgique).

Cornwallis-West (G.). The life and letters of admiral Cornwallis. *T.*, n° 1353 (important pour l'histoire maritime au temps de Napoléon Ier).

Cramer (Otto). Die innere Politik Ludwigs XI von Frankreich. *J. S.*, 1927, 468.

Cumont (Franz). Fouilles de Doura-Europos, 1922-1923. *R. H. Rel.*, 1927, 82.

Curtis (Edmund). Richard II in Ireland, 1394-1395. *E. H. R.*, 1928, 109 (Tout : l'auteur a tiré de ses documents tout ce

Digitized by Google

qui concerne l'Irlande ; il a trop sacrifié l'Angleterre).

David (Robert). Le drame ignoré de l'armée d'Orient. *M. Fr.*, n° 709.

Delafosse (Maurice). Les nègres. *R. Col.*, 1927, 615 (les nègres méritent d'être étudiés avec sympathie et compréhension).

De Luca (Giuseppe). Di un antico lezionario nella biblioteca del seminario romano maggiore. *Alma*, 1927, 163.

Dill (Sir *Samuel*). Roman society in Gaul in the merovingian age. *J. S.*, 1927, 466 (Marc Bloch : les grands problèmes sur l'organisation sociale de la Gaule mérovingienne n'ont pas été creusés à fond).

Donnini (Ambrogio). Ippolito di Roma. *R. H. Rel.*, 1927, 89 (compte-rendu de Guignebert).

Dottin (G.). Les littératures celtiques. *R. C.*, 1927, n° 22 (utile résumé, en moins de deux cents pages).

— L'épopée irlandaise ; introduction, traduction et notes. *Ibid.*

Doucet (Roger). Étude sur le gouvernement de François I^er^ dans ses rapports avec le Parlement de Paris, 1525-1527. *R. Q. H.*, 1928, 228.

Douglas (David C.). The social structure of mediæval East Anglia. *E. H. R.*, 1928, 94 (étude pénétrante, critiquable sur certains points).

Durrbach (Félix). Inscriptions de Délos. Comptes des hiéropes. *R. ét. anc.*, 1927, 409.

Dussaud (René). Topographie de la Syrie antique et médiévale. *R. B. P. H.*, 1927, 98 (Cumont : livre fondamental).

Dvornik (Fr.). Les Slaves, Byzance et Rome au IX^e^ siècle. *R. B P. H.*, 1927, 864.

Ehrhardt-Siebold (Erika). Die lateinischen Rätsel der Angelsachsen. *Spec.*, 1927, 486.

Ehrle (cardinal *Franz*). Der Sentenzenkommentar Peters von Candia, des Pisaner Papstes Alexanders V. *E. H. R.*, 1928, 111.

Ellis (T. P.). Welsh tribal law and custom in the middle ages. *E. H. R.*, 1928, 91 (ouvrage solide, mais inégal).

Faider (Paul). Répertoire des index et lexiques d'auteurs latins. *R. B. P. H.*, 1927, 796.

Fassbinder (Maria). Der Jesuitenstaat im Paraguay. *E. H. R.*, 1928, 146 (excellent).

Festgabe für Adolf Jülicher zum 70 Geburtstag. *R. C.*, 1927, n° 23 (A. Loisy analyse les quatorze dissertations contenues dans ce volume). *An. Boll.*, 1927, 379 (cinq de ces dissertations se rapportent à l'histoire ecclésiastique).

Flottes (Pierre). La pensée politique et sociale d'Alfred de Vigny. *R. C.*, 1927, n° 21.

Forbes (Allan) et *Cadman (Paul F.)*. France and New England. Vol. I. *R. Col.*, 1927, 616 (somptueux recueil de documents et de monographies, avec une innombrable illustration).

Foster (Sir *William*). The english factories in India, 1668-1669. *E. H. R.*, 1928, 114.

Fox (George). The short Journal and itinerary Journals ; publ. par *Norman Penney*. *E. H. R.*, 1928, 141.

François d'Assise (saint). Son œuvre, son influence, 1226-1926. *R. Q. H.*, 1928, 135 (volume de Mélanges par divers savants).

François de Sales (saint). Œuvres ; édition complète. *An. Boll.*, 1927, 464 (les lettres sont comprises dans les tomes X, XI, XXII).

Fridrichsen (Aton). Le problème du miracle dans le christianisme primitif. *R. H. Rel.*, 1927, 92 (Guignebert fait beaucoup de réserves).

Gabory (Émile). La Révolution et la Vendée. *A. H. R. F.*, 1927, 603 (A. Mathiez : bon ouvrage de vulgarisation, plus littéraire que vraiment historique).

Gadd (C. J.). Tablets from Kirkuk. *J. S.*, 1927, 393 (art. d'Éd. Cuq sur les contrats de Kerkouk et leur importance pour le droit babylonien).

Gagliardi (Ernst). Bismarcks Entlassung : I : Die Innenpolitik. *R. Q. H.*, 1928, 243 (remarquable).

Galbraith (V. H.). The anonymalle chronicle, 1333-1381. *E. H. R.*, 1928, 103 (longue analyse de cet important document par J. G. Edwards).

Gall (Ernst). Die gothische Baukunst in Frankreich und Deutschland, t. I. *R. C.*, 1927, n° 19.

Gambaro (A.). Riforma religiosa nel carteggio inedito di Raffaello Lambruschini. *R. C.*, 1927, n° 24 (compte-rendu par A. Loisy),

Gaquère (abbé *François*). La vie et les œuvres de Claude Fleury, 1640-1723. *R. H. Égl.*, 1927, 497.

Gardiner (E. Norman). Olympia ; its history and remains. *J. S.*, 1927, 152 et 404 (art. de Ch. Picard).

Garnier (chanoine *Adrien*). Frayssinous, son rôle dans l'Université sous la Restauration, 1822-1828. *R. Égl. Fr.*, 1927, 501.

Gjerset (Knut). History of Iceland. *H. T. K.*, 9^e^ s., IV, 352 (c'est la première histoire d'Islande dans une autre langue que l'islandais).

Goguel (M.). Introduction au Nouveau

Digitized by Google

Testament ; IV : Les épîtres pauliniennes. *R. C.*, 1927, n° 21 (compte-rendu par Alfred Loisy).

Goldmann (Emil). Beiträge zur Geschichte des Fränkischen Rechts. T. I. *R. B. P. H.*, 1927, 902 (utile dissertation sur le droit franc primitif).

Grassi (Teresa). Le liste templari nell' Egitto greco-romano secondo i papiri. *R. B. P. H.*, 1927, 795 (utile pour la philologie, l'archéologie, l'histoire des religions).

Graves (Miss *F. M.*). Deux inventaires de la Maison d'Orléans, 1389, 1408. *E. H. R.*, 1928, 138.

Grégoras (Nicéphore). Correspondance ; texte édité et traduit par *R. Guilland*. *R. ét. anc.*, 1927, 421.

Grundmann (Herbert). Studien über Joachim von Floris. *R. Q. H.*, 1928, 221 (trois fort intéressantes études sur Joachim).

Gsell (Stéphane). Promenades archéologiques aux environs d'Alger. *R. C.*, 1927, n° 19.

— *Marçais (G.)* et *Yver (G.)*. Histoire d'Algérie. *R. Col.*, 1927, 618 (excellente vulgarisation). *R. C.*, 1927, n° 21.

Hajje (Antoine). Histoire de la propriété seigneuriale en France. Les origines romaines. *R. Q. H.*, 1928, 219.

Halévy (A.). Moïse dans l'histoire et dans la légende. *R. C.*, 1927, n° 22.

Halphen (Louis). Les Barbares. *J. S.*, 1927. 442 (art. de Louis Bréhier). *R. H. Égl.*, 1927, 480.

Handbuch der altarabischen Altertumskunde. *E. H. R.*, 1928, 133.

Harlow (Vincent T.). A history of the Barbados, 1625-1685. *R. Col.*, 1927, 622.

Harrop (A. J.). England and New Zeland. *E. H. R.*, 1928, 146.

Hermann (Hermann Julius). Die romanischen Handschriften des Abendlandes. *An. Boll.*, 1927, 374.

Hicks (F. C.). Materials of legal research. *E. H. R.*, 1928, 154.

Highbarger (E. L.). The history and civilization of ancient Magara. *R. B. P. H.*, 1927, 847 (Paul Graindor : remarquable).

Hæpffner (E.) et *Alfaric (P.)*. La chanson de sainte Foy. *R. B. P. H.*, 1927, 807 (compte-rendu par Alphonse Bayot).

Houtin (A.) et *Couchoud (P.-L.)*. Du sacerdoce au mariage ; I : Le P. Hyacinthe, 1867-1870 ; II : Gratry et Loyson, 1870-1878. Journaux intimes et lettres. *R. C.*, 1927, n° 21 (art. d'A. Loisy).

Hubert (Eugène). Correspondance de Barthélemy-Joseph Dotrenge, agent diplomatique du prince-évêque de Liége auprès de la Cour de Bruxelles, 1781-1794. *R. B. P. H.*, 1927, 887.

Iorga (Nicolas). Essai de synthèse de l'humanité ; II : Histoire du Moyen Age. *R. Q. H.*, 1928, 221 (très intéressant et très mal écrit).

Izaguirre (Bernardino). Historia de las misiones franciscanas, y narración de los progresos de la geografía en el oriente del Perú, 1619-1921. Vol. III-XII. *An. Boll.*, 1927, 473.

James (Montague Rhodes). The apocryphal New Testament. *R. H. Rel.*, 1927, 95 (Guignebert : utile répertoire).

— Latin infancy gospels ; a new text. *Ibid.* (long résumé par Couchoud).

Joüon des Longrais (Fr.). La conception de la saisine du XII^e^ au XIV^e^ siècle. *R. B. P. H.*, 1927, 907 (Fr. Ganshof : livre plein de substance et riche en résultats nouveaux).

Journet (Charles). L'union des Églises. *R. Q. H.*, 1928, 211.

Katterbach (Bruno, O. F.*)*. Specimina supplicationum ex registris Vaticanis. *B. I. B. Rome*, fasc. 7 (à noter un album paléographique consacré aux suppliques ; les exemples choisis s'étendent de 1345 à 1823).

Klauber (E. G.) et *Lehmann-Haupt (C. F.)*. Geschichte des alten Orients, 3° édit. *J. S.*, 1927, 415.

Koch (Hugo). Cyprianische Untersuchungen. *R. C.*, 1927, n° 23 (indispensable pour la connaissance de saint Cyprien et de son temps).

Kou-Houng-Ming. L'esprit du peuple chinois. *E. I.*, 1928, 142 (instructives comparaisons entre la vieille civilisation chinoise et la civilisation occidentale).

Küntzel (Georg). Fürst Kaunitz-Rittberg als Staatsmann. *R. B. P. H.*, 1927, 886 (rien de neuf).

La Batut (Guy de). La cour de Monsieur, frère de Louis XIV. *R. Q. H.*, 1928, 226.

Lacombe (Roger). La méthode sociologique de Durkheim. *M. Fr.*, n° 711 (pourquoi l'auteur s'est-il donné le mal de consacrer tout un volume à cet ouvrage? C'est une « non-valeur »).

La Cour (Vilhelm). Sjællands ældste Bygder [Les monuments préhistoriques de Sjælland]. *H. T. K.*, 9^e^ s., V, 497 (est arrivé à des résultats durables, quoique modifiables sur bien des points).

Langton (W. A.). Early days in Upper Canada ; letters of John Langton. *E. H. R.*, 1928, 147.

Lanzoni (Mgr). Genesi, svolgimento e tramonto delle leggende storiche antiche *R. Q. H.*, 1928, 144.

Digitized by Google

Legrand-Girarde (général). L'arrière aux armées sous Louis XIII. Crusy de Marcillac, évêque de Mende, 1635-1638. *R. Q. H.*, 1928, 140.

Leherpeur (M.). L'Oratoire de France. *R. H. Égl.*, 1927, 490.

L'Honoré Naber (S. P.). Gedenkschriften van M. J. Hansen, 1817-1893. *R. B. P. H.*, 1927, 893 (utile pour l'histoire de la marine hollandaise au XIX^e siècle).

Little (A. G.). The franciscan school at Oxford. *E. H. R.*, 1928, 134 (complète le livre : The Greyfriars in Oxford, 1891, par un supplément « small, but of pure gold »).

Lokotsch (Karl). Etymologisches Wörterbuch der europäischen Wörter orientalischen Ursprungs. *R. B. P. H.*, 1927, 779 (nombreuses corrections et additions proposées par G. van Langenhove).

Lucain. La guerre civile ; texte et trad. par *A. Bourgery*. *R. B. P. H.*, 1927, 304. *R. C.*, 1927, n° 24 (Ernout : bon texte et traduction fidèle).

Maclean (Donald). The law of the Lord's day in the celtic Church. *Spec.*, 1927, 497.

Magie (David). The scriptores Historicae Augustae, with an English translation. I et II. *R. C.*, 1927, n° 24 (estimable ; mais on attend encore une édition vraiment critique de l'Histoire Auguste).

Marshall (Miss *Dorothy*). The english poor in the XVIIIth. cent. *E. H. R.*, 1928, 151.

Martin (Paul). Les îles de la Madeleine et les Madelinots. *R. Col.*, 1927, 623 (contient des documents nouveaux sur ce petit peuple un peu perdu au milieu du golfe Saint-Laurent).

— *(Victor)*. La fiscalité romaine en Égypte aux trois premiers siècles de l'Empire. *R. B. P. H.*, 1927, 857.

Martineau (Alfred). Dupleix et l'Inde française, t. III. *R. Col.*, 1927, 627 (remarquable ; se recommande par une scrupuleuse impartialité). *T.*, n° 1355 (documentation abondante et de première main).

Mercati (Mgr *G.*). Per la cronologia della vita e degli scritti di Niccolò Perotti. *E. H. R.*, 1928, 139 (utile monographie sur un humaniste du XV^e siècle).

Merlin (Roger). Merlin de Thionville. *A. H. R. F.*, 1928, 72 (Mathiez : ce n'est pas un livre, mais un amas de citations réunies tant bien que mal par un commentaire assez lâche et diffus ; les citations sont tirées de documents privés qui ne sont pas sans valeur).

Migeon (Gaston). Manuel d'art musulman. Arts plastiques et industriels ; t. I, 2^e édit. *J. S.*, 1927, 421 (très important, avec de nombreuses figures dans le texte).

Mohammed Abdou. Rissalat al tawhid. *R. H. Rel.*, 1927, 106 (remarquable exposé de la religion musulmane à la fin du XIX^e siècle).

Monastery (the) of Epiphanius at Thebes ; I : The archæological material, by *H. E. Winlock*, et The literary material, by *W. E. Crum* ; II : Coptic ostraca and papyri, publ. par *W. E. Crum* ; Greek ostraca and papyri, par *H. G. Evelyn White*. *An. Boll.*, 1927, 393 (recueil monumental de textes assez médiocres).

Mongrédien (Georges). Les origines de la Comédie française. Les grands comédiens du XVII^e siècle. *R. Q. H.*, 1928, 232.

Montandon (Raoul). Bibliographie générale des travaux palethnologiques et archéologiques. *R. C.*, 1927, n° 22.

Montefiore (G. G.). The synoptic gospels. *R. C.*, 1927, n° 24 (compte-rendu par A. Loisy).

Monumenta Germaniae historica. S. S. Vol. XXX^2, fasc. 1. *An. Boll.*, 1927, 407 (recueil d'un intérêt considérable pour les études hagiographiques).

Moret (A.). Le Nil et la civilisation égyptienne. *R. C.*, 1927, n° 20 (R. Weill montre en quoi ce beau livre prête le flanc à la critique quant à l'interprétation des faits religieux et de certains documents littéraires).

Morris (William Alfred). The medieval English sheriff to 1300. *E. H. R.*, 1928, 99.

Müller (K.). Kirchengeschichte. 2^e édit. I, 2. *R. C.*, 1927, n° 23 (A. Loisy : excellent manuel et qui se lit facilement).

Nicolle (Paul). La vente des biens nationaux à Vire et dans les communes voisines. *A. H. R. F.*, 1928, 73 (Mathiez : une des meilleures publications sur le sujet).

Niemeyer (Theodor). Allgemeines Wölkerrecht des Kustenmeers. *E. I.*, 1928, 147 (bonne étude, mais qui aboutit à un résultat nul : il n'existe pas de règles de droit positives concernant l'étendue des droits que les États côtiers peuvent exercer sur la mer qui baigne leur rivage).

Nowak (K.). Les dessous de la Révolution. *M. Fr.*, n° 709 (É. Laloy analyse longuement ce livre où est racontée la dissolution de l'Autriche en octobre-novembre 1918).

Nuñez de Arenas (Manuel). Españoles fuora da España. La expedicion de Vera de 1830. *A. H. R. F.*, 1928, 77 (publie un important dossier de la police qu'il a trouvé aux archives des Landes).

Œconomos (Lysimaque). Essai sur la vie du comte Capodistrias, 1822-1828. *Pol.*, 1927, 200.

Digitized by Google

Okhotnikof (J.) et *Batchinsky (N.)*. La Bessarabie et la paix européenne. *M. Fr.*, n° 709 (ces auteurs résument les arguments dirigés par M. Rakovsky contre l'annexion roumaine).

Oltramare (André). Les origines de la diatribe romaine. *R. C.*, 1927, n° 19 (intéressant pour l'histoire des idées morales dans l'antiquité).

Omodeo (A.). Storia delle origini cristiane ; III : Paolo di Tarso apostolo delle genti. *R. H. Rel.*, 1927, 91 (Guignebert : livre qui m'a beaucoup appris, même lorsqu'il ne m'a pas convaincu).

Paetow (L. J.). Morale scolarium of *John of Garland*. *Alma*, 1927, n° 4 (très bonne édition).

Palladii Rutilii Tauri Aemiliani. Opus agriculturae ; liber XIV de ueterinaria medicina ; publ. par *J. Svennung*. *Alma*, 1927, n° 4.

Parent (Paul). L'architecture des Pays-Bas méridionaux, XVIe-XVIIIe siècles. *R. C.*, 1927, n° 22.

Parmentier (Henri). L'art khmer primitif. *J. S.*, 1927, 470.

Péchot (capitaine). Histoire de l'Afrique du Nord avant 1830. *Pol.*, 1927, 197.

Pernot (Maurice). L'Allemagne aujourd'hui. *E. I.*, 1928, 140 (contribue à mieux faire connaître et estimer l'Allemagne).

Pizzagalli (A. M.). Aspetti e problemi della civiltà indiana. *J. S.*, 1927, 422 (considérations sur l'Inde ancienne et moderne : ses relations avec l'hellénisme ; influence politique des Gandhi et des Tahore).

Plattard (Jean). État présent des études rabelaisiennes. *R. B. P. H.*, 1927, 811.

Poëte (Marcel). Une vie de cité : Paris. T. I. *R. Q. H.*, 1928, 225.

Poncelet (Alfred). Histoire de la Compagnie de Jésus dans les anciens Pays-Bas. *R. B. P. H.*, 1927, 881.

Portigliotti (Giuseppe). Les Borgia ; trad. par *F. Hayward*. *R. Q. H.*, 1928, 224.

Prentout. Études sur quelques points d'histoire de Normandie. Guillaume le Conquérant. *E. H. R.*, 1928, 134.

Radhakrishnan (J.). Indian philosophy. *R. H. Rel.*, 1927, 80 (beaucoup de faits et d'idées ; mais l'auteur ne montre pas l'évolution de la pensée hindoue).

Raven (Charles F.). Apollinarism ; an essay on the christology of the early church. *H. R. Rel.*, 1927, 94 (Guignebert : instructif).

Reau (Louis). Histoire de la peinture française au XVIIIe siècle. *R. C.*, 1927, n° 23.

Recouly (Raymond). La Troisième République. *R. Q. H.*, 1928, 247.

Redford (Arthur). Labour migration in England, 1800-1850. *E. H. R.*, 1928, 150.

Reinach (Théodore). La musique grecque. *R. P.*, 1928, n° 3, p. 687.

Reinhard (John Revell). The old french romances of Amadas et Ydoine. *Spec.*, 1927, 479.

Reissner (H.). Mirabeau und seine « Monarchie prussienne ». *E. H. R.*, 1928, 142.

Rimbault (P.). Histoire politique des congrégations religieuses françaises, 1790-1914. *R. Q. H.*, 1928, 210.

Riols de Fonclare (F. de). Les verreries forestières de Moussans, 1450-1890, et les principales familles de gentilshommes verriers. *A. M.*, 1927, 192.

Ritschl (Otto). Dogmengeschichte des Protestantismus. T. IV. *R. C.*, 1927, n° 21 (remarquable ; mais la bibliographie est exclusivement allemande).

Romano (Marco). Les problèmes politiques de l'organisation sioniste. *M. Fr.*, n° 709.

Roy (N.). La libération nationale des Indes. *M. Fr.*, n° 709 (remarquable brochure due à un communiste hindou).

Sanhoury (A.). Le califat ; son évolution vers une Société orientale des Nations. *R. H. Rel.*, 1927, 103.

Schachter (Aloïs). Der Globus. Seine Entstehung und Verwendung in der Antike. *R. C.*, 1927, n° 19 (ouvre des horizons curieux sur des aspects souvent négligés de la science antique).

Schneider (Fedor). Die Entstehung von Land-und Landgemeinde in Italien. *R. B. P. H.*, 1927, 866 (G. Des Marez : montre que, pour comprendre la constitution italienne du Moyen Age, il faut remonter à la colonisation d'État qui aboutit aux groupements des « Arimanni »).

— Rom und Romgedanke im Mittelalter. *Ibid.*, 861 (compte-rendu de F. Ganshof).

Sée (Henri). La vie économique de la France sous la monarchie censitaire, 1815-1848. *Pol.*, 1927, 189.

Semaoen. L'Indonésie a la parole. *M. Fr.*, n° 709 (pamphlet communiste contre « l'impérialisme hollandais »).

Shusi Hsii. China and her political entity. A study of China's foreign relations with reference to Korea, Manchuria and Mongolia. *E. H. R.*, 1928, 126 (néglige trop le point de vue occidental).

Steenstrup (Johannes). Normandiets historie under de syv første Hertuger [Histoire de la Normandie sous ses sept premiers ducs], 911-1066. *H. T. K.*, 9e s., IV, 368 (important).

Digitized by Google

Steindorff (G.). Die Blütezeit des Pharaonenreichs. 2e édit. *R. C.*, 1927, n° 21.

Stenton (Doris M.). The earliest Lincolnshire assize rolls, 1202-1209. *E. H. R.*, 1928, 97.

Swarbrick (J.). The national ancient monuments Year-book. *E. H. R.*, 1928, 160.

Tardieu (André) et *Jessen (Franz c.)*. Slesvig paa Fredskonferencen Jan. 1919-Jan. 1920 [Le Slesvig à la Conférence de la Paix.] *H. T. K.*, 9e s., V, 139 (documentation très complète, qui publie même partiellement des pièces qui devraient être encore secrètes ; mais Tardieu est un apologiste et non un historien ; dans sa façon d'utiliser les documents, il leur a souvent fait subir des modifications dangereuses).

Tatlock (John S. P.) et *Kennedy (Arthur G.)*. A concordance to the complete works of Geoffrey Chaucer and to the Romaunt of the Rose. *T.*, n° 1345.

Toland (Albert). Un précurseur de la franc-maçonnerie : John Toland, 1670-1722. *A. H. R. F.*, 1928, 74 (Mathiez : belle publication).

Valdour (Jacques). Les méthodes en science sociale ; étude historique et critique. *M. Fr.*, n° 711 (c'est « un maître livre et qui nous manquait »).

Van den Bergh van Eysinga (G. A.). La littérature chrétienne primitive. *R. C.*, 1927, n° 20 (critiques présentées par A. Loisy).

Van Dyke (Paul). Ignatius von Loyola. *E. H. R.*, 1928, 113.

Van Wassenhoven (Louis). Uit de engelsche kerkvervolgingen. *R. B. P. H.*, 1927, 880 (étude bien documentée sur la mission d'Ottavio Mirto Frangipani, nonce de Flandre auprès des catholiques anglais, dans le conflit de l'archiprêtre, 1596-1606).

Verduyn (W. D.). Emanuel van Meteren. *E. H. R.*, 1928, 139 (bonne étude sur un historien néerlandais qui fut persécuté de 1561 à 1571 comme partisan de l'anabaptiste Haemstede).

Vincent (Auguste). Les noms de lieux de Belgique. *R. B. P. H.*, 1927, 285 (deux comptes-rendus par Jules Feller et G. Duflou, utiles à consulter).

Volwiller (A. T.). George Croghan and the westward movement, 1741-1782. *E. H. R.*, 1928, 145.

Wagner (F.). La saga du scalde Egil Skallagrimson. Histoire poétique d'un Viking scandinave du xe siècle. *R. B. P. H.*, 1927, 835.

Walker (major *G. Goold)*. The honourable artillery company, 1537-1926. *E. H. R.*, 1928, 157.

Walston (Sir *Charles*). Alcamenes and the establishment of the classical type in Greek art. *R. C.*, 1927, n° 19.

Walters (H. B.). Catalogue of the engraved gems and cameos, greek, etruscan and roman, in the British Museum. *J. S.*, 1927, 433.

Waltzing (J. P.). Le crime rituel reproche aux chrétiens du IIe siècle. *R. C.*, 1927, n° 24 (très attachant exposé).

Wechssler (E.). Esprit und Geist. Versuch einer Wesenskunde des Deutschen und der Franzosen. *E. I.*, 1928, 137 (H. Lichtenberger : livre de bonne foi et de bonne volonté tendant à dissiper les préjugés qui séparent les Allemands et les Français).

Wild (Helen). Bibliographie der Schweizergeschichte, 1925. *R. C.*, 1927, n° 24 (travail ingrat et méritoire).

Winfield (P. H.). The chief sources of english legal history. *E. H. R.*, 1928, 155.

Wolf (Lucien). Jews in the Canary islands. *E. H. R.*, 1928, 140 (bonne étude sur les Juifs et l'Inquisition espagnole au XVIe et au XVIIe siècle).

— *(Walther)*. Die Bewafnung des altægyptischen Heers. *R. C.*, 1927, n° 21.

Wolfram (Georg). Zur Geschichte der Einführung des Christentums und der Bildung der Archidiakonate in Lothringen. *R. Q. H.*, 1928, 254 (intéressante étude fondée sur des documents archéologiques et linguistiques).

Yver (Jean). Les contrats dans le très ancien droit normand. *R. B. P. H.*, 1927, 904.

Digitized by Google

CHRONIQUE

A l'occasion du cinquantenaire de la Revue historique, *la librairie* Félix Alcan *publie un recueil en deux volumes intitulé :* Histoire et Historiens depuis cinquante ans; Méthodes, organisation et résultats du travail historique de 1876 à 1926. *Pour cet ouvrage, les directeurs ont eu la bonne fortune de pouvoir rassembler une équipe de collaborateurs particulièrement compétents, dont voici la liste :*

MM. M. Bataillon, Ch. Bémont, H. P. Biggar, P. J. Blok, G. Bourgin, L. Bréhier, S. E. Bring, E. Bull, G. Cahen, A. R. Cederberg, A. Dopsch, E. Driault, J. Dény, S. Elisseev, A. Fliche, E. Fueter, E. Gagliardi, Gaudefroy-Demombynes, A. Guilland, P. Guinard, R. Grousset, L. Halphen, M. Handelsman, E. Haumant, N. Iorga, N. Kareev, P. de La Coste-Messelière, W. G. Leland, I. Lévy, M. Lhéritier, Liber, A. Linvald, H. Marczali, E. Martin-Chabot, H. Maspero, Masson-Oursel, A. Moret, E. Ottenthal, D. Pasquet, C. Pfister, H. Pirenne, G. Suolahti, J. Susta, J. Toutain, G. Wittrock.

Après une Introduction par M. Christian Pfister, *directeur honoraire de la* Revue historique, *vient une suite de 40 chapitres, dont 24 pour les États européens : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Hongrie, Italie, Norvège, Pays baltes, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Russie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Yougoslavie ; et 6 pour les principaux États ou groupes d'États situés hors d'Europe : Amérique latine, Canada, États-Unis, Chine et Asie centrale, Japon. Les chapitres XXX-XXXVIII sont consacrés soit aux civilisations antiques : Antiquité orientale, Inde ancienne, Égypte pharaonique, Antiquité hellénique, Antiquité latine, Empire byzantin ; soit aux trois grandes religions du monde méditerranéen : Judaïsme post-biblique, Papauté, Islam. Le chapitre XL et dernier traite de l'Organisation internationale des études historiques.*

La bibliographie s'arrête à la fin de l'année 1926.

Les directeurs et les éditeurs ont le ferme espoir que les historiens et le public qui s'intéresse à l'histoire feront bon accueil à cet ouvrage, conçu et exécuté sur un plan nouveau, où l'on s'est efforcé non seulement de donner tous les renseignements utiles sur le travail historique déjà accompli, mais aussi d'ouvrir des vues vers l'avenir.

L'Union académique internationale, dans sa septième session (mai 1926), a adopté le projet, qu'avait proposé le Conseil des Sociétés savantes américaines, d'établir un catalogue descriptif des bibliographies courantes qui concernent les sciences qu'elle cultive, à savoir la philosophie, la philologie, l'archéologie, l'histoire et enfin les sciences économiques et sociales, à l'exclusion des sciences naturelles, physiques, biologiques, exactes, etc... — Elle a prié l'Institut international

Digitized by Google

de coopération intellectuelle d'assumer les travaux de correspondance et de compilation pour la partie de l'entreprise qui se rapporte aux pays autres que les pays américains, et elle a chargé M. Waldo G. Leland de la représenter auprès de l'Institut et des corps savants affiliés à l'Union académique internationale pour la direction éventuelle de ces travaux, leur direction immédiate étant confiée par mandat de M. Leland et par mandat de l'Institut de coopération à M. Lhéritier.

A cet effet, l'Union académique a fait distribuer un questionnaire pour l'enquête sur la bibliographie des bibliographies courantes, à savoir ou bien les annuaires de bibliographie, ou bien les bibliographies insérées périodiquement dans les revues et de caractère exhaustif, en y comprenant les bulletins bibliographiques, mais non pas les comptes-rendus critiques, quand ils ne font pas partie intégrante d'un instrument bibliographique. La *Revue historique*, pour sa part, s'est empressée de répondre aux questions énumérées dans le programme.

Les réponses doivent être adressées à la direction de l'Institut international de coopération intellectuelle, 2, rue de Montpensier, Paris.

France. — M. l'abbé Vacandard est mort à Rouen le 24 octobre 1927 ; il était né le 10 avril 1849 ; on lui doit des études fort appréciées de critique et d'histoire religieuse, notamment sur saint Bernard.

— Mgr Louis Petit, archevêque titulaire de Corinthe et ancien archevêque d'Athènes, est mort le 5 novembre dans sa soixante-neuvième année. On lui doit une réimpression (avec la collaboration de l'abbé Martin) de la *Sacrorum conciliorum amplissima collectio* de Mansi ; un *Recueil des inscriptions chrétiennes de l'Athos*, des *Documents relatifs au concile de Florence*, etc.

— Notre collaborateur M. Paul Robiquet est mort le 10 décembre 1927 ; il était né à Paris le 14 octobre 1848. Avocat au Conseil d'État et docteur ès lettres, il composa un *Traité de droit constitutionnel comparé* en collaboration avec M. A. Bard, publia les *Discours et opinions de Jules Ferry* (7 vol.), une *Histoire municipale de Paris* (3 vol.). A la *Revue historique*, il a donné les articles suivants : *Un sous-pacificateur de la Vendée, le général Hédouville* (LXXVII, 288) ; *Le général Bard et la guerre de Vendée en l'an II* (LXIX, 311) ; *Le général de Galbois, 1778-1850* (CXX, 323) ; *Un sauveur de Louis XVI dans la journée du 20 juin 1792 : le chevalier Jean de Canolle* (CXLIX, 52). Il laisse un fils, Jean, conservateur du Musée Carnavalet.

— La perte d'Alexandre Vidier (29 décembre 1927) sera durement ressentie dans le monde des archives et des bibliothèques. Élève de l'École des chartes, il en sortit avec une thèse sur *L'historiographie à Saint-Benoît-sur-Loire*, thèse qu'il compléta en publiant, en collaboration avec M. Maurice Prou, le tome I d'un *Recueil des chartes* de cette abbaye (1907). Bibliographe émérite, on lui doit en très grande partie l'admirable *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de France*, commencée par Robert de Lasteyrie et qu'il continua jusqu'en 1914. Nommé en 1913 inspecteur général des Archives et des bibliothèques, il déploya dans ces délicates fonctions un zèle, une énergie, un esprit d'initiative et de méthode qui ont rendu les plus grands services. Avant la guerre, il avait publié un très utile *Annuaire des bibliothèques et des archives* (1912), qu'il refondit entièrement dans une nouvelle édition (1927). L'Académie française a récompensé (prix J.-J. Berger) son mémoire sur *Les marguilliers*

Digitized by Google

laics de Notre-Dame et l'Académie des inscriptions un autre sur *Le Trésor de la Sainte-Chapelle* (1917). Une de ces dernières œuvres fut un très érudit mémoire sur *Les origines de la municipalité parisienne* (Mémoires de la Société de l'histoire de Paris, t. XLIX, 1927). Il avait seulement cinquante-trois ans ; il a succombé sous le poids des lourdes tâches qu'on lui avait imposées et qu'il accomplissait allègrement. Ch. B.

— Le 7 décembre dernier, la nouvelle de la mort de Gustave Fougères a atteint douloureusement tous ceux qui, historiens, hellénistes, amateurs d'art ancien ou fervents de la « Grèce des paysages », avaient bénéficié des travaux du maître trop tôt disparu. Pas beaucoup plus d'un an après P. Foucart — dont il avait été le disciple préféré à l'École d'Athènes, puis (après Homolle et M. Holleaux) le successeur pour la direction — G. Fougères, sensiblement plus jeune, a été subitement emporté par une crise cardiaque, que sa réserve n'avait pas permis de prévoir et de prévenir. La *Revue historique*, pour qui il avait été un collaborateur fidèle, sent profondément le deuil subi. Mais il n'est guère de domaine, au vrai, où le vide produit par cette perte brutale ne doive être de plus en plus tristement déploré.

A l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il appartiendra de faire établir le bilan détaillé de la vie scientifique de G. Fougères. Dès son élection — qui, elle, ne fut pas prématurée ! — le nouveau membre de l'Institut avait marqué sa place parmi ses confrères. On aimait sa spirituelle bonne grâce, la sympathie sincère qu'il accordait aux succès, aux peines et même aux idées des autres. Sa lecture sur *Socrate critique d'art* avait obtenu un vif applaudissement, témoignant d'un humanisme très parisien. On lui savait grand gré de ne jamais refuser les besognes les plus ingrates des commissions ou des publications. C'est ce que diront, mieux placés, d'autres amis ; celui qui écrit ces quelques lignes ne peut prétendre à beaucoup plus qu'à exprimer quelques-unes des raisons des regrets, qui ne sont pas les moindres, du plus grand nombre.

Franc-Comtois du Doubs, né à Baume-les-Dames le 24 avril 1863, G. Fougères avait appris de son père, universitaire, le goût de l'antiquité grecque, en une époque où l'on ne croyait pas encore quasi officiellement qu'il fût expédient de renier l'héritage subtil des Méditerranéens. Il reçut les fortes leçons de la culture classique, sous la menace, familière, d'aller un jour « aulner de la toile », s'il ne devait pas être capable de faire mieux que de s'enrichir. Lui qui avait quitté la direction de l'École d'Athènes encore en 1919 avec un traitement de mille francs par mois — réduit de moitié alors par un change défavorable — racontait souvent en souriant comment, dès sa brillante jeunesse, il s'était voué ainsi à aimer tout ce qui n'était pas le plus moderne. L'étude éveilla en lui un tempérament d'artiste, de forme classique. Le jeune normalien devina la Grèce, sa lumière et ses lignes, à travers les textes qu'il commentait. Quand elle se révéla directement à lui, elle le prit tout entier, de cet amour que connaissent seuls les véritables hellénistes. J'ai souvent éprouvé qu'un simple nom de la carte éveillait pour lui, avec des souvenirs de voyage dont il tirait sa joie, ces paysages nostalgiques qui ont si souvent l'enchantement du divin ; il se plaisait à y reconnaître, intégrées par la civilisation d'un passé prestigieux, toutes les plus hautes personnifications de la pensée humaine, et la Grèce devenait ainsi, pour lui, une inépuisable école d'esthétique ou de libre intelligence. On ne comprendrait pas son œuvre, si l'on ne sentait le besoin qu'il

Digitized by Google

avait de répandre cette forme d'admiration et d'exégèse. Il n'était jamais plus content que lorsqu'il avait fait partager, même aux profanes, en des travaux dont la forme devait rester accessible, cet enseignement essentiel[1]. Nous ne manquons point d'érudits de cabinet, aptes à faire, comme il le disait, du « stoppage » d'inscriptions ou à dénombrer laborieusement les formes des spirales d'un vase peint archaïque. L'œuvre qu'il a laissée, fort étendue, porte une marque d'intellectualité très largement communicative.

La beauté du pays qui a fait naître au monde les plus grands chefs-d'œuvre d'art disposait G. Fougères à juger sympathiquement les Grecs d'autrefois, et ceux mêmes d'aujourd'hui. Il suivit les premiers où ils avaient vécu et connut tout en même temps les autres sur place. Il se convainquit du fait que le présent explique le passé : c'est à déchiffrer les conditions faites à l'actuelle Hellade par son sol, son climat, sa race, qu'il connut le mieux le petit — et très grand — peuple qui eut dans le monde antique l'âme la plus sensible, la plus légère, la plus artificieuse et, par certains côtés, la plus misérable. Son séjour en Orient date de 1885 ; sa promotion, qui comptait aussi G. Deschamps, avait suivi celle de G. Radet. H. Lechat, puis V. Bérard vinrent ensuite. Les « Athéniens » de cette période ont laissé paraître plus ou moins d'impassibilité scientifique dans leurs livres, et ils ont proposé, pour les problèmes du présent, des solutions très diverses ; aucun d'eux, du moins, ne s'était résigné à croire, malgré l'œuvre des Turcs, qu'il n'y eût plus rien que des ruines sur un sol séculairement dévasté. G. Fougères n'a consacré aucun ouvrage spécial à la Grèce moderne ; mais il la connaissait parfaitement ; il s'amusait souvent de la simplicité survivante de ses mœurs provinciales, et, partout, de la finesse ombrageuse des moindres intelligences, tournées de préférence à l'action la plus profitable. Quand il revint comme directeur de l'École d'Athènes, en 1913, il fut très sympathique : c'est que l'attention généreuse, et à l'occasion mitigée d'une défiance souriante, qu'il accordait à l'histoire du présent — alors fort dominatrice et astreignante ! — supposait un optimisme réconfortant et désintéressé ; la préface qu'il a donnée après la guerre au livre de Ch. Frégier sur les *Étapes de la crise grecque* en témoigne[2]. Les Grecs le sentirent instinctivement et firent confiance à un savant qui les connaissait jusque dans le passé de leurs ancêtres ; sans vouloir tâter de la politique, il fut habile ; sans se risquer à la diplomatie, il en fit, et de la meilleure. Il gagna toutes ces durables victoires de l'amitié, dont il faut bien croire, à l'usage, que la stratégie n'est pas si facile. Ce côté, entre autres, d'un rôle délicat, n'a peut-être pas été très généralement compris en France, où ce qui est à l'étranger se passe toujours loin. Les Grecs, du moins, ont tenu à rappeler qu'il fallait remonter aux temps où le comte Ch. de Mouy écrivait ses *Lettres athéniennes* pour « retrouver quelqu'un qui eût été d'Athènes réellement comme lui[3] ».

Comme tout « Athénien », G. Fougères a, à son actif, à la fois des découvertes et

1. On songera ici aux préfaces qu'il a données à certains ouvrages comme *Les Cyclades au gré du vent* (Baud-Bovy et Boissonnas).

2. Paris, Bossard, 1919.

3. *Messager d'Athènes*, 1er-14 octobre 1919. Cf. de G. Fougères lui-même, *Revue des Deux Mondes*, 1er octobre 1927, p. 543-574. On n'oubliera pas que le directeur de l'École a couru alors, avec bonne humeur, plus d'un risque de guerre : il avait le droit de le rappeler discrètement.

Digitized by Google

des livres. Il s'était d'abord promené à pied et à cheval, fort studieusement, de l'Arcadie à la Thessalie et de la Pisidie à Nicée. Pendant la guerre, il fit de nouveaux voyages en Macédoine. Sur les routes de Grèce et d'Asie — l'appareil photographique en mains, ou le cylindre à estampages pendu à sa selle — il récolta beaucoup de textes épigraphiques, quelques-uns d'un intérêt historique primordial, qu'il a fait connaître dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, spécialement de 1887 à 1889 et en 1892 [1]. Sa thèse latine, *De Lyciorum communi*, en 1898, utilisait aussi, en partie, le matériel documentaire inédit rapporté d'Anatolie, non sans peine et risque. L'art plastique ne doit guère moins à ses pérégrinations que le recueil des *Inscriptiones graecae*. Il y a notamment au Musée national d'Athènes deux belles stèles archaïques qu'il fit transporter de Thessalie. Mais ce sont surtout les résultats des fouilles entreprises à Délos et à Mantinée qui constituent l'appoint dû à l'historien et à l'archéologue. Les deux recherches ont été également fructueuses. A Délos, sous le contrôle un peu distant de P. Foucart, G. Fougères exhuma une partie des monuments de la région Nord du grand sanctuaire, reconnut l'Agora des Italiens, les entours de l'étang ovale ; plus au Nord, dans le quartier des Kalyvia, il découvrit le gymnase et fit revivre son organisation. — La mise au jour difficile des ruines de Mantinée (1887-1888) a fait plus encore pour sa réputation : elle fut menée avec des moyens dont l'exiguïté étonnera toujours ailleurs qu'en France et en Grèce. Le *Guide Joanne*, dont G. Fougères fit la refonte en 1911, ne mentionne que modestement en quelques lignes la plaine fermée où mourut Épaminondas. C'est au pied de la butte de Skopi que furent pratiqués les travaux, avec l'aide amicale de M. V. Bérard : dans un marais infesté de paludisme, où, selon l'expression d'E. About, on eût pu dire « que l'air même du vieil Orient tombait en décomposition ». La troisième campagne mena tout droit les explorateurs à l'hôpital ; mais la ville était dégagée presque complètement, avec sa muraille de 370 av. J.-C., les 126 tours et les 10 portes ; au centre, les restes de l'Agora, du théâtre et de divers temples. Le musée d'Athènes recevait les trois célèbres plaques sculptées, représentant le cruel concours musical d'Apollon et de Marsyas, par devant l'écorcheur scythe et les Muses : œuvre qu'on put croire du grand Praxitèle, sur la foi de Pausanias. Depuis, on a rabaissé les dates jusqu'au temps du petit-fils de l'amant de Phryné ; G. Fougères n'avait, d'ailleurs, pas renoncé à sa première identification, qu'il se proposait de reprendre. — Sérieux butin, et pour tous les domaines ; on comprend que le jeune explorateur n'ait pas laissé passer sans réplique les critiques, assez injustes, de Schliemann, maître « riche en or » de Mycènes, et que le succès français inquiéta bien à tort. — L'ouvrage consacré, en 1898, à *Mantinée de l'Arcadie orientale* devint une thèse pour le doctorat que Fougères soutint brillamment en Sorbonne. On a dit, non sans raison, que l'histoire, la géographie, l'ethnographie sont traitées là avec le même souci technique ; c'est bien la marque d'un esprit synthétique, pour qui tout compte au même plan dans la reconstitution du passé.

Il entra dans l'enseignement supérieur à Lille, puis à Paris. Nommé directeur de l'École d'Athènes en 1913, il se souvenait encore de ses campagnes mantinéennes et fit d'abord exécuter les fouilles d'Orchomène d'Arcadie, au voisinage ; on lui doit aussi le commencement de celles de Dion, cité favorite des princes macédo-

1. Cf. G. Radet, *L'histoire et l'œuvre de l'École française d'Athènes*, 1901.

Digitized by Google

niens du IVe siècle. Il négocia avec G. Mendel l'accession de la France aux travaux du Clarion, en Anatolie, laissa poursuivre les entreprises de Délos, de Thasos, jusqu'au moment où le canon de Liége dispersa son équipe scientifique, à peu près définitivement jusqu'à la fin de la guerre.

C'est encore dans ses livres que G. Fougères a accordé le plus à la Grèce qu'il aimait. — Ses goûts, les tendances de sa pensée, reparaissent là essentiellement, comme dans les articles divers qu'il a fournis au *Dictionnaire des Antiquités Saglio-Pottier*, à de multiples revues savantes, à la presse. Je ne puis ici retenir que l'essentiel. Autre chose qu'un hasard, le goût intime de l'homme qui avait reconstitué la *Vie privée des Grecs et des Romains*[1], a sans doute déterminé l'association à laquelle est dû le gros in-folio publié en 1910 sur *Sélinonte*, livre dont la partie architecturale est due à M. J. Hulot, prix de Rome. Ce travail entre dans la série des monographies luxueuses consacrées par d'autres à Olympie, Pergame, Épidaure, Milet, etc., et pour lesquelles collaborèrent des architectes de la villa Médicis et des Athéniens. On a souvent critiqué, non sans quelque apparence de bon droit, ces entreprises spéciales à la France, et qui risquent d'exploiter avec les ressources d'une imagination par trop reconstructrice des « états actuels », problématiques, de ruines non toujours suffisamment dégagées. A Sélinonte encore, il est sûr que les fouilles se poursuivent. Faut-il donc oublier que le travail de M. J. Hulot est fort beau et que le collaborateur littéraire de l'artiste avait conduit très habilement sa tâche d'archéologue? Non seulement les voyageurs trouveront là les plus vives notations pittoresques sur les paysages de la Sicile du Sud, la plus africaine ; mais il sera facile aux historiens d'apercevoir que le livre les aide puissamment à comprendre les originalités de l'architecture et de la sculpture proprement locales ; le passé même de Sélinonte a été reconstitué avec une saisissante ampleur. Les colonies des confins occidentaux, pas plus que la Lycie, ne devaient d'ailleurs empêcher G. Fougères d'accorder sa préférence à l'hellénisme intégral de la Grèce propre ; Athènes joue le rôle de capitale jusque dans l'œuvre de celui qui pouvait se dire fils spirituel de l'atticisme. C'est à la rusée donatrice de l'olivier, à ses arts, à ses symboles, à son peuple, que l'on revient le plus souvent au travers des livres des quinze dernières années. S'il avait vécu, l'auteur d'*Athènes*[2] aurait de plus en plus habité sur l'Acropole avec Athéna et Périclès ; il avait déjà repris la tâche laissée interrompue par M. Collignon de publier, chez l'éditeur Morancé, avec d'admirables planches et des notices de détail, la série des grands et précieux monuments classiques de la forteresse d'Athènes. Une Introduction a seule pu paraître, malheureusement[3]. — C'est quand il écrivait de telles études, où éclatait sa compréhension de toutes les beautés de l'art et du pays classiques, que G. Fougères trouva moyen de publier, avec d'autres collaborateurs, le premier volume d'une Histoire générale (*Peuples et civilisations*), consacré aux *Premières civilisations*[4]. J'ai dit ailleurs l'importance de sa participation à une telle entreprise, et quelle largeur de vues il apportait à sa tâche complexe : c'est dans cet ouvrage qu'il a appliqué la doctrine qu'il appelait celle de « l'humanisme compréhensif d'aujourd'hui ». — Préoccupé, malgré ses éférences « de ne pas s'enfermer dans le culte exclusif d'un idéal, d'un temps,

1. Chez Hachette. Fougères se proposait de refondre ce travail.
2. Coll. H. Laurens (*Les villes d'art célèbres*), 2e édit., 1923.
3. 1926.
4. Coll. L. Halphen et Ph. Sagnac. Paris, Félix Alcan, 1926.

Digitized by Google

d'un milieu isolé[1] », il satisfaisait ses doubles aspirations en étudiant le rayonnement des idées dans l'histoire ancienne du peuple qui a le plus fait pour affranchir la pensée ; nullement dogmatique, et détestant poliment tous les talmudismes, il s'était préoccupé de tracer un vaste tableau sincère, où les valeurs eussent été bien en place, dans une peinture assez vive pour évoquer les réalités de tous les temps.

Il aurait fait bien autre chose ; et l'activité d'un savant, que d'aucuns croyaient un dilettante, peut avoir de quoi étonner les critiques les plus exigeants qui, eux-mêmes, ne sont pas toujours les plus féconds. En 1919, rentré en France, G. Fougères avait succédé au regretté M. Collignon dans la chaire d'archéologie classique de la Sorbonne. Élu (12 mai 1922) membre de l'Académie des Inscriptions, il fut, comme il devait s'y attendre, accablé alors de plus en plus de besognes, de missions, voire de commissions. Il s'efforçait de supporter ce fardeau, qui n'était d'ailleurs pas toujours extra-scientifique[2], avec une bonne humeur élégante. Pourtant, il regrettait parfois une vie qui l'usait. Cette même époque vint d'ailleurs lui apporter de fort lourdes tristesses personnelles, des deuils ; les rides se multiplièrent sur son visage couronné de cheveux blancs, et ses joues, insensiblement, se creusèrent.

Il se moquait de nos compassions qu'il appelait « scopasiques », de la « liturgie néolithique », et il n'a pas voulu avoir un bel enterrement. Cette stoïque pudeur impose ici toute réserve ; je crois que ce qu'il aurait toléré, c'est une *dexiôsis*, comme on en voit sur les stèles du Céramique : nul ne mettra plus que moi dans cet adieu muet un profond sentiment d'admiration et de reconnaissance.

Ch. PICARD.

— M. Alfred COVILLE, directeur honoraire de l'Enseignement supérieur, a été élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres le 3 février 1928, en remplacement du comte H.-Fr. Delaborde, décédé.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné le prix du baron de Courcel à Mlle VIELLIARD : *La latin des diplômes royaux et des chartes privées de l'époque mérovingienne.* — Le prix Bordin a été partagé également entre MM. Georges CONTENAU : *Les tablettes de Kerkouk, textes assyriens*, et Georges MARÇAIS : *Manuel d'art musulman : Architecture.*

— La *Commission pour la publication des documents relatifs aux origines de la guerre de 1914-1918* a été instituée par un décret du 20 janvier 1928. Elle est composée comme suit : 1° Président : M. Charléty, recteur de l'Académie de Paris. 2° Historiens et spécialistes : MM. Auerbach, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Nancy ; Aulard, professeur honoraire à la Sorbonne ; Camille Bloch, directeur des musée et bibliothèque de la Guerre ; E. Bourgeois, professeur à la Sorbonne ; F. Buisson, ancien député ; Caron, archiviste aux Archives nationales ; le colonel Dufour, directeur des études à l'École supérieure de guerre ; Louis Eisenmann, directeur de la *Revue historique ;* le général Girard, chef du service historique de l'armée ; Girard, bibliothécaire du ministère des Affaires étrangères ; R. Guyot, maître de conférences à la Sorbonne ; Élie Halévy, professeur à l'École des sciences politiques ; A. Honnorat, président de la Société d'histoire de la guerre ;

1. *Revue des Deux Mondes, l. c.*, p. 573.

2. Il dirigeait notamment, avec Émile Mâle, les *Monuments et mémoires* de la *Fondation Piot.*

Digitized by Google

Ch.-V. Langlois, directeur des Archives nationales ; Mantoux, directeur de l'Institut des études internationales à Genève ; Moysset, professeur à l'École de guerre navale ; Muret, membre de la Commission des archives de 1870 ; Renouvin, chargé de cours à la Sorbonne ; Charles Schmidt, archiviste aux Archives nationales ; Seignobos, professeur honoraire à la Sorbonne ; Vendryès, professeur à la Sorbonne ; Vermeil, professeur à l'Université de Strasbourg. 3° Diplomates et en raison de leurs fonctions. 4° Membres de l'Institut de France : MM. Jacques Bardoux ; J. Barthélemy, professeur à la Faculté de droit ; Mgr Baudrillart ; Joseph Bédier ; Gauvain ; Hanotaux ; Camille Jullian et Lévy-Bruhl. Le secrétariat de la Commission est composé comme suit : MM. Rigault, secrétaire de la Commission des archives diplomatiques ; Julien Cain, chef de section au service de la presse, et Renouvin, assistés de M. Gaucheron, archiviste-paléographe, consul de troisième classe.

— Un *Cercle des Intellectuels* s'est fondé à Paris pour faciliter les conditions matérielles de la vie aux nombreuses personnes, professeurs, savants, écrivains, journalistes, artistes, que leurs occupations promènent aux quatre coins de la capitale, qui ne peuvent, souvent, regagner leur logis et qui, d'ailleurs, n'y ont pas toujours une organisation qui leur rende désirable d'y rentrer. Il est placé sous le patronage de M. S. Charléty, recteur de l'Académie de Paris, et Mme Charléty ; de M. René Doumic, secrétaire perpétuel de l'Académie française, et Mme Doumic.

Dès le mois de janvier 1928 a été ouvert un restaurant confortable et de prix modestes, dans un local indépendant, au n° 7 de la rue Bourg-l'Abbé, en attendant et pour parer aux besoins les plus immédiats. On cherche, d'ailleurs, un local plus considérable sur la rive gauche permettant d'adjoindre à ce restaurant un salon de lecture, une bibliothèque et, dès que possible, quelques cellules confortables où les hôtes pourraient donner commodément des leçons. Le Comité d'initiative lance cet appel sans plus attendre, dans l'espoir de susciter des aides et des encouragements précieux. Toutes communications concernant l'aide donnée à l'œuvre peuvent être adressées à M. Léopold Sudre, professeur honoraire au lycée Louis-le-Grand, 85, boulevard de Port-Royal, Paris (XIIIe) ; celles qui concernent les conditions d'inscription comme membre du cercle devront être adressées au siège social, 7, rue Bourg-l'Abbé, Paris (IIIe).

— *Positions des thèses soutenues par les élèves de l'École des chartes*, 1928 (Paris, les Presses universitaires de France, 114 p.). — Marie-Thérèse d'Alverny, Les écrits théoriques concernant la pauvreté évangélique depuis Pierre-Jean Olieu jusqu'à la bulle *Cum inter nonnullos*, 12 novembre 1323 ; — Jacqueline Chaumié, Les commanderies agenaises de Sauvagnas, du Temple de Breuil et leurs dépendances, 1235-1550 ; — Norbert Dufourcq, L'orgue en France, du XIe au milieu du XVIIe siècle ; — Marthe Dulong, La Vie provençale de sainte Delphine, 1284-1360, et le procès de sa canonisation ; — E. Fels, Étude sur l'architecture religieuse en Alsace à l'époque romane ; — Magdeleine Ferry, Les portes romanes des églises du sud-ouest de la France ; — André Lecoy, Gaucher de Châtillon, comte de Porcien et connétable de France, 1250-1329 ; — Michel Le Grand, Étude sur le chapitre cathédral de Langres, de la fin du XIIe siècle au concordat de 1516 ; — Jean Lombard, Étude sur la commune de Mantes, des origines à 1551 ; — Colette Parent, La seigneurie d'Apremont [Meuse] ; son histoire, ses institutions, des origines à la fin du XIVe siècle ; — Simone de Saint-Exupéry, Histoire de l'église

Digitized by Google

bénédictine d'Ambronay, des origines à la Révolution ; — Émile Van Moé, Les ermites de Saint-Augustin au début du XIVe siècle ; Agostino Trionfo et ses théories politiques. — Les thèses de Mlle d'Alverny, de MM. Van Moé, Fels, Legrand et Dufourcq ont mérité d'être spécialement signalées au ministre de l'Instruction publique.

— Dans les *Annales du Musée Guimet* publiées par la librairie Geuthner ont paru les volumes suivants : tome XLVI, *Trois conférences sur l'Arménie faites à l'Université de Strasbourg*, par Frédéric Macler (1927, 145 p. et 30 pl. ; prix : 30 fr.) ; tome XLVII, *Le Bayon d'Angkor et l'évolution de l'art khmer ;* étude et discussion de la chronologie des monuments khmers, par Ph. Stern (1927, XII-217 p. et 22 pl. ; prix : 40 fr.) ; tome XLVIII, *Le Musée Guimet, 1918-1927*, par J. Hackin et René Grousset (146 p., 16 pl. ; prix : 20 fr.). Ce dernier volume est un guide montrant les remaniements, acquisitions et dons, renseignant sur les cours, les bibliothèques, etc. On sait l'importance considérable de ce Musée pour l'histoire des religions.

— A partir de janvier 1928, la *Revue critique d'histoire et de littérature* paraît, au lieu de deux numéros par mois, en fascicules mensuels ; chacun d'eux contiendra 48 pages de texte et un supplément sur papier de couleur pour le dépouillement des périodiques et l'indication des livres reçus. Le prix d'abonnement n'est pas modifié (Paris, Ernest Leroux).

— La table alphabétique des auteurs et personnages cités dans les *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres en France* de Bachaumont, qui avait paru en 1866, tirée à 200 exemplaires, aujourd'hui épuisés, a été réimprimée, encore à petit tirage ; elle paraît à Paris chez les éditeurs F. de Nobele et A. Margraff (40 fr.).

— Le rapport adressé par M. Jean Régné, archiviste de l'Ardèche, au préfet du département contient un *État comparatif des paroissiaux catholiques et protestants du département et des communes*, avec une introduction sur la situation des archives et des bibliothèques ardéchoises au 15 juillet 1927 (Annonay, impr. Décombe, 30 p.).

Allemagne. — M. Georg von Below est mort, le 26 octobre 1927, dans sa soixante-dixième année. Ce grand travailleur disparaît en pleine activité scientifique. Son premier ouvrage, une dissertation, parue en 1883, sur les origines du droit d'élection des chapitres cathédraux, avait semblé annoncer un historien des institutions ecclésiastiques. Dix ans avant sa mort, son étude sur les causes de la Réforme vint prouver qu'il n'avait jamais cessé de s'intéresser à la vie religieuse. Largement ouvert à toutes sortes de curiosités, il s'attacha également à l'histoire de l'historiographie (voir notamment *Die deutsche Geschichtsschreibung von den Befreiungskriegen bis zu unseren Tagen*, 2e édit., 1924). Mais son domaine de prédilection fut l'histoire des institutions politiques et sociales et de l'économie dans l'Allemagne médiévale. Il a dirigé, avec M. Meinecke, la collection de manuels intitulée *Handbuch der mittelalterlichen und neueren Geschichte*, contribué à fonder et à diriger la précieuse *Vierteljahrschrift für Sozial-und Wirtschaftsgeschichte*, pris une part active à la rédaction de la *Historische Zeitschrift*. Surtout il a beaucoup et remarquablement produit. Ses livres les plus importants (outre ses publications de textes et ses études sur le territoire de Juliers) sont des recueils d'articles (*Territorium und Stadt*, 1re édit., 1900 ; 2e édit., 1923 ; *Probleme der Wirtschaftsgeschichte*.

Digitized by Google

2e édit., 1926) ou bien d'assez brefs essais consacrés à la discussion d'un problème nettement circonscrit (*Ursachen der Rezeption des römischen Rechts in Deutschland*, 1905 ; *Die Ursachen der Reformation*, 1917 ; *Die italienische Kaiserpolitik des deutschen Mittelalters*, 1927). Lorsqu'il tenta la vaste synthèse qui a pour titre *Der deutsche Staat des Mittelalters* (1re édit., 1914 ; 2e édit., 1925), le résultat déçut un peu ; la tournure de son esprit, dialectique et critique, s'accommodait assez mal de ce genre d'ouvrage. On peut juger excessive la place que les controverses personnelles occupent dans ses écrits, comme dans ceux de beaucoup de ses contemporains ; mais son immense érudition (surtout dans les choses d'Allemagne, car il fut toujours médiocrement familier avec l'histoire étrangère et les travaux des savants étrangers), la précision et la vigueur logique de sa pensée, son sens du concret, la parfaite lucidité de son intelligence qui trouva une expression adéquate dans une forme d'une rare fermeté, son honnêteté scientifique, raison profonde de ses polémiques et excuse de certains écarts de ton, lui ont permis de rendre à nos études d'inoubliables services. Il excellait à faire le tour d'une question, à dépecer les hypothèses, à en saisir les faiblesses et les contradictions internes. Certaines théories, dont le vague même avait séduit d'autres esprits, comme la fameuse « théorie domaniale », ne se sont, en somme, jamais relevées de ses attaques. Il demeurera comme un des représentants les plus éminents de cette génération d'historiens qui, entrée dans la carrière vers 1880, au moment où l'Allemagne, dans la gloire de l'Empire ressuscité, subissait des transformations économiques et psychologiques extrêmement profondes, racheta beaucoup de fièvre et d'orgueil par une admirable ardeur intellectuelle. Marc Bloch.

— La librairie Herder (Fribourg-en-Bade) publie depuis 1926 une revue trimestrielle sous le titre *Scholastik* et sous le patronage des professeurs du collège belge Ignatius de Valkenburg.

Belgique. — Une « Commission de toponymie et de dialectologie », constituée récemment par le gouvernement, est chargée de centraliser toute la documentation qu'il est possible de réunir pour l'étude des patois et des noms de lieux de la Belgique. Elle édite un *Bulletin-Handelingen* consacré en ordre principal à la publication des relevés de bibliographie critique dans ce double domaine et d'articles traitant de problèmes de méthode. Un premier fascicule — année 1927 — vient de paraître et produit une impression très favorable. G.

Grande-Bretagne. — La librairie Methuen annonce la publication prochaine d'un abrégé en quatre volumes de la *Grosse Politik* allemande, traduits par M. Dugdale, avec une introduction par M. Headlam-Morley, à qui l'on doit déjà le tome II des *Diplomatic documents* anglais. Le tome I sera intitulé *Bismarck's relations with England and other powers, 1871-1890.*

Russie. — L'explorateur russe Koslop a récemment annoncé qu'il avait retrouvé le cercueil d'argent de Gengis-Khan, dont la tombe se trouverait près d'un couvent de lamas ; ce cercueil est conservé par des moines, ainsi qu'une chronique tartaro-chinoise des hauts faits du grand conquérant et un buste en jade rose.

Le gérant : R. Lisbonne.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

Digitized by Google

LISTE DES LIVRES REÇUS AU BUREAU DE LA *REVUE*

Les volumes dont le format n'est pas indiqué sont in-8° ; le nom de Paris n'est pas indiqué pour ceux qui ont paru chez des libraires de cette ville.

Acuerdos del extinguido cabildo de Buenos-Aires ; publ. par *Augusto S. Mallié*. Buenos-Aires, série II, 1701-1707, 1925, 767 p. ; série III, t. I et II, 1751-1761, 1926, 652 et 727 p. ; série III, 1808-1809, 1927, 689 p. ; série IV, t. I et II, 1805-1807, 1915-1925, 601-819 p. Archivio general de la nacion argentina.

Alberti (Annibale) et *Cessi (Roberto)*. La politica mineraria della Repubblica veneta. Rome, Provveditorato generale dello Stato libreria. 1927, anno V [ère fasciste], VIII-455 p. et 6 planches.

Andreas (Willy). Œsterreich und der Anschluss. Berlin, Deutsche Verlagsgesellschaft für Politik und Geschichte [s. d.], IV-29 p. ; prix : 1 m. 50.

Anglade (Joseph). Anthologie der Troubadours. E. de Boccard [s. d.], 183 p.

Antonelli (Étienne). Traité d'économie politique. Félix Alcan, XIX-354 p. ; prix : 35 fr.

Atkinson (Geoffroy). La littérature géographique française de la Renaissance. Répertoire bibliographique. Auguste Picard, 1927, gr. in-8°, 565 p. et 300 reproductions photographiques.

Babelon (Jean). Les trésors du Cabinet des Antiques. Choix de bronzes de la collection Caylus donnée au roi en 1762. Paris et Bruxelles, Van Œst, 1928, in-4°, 56 p. et 24 pl. ; prix : 100 fr.

Batiffol (Mgr Pierre). Saint Grégoire le Grand. Lecoffre, « Les Saints », 1928, 233 p.

Becker (général G.). Épopée révolutionnaire et napoléonienne. Trois caractères : conventionnel Joseph Becker, lieutenant général comte Becker, maréchal comte Molitor. Berger-Levrault, 1928, VIII-178 p.

Bédarida (Henri). Les premiers Bourbons de Parme et de l'Espagne, 1731-1802. Inventaire analytique des principales sources conservées dans les Archives espagnoles et à la Bibliothèque nationale de Madrid. Honoré Champion, 1928, VIII-214 p. ; prix : 24 fr.

— Parme et la France, de 1748 à 1789. Ibid., 1928, XV-645 p., 16 planches hors texte ; prix : 80 fr.

Benoist (Charles). Les lois de la politique française. Arthème Fayard, 1928, 320 p. ; prix : 12 fr.

Benoit (Fernand) et *Vianey (J.)*. La tragédie du sac de Cabrières, tragédie inédite en vers français du XVI^e^ siècle. Marseille, Institut historique de Provence, 1927, XVIII-93 p.

Bertholet (Alfred) et *Lehmann (Edvard)*. Lehrbuch der Religionsgeschichte (4^e^ édit. de Chantepie de La Saussaye). Tubingue, Mohr, I et II, 1925, VIII-756, VII-732 p.

Bevan (Edwyn R.) et *Singer (Charles)*. The legacy of Israël. Oxford, at the Clarendon Press, 1927, XXXIX-551 p. ; prix : 10 s.

Boeck (Charles de). Le séquestre de la propriété privée en temps de guerre. Enquête de droit international. Marcel Giard, 1927, 117 p. ; prix : 20 fr.

Bœlitz (Otto). Das Grenz-und Auslanddeutschtum. Seine Geschichte und seine Bedeutung. Munich et Berlin, Oldenbourg, 1926, VII-196 p., 31 vues photogr. ; prix : 6 m.

Brebner (John Bartlett). New England's Outpost. Acadia before the conquest of Canada. New-York, Columbia Univ. Press, 1927, 291 p. ; prix : 4 d. 50.

Brion (Marcel). Giotto. Éditions Rieder, 1927, 64 p. et 60 planches ; prix : 16 fr. 50.

Brissaud (J.). Le régime de la terre dans la société étatiste du Bas-Empire. E. de Boccard, 1927, 193 p.

Bruchet (Max). Marguerite d'Autriche duchesse de Savoie. Lille, impr. Danel (ouvrage publié sous les auspices du Comité flamand de France, 1927, grand in-8°, 496 p.).

Brun (Robert). Avignon au temps des papes. Les monuments, les artistes, la société. Armand Colin, 1928, 285 p. ; prix : 30 fr.

Brunner (Heinrich). Deutsche Rechtsgeschichte, tome II, remanié par *Claudius*

Digitized by Google

von Schwerin. Munich et Leipzig, Duncker et Humblot, 1928, XVI-934 p. ; prix : 40 m.

Büchi (Hermann). Vorgeschichte der helvetischen Revolution mit besonderer Berückrichtigung des Kantons Solothurn ; 2e partie : Der Kanton Solothurn in den Jahren 1789-1798. Soleure, Gassmann, 1927, XII-272 p.

Cadbury (Henry J.). The making of Luke-Acts. Londres, Macmillan, 1927, VII-385 p. ; prix : 12 s. 6 d.

Cagnat (René). En pays romain. E. de Boccard, 1927, 282 p.

Caldwell (Robert Granville). A short history of the English people. 1 vol. en 2 tomes, 1492-1921. New-York et Londres, Putnam's Sons, 1925-1926, XVII-520 et 562 p., 30 cartes ; prix 1 £ 1. s.

Calhoun (George M.) et *Delamere (Catherine)*. A working bibliography of greek law. Cambridge, Harvard University Press, 1927, XIX-141 p.

Carswell (Donald). Brother Scots. Londres, Constable, 1927, X-237 p. ; prix : 12 s.

Carter (J. D.). The attitude of France in the austro-serbian conflict, 28 Juny-29 July 1914. Toulouse, Privat ; Paris, H. Didier, 1927, XIV-210 p.

Case (Shirley Jackson). Jesus, a new biography. The University of Chicago Press, IX-453 p. ; prix : 3 dol. 15.

Cessi (Roberto). Venezia ducale ; I : Le origini. Padoue, A. Draghi, 1928, 254 p. ; prix : 12 l.

Chambers (E. K.). Arthur of Britain. Londres, Sidgwick et Jackson, 298 p. ; prix : 10 s. 6 d.

Connolly (James L.). John Gerson reformer and mystic. Louvain, Uystpruyst, 1928, XVIII-408 p.

Contenau (Dr *G.*). Manuel d'archéologie orientale ; I : Notions générales. Histoire de l'art. Auguste Picard, 1927, 545 p.

Coulton (G. G.). Five centuries of religion ; vol. II : The friars and the dead weight of tradition, 1200-1400. Cambridge, University Press, 1927, XXX-703 p. ; prix : 31 s. 6 d.

Debongnie (Pierre). Jean Mombaer de Bruxelles, abbé de Livry ; ses écrits et ses réformes. Louvain, Librairie universitaire ; Toulouse, édit. de la Revue d'ascétique et de mystique, 1928, XI-354 p. ; prix : 40 fr.

Denvignes (général). Ce que j'ai vu et entendu en Allemagne. La guerre ou la paix? Édit. Jules Tallandier, 1927, 318 p. ; prix : 10 fr.

Derblay (Claude). Roger de Comminges, sieur de Saubole, gouverneur de Metz, 1583-1615. Les Presses universitaires de France, 1927, 330 p. ; prix : 25 fr.

Des Mallais (Pierre). Le sacre des rois de France. Société du livre d'art ancien et moderne, 1927, 61 p. in-16.

Desparmet (J.). Ethnographie traditionnelle de la Mettidja. L'enfance. Alger, Impr. algérienne, 1927, 409 p.

Dibelius (Martin). An die Kolosser Hepheser, an Philemon (Handbuch zum Neuen Testament 12). Tubingue, Mohr, 1927, 2e édit., 86 p. ; prix : 2 m. 30.

— An die Thessaloniker I-II, an die Philipper. Ibid., 1927, 2e édit., 76 p. ; prix : 3 m. 50.

Dœberl (M.). Bayern und die deutsche Frage des Frankfurter Parlaments. Munich et Berlin, Oldenbourg, 1922, IX-266 p.

— Bayern und die Bismarckische Reichsgründung. Ibid., 1925, 319 p.

— Bayern und das Preussische Unionsprojekt. Ibid., 1926, 175 p.

Doumergue (E.). Jean Calvin. Les hommes et les choses de son temps ; 4e partie : L'œuvre ; t. VII : Le triomphe. Neuilly-sur-Seine, Édit. de la Cause, gr. in-4°, 581 p.

Durrer (Robert). Die Schweizergarde in Rom und die Schweizer in päpstlichen Diensten. I Theil. Lucerne, Räber, 1927, XIII-432 p.

El Kaïla. L'unité foncière en droit romain. Exposé récapitulatif et critique. E. de Boccard, 1927, 85 p.

Erslev (Kr.). Historische Technik. Die historische Untersuchung in ihren Grundzügen dargestellt ; trad. par *Ebba Brandt*. Munich, Oldenbourg, 1928, 100 p. ; prix : 3 mk. 50.

Ferradou (André). Le rachat des droits féodaux dans la Gironde, 1790-1793. Soc. anon. du Recueil Sirey, 1928, 457 p. ; prix : 50 fr.

Festskrift til Kristian Erslev fra danske Historikere, den 28 december 1927. Copenhague, Hagerups, 1927, 702 p.

Fiddes (Sir *George D.*). The Dominions and the Colonial office. Londres et New-York, Putnam's sons, 1926, 288 p. ; prix : 7 s. 6 d.

Fierens-Gevaert's. Histoire de la peinture flamande, des origines à la fin du XVe siècle. Les créateurs de l'art flamand. Paris et Bruxelles, G. Van Œst, 1927, in-fol., 124 p. et 77 pl.

Floud (Sir *Francis*). The ministry of agricultur and fisheries. Londres, Putnam's sons, 1927, 330 p. ; prix : 7 s. 6 d.

Freund (Michael). Die Idee der Toleranz in

Digitized by Google

England der grossen Revolution. Halle, Niemeyer, 1927, XVI-293 p. ; prix : 14 m.

Friis (Aage). Ministeriet Estrup og ophævelsen af Pragfredens artikel V (Mélanges Kristian Erslev, 28 décembre 1927). Copenhague, impr. Christensen, 1927, p. 569-630.

Gassies (G.). Anthologie du théâtre français au Moyen Age, t. I-II. Delagrave, 1925 et 1927, 468 et 474 p. in-16.

Genet (Jean). Esquisse d'une civilisation oubliée : le Yucatan à travers les âges. Les éditions Genet, 1927.

Girault (Arthur). Principes de colonisation et de législation coloniale, t. I (5e édit.). Société du Recueil Sirey, 1927, XXIV-441 p.

Goury (Georges). Origine et évolution de l'homme. Auguste Picard, 1927, 404 p., 124 illustr. dans le texte, 18 pl. hors texte ; prix : 35 fr.

Great Roll (the) of the Pipe for the fifth year of the reign of King Richard I, 1193 ; publ. par *Doris M. Stenton*. Londres, Pipe roll Society, 1927, XXV-264 p.

Great Roll (the) of the Pipe for the fourteenth year of the reign of Henry III, 1230 ; publ. par *Chalfant Robinson*. Princeton, University Press, 1927, XXIX-472 p., 1 fac-similé.

Grosjean (Georges). Le sentiment national dans la guerre de Cent ans. Édit. Bossard, 1927, 252 p.

Guarducci (Margherita). Leggende dell'antica Grecia relative all'origine dell'umanità, e analoghe tradizioni di altri paesi. Rome, Bardi (R. Accad. dei Lincei. Memorie, série VI, vol. 11, fasc. 5).

Gudde (Erwin G.). German pioneers in early California. (The Concord Society, Histor. Bulletin, n° 6). Hoboken, N. J., 1927, 26 p.

Guiaine (Louis). L'Amérique latine et l'impérialisme américain. Armand Colin, 1928, IX-274 p. ; prix : 14 fr.

Gunkel (Hermann) et *Zscharnak (L.).* Die Religion in Geschichte und Gegenwart. Handwörterbuch für Theologie und Religionswissenschaft (2e édit.), fasc. 20-22. Tubingen, Mohr, 1927 ; prix : 5 m. 40.

Haas (Hans). Bilderatlas zur Religionsgeschichte Religion der Hethetiker. Fasc. 5-6. — Ægyptische Religion. 2e partie. Fasc. 7 : Religion des ægæischen Kreises ; par *Georg Caro*. Leipzig, Deichert ; prix : 2,4, 6,80 et 5,50 m.

Hanotaux (Gabriel). Histoire de la nation française. T. VIII. Histoire militaire et navale ; t. II : De la Constituante au Directoire, par le général *Mangin*. Du Directoire à la guerre de 1914 ; par le maréchal *Franchet d'Esperey*. La guerre de 1914-1918, par *Gabriel Hanotaux*. Plon, in-4°, 646 p.

Hardy (Georges). Histoire de la colonisation française. Larose, 1928, VI-348 p. ; prix : 30 fr.

Harris (C. R. S.). Duns Scotus ; I : The place of Duns Scotus in medieval thought ; II : The philosophical doctrines of Duns Scotus. Oxford, at the Clarendon Press, 1927, IX-380 et 401 p. ; prix : 42 s.

Hauser (Henri). La nouvelle orientation économique. Félix Alcan, 1924, 200 p. ; prix : 10 fr.

— Les débuts du capitalisme. Félix Alcan, XII-323 p. ; prix : 25 fr.

Heath (Sir *Thomas L.*). The Treasury. Londres, Putnam's sons, 1927, 238 p. ; prix : 7 s. 6 d.

Henderson (Junius), Renaud (E. B.), Goodykoontz (Colin B.), Mills (Joe), Willard (James F.), Barrett (H. M.), Mckechan (Irene Pettit). Colorado. Short studies of its past and present. Colorado, Boulder (Univ. of Colorado), 1927, X-202 p. ; prix : 2 doll.

Henseler (Éric de). L'âme et le dogme de la transmigration dans les livres sacrés de l'Inde ancienne. E. de Boccard, 1928, 192 p.

Hirsch (Arthur H.). The Huguenots of colonial South Carolina. Duke University Press, Durham N. C., 1928, XV-338 p. ; prix : 5 doll.

Histoire de Pierre de Provence et de la belle Maguelonne, renouvelée par *Gustave Michaut*. E. de Boccard (Poèmes et récits de la vieille France), 1926, VII-150 p.

Holl (Karl). Gesammelte Aufsatze zur Kirchengeschichte, II : Der Osten. 1 Halbband. Tubingue, Mohr, 1927, 224 p. ; prix : 1 mk. 50.

Huon de Bordeaux, chanson de geste du XIIIe siècle ; par *Jean Audiau*. E. de Boccard (Poèmes et récits de la vieille France), 1926, XI-157 p.

Iorga (Nicolas). Essai de synthèse de l'histoire de l'humanité. Gamber, 1927-1928. Tomes II : Moyen Age ; III : Époque moderne ; IV : Époque contemporaine, 567, 528 et 496 p. ; prix : 45 et 50 fr.

Issakovitch (Dragomir). Le pouvoir central et le système électoral de la Russie soviétique. Jouve, 1927, 308 p.

Jaquet (Mgr), archevêque de Salamine. Grammaire du grec du Nouveau Testament. E. de Boccard, 1927, 165 p.

Jeanroy (Alfred). Anthologie des troubadours. La Renaissance du livre, 1927, 160 p. in-16.

Digitized by Google

Jung (Eugène). L'Islam et l'Asie devant l'impérialisme. Marpon et Cie, 314 p.; prix : 15 fr.

Just (Leo). Franz von Lassaulx ; ein Stück Rheinischer Lebens- und Bildungsgeschichte im Zeitalter der grossen Revolution und Napoleons. Berlin, Walter De Gruyter, 1926, x-286 p.

Kaehler (S. A.). Wilhelm von Humboldt und der Staat ; ein Beitrag zur Geschichte deutscher Lebensgestaltung um 1800. Munich, Oldenbourg, XIX-579 p.; prix : 18 m.

Kircheisen (Friedrich M.). Napoleon I ; ein Lebensbild. Stuttgart et Berlin, Cotta, 1927, 371 p.

Klostermann (Erich). Das Marcusevangelium (Handbuch des Neuen Testaments, nos 3 et 4). Tubingue, Mohr, 1926-1927, 2e édit., 194 et 233 p. ; prix : 5 et 6 m. 60.

La Brière (Yves de). L'organisation internationale du monde contemporain et la papauté souveraine, 2e série, 1824-1826. Édit. Spes, 1927, 299 p. ; prix : 19 fr.

Lacombe (Georges). Prepositini, cancellarii Parisiensis, 1206-1210, opera omnia ; I : La vie et les œuvres de Prévostin. Kain (Belgique), librairie Le Saulchoir, 1927 (Bibliothèque thomiste, no XI), X-221 p.

La Sizeranne (Robert de). Le vertueux condottiere : Federigo de Montefeltro, duc d'Urbino, 1422-1482. Hachette, 1927, 347 p. ; prix : 25 fr.

Launoy (Louis de). Un amoureux de Mme Récamier. Le journal de J.-J. Ampère. H. Champion, 1927, 292 p., 6 planches ; prix : 15 fr.

Legaret (G.). Histoire du développement du commerce, depuis la chute de l'Empire romain jusqu'à nos jours. Eugène Belin, 480 p.

Lesne (Émile). Histoire de la propriété ecclésiastique en France ; t. II, fasc. 3 : La dispersion des droits régaliens à la fin de l'époque carolingienne. Lille, Facultés catholiques, 1928, 178 p.

Levillain (Léon). Recueil des actes de Pépin Ier et de Pépin II, rois d'Aquitaine, 814-848. Klincksieck, 1926, CCVIII-355 p. in-4° ; prix : 166 fr. 50.

Lecison (Wilhelm). Das Werden der Ursula-Legende. Cologne, Albert Ahn, 1928, in-4°, 164 p. ; prix : 5 m.

Ligne (prince *de*). Fragments de l'histoire de ma vie ; publ. par *Félicien Leuridant*. Introduction par *Édouard Chapuisat*. T. I. Plon, 1928, LXXIII-324 p. ; prix : 25 fr.

Lohmeyer (Johann). Die Offenbarung des Johannes (Handbuch zum Neuen Testament, 16). Tübingue, Mohr, 1926, 203 p. ; prix : 5 m. 50.

Louis XIV. Mémoires ; publ. avec une introduction et des notes par *Jean Longnon*. Édit. Jules Tallandier, 303 p. ; prix : 20 fr.

Lyon (Jacques). La Russie soviétique. Félix Alcan, 321 p. ; prix : 18 fr.

Mackinnon (James). Luther and the Reformation ; vol. II : The breach with Rome, 1517-1521. Londres, Longmans, 1928, XVII-354 p. ; prix : 16 s.

Masi (Gino). Sull' origine dei Bianchi e dei Neri. Florence, Olschki, 1927, 30 p.

Masson (Paul) et *Estrangin (Étienne)*. Les Bouches-du-Rhône. Encyclopédie départementale ; 2e partie : Le bilan du XIXe siècle ; t. VII : Le mouvement économique : l'agriculture. Champion, 1928, gr. in-8°, XV-908 p.

Mededeelingen van het Nederlandsch historisch Instituut te Rome, 7e partie. La Haye, Martinus Nijhoff, 1927, 224 p. et 35 pl. ; prix : 8 fl. 50.

Michel (Ersilio). Esuli e cospiratori italiani in Corsica, 1815-1830. Milan, Istituto editoriale scientifico, 1927, 119 p.

Miller (William). The ottoman empire and its successors, 1801-1927, 3e édit., XV-616 p., carte ; prix : 16 s.

Moir (J. Reid). The antiquity of man in East Anglia. Cambridge University Press, 1927, 127 p. ; prix : 15 sh.

Monumenta Germaniae historica. Diplomatum regum et imperatorum Germaniae, tomus VIII : Lotharii III diplomata necnon et Richenzae imperatricis placita. Berlin, Weidmann, 1927, in-4°, XXXI-314 p. ; prix : 35 m.

Mornet (Daniel). Histoire de la littérature et de la pensée françaises contemporaines, 1870-1925. Larousse, 1927, 263 p. ; prix : 12 fr.

Mun (Thomas). England's treasure by forraign trade (1664). Oxford, Basil Blackwell, 88 p. ; prix : 3 s.

Murray (Sir *Evelyn*). The Post office. Londres et New-York, Putnam's sons, 1927, 229 p. ; prix : 7 s. 6 d.

Newsholme (Sir *Arthur*). The ministry of health. Ibid., 1925, 271 p. ; prix : 7 s. 6 d.

Oberuc (Jean). Les persécutions des Luthériens en Slovaquie au XVIIe siècle. Strasbourg, Impr. alsacienne, 1927, XV-173 p.

Owen (E. C. E.). Some authentic acts of the early martyrs, translated with notes and introduction. Oxford, at the Clarendon Press, 183 p. ; prix : 6 s.

Packard (Sidney Raymond). Miscellaneous record of the Norman exchequer, 1199-

Digitized by Google

1206. Northampton (Mass.), 116 p. (extrait des « Smith college studies in history », t. XII, nos 1-4).

Paetow (Louis John). Morale scolarium of John of Garland (Johannes de Garlandia), a professor in the University of Paris and Toulouse in the XIIIth. century. University of California Press, Berkeley, 1927, gr. in-4°, 273 p.

Panhorst (Karl Heinrich). Deutschland und Amerika ; ein Rückblick auf das Zeitalter der Entdeckungen. Munich, Ernst Reinhardt, 1928, XI-307 p.

Perilla (F.). Le mont Athos. Son histoire, ses monastères, ses œuvres d'art et bibliothèques. Dessins, bois, aquarelles de l'auteur. J. Danguin, gr. in-4°, XV-188 p.

Perchaud (Marcel). Les chemins de fer allemands et la guerre. Charles-Lavauzelle, 1927, 338 p. ; prix : 15 fr.

Pfister (Chr.). Les Schweighäuser et la chaire de littérature grecque de Strasbourg, 1770-1855. Soc. d'édit. Les Belles-Lettres, 1927, 44 p. ; prix : 5 fr.

Picotti (G. B.). La giovinezza di Leone X. Milan, Hœpli, 1927, XVI-738 p., 1 carte et 32 planches hors texte ; prix : 4 lire.

Pleyer (Kleo). Die Politik Nikolaus V. Stuttgart, Kohlhammer, 1927, IV-118 p. ; prix : 5 m.

Politique (la) extérieure de l'Allemagne, 1870-1914. Documents officiels ; t. II, 1870-1878 ; trad. par *J.-A. Taillebot.* Alfred Costes, 1927, XXIV-314 p. ; prix : 60 fr.

Pult (C.). Ueber die sprachlichen Verhältnisse der Raetia Prima im Mittelalter. St Gall, Fehr, 1928, 52 p., avec une carte ; prix : 1 fr. 80 (suisse).

Raulich (Italo). Storia del Risorgimento politico d'Italia. Vol. IV, mars-novembre 1848. V, 1849. Bologne, Zanichelli [1927], XIX-376 et XVI-442 p. ; prix : 32 et 36 l.

Registres (les) d'Urbain IV, 1362-1363 ; publ. par *M. Dubrulle.* E. de Boccard (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome), 1926, in-4°, 65 p.

Renard (G.). Le travail dans la préhistoire (Histoire universelle du travail). Félix Alcan, 1927, 278 p. ; prix : 30 fr.

Roman (le) de Flamenca ; par *J. Anglade.* E. de Boccard (Poèmes et récits de la vieille France), 1926, XVI-115 p.

Roman (le) de Renard ; trad. par Mme *B. A. Jeanroy.* Ibid., XXII-138 p.

Rousset (Wilhelm). Die Religion des Judentums im spathellenischen Zeitalter, 3e éd., par *Hugo Gressmann.* Tubingue, Mohr, 1926, XI-573 p.

Roure (Charles de). Auguste Comte et le catholicisme. Les éditions Rieder, 1928, 264 p. ; prix : 12 fr.

Roz (Firmin). Les États-Unis d'Amérique. Félix Alcan, 280 p. ; prix : 18 fr.

Sabor (Pierre). Masséna et sa famille. Aix-en-Provence, édit. de la Revue « Le feu », 1926, gr. in-8°, VIII-471 p.

St. Francis of Assisi, 1226-1926 (Essays in commemoration). University of London Press, 1926, XIII-332 p. et 8 planches ; prix : 16 s.

Schib (Karl). Die staatsrechtlichen Grundlagen der Politik Karls V Rotteeks. Ein Beitrag zur Geschichte des Liberalismus. Mulhouse, Soc. d'édit. Alsatia, 1927, 130 p.

Schutz (Alexander Herman). The peasant vocabulary in the works of George Sand. The University of Missouri, Columbia. A Quarterly of research, II, 1, 1927 ; prix : 1 doll. 25.

Schwarz (Paul). Iran im Mittelalter nach den arabischen Geographen, t. V. Leipzig, Ed. Pfeiffer, 5e livr., 1924-1926, p. 513-924 ; prix : 29 mk.

Serrano (S. Luciano). Cartulario de monastero de Vega, con documentos de San Pelayo y Vega de Oviedo. Madrid, Centro de estudios históricos, 1927, XXIX-212 p. ; prix : 12 pes.

Seton (Sir *Malcolm C. C.*). The India office. Londres et New-York, Putnam's sons, 1926, 299 p. ; prix : 7 s. 6 d.

Sherrard (O. A.). A life of Emma Hamilton. Londres, Sidgwick et Jackson, 1927, XI-346 p. ; prix : 21 s.

Smith (Preserved). A key to the colloquies of Erasmus. Harvard University Press. Cambridge (Mass.) et Londres, H. Milford, 1927, 62 p. (Harvard theological studies. XIII).

Smithen (Frederick J.). Continental protestantism and the english Reformation Londres, James Clarke, 256 p. ; prix : 6 s.

Soulié (Maurice). L'équipage révolté. Marpon et Cie, 225 p. ; prix : 15 fr.

Soupault (Philippe). William Blake. Les éditions Rieder, 58 p. et 40 pl. ; prix : 16 fr. 50.

Souter (Alexander). Q. Septimi Florentiis Tertulliani Apologeticus. Aberdeen at the University Press, 1926, 92 p. ; prix : 5 s.

Steed (Wickham). Mes souvenirs ; vol. II : 1914-1922 ; trad. par M. *d'Honfroi.* Plon, 1927, IV-375 p. ; prix : 25 fr.

Steiner (Gustav). Korrespondenz des Peter Ochs, 1752-1821. Bd. I, bis zum Basler

Digitized by Google

Frieden 1795. Bâle, Oppermann, 1927, CCXLI-521 p. ; prix : 33,60 fr. suisses.

Strauch (Philipp). Meister Eckharts Buch der göttlichen Tröstung und von dem edlen Menschen (Liber Benedictus), 2e édit. Bonn, Marcus et Weber, 1922.

Taeger (Fritz). Thukydides. Stuttgart, Kohlhammer, 1925, VIII-300 p. ; prix : 12 m.

Tarlé (Eugène). Le blocus continental et le royaume d'Italie. La situation économique de l'Italie sous Napoléon Ier. Félix Alcan, 1928, XII-377 p. ; prix : 40 fr.

Tomas de razón de despachos militares, cédulos de premio, retiros, empleos civiles y ecclesiásticos, donativos etc., 1740-1821. Buenos-Aires, G. Kraft, 1925, 976 p. (Archivio general de la nacion argentina).

Troup (Sir *Edward*). The Home office. Londres et New-York, Putnam's sons, 2e édit., 1926, 267 p. ; prix : 7 s. 6 d.

Valles (Charles *de*). Beaumarchais magistrat. Documents inédits. J. Oliven, in-12, 1928, VI-329 p. ; prix : 12 fr.

Vanlande (René). L'Amazone au camp. Récits d'Orient, d'Afrique et d'Asie. Peyronnet et Cie, 1927, 222 p. ; prix : 10 fr.

Van Tyne (C. H.). England and America rivals in the American Revolution. Cambridge, at the University Press, 1927, XII-192 p. ; prix : 6 sh.

Vaudon (chanoine *Jean*). Histoire générale de la communauté des Filles de Saint-Paul de Chartres enseignantes, hospitalières, missionnaires ; t. III : De 1840 à nos jours. Téqui, 1927, XVII-591 p., illustr., 1 carte ; prix : 20 fr.

Vossler (Otto). Mazzinis politisches Denken und Wollen in den geistigen Strömungen seiner Zeit (Beiheft II der Historischen Zeitschrift). Münich et Berlin, R. Oldenbourg, 1927, 86 p. ; prix : 4 m.

Vuilleumier (Henri). Histoire de l'Église réformée du pays de Vaud sous le régime Bernois ; t. I : L'âge de la Réforme. Lausanne, édit. La Concorde, 1927, XXXVI-780 p., 4 fac-similés.

Wagner (Paul). Die Eppsteinschen Lehensverzeichnisse und Zinsregister des XIII Jahrhunderts. Wiesbaden et Münich, J. F. Bergmann, 1927, X-224 p.

Walker (Eric A.). A history of South Africa, IX-623 p. ; prix : 12 s. 6 d.

West (George Herbert). Gothic architecture in England and France, 2e édit. Londres, Bell et fils, 1927, XIX-343 p., illustr. ; prix : 10 s.

Williamson (James A.). Sir John Hawkins ; the time and the man. Oxford University Press, 1927, XII-542 p. ; prix : 20 s.

Zinzius (Heinrich). Untersuchungen über Heiligenleben der Diöceze Besançon. Inaugural Dissertation. Gotha, Perthes, 1927, 16 p.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

Digitized by Google

JUL 3 1928

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

PERIODICAL ROOM GENERAL LIBRARY UNIV. OF MICH.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

53e ANNÉE. — TOME CLVII.

II. — Mars-Avril 1928.

SOMMAIRE.

	Pages
Marc Bloch. Les « colliberti », étude sur la formation de la classe servile *(suite et fin)*	225
André Paul. Les réfugiés huguenots et wallons dans le Palatinat du Rhin	264
Louis Bréhier. Charlemagne et la Palestine	277
Georges Weill. Les Mémoires de Joseph Rey	291
Bulletin historique. Histoire grecque, 1925-1926, par Paul CLOCHÉ	308
— Histoire de France de 1800 à nos jours, et questions générales contemporaines, par Raymond GUYOT	343
Comptes-rendus critiques (*Pour le détail, voir au verso*)	370
Notes bibliographiques	398
Recueils périodiques et sociétés savantes	415
Bibliographie des comptes-rendus	431
Chronique	443
Index bibliographique	448
Table des matières	458

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
PARIS, 6e

Digitized by Google

AVIS IMPORTANT

Les demandes de tirages à part d'articles doivent être adressées au secrétaire de la Revue en même temps que les premières épreuves.

DIRECTEURS :

CH. BÉMONT
MEMBRE DE L'INSTITUT
DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES-ÉTUDES

L. EISENMANN
PROFESSEUR
A L'UNIVERSITÉ DE PARIS

COMITÉ DE RÉDACTION :

MM. CARCOPINO et H. HAUSER, professeurs à l'Université de Paris; MANTOUX, directeur de l'Institut universitaire des hautes études internationales de Genève; Ch. PETIT-DUTAILLIS, inspecteur général de l'Instruction publique, directeur de l'Office national des Universités et Écoles françaises.
Secrétaire de la Rédaction : Camille RICHARD, professeur au lycée Buffon.

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES-RENDUS
DE LA PRÉSENTE LIVRAISON

Pages

N. IORGA. Essai de synthèse de l'histoire de l'humanité, 4 vol. (**Louis Halphen**) . . 370
A. SCHULTEN. Numantia. Die Ergebnisse der Ausgrabungen, 1905-1912. Bd. III (**Raymond Lantier**) 371
M. ROSTOVZEFF. The social and economic history of the Roman empire (**Jean Bayet**). 373
St Francis of Assisi, 1226-1926. Essays in commemoration (**E. Jordan**) 378
Henri LEMAÎTRE et Alexandre MASSERON. Saint François d'Assise; son œuvre, son influence, 1226-1926 (**Id.**) 378
Franciszek PERSOWSKI. Osadi na prawie ruskiem, polskiem, niemeckiem i woloskiem w ziemi Lwowskiej (**Émile Laloy**) 380
R. COUPLAND. Sir Thomas Stamford Raffles, 1781-1826 (**Henri Dehérain**). 382
Eugène TARLÉ. Le blocus continental et le royaume d'Italie (**Albert Pingaud**) . . . 387
Il carteggio Cavour-Nigra dal 1858 al 1861 (**Id.**) 389
Louis RÉAU. L'art russe de Pierre le Grand jusqu'à nos jours (**E. Duchesne**). . . . 391
Eric KEYSER. Der Kampf um die Weichsel. Untersuchungen zur Geschichte des polnischen Korridors (**W. Sobieski**). 392
G. LEGARET. Histoire du développement du commerce depuis la chute de l'Empire romain jusqu'à nos jours (**Henri Hauser**) 394
Reginald Arthur RYE. The students' guide to the libraries to London (**Ch. Bémont**) . 395

LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

David Angyal. Gabriel Bethlen.
Marcel Blanchard. Histoire des voies ferrées en France. Problèmes et méthode.
Léon Cahen. Les raisons profondes de l'indépendance américaine.
Jérôme Carcopino. Salluste. Le culte des *Cereres* et les Numides.
G. Dupont-Ferrier. Sur l'emploi du terme *Province* dans le langage administratif de l'ancienne France.
Paul Gronski. Le traité lituano-suédois de Keidamy, 18 août 1655.
Mme Lis Jacobsen. Les Vikings d'après les inscriptions runiques du Danemark.
Pierre Jouguet. Le renouvellement de l'histoire de l'Antiquité par la papyrologie.
J.-J. Jusserand. Examen des critiques dirigées contre le maréchal d'Estrades.
Marcel Langlois. Saint-Simon historien.
H. Moysset. Les données d'une histoire sociale de la France.
Aimé Perpillou. La question de droit entre César et le Sénat, mars 59-janvier 49.
Henri Pirenne. L'Islam et le début du Moyen Age occidental.
A. Rebillon. Les États provinciaux de Bretagne.
P.-E. Viard. La disette de 1816-1817 en Côte-d'Or.
Léon Vignols. L'importation en France, au XVIIIe siècle, du bœuf salé d'Irlande; ses emplois, les tentatives pour s'en emparer.

N.-B. — *La Direction de la Revue historique n'est pas responsable des manuscrits non insérés.*

REVUE HISTORIQUE
BIMESTRIELLE

CONDITIONS D'ABONNEMENT POUR 1928 :
Un an, France et Colonies : 90 fr.
Pays ayant adhéré à l'accord de Stockholm : 105 fr. — Autres pays : 120 fr.

Digitized by Google

LES « COLLIBERTI »

ÉTUDE SUR LA FORMATION DE LA CLASSE SERVILE

(2e article [1])

III. — Les origines du culvertage

§ 1. — *Les* colliberti *à Rome et dans les royaumes barbares.*

On appelait *colliberti*, à Rome, dès le temps de Plaute[2], les affranchis d'un même maître. Le mot n'exprimait pas seulement une relation de fait. Le souvenir de la servitude jadis soufferte en commun, une pareille soumission et de pareils services rendus à l'ancien maître, devenu le patron, souvent des charges collectives imposées par ce patron lui-même, tout cela créait entre ces hommes qui avaient reçu la liberté des mêmes mains, pour certains au même moment, des liens à la fois juridiques et sentimentaux, sanctionnés fréquemment par des usages religieux. Les *colliberti* étaient tenus pour tous égaux, à ce point qu'Ulpien croyait devoir spécifier que, malgré cette égalité de principe, ils n'en étaient pas moins sujets entre eux, le cas échéant, aux obligations de la piété filiale[3]. Des relations d'affaires — *societas lucri quaestus compendii* — se nouaient naturellement parmi eux[4]. Un même *columbarium* accueillait leurs cendres. Ils se rendaient les uns aux autres les honneurs funéraires, parfois dans des formes touchantes : « Entre moi et toi », dit une inscription consacrée par un *collibertus* à la mémoire de son compagnon, « mon coaffranchi religieusement vénéré, j'ai conscience que jamais nul dissentiment ne s'éleva... Nous achetâmes la liberté dans une

1. Voir *Rev. histor.*, t. CLVII, p. 1-48.

2. *Poen.*, 910. Sur les *colliberti* antiques, les renseignements les plus complets sont fournis par Tamassia, dans l'article cité p. 45, n. 1 ; cette excellente étude me dispense d'indiquer en détail les références ; voy. aussi le *Thesaurus linguae latinae*, t. III, au mot *collibertus*, et Ch. Poisnel, *Recherches sur les sociétés universelles chez les Romains*, dans *Nouvelle Revue historique du droit*, 1879.

3. *Dig.*, XXXVII, 15, 1.

4. *Dig.*, XVII, 2, 71.

Digitized by Google

même maison, et jamais rien ne nous eût séparé si ce jour, marqué par ton destin, n'était venu le faire[1]. » Fréquemment le patron leur faisait des legs en commun, soit par pure bienveillance, soit, plus ordinairement, sous condition de rendre à son tombeau un culte collectif. Leur groupe était alors conçu comme une véritable société civile, un *corpus*[2]. Même lorsque les legs leur étaient attribués individuellement, il arrivait que ces parts, à la mort de chaque bénéficiaire, dussent revenir à la masse commune, pour être divisées à nouveau entre les survivants.

Ni le nom de *collibertus*, ni les usages qu'on vient de décrire ne disparurent après les invasions. Mais ici deux difficultés d'ordre verbal se présentent, dont il faut débarrasser le terrain avant d'aller plus loin.

Collibertus, liberté chrétienne : nous avons vu plus haut comment, au XI^e^ siècle, l'auteur d'une glose anonyme rapprochait ce mot et cette idée. D'autres l'avaient fait avant lui. Délivrés du péché par leur commun Rédempteur, « appelés par lui à la liberté », selon les paroles mêmes de saint Paul[3], les chrétiens, au gré des âmes pieuses, pouvaient-ils se donner entre eux un nom plus riche de sens que celui de coaffranchis? *Collibertus* pénétra ainsi dans le langage dévot. Qu'il soit mis par Grégoire le Grand dans la bouche de saint Pierre haranguant un pauvre moine[4], ou qu'il serve à quelques clercs de Sainte-Anastasie de Ravenne de qualificatif religieux pour désigner les autres membres de la communauté[5], il équivaut tout simplement à quelque chose comme « frère en Christ ». Rien de plus vain que de chercher, comme on l'a fait parfois, à éclairer par de pareils textes l'histoire juridique du culvertage.

Encore ce sens mystique se rattachait-il, par un lien très clair, à la signification originelle. Nous nous trouvons entraînés beaucoup plus

1. *C. I. L.*, t. VI, 3, n° 22355 A : « Inter me et te, sanctissime mi conliberte, nullum unquam disjurgium fuisse conscius sum mihi... Testor... in venalicio una domo liberos esse factos neque ullus unquam nos diunxisset nisi hic tuus fatalis dies. »

2. *Dig.*, XXXII, 38, § 5.

3. *Ad Galat.*, V, 13. Cf. *Ibid.*, IV, 31.

4. *Dialogi*, III, 24 (éd. U. Moricca, dans les *Fonti per la storia d'Italia*, 1924, p. 193) : « Conliberte, quare tam citius surrexisti ». Pour les embarras que ce passage a valus aux traducteurs grecs, anglo-saxons ou français, cf. *Revue de linguistique romane*, t. II, p. 16, n. 2.

5. Marini, *I Papiri diplomatici*, n° CXIX, a. 551. Les clercs de l'église gothique [arienne] de Sainte-Anastasie, abandonnant en paiement à un créancier certains biens de leur église, s'obligent à renoncer à ces biens, en leur nom propre et au nom de *conlivertorum comministrorum nostrorum* (ligne 55) ; cf. plus bas, après le *signum* du sous diacre : *collivertis vel comministris meis* (ligne 100). Le sens religieux qu'a évidemment dans ce texte le mot *conliverti* semble avoir échappé jusqu'ici aux commentateurs.

Digitized by Google

loin de celle-ci par un quiproquo graphique, véritable coq-à-l'âne qui, faute d'avoir été reconnu, a valu bien des déboires à certains érudits.

Dans le latin classique, *liber* et *libertus* représentaient deux notions bien distinctes. Mais, comme les deux mots étaient d'apparence assez semblable, il arriva que les écrivains inexperts de l'époque barbare les embrouillèrent parfois. *Liberta persona*, écrit une formule franque, voulant désigner une personne libre[1]. Le même *t* parasite se glisse mal à propos dans les graphies de plusieurs manuscrits des lois germaniques[2]. A son tour, *collibertus* fut quelquefois pris dans le sens d' « égal en liberté », non pas dans la langue familière, protégée contre cette confusion par la prononciation et les transformations phonétiques elles-mêmes, mais dans le latin à la fois artificiel et incorrect des juristes. De l'homme libre qui a vendu comme esclave un autre homme libre, la loi des Bavarois dit qu'il a livré à la servitude son *conlibertus*[3]. C'est dans les lois lombardes que cet emploi apparaît le plus fréquemment ; il y est particulièrement gênant, parce que les chartes de même pays et de même époque mentionnent, de temps en temps, de vrais *colliberti*, j'entends des coaffranchis. On a eu peine à croire que des textes contemporains — à dire vrai de nature et de langue assez différentes — aient pu donner au même mot deux sens aussi complètement opposés ; à quels tours de force ne s'est-on pas livré pour les concilier ! Il faut pourtant s'incliner devant le témoignage des sources. Nous retrouverons tout à l'heure les *colliberti* des chartes et nous n'aurons pas de peine à les reconnaître pour parfaitement semblables à leurs homonymes des textes juridiques romains. Quant à la signification attribuée au mot par les lois, comment s'y tromper? Les lois de Liutprand prescrivent, en cas de procès sur une reprise de gage, de choisir pour fidéjusseur un homme libre, que son *conlibertus* reconnaîtra à la fois pour libre et pour digne de foi[4] ; elles prévoient le cas où un individu aura déposé des biens lui appartenant dans la maison d'un de ses *conlibertos*, « homme libre[5] » ; elles permettent aux scribes de

1. *Formul. Bituricenses*, n° 15 a. Inversement, on peut se demander si dans une phrase du testament de saint Bertrand (G. Busson et A. Ledru, *Acta episcoporum Cenomannensium*, p. 125), « tam ingenui quam liberi et servientes », *liberi* ne devrait pas se lire *liberti*.

2. *Leges Baiwariorum*, II, 3 ; *Saxonum*, c. 17 (aux variantes) ; *Alamannorum*, éd. Lehmann, p. 37, *cod.* 9, c. 2.

3. *Lex Baiwariorum*, éd. E. von Schwind, IX, 4 : « Tunc ipse fur perdat libertatem suam pro eo, quod conlibertum suum servitio tradidit. »

4. C, 38.

5. C. 131.

Digitized by Google

rédiger les *cartae* selon la loi romaine, même si la partie qui contracte l'obligation est de droit lombard, ou inversement, selon la loi lombarde, si cette partie est de droit romain, à condition que les *conliberti* entre lesquels se noue la convention le désirent[1] ; elles protègent les conventions formées entre *conliberti* ou entre parents [de quelque condition que soient ceux-ci?][2]. L'édit de Rothari fait prêter serment au champion accusé de pratiques magiques entre les mains d'un de ses parents ou d'un de ses *conliberti*[3]. Ratchis interdit de représenter autrui en justice ; quiconque aura comparu indûment dans la cause de son *conlibertus* paiera une amende égale à son propre *wergeld*[4]. Dans tous les textes qui précèdent, la valeur de « co-libre » donne un sens satisfaisant. Peut-être, néanmoins, dans certains d'entre eux et, en tout cas, dans un autre passage qui reste à citer, faut-il ajouter une nuance : non plus seulement « pareillement doué de la liberté », mais « doué de la même espèce de liberté », en d'autres termes, parmi les hommes libres de condition égale. Une loi de Ratchis prescrit que lorsqu'un *gasindus* (vassal) du roi aura été l'objet d'une plainte de la part d'un *arimannus* — simple homme libre — il devra examiner lui-même en première instance ces griefs ; il procédera à cet examen soit seul, soit, s'il ignore le droit, avec l'aide « d'autres *conliberti* » qui sachent juger[5]. Comment croire que ces *conliberti* ne soient pas pris, eux aussi, parmi les *gasindi* royaux? La loi se propose expressément pour objet la protection du *gasindus;* elle ne saurait soumettre sa cause à d'autres que ses pairs. Quoi qu'il en soit de ces variations de détail et de diverses obscurités dans ces textes entre tous difficiles, deux points semblent assurés : fidéjusseurs, propriétaires d'objets déposés, contractants, champions, représentants en justice, juges au tribunal du *gasindus*, il est impossible d'imaginer que tous ces gens-là soient uniformément d'anciens esclaves affranchis ; il ne l'est pas moins de voir en eux, comme on l'a proposé, les membres de communautés agraires dont rien n'évoque ici l'idée[6]. La seule explication vraisemblable est celle qu'avait déjà aperçue Benjamin Gué-

1. C. 91.
2. C. 8.
3. C. 368.
4. C. 3.
5. C. 14. Pour l'interprétation du texte, voy. H. Brunner, *Zeugen-und Inquisitionsbeweis*, dans ses *Forschungen zur Geschichte des deutschen und französischen Rechts*, p. 131 [47].
6. C'est la thèse de M. Salvioli, *loc. cit.* : voy. notamment p. 199. M. Salvioli a eu le tort de confondre dans une recherche commune les *colliberti* des lois et ceux des chartes ; ces derniers, comme on le verra plus loin, sont de tous points dans la même situation que les personnes de même nom dans le droit romain classique.

Digitized by Google

rard[1] : les *colliberti* des lois lombardes ne sont, avec un de trop, que des *colliberi*.

Revenons donc aux *colliberti* véritables, produits d'un commun affranchissement.

Le maintien des usages qui avaient fait l'unité économique et juridique du groupe collibertal romain apparaît clairement, au moins en Italie. On affranchissait souvent plusieurs esclaves du même coup, soit par testament, soit autrement. Ces manumissions donnaient parfois naissance à de vraies communautés. L'une d'elles, en 797, stipule que si une des personnes libérées meurt sans laisser de père, de fils ou filles ou bien de frères, elle aura pour héritiers ses *colliberti*[2]. D'autres, du même siècle, défendent aux affranchis d'aliéner leurs terres, sinon entre eux[3]. Comme nous le verrons plus à loisir dans un instant, les chartes de cette espèce ne conféraient pas à leurs bénéficiaires l'indépendance ; sortis de la servitude proprement dite, ils n'en restaient pas moins placés sous l'*obsequium* d'un seigneur. Nul doute que l'intérêt bien entendu de celui-ci ne le conduisît à conserver et à renforcer les habitudes de solidarité léguées par la tradition des âges précédents. Aussi bien, la disposition interdisant toute aliénation de terre en dehors de la petite société formée par les sujets d'un même seigneur se retrouve-t-elle dans d'autres actes, où elle ne s'applique point à des affranchis : par exemple dans des chartes de peuplement[4].

En Gaule, le mot *colliberti*, sauf erreur, n'est pas attesté à l'époque mérovingienne ; mais comme il réapparaît dès la fin du VIII^e^ siècle et que, par ailleurs, la langue populaire l'a conservé et transformé selon ses règles propres, on ne saurait douter qu'il ait continué à vivre dans l'usage. Les textes ne nous montrent pas aussi nettement qu'en Italie l'existence de rapports juridiques entre les coaffranchis. En revanche, des documents très anciens mettent en lumière la survivance d'une

1. Guérard, *Polyptyque d'Irminon*, *Proleg.*, p. 249, n. 10. C'est aussi l'interprétation vers laquelle paraît incliner M. Volpe, *Studi Storici*, t. X (1901), p. 378, n. 2.

2. E. Gattola, *Ad historiam Abbatiae Cassinensis Accessiones*, pars I, p. 20. Cf. aussi un testament napolitain de 932 (où les deux coaffranchis ne sont d'ailleurs pas appelés *colliberti*) cité par Tamassia, *loc. cit.*, p. 150.

3. Troya, *Cod. dipl. Longob.*, t. IV, n° 617 (748), p. 325 ; t. V, n° 912 (764-771). Voy. aussi *Ibid.*, t. III, n° 481 (730), un acte très obscur et souvent discuté (à cause de la mention de droits de pâturage, *fiuwaida*) ; texte rectifié dans A. Dopsch, *Die Wirtschaftsentwicklung der Karolingerzeit*, 1^re^ éd., t. I, p. 342 ; 2^e^ éd., p. 371. Il est également fait mention d'un affranchi et de son *culiberto* dans le testament de Docibile, *ypatos* de Gaëte, février 906 : *Tabularium Casinense*, t. I, n° 19.

4. Voy., par exemple, les actes cités par F. Schneider, *Entstehung von Burg-und Landgemeinde in Italien*, p. 284-285 et 295, n. 1.

Digitized by Google

autre forme de solidarité, née cette fois de devoirs religieux accomplis en commun. Le 31 mars 558, le reclus Cybard, donnant la liberté à 175 esclaves et plaçant un certain nombre d'entre eux sous la protection de l'église d'Angoulême, prescrit à ceux-ci de se rendre, le jour de la fête de la Chaire saint Pierre, dans ce « temple de Dieu », porteurs chacun d'un cierge d'offrande pesant une livre[1]. Le 27 mars 616, l'évêque du Mans, Bertrand, fit son testament ; selon l'usage, il y stipula l'affranchissement d'un grand nombre d'esclaves, entre autres de ses esclaves domestiques (*famuli*), mais non sans imposer à ces derniers une fort curieuse obligation : ils devront, au jour de son anniversaire, venir déposer leurs offrandes sur l'autel de la basilique où il a fixé son tombeau ; là, aux ordres sans doute du clergé, chacun accomplira, pour cette journée, l'office dont il était chargé jadis dans la maison du maître ; puis, le lendemain, l'abbé les réunira en un grand repas[2]. Le *credo* avait changé ; la tradition des honneurs rendus, en groupe, à la sépulture du patron par ses anciens esclaves ne s'était point perdue.

Ainsi des pratiques de toute sorte préservaient de l'oubli en Italie et en Gaule la notion du lien collibertal et le nom même des *colliberti*. Mais il semble bien qu'en même temps ce nom même prit une extension nouvelle. Si *libertus* tout court a disparu des langues gallo-romanes ou italienne, c'est qu'il fut remplacé dans l'usage par *collibertus ;* le mot simple cessa d'être ; le composé a seul survécu. Rien d'anormal dans une pareille substitution. La linguistique romane en offre bien des exemples ; dans un grand nombre de noms composés, le sens du préfixe, d'abord nettement perçu, s'est effacé peu à peu jusqu'à s'évanouir complètement[3]. Bien entendu, le fait que beaucoup de *liberti* se sentaient vraiment entre eux comme des « coaffranchis » ne put que favoriser ce glissement de sens, élargissement et atténuation à la fois de la signification originelle. Deux actes de donation, l'un de 757 en faveur de l'abbaye de Gorze, l'autre du 12 juillet 764 en faveur de celle de Lorsch, renferment dans la formule de pertinence l'énumération

1. J. Nanglard, *Cartulaire de l'église d'Angoulême*, n° CXXXV. L'authenticité de l'acte, attaquée par Esmein (*Bull. de la Soc. archéologique de la Charente*, 1905-1906, p. 31 et suiv.), semble avoir été définitivement établie par M. de La Martinière (*Ibid.*, 1906-1907, p. 31 et suiv.). L'obligation d'offrandes de luminaire au tombeau du *manumissor* se retrouve ailleurs (cf. notamment *Marculfi Formul.*, II, 17 et 34, et ce qui sera dit ci-dessous, p. 257, des redevances en cire) ; je ne retiens ici que les exemples d'obligation collective, sans prétendre d'ailleurs, même à leur égard, être complet.

2. *Acta pontificum Cenomannensium*, éd. G. Busson et A. Ledru, p. 135-136.

3. Cf. notamment dans M. Bonnet, *Le latin de Grégoire de Tours*, le paragraphe (p. 229) intitulé « Échange de mots composés et de mots simples ».

Digitized by Google

suivante : « cum... litis, libertis, conlibertis... [1]. » On sait la fréquence des redondances, par emploi de synonymes, dans les formules de cette sorte. Il n'y a pas lieu de douter que dès la fin du VIIIe siècle, en Gaule, *collibertus* ne fut plus guère compris que comme équivalent de *libertus*[2]. Nous voilà donc amenés à l'étude de l'affranchissement.

§ 2. — *Les affranchissements au haut Moyen Age; lites, aldions, affranchis* cum obsequio[3].

Au haut Moyen Age, dans la Gaule franque, dans l'Italie lombarde et franque, d'innombrables esclaves reçurent la liberté. Tout poussait à ce mouvement : l'enseignement de l'Église, qui faisait de l'affranchissement une œuvre pie et dont la voix s'imposait avec force à l'attention des grands propriétaires surtout à l'heure où ils se préoccupaient d'assurer, par leurs testaments, à la fois la transmission de leurs fortunes et le salut de leurs âmes ; les conditions économiques qui, pour des raisons qu'il serait trop long de scruter ici — le fait seul nous importe et il est indéniable — rendaient de moins en moins rémunérateur l'emploi largement compris de la main-d'œuvre servile. Ces actes de libération, si fréquents, s'opéraient selon des modalités extrêmement diverses. Les Germains, dès avant les invasions, avaient développé tout un droit de l'affranchissement. De même, de leur côté, les Romains. Dans les royaumes barbares, ces deux systèmes — celui des Germains variable, au surplus, selon les peuples — coexistèrent, réagissant parfois l'un sur l'autre. Puis, sous l'influence des deux traditions mêlées, sous l'empire surtout des besoins ressentis par une société qui s'organisait selon ses principes propres, un droit nouveau, moins disparate, finit par se constituer. Mais ce ne fut guère avant le Xe ou le XIe siècle.

1. A. d'Herbomez, *Cartulaire de l'abbaye de Gorze*, n° 5 (donation de Moivron par l'évêque Chrodegang) ; *Codex principis olim Laureshamensis abbatiae diplomaticus*, t. I, p. 3, et *Chronicon Laureshamense*, dans *Mon. Germ.*, *SS.*, t. XXI, p. 342 (donation de Hahnheim par Williswinda et son fils le comte Cancor).

2. On trouve quelquefois dans la langue diplomatique *conservi* (par exemple, P. Marchegay, *Cartulaire de Notre-Dame du Ronceray* (*Arch. d'Anjou*, t. III, p. 28), n° XXXIV : « Unus ex conservis domini Castri Celsi ») dans le sens de serfs du même maître : mot de notaires qui n'a rien donné dans la langue vulgaire.

3. Impossible de donner ici une bibliographie de l'affranchissement. Le meilleur exposé d'ensemble reste H. Brunner, *Deutsche Rechtsgeschichte*, t. I, 2e éd., p. 142 et suiv. et 359 et suiv. Y ajouter pour l'Italie F. Schupfer, *Il diritto privato dei popoli germanici*, t. I, 2e éd., p. 243 et suiv., et *Aldi, liti e romani*, dans l'*Enciclopedia giuridica italiana*, t. I, p. 2, 1121-1195 ; pour les lites, Maurice Kroell, *Étude sur l'institution des lites en droit franc*, dans *Études d'histoire juridique offertes à P.-F. Girard*.

Digitized by Google

Jusque-là rien de plus complexe, de plus touffu que le régime des affranchissements. Pourtant, dans ce chaos, un grand trait se dégage avec beaucoup de netteté. Si éloignées les unes des autres par leurs formes que soient les différentes sortes de manumissions, elles peuvent sans peine, en ce qui regarde la condition même des affranchis, se classer en deux grandes catégories bien tranchées.

D'une part, le maître, s'il le désirait, avait la faculté de donner à l'esclave la pleine liberté, sans restriction aucune. Ce sont les *manumissiones sine obsequio*, les *ingenuitates generales* des formulaires de la Gaule franque. Ou bien, au contraire, il pouvait n'accorder qu'une *manumissio cum obsequio*, une *ingenuitas respectualis*. En ce cas, l'affranchi demeurait sous la sujétion soit de son ancien maître, soit d'un nouveau seigneur (souvent une communauté religieuse ou plutôt le saint que cette communauté était censée représenter) auquel l'ancien maître l'avait remis. Sa situation dans la société était alors légèrement différente, selon que la manumission avait eu lieu d'après un droit germanique — au moins les droits lombard et franc — ou conformément aux règles romaines.

Les sociétés franque et lombarde avaient pour l'affranchi resté dans les liens de la dépendance seigneuriale une place désignée d'avance. Lombards et Francs, en effet — ces derniers avec la plupart des peuples appartenant au groupe germanique occidental — n'admettaient que par exception les anciens esclaves, même libérés, dans les rangs des hommes pleinement libres. Ils avaient créé pour eux une catégorie juridique spéciale, ignorée au contraire des droits goth et burgonde. Les Francs, comme les Saxons et les Frisons, appelaient ces gens-là, selon les dialectes, *lata* ou *la*[*z*]*za*[1]. Les sources latines de la période impériale transcrivaient *laeti* ou *leti* (c'est le nom qu'elles donnent, par analogie, aux soldats germains établis dans l'Empire sous la sujétion des autorités romaines) ; plus tard, au temps des lois barbares, on écrira quelquefois encore, dans les textes anciens, tels certains manuscrits de la loi salique, *leti*, *laeti*, *letones*, plus souvent *liti*, *lidi*, *litones*. Cet *i* est visiblement le résultat d'une évolution proprement romane de l'*e* ou *ae* de la première transcription latine ; il ne se retrouve jamais dans les formes germaniques et, s'il a pénétré dans des textes latins rédigés ou copiés en pays allemand, c'est sous l'influence des graphies en usage dans la Gaule franque. Quant aux formes

1. Cf. « litus, *laz* », Steinmeyer et Sievers, *Die althochdeutschen Glossen*, t. II, p. 354. La forme v. angl. est *laet*, frisonne *let*.

Digitized by Google

latinisées avec *e* et germaniques avec *a* — supposé long — elles s'expliquent aisément par un germanique **lêt*. Le mot simple ne peut être séparé des composés v. h. a. *frilazza*, *frilaze*, *hantlazza*, got. *fralêto*[1], attestés dans le sens d'affranchi ; il se rattache comme eux à la racine des verbes gothique *lêtan*, v. h. a. *lâz*[*z*]*an*, « laisser, lâcher », et a la même signification qu'eux. Les « lites » — je me sers de la forme couramment adoptée par les historiens français — étaient donc, au propre, des « affranchis[2] ». Pour désigner une classe analogue, les Lombards se servaient du mot « aldion ». « L'aldion », dit une glose, « est l'affranchi fait sous condition de certains services[3]. » Dans cette nation, il est vrai, au moins après l'occupation de l'Italie, les aldions, expressément assimilés par Charlemagne aux lites[4], ne comprenaient pas l'universalité des affranchis soumis encore à la puissance du maître : l'édit de Rothari permet au Lombard de faire de son esclave, par la manumission « aux quatre routes », un homme libre selon le droit du peuple (*fulcfree*), par conséquent de l'élever fort au-dessus de l'aldionat, tout en le maintenant sous sa protection, son *mundium*[5]. Mais on ne saurait douter que, en pratique, la plupart des affranchissements *cum obsequio* n'aient eu pour résultat de créer des aldions ; le grand nombre de ceux-ci, clairement attesté par les documents, en est une preuve très sûre. Pour passer de la condition d'aldion ou de celle de lite à la liberté véritable, il fallait un nouvel affranchissement, selon des formes très solennelles[6].

1. Steinmeyer et Sievers, t. III, p. 645, 652 ; t. II, p. 95 (*hantlázza* avec *a* long), 139 ; Ulfilas, *I Cor.*, VII, 22.

2. Une autre étymologie, proposée jadis par J. Grimm, *Deutsche Rechtsalterthümer*, 308, qui tire le terme juridique de l'adjectif v. a. h. *lăz* (v. angl. *laet*, got. *lats*), « paresseux », « indolent », outre qu'elle soulève des objections sémantiques évidentes, est impossible phonétiquement, puisqu'elle ne rend pas compte de l'accord des formes latinisées et des formes allemandes, accord qui suppose un ē dans le germanique primitif. — Dans tout le développement qui précède, je n'ai guère fait que suivre les indications de mon collègue, maître et ami M. E.-H. Lévy ; c'est son autorité qui m'a enhardi à m'aventurer sur le terrain de la linguistique germanique, où sa compétence est bien connue ; il va de soi qu'il n'est pas responsable des maladresses d'expression que j'aurai pu commettre.

3. Du Cange, *Glossarium*, au mot *aldius* : « Aldius est libertus cum impositione operarum factus. » M. Lafond, *Études sur le servage en Poitou*, p. 78, n. 2, a signalé l'existence d'aldions en Saintonge ; je n'ai pu vérifier les textes cités ; si le fait est exact, il devrait peut-être s'expliquer par l'établissement dans ce pays de petits groupes germaniques appartenant à des peuples (tels que les Lombards ou encore les Bavarois) ayant connu l'aldionat.

4. *Capitul.*, n° 98, c. 6. Cf. « aldo et leto », dans Fantuzzi, *Monumenti Ravennati*, t. I, p. 45, n° 90

5. *Rothari*, c. 224, III.

6. M. F. Thibaut, *La question des Gemeinfreien*, dans *Rev. histor. du droit*, 1922, p. 415 et suiv., nie purement et simplement l'existence de la classe lidile ; pour lui, les lites sont des

Digitized by Google

L'affranchissement n'était d'ailleurs pas la seule source du lidisme et de l'aldionat. Lorsque se fut atténuée la rigueur de l'ancien droit qui prohibait sous les peines les plus dures l'union de la femme libre avec l'esclave et que, par suite, il fallut régler la condition des enfants issus de pareils mariages désormais entrés dans les mœurs, on s'avisa parfois que, pour leur trouver un statut intermédiaire entre la liberté de la mère et la servitude du père, le meilleur moyen était de faire d'eux des aldions en Italie, en Gaule des lites[1]. Par un acte volontaire, les hommes libres pouvaient, semble-t-il, passer dans le lidisme ou l'aldionat[2]. Surtout, à l'origine, lites et aldions, comparables en cela du moins aux métèques athéniens, avaient compté dans leurs rangs tous les individus qui, sans être esclaves, se voyaient interdire l'accès de la cité : à côté des affranchis, les membres des peuples vaincus, incorporés à l'État, mais sans être admis aux privilèges des vainqueurs. Toute trace de cette pratique n'avait pas disparu à l'époque des invasions. Le wergeld du Romain libre, dans la loi salique, est égal à celui du lite[3]. Les lois lombardes le passent sous silence ; c'est peut-être qu'elles comprenaient le Romain libre sous le nom d'aldion. Mais s'il était aisé, dans les tarifs de composition, de se conformer à l'antique usage, l'assimilation totale des populations soumises à une catégorie sociale

esclaves, dans une situation économique un peu supérieure à celle de leurs compagnons de servitude, et non point des affranchis. Sans vouloir entrer ici dans une discussion très longue et peut-être inutile, je ferai observer que la *Carta Senonica*, n° 43 (*Formulae*, éd. Zeumer, p. 204), qui assimile le *litimonium* et le *libertaticum* ; la *Formula Bituricensis*, n° 9 (*Ibid.*, p. 172), qui assimile le *litimunium* au *libertinitatis... obsequium*, suffiraient à elles seules à ruiner cette thèse paradoxale.

1. En Italie, des privilèges royaux, l'un de Liutprand pour Saint-Antonin de Plaisance (perdu, mais connu par sa confirmation par Hildebrand — Troya, *Codice diplomatico*, t. IV, n° DLXVI, 31 mars 744 — ce dernier confirmé à son tour par Ratchis, le 4 mars 746, *Ibid.*, n° DXCI), l'autre d'Adelchis pour San-Salvatore de Brescia (*Ibid.*, t. V, n° DCCCCLXXXV, p. 717, 772 ou 773, 11 nov.), rangent dans l'aldionat les enfants nés de femmes libres et de *servi* de ces monastères. Je ne connais pas en Gaule de dispositions officielles de ce type. Mais on lit dans le *Polyptyque d'Irminon*, XIII, 65, au sujet des fils d'un *servus* : « Sunt lidi quoniam de colona sunt nati. » M. Kroell, *loc. cit.*, p. 158, faute d'avoir fait le rapprochement avec les textes lombards, n'a vu dans ce passage, à tort, il me semble, que la marque d'une terminologie peu rigoureuse.

2. Pour le lidisme, le fait, à vrai dire, n'est attesté que chez les Frisons : *Lex Fris.*, XI, 2. Pour l'aldionat, Porro, *Codex diplomaticus Langobardiae*, n° CXXVI (col. 225 C).

3. *L. Salica*, XLI, 6. Pour le wergeld du lite, cf. Brunner, *Deutsche Rechtsgesch.*, t. I, 2e éd., p. 355. Mais l'explication, trop ingénieuse, que Brunner, t. II, p. 614, n. 7, donne du wergeld du Romain me semble devoir être rejetée : cf. les observations de Geffcken, dans son édition de la *Loi salique*, p. 163, de Kroell, *loc. cit.*, p. 198 et suiv. On sait que le wergeld du *tributarius* romain (du colon), inférieur selon la *Loi salique* (XLI, 7) à celui du lite (auquel était seul assimilé le *possessor* romain), fut élevé jusqu'à celui-ci par le quatrième capitulaire additionnel à cette loi (c. 1).

Digitized by Google

placée dans un état d'étroite indépendance vis-à-vis de maîtres barbares était évidemment incompatible avec les conditions nouvelles créées par l'établissement des Germains dans l'Empire. La classe des lites et celle des aldions cessèrent, en Gaule et en Italie, de s'accroître par conquête ; mais elles continuèrent de se recruter largement parmi les personnes affranchies selon le droit franc ou lombard.

Un érudit, M. Maurice Kroell, a, il est vrai, voulu démontrer que les lites avaient été extrêmement rares dans la Gaule franque et qu'ils en avaient disparu de bonne heure[1]. Son argumentation repose essentiellement sur le petit nombre de mentions relatives à des hommes de cette classe que, nous dit-il, il a rencontrées dans les textes. Mais, outre que son dépouillement n'est pas complet (il a omis, notamment, parmi les polyptyques, celui de Lobbes[2], et, parmi les recueils d'actes d'époque mérovingienne, les *Actus pontificum Cenomannensium*[3], qui confirment, à deux reprises, l'existence du lidisme dans le Maine), on ne voit pas qu'aucun résultat certain pût, en tout état de cause, être obtenu par cette voie. *Litus* était un mot barbare ; les notaires ne l'employaient pas volontiers ; souvent ils préféraient le traduire ; comme il était naturel, ils le rendaient alors — plusieurs textes en témoignent — par *libertus*[4]. Comment savoir en quels cas ce terme, très général, recouvrait précisément un lite? Toute statistique nous demeurera toujours interdite. On accordera sans peine à M. Kroell que, selon toute apparence, les hommes de cette classe, propre aux droits francs, saxons et frisons, furent plus nombreux dans les territoires occupés en masse par ces nations que dans les territoires habités, en majeure partie, par une population gallo-romaine. Mais il est sûr que leur nom entra assez profondément dans la langue des vaincus pour y subir, comme on l'a vu, une transformation vocalique originale ; il est vraisemblable, en outre,

1. Dans le mémoire cité ci-dessus, p. 231, n. 3.

2. Éd. Warichez, dans *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 1909, p. 255 (existence de quatre manses lidiles à Leernes, cant. Fontaine-l'Évêque, arr. Charleroi).

3. Éd. Busson et Ledru, p. 160 (6 février 643) et 232 (décembre 712) (Cellier, *Catalogue des actes des évêques du Mans*, nos 4 et 7). Cf. un diplôme de Charlemagne pour Saint-Calais, *Diplomata Karolina*, n° 79. Je n'ai pas repris le dépouillement systématique, estimant, pour les raisons exposées dans le texte, qu'il ne pouvait aboutir à des résultats dignes d'intérêt. On remarquera que M. Kroell, tout en signalant que dans les formules de l'éd. Zeumer les lites ne sont mentionnés qu'une fois, a omis d'ajouter que le *lidimonium* (redevance propre aux lites) l'est à plusieurs reprises.

4. Comme l'a bien mis en lumière après d'autres auteurs M. Kroell lui-même, p. 128-129. Aux exemples cités par M. Kroell, ajouter la synonymie *litimonium* = *libertinitatis obsequium* ou *libertaticum* attestée par *Formula Bituricensis*, n° 9, et *Carta Senonica*, n° 43. Cf aussi Steinmeyer et Sievers, *Die althochdeutschen Glossen*, t. III, p. 645.

Digitized by Google

comme on s'en rendra compte tout à l'heure, que, en Gaule même, cette condition d'origine germanique fut assez répandue pour laisser des traces dans le droit de l'époque postérieure.

Le droit romain du Bas-Empire ne faisait pas des affranchis une classe à part. Seuls, une partie d'entre eux, les affranchis latins — *Juniani* — restaient étrangers au droit de cité ; mais, dans les derniers siècles, ils étaient certainement très peu nombreux ; lorsque Justinien supprima cette vieille institution, nul doute qu'elle ne fût depuis longtemps moribonde ; sur le droit de l'époque barbare, elle demeura sans influence[1]. Un manuscrit des *Formules de Tours* mentionne encore à la table du recueil une *ingenuitas latina*[2] ; mais le modèle d'acte, ainsi annoncé, n'a pas été reproduit dans le corps du texte ; on le tenait sans doute pour pratiquement inutile. On peut dire que, en règle générale, c'était à titre purement individuel que les anciens esclaves libérés selon les formes romaines, avec réserve de l'*obsequium*, restaient attachés à leur patron. Tardivement cependant, à partir du IXe siècle au plus tôt, on voit certains actes attribuer à des personnes placées dans cette situation, comme un nom quasi technique, le mot de colon. Nous aurons à revenir tout à l'heure sur cette particularité.

Que la libération se fût accomplie selon les formes romaines ou germaniques, les relations de l'affranchi *cum obsequio* avec son ancien maître ou le substitut que celui-ci s'était donné, en pratique, ne différaient guère. C'était un rapport de dépendance, fort étroit et de nature héréditaire. L'affranchi et ses descendants après lui demeuraient placés sous la protection, le *mundium* du patron, et astreints en retour à ces devoirs de soumission et de respect qu'exprimait au propre, dans la langue diplomatique du temps, inspirée de modèles romains, le mot même d'*obsequium ;* la chancellerie pontificale, par une curieuse survivance du vocabulaire le plus archaïque de la clientèle, disait, dans le même sens, *salutatio*[3]. Une redevance annuelle, perçue par tête, était le signe le plus ordinaire de cette sujétion ; de règle, très anciennement, pour le lite et sans doute aussi pour l'aldion, l'usage, comme nous le

1. Pourtant, comme une histoire obscure invite à tous les jeux d'imagination, il s'est trouvé un auteur — M. Vormoor, *Soziale Gliederung im Frankenreich*, dans *Leipziger Histor. Abh.*, h. 6, p. 24 — pour vouloir faire dériver l'affranchissement *cum obsequio*, tel qu'il apparaît à l'époque franque, de l'affranchissement latin du droit romain ; mais il n'a apporté aucune preuve à l'appui de cette hypothèse, démentie d'ailleurs par un des textes qu'il cite (p. 25, n. 1).

2. *Formulae*, éd. Zeumer, p. 134, c. 35.

3. *Liber Diurnus*, n° XXXIX.

Digitized by Google

verrons, en répandit peu à peu l'obligation jusqu'aux bénéficiaires des manumissions selon le droit romain. En dehors de cette sorte de capitation, des charges diverses, variables selon les cas, souvent très lourdes, pesaient presque toujours sur l'affranchi, qui généralement continuait à cultiver comme tenancier les terres du patron, et sur sa postérité ; de caractère surtout économique, elles avaient aussi à l'occasion, comme nous le savons déjà, un côté religieux ; lorsqu'il y avait acte écrit, elles étaient parfois, mais non de façon absolument régulière, spécifiées dans ce document[1]. La force du lien créé par les affranchissements de cette espèce, le contraste qui les opposait à ceux de l'autre catégorie ressortent avec une particulière netteté d'une décision prise en 633 par le quatrième concile de Tolède et connue, à partir de la fin du VIII^e siècle, par l'Église des Gaules. Il s'agissait de régler le droit à l'ordination. Si « le patron n'a retenu aucun *obsequium* », point de difficulté ; l'affranchi est mis sur le même pied que l'homme né libre. A ceux, au contraire, qui « n'ont reçu la manumission que sous réserve d'*obsequium* », le concile étend l'interdiction absolue de recevoir les ordres sacrés dont, traditionnellement, l'esclave était frappé ; car, dit le canon, « ceux-là sont encore attachés à leurs patrons par un lien de servitude[2] ».

Quelle était la proportion des affranchissements de l'un et l'autre

1. En Italie, sur l'affranchi, notamment sur celui de droit germanique (aldion), ces obligations prenaient souvent la forme de l'assujettissement à une corvée de message : G. Luzzato, *I servi nelle grande proprietà ecclesiastiche nei secoli IX e X*, p. 122, 147, n. 1, 177. Les coutumes germaniques reconnaissaient au patron certains droits sur l'héritage de l'affranchi : dans quels cas exactement? C'est ce que l'état des sources ne permet guère de déterminer : cf. notamment, outre les manuels, Zeumer, *Ueber die Beerbung der Freigelassenen durch den Fiskus nach fränkischem Recht*, dans *Forsch. zur deutschen Geschichte*, t. XXIII (1883), et, pour les rapports de ce droit avec la mainmorte servile, ci-dessous, p. 260, n. 2.

2. C. 73 (Mansi, t. X, col. 636) : « Quicumque libertatem a dominis suis percipiunt ut nullum sibimet obsequium patronus retentet, isti, si sine crimine sunt, ad clericatus ordinem libere suscipiantur ; quia directa manumissione absoluti noscuntur : qui vero retento obsequio manumissi sunt, pro eo quod adhuc a patrono servitute tenentur obnoxii, nullatenus sunt ad ecclesiasticum ordinem promovendi : ne, quando voluerint eorum domini, fiant ex clericis servi. » Le canon, transmis en Gaule par l'*Hispana*, figure depuis la fin du IX^e siècle dans les grandes collections, à partir de l'*Anselmo dicata* et de Reginon de Prüm, et a été finalement recueilli par le Décret de Gratien, dist. LIV, c. 5. D'autres solutions avaient auparavant été proposées touchant l'ordination des *liberti* : *a)* dans l'intérêt du patron, obligation de requérir son consentement avant l'ordination : concile de Tolède de 400, c. 1 (*Decret. Grat.*, dist. LIV, c. 7) ; Concile d'Orléans de 549, c. 6 (*Concil. aevi merov.*, I, p. 102) ; *b)* beaucoup plus anciennement, au concile d'Elvire de 305 ou 306, c. 80, dans l'intérêt de l'Église, interdiction d'ordonner les affranchis dont les patrons sont « dans le siècle » (c'est-à-dire sans doute laïques, les païens sont, dans le texte du concile, toujours désignés sous le nom de *gentiles*).

Digitized by Google

type? Tout calcul précis, évidemment, est impossible. Mais on peut admettre, sans crainte d'erreur, que les manumissions *cum obsequio* étaient, de beaucoup, les plus nombreuses. Non seulement, en effet, les deux traditions, romaine et germanique, mais surtout les conditions du temps présent les favorisaient. Cette liberté imparfaite, mieux que la véritable, servait les intérêts du manumis le plus souvent, du manumisseur presque toujours. Dans une société troublée, rien de plus dangereux que l'isolement ; or, quel être plus isolé que l'ancien esclave, dépourvu de famille légale? Le besoin de se rattacher à une clientèle était pour lui si impérieux qu'un des droits essentiels que les affranchissements *sine obsequio* reconnaissent à leurs bénéficiaires, c'est, presque toujours, de se chercher un protecteur où il voudra ; le maître d'autrefois n'était-il pas le défenseur le plus naturel? Une charte lombarde, donnant la parole aux affranchis eux-mêmes, les fait s'exprimer en ces termes : « Vulpo, Mitilde, leurs fils, leurs filles et leur descendance ont dit qu'ils ne voulaient pas des quatre routes et qu'ils se contentaient, pour leur liberté future, de la recevoir sous condition de rester sous la garde, la tutelle et la protection des prêtres et diacres de Sainte-Marie-Majeure de la cité de Crémone [1]. » Les actes de cette nature sont rarement tout à fait sincères ; on doit croire, néanmoins, que plus d'une personne placée dans la situation de Vulpo et des siens pensa effectivement ainsi. Quant aux maîtres, vivant dans un milieu où la fortune, essentiellement terrienne, reposait sur l'utilisation au profit des grands propriétaires des redevances et des services fournis par des tenanciers, où toute puissance avait pour fondement une autorité patrimoniale étendue sur un très grand nombre d'hommes, ils ne cédaient si volontiers aux raisons de toute sorte — économiques ou religieuses — qui leur conseillaient de se montrer généreux de la liberté que parce que les règles du droit leur permettaient de retenir les esclaves libérés dans leur dépendance. La pratique de l'affranchissement *cum obsequio*, qui n'est, après tout, que l'une des pièces d'un système social tout entier construit sur des relations de sujétion personnelle, explique seule la disparition progressive de l'esclavage, au sens propre du mot.

1. C. Troya, *Codice diplomatico longobardo*, t. IV, n° DCLXXXIII, p. 530 (754, 20 mai) : « Ipse Vulpo et Mitilde et filii et filie sue cum agnitione sua diserunt quod non voluit quatuor vias et quod contenti sunt pro postera libertate sua ea condicione quod maneant in custodia, tutela et tuitione de jamdictis presbiteris et diaconis beate Marie Majoris istius civitatis Cremone. »

Digitized by Google

§ 3. — *Les colons : le mot et la chose.*

Le nom de colon a servi quelquefois, dans la Gaule franque, à désigner certains affranchis demeurés sous le *mundium* du maître. Par ailleurs, beaucoup plus tard, des notaires français se sont plu à le rapprocher de celui de culvert. Une brève recherche sur les destinées de ce mot, dans notre pays, sera donc indispensable ici, dût-elle n'aboutir qu'à déblayer le terrain d'hypothèses inutiles.

Chacun sait que sous le Bas-Empire les lois fixaient héréditairement au sol tous les tenanciers, qu'ils fussent esclaves ou de condition libre. On appelait généralement ces derniers « colons ». On disait aussi, à peu près dans le même sens, *adscriptitius*. Si rigoureux que fût le sort des colons, très proche, à beaucoup d'égards, de l'esclavage, ils n'en étaient pas moins des hommes libres, fort soigneusement distingués, à ce titre, des esclaves véritables (*servi*[1]). Lorsque les Germains pénétrèrent en Gaule, un grand nombre de cultivateurs appartenant à cette catégorie juridique vivaient sur les terres des riches propriétaires. Que devinrent-ils après les invasions?

Un rescrit impérial avait superbement promis à la règle qui attachait les colons au sol l' « éternité[2] ». En fait, elle ne paraît avoir guère survécu aux grands bouleversements du pré-Moyen Age, ni en Orient[3], ni en Occident. En Italie, Théodoric l'abolit expressément pour les esclaves[4] : abolition éphémère d'ailleurs, puisque la reconquête byzan-

1. Cette distinction s'est plus tard quelque peu obscurcie dans la législation impériale, mais postérieurement aux événements qui eurent pour effet de détacher la Gaule de l'Empire ; voy. surtout C. J., XI, 48, 21, et les interpolations signalées par A. Piganiol, *L'impôt de capitation sous le Bas-Empire romain*, p. 85, n. 1.

2. *C. J.*, XI, 51 : « Cum per alias provincias... lex a maioribus constituta colonos quodam aeternitatis jure detineat... »

3. Cf. N.-A. Constantinescu, *Réforme sociale ou réforme fiscale? Une hypothèse pour expliquer la disparition du servage de la glèbe dans l'Empire byzantin*, dans *Académie roumaine, bull. de la Section historique*, t. XI (1924).

4. *Ed. Theod.*, c. 142. Une controverse s'est élevée autour de ce texte, certains érudits pensant qu'il ne s'applique qu'aux *servi*, d'autres l'étendant aux colons : voy., en dernier lieu, les arguments en faveur de la première thèse dans G. Luzzato, *I servi nelle grande proprietà ecclesiastiche italiane nei sec. IX e X*, p. 136 et suiv. ; en faveur de la seconde dans P. Vaccari, *L'affrancazione dei servi della gleba nell' Emilia e nella Toscana* (Préface du vol. de ce titre publié par l'*Acad. dei Lincei. Commissione per gli Atti delle Assemblee*), p. 24. Je me rallie à la première. Cf., dans une lettre d'Athalaric (Cassiodore, *Var.*, VIII, 33) l'expression du principe « servos posse meliorari qui de labore agrorum ad urbana servitia transferuntur ». Le rétablissement de l'ancien droit, en ce qui concernait les esclaves, par la reconquête byzantine est attesté par Greg., *Ep.*, IV, 21.

Digitized by Google

tine remit en vigueur l'ancienne législation encore affermie et développée par les empereurs orientaux et Justinien lui-même. Les colons proprement dits ne semblent pas avoir été touchés par les dispositions de l'édit de Théodoric. En Gaule, en tout cas, aucune mesure de principe ne fut prise à leur égard. Ce n'est pas la loi, en ce temps-là bien inopérante, ce sont les conditions mêmes de la vie sociale qui devaient amener, en Gaule comme en Italie, le relâchement des entraves jadis imposées par le Bas-Empire à la fois aux propriétaires et aux tenanciers[1]. Née des besoins d'un État très puissant et liée à tout un système juridique qui faisait de la profession et du rang des caractères héréditaires, comment l'institution romaine du colonat, au sens exact du mot, n'eût-elle pas été entraînée dans l'écroulement de cet État et de ce système? Sans doute voit-on de-ci de-là des propriétaires chercher à renforcer les liens qui devaient maintenir les tenanciers sur leurs exploitations : le 18 janvier 721, l'abbé Wideradus, affranchissant ses serfs et les mettant sous le patronat de diverses communautés religieuses, leur interdit d'aller habiter sur d'autres terres que celles sur lesquelles il les a établis et qu'il a données à ces églises[2]. Mais que la succession « éternelle » des cultivateurs libres, de père en fils, sur les tenures, eût cessé en pratique d'être assurée, c'est ce dont le Polyptyque de Saint-Germain-des-Prés, dans les premières années du IX^e siècle, nous donne une preuve extraordinairement frappante. Il distingue, selon l'usage, trois catégories de manses héréditaires : serviles, lidiles, ingénuiles[3]. Ces derniers, de toute évidence, avaient été,

1. Sur ce relâchement en Italie, cf. M. Kowalewsky, *Die oekonomische Entwicklung Europas*, t. I, notamment p. 351, 421, 432, 466 ; G. Luzzato, *I servi nelle grande proprietà ecclesiastiche*, p. 140 et suiv.

2. Pardessus, *Diplomata*, t. II, n° DXIV : « Volumus etiam ut ingenuos quos fecimus aut in antea fecerimus, quanticumque in ipsa loca manent quae ad Sanctum Andochium et ad Sanctam Reginam et Sanctum Ferreolum vel ad Sanctum Praejectum delegavimus, inspectas eorum libertatis, super ipsas terras pro ingenuis commaneant et aliubi commanendi nullam habeant potestatem. » Cf. Zeumer, *Formulae*, p. 476, n° 8. La législation du Bas-Empire avait assimilé les *liberti* fugitifs aux libres colons, coupables du même crime : loi de 371, *C. J.*, XI, 53, 3.

3. Il faut mettre à part les manses « censiles », non héréditaires, affermés pour une durée déterminée. Cf. *Capitul.*, II, n° 275, c. 12, avec le commentaire de Mgr Lesne, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. XIV (1913), p. 492. Voyez aussi un acte de précaire consenti le 14 septembre 900 par Saint-Martin de Tours à Gui, « noble vassal » du comte-abbé Robert (Bibl. nat., Baluze 76, fol. 99 et suiv. ; cf. Mabille, *La pancarte noire*, n° XXII). L'acte mentionne à Martigny-[sur-Loire] (Indre-et-Loire, comm. Fondettes), outre des manses coloniles (au nombre de treize et demi) et des manses serviles (au nombre de deux), « mansus unus et medius censilis ex quibus habet Ragambaldus quartam unam per manum firmam, et Blatherius presbyter habuit alteram et Rambertus clericus tenet tertiam, monetarius vero tenet

Digitized by Google

à l'origine, ceux des colons. Si les colons étaient restés fixés à leur glèbe, on devrait les rencontrer sur tous les manses ingénuiles et sur ceux-là seulement. Or, il n'en est rien. Beaucoup d'entre eux tiennent des manses serviles ou lidiles ; un bon nombre de manses ingénuiles sont aux mains de *servi*[1]. Aussi bien ne voit-on pas que la législation carolingienne, si soucieuse cependant d'ordre social, se soit jamais préoccupée de rappeler, sur ce point, les principes fondamentaux du colonat romain ; personne n'y pensait plus[2]. Sans doute, beaucoup de familles de colons durent se perpétuer sur leurs tenures : quel intérêt auraient-elles eu à les quitter ou les propriétaires à les en chasser? Mais, dans la mesure où elles pouvaient faire valoir contre les tentatives de dépossession un droit héréditaire, celui-ci reposa dorénavant non sur une loi de l'État, mais sur cette coutume locale qui devenait peu à peu le fondement de toutes les relations à l'intérieur de la seigneurie, et si le seigneur pouvait encore espérer contraindre ses colons, même en dépit de leur volonté, à demeurer à leur poste — ce qui, en fait, ne lui était vraisemblablement guère commode —, c'était en vertu de cette autorité à la fois vague et forte qu'il étendait sur l'ensemble des habitants de sa terre. La formule célèbre de la loi de Théodose : les colons « sont les esclaves de la terre sur laquelle ils sont nés[3] », établissant, par une fiction hardie, une relation de dépendance d'un homme vis-à-vis d'une chose, était beaucoup trop abstraite pour demeurer intelligible à une époque qui tendait à ramener tous les rapports sociaux à la notion d'une soumission et d'une protection échangées d'homme à homme.

Pourtant, il y avait toujours des colons : vivant, en tenanciers, sur la terre d'autrui, soumis à la puissance seigneuriale, qu'on exprimait maintenant par le mot tout germanique de *mithium*[4], ils continuaient d'être, en principe, considérés comme de libre condition. Ils prêtaient

quartam unam quae fuit semper ab initio censilis ». Le rapprochement du manse censile et de la mainferme était déjà fait par le texte du capitulaire cité ci-dessus. Les contrats qui ont donné naissance aux manses censiles étaient rares en Gaule ; en Italie, au contraire, une institution semblable, sous le nom de *livello*, a joué, dès l'époque lombarde, un rôle considérable.

1. B. Guérard, Prolégomènes, p. 583.

2. Le c. 4 du *Capitul.* n° 56, où certains auteurs ont vu un effort pour maintenir l' « attache à la glèbe », établit seulement que les procès en revendication de fiscalins, colons ou *servi*, se dérouleront dans le lieu d'origine des individus réclamés, de façon à permettre la comparution des familles.

3. *C. J.*, XI, 52 : « Licet [coloni] condicione videantur ingenui, servi tamen terrae ipsius cui nati sunt aestimentur. »

4. *Capitul.*, t. I, n° 40, c. 10 : « Ut nec colonus nec fiscalinus foras mitio possint aliubi traditiones facere. »

Digitized by Google

serment de fidélité au souverain[1]. Ils dépendaient, en droit, directement des tribunaux d'État : tandis que le *servus*, soupçonné de crimes publics, ne peut jamais être traduit devant le *mallum* que par son maître, le comte, lorsque le prévenu, dans une cause de cette sorte, est un colon, n'est contraint de passer par l'intermédiaire du seigneur que si celui-ci a obtenu un privilège d'immunité[2]. Ils avaient eux-mêmes la capacité juridictionnelle : on voit, en juin 857, figurer un certain nombre d'entre eux, comme juges, à côté de « nobles hommes », dans un plaid tenu par le prévôt de Saint-Martin de Tours, où les parties étaient des propriétaires du pays et un prêtre[3]. Les inventaires des domaines, qui tantôt, comme à Saint-Germain-des-Prés, leur donnent leur propre nom de *coloni*, tantôt, comme sur la plupart des *villae* de Saint-Remi de Reims, les recensent sous le nom significatif d'*ingenui*[4], les mettent régulièrement à part des *servi*. De ceux-ci ils estimaient eux-mêmes avoir grand intérêt à se distinguer, vraisemblablement parce qu'ils se sentaient mieux protégés qu'eux contre l'arbitraire seigneurial, en matière de redevances et, peut-être, surtout de corvées[5]. En 801, les

1. *Capitul.*, t. I, n° 25, c. 4.

2. *Capitul.*, t. II, n° 278, c. 3.

3. Bibl. nat., Baluze 76, fol. 321 (cf. Mabille, *La pancarte noire*, n° CX) : « Tunc judicatum est ibi a multis nobilibus viris et colonis qui subtus tenentur inserti... »

4. Guérard, *Polyptyque de Saint-Remi*, p. XIV. Telle paraît être également la terminologie du *capitulare de villis*, où il n'est nulle part fait mention de *coloni*, mais bien d' « ingenuis qui per fiscos aut villas nostras commanent » (c. 52 ; cf. c. 4). P. Allard, *Les origines du servage en France*, p. 186-187, pense que les colons y sont compris sous le nom de *servi* ; mais son hypothèse, fondée sur la distinction par ce texte de la population en deux classes, l'une soumise aux peines corporelles, l'autre exempte de ce genre de châtiment, ne tient pas compte du fait que les colons ne semblent avoir été, au point de vue du droit pénal, confondus avec les *servi* que depuis Charles le Chauve : cf. ci-dessous, p. 244, n. 4.

5. Il semble bien, en effet, que la fixité des charges et particulièrement des services fut tenue pour un trait de la condition colonile. En dépit de la tendance générale à la stabilité des coutumes seigneuriales, le *servus* continuait à être considéré parfois comme appartenant corps et biens à son maître. C'est ainsi, je pense, qu'il faut interpréter un acte du *Cartulaire de Cormery*, n° XIX (vers 900) : le clerc Gautier lègue à Saint-Paul de Cormery des biens dans le *pagus* de Tours avec les *servi* et *ancillae* qui les habitent ; et il ajoute : « Hos veros servos vel ancillas superius nominatas sub conditione colonorum constitutos tributum amplius ut non requiratur quam unicuique mansum tenenti biduam in hebdomada ij, vinum aut frumentum sextarios viij, pullos ij cum ovis, cambortum (?) inter duos, carum unum ». Que veulent dire ces mots : *sub conditione colonorum constitutos*? Il ne s'agit point d'affranchissements ; les *servi* affranchis sont mentionnés à part. Le terme de colon n'exprime sans doute rien de plus que la protection contre toute exigence arbitraire, qui ressort, avec plus de détail, de l'espèce de charte de coutumes qui suit. — Dans leur lettre à Louis le Germanique (*Capitul.*, t. II, n° 297, c. 14), les évêques du synode de Quiersy, lui recommandant d'éviter toute oppression, par les *judices*, des paysans des *villae* royales, s'efforcent visiblement de distinguer les abus dont les *servi* pourront être victimes de ceux auxquels sont exposés les colons.

Digitized by Google

habitants de Mitry intentent devant le tribunal royal un procès — que d'ailleurs ils perdent — contre les moines de Saint-Denis, à seule fin de prouver qu'ils sont colons, non *servi*, et ne doivent point être chargés du « service inférieur[1] ». Pour la plupart, ces colons de la Gaule franque descendaient — on n'en saurait douter — d'ancêtres déjà qualifiés ainsi du temps du Bas-Empire. D'autres étaient entrés dans cette condition par un acte volontaire[2]. Enfin, on semble avoir tendu parfois à assimiler aux colons d'antique origine les affranchis *cum obsequio*, lorsque ceux-ci avaient reçu leur manumission selon les formes romaines. En janvier 876, le prêtre Menlodinus, affranchissant son *servus* Gaubert et le plaçant sous l'autorité de Saint-Bénigne de Dijon, déclare en faire « un libre colon[3] ». De même encore, entre 951 et 962, le moine Gibert, donnant la liberté à cinq *servi*, qui désormais paieront un chevage — signe de dépendance — à Saint-Florent, les fait, dit la notice, passer par là « dans le colonat[4] ». Le Polyptyque de Saint-Germain-des-

Malheureusement, la distinction n'est pas parfaitement claire. Pour les *servi*, le danger réside dans des exigences contraires à la coutume, et, en ce qui touche les corvées, qu'on suppose sans doute incomplètement fixées par le droit coutumier, dans des convocations à un moment « inopportun » (*in tempore incongruo*). Pour les colons, les évêques semblent prévoir que les *judices* procéderont par moyens détournés (*per dolos aut per mala ingenia*) ; les corvées illégitimes ou intempestives seront plutôt obtenues par pression que brutalement imposées ; je conjecture du moins que telle est la signification du mot qui est choisi ici pour les désigner : *precationes*. Mais dans le même paragraphe, plus loin (p. 438, l. 12) le mot *colonos* s'applique à tous les habitants des *villae* royales, sans distinction de classe.

1. Tardif, *Cartons des rois*, n° 180 (861, 1er juillet). Encore le 14 septembre 900, un acte de précaire consenti par Saint-Martin de Tours au « noble vassal » Gui (Bibl. nat., Baluze 76, fol. 96 ; cf. Mabille, *La pancarte noire*, n° XXII) distingue à Martigny-[sur-Loire] (Indre-et-Loire, comm. Fondettes) non seulement des manses coloniles ou serviles (d'ailleurs pratiquement non cultivés par suite des invasions normandes), mais aussi des *homines coloninas lege viventes* et des *servi*.

2. Guérard, *Polyptyque de Saint-Remi*, XXVIII, 65. Les colons « qui se addonaverunt » doivent un chevage, mais moins fort que celui des colons *ex nativitate*.

3. J. Garnier, *Chartes bourguignonnes inédites* (*Mém. présentés... à l'Acad. des Inscriptions*, 2e série, *Antiquités de la France*, t. II), p. 113, n° LXXVI : « Sic ut sit ingenuus colonus et absolutus. »

4. Livre Noir de Saint-Florent de Saumur, Bibl. nat., nouv. acq. lat. 1930, fol. 129 v°. Gibert était moine à Saint-Benoît-[sur-Loire] sous l'abbé Wlfadus (951-962). La charte dit simplement : « Quosdam servos quos in sęculo habui, ut Deus propicietur michi et sanctus Florentius pro me intercedat, trado ad locum ipsius sancti, id est Mainfredum et filios eius Geraldum et Ansbertum et duas filias ejus ; eo tenore ut ab hodie non sint servi, sed coloni, nec alio servitio deprimantur quam quod legitimi coloni ex solvere consuerunt. » La notice qui, dans le cartulaire, précède la charte (*Kartalem*) ajoute les deux renseignements suivants : 1° il s'agissait de *mancipia* fugitifs, que Gibert possédait par héritage de ses parents ; pendant de longues années, il n'avait pu les retrouver ; il les rencontra à Saint-Florent un jour qu'il s'était rendu à ce monastère ; 2° les nouveaux colons payeront quatre deniers « se id facturum promisit ut... servitutis nexibus absolutos in colinicio eos et IIIIor denariorum redditione

Digitized by Google

Prés, parmi les paysans qui cultivent les terres de l'abbaye, mentionne, non comme celui de Saint-Remi de Reims des affranchis de toute sorte (*liberti*, qui sont peut-être des lites, *chartularii*, *epistolarii*), mais seulement des lites, affranchis selon le droit franc ; c'est vraisemblablement qu'il rangeait les affranchis du droit romain parmi les colons[1].

Ne nous y trompons point cependant. Dès le IXe siècle, cette distinction entre les colons et les *servi*, en dépit des efforts tentés parfois par les colons eux-mêmes pour la rappeler, était devenue bien difficile à saisir. On se souvenait, sans doute, que les deux conditions ne devaient pas être tenues pour semblables, que celle du colon était supérieure, que certains hommes héréditairement appartenaient à l'une ou à l'autre. En fait, elles tendaient à se confondre. La législation carolingienne, le plus souvent, ne sépare pas à proprement parler les colons des esclaves ; elle se borne à les placer aux premiers rangs de l'esclavage, au-dessus de la masse, mais sur un pied d'égalité avec les esclaves du fisc, ceux des églises, ceux qui avaient reçu de leur maître une fonction importante dans sa maison ou sur sa terre, un *ministerium* — toutes catégories qui formaient comme une aristocratie servile[2]. Dans le rapprochement progressif des deux classes, le règne de Charles le Chauve marque une étape importante : à partir de cette date, les châtiments corporels, qui caractérisent la condition du *servus* et que la législation romaine des derniers temps de l'Empire n'avait étendus aux colons que dans des cas particulièrement graves et nettement spécifiés[3], sont officiellement reconnus comme propres aussi à la condition colonile[4].

faceret transire. » L'opposition de cette condition avec la servitude est bien marquée par cette clause de la charte : « Mainardum vero fratrem Mainfredi qui adhuc in confugio permanet in perpetua servitute prefato loco relinquo. »

1. Déjà la loi Ripuaire, LXII, 1, disait : « Si quis servum suum *tributarium* aut lidum fecerat... »

2. *Capitul.*, t. I, n° 25, c. 4.

3. Pour le colon fugitif, loi de 371 (*C. J.*, XI, 53, 1) ; une loi de Constantin (*C. Th.*, V, 17, 1), prescrivant de mettre au fer les colons « qui fugam meditantur », prenait soin d'observer qu'on leur infligeait ainsi un traitement servile. Pour le colon donatiste, lois de 412 et 414 (*C. Th.*, XVI, 5, 52, § 4, et 54, § 8). Pour le colon violateur de sépulture, loi de 447 (*Nov. Val.*, XXIII, 3). La législation de Justinien, qui applique les châtiments corporels aux colons coupables de s'être unis à des femmes libres (*C. J.*, VII, 24, 1 ; XI, 48, 24, § 1 ; *Nov.*, XXII, 17), n'entre pas en ligne de compte pour la Gaule. On voit par la *Vie* de saint Césaire (I, 25 ; *SS. rer. merov.*, t. III, p. 466) que, au VIe siècle, les grands propriétaires exerçaient, en pratique, le droit de correction corporelle, non seulement sur leurs esclaves (*servis*), mais aussi sur les *ingenuis obsequentibus sibi* ; il s'agit sans doute de domestiques libres.

4. C'est ce qui ressort des comparaisons de textes suivantes : 1° Complicité dans le crime de fausse monnaie : *Capitul. legibus addenda*, 818 ou 819 (t. I, n° 139, c. 19) : « Si liber est, sexaginta solidos componat ; si servus est, sexaginta ictus accipiat ; » — Édit de Pîtres, 25 juin 864 (t. II, n° 273), c. 16 (avec renvoi exprès au texte précédent, cité d'après Anséis) : « Si liber

Digitized by Google

Guérard a fait remarquer depuis longtemps que les mariages mixtes, très nombreux en ce temps, ont largement contribué à la fusion des basses classes[1]. Il faut ajouter que le règlement donné aux unions de cette sorte montre, mieux que tout autre signe, à quel point les antiques barrières s'étaient effacées. Que faut-il faire — demande un jour au palais impérial un *missus* — lorsque la colone d'un homme épouse le *servus* d'un autre? Voici la réponse : « Demande-toi, quand ton *servus* s'unit à la serve d'un autre maître, ou quand le *servus* d'un autre maître prend pour femme ta propre serve, auquel de vous deux doit » — sans doute selon la coutume locale — « revenir la descendance de ce couple, et, dans le cas qui t'occupe, suis la même règle : car il n'y a que deux espèces d'hommes, les libres et les *servi*[2]. » On ne saurait rêver assimilation plus nette du colonat avec la servitude. La dernière formule, il est vrai, par sa ressemblance trop visible avec un dicton célèbre de Gaius qu'avait reproduit la *Lex Romana Visigothorum*, trahit une réminiscence livresque[3]. Mais pour le fond c'était bien des réalités

est, LX solidos componat ; si servus *vel colonus* nudus cum virgis vapulet ; » formules analogues c. 17 et c. 23 ; cf. aussi c. 22. — 2° Refus d'une bonne monnaie : puni de coups pour le *servus* par des capitulaires de 794 (t. I, n° 28, c. 5), de 809 (n° 63, c. 7), de 818-819 (n° 139, c. 18) ; — l'Édit de Pîtres, c. 15, reproduit (d'après Anséis) ce dernier texte, mais, y ajoutant une précision touchant les modalités de la peine, dit « ut quorumcumque *coloni et servi* pro hoc convicti fuerint, non cum grosso fuste sed nudi cum virgis vapulent ; » et déjà un peu auparavant un capitulaire de juillet 861 (t. II, n° 271) prescrit de battre de verges les « *colonis*... et servis » qui auront commis ce délit au marché. — 3° Vol des récoltes pendant l'ost : capitulaire probablement de Charlemagne, empereur, conservé par Anséis (t. I, n° 70, c. 4) : l'homme libre paye trois fois le dommage et le ban royal ; le *servus* trois fois le dommage et, au lieu du ban, subit un châtiment corporel ; l'Édit de Verberie de mars 884 (t. II, n° 287, c. 4), étendant cette prescription au vol en général, en applique la seconde partie au « *colonus* aut servus ». Enfin, à propos du crime de fausse mesure (c. 20) et de celui qui consiste à vendre la livre d'or pur pour plus de 12 livres d'argent (c. 24), l'Édit de Pîtres marque la même assimilation ; celui de Servais de novembre 853 (t. II, n° 260, c. 5) reproduit par celui de Quierzy (n° 278, c. 2) ordonne de frapper de soixante coups le colon qui aura refusé de prêter main-forte à l'arrestation d'un larron ; une circulaire envoyée aux *missi* en avril 853 (n° 259, c. 9) prévoit le châtiment corporel des colons coupables de crimes envers la discipline ecclésiastique. Noter que dans l'Italie franque des jugements font de la correction corporelle infligée par le maître une marque de servitude : Muratori, *Antiquitates*, t. III, col. 1015 (796), et *Scriptores*, I, 2, p. 398 (854) : cf. Luzzato, *I servi nelle grande proprietà ecclesiastiche*, p. 128 et 130.

1. Prolégomènes, p. 391.

2. *Capitul.*, t. I, n° 58, c. 1 : « Continebatur namque in primo capitulo utrum, ubi colonam servus cuiuslibet uxorem acceperit, infantes illorum pertinere deberent ad illam colonam an ad illum. Considera enim, si proprius servus tuus alterius propriam ancillam sibi sociaverit aut alterius servus proprius tuam propriam ancillam uxorem acceperit ad quem ex vobis eorum procreatio pertinere debeat, et taliter de istis fac ; quia non est amplius nisi liber et servus. » Il est tout à fait impossible de dater le texte.

3. *Lex Rom. Vis.* : *Liber Gaii*, t. I : « Gaius Institutionum libro primo dicit omnes homines aut liberos esse aut servos. » Cf. *Dig.*, V, 3 (*Gaii Institut.*, I, 9). Une loi célèbre de Justinien (*C. J.*, XI, 48, 21) applique aux enfants issus d'un mariage entre ascriptices et *servi* le prin-

Digitized by Google

présentes que s'inspirait la solution indiquée par le palais. La classification des personnes, à l'époque carolingienne, devait sa désespérante complexité et son incertitude à une terminologie imposée par la tradition, ou mieux par deux traditions différentes, et imparfaitement adaptée aux conditions nouvelles. Quand on en arrivait aux problèmes pratiques, cette hiérarchie confuse cédait aisément la place à une opposition toute simple entre deux grandes catégories humaines[1].

Une fois le IXe siècle passé, les institutions d'État, au regard desquelles le colon n'avait jamais cessé d'être traité en homme libre — serment des sujets, justice publique — disparurent ou revêtirent définitivement la forme seigneuriale ; les vieux cadres traditionnels, où un droit réglementé lui aussi par l'État et plus qu'à demi savant avait essayé d'enfermer la société, se brisèrent tout à fait. Dès lors, on perdit l'habitude de considérer les colons comme formant une classe juridique distincte, intermédiaire entre la servitude et la condition de l'homme pleinement libre. Il n'en est plus jamais question à ce titre dans les textes. Certainement, la plupart d'entre eux se fondirent dans la classe servile, qui, du reste, malgré cette épithète — nous aurons à y revenir — représentait un état fort éloigné de l'ancien esclavage. De cette mort du colonat, l'histoire du vocabulaire fournit un témoignage parfaitement clair. A la différence des mots désignant des conditions vraiment vivantes, *servus* > serf ou *collibertus* > culvert, à la différence même du terme général de *mancipium*, que le français perdit, mais qui se perpétua, avec l'acception de serviteur, dans le provençal *massip*[2], *colonus*, en pays gallo-romain, n'a rien donné dans les langues vulgaires.

Mais il se maintint, bien entendu, dans le latin des chartes. Seulement ce fut avec des sens fort différents, selon les commodités ou les fantaisies des notaires. J'en vois au moins quatre :

1° A Rome, déjà, la signification première avait été assez vague : cultivateur, surtout cultivateur sur la terre d'autrui, par opposition au

cipe, jusque-là appliqué aux seuls *servi*, que l'enfant suit la condition de sa mère, et insiste à ce propos sur le peu de différence qui sépare l'ascriptice du *servus*. Il n'est pas probable qu'elle ait influé sur la décision du palais carolingien, où, au contraire, le « Bréviaire d'Alaric » était certainement bien connu : cf. Max Conrat, *Geschichte der Quellen und Literatur des römischen Rechts im früheren Mittelalter*, p. 33 et suiv.

1. Dès 764, un brouillon d'acte, conservé dans les archives de Saint-Gall (Wartmann, *Urkundenbuch der Abtei St. Gallen*, t. I, n° 42), range parmi les *mancipia*, avec des *servi*, des *ingenui* qui habitent une terre. Un article faussement inséré dans un capitulaire de Louis le Pieux par un ms. du xe siècle (*Capitul.*, t. I, p. 286) déclare que l'affranchie qui aura épousé un *servus* ou un colon doit retomber sous le pouvoir de son ancien maître. La législation germanique n'appliquait cette règle qu'au mariage avec le *servus* (*L. Alamann*, c. XVIII).

2. Cf., outre les dictionnaires, H. Hauser, *Ouvriers du temps passé*, 4e éd., p. 43.

Digitized by Google

dominus fundi, mais sans que rien dans le nom lui-même définit la relation juridique qui unissait l'exploitant ainsi désigné au propriétaire du sol. Cette acception ne fut sans doute jamais tout à fait effacée par la valeur plus précise que le terme prit par la suite dans le vocabulaire du Bas-Empire. Elle se retrouve à toutes les époques du Moyen Age[1]. Des actes très nombreux entendent par *coloni* tout simplement les tenanciers établis sur la terre seigneuriale, quelles que soient leur condition personnelle ou les modalités propres de leurs tenures. C'est ainsi que, en 1060, le comte d'Anjou Geoffroi le Barbu confirme la renonciation faite par son oncle Geoffroi Martel, au lit de mort, des mauvaises coutumes qu'il prélevait sur « les colons des églises[2] » ; que, en 1091, le chevalier Héliart donne à Cluny « une chènevière avec le serf, colon de cette terre[3] ». Inutile d'accumuler les exemples, qu'il serait aisé de multiplier à l'infini[4]. On traduisait ainsi des mots français tels que *hôte* ou *manant*. Chose curieuse, cette signification très générale fut la seule dont la langue vulgaire conserva quelque trace. *Colonus* périt sans retour ; mais un substantif dérivé, *colonica* > coulonge, se maintint en certaines régions, surtout, semble-t-il, vers le Rhône ou la Saône, avec le sens de tenure. Des coulonges occupées par des serfs se rencontrent assez fréquemment dans les textes de ces contrées[5].

2° Tout homme, quelle que fût sa condition, pouvait être tenancier ; mais le paysan libre — selon la conception médiévale de la liberté — n'était que cela, puisque, à la différence du serf, placé dans un état de sujétion personnelle, le seul lien qui l'attachait à son seigneur était la possession d'une terre dépendant de celui-ci : d'où la double signification de mots comme « hôte » ou « vilain » désignant tantôt tous les habitants de la seigneurie, tantôt, plus spécialement, ceux d'entre eux qui échappaient au servage. De même pour colon ; le passage d'un sens à l'autre était dans ce cas d'autant plus facile que les notaires instruits

1. Par exemple, *Capitul.*, t. II, n° 297, c. 14 (p. 438, l. 12 ; cf. ci-dessus, p. 242, n. 5).

2. Livre Noir de Saint-Florent, Bibliothèque nationale, nouv. acq. lat. 1930, fol. 97 : « Notum facere volumus... quod avunculus noster Gausfredus... monachilem habitum suscipiens remisit omnes malas exactiones quae vulgo dicuntur consuetudines quas imposuerat colonis ecclesiarum sive quibuslibet dominationis suae diversi officii hominibus. »

3. A. Bernard et A. Bruel, *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. V, n° 3660 : « Unam etiam cavannariam cum servo ipsius terre colono. »

4. Cette acception générale est très fréquente dans l'Italie du haut Moyen Age : cf. Calisse, dans *Archivio della r. Società Romana di storia patria*, t. VIII (1885), p. 67 ; P. Vaccari, *Il colonato romano e l'invasione lombarda*, p. 7 ; Luzzato, *I servi nelle grande proprietà ecclesiastiche*, p. 124.

5. Cf. G. Jeanton, *Le servage en Bourgogne*, p. 22, et Guy de Valous, *Le domaine de l'abbaye de Cluny*, p. 107.

Digitized by Google

n'ignoraient sans doute pas la liberté première du colon romain. En 1179, la chancellerie de Louis VII fait dire aux hommes de Rosny-sous-Bois qu'ils sont non pas serfs, mais « seulement hôtes et colons » de Sainte-Geneviève[1].

3° Voici maintenant un sens exactement opposé au précédent. De bonne heure, les notaires répugnèrent à traduire par *servus* le mot de serf, courant dans la langue commune ; ils sentaient plus ou moins obscurément que le *servus* latin avait été tout autre chose. Ils se mirent à la recherche d'équivalents et pensèrent parfois les trouver parmi les termes du vocabulaire juridique romain qui s'étaient appliqués à des conditions différentes à la fois de la pleine liberté et de l'esclavage : *liberti*, *adscriptitii*[2], surtout *coloni*. L'usage de ce dernier mot semble avoir été particulièrement cher, dès le x^e^ siècle, à la chancellerie du roi Lothaire. Le 11 septembre 814, Louis le Pieux avait accordé l'immunité à Sainte-Croix d'Orléans : « Nous défendons », disait le diplôme, « qu'aucun juge public pénètre... dans les possessions de cette église... pour exercer une contrainte sur les hommes de cette église, tant ingénus que serfs (*servi*)[3]. » Entre 954 et 972, Lothaire renouvelle ce privilège ; mais la formule est modifiée : « Les hommes de cette église, tant ingénus que colons[4]. » L'antithèse — libres ou ingénus, et colons — se retrouve dans trois autres diplômes du même prince, dont deux pour Saint-Benoît-sur-Loire et le troisième pour Notre-Dame de Paris[5]. Au

1. A. Luchaire, *Histoire des institutions monarchiques*, t. II, p. 343, 1179 (probablement avril ; cf. A. Cartellieri, *Philipp II August* ; t. I : *Regesta Philipp August von der Geburt*, n° 41) : « Cum in nostra presentia Stephanus, abbas Sancte Genevofe, et canonici ejusdem ecclesie assererent homines de Rodoniaco servos esse ecclesie sue, homines id penitus negaverunt, et sese tantum hospites ecclesie et colonos esse confessi sunt. »

2. *Serf de la glèbe* (*Rev. histor.*, t. CXXXVI), notamment p. 237. Il s'agit, du reste, d'emplois relativement tardifs (XIII^e^ siècle).

3. J. Thillier et E. Jarry, *Cartulaire de l'église cathédrale de Sainte-Croix d'Orléans*, n° XXXIV (Böhmer-Mühlbacher, n° 541) : « Praecipimus... ut nullus judex publicus... in ecclesias aut loca vel agros seu reliquas possessiones quas... tenet... ecclesia... ad causas audiendas... aut homines ipsius ecclesiae tam ingenuos quam servos super terram ipsius commanentes ditringendos... ingredi audeat. »

4. L. Halphen et F. Lot, *Recueil des actes de Lothaire et Louis V*, n° XXXIII : « Homines ipsius ecclesie tam ingenuos quam servos. » Depuis ce moment, les deux formulaires s'emploient presque alternativement : celui de Louis le Pieux réapparaît dans un diplôme de

Digitized by Google

XIe siècle, les chartes ou notices tourangelles et angevines, surtout celles de Saint-Florent de Saumur, emploient constamment *colonilis servitus* pour exprimer le servage[1]. Ainsi colon, synonyme tout à l'heure de vilain libre, l'est devenu ici de serf[2]. Ce sont les jeux habituels à ce langage diplomatique, si artificiel et si incertain, où l'on voit *consul* désigner alternativement un comte et un magistrat municipal, *servus* tour à tour un serf, un sergent et — dans les régions méditerranéennes, où l'esclavage antique subsistait encore, ou avait repris une nouvelle vie — un esclave, *famulus* et *cliens* toutes les espèces imaginables de dépendants[3].

4° Ce qui s'écrivait des serfs ne pouvait guère manquer de s'écrire des culverts. Dans des documents de même époque et de même provenance que ceux où le servage s'appelle *colonilis servitus*, on trouve cette locution ou d'autres analogues appliquées à la condition culvertile ; elles paraissent même avoir été employées dans ce sens avec quelque prédilection, sans doute en raison de la vague assonance que l'oreille des notaires percevait, comme entre comte et *consul*, entre *colonus* et *collibertus*. Sous l'abbatiat de Ferri (1er septembre 1022-28 septembre 1055), Gui de Thouars vend à Saint-Florent le culvert Audri, « qui m'était attaché », dit-il, « par la servitude colonile[4] ». « Je cède », dit en 1035 un certain Marran, « à Saint-Florent un culvert appelé Aleaume... de telle sorte qu'à partir d'aujourd'hui il soit soumis tant à Saint-Florent qu'aux moines selon le droit colonile[5]. » Rien ne serait plus vain — tout le développement qui précède l'a suffisamment montré — que de tirer de ces élégances de style je ne sais quelles conclusions

a famulis tam liberis quam colonis ipsius loci hospitaticum... aut inferenda aliqua exigere praesumat. »

1. On trouvera quelques textes commodément rassemblés dans les notes de P. Bernard, *Étude sur les esclaves et les serfs d'Église en France*, p. 113 ; voy. aussi G. d'Espinay, *Les cartulaires angevins*, p. 104-105.

2. La tradition de cet emploi se maintint à travers les siècles. Un des plus anciens traités juridiques sur le servage qui aient été imprimés — le plus ancien peut-être —, celui qu'Anthoine Colombet fit paraître en 1578, à Lyon, s'intitule *Colonia celtica lucrosa. Traicté rare des personnes de mainmorte censites et taillables.*

3. Cette incertitude dans l'emploi de *colonus*, mot savant appliqué arbitrairement à toutes sortes de conditions sociales différentes, est bien entendu générale dans tous les pays où s'est écrit le latin diplomatique : cf. pour l'Angleterre les observations de C. M. Andrews, *The Old-english Manor*, p. 150.

4. Livre Noir de Saint-Florent, nouv. acq. lat. 1930, fol. 134 : « Unum mancipium nomine Hildricum colonili michi servitute obnoxium ; » plus loin : « predictum collibertum. »

5. *Ibid.*, fol. 21 v° : « Trado quoque sancto Florentio colibertum quendam nomine Adelelmum... ut ab hac die et deinceps tam ipsi sancto Florentio quam monachis colonili jure subiciatur et eis debitae servitutis pensum reddere cogatur. »

Digitized by Google

sur les origines du culvertage. Au temps où les clercs saumurois s'y adonnaient, *colonus* et les adjectifs dérivés n'étaient plus que des mots savants, matériel de thème et non instruments vivants du langage. Il convient de revenir maintenant à des réalités plus concrètes.

§ 4. — *La destinée des affranchis* cum obsequio : *origines du servage et du culvertage.*

Les serfs médiévaux ont hérité du nom des *servi* antiques et de certains caractères de leur condition. De là à conclure qu'ils descendaient presque tous d'anciens esclaves et que leur condition n'était qu'une forme atténuée de l'esclavage, il n'y a, semble-t-il, qu'un pas. Ces deux propositions, à y regarder de près, souffrent cependant de graves difficultés.

Au IXe siècle, les *servi* étaient peu nombreux. Aux XIIe et XIIIe siècles, au contraire, avant l'époque — variable selon les régions — des grandes chartes de liberté, les serfs formaient, dans presque toute la France du Nord et du Centre, l'immense majorité de la population paysanne[1]. Les domaines de Saint-Germain-des-Prés fournissent, à ce sujet, les éléments de rapprochements instructifs. Dans le village d'Esmans, en Sénonais[2], au temps où le fameux Polyptyque fut rédigé (fin du règne de Charlemagne ou début de celui de Louis le Pieux), il n'y avait point du tout de *servi*. Au XIIIe siècle, avant l'affranchissement qui fut accordé en novembre 1289, le servage y pesait sur l'ensemble des habitants[3]. A Villeneuve-Saint-Georges[4], sur 132 chefs de famille, le Polyptyque compte 112 colons, 1 homme « libre », 5 individus dont la condition n'est pas spécifiée et seulement 14 *servi ;* à Thiais[5], sur 146 chefs de famille, en face de 130 colons, d'un homme « libre », de 3 hôtes et d'un homme de condition indéterminée, 11 *servi*. En 1249 et 1250, les manumissions générales, accordées à ces deux terres pour les prix, respectivement, de 1,400 et de 2,200 livres parisis, ne nous permettent point de

1. Ainsi que suffiraient à l'attester, à défaut même d'autres témoignages, les actes de manumission eux-mêmes.

2. Seine-et-Marne, cant. Montereau-Fault-Yonne.

3. C'est ce que montre une enquête des environs de 1250 publiée par Guilhiermoz, *Enquêtes et procès*, Appendice, p. 293 (les gens du village comme tant d'autres au même temps avaient fait des difficultés pour avouer leur condition servile ; mais l'enquête est à ce sujet décisive) et l'acte d'affranchissement de 1289 signalé par dom Bouillard, *Histoire de Saint-Germain-des-Prés*, p. 142.

4. Seine-et-Oise, cant. Boissy-Saint-Léger.

5. Seine, cant. Ivry-sur-Seine. Mes chiffres diffèrent, pour les deux villages, de ceux de Guérard ; je ne vois pas comment ceux-ci ont été établis.

Digitized by Google

douter que presque tout le monde y fût serf[1]. Il est évident que les ancêtres de ces serfs innombrables de la France capétienne ne sauraient être cherchés uniquement dans les quelques poignées de *servi* de la Gaule carolingienne, et que, d'autre part, les colons, lites, affranchis de jadis, ne peuvent avoir eu pour toute descendance les très rares vilains libres mentionnés de-ci de-là par les textes. L'origine composite de la classe servile a, dès longtemps, été reconnue. Je ne sais pourtant si l'on a toujours vu bien clairement où mène cette observation. Elle nous contraint d'admettre l'existence d'un mouvement social d'une vaste étendue : du IXe au XIe siècle, par une « révolution lente et sourde », comme disait Guérard[2], la plus grande partie de la population des campagnes françaises est tombée ou retombée dans une condition appelée servile. Mais cette nouvelle servitude était quelque chose de foncièrement différent de l'ancien esclavage.

A l'esclavage, le servage médiéval emprunta sans doute quelques traits.

D'abord et surtout le nom. Encore faut-il observer que dès l'époque carolingienne le mot de servitude et tous ses synonymes ou dérivés avaient beaucoup perdu de leur valeur technique. Ils n'évoquaient plus guère que l'idée d'une dépendance particulièrement étroite. Guilhiermoz a admirablement montré l'indistinction première du vocabulaire de la vassalité et de celui de l'esclavage, ou du servage[3]. On voit traiter, au Xe siècle, de *servitus* jusqu'à la condition du *miles* qui a reçu d'une abbaye une terre en précaire[4]. Dans cette évolution, un terme comme *servitium*, originairement si fort, se dépouilla pour jamais de tout sens spécifiquement servile. Elle seule explique qu'une classe où les descendants des colons étaient certainement beaucoup plus nombreux que ceux des *servi* ait néanmoins reçu son nom des seconds, non des premiers ; colon n'eût suggéré que la notion, devenue peu intelligible, d'une relation avec la terre ; serf indiquait un rapport person-

1. Guérard, *Polyptyque d'Irminon*, App. nos XL et XLI.

2. Prolégomènes, p. 498 : « Cette révolution lente et sourde, qui détruisit les classes des colons, des lides et des serfs pour en composer un seul état de personnes, c'est-à-dire le servage... »

3. *Essai sur les origines de la noblesse*, notamment p. 322 et suiv. Pour l'Angleterre anglo-saxonne, cf. F. M. Maitland, *Domesday book and beyond*, p. 325.

4. J. Halkin et C.-G. Roland, *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmédy*, no 56 (2 octobre 926). Un *miles* reçoit un manse en précaire, pour sa vie, celles de sa femme et de ses deux fils, « et post finem illorum si aliquis de heredibus in ipsa se servitute contra limina predictorum patrum preparare cupit, nemo aliorum virorum ipsam precariam fieri valeat nisi ipse qui de ipsa stirpe processerit. »

Digitized by Google

nel[1]. Du reste, serf n'était pas seul employé ; on disait couramment d'un individu de cette condition qu'il était l' « homme » de son seigneur. Le Polyptyque d'Irminon exprimait déjà sous cette forme la sujétion personnelle, mais il traitait indifféremment d' « hommes de Saint-Germain » des colons, des lites, des *servi*. Les descendants de tous ces gens-là seront, en effet, liés au monastère par l' « hommage de corps[2] » et s'appelleront indistinctement ses serfs. Là où l'esclavage proprement dit se maintint ou réapparut, la langue populaire dut créer pour cette condition un nouveau mot — celui, précisément, d'esclave. Pourtant l'usage du nom antique pour désigner le serf médiéval fut gros de conséquences ; il contribua à entretenir la notion de l'infériorité de cette condition et permit plus tard aux juristes de dangereux rapprochements avec les règles du statut servile, telles que les avait fixées le droit romain.

Des *servi* d'autrefois, les formalités et le vocabulaire de l'affranchissement passèrent également aux serfs. De même l'incapacité de recevoir les ordres sacrés. Ici encore, l'extension de ces caractères à une classe de dépendants beaucoup plus vaste que l'esclavage est ancienne. A l'époque franque, semble-t-il, les colons étaient susceptibles d'affranchissement[3]. Dès la même période, nous l'avons vu, la législation ecclésiastique tendait à refuser l'ordination aux affranchis *cum obsequio*[4] ; de même pour les colons[5].

1. En Angleterre, un passage des *Lois de Cnut* (II, 20, § 1) montre que pour mieux protéger leurs hommes les puissants avaient intérêt à les faire passer tantôt pour libres, tantôt pour *servi* (*theow*), sans doute dans ce dernier cas pour mieux les soustraire à la justice publique : cf. Maitland, *loc. cit.* Des influences de même sorte ont pu jouer en France.

2. Cf. J. Petot, *L'hommage servile*, dans *Rev. histor. du droit*, 1927.

3. Concile d'Orléans de 538, cité ci-dessous, n. 5. Testament de saint Remi, dans *SS. rer. merov.*, t. III, p. 338, l. 24, et 339, l. 9 (probablement faux composé par Hincmar, mais instructif pour l'époque de ce dernier). Lettre d'Hincmar résumée par Flodoard, *Histor. Remensis eccles.*, III, c. 20 (*SS.*, t. XIII, p. 513, l. 38). Testament des chanoines Haganon et Adjutor (28 janvier 818-28 janvier 819), dans Martène, *Thesaurus*, t. I, col. 20 (ils lèguent à Saint-Martin de Tours des terres avec leurs *liberi coloni* — ce sont des cultivateurs à moitié fruit — *excepto qui a nobis ingenuitates promeruerunt ;* le texte est d'ailleurs d'interprétation difficile ; les chanoines paraissent indiquer qu'ils ont précédemment fait de ces hommes des colons : *quos colonarios fecimus ;* sont-ce d'anciens *servi* dont les redevances, à l'origine plus ou moins arbitraires, ont été fixées, comme dans le texte cité ci-dessus, p. 242, n. 5?). La pratique de l'affranchissement du colon semble, d'après une lettre de Sidoine Apollinaire — V, 19 — remonter à la fin de l'époque romaine : cf. A. Esmein, *Mélanges d'histoire du droit et de critique. Droit romain*, p. 370 et suiv.

4. Ci-dessus, p. 237.

5. Concile d'Orléans de 538, c. 29 (*Conc. aevi merov.*, p. 81) : « Ut nullus servilibus colonariisque conditionibus obligatus iuxta statuta sedis apostolicae ad honores ecclesiastecus admittatur, nisi prius aut testamento aut per tabolas eum legeteme consteterit absolutum. »

Digitized by Google

D'autres traits, essentiels dans le servage, n'ont pas besoin, pour être expliqués, que l'on remonte aux précédents fournis par des institutions antérieures ; ils découlaient nécessairement de l'existence, entre le seigneur et son serf, d'un lien de dépendance héréditaire : la justice du seigneur suivant partout le serf ; la substitution du seigneur à la famille, en certains cas, comme héritier, de même que dans l'exercice de la vengeance privée ; le chevage, expression du *mundium* seigneurial, sur lequel nous aurons à revenir ; l'interdiction du formariage, seul moyen de prévenir les difficultés qu'eût amenées l'attribution d'enfants nés de parents appartenant à des seigneurs différents, attestée au surplus dès le VI^e^ siècle pour les colons orientaux[1] et pour ceux de l'Église romaine[2], et sous Charles le Chauve pour l'ensemble des *mancipia*, colons, certainement, compris[3]. Mais c'est surtout la nature même de ce lien si pertinemment appelé « hommage » qui nous éloigne de l'esclavage antique : relation d'homme à homme, en effet, réglée par la coutume du groupe, comportant, à travers beaucoup d'insubordination, d'exploitation et de violences, un échange d'aide et de protection[4], non le droit de propriété d'un homme sur un être assimilé à une

Cf. aussi le texte de la collection d'Albi cité dans Loening, *Geschichte des deutschen Kirchenrechts*, t. II, p. 282, n. 3. Mais les textes conciliaires qu'on trouvera ci-dessous, p. 258, n. 1, concernant les *ascripti censibus* vont moins loin ; ils se contentent de subordonner leur ordination à l'assentiment du roi ou de son représentant. De même, Léon le Grand (*Decret. Grat.*, dist. LIV, c. 21) ne défendait aux *originarii* l'entrée dans les ordres que sauf autorisation de leur seigneur. En droit romain, la condition d'*adscriptitius* n'a jamais constitué un empêchement à l'ordination : voy. notamment *Nov. Just.*, 123, 17, 1, et cf. O. Seeck, dans Pauly-Wissowa, t. IV, col. 505. Naturellement, ces interdictions étaient loin d'être toujours observées en pratique. Un capitulaire relatif aux églises de Poitiers, de 817-825 (t. I, n° 149, c. 7), nous montre qu'on prévoyait la présence, parmi les chanoines de Sainte-Radegonde, de colons et de *servi*.

1. *Nov.*, CLVII.

2. Par une lettre de Grégoire le Grand : *Ep.*, IX, 128. Le mariage des paysans (*rustici*) des domaines était, même en dehors du cas de formariage, occasion de redevance (*Ibid.*, I, 42, p. 65). Par contre, il n'y avait en droit rien qui ressemblât à une mainmorte, puisque les parents des colons héritaient de ceux-ci, à condition toutefois qu'ils habitassent sur les terres de l'Église (I, 42, p. 65 ; le texte s'applique aux *conductores*, qui sont normalement des colons) ; mais la prescription pontificale elle-même prouve que les administrateurs des domaines ne reconnaissaient pas toujours ce droit héréditaire. L'interdiction du formariage pour les esclaves, qui va presque de soi, est attestée, à l'époque romaine, à peu près dans les mêmes termes qu'au Moyen Age (« foras nubere »), par un texte de Tertullien, *Ad uxorem*, II, 8 ; cf. Luzzato, *I servi*, p. 168, n. 2.

3. *Capitul.*, t. II, n° 273, c. 31 (avec références expresses à la lettre de Grégoire le Grand citée à la note précédente et à une lettre, que je n'identifie pas, de Léon le Grand).

4. Si l'on en croit le moine Guiman, qui compila entre 1170 et 1192 le « cartulaire » de Saint-Vaast d'Arras, les serfs, empressés à se dissimuler et à négliger le paiement de leur chevage pendant les périodes de sécurité, « in tempore vero tribulationis et oppressionis divitum ad patrocinium sancti Vedasti et advocaturam abbatis recurrunt » (éd. Van Drival, p. 177). Il

Digitized by Google

chose. Fustel de Coulanges disait que « le servage » n'a « rien de commun avec la féodalité » et lui est « antérieur[1] ». Trop porté à expliquer la société médiévale par son seul passé, il lui déniait aisément la puissance créatrice. Benjamin Guérard, au contraire, pensait que le serf était, en somme, « un vassal du degré inférieur[2] ». Je ne vois guère qu'un reproche à faire à cette formule : elle est incomplète. Il faudrait ajouter que, à la différence de la vassalité, le servage se transmettait, de génération en génération, en dehors de la volonté de ceux qui y étaient soumis ; c'est un de ses caractères fondamentaux. Pour le reste, Guérard me semble avoir touché juste. En même temps que la vassalité, le servage naquit dans une société qui, devant la dissolution de l'État et le relâchement des attaches claniques ou même familiales, inclinait à ne plus sentir comme doués d'une force véritable que ces rapports personnels de sujétion et de défense, ces « hommages » en un mot, plus ou moins modelés sur des institutions anciennes (une collectivité travaille forcément sur des matériaux et surtout avec un vocabulaire fournis par le passé), traînant avec eux des souvenirs du compagnonnage, de la clientèle, de l'esclavage, de la condition des affranchis, mais originaux par l'amalgame de leurs éléments disparates et surtout par la nature profonde des liens ainsi créés ; parmi ceux-ci, les uns étaient d'ordre supérieur et de caractère contractuel (*ingenuili ordine*[3]) — telle, essentiellement, la vassalité, — les autres, servage et culvertage, comportaient une obligation héréditaire et l'idée d'une sorte de bassesse.

Comment cette foule d'hommes, qui n'étaient pas originairement des *servi*, entra-t-elle peu à peu dans le servage? Quelques-uns y furent précipités un jour, brutalement, par une décision de justice, comme, dès 827, ces quatorze affranchis d'Oulx, au Val de Suse, victimes, devant le tribunal d'un *missus*, de la prescription trentenaire[4]. Beaucoup, sans doute, y glissèrent insensiblement. Pour un grand nombre, par contre, ce changement d'état fut la suite d'un acte purement volontaire — j'entends volontaire en droit, car on peut croire qu'en fait il

va de soi que Guiman mettait l'accent volontiers sur ce côté-là du servage ; affaire à l'historien de mieux nuancer.

1. *L'alleu et le domaine rural*, p. 463. Cf. *Les transformations de la royauté*, p. 587, n. 1 : « Le servage n'a aucun rapport avec la féodalité. » C'est la vieille théorie de Cujas : « Servi et census et alia innumera praediorum hominumque onera e jure romano originem sumpsisse testor », et de Gui Coquille (passage cité dans *Serf de la glèbe*, *Rev. histor.*, t. CXXXVI, p. 238).

2. Prolégomènes, p. 422.

3. C'est l'expression de la célèbre formule de recommandation. *Formul. Tur.*, 43.

4. Cipolla, *Monumenta Novalicensia*, t. I, n° XXVIII (8 mai 827).

Digitized by Google

fut le plus souvent imposé par la pression des circonstances ou même extorqué par la menace — d'un acte, en somme, très exactement comparable à une recommandation, avec cette différence toutefois qu'il engageait, en même temps que celui qui s'y pliait, toute sa postérité. Anciennement on se faisait aussi lite ou colon[1], mais plus souvent et, à partir du xe siècle, à peu près uniquement, *servus*. Cette pratique remontait très haut dans l'histoire des sociétés germaniques ; elle datait du temps où la servitude était véritablement l'esclavage[2]. Mais elle prit aux xe et xie siècles une extension incomparable. Les documents nous révèlent alors l'existence d'un très grand nombre de donations de soi-même en servage. Nul doute qu'ils ne nous aient, cependant, conservé le souvenir que de la moindre partie de celles qui réellement eurent lieu : s'opérant selon des modes formalistes, elles n'appelaient pas forcément l'intervention de la preuve écrite. Elles tenaient une telle place dans la vie juridique qu'il se trouva des clercs subtils pour torturer les textes les plus clairs, afin de justifier cet abandon spontané de la liberté par un appel à la « loi romaine[3] ». Cette masse d'hommes libres, pénétrant dans ce qu'on appelait la servitude, contribua certainement à modifier l'idée que l'on se faisait de cette condition et ses caractères même. Au début du ixe siècle déjà, on voit de petits propriétaires libres, contractant avec l'abbaye de Saint-Gall, prévoir comme une éventualité presque normale, en tout cas nullement improbable et, semble-t-il, point particulièrement odieuse, l'asservissement de leurs descendants[4]. Dans cette classe servile d'un nouveau type, les affranchis, — lites, aldions, simples *liberti cum obsequio*, — durent former un des éléments les plus importants. Déjà plusieurs textes de l'époque franque traitent la condition lidile de *servitus*[5] ; c'est le nom, on l'a vu, que donnait à l'état de l'affranchi *cum obsequio*, en général, le concile de Tolède dans un canon reproduit par la plupart des collections italiennes ou gallo-franques. Il y a plus : le statut de ces hommes liés à

1. Ci-dessus, p. 234 et 243.

2. Les textes sont trop nombreux et trop connus pour être cités ici. Pour la période mérovingienne, le plus ancien est sans doute Greg. Tur., *Hist. Franc.*, VII, 45 : « Subdebant pauperis servitio, ut quantulumcumque de alimento porregerent. »

3. J. Flach, *Le droit romain dans les chartes*, dans *Mélanges Fitting*, t. I, p. 414-415.

4. H. Wartmann, *Urkundenbuch der Abtei St. Gallen*, t. I, n° 240 (16 janvier 819), n° 281 (20 juin 824), n° 287 (11 décembre 824).

5. *Capitul.*, n° 98, c. 6 ; *Lex Frisionum*, XI, 2. Nithard, IV, 2, emploie le mot de *serviles* (sans doute est-ce exprès qu'il ne dit point *servi ; serviles* indique une condition assimilée à la servitude, plutôt que la servitude même) comme équivalent de *lazzi*, que les *Ann. Fuldenses* (842) rendent par *liberti* et que les *Ann. Xantenses* (841) comprennent sous le nom général de *servi*.

Digitized by Google

leurs seigneurs de père en fils servit peut-être, sur un point, de modèle à celui des non-libres d'âge postérieur.

L'obligation caractéristique du servage et de la condition culvertile, en France, était le chevage[1]. Rien qui sente moins l'esclave que cette redevance dont le montant, fixé, pour chaque famille, par la coutume, échappait absolument à l'arbitraire seigneurial. Dès le IXe siècle, on la voit apparaître dans les textes. Elle est payée par des hommes qu'une classification sociale traditionnelle, mais déjà périmée, range dans des catégories fort différentes : hommes libres, colons, *servi*[2]. Il nous est aujourd'hui difficile, peut-être impossible, de comprendre pourquoi elle pesait alors sur certaines personnes et épargnait les autres, en apparence de même condition. Mais visiblement elle traduisait — quelle que fût l'origine première de celui qui y était obligé — une relation de dépendance étroite vis-à-vis d'un seigneur. Ce n'est pas sans raison qu'au siècle suivant un texte lorrain qualifie de *mundiales* (c'est-à-dire placés sous le *mundium*, la puissance du seigneur) les hommes qui y sont tenus[3]. De même sur les terres de Saint-Germain-des-Prés, certains hommes libres sujets au mondebour du monastère (*munborati*) devaient chaque année une quantité de cire déterminée[4]. Cette rede-

1. Depuis la rédaction du présent travail, le problème du chevage a été repris par M. J. Massiet du Biest, *Le chef-cens et la demi-liberté dans les villes du Nord avant le développement des institutions urbaines (Xe-XIIe siècles)*, dans *Revue historique du droit*, 1927. Impossible de discuter ici, dans le détail, les résultats de cet important mémoire. On y trouvera plus d'un renseignement qui confirme notre conception du chevage comme expression de la protection seigneuriale. Mais puis-je, une fois de plus, protester contre ce mot de « demi-liberté »? Où sont les textes médiévaux qui l'emploient?

2. B. Guérard, *Polyptyque d'Irminon*, *Prolég.*, p. 692 ; *Polyptyque de Saint-Remi*, p. XVIII. Trois formules d'une collection sénonaise, qui est à peu près contemporaine du *Polyptyque d'Irminon* (*Form. Senon. recentiores*, n° 2, 4 et 5), mentionnent sous le nom de *colonitium* la capitation payée par le colon *de capud suum* et la considèrent comme normale pour sa condition. Il est remarquable que les textes plus anciens (par exemple, *Cartae Senon.*, n° 20, qui, comme les formules que je viens de citer, se rapportent à la revendication en justice par un seigneur de ses droits sur un colon) ne font pas allusion à cette redevance.

3. A. d'Herbomez, *Cartulaire de l'abbaye de Gorze*, n° 116 (17 août 984). Ces *mundiales* n'étaient sans doute pas considérés comme libres, car il est dit d'eux que chacun doit les six deniers « etiam si libere sit filius ». Rapprochez de ce texte une notice publiée par Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre au Mont-Blandin*, n° 4 : au temps du roi Louis (II ou III : 8 décembre 877-5 août 882), une femme libre « tributariam se esse constituit ut ibi annis singulis *propter mundeburdem* in censum solveret denarios II » ; elle se soumet en même temps à une taxe sur le mariage et une taxe successorale. Cf. ci-dessous, p. 260.

4. *Polypt.*, XII, 27 ; cf. XII, 9, et IX, 268 (dans ce dernier cas, le *munboratus* verse une redevance en argent, mais destinée au luminaire). Curieuse survivance de l'usage de la redevance en cire payée en signe de « garde » et « commandise » dans un acte franc-comtois du 7 mai 1288 : Perreciot, *De l'état civil des personnes*, 2e éd., t. III, pr. n° 89.

Digitized by Google

vance en cire deviendra, elle aussi, par la suite, une des modalités du chevage servile. Son caractère originairement religieux ne fait point de doute ; ses produits étaient destinés à entretenir les cierges dans l'église, généralement autour d'un saint tombeau. Mais elle répondait aussi à une nécessité d'ordre économique. L'argent était rare ; c'est pourquoi, le plus souvent, lorsqu'on achetait une marchandise, on évaluait le prix en monnaie, mais on le versait en denrées « appréciées ». Le même usage s'appliquait forcément aux charges imposées aux humbles gens. Ils étaient astreints, par exemple, à apporter chaque année « deux deniers, sous forme de cire ». Parfois ils devaient « deux deniers ou deux jours de travail[1] ». Qu'il fût payable en argent ou en nature, la signification du chevage restait foncièrement la même : elle était fort claire. Le chevage exprimait l'autorité, la protection seigneuriales, la soumission de l'« homme de chef ». Mais quelle institution plus ancienne put en donner l'idée?

Il paraît naturel de songer tout d'abord à la *capitatio* du Bas-Empire romain : d'impôt d'État, elle serait devenue, par concession ou usurpation, droit seigneurial. Examinons cette possibilité. Sous le nom commun de *capitatio* — tout le monde est à peu près d'accord là-dessus — l'administration impériale réunissait deux impôts de natures différentes : l'un foncier (le mot *caput* désignant, en ce cas, une unité cadastrale), l'autre personnel. Le premier est hors de cause : dans la mesure où, après que le fisc eut cessé de l'exiger, il continua de l'être par le seigneur au profit de celui-ci, il ne put que se fondre dans la masse des charges réelles qui pesaient sur le manse. Reste la capitation personnelle. Nous savons très mal sur quelles classes de la population elle portait. Seuls intéressent notre recherche : 1° les colons ; 2° les esclaves. A leur sujet deux systèmes principaux s'affrontent[2]. Selon certains auteurs, parmi lesquels il suffira de citer Otto Seeck, les colons et les esclaves

1. J. Garnier, *Chartes bourguignonnes inédites*, p. 141, n° VII : « Duos denarios in cera ; » p. 113, n° LXXVI : « Denarios II vel dies II. » En 1261 encore, *Histor. de France*, t. XXIV, p. 326*, n° 179 : « Unam denariatam cere. » Cf. les exemples cités pour l'Allemagne par A. Meister, *Studien zur Geschichte der Wachszinsigkeit*, dans *Münstersche Beiträge zur Geschichtsforschung*, N. F., H. 32-33, p. 16. Selon la tendance propre du droit allemand, qui a été de développer à l'extrême la division de la société en classes distinctes, les *cerocensuales* ont fini, en Allemagne, par constituer un groupe juridique à part : cf. A. Meister, *loc. cit.*, où on trouvera la bibliographie, et le compte-rendu de Minnigerode, *Vierteljahrschr. für Soz. und Wirtschaftsgeschichte*, 1916. En France, le chevage en cire est simplement, comme le chevage ordinaire, une marque de servage prouvant l'obligation au formariage et à la mainmorte : cf. *Histor. de France, loc. cit.*

2. Pour la bibliographie, je renvoie simplement à A. Piganiol, *L'impôt de capitation sous le Bas-Empire romain.*

Digitized by Google

« chasés », c'est-à-dire pourvus de tenures, auraient payé — directement ou par l'intermédiaire du maître, peu importe ici — les deux impôts à la fois : tant pour leur terre, tant pour leur tête ou celle de leur famille. On pourrait imaginer, *a priori*, que sous ce second aspect la capitation, se perpétuant et annexée aux redevances seigneuriales, eût donné le chevage. Mais cette imagination est démentie par les textes. Non seulement, en effet, il n'y a plus à l'époque franque de trace d'un impôt d'État personnel sur les non-libres[1], mais surtout le témoignage des polyptyques est irrécusable : ce n'est pas, comme il eût dû forcément arriver d'après l'hypothèse suggérée, l'ensemble des tenanciers de Saint-Germain-des-Prés ou de Saint-Remi de Reims, ce n'est même pas la généralité des paysans habitant une *villa* donnée, ce sont, de-ci de-là, des personnes de toute classe qui paient le *capaticum*, comme signe d'une condition qui leur est propre. Si vraiment les colons et les esclaves tenanciers avaient jadis été imposés personnellement, cette forme des charges publiques ou bien disparut dans le royaume franc ou, du moins, prenant à son tour un caractère réel, ne put plus se distinguer de l'autre. Que si l'on adopte, au contraire, la théorie de M. Piganiol, d'après laquelle seuls les esclaves non chasés, faisant partie du matériel d'exploitation des grands domaines, eussent été, pêle-mêle avec le bétail, recensés par têtes, la suite des événements semble encore plus claire. Cette capitation-là, en effet, ce n'était pas l'esclave, pas plus que le mouton ou le bœuf, qui en était redevable : c'était le maître, taxé proportionnellement au nombre des têtes serviles de sa *familia*, et auquel les esclaves de cette catégorie, n'ayant par définition rien à eux, ne pouvaient rien rembourser. Quand l'État renonça à la réclamer, la *capitatio humana atque animalium* disparut purement et simplement. De toute façon, le système fiscal romain ne saurait expliquer le chevage. Il convient de porter notre enquête d'un autre côté.

1. On a quelquefois cru l'existence d'une capitation personnelle d'État sur les non-libres, à l'époque mérovingienne, attestée par une formule de Marculfe (I, 19), où la permission de se faire ordonner n'est accordée à un postulant que « se memoratus ille *de caput suum* bene ingenuus esse videtur et in poleptico publico censitus non est ». Mais *caput*, comme l'a bien vu M. F. Thibaut, *Nouv. Rev. histor. du droit*, 1907, p. 68, a ici, sans plus, son sens figuré si fréquent à la fois dans le latin classique (par exemple, Plaute, *Merc.*, 153 : « Liberum caput tibi faciam ») et dans le latin mérovingien (*Formul. Andecav.*, 59 : « Ingenuitatem capitis eorum »). L'ordination est interdite soit à l'esclave, soit à l'homme *ascriptus censibus*, inscrit aux cadastres de la capitation foncière. Cf. le c. 8 du concile de Clichy et le c. 6 du concile de Reims (*Concilia aevi mer.*, p. 198 et 203). Un des rares textes qui mentionnent expressément une capitation publique, l'Édit de Pîtres (*Cap.*, t II, n° 273, c. 34), spécifie qu'elle s'applique à des hommes libres. Le *Capitul.* n° 44, c. 20, est moins précis.

Digitized by Google

J'ai déjà mentionné la redevance que les affranchis *cum obsequio* du droit germanique, lites ou aldions, payaient, tête pour tête, héréditairement, à leurs patrons. On l'appelait, chez les Francs, *litimonium*[1]; chez les Lombards du nom, plein de sens, de *mundium*[2]. Elle était si caractéristique de l'état de ces hommes et de leur dépendance que, selon la coutume franque, l'abandon que, par un geste symbolique — le jet du denier —, en faisait le maître ou patron constituait le rite essentiel du plein affranchissement. Par voie d'extension, on en vint à l'imposer à tous les affranchis liés à un patron, quelle qu'eût été la forme de la manumission. C'est le *libertaticum*, le *libertinitatis munus* des formulaires. Cet impôt de la liberté était dû *pro patrocinio et defensione atque mundeburdo*[3]. Les rares chartes que nous avons conservées, à partir du IXe siècle surtout, en fixent généralement le chiffre; toujours bas, il semble avoir été assez souvent de quatre deniers, ce qui est un des taux attestés du *litimonium* et le taux le plus ordinaire, dans les polyptyques du *capaticum*, dans les documents postérieurs du chevage servile[4]. Mieux que le colonat, lien purement terrien, la condition des affranchis *cum obsequio* et, plus anciennement, des lites, était apte à fournir le type premier, considérablement développé dans la suite des temps, d'une attache héréditaire qui n'était point l'esclavage; la charge personnelle qui manifestait primitivement la soumission au *mundium* d'un patron sert déjà, à l'époque des polyptyques, d'expression à toute sorte de *mundium*[5]. Lorsque, de la grande confusion sociale

1. Les textes du *Polyptyque de Saint-Germain-des-Prés* relatifs au *lidimonium* ne sont pas sans obscurités. M. Kroell, *loc. cit.*, p. 187-188, a cru pouvoir en conclure que, sur les terres de l'abbaye, seules les femmes de condition lidile, à l'exclusion des hommes, payaient cette taxe. L'explication fournie par Guérard, Prolégomènes, p. 696, me paraît beaucoup plus naturelle et je ne la crois pas ébranlée par la discussion de M. Kroell.

2. Le mot, en Italie, appliqué aux aldions ou aux affranchis en général, désigne tantôt, comme le *litimonium*, une redevance annuelle (c'est le sens que j'indique ici), tantôt une somme, fixée par la manumission elle-même, dont le versement une fois fait permettra à l'affranchi, s'il le désire, de se débarrasser, en le rachetant, du *mundium* patronal; les actes français ne me paraissent rien offrir de pareil à cette dernière clause. Cf., sur ces deux significations, G. Luzzato, *I servi nelle grandi proprietà ecclesiastiche nei secoli IX e X*, p. 115.

3. E. Pérard, *Recueil de pièces curieuses servant à l'histoire de Bourgogne*, p. 57, s. d. (IXe s.).

4. J'indique, sans chercher à être complet, quelques exemples caractéristiques : Guérard, *Cartulaire de Saint-Bertin*, p. 160, n° LXXXVII (novembre 838); Pérard, *Recueil de pièces curieuses*, p. 57 (s. d.) et 58 (888; reprod. Thévenin, *Textes*, n° 112); J. Garnier, *Chartes bourguignonnes inédites*, p. 113, n° LXXVI (janvier 876); affranchissement par le moine Gibert, cité ci-dessus, p. 243, n. 4. La redevance dans le second cas est d'un denier pour les femmes, deux pour les hommes; dans le troisième, de deux deniers; dans le premier, le quatrième et le cinquième, de quatre deniers.

5. Les mots *litimonium* et *cavaticum* sont rapprochés et, semble-t-il, traités à peu près comme synonymes par une formule du VIIIe siècle (*Form. Salic. Merkel.*, n° 28). Un homme

Digitized by Google

des IXe et Xe siècles, émergèrent enfin des institutions aux arêtes plus vives et que la pensée juridique put élaborer à nouveau une terminologie à peu près stable et plus heureusement adaptée aux conditions du présent, on avait pris l'habitude de considérer tout homme qui devait à son seigneur un paiement « de son chef » comme appartenant à cette condition d'humble dépendance héréditaire, à laquelle on donnait désormais le nom de servitude. Au IXe siècle, divers personnages, affranchissant leurs *servi*, leur font un devoir de verser un chevage à Saint-Étienne de Dijon le jour de la fête du saint. Dès le Xe siècle et au XIe siècle, Saint-Étienne reçoit en don des hommes soumis, ce même jour, à cette même charge ; mais ces individus sont maintenant qualifiés de *servi* ou de *mancipia*[1]. A Saint-Pierre du Mont-Blandin, le statut des affranchis placés par leur ancien maître sous le *mundium* du monastère sert visiblement de modèle à celui des personnes libres — appelées *tributarii* — qui se donnent elles-mêmes à cette maison. La ressemblance ne touche pas seulement le chevage, de deux deniers de part et d'autre ; elle s'étend au droit sur les mariages (6 deniers), à la taxe successorale (12 deniers[2]). Ces *tributarii*, en principe, demeuraient libres. Ils conservèrent, en effet, longtemps ce beau titre. Là aussi pourtant, la nouvelle classification finit par triompher ; on suit très nettement l'application progressive qui, dans le courant du XIe siècle, se fait à cette condition du vocabulaire de la servitude[3]. Certainement, les héritiers

affirme, devant *le mallus*, qu'il est « bene ingenuus sive Salicus ». On lui demande si, à celui qui le réclame comme *servus*, il a jamais rendu les services d'esclave ou payé le *litimonium*, il répond « quod nec servitio nec litimonium nec nullum cavaticum nec ullum obsequium ei reddebat ».

1. Pour le premier cas, Pérard, *Recueil*, p. 57 et 58. Pour le second, J. Garnier, *Chartes bourguignonnes inédites*, p. 141, n° VII (avril 928) ; p. 143, n° X (953) ; p. 149, n° XVIII (1012).

2. Comparer notamment (pour ne prendre que les actes les plus anciens) dans Van Lokeren, *Chartes et documents...*, d'une part les nos 23, 66, 72, 79, 81, de l'autre les nos 4, 68, 77, 80, 82 à 86 (IXe et Xe siècles). Cf. Vanderkindere, *Les tributaires ou serfs d'Église*, dans *Académie de Belgique. Bulletin de la classe des lettres*, 1897. On observera qu'un des plus anciens exemples de taxe successorale connu dans le royaume franc concerne des affranchis (Lacomblet, *Niederrheinisches Urkundenbuch*, t. I, n° 73 : 13 août 882 ; cf. n° 84 : 907) ; la mention au n° 4 du recueil de Van Lokeren, touchant une femme libre qui s'est donnée au monastère, est à peu près de même date (règne du roi Louis — II ou III — 8 décembre 877-5 août 882). Cf. von Below, article *Sterbfall*, dans Hoops, *Reallexikon der germanischen Altertumskunde*, t. IV. L'obligation pour les affranchis d'obtenir avant de se marier le consentement du patron — ce qui équivalait sans doute, dans la plupart des cas, à l'obligation d'acheter cette autorisation — est mentionnée dès 555 dans le testament de saint Cybard : cf. La Martinière, dans *Bull. Soc. archéol. de la Charente*, 1906-1907, p. 23.

3. La formule réservant la liberté se retrouve encore dans des actes de donation de soi-même de 959 (n° 27) et de 1050 (n° 128) ; mais les expressions *ancillam*, *ancillatum*, *servituti*,

Digitized by Google

des nombreux affranchis que nous voyons, dans les manumissions de l'âge carolingien, assujettis, de génération en génération, au versement annuel de quelques deniers, se trouvèrent, du fait même de l'obligation ainsi contractée, rangés dans la classe servile.

Mais comment ces descendants d'affranchis, retombés dans la nouvelle servitude, n'auraient-ils pas gardé parfois quelques souvenirs de leur origine propre? Au XI^e siècle, nous le savons, on rencontre dans la France du Nord et du Centre, en Sardaigne, peut-être aussi dans l'Italie continentale, dans l'Espagne du Nord, certaines familles auxquelles s'attache héréditairement le nom de *colliberti*, en Espagne quelquefois celui de *liberti* tout court. Elles ne sont point tenues pour de condition libre. Rien, dans la vie pratique, ne distingue leurs membres des serfs qui les entourent. Pourtant on a, autour d'elles, le sentiment qu'elles ne sont point placées au même niveau que les familles proprement serviles; elles appartiennent, croit-on, à une classe supérieure. Cette notion va s'effaçant, parce qu'elle est sans support concret; bientôt elle s'évanouira tout à fait; la fusion sera accomplie. Elle subsiste pourtant encore à l'époque qui nous occupe, tenace et inexplicable comme une pure réminiscence. Elle n'était plus, en effet, que cela. Tous ces *culverts* (pour employer le terme français) n'étaient autre chose, selon toute probabilité, que la postérité des *liberti* du haut Moyen Age. Presque confondus déjà dans la « servaille », ils s'en distinguaient encore par le nom et par le rang. Survivance, surtout verbale, d'âges antérieurs, le culvertage demeurait, au XI^e siècle, comme un témoin, indiquant un des courants qui avaient alimenté la grande classe servile[1].

Il est certain que, même dans les régions de culvertage, toutes les familles qui descendaient de *liberti cum obsequio* ne conservèrent point le privilège d'une sorte de supériorité sociale. Nous ignorerons toujours les raisons qui favorisèrent les prétentions des unes, ruinèrent celles des

se rencontrent de plus en plus fréquemment à partir de 1034 (n^os 108, 155, 157, 158, 161, 172, 174, 195, 221, 234, 265, etc.). Le n° 249 (1155), où une femme se donne « pro indesinenti libertate optinenda », n'a pas, quoi qu'en ait pensé Van Lokeren (p. 23, n. 1), à entrer en ligne de compte; il s'agit de la liberté éternelle, du salut (cf. n° 111).

1. Certains documents des XI^e et XII^e siècles, surtout dans la région de la Loire, font mention d'hommes appelés *commendaticii*, qui semblent dans une condition voisine du servage, mais peut-être conçue comme supérieure, puisqu'on voit au temps de l'abbé de Vierzon Humbauld (1082 environ-1095 environ) une dame, autorisant le mariage d'une sienne *commanda* avec un culvert des moines, prescrire que le partage des enfants aura lieu à parts égales (Bibl. nat., lat. 9865, fol. 22 v°). Sont-ce des descendants de « recommandés » dont l'attache serait devenue héréditaire? J'ai commencé à rassembler des textes à ce sujet, sans parvenir encore à aucune solution nette.

Digitized by Google

autres. Mais beaucoup de pays, en France ou hors de France, qui avaient connu l'affranchissement *cum obsequio*, ne connurent point de culverts. D'où vient cela? Rien de plus difficile à expliquer que ces divergences. Nous connaissons si mal l'évolution des différentes sociétés provinciales, entre l'époque franque et le XII^e^ siècle! On peut, néanmoins, tenter quelques réponses, en ne se dissimulant point qu'elles ne sauraient avoir que la valeur d'hypothèses, toujours susceptibles d'être ébranlées par la moindre découverte documentaire, et dont le seul intérêt sera, j'espère, de provoquer la discussion et la recherche.

En France, les descendants d'affranchis paraissent avoir réussi à se constituer en classe distincte surtout dans les contrées régies par le droit franc ou soumises à son influence ; là, en effet, cette classe, placée entre la servitude et la pleine liberté, était anciennement reconnue par la coutume ; c'était celle des lites, sur la condition desquels on tendait à modeler le statut des affranchis en général. Si le culvertage est absent du Midi au sud du Limousin et de la région rhodanienne, c'est peut-être parce que ni les Goths ni les Burgondes n'avaient jamais admis, dans leur hiérarchie sociale, cette catégorie intermédiaire. Les *culberts* aragonais ou navarrais représentent sans doute une importation française. Restent, en pays originairement gothique, les *liberti* léonais. Les historiens espagnols nous diront ce qu'il faut en penser.

Quant à l'Italie péninsulaire et à l'Allemagne du Nord et du Centre (avec laquelle il faut ranger la Flandre, de langue germanique), elles nous fournissent une expérience vraiment cruciale. Là — sauf peut-être dans certaines régions de l'Italie où il n'est pas impossible que des *culverti* aient existé (nous avons dû, on s'en souvient, renoncer à conclure sur ce point) — ce ne fut pas le terme roman désignant les affranchis qui, comme en France, survécut ; ce fut le terme germanique. On trouve des aldions, en Italie, à l'état sporadique jusqu'en plein XII^e^ siècle[1]. Le cas de l'Allemagne est plus net et plus instructif encore. En pays franc, saxon et frison, les *laten*, *lazzen*, étaient extrêmement nombreux à l'époque barbare. Leur nom se maintint pendant tout le Moyen Age et au delà[2]. Il continua quelque temps à désigner une classe distincte. Puis, en beaucoup de lieux du moins, son sens s'élargit. On prit l'habi-

1. P. Vaccari, *L'affrancazione dei servi della gleba*, p. 32 et 39, n. 1 ; F. Schupfer, *Il diritto privato*, t. I, 2^e^ éd., p. 79 ; Fedor Schneider, *Die Reichsverwaltung in Toscana* (*Bibliothek des kgl. Preuss. Histor. Instituts in Rom*, XI), p. 203, n. 2.

2. Par contre, les *barschalken* bavarois, placés dans une situation analogue à celle des *laten*, mais bien moins nombreux, ont disparu, comme les culverts français — un siècle environ plus tard que ces derniers : cf. A. Janda, *Die Barschalken*, p. 10.

Digitized by Google

tude d'appeler ainsi toutes les personnes qui n'étaient point de condition libre, quelle que fût leur origine[1]. C'est, avec une survie plus longue, l'histoire même de culvert, qui n'était, à tout prendre, que l'équivalent roman de *lazze*. Tant il est vrai que, dans toute l'Europe occidentale et centrale, l'âge vassalique — du IX^e^ au XI^e^ siècle — créa, à l'aide d'éléments anciens, des institutions sociales originales, auxquelles s'appliquèrent, avec beaucoup d'hésitations et d'incertitude, de vieux mots.

Marc BLOCH.

1. Sur les *laten*, *lazzen* allemands, on peut consulter, entre autres : Waitz, *Deutsche Verfassungsgeschichte*, t. V, 2^e^ éd., p. 220 ; H. A. Lüntzel, *Die bauerlichen Lasten im Fürstenthume Hildesheim*, p. 54 ; W. Wittich, *Die Grundherrschaft im Nordwestdeutschland*, p. 282. — Sur les *laeten* flamands : Warnkönig, *Flandrische Rechts-und Staatsgeschichte*, t. III, 1, p. 46 ; Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. III, p. 616 ; Des Marez, *Étude sur la propriété foncière dans les villes du Moyen Age*, p. 190. — Pour les Pays-Bas septentrionaux : S. J. Fockema Andreae, *Bijdragen tot de nederlandsche Rechtsgeschiedenis*, t. III, p. 26 et suiv (p. 27 et n. 5 texte de 1475, où *laeten* est synonyme de *horige en eigen luiden*) ; Th. Ilgen, dans la *Westdeutsche Zeitschrift*, t. XXXII (1913), p. 82, n. 24 (définition, dans une coutume de 1277, des *lati* comme *qui pleno jure et proprietate corporis debent*). — La *summa dictaminum* de M^e^ Ludolf (*Quellen und Erörterungen zur bayerischen und deutschen Geschichte*, t. IX), rédigée vers 1250 à Hildesheim, donne, p. 396, deux manumissions de *litones*, qu'on peut rapprocher des affranchissements de culverts des formulaires français du siècle précédent. H. Aubin, *Die Entstehung der Landeshoheit nach niederrheinisschen Quellen* (*Histor. Studien*, h. 143), p. 92, n. 306, observe que, à la fin du Moyen Age, dans les pays bas-rhénans, la classe servile, partout unifiée, porte selon les lieux, des noms différents ; au Nord, c'est celui de *Laten* qui est inconnu, par contre, autour de Cologne.

Digitized by Google

LES

RÉFUGIÉS HUGUENOTS ET WALLONS

DANS LE PALATINAT DU RHIN

DU XVI^e SIÈCLE A LA RÉVOLUTION

L'histoire du Refuge protestant a été abondamment, mais inégalement étudiée. On s'est attaché surtout à l'exode contemporain de la révocation de l'Édit de Nantes et l'on a consacré des monographies considérables aux réfugiés français installés dans le Brandebourg. Le Palatinat, plus anciennement ouvert aux exilés, n'a été l'objet que d'études clairsemées portant sur telle localité ou sur tel personnage de premier plan. Il restait à combiner et à compléter ces travaux par une reprise générale du sujet. Mais nous n'avons à notre tour pu qu'esquisser et non raconter l'histoire civile, économique, religieuse des communautés du refuge palatin[1].

Les sources, malgré les pertes dues à l'histoire souvent tragique du Palatinat, abondent heureusement encore. Ce sont d'abord un certain nombre de registres paroissiaux d'état civil et surtout de procès-verbaux de consistoires (*Protokollbücher*) si précieux par leur exposé de la vie courante des communautés ; puis viennent les archives administratives des anciennes résidences électorales : Heidelberg et Mannheim cédées au margraviat de Bade par le traité de Lunéville (1802), archives aujourd'hui réunies au *Generallandesarchiv* de Karlsruhe ; enfin, les archives politiques centralisées à Munich devenue la capitale indirecte du Palatinat par sa réunion à la Bavière temporairement en 1777 et définitivement en 1815. Il fallait songer aux rapports des colons avec la ville de Francfort-sur-le-Mein qui avait fait partie de la *Classe* ou

1. Nous donnons ici les grandes lignes d'une thèse manuscrite soutenue à l'École des chartes en janvier 1920 et, dans ce résumé, nous laissons à peu près de côté tout appareil de références.

Digitized by Google

groupe d'églises du Palatinat, avec Madgebourg et Berlin, qui reçurent des réfugiés au deuxième degré après la dévastation du Palatinat en 1689, à l'étranger avec les églises wallonnes de Hollande et les églises de la Suisse française qui envoyèrent aux paroisses réfugiées des secours en argent et souvent des hommes : instituteurs et pasteurs. Mais en dehors des *sources* connues ou découvertes, combien d'autres sans doute restent à dégager[1].

Un mot sur le titre, avant d'aborder le sujet : il n'y a pas lieu de distinguer rigoureusement entre les termes de huguenots et de wallons. Il s'agissait cependant de spécifier les deux origines principales du refuge : d'une part, les Pays-Bas espagnols dont une partie entrera au XVII^e siècle dans l'unité française ; le reste de la France, de l'autre ; en simplifiant les choses, c'est la Belgique actuelle qui a surtout alimenté le refuge wallon.

I

Le XVI^e siècle

L'histoire des réfugiés peut aisément se répartir entre les XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles. Le premier voit s'organiser les principales colonies ; le second encadre les deux dévastations du Palatinat séparées par une période de restauration ; le troisième, moins agité, présente le déclin progressif des communautés un moment raffermies par le régime français né des guerres de la Révolution.

Les causes générales du refuge sont assez connues pour que nous n'ayons qu'à les rappeler. En France, les persécutions sont à peu près contemporaines de la Réforme ; aux Pays-Bas espagnols, l'Inquisition est instaurée par Charles-Quint et durement appliquée sous Philippe II par le duc d'Albe. La proximité du Palatinat à l'égard des Pays-Bas d'une part, de la France de l'Est et du Nord d'autre part, explique l'orientation des réfugiés qui viennent des provinces de Liége, de Namur, du Hainaut, de Flandre, d'Artois, de Picardie, du pays Messin, de la région sedanaise, etc.

Ils trouvent le plus accueillant des protecteurs en Frédéric III, l'électeur palatin (1559-1576) calviniste zélé, mari de la veuve de Brederode, cousin de la princesse de Condé. C'est au début de son règne que les théologiens réformés attirés à sa résidence publient en 1562 le

1. Nous reconnaissons avec plaisir que l'accueil le plus courtois et l'aide la plus efficace ne nous ont jamais manqué dans nos recherches souvent laborieuses à l'étranger.

Digitized by Google

fameux *Catéchisme de Heidelberg* dont la fortune va durer trois siècles. — Il cherche d'abord à rendre le refuge inutile en intervenant à la cour de France en faveur de ses coreligionnaires. Il entretient d'assez bonnes relations politiques avec Charles IX et Henri III et voudrait, comme Coligny, entraîner nos rois contre les Espagnols des Pays-Bas pour atteindre et affaiblir la maison d'Autriche[1].

En attendant, il ouvre ses terres aux Wallons et aux Flamands[2] qui fuient le régime de Philippe II. Il cède à une soixantaine de familles le couvent augustin de Grand-Frankenthal (près de Worms), d'où les moines déménagent dans les bâtiments du Petit-Frankenthal, avant de les céder à leur tour. Dix jours après leur arrivée, le 13 juin 1562, les refugiés recevaient une charte analogue à celles de nos villes neuves du Moyen Age. L'afflux continuant, Frédéric accorde aux nouveaux venus le cloître cistercien de Schœnau, situé en pleine forêt, à une dizaine de kilomètres au nord-est de Heidelberg ; les privilèges furent promulgués le 25 juin *in simili forma* que ceux de Frankenthal. On cherche surtout à favoriser l'industrie du drap importée par les immigrés et, pour leur éviter le temps perdu aux corvées communes, on leur permet de s'en racheter. Le 3 mai 1584, Jean-Casimir, devenu régent, publiera une charte en quinze articles : *Hundtskuttmacker Handwerksordnung zu Schœnau.*

Frédéric III, mort en 1576, avait été remplacé par son fils aîné Louis VI [1576-1583], luthérien intolérant ; son cadet, Jean-Casimir, ardent réformé, accueillit dans sa principauté de Simmern les fonctionnaires chassés par son frère et organisa deux nouveaux centres de refuge : Saint-Lambert (1577), Otterberg (1579). Les *Ordonnances pour la commune de Sainct-Lambert*, dont nous avons le texte français, insistent avec une saveur assez pittoresque sur la valeur morale et civique des colons. A défaut d'un certificat de bonne vie et mœurs, un immigré ne pourra être hébergé que trois jours. On ne veut que des gens sérieux, disposés à remplir tous leurs devoirs de citoyens et à fréquenter le culte. — Otterberg, où subsiste une église cistercienne du XII^e siècle, est, comme Saint-Lambert, un délicieux refuge naturel ; ici les hauteurs de la Hardt au profil vosgien de la région de Neustadt, là les ondulations boisées, voisines de Kaiserslautern. Le Palatinat, « para-

1. Ces bons rapports ont d'ailleurs leurs éclipses et le fils cadet de l'électeur, Jean-Casimir, conduira ses reîtres en France au temps des guerres de religion sous le règne d'Henri III.

2. Notre travail, qui porte sur les réfugiés de langue française, ne s'occupe pas des Flamands, sur lesquels il semble d'ailleurs que la Réforme ait moins agi que sur les Wallons.

Digitized by Google

dis d'Allemagne », devait paraître aux réfugiés nourris de la Bible un vrai pays de Canaan, vignobles compris.

A la mort de son frère aîné, Jean-Casimir devint régent pendant la minorité de son neveu Frédéric IV et restaura le calvinisme dans l'Électorat. En 1586, il donnait à la communauté française de Heidelberg sa charte officielle de fondation. Peu après, en 1593, Jean Ier, duc de Deux-Ponts, fondait au pied du Trifels la colonie d'Annweiler, un des joyaux des sites du refuge ; la charte originale de fondation subsiste, ainsi que quelques feuillets usés mentionnant les premiers baptêmes de la paroisse française. Le mariage de Jean II avec Catherine de Rohan-Parthenay en 1604 détermina la création d'un culte français à Deux-Ponts. L'existence civile officielle de Mannheim date du 24 janvier 1607 ; elle est due à Frédéric IV, devenu majeur ; il est l'initiateur de la *Ligue évangélique* patronnée par Henri IV ; Mannheim était d'ailleurs une forte bourgade existant depuis l'installation, en 1554, d'un groupe de réfugiés, renforcé après la Saint-Barthélemy. — En empiétant légèrement sur le XVIIe siècle, nous ne sortons pas des faits généraux du XVIe.

II

Le XVIIe siècle

Le début du siècle est prospère : drapiers de Frankenthal, de Saint-Lambert, d'Otterberg ou de Schœnau, orfèvres de Frankenthal, teinturiers des diverses colonies, etc..., s'organisent comme dans leur ancienne patrie respective, prenant des mesures contre la fraude, voulant maintenir la qualité réputée de leurs draps de Hondschoote[1], etc... Le refuge palatin garde un caractère essentiellement économique et, en dehors des théologiens et professeurs attirés à Heidelberg, n'offre jamais le brillant aspect intellectuel du refuge dans les Provinces-Unies. Mais, à défaut de forte culture intellectuelle, les réfugiés veulent entretenir leurs traditions religieuses et leur langue. Dès 1571, le synode d'Emden reçoit des délégués de Frankenthal, de Schœnau, de Saint-Lambert, de Heidelberg, églises formant une *Classe* avec celle de Francfort-sur-le-Mein. — Menacés de fusion avec les réformés allemands, ils demandent toujours des pasteurs et des instituteurs de leur langue

1. Voy. L. Coornaert, *La draperie-sayetterie d'Hondschoote* (dans *Revue d'histoire économique et sociale*, 1927, p. 351-358).

Digitized by Google

et en trouvent d'abord au sein du refuge lui-même, avant de s'adresser aux églises wallonnes des Provinces-Unies ou à la Suisse.

Tout allait bien en somme vers 1620 quand la guerre de Trente ans se déclencha ; l'électeur palatin Frédéric V se voyait attribuer la couronne de Bohême, couronne éphémère qui tombe à la défaite de la Montagne-Blanche (1620) ; le soir du 6 septembre 1622, Tilly est à Heidelberg, la capitale électorale ; une garnison espagnole occupe Frankenthal ; la dévastation et la misère commencent ; le pasteur de Schœnau, David Forgeon, écrit à l'Église de Genève le 30 avril 1624 pour exposer la détresse de « tant de povres gens qui, pour en dire comme il en est, ne se rass[as]lient le plus souvent qu'avec des ourties et autres herbes qu'ils font bouillir et les mangent sans sel, sans fil de graisse, voire la plus part sans pain — seulement pour contenter et remplir l'estomach — la misère est plus grande qu'elle ne peut être exprimée. » L'exode est tel (vers la Prusse et même vers l'Amérique) que, joint à la famine et aux décès militaires, il réduit à presque rien la population palatine.

La paix de Westphalie suspendit les misères du pays. Le nouvel électeur (un huitième électorat était créé pour rendre au Palatin son titre, sans déposséder le récent électeur de Bavière), Charles-Louis, sera le *restaurateur du Palatinat*. Par sa large tolérance, son intelligence des besoins pressants et durables du pays, son long règne de quarante-huit ans (1632-1680)[1], il s'identifie avec la dernière période heureuse de l'électorat au XVII^e siècle. Les rapports avec la France deviennent plus serrés, mais aussi plus tendus ; l'histoire du Palatinat rentre dans l'histoire générale de l'Europe.

L'électeur commence par la restauration de Mannheim, dont il renouvelle en 1652 les privilèges ; puis il s'attache à rétablir dans l'ensemble du pays la culture délaissée, l'industrie ruinée. L'appel à de nouveaux colons actifs et besogneux s'impose. La région délimitée par Landau, Germersheim, Bergzabern est une des premières à être colonisée. Billigheim, sur la Klinbach, reçoit le 5 août 1664 une longue charte en français[2] : aucun impôt durant trois ans, aucune corvée pendant dix ans, dispense « de sortir avec les milices », autonomie municipale, bourses pour les écoliers, etc.

1. Comme simple comte palatin d'abord, comme électeur à partir de 1648.

2. *Concession donnée aux nouveaux venus du Païs de Lallœuve, imprimée à Heidelberg par Aegide Walter l'année* 1664, plaquette in-4°. — Le pays de Lallœuve ou de la Lœve, parfois appelé de l'alleu, est la région du confluent de la Lys et de la Lawe, qui a sans doute donné son nom légèrement transformé au *pays* ; l'alleu n'aurait pas ici d'origine féodale.

Digitized by Google

Mais l'inquiétude renaît bientôt dans le pays. Le 3 septembre 1663, Son Altesse Électorale ordonne un jeûne à cause de « l'horrible approche des Turcs contre la Chrétienté ». Les voyait-on déjà sur le Rhin ou n'y avait-il là que manifestation de solidarité? — Il y a plus grave. Le 12 septembre 1666, un nouveau jeûne est promulgué dans l'Électorat « à cause de la contagion qui y règne [une épidémie de peste] et de la guerre qui y fait de lamentables ravages par les Lorrains ». En 1674, la campagne de Turenne a d'abord le Palatinat pour théâtre et l'Oberamt de Germersheim, dont fait partie Billigheim, est la proie des flammes. — Pendant cette période, le duché de Deux-Ponts est assez tranquille sous les successeurs de Jean II. Mais, à l'époque des Réunions, Louis XIV fait prononcer simultanément celle de la principauté de Sarrebruck et celle du duché de Deux-Ponts par la Chambre de Metz. A partir de 1683, les protestants sont tracassés ; les Jésuites se répandent dans le duché.

Le Palatinat électoral n'était pas absolument respecté ; Billigheim, tout proche du duché, était occupé dès le 3 avril 1680 par un régiment de cavalerie française. D'ailleurs, en 1685, la question de la succession palatine se posait : Charles, fils de Charles-Louis le restaurateur, mourait, et aux droits des Deux-Ponts-Neubourg, seuls héritiers mâles, Louis XIV opposait ceux de sa belle-sœur, Liselotte de Simmern, Charlotte-Élisabeth, la princesse palatine, sœur de l'électeur Charles et femme de Monsieur.

La même année, la révocation de l'Édit de Nantes était signée ; bon nombre de protestants malmenés par la politique des années antérieures n'avaient pas attendu l'acte suprême. Dès 1682, une colonie toute française est constituée entre Heidelberg et Mannheim, c'est Friedrichsfeld[1], fondé pour les colons sedanais, accrus plus tard par des nouveaux venus de Calais. — Le 3 août 1687, on inaugurait le temple et l'école. — Trois autres colonies s'intercalent entre 1685 et 1687 : Reilingen, Langenzell, Hilsbach.

L'ingérence du grand roi se fait de plus en plus directe dans l'Électorat. Un simple fait divers comme la curieuse affaire Cardel[2] en témoigne : c'est l'arrestation en terre électorale des fauteurs d'un complot

1. A laquelle Fr. Walter, archiviste de Mannheim, a consacré une remarquable monographie fondée sur le riche dossier *Friederichsfeld, Amt Schwezingen*, conservé au Generallandesarchiv de Karlsruhe. Voy. Fr. Walter, *Friedrichsfeld. Geschichte einer pfälzischen Hugenottenkolonie.* Mannheim, 1903, petit in-8°.

2. Dont on trouvera les documents essentiels dans la *Correspondance politique (Palatinat)* aux archives des Affaires étrangères.

Digitized by Google

qui semble bien entièrement sorti de l'imagination de son dénonciateur, un certain Des Valons. D'ailleurs, les princes de Deux-Ponts-Neubourg étaient catholiques et sympathisaient avec la politique religieuse de Louis XIV. Le 3 novembre 1685, l'abbé Morel, notre chargé d'affaires en Palatinat, écrit ces lignes : « Il (l'électeur) me demanda si la nouvelle de l'abolition de l'Édit de Nantes était véritable ; je lui répondis que je n'avois pas cette nouvelle de la part de V. M., mais que je l'avois par une autre voye. Il me dit qu'il en estoit bien ayse et qu'il souhaitteroit d'en pouvoir faire autant dans son Estat. — Je répartis qu'avec un peu de tems la chose pourroit luy estre facile, s'il acceptoit la déclaration de V. M. de remettre au pape la décision de la contestation qu'il a avec Madame, sur quoy il me dit qu'il falloit que je la luy fisse en forme, par escrit... »

L'accord sur la succession palatine échoua, comme on sait, et la guerre de la Ligue d'Augsbourg, ligue à laquelle adhéra l'électeur Philippe-Guillaume, eut pour premier théâtre le Palatinat. Occuper l'électorat était se saisir du territoire toujours contesté de la succession Simmern, le dévaster était en faire un glacis propre à arrêter les Impériaux. La dévastation fut organisée par Louvois et Chamlay, appliquée par Mélac avec une sauvagerie méthodique à jamais déplorable. Toute l'année 1689 fut occupée à ces fâcheux ravages : en janvier, on fait sauter le château des électeurs à Heidelberg, 400 maisons brûlent ; puis c'est le tour de bourgades de la rive gauche du Rhin (Kaiserslautern, Durckheim, Saint-Lambert, etc...). En juin, c'est Worms et Spire qui flambent, au moins partiellement. — Mannheim fut démoli systématiquement. — Un exode général commença vers le Brandebourg et, dès le 25 mai 1689, Frédéric III promulguait les *Privilèges accordés... à la colonie de la ville de Mannheim et autres réfugiés du Palatinat.*

Le traité de Ryswick (1697) laisse l'Électorat au fils de Philippe-Guillaume, mort en 1690, Jean-Guillaume, qui, pour régler la succession, s'engageait à verser à Madame la somme de 300,000 écus. Des Réunions, Louis XIV ne gardait que Strasbourg, sans contestation des Impériaux. — Mais, dès l'année suivante, un édit électoral comparable à notre édit de révocation atteignait cruellement les protestants du Palatinat.

III

Le XVIII^e^ siècle. — Retour sur l'évolution intérieure du refuge

Le XVIII^e^ siècle est plus calme, mais divers facteurs préparent la dis-

Digitized by Google

solution des paroisses réfugiées. Jamais d'ailleurs celles-ci ne purent compter sur un développement régulier.

Le premier obstacle est le rôle du souverain ; au début, il est le protecteur, mais il est aussi l'évêque du dehors ; il nomme et révoque les pasteurs et instituteurs ; il légifère en matière de discipline ecclésiastique, et contrôle la vie des Églises. — Passe encore si le prince est un coreligionnaire, mais il est souvent adversaire déclaré : luthérien ou catholique, hostile aux réfugiés calvinistes, tout en désirant les garder comme colons ; de là des démarches contradictoires. En tout cas, son vœu est de les voir se fondre dans l'élément allemand.

Il est fortement aidé par le *Sénat ecclésiastique* créé en 1564 par Frédéric III. Ce corps servait d'intermédiaire entre l'électeur et les Églises, transmettait les ordres, inspectait, tranchait les cas litigieux. Il suivra la politique de fusion des princes du XVIII^e^ siècle en refusant toujours plus nettement d'entretenir des pasteurs et instituteurs de langue française. Tantôt sa tutelle est tracassière, tantôt c'est l'indifférence radicale. Le Sénat ecclésiastique représente le second facteur d'extinction des paroisses réformées.

Le troisième est l'Église luthérienne ; jamais la sympathie n'avait été très forte entre les deux branches de la Réforme continentale. En Allemagne, les luthériens avaient bénéficié de la paix d'Augsbourg (1555) et regardaient volontiers les réformés comme des sortes de libres penseurs. La controverse fut âpre de part et d'autre, notamment en Palatinat (où le calvinisme fut très vite représenté), malgré les tentatives de rapprochement qui se manifestèrent dès le règne du bon électeur Frédéric III. — Le synode de Heidelberg tenu en octobre 1586 se demande si un réformé peut assister à la cène des luthériens et répond par la négative : « Il ne suffit pas d'embrasser en son cœur la pureté de doctrine, mais il faut la tesmoigner extérieurement... »

Si les calvinistes se concentrent dans le respect d'une discipline à la genevoise, écartant tout compromis, tout plaisir mondain, la danse par exemple, c'est qu'ils veulent rester eux-mêmes, résister même à la réunion avec leurs frères les réformés allemands. Il faut maintenir la langue, les traditions, et cet héroïque effort dure plus de deux siècles et demi.

Le grand adversaire reste le catholicisme ; c'est, en somme, lui qui leur a fait quitter la France et les Pays-Bas ; c'est lui qui, avec la dynastie de Neubourg, poursuit leur ruine religieuse. Avec lui, moins encore de compromis qu'avec le luthéranisme. Le synode de Frankenthal (mai

Digitized by Google

1587) reçoit cette demande : une femme et ses enfants sont réfugiés, le père est resté en France et s'y est converti ; il exige leur retour ; doivent-ils le rejoindre ? — Non ; femme et enfants sont partis à l'instigation de leur mari et père ; la femme a contracté avec son mari une alliance temporelle, mais avec Dieu une alliance éternelle. D'après le texte, la question paraît d'ailleurs hypothétique, mais « la Papauté » reste toujours, dans l'ensemble et le détail, le domaine de l'idolâtrie que doivent abominer et fuir les purs croyants.

Notons d'ailleurs que la rigueur morale et religieuse des calvinistes réfugiés se tempère dans l'application par beaucoup de tact et de charité. On cherche à éviter aux coupables, même de droit commun, qui ont avoué leur faute, une humiliation trop publique ; on fait tout pour réconcilier les familles désunies ; on soutient activement les pauvres, les écoliers ; on se rapproche souvent des luthériens, en qui l'on reconnaît des demi-frères en la foi ; il y aurait une foule de traits édifiants et charmants à glaner dans les Protocolles, ou procès-verbaux de consistoires et de synodes.

Résumons maintenant l'histoire de la lente décadence des communautés. Au lendemain du traité de Ryswick, Jean-Guillaume publie deux édits (juin 1698, mars 1699) interdisant l'entrée du Palatinat à de nouveaux réfugiés et menaçant de faire partir ceux qui s'y trouvent, attendu que le refuge déplaît à Louis XIV et que le ressentiment du roi pourrait avoir de fâcheux effets. D'autre part, le 31 octobre 1698, il confirme avec d'insignifiantes modifications les privilèges de Billigheim. Il craint à la fois l'ingérence de Louis XIV et l'exode de colons utiles. — En tout cas, il poursuit une politique catholique en consacrant le 29 octobre 1698 toutes les églises à un triple simultaneum, les catholiques bénéficiant par là des édifices protestants. Quelques jours auparavant, le 10 octobre, Jean-Guillaume avait sans bruit remplacé l'administration protestante des biens confessionnels par une commission non confessionnelle, n'offrant aucune garantie aux réformés.

D'ailleurs, Jean-Guillaume ne semble pas avoir bien vivement persécuté les réfugiés ; il se contenta généralement de ne pas les soutenir. Ce désintéressement assez hostile continua sous les longs règnes de son fils Charles-Philippe (1716-1742) et de son cousin éloigné Charles-Théodore, le dernier héritier de l'électorat palatin, qui réunit en 1777 les droits de tous les Witteslbach en devenant électeur de Bavière. Le Palatinat n'a plus dès lors qu'une existence subordonnée. Le duché de

Digitized by Google

Deux-Ponts où règne alors la dynastie suédoise en la personne de Charles XII entretenait le Refuge français avec une large tolérance.

Quelques détails sur les communautés. A Frankenthal, les réformés wallons et allemands ont changé respectivement de temples, les Wallons cédant un édifice en assez bon état contre un bâtiment à demi brûlé. Leurs demandes de pasteurs n'obtiennent que des réponses dilatoires au point que, le 12 août 1736, le consistoire wallon écrit aux sénateurs ecclésiastiques qu' « on voyoit bien par leur long silence qu'il n'y avoit point de justice à espérer pour leur Église de leur part et qu'ils trainoient de prendre une formelle résolution pour ou contre leur Église dans l'attente qu'elle diminueroit toujours de plus en plus et qu'elle s'éteindroit entièrement ». Le pasteur allemand Room se charge bien de donner à la paroisse wallonne quelques prédications, mais s'il faut en croire les Wallons, qui peut-être exagèrent, « il savoit si peu de françois qu'il a été obligé de prendre des leçons chez le maître d'école pour apprendre à lire. Aussi, tout ce qu'il a fait pour cette Église a été de lire assés mal un sermon... de quinze en quinze jours. » Toujours négligés, les réformés de langue française s'adressent aux *Hauts-Garants* des droits que le traité de Westphalie avait établis : le *Corps protestant* de Ratisbonne, l'électeur de Brandebourg devenu roi de Prusse et les États-Généraux de La Haye. Frédéric II intervint, mais sans aboutir à mieux qu'à rouvrir un exode protestant vers le Brandebourg.

La situation générale des paroisses réfugiées continua à décliner. Dans une *Relation de la situation présente des Églises wallonnes du Palatinat et en particulier de la décadence de celles de Billickheim et de Franckendhal*, rédigée à Mannheim en 1755 et conservée à la Bibliothèque wallonne de Leyde, il est dit « qu'une bonne partie desdites églises ont été entièrement éteintes, comme celles de Friederichsfeldt, de Saint-Lambert, de Oggersheim, de Friesenheim, etc... ». En 1778, Frankenthal ne compte plus que « seize familles, outre quelques ouvriers, formant en tout quarante-neuf communiants ». Mannheim et Otterberg étaient restées en meilleure posture ; ville de résidence, la première jouissait d'un régime assez libéral ; la seconde avait eu à sa tête deux hommes de cœur, les Engelmann père et fils, qui l'avait relevée après le « brûlement ».

Les colons, assez découragés, n'avaient plus en général leur ancienne ferveur calviniste ; le vent soufflait à un latitudinarisme assez dangereux pour des Églises dont l'existence distincte reposait sur la rigueur

Digitized by Google

doctrinale et la discipline religieuse. Nous avons une curieuse image de ces églises dans le *Voyage philosophique* fait en Palatinat par de Bock dans le courant de 1782. Il séjourne à Frankenthal : « J'eus le plaisir d'y voir un curé catholique boire avec un ministre réformé, nous accompagner au temple et monter en badinant dans la chaire pendant que je chantois en bas un pseaume de Marot. » A Mannheim, il s'attendrit, avec le don des larmes propre au XVIII^e siècle, en assistant à un sermon du pasteur Kilian : « Il joint à la figure la plus intéressante un son de voix qui va droit au cœur ; plus philosophe que prêtre, cet honnête ministre croit que la façon la plus utile d'adorer l'Être suprême c'est de faire du bien et d'aimer ses semblables. Aussi ne dispute-t-il jamais sur les dogmes inintelligibles, il ne s'occupe au contraire que du soin de rendre les hommes meilleurs et de leur inspirer cette charité vive et ardente dont son cœur bienfaisant paroît enflammé... » Supposons que de Bock n'ait jugé qu'assez superficiellement, comme d'Alembert à Genève, les hommes et les choses, toujours est-il que les paroisses du refuge ne pouvaient échapper absolument à la « sensibilité » générale du XVIII^e siècle, à son tour d'esprit.

IV

L'OCCUPATION FRANÇAISE

A l'extrême fin du XVIII^e siècle, un retour de fortune ranima quelques-unes des communautés. Dès la première année des guerres de la Révolution (1792), les Français occupent le duché de Deux-Ponts ; le duc Charles-Auguste-Christian (1746-1795) se réfugie à Mannheim. Entre les 28 et 30 novembre se livre le combat de Moorlautern près d'Otterberg. En 1795, le traité de Bâle nous reconnaît la rive gauche du Rhin ; le Palatinat devient français.

Le personnage central de la province est alors Jeanbon Saint-André.

Digitized by Google

Saint-André intervient et réussit à la maintenir encore quelques années ; il s'intéresse de même à l'église de Deux-Ponts et patronne la candidature du dernier pasteur français de la paroisse, Pierre Tachard, que le ministre des Cultes, Bigot de Préameneu, fait nommer par décret impérial du 13 novembre 1811, après une vacance qui remontait à la fin du siècle précédent.

Mais l'œuvre est éphémère et le régime français tombe en deux étapes. Le premier traité de Paris nous enlève la presque totalité du Palatinat, le second nous retire encore Landau. Dès lors, le mouvement de fusion avec les Allemands se précipite, fortifié par le mouvement d'union évangélique au moins partielle entre luthériens et réformés. Heidelberg, d'ailleurs en terre badoise depuis 1802, avait réalisé la fusion des deux églises réformées. Le dernier pasteur de Frankenthal, Mayer, dessert la paroisse wallonne jusqu'en 1815 ; Tachard cesse la même année ses services à Deux-Ponts. A Otterberg, l'église française dirigée depuis 1794 par Bernard de Félice voit la réunion s'opérer par décret le 15 septembre 1817 après 238 ans d'existence distincte. Celle de Mannheim, qui résiste le plus longtemps, s'unit aux Allemands le 7 octobre 1821 après un dernier culte en français et salue avec joie à la fin de son *Protocolle* la réunion évangélique plus générale entre calvinistes et luthériens. Les colonies avaient vécu.

Conclusion

Tandis que diverses paroisses françaises disséminées en Allemagne : Berlin, Francfort, Friedrichsdorf-en-Taunus, Hambourg, Hanau, ont traversé tout le XIX^e^ siècle et l'ont parfois dépassé [1], les Églises franco-wallonnes du Palatinat n'ont pu survivre au début du même siècle. Les raisons doivent en paraître simples. Aucun pays allemand n'a été aussi bouleversé peut-être que le Palatinat, aucun n'a si souvent changé de régime religieux. Les réfugiés ont été, d'une part, tracassés par les luthériens et les catholiques, d'autre part lentement absorbés par les réformés allemands, leurs voisins confessionnels. Nul doute que, s'ils avaient pu conserver leurs églises, leurs pasteurs, leurs institu-

1. La plus durable des colonies séparées a été celle de Friedrichsdorf dans le Taunus. Le gouvernement allemand lui-même s'est efforcé jusqu'à la guerre de conserver un îlot de langue française dans l'Empire ; mais à la longue les mariages entre colons, peu nombreux, ont altéré le groupe ; les mariages mixtes ont commencé et l'allemand a peu à peu détrôné le français.

Digitized by Google

teurs et s'ils avaient été assez nombreux pour se marier entre colons de paroisses distinctes ou simplement entre familles non liées par le sang, ils auraient pu survivre, tant a été forte et patiente leur opiniâtreté de calvinistes et d'hommes du nord — en majorité — à se défendre contre l'infiltration, puis contre la fusion. Avoir résisté près de trois siècles en de pareilles conditions n'est pas un léger honneur.

Qui parcourt aujourd'hui les sites en général charmants de ces anciennes paroisses n'y trouve plus de traces bien directes du Refuge. Quelques noms français surnagent : les Cherdron, les Dehoust, les Profit, etc. D'autres, plus nombreux, se sont germanisés par traduction ou par simple évolution phonétique, tel un Chenebenoist devenu Schembeno. On les retrouve assez aisément, et les Allemands, bons philologues, n'y ont pas manqué[1]. Deux souvenirs matériels demeurent cependant : l'existence même ou, du moins, le développement des bourgades et villes du refuge, dans l'ordre d'installation : Frankenthal, Schœnau, Saint-Lambert (Lamprecht-Grevenhausen), Otterberg, Annweiler, Mannheim, Billigheim, Friedrichsfeld, avec parfois une *Wallonengasse* qui rappelle le passé ; puis l'industrie drapière, toujours vivante, qui évoque l'exode des tisserands du nord[2]. Mais, en définitive, l'intérêt de cette longue histoire repose plus sur les vicissitudes de son évolution que sur les bien rares survivances du Refuge.

André PAUL.

1. Cf. l'opuscule de Ph. Keiper, *Französische Familiennamen in der Pfalz.* Kaiserslautern, 1891, in-8°.

2. Cf. *Die Entwicklung der Tuchindustrie in Lambrecht* von Friedrich Buhler. Leipzig, 1914, in-8°.

Digitized by Google

MÉLANGES

CHARLEMAGNE ET LA PALESTINE

La question si controversée des rapports de Charlemagne avec la Palestine vient d'être traitée de nouveau et presque simultanément par M. Kleinclausz en France[1] et par M. Einar Joranson en Amérique[2]. Par des voies un peu différentes, ils ont abouti aux mêmes conclusions négatives, que les titres de leurs études indiquent suffisamment ; ils se sont attachés à ruiner les arguments présentés par M. Vasiliev[3] et par moi-même[4] en faveur de l'existence en Palestine sous Charlemagne d'un régime établi avec le consentement du calife, et que j'avais cru devoir désigner sous le nom de « protectorat ».

D'après MM. Kleinclausz et Joranson, rien dans nos sources n'autorise une pareille conclusion : le protectorat de Charlemagne est une légende analogue à celle de son voyage à Jérusalem, et dont l'auteur responsable est le moine de Saint-Gall[5].

Ces deux études, très remarquables par leur documentation et leur effort critique, m'ont rendu le grand service de m'amener moi-même à réviser les arguments que j'avais présentés au Congrès de Syrie, il y a neuf ans. Mes honorables contradicteurs ont signalé dans mon travail des affirmations contestables et même certaines erreurs regrettables que je reconnais bien volontiers. C'est bien le 23 décembre 800, et non le 30 novembre, comme je l'avais écrit, que les envoyés du patriarche de Jérusalem sont venus trouver Charlemagne à Rome. De même, dans le texte célèbre de la *Vita Caroli*,

1. A. Kleinclausz, *La légende du protectorat de Charlemagne sur la terre sainte* (*Syria*, 1926, p. 211-233).

2. Einar Joranson, *The alleged Frankish protectorate in Palestine* (*American Historical Review*, 1927, p. 241-261).

3. Vasiliev, *Karl Velikij i Kharoun-ar-Raschid* (*Vizantijski Vremennik*, XX, 1914, p. 64-116).

4. Louis Bréhier, *L'Église et l'Orient. Les Croisades*, 4e édit., 1921, p. 22-34. — *Les origines des rapports entre la France et la Syrie. Le protectorat de Charlemagne* (*Congrès français de la Syrie à Marseille*, 1919, fasc. II, p. 15-39).

5. Moine de Saint-Gall, II, 8-9 (*M. G. S. S.*, II, p. 753).

Digitized by Google

chap. XVI, Éginhard distingue mieux que je ne l'avais indiqué les deux ambassades de Charlemagne au calife, en 797 et en 802. J'ai cru à tort que dans l'affaire de l'addition du « Filioque » au symbole, soumise par les moines du Mont des Oliviers à Léon III, Charlemagne était intervenu comme un arbitre. J'avais pensé aussi qu'il était possible de préciser les détails sommaires donnés par les Annales royales sur les négociations recueillies par des sources postérieures : l'autorité de ces sources (*Annales Altahenses majores*, Poète saxon, Hugue de Fleury, etc...) étant suspecte, il est clair qu'il ne faut tenir aucun compte de leurs affirmations. Enfin, je reconnais que l'expression de « protectorat » prête à équivoque : bien que j'aie insisté sur ce fait que « la souveraineté politique du calife n'était pas en cause » et que « l'intervention de Charlemagne devait se borner à la protection qui s'exerçait par voie diplomatique et à l'envoi de subsides et de secours matériels de toute espèce [1] », je me suis laissé entraîner à raisonner sur ce protectorat comme s'il avait été une institution bien définie et d'un fonctionnement régulier. Il vaut donc mieux renoncer à ce mot de « protectorat » qui a dans le langage courant une acception trop précise et ne fait qu'obscurcir la question.

Cependant, tout en reconnaissant le bien-fondé de ces critiques, je ne puis accepter sans réserve les conclusions de MM. Kleinclausz et Joranson, et je crois, après avoir tenu compte de leurs très justes observations, que le problème mérite d'être revisé. A mon sens, trois séries distinctes de faits intéressent la solution qu'on adoptera : les sévices exercés par les Arabes contre les chrétiens de Palestine ; les ambassades échangées entre Charlemagne, le calife et le patriarche de Jérusalem ; les fondations franques en Palestine au IX^e^ siècle. Entre ces trois séries de faits, j'aperçois des relations étroites et je ne m'explique pas le sens des neuf ambassades échangées en vingt ans si elles n'ont pas eu pour objet d'améliorer la condition des chrétiens et de permettre les fondations de Charlemagne en Palestine. A l'égard de ces trois séries de faits, la position de Kleinclausz et de Joranson est très nette : ils nient purement et simplement les sévices contre les chrétiens ; ils voient dans les négociations, dont ils s'attachent à diminuer la portée, un simple échange de politesses résultant d'ailleurs d'intérêts politiques communs en face de Byzance et des Ommiades d'Espagne ; enfin, Joranson réduit à presque rien l'action de Charlemagne en Palestine, tandis que Kleinclausz avoue que son entente avec le calife a certainement contribué à la prospérité de la chrétienté de Terre Sainte au IX^e^ siècle.

I. — Les cas de sévices contre les chrétiens que j'avais rassemblés [2] sont rejetés comme des faits divers sans valeur (il s'agit d'une conversion forcée

1. *L'Église et l'Orient*, p. 26.

2. Plus spécialement dans la *Situation des chrétiens de Palestine à la fin du VIII^e^ siècle* (*Le Moyen âge*, XXI, 1919).

Digitized by Google

à l'Islam, du martyre d'un musulman converti au christianisme et du pillage du monastère de Saint-Sabas par les Bédouins en 796). En admettant ce dernier fait, Joranson s'étonne que, si les autorités locales étaient impuissantes à en empêcher le retour, les chrétiens de Palestine aient pu croire que la protection lointaine de Charlemagne serait plus efficace ; je pense, au contraire, que cette supposition n'a rien de déraisonnable et je suis frappé du fait qu'en 800 un moine de ce même monastère de Saint-Sabas, ravagé quatre ans plus tôt, figurait dans l'ambassade envoyée à Charlemagne par le patriarche [1].

A vrai dire, la situation des chrétiens de Palestine était précaire depuis le début même de la conquête arabe. Leur statut juridique avait été déterminé par des règlements attribués au calife Omar et qui comprenaient des obligations fiscales et toute une série de prohibitions [2]. Un corps de police organisé dans les grandes villes au temps des Ommiades était chargé de faire respecter ces règlements, mais leur application était plus ou moins rigoureuse suivant les époques et dépendait de l'arbitraire des autorités locales [3]. D'une manière générale, la situation des chrétiens était instable et précaire et il ne leur était guère possible d'obtenir justice contre un musulman [4]. Aux faits dont la valeur a été contestée, je puis en ajouter d'autres qui me paraissent des plus significatifs.

A Nazareth, à l'époque du pèlerinage de Saint-Willibald (724-726), les Musulmans exercent un véritable chantage sur les chrétiens en les obligeant à racheter leur église, sous peine de la voir démolie [5]. En 749, l'émir Abdallah augmente le chiffre du tribut payé par les chrétiens et qui frappe les moines de toute catégorie et même les reclus ; il fait timbrer de son sceau les vases sacrés des églises et incite les Juifs à les acheter [6], puis en 758 il fait abattre les croix qui surmontaient les églises, interdit les assemblées nocturnes et l'enseignement [7]. La suspicion dont le clergé chrétien était l'objet nous est surtout révélée par la réponse faite par le clergé des trois patriarcats d'Orient à la lettre synodale que Tarasios, patriarche de Constantinople, leur avait adressée après son intronisation, en 787 [8]. Les messagers de Byzance furent arrêtés par des moines qui leur remontrèrent que, s'ils tentaient de porter leurs missives aux patriarches, ils encourraient l'inimitié des Arabes et exposeraient les églises d'Orient aux plus graves dangers. Il fut décidé que les deux « syncelles » des patriarches d'Alexandrie et d'Antioche se rendraient à Constantinople avec les messagers « pour dire de vive voix

1. *Annales Laurissenses majores 800* (*M. G. S. S.*, I, p. 188).
2. Huart, *Histoire des Arabes*. Paris, 1912, I, p. 240.
3. Huart, I, p. 261 et 363.
4. Huart, I, p. 241.
5. Tobler, *Itinera hierosolymitana*, I, p. 260.
6. Theophanes, *Chronographia*, A. 6249 (édit. de Boor, I, p. 430).
7. *Ibid.*, A. 6258 (édit. de Boor, I, p. 439).
8. Mansi, *Concilia*, XII, p. 1127-1134.

Digitized by Google

ce qu'il ne serait pas opportun d'écrire ». La même lettre rappelle que le patriarche de Jérusalem a été exilé à deux milles de son siège à la suite d'une accusation sans portée. Elle ajoute que, si les trois patriarches d'Orient ne peuvent assister au concile projeté (pour la restauration du culte des images), leur absence ne sera pas volontaire, mais due aux menaces et aux violences des Sarrasins. Ce fut pour la même raison qu'ils n'avaient pu assister au sixième concile œcuménique (en 680). Ce texte important nous montre donc que, quelques années avant les échanges d'ambassades entre Charlemagne et l'Orient, la situation des chrétiens était loin d'être satisfaisante.

Une preuve de cette instabilité nous est fournie par les événements graves qui se passèrent en Syrie et en Palestine au lendemain de la mort d'Haroun-al-Raschid en 809, au cours de la guerre civile qui éclata entre ses deux fils, Mohammed El-Emin, le fils de la sultane Zobeïda, et Abdallah El-Mamoun, né d'une esclave persane[1]. Le chroniqueur Théophanes, bien informé de tout ce qui concerne l'Orient, nous montre cette guerre s'étendant à la Syrie, à l'Égypte, à l'Afrique. Les églises de Jérusalem furent dévastées, ainsi que les monastères des Saints-Chariton et Cyriaque, celui de Saint-Sabas, celui de Saint-Euthyme, celui de Saint-Théodose. Cet état d'anarchie accompagné de violences dura cinq ans[2]. Un grand nombre de moines et de laïques de Palestine et de Syrie se réfugièrent dans l'île de Chypre en 813 et plusieurs vinrent à Constantinople, où l'empereur Michel Rhangabé et le patriarche Nicéphore les recueillirent et leur assignèrent un monastère comme logement, faisant en même temps envoyer un talent d'or aux réfugiés de Chypre. Au cours des troubles, les églises de Jérusalem et, en particulier, le Saint-Sépulcre eurent à souffrir[3]. Un document contemporain, dont nous verrons bientôt l'importance et qui est d'origine franque, le « Commemoratorium de Casis Dei... », confirme la dévastation du monastère de Saint-Théodose, dont beaucoup de moines furent tués, tandis que deux églises voisines étaient démolies de fond en comble[4].

Ces faits nous prouvent que, même après les négociations entre Charlemagne et Haroun-al-Raschid, la situation des chrétiens était encore assez précaire. Ils semblent même infirmer l'hypothèse d'une action efficace de Charlemagne en faveur des chrétiens de Palestine. Lorsque, deux ans plus tard, l'ordre fut rétabli en Orient, on voit encore (vers 815) les Arabes imposer une lourde amende aux églises de Jérusalem et le patriarche envoyer son « syncelle » Michel à Rome pour que le pape « pût étendre sa main secourable sur l'Église de Dieu en péril[5] ». On sera peut-être tenté d'en conclure

1. Huart, I, p. 298.
2. Théophanes, A. 6301 (édit. de Boor, I, p. 484).
3. *Ibid.*, A. 6305 (édit. de Boor, I, p. 499).
4. Tobler, *Itinera hierosolym.*, I, p. 303.
5. Vie de Michel le Syncelle, édit. Schmitt (*Bulletin de l'Institut archéologique russe de Constantinople*, 1906, XI, p. 232-233).

Digitized by Google

que, si Charlemagne s'est montré incapable d'épargner ces épreuves aux chrétiens, c'est qu'il n'avait reçu du calife aucune promesse à cet égard ; mais il est trop évident qu'un bouleversement aussi grand que celui qui agita l'Orient après la mort d'Haroun-al-Raschid rendait illusoires toutes les promesses et tous les traités. Ce fut seulement lorsque le calme fut revenu en Orient que les effets bienfaisants de ces promesses, si elles ont été faites, ont commencé à se faire sentir.

Il résulte de cet ensemble de faits que, dans la question des rapports entre Charlemagne et la Palestine, on ne peut négliger l'élément important qu'est la situation précaire des chrétiens sous la domination arabe.

II. — On sait que nous connaissons exclusivement par les sources franques et avant tout par les Annales royales de caractère officiel les rapports diplomatiques entre Charlemagne et l'Orient. Du silence des chroniqueurs arabes, l'historien russe Bartold a conclu à la fausseté de ce témoignage[1] et pense même qu'il est très possible que le calife Haroun-al-Raschid ait ignoré jusqu'à l'existence de Charlemagne. Kleinclausz et Joranson refusent avec raison d'admettre cette conclusion : c'est un fait bien connu que les chroniques arabes connaissent mal l'Occident, et, au XI^e^ siècle, le chrétien arabe Yahya-ibn-Said d'Antioche avoue que depuis le pape Agathon (678-681) il ne possède pas avec certitude la liste des « patriarches de Rome[2] ».

Mais, si l'on admet l'authenticité des neuf ambassades mentionnées par les annales franques entre 797 et 807, il s'agit de savoir quels renseignements positifs on peut tirer de ce témoignage.

La première ambassade envoyée par Charlemagne au calife, en 797, et qui ne devait revenir qu'au bout de quatre ans, en 801, avait pour but avoué de solliciter le don d'un éléphant[3]. La question controversée est de savoir si, sur sa route, cette ambassade s'est arrêtée à Jérusalem, ce qui montrerait un premier contact entre le roi franc et la Palestine. Les *Miracula Sancti Genesii*, composés au monastère de Reichenau sous l'abbé Erlebold (822-838), l'affirment[4]. De leur récit il résulte que Gebhard, comte de Trévise, ayant envoyé deux clercs à Jérusalem pour demander des reliques de saint Genès et de saint Eugène, ils firent route avec la mission de Charlemagne jusqu'en Palestine et, y ayant attendu en vain son retour, regagnèrent l'Italie[5]. Joranson rejette formellement ce témoignage et pense que l'auteur des « Miracula » a mélangé au récit du voyage des clercs de Trévise des détails pris dans les Annales royales et la *Vita Caroli*. De ce fait, il n'apporte aucune

1. Bartold, *Karl Velikij i Charoun-ar-Raschid* (*Christianskij Vostok*, I). Saint-Pétersbourg, 1912, p. 69-94.

2. *Histoire de Yahya-ibn-Saïd*, édit. Vasiliev (*Patrologia Orientalis*, 1924, XVIII, p. 707).

3. *Ann. Lauriss. maj.* (*M. G. S. S.*, I, p. 190). Le cadeau d'un éléphant est mentionné par Éginhard, *Vita Caroli*, chap. XVI, édit. Halphen.

4. Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen*, p. 283.

5. *Miracula Sancti Genesii* (*M. G. S. S.*, I, p. 170).

Digitized by Google

preuve, bien que cette jonction des deux ambassades apparaisse comme assez naturelle à une époque où la sécurité des voyageurs n'était guère assurée.

C'est dans l'intervalle entre le départ et le retour de la première ambassade franque qu'ont lieu les premiers pourparlers entre le patriarche de Jérusalem et Charlemagne : en 799, arrivée à Aix-la-Chapelle d'un moine de Jérusalem apportant la bénédiction du patriarche et des reliques du Saint-Sépulcre, puis renvoi de ce moine, accompagné du prêtre palatin Zacharie, chargé de dons pour les lieux saints[1] ; le 23 décembre 800, à Rome, le jour même où le pape Léon III présenta sa justification à l'assemblée des Francs, retour de Zacharie, accompagné de deux moines, l'un du Mont des Oliviers, l'autre de Saint-Sabas[2], chargés de remettre à Charles, « en témoignage de bénédiction » (benedictionis causa), les clefs du Saint-Sépulcre et du Calvaire, les clefs de la cité et du Mont avec l'étendard ; leur séjour auprès de Charles dura jusqu'au mois d'avril 801[3]. Quel est le sens de ces trois ambassades? Si l'on s'en tient au seul récit très bref des Annales, elles apparaissent comme de simples échanges de politesses dont on ignore la raison. Si, au contraire, on les rapproche des faits que nous a révélés notre enquête sur la situation des chrétiens de Palestine, tout s'éclaire, et l'on est bien obligé d'admettre que l'idée a dû venir au patriarche de Jérusalem de solliciter la protection de Charlemagne.

Joranson s'en tient à la lettre même des Annales : pour lui, à la bénédiction du patriarche, Charles a répondu par l'envoi de dons au Saint-Sépulcre et le patriarche a renchéri sur cette politesse par sa mission de l'an 800; rien n'indique qu'une demande de protection ait été adressée. En réalité, la solution du problème dépend de la manière dont on interprète le sens des dons apportés à Rome en 800 et qui ont frappé suffisamment les contemporains pour que dans une lettre à Gisèle, sœur de l'empereur, Alcuin, se félicitant des derniers événements, mette sur le même plan le couronnement impérial de Charles, la justification du pape et l'ambassade si honorable (pour le roi) de la sainte cité de Jérusalem[4]. Une simple manifestation de courtoisie de la part du patriarche eût-elle suffi à autoriser ce rapprochement?

Kleinclausz admet le texte des *Annales Laurissenses*, mais en y ajoutant deux gloses de la *Chronique dite d'Aniane* qui lui servent à donner une interprétation nouvelle du texte :

Claves etiam civitatis et montis [Sion] cum vexillo [crucis] detulerunt.

1. *Ann. Lauriss. maj.* (*M. G. S. S.*, I, p. 186).

2. Il n'est pas sans intérêt de remarquer que l'un des moines (celui du Mont des Oliviers) représente un monastère latin, l'autre (celui de Saint-Sabas) un monastère grec.

3. *Ann. Lauriss. maj.* (*M. G. S. S.*, I, p. 188).

4. « Gratias Deo agens de exaltatione excellentissimi domini mei David et de prosperitate apostolici viri et de legatione honesta sanctae civitatis in qua salvator noster mundum suo sanguine redimere dignatus est ». *Alcuini Epistolae*, n° 214, édit. Jaffé, *Epistolae Karolini aevi*. Berlin, 1895, II, p. 358.

Digitized by Google

Joranson constate une divergence entre les *Annales Laurissenses* et les *Annales qui dicuntur Einhardi*, qui en constituent jusqu'en 801 une revision :

Annales Lauriss. maj.	*Annales qui dicuntur Einhardi.*
qui benedictionis causa claves sepulchri dominici ac loci calvariae, *claves etiam civitatis et montis* cum vexillo detulerunt.	qui benedictionis gratia claves sepulchri dominici ac loci calvariae cum vexillo detulerunt.

Il reconnaît, d'ailleurs, qu'il est impossible de savoir pourquoi l'auteur de la revision a omis la mention des clefs de la cité et du Mont.

Mais, ce qui importe, c'est le sens donné à ces objets. Qu'ils aient une valeur symbolique et purement honorifique, c'est ce que tout le monde accorde[1], mais Kleinclausz et Joranson en ont peut-être trop amoindri la signification, chacun d'eux d'ailleurs par des arguments différents.

L'interprétation de Kleinclausz repose uniquement sur les deux variantes, empruntées à la *Chronique d'Aniane*, qu'il interpole dans le texte des *Annales Laurissenses* et qu'il déclare être « des gloses autorisées » (p. 217, n. 2). Si, en effet, nous lisons : « claves etiam civitatis et montis », nous traduirons : « les clefs de la cité et du mont », la cité désignant Jérusalem, le mont la montagne de Sion, laquelle, ainsi que le rappelle Kleinclausz, possédait son enceinte particulière. Si nous lisons, au contraire, avec Kleinclausz : « claves etiam civitatis et montis Sion », nous traduirons : « les clefs de la cité et montagne de Sion », les mots *civitatis* et *montis* désignant également l'enceinte de Sion.

Nous ferons remarquer que cette redondance : *civitatis et montis*, est bien surprenante et qu'il est sans exemple que, dans la terminologie du IXe siècle, le mot *civitas* puisse désigner un simple quartier d'une ville. Mais, surtout, est-il légitime de faire état pour interpréter le texte des Annales royales de variantes appartenant à une chronique composée au moins après 817? Les variantes analogues que j'avais cru pouvoir proposer m'ont été sévèrement reprochées par Joranson et Kleinclausz lui-même (p. 216, n. 5) doute de la valeur des *Miracula S. Genesii*. Pour ces raisons, je crois la lecture de Kleinclausz, si ingénieuse soit-elle, impossible à admettre, et je vois dans la cité dont il est question la ville même de Jérusalem.

Acceptant la deuxième variante de la *Chronique d'Aniane :* (cum vexillo crucis), Kleinclausz transforme en une simple croix l'étendard traditionnel. De certains textes, dont plusieurs rapportés par Ducange, il infère que le mot (crucis) n'est pas indispensable et que (vexillum) isolé désigne soit le signe de la croix, soit la croix elle-même. Il en conclut que le patriarche a envoyé à Charles non un étendard, mais une croix, « très vraisemblablement une pièce d'orfèvrerie renfermant quelque parcelle de la vraie croix » (p. 218).

1. Vasiliev, *op. cit.*, p. 92. — L. Bréhier, *Congrès de Syrie*, p. 26.

Digitized by Google

On ne peut s'empêcher de remarquer que, si Charlemagne avait reçu de Jérusalem une relique quelconque de la Passion, il serait bien étonnant, étant donnée l'importance qu'on attachait alors à ces translations, de n'en trouver aucune mention dans les Annales royales. Quant au mot *vexillum*, il désigne en effet assez souvent la croix, mais ce sens particulier est toujours indiqué par le contexte, ce qui n'est pas le cas ici, à moins d'adopter l'interpolation : *crucis*.

Tout en faisant des réserves sur le passage omis par les *Annales dites d'Éginhard* et en paraissant assez disposé à supprimer le passage : *claves etiam civitatis et montis*, ce qui résoudrait le litige, Joranson s'en tient à la version traditionnelle considérée par Kleinclausz comme un contresens et traduit *vexillum* par bannière[1]. Tout l'effort de son argumentation porte sur l'expression *benedictionis causa*, qui suffit, selon lui, à enlever à la démarche du patriarche toute signification politique. Si, en effet, l'envoi de ces emblèmes avait impliqué une demande de protection, le patriarche n'eût pu agir ainsi sans l'autorisation du calife. Si, au contraire, il s'agit d'une simple manifestation de piété, si ces dons sont envoyés comme des phylactères, comme des porte-bonheur, cette intervention du calife n'est plus indispensable et rien n'indique qu'elle ait eu lieu. Il en résulte qu'on ne peut établir aucune analogie, en dépit des apparences, entre la démarche du patriarche de Jérusalem et celle que venait de faire Léon III à son avènement, en 796, lorsqu'il envoya à Charlemagne « les clefs de la confession de saint Pierre et l'étendard de la ville de Rome[2] », renouvelant ainsi l'envoi des mêmes emblèmes par Grégoire III à Charles-Martel en 739[3].

Que certains dons de l'ambassade de Jérusalem aient eu le caractère de « décorations pieuses » ou de phylactères, ce n'est pas douteux. Il est cependant difficile d'accorder ce sens aux clefs de la cité et du Mont, ainsi qu'à l'étendard qui, s'il n'est pas celui de Jérusalem, doit appartenir à la chrétienté de cette ville. Quoi qu'il en soit, et même en admettant l'explication de Joranson dans toute sa rigueur, on est bien obligé de constater que la réception d'un envoyé de Charlemagne à Jérusalem et son retour avec une légation du patriarche n'avaient pu échapper aux autorités musulmanes. Quand on se rappelle les précautions que prenait le clergé d'Orient treize ans plus tôt pour correspondre avec le patriarche de Constantinople[4], on ne peut s'empêcher d'être étonné de la facilité avec laquelle les ambassades s'échangent entre Charlemagne et Jérusalem (cinq entre 799 et 807) et de conclure que ce changement de situation ne peut être dû qu'à l'intervention d'une autorité supérieure qui ne peut être que celle du calife.

D'autre part, quelles raisons le patriarche de Jérusalem aurait-il eues de

1. « With a banner » (Joranson, p. 245).
2. *Ann. Lauriss. maj.* (*M. G. S. S.*, I, p. 182).
3. Continuat. de Frédégaire (*M. G. Script. rer. meroving.*, II, p. 178-179).
4. Mansi, *Concilia*, XII, p. 1127-1134. Voir plus haut, p. 279, n. 8.

Digitized by Google

correspondre si fréquemment avec Charlemagne s'il n'avait pas eu la pensée d'invoquer sa protection et de solliciter ses secours? L'analogie de sa démarche avec celle de Grégoire III auprès de Charles-Martel, en 739, est contestée par Joranson, il n'a pas de peine à montrer qu'en effet la situation du pape de 739 et celle du patriarche de Jérusalem n'est pas la même, mais il attache une importance excessive au fait que les dons du patriarche sont transmis *benedictionis causa*. Sans doute, ces dons ne constituent pas « une investiture d'un protectorat », comme je l'avais écrit imprudemment, mais ils ne sont pas non plus une simple politesse banale, et leur caractère symbolique ne peut s'expliquer que par le parti pris par le patriarche de se placer sous le patronage moral de Charles.

III. — Ce qui corrobore cette explication, c'est la suite des événements et en particulier l'échange d'ambassades entre Charles et le calife qui succède aux légations de Jérusalem : en juin 801, l'arrivée d'un ambassadeur du calife accompagné d'un envoyé de l'émir d'Afrique, Ibrahim ben Aghlab, qui annoncent à Charles le retour de son ambassade de 797 avec le fameux éléphant[1]; en 802, le départ du *missus* Ratbert, chargé par Charlemagne d'une mission auprès d'Haroun-al-Raschid et qui revint seulement en 806[2].

L'ambassade de Ratbert, dont les Annales royales mentionnent seulement le retour périlleux à travers la flotte byzantine qui croisait dans l'Adriatique, nous est connue, en outre, par un texte de la *Vita Caroli* d'Éginhard, dont l'interprétation a une importance décisive[3]. Parlant des rois dont Charlemagne a su se concilier l'amitié, Éginhard cite en particulier Haroun-al-Raschid, avec qui « les rapports furent si cordiaux que celui-ci attachait plus de prix à ses bonnes grâces qu'à l'amitié de tous les rois et de tous les princes du reste du monde, et n'avait d'attentions et de munificences que pour lui[4] ». En faisant la part de l'exagération, il n'en reste pas moins que les bonnes dispositions du calife pour Charlemagne sont attestées par les somptueux cadeaux qu'il lui a adressés. Dans la suite de son récit, Éginhard rappelle les deux ambassades de Charlemagne au calife, celle de 797 qui aboutit à l'envoi de l'éléphant, et une autre qui ne peut être que celle de 802 et dont les résultats sont résumés ainsi :

Ac proinde cum legati ejus, quos cum donariis ad sacratissimum Domini ac salvatoris nostri sepulchrum locúmque resurrectionis miserat, ad eum venissent et ei domini sui voluntatem indicassent, non solum quae petebantur fieri permisit, sed etiam sacrum illum et salutarem locum ut illius potestati adscriberetur concessit; et revertentibus legatis suos adjungens, inter vestes et aromata et caeteras orientalium terrarum opes ingentia illi dona direxit...

1. *Ann. Laurisс. maj.* (*M. G. S. S.*, I, p. 190).
2. *Ibid.*, p. 190.
3. Éginhard, *Vita Caroli*, 16, édit. Halphen, p. 46.
4. Trad. Halphen, p. 47.

Digitized by Google

Il résulte de ce texte que Charles a adressé au calife certaines demandes qui lui ont été accordées et qu'il y a ajouté de son propre gré le don du Saint-Sépulcre, sur lequel il lui a conféré une autorité désignée par l'expression de « potestas ».

Kleinclausz s'est efforcé de préciser la nature de la concession faite à Charlemagne. S'autorisant des renseignements donnés par l'itinéraire d'Arculfe, vers 670, qui, dans l'édifice du Saint-Sépulcre, distingue nettement : 1° *Monumentum*, c'est-à-dire la rotonde monolithe, revêtue de marbre à l'extérieur, placée au centre de l'église circulaire ; 2° *Sepulcrum*, l'espace situé sur le flanc nord du monument et dans lequel fut déposé le corps du Sauveur[1], il affirme qu'Haroun-al-Raschid a donné à Charlemagne, non l'église du Saint-Sépulcre, ni même le monument, mais simplement l'espace dans lequel fut enseveli Jésus, *sacrum illum et salutarem locum*, désigné plus haut *locum resurrectionis*, et qui, d'après les mesures d'Arculfe, a une longueur de sept pieds. Ce n'est donc que « le geste plein de noblesse d'un souverain à qui la tolérance était familière », mais dénué de toute importance politique. Cet endroit particulièrement vénérable étant le cœur même de l'édifice du Saint-Sépulcre, la relique insigne, l'élément essentiel du sanctuaire dont les autres constructions n'étaient que l'enveloppe, il sera toujours permis de supposer que l'autorité conférée sur ce lieu sacré supposait *ipso facto* un pouvoir sur l'ensemble de l'édifice. Enfin, en admettant même l'interprétation de Kleinclausz, il n'en reste pas moins que cette attribution du « lieu salutaire » au pouvoir de Charlemagne, si étroit qu'on suppose l'espace concédé, était, de la part d'un calife musulman, une concession sans exemple ; elle ne pouvait que donner à Charlemagne un immense prestige auprès des chrétiens de Palestine et de ses propres sujets.

Joranson a sans doute senti ces difficultés, auxquelles on ne peut échapper si l'on admet d'une manière quelconque le témoignage d'Éginhard. S'autorisant des observations critiques présentées par Halphen sur la *Vita Caroli*[2], tout en rejetant les réserves faites par Ganshof sur ces conclusions[3], il dénie simplement toute espèce de valeur à ce témoignage. Reproduisant une note critique de l'édition d'Halphen[4], il pense qu'Éginhard a pris dans les Annales royales les renseignements sur les diverses ambassades, et qu'il s'est contenté de les amalgamer. Observons en passant que cette vue n'est pas tout à fait juste. Éginhard n'a rien confondu ; au contraire, il a nettement distingué les deux seules ambassades que Charlemagne ait envoyées au calife, celle de 797 et celle de 802. Examinant le détail du texte, Joranson

1. « Arculfi relatio de locis sanctis », édit. Geyer, *Itin. hierosol.*, p. 225.

2. Halphen, *Études critiques sur l'histoire de Charlemagne.* III : *Einhard, historien de Charlemagne.* Paris, 1921.

3. F. Ganshof, *Notes critiques sur Éginhard* (*Revue belge de philologie et d'histoire*, 1925, p. 725-758).

4. Éginhard, *Vita Caroli*, édit. Halphen, p. 48, n. 2.

Digitized by Google

avance qu'en parlant de présents envoyés au Saint-Sépulcre, Éginhard a confondu l'ambassade de Zacharie en 799 et l'ambassade de 802 : ce n'est là qu'une simple conjecture tout à fait arbitraire et qui dénote une prévention systématique contre tout témoignage d'Éginhard. Il s'étonne que, si Éginhard, comme on l'a supposé, avait eu à sa disposition la correspondance diplomatique de Charlemagne, il en ait tiré si peu de renseignements sur l'objet des négociations et se soit contenté d'une phrase banale : Charlemagne fit au calife des demandes qui reçurent satisfaction.

Quel que soit le motif qui ait poussé Éginhard à taire l'objet de ces demandes, son témoignage n'en est pas moins très important, puisqu'il nous apprend qu'il y avait entre l'empire franc et le califat des questions à régler et qu'elles le furent à la satisfaction de Charles, autrement dit que Charles a remporté auprès du calife un certain succès diplomatique. Jamais nous ne connaîtrons d'une manière précise la nature de ce succès, mais le fait qu'à la fin de la négociation le calife fait don du Saint-Sépulcre à Charlemagne nous autorise à penser que dans ces pourparlers il avait été question de la Palestine et de Jérusalem : ce don magnifique ne peut s'expliquer que s'il a été en quelque sorte préparé par une conversation préalable. Il est vrai qu'avec une logique parfaite Joranson déclare ce cadeau suspect et conclut que, même s'il est authentique, il n'impliquait pour Charlemagne aucune autorité en Palestine. Il va sans dire que nul n'admet qu'Haroun-al-Raschid ait cédé une part quelconque de sa souveraineté à Charlemagne, mais, comme l'explique bien Ganshof[1], un pouvoir, notion large et un peu vague qui indique surtout une autorité morale.

Nous ne croyons donc pas qu'il faille écarter le témoignage d'Éginhard et nous pensons que c'est à la suite de cette ambassade de Ratbert, dont la durée a été de quatre ans (802-806), qu'une certaine liberté d'action a été reconnue à Charlemagne à Jérusalem.

Les ambassades postérieures qui cessent brusquement après 807 semblent bien représenter, en effet, la clôture d'une longue négociation. Nous savons par des annales provenant de Salzbourg qu'en 803 deux moines de Jérusalem firent un séjour assez prolongé auprès de Charlemagne[2] ; s'il n'y avait pas eu entre eux et l'empereur des intérêts importants à débattre, on ne comprendrait pas très bien la raison de cette insistance.

Ce qui est surtout significatif, c'est la double ambassade du calife et du patriarche de Jérusalem qui vient trouver Charlemagne à Aix-la-Chapelle et lui apporte de magnifiques présents[3], dont la somptuosité ne s'expliquerait guère, s'ils n'étaient le gage d'un accord conclu à la suite de négociations laborieuses. Mais, tandis que Kleinclausz admet que les deux missions

1. Ganshof, *op. cit.*, p. 745.

2. *Ann. Maximiniani* (*M. G. S. S.*, XIII, p. 23). — *Ann. Juvavenses majores* (*M. G. S. S.*, I, p. 87). Sur ces annales rédigées entre 811-816, voir Halphen, *Études critiques*, p. 44-47.

3. *Ann. Laurisa. maj.* (*M. G. S. S.*, I, p. 194).

Digitized by Google

forment une seule ambassade (p. 224), Joranson s'efforce de démontrer qu'elles sont absolument indépendantes l'une de l'autre. Il reste ainsi dans la logique de sa thèse, car si l'on admet la liaison entre l'ambassade du calife et celle du patriarche, on est bien obligé de reconnaître que le gouvernement du calife n'ignorait en rien les relations entre Charlemagne et le patriarche de Jérusalem ; non seulement il n'y faisait nulle opposition, mais il les facilitait même d'une certaine manière. Et ce serait bien la meilleure preuve de ce fait. Afin d'échapper à cette conclusion, Joranson ne tient pas compte du texte pourtant formel :

Legatus regis Persarum nomine Abdella cum monachis de Hierusalem, qui legatione Thomae patriarchae fungebantur, quorum nomina fuere Georgius et Felix.

Il voit, au contraire, dans la distinction entre Abdallah *legatus regis Persarum* et les deux moines *qui legatione Thomae patriarchae fungebantur* la preuve péremptoire de l'indépendance des deux missions, sans qu'on puisse dire qu'elles venaient pour la même affaire. Il est, en effet, trop évident qu'il y a deux missions distinctes, mais la circonstance qu'elles arrivent en même temps n'est pourtant pas négligeable et donne, au contraire, à penser qu'elles ont un programme commun.

IV. — Ainsi se termine la série des ambassades qui avait commencé en 797, et il est impossible de croire qu'un effort aussi important ait été fait, au prix de difficultés et de dépenses considérables, pour aboutir à des échanges de politesses banales. Il semble bien, au contraire, que l'activité franque, que l'on constate en Palestine au cours du IX^e^ siècle, soit en relations étroites avec ces négociations.

Kleinclausz reconnaît, p. 224, que « cette entente des deux souverains a produit des fruits précieux pour les chrétiens » de Palestine. Avec un certain illogisme, puisqu'il s'est attaché à diminuer la portée des faits signalés par les Annales, il écrit que « l'œuvre de Charlemagne en Terre Sainte, même ramenée à ses véritables proportions, est encore considérable », et il donne des exemples bien choisis de l'intérêt témoigné par Charlemagne aux monastères et aux églises de Jérusalem.

Joranson, au contraire, institue un examen critique des faits allégués pour prouver l'activité de Charlemagne en Terre Sainte et cherche à démontrer qu'on en a exagéré la portée. Charlemagne a envoyé des aumônes en Palestine, mais il en a envoyé aussi à Carthage et à Alexandrie. Le capitulaire de 810, et je crois qu'en ceci Joranson a complètement raison, ordonne la levée d'aumônes pour la Palestine, mais ne prouve pas que ces levées soient périodiques[1]. Charlemagne a aussi restauré des églises, mais rien n'indique qu'il en ait construit de nouvelles. Le seul témoignage que nous possédions, celui de Bernard le Moine, vers 867-870, mentionne l'hospice

1. *M. G. Leges*, I, p. 154.

Digitized by Google

« du glorieux empereur Charles » accessible aux pèlerins de langue romane, une église et une bibliothèque due au même empereur[1], mais rien n'indique qu'il ait bâti ces édifices, et « ces bienfaits n'impliquent nullement l'exercice d'un protectorat ». Joranson cite également, mais sans y attacher d'importance, le témoignage de Constantin Porphyrogénète, qui attribue à Charlemagne l'envoi d'abondantes aumônes et la construction de nombreux monastères en Palestine[2], ainsi que celui de Druthmar de Corbie relatif à la fondation d'une basilique au « Champ du Sang[3] ». Il mentionne aussi le curieux inventaire des églises de Jérusalem, *Commemoratorium de Casis Dei*, mais simplement pour constater, ce que nul n'a jamais soutenu, que Charlemagne n'a pas construit les nombreuses églises énumérées dans ce document et que le nombre des clercs appartenant à l'empire de Charles qui y est mentionné est insignifiant. Par une méprise singulière, Joranson semble prendre pour des clercs « les dix-sept vierges consacrées, dont une d'Espagne », qui appartiennent à l'empire de Charlemagne[4]. De plus, il ne s'est pas rendu compte que, sauf ce dernier détail assez remarquable d'ailleurs, le document ne nous donne aucun renseignement sur l'origine des clercs et des moines qui sont énumérés. Nous savons cependant, d'autre part, que le monastère du Mont des Oliviers était composé de moines latins et un de ses abbés, Georges, qui, avant d'entrer au couvent, s'appelait Égibald, était originaire de Germanie et fit partie de la légation envoyée par le patriarche à Charles en 807[5].

Ainsi, on ne peut admettre, comme le soutient Joranson, que l'activité de Charlemagne en Palestine ait été tout à fait restreinte. Bien que Bernard le Moine ne l'ait pas dit expressément, il est clair que l'hospice qui portait son nom était une de ses fondations, ainsi que la bibliothèque qu'il avait organisée à l'église Sainte-Marie, pourvue elle-même de biens-fonds dans la vallée de Josaphat.

Un document auquel Joranson n'a pas attaché une importance suffisante, le *Commemoratorium de Casis Dei vel monasteriis*, me paraît avoir un rapport certain avec l'action de Charlemagne à Jérusalem. On sait qu'il consiste dans une énumération des églises et des monastères avec le chiffre des prêtres et des moines qui les desservent. De plus, il renferme un état du budget des dépenses du patriarche. Ce document a été rédigé en latin du vivant de Charlemagne, comme le prouve la mention des dix-sept religieuses de l'em-

1. Tobler, *Itinera*, I, p. 314.
2. *De administrando imperio*, chap. XXVI, édit. de Bonn, p. 115.
3. Tobler, *Itinera*, I, p. 299-308.
4. Tobler, *Itinera hieros.*, I, p. 302. De imperio domini Caroli que ad sepulcrum Domini serviunt Deo sacrate XVII, inclusa de Hispania I. « These few Frankish ecclesiastics seem insignificant in comparison with the large number (over one hundred and fifty) of other clerics connected with the Church of the Holy Sepulcre » (Joranson, p. 254).
5. *Ann. Lauriss. maj.* (*M. G. S. S.*, I, p. 194).

Digitized by Google

pire du seigneur Charles qui desservent le Saint-Sépulcre. Comme, d'autre part, il fait allusion à la dévastation par des brigands arabes du monastère de Saint-Théodose, fait relaté par la chronique de Théophanes en 809[1], sa rédaction est forcément comprise entre 809 et 814. Quel pouvait être l'objet d'un pareil inventaire, sinon de procurer des renseignements précis sur l'état matériel et les besoins des églises de Palestine, et qui pouvait à ce moment utiliser ces renseignements, sinon Charlemagne lui-même? La mention des dix-sept religieuses franques qui desservent le Saint-Sépulcre est un détail intéressant qui me paraît confirmer l'authenticité de la donation du Saint-Sépulcre à Charlemagne par Éginhard : leur établissement s'expliquerait mal sans l'agrément des autorités arabes. Je trouve donc très raisonnable la conjecture des PP. H. Vincent et Abel, qui pensent que cet inventaire a été dressé par un envoyé de Charlemagne[2].

Enfin, Kleinclausz et Joranson me semblent faire trop bon marché des témoignages concordants et contemporains, mais de source différente, qui nous dépeignent la sécurité dont jouissent les chrétiens de Palestine dans la seconde moitié du IX^e^ siècle, la lettre du patriarche Théodose à Ignace, patriarche de Constantinople en 869[3], et le récit du pèlerinage de Bernard le Moine en 870[4]. Il ne suffit pas de dire, comme Joranson[5], que ces renseignements « prouvent que les Sarrasins maintiennent l'ordre et sont bien disposés pour les chrétiens, tant que ceux-ci sont des sujets loyaux ». Ils prouvent, à mon sens, bien davantage, et le fait que le patriarche correspond librement avec Constantinople, ce qui était difficile en 787[6], montre que la rigueur des autorités arabes vis-à-vis des chrétiens s'était singulièrement relâchée. Si les chrétiens ont été l'objet de nouveaux sévices de 809 à 813[7], il n'y a rien d'étonnant à ce qu'ils aient été victimes d'une guerre civile qui embrasait l'empire tout entier ; mais, l'ordre rétabli, leur condition apparaît comme très supérieure à ce qu'elle était avant les rapports entre Charlemagne et Haroun-al-Raschid. On ne peut croire que ces rapports cordiaux et ceux qui en sont probablement résultés n'aient pas contribué à cette amélioration.

Ainsi, en dépit des lacunes de notre information, nous devons admettre une relation entre ces trois séries de faits : état précaire des chrétiens de Palestine, négociations de Charlemagne avec le calife et le patriarche de Jérusalem, fondations franques en Palestine et amélioration du sort des chrétiens. Si l'on refuse d'accepter cette liaison, on ne comprend plus le sens des

1. Théophanes, édit. de Boor, I, p. 484. — Tobler, *Itin.*, I, p. 303.
2. H. Vincent et Abel, *Jérusalem*, II, p. 938.
3. Mansi, *Concilia*, XVI, p. 26.
4. Tobler, *Itinera*, I, p. 314.
5. Joranson, p. 257, n. 69.
6. Mansi, *Concilia*, XII, p. 1127-1134.
7. Théophanes, édit. de Boor, I, p. 484, 499.

Digitized by Google

neuf ambassades échangées à des intervalles rapprochés, donnant l'impression de conversations suivies, entre 797 et 807. On ne peut donc nier que le calife n'ait reconnu à Charlemagne une sorte de privilège de protection des chrétiens que les empereurs byzantins n'ont jamais possédé, sauf peut-être au XI^e siècle, et qu'il est abusif, j'en demeure d'accord, de qualifier de protectorat. Cette autorité toute morale n'en a pas moins permis à Charlemagne et à ses successeurs d'améliorer la condition matérielle des chrétiens de Palestine, car il est impossible de croire qu'il ait pu faire la moindre fondation à Jérusalem s'il n'y avait été autorisé par un acte formel du calife. Sans doute, comme l'a montré Kleinclausz, le moine de Saint-Gall, suivi par toute une série de chroniqueurs et plus tard d'historiens, a faussé le caractère de ces relations et leur a donné cet aspect fabuleux qui a permis de mettre en doute leur importance, mais les bévues d'un chroniqueur, si fâcheuses qu'en aient été les conséquences, ne sauraient supprimer les faits qui appartiennent véritablement à l'histoire.

Louis BRÉHIER.

LES MÉMOIRES DE JOSEPH REY

Joseph Rey (1779-1855) a laissé trois volumes de mémoires manuscrits, qui sont conservés à la bibliothèque de la ville de Grenoble. Ils sont intitulés : *Mémoires sur la Restauration* (T 3938) ; *Appréciation des divers partis qui furent opposés à la branche aînée des Bourbons depuis son retour en France* (T 3939) ; *Ma biographie morale et politique depuis ma naissance en 1779 jusqu'en 1820* (T 3940). M. Dumolard, dans les *Annales de l'Université de Grenoble*, a, le premier, montré l'intérêt de ces récits et donné d'après eux une esquisse de la vie de l'auteur[1]. Je voudrais faire à ces trois manuscrits des emprunts beaucoup plus étendus, car ils renferment nombre de renseignements intéressants pour l'histoire[2].

Ces Mémoires ont été rédigés entre 1839 et 1841. Rey les a écrits avec l'intention de les publier. Ce qui l'y décida, ce fut l'apparition de quelques écrits « calomnieux ou mercantiles », particulièrement les Mémoires de Peuchet qui accusaient le capitaine Nantil d'avoir joué le rôle d'agent provoca-

1. *Joseph Rey, de Grenoble, et ses Mémoires politiques*, 1927. Cet article nous renseigne également sur la correspondance de Rey, conservée à la bibliothèque de Grenoble, et sur les publications qu'on en a tirées.

2. Je les désignerai par leurs numéros.

Digitized by Google

teur en 1820 ; Rey, ami de Nantil et sûr de sa loyauté, en fut indigné[1]. Il se mit à l'œuvre, mais en étendant toujours son sujet, en faisant des additions successives au texte primitif. Ce n'est pas une œuvre littéraire, dit-il ; je prie le lecteur « de ne considérer mon travail que comme une suite de procès-verbaux sur des événements à la plupart desquels j'ai assisté[2] ». Il a utilisé des notes prises par lui à différentes époques ; il a demandé aussi à quelques-uns de ses contemporains de fixer pour lui leurs souvenirs. Ainsi Dumoulin, dont il sera question plus loin, fournit une note sur ses rapports avec Napoléon ; une lettre de Crépu, rédacteur du *Patriote des Alpes*, raconte la visite de Cousin à Grenoble en 1820. Rey a cité aussi, en confirmant leur exactitude, quelques récits imprimés, comme la notice de Trélat sur la Charbonnerie dans *Paris révolutionnaire*, ou l'article du journaliste Frédéric Degeorge (dans le *Propagateur du Pas-de-Calais*, 17 septembre 1834) sur la vie des réfugiés libéraux à Londres vers 1824.

Pourquoi Rey n'a-t-il pas publié l'ouvrage ainsi préparé? Pourquoi s'est-il contenté d'en extraire quelques articles parus dans le *Patriote des Alpes* en 1846 et 1847? Nous n'en savons rien. Il n'a jamais perdu de vue ses Mémoires ; on trouve dans les marges quelques notes, datées par lui, écrites en 1849 et 1850, à propos de personnages dont la carrière avait continué après 1841[3].

I

Né à Grenoble en 1779 dans une famille de commerçants aisés, Rey se rappelait, parmi les premiers spectacles qui frappèrent ses yeux, celui de la Journée des tuiles en 1787. Les années suivantes virent les débuts de la Révolution ; nulle part elle ne fut, dit-il, moins cruelle qu'à Grenoble. L'enfant demeura ébloui par l'ardeur patriotique des Dauphinois, par leurs manifestations de solidarité, par l'éclat des fêtes nationales. C'est là, dit-il encore, que « je puisai moi-même ce qui peut avoir, par la suite, élevé mon âme au-dessus des flétrissantes impulsions de l'intérêt personnel exclusif ». Cependant, Rey, venu à Lyon vers le début de 1794, faillit changer d'opinion ; l'aspect de cette ville, désolée par la répression qui avait suivi le siège de 1793, lui fit horreur ; aussi accepta-t-il quelque temps les mensonges répandus contre les jacobins par la réaction thermidorienne. Mais cette

1. 3938, p. III. Il s'agit des *Mémoires tirés des archives de la police de Paris*, par Peuchet, 1837-1838, 6 t. en 3 vol. — Rey donne à ce propos un exemple de la façon dont furent composés tant de prétendus Mémoires entre 1820 et 1848. Peuchet, archiviste de la police, était mort en 1830, laissant quelques notes ; elles furent vendues par sa veuve et servirent de point de départ à l'ouvrage fabriqué sous son nom (probablement par Lamothe-Langon). L'éditeur dut le reconnaître au procès en calomnie que lui fit Nantil devant la cour d'assises de Nantes, le 18 juin 1839.

2. 3938, p. XVI.

3. Pour toute la période jusqu'à 1815, v. 3940.

Digitized by Google

réaction même le guérit de son erreur, à cause des cruautés commises par les membres de la Compagnie de Jésus et leurs acolytes ; désormais, dit-il, « je restai pour toujours acquis à la grande cause de notre admirable Révolution ».

Sa passion pour l'étude et une brouille avec sa famille, surtout avec une marâtre haineuse, le décidèrent à venir à Paris. Pendant plusieurs années il y mena une vie précaire, n'ayant souvent que du pain et de l'eau ; mais cela ne l'empêcha pas de s'instruire. Conquis par les doctrines du XVIII^e siècle, fier d'être né dans la ville de Condillac, il étudia tour à tour les sciences, la philosophie et le droit. Ces travaux le mirent en rapport avec Destutt de Tracy, qui devint pour lui « un second père ». Rey devait demeurer toute sa vie l'admirateur et le disciple du célèbre idéologue, dont il défendra énergiquement la méthode positive et le sage réalisme contre les attaques des philosophes éclectiques.

Le travail intellectuel faisait alors négliger par le jeune étudiant la politique militante. On le savait pourtant d'idées avancées. Un ancien complice de Babeuf lui parla, sous le Directoire, de recommencer la conspiration avortée ; sous le Consulat, un ami d'enfance, devenu capitaine de grenadiers, voulut l'entraîner dans un complot militaire contre le Premier Consul, qu'on pensait assassiner. Les deux fois il rejeta ces ouvertures.

L'enseignement le tentait, comme il le tentera plusieurs fois encore. Le jeune idéologue avait rêvé de devenir professeur de grammaire générale dans une école centrale ; mais les écoles centrales disparurent, et la grammaire générale avec elles. Ses connaissances en droit lui permirent de travailler chez un avoué, puis de devenir secrétaire de l'avocat Teste, celui qui sera le trop célèbre héros du procès de concussion de 1847 ; il faillit être secrétaire de Volney. Cependant Tracy ne le perdait pas de vue ; Lanjuinais, dont il suivait les cours à l'Académie de législation, s'intéressait aussi à un élève aussi studieux. Les deux sénateurs allèrent présenter le jeune homme au grand juge Régnier[1]. Celui-ci promit de le faire entrer dans la magistrature, à condition qu'il débutât dans les départements réunis depuis peu à l'Empire français. Rey ne demandait que cela : c'était le moyen d'apprendre les langues étrangères et de continuer ses travaux de législation comparée. Nommé à la fin de 1807, il allait rester en fonctions jusqu'en 1815.

Rey débuta comme substitut du procureur impérial à Plaisance (département du Taro) et remplit pendant dix-huit mois une tâche très lourde, à laquelle se joignait l'étude de l'italien. Après une grave maladie, le médecin lui ordonna un changement de climat ; Rey demanda un poste en pays alle-

1. Les jolies lettres de Tracy à Rey ont été résumées, avec de longues citations, par Stryienski dans *Revue des Alpes*, 1892. Tracy, avant la visite au grand juge, indique à Rey comment il doit s'habiller : « Votre costume est en noir de la tête aux pieds, sans épée, des souliers à boucles, l'habit à la française, s'il se peut, et, par conséquent, un chapeau à trois cornes. »

Digitized by Google

mand, pour apprendre à connaître une langue et une civilisation nouvelles. Devenu substitut à Mayence, où la besogne était moins absorbante, il put se familiariser avec l'allemand, pousser très loin ses recherches juridiques, entrer en rapports avec l'Université de Heidelberg. Cependant le blocus continental faisait créer sur le Rhin des tribunaux spéciaux de douanes, pour lesquels on cherchait un personnel de confiance. Les chefs de Rey voulurent l'y nommer procureur en 1811 ; son antipathie pour les tribunaux d'exception lui fit refuser cet avancement. Mais en 1812, par suite d'un malentendu, Tracy obtint pour lui la présidence du nouveau tribunal de douanes établi à Lunebourg ; malgré sa répugnance, Rey n'osa blesser son protecteur en déclinant cette offre, et il occupa ce poste jusqu'à la fin de l'Empire.

Pendant ces huit ans le jeune magistrat fut scandalisé par l'asservissement de la justice à l'autorité impériale ; plus d'une fois il entra en conflit avec d'autres fonctionnaires, préfets, agents fiscaux ou militaires, qui le trouvaient trop peu docile[1]. L'un d'eux lui disait : « Il faut toujours que les droits de l'administration l'emportent ». « Eh ! mon Dieu ! Monsieur, répliqua Rey, les administrés n'ont-ils pas aussi quelques droits ? » Et l'autre de répondre avec dédain : « Propos de 93, Monsieur, propos de 93 ! » Rey constata aussi que l'Empire à son déclin recherchait de plus en plus, dans la magistrature comme ailleurs, les hommes du passé : « Quiconque pouvait rappeler une vieille tradition des cours, quelque sotte forme d'étiquette ancienne, était choyé, caressé, comblé de faveurs[2]. » Au tribunal de Lunebourg, parmi ses quatre assesseurs, il y avait un gentilhomme fort ignorant et un ancien militaire au service de l'Autriche, ce qui fut noté favorablement parce que l'impératrice était Marie-Louise.

Mais si le régime impérial a déplu à ce magistrat de tendances républicaines, les hommes lui ont laissé bon souvenir. Son premier chef direct, le procureur de Plaisance, malade et presque paralysé, lui témoigna une bonté véritable. A Mayence, le vice-président du tribunal, « vrai puits de science », guida ses études sur les lois allemandes. A Lunebourg ses collègues, si peu compétents en droit, étaient aimables et doux. Rey en profita pour les décider à modérer les peines contre les contrebandiers : tandis qu'à Hambourg les autorités judiciaires prononçaient continuellement, sous prétexte *d'entreprise* de contrebande, la condamnation à douze ans de fers avec marque, à Lunebourg on appliqua aux délits peu importants le minimum de la peine, six mois de prison. Mais, après Lutzen et Bautzen les collègues de Rey, irrités par l'opposition qui grandissait dans le pays, revinrent malgré lui à la

1. Tracy, tout en l'approuvant, l'invitait à la prudence : « Je vois », lui écrivait-il en 1808, « que vous faites vos fonctions avec nerf et que vous guerroyez contre l'intrigue et l'injustice ; c'est un beau rôle, honorable et utile aux hommes, mais dangereux pour soi » (Stryienski, *ibid.*).

2. 3940, p. 80.

Digitized by Google

jurisprudence la plus rigoureuse. Rey d'ailleurs demeurait bien vu en haut lieu ; à la fin de l'Empire le grand juge le proposait, à cause de sa connaissance de l'allemand et de l'italien, comme procureur général de la cour de douanes qu'on devait installer dans les provinces illyriennes. Mais la débâcle survint ; les juges de Lunebourg, s'étant retirés à Hambourg, durent y rester jusqu'à ce que Davout eût rendu la place.

Rentré à Paris en juillet 1814, Rey avait droit à un poste, comme tous les fonctionnaires des départements perdus par la France. Destutt de Tracy, quoique mal vu du nouveau gouvernement, le conduisit chez le chancelier Dambray ; celui-ci le nomma président du tribunal de Rumilly (Mont-Blanc), dans la partie de la Savoie que le traité laissait à la France. Il se plut beaucoup dans ce nouveau séjour ; la population était sympathique, les collègues aimables. Tout à coup on apprend le retour de Napoléon, la triomphale entrée à Grenoble ; l'enthousiasme gagne Rumilly. Rey, qui ne le partageait guère, passa une soirée avec le procureur, attaché comme lui aux principes de 1789, à déplorer qu'un fol engouement les personnifiât dans un despote. C'est après cet entretien que Rey, ne pouvant dormir, employa la nuit à écrire son *Adresse à l'Empereur*. Cette courte brochure, la seule de lui qui ait eu un véritable retentissement, donnait à Napoléon de graves conseils ; elle le sommait d'oublier son passé, de renoncer à l'absolutisme et à la guerre : « Tout est perdu si tu songes à t'imiter encore toi-même ! » La brochure, imprimée aussitôt, traduite en allemand, se répandit dans la France entière. L'auteur s'attendait à être puni, tout au moins révoqué ; on ne l'inquiéta pas.

Le second traité de Paris, enlevant à la France toute la Savoie, fit disparaître le tribunal de Rumilly. Le ministre de Louis XVIII, avant de nommer Rey dans un autre poste, lui demanda une lettre désavouant sa brochure (elle contenait quelques mots sévères pour les Bourbons) et protestant de son attachement *personnel* pour les membres de la famille royale. Ayant refusé d'écrire cette lettre, il ne fut pas réintégré.

II

Rey vint alors se fixer dans sa ville natale et se fit inscrire au barreau. Grenoble accueillit bien l'enfant du pays, l'auteur de la fameuse brochure libérale. Les avoués s'empressèrent de lui donner des affaires à plaider. Mais la politique l'avait conquis, surtout depuis la Terreur blanche. « C'est calomnier 1793, même dans ses plus cruels écarts », écrit-il, « que de l'assimiler à 1815[1]. » Au commencement de 1816 il lut dans un journal le rescrit du roi de Prusse qui interdisait dans ses États les sociétés secrètes, en prohibant nommément le Tugend-Bund. Rey, frappé de cette ingratitude envers une

1. 3939, p. 25. C'est ce manuscrit qui donne l'histoire la plus complète de la société secrète dite l'Union, de 1816 à 1818.

Digitized by Google

société fameuse, se rappela le rôle qu'elle avait joué ; il se dit que, dans un pays livré aux fureurs de la Chambre *ardente* (c'est le nom donné par lui à la Chambre introuvable), on devait grouper toutes les forces libérales. Ce serait une société secrète, puisqu'on ne pouvait s'organiser au grand jour, mais elle n'agirait que pour soutenir les résistances légales. L'ancien magistrat ne songeait pas encore à employer la force. Il communiqua son idée à quelques amis, tels que le jeune Champollion, qui venait de perdre sa place à la bibliothèque de Grenoble[1]. Ils approuvèrent son projet ; le groupe grenoblois de l'Union (ce fut le nom de la nouvelle société) tint sa première assemblée le 26 février 1816.

Quelques jours plus tard, Joseph Rey partit pour l'Allemagne. « J'y allais », dit-il, « prêter mes services de légiste à une famille qui m'avait offert naguère un refuge contre la chance des persécutions et qui venait de perdre son chef dont la succession offrait beaucoup d'embarras[2] ». Il comptait aussi utiliser ce voyage pour la nouvelle association ; les fondateurs avaient décidé qu'elle s'adresserait aux libéraux de tous les pays. Rey voulait initier ses amis de Mayence et renouveler ses relations à Heidelberg avec « un des plus célèbres professeurs de l'Université[3] ». Les affaires de la famille qu'il aidait le retinrent dix-huit mois à Neustadt, dans l'ancien département du Mont-Tonnerre ; de là il se rendait à Mayence, Spire, Landau, ailleurs encore. « Partout », dit-il, « je tâchai de semer en bonne terre. » A Landau, il confia les affaires de l'Union à Félix Desportes, l'ancien préfet du Haut-Rhin, qui avait dû quitter la France. A Francfort il eut une entrevue avec Teste, son ancien patron, et le chargea d'agir aux Pays-Bas. Son voyage de retour à la fin de 1817, par la Suisse et la Savoie, lui permit de continuer la propagande ; c'est alors qu'il obtint l'affiliation de La Harpe, l'ancien précepteur d'Alexandre Ier.

Ce voyage avait tenu Rey loin de Grenoble pendant la conspiration de Didier ; il ne fut donc point compromis dans cette affaire. Pendant ce temps, ses amis avaient organisé l'Union dans les départements dauphinois et commencé les relations avec le Midi. Un des plus actifs, intime avec Rey à cette époque, était Bérenger (de la Drôme), destiné à devenir sous Louis-Philippe conseiller à la Cour de cassation et pair de France. L'Union eut ses statuts. Le préambule disait que les agents de la tyrannie sont partout organisés ; donc les amis de la liberté, c'est-à-dire du libre exercice des droits de tous, « qui n'est que l'accomplissement de la justice éternelle », doivent

1. Rey dit qu'il laissa de côté Champollion-Figeac, dont les charges de famille étaient lourdes.

2. 3940, p. 119.

3. Rey ne nomme pas les Allemands qu'il a connus et ne veut pas publier les noms des villes allemandes où il a séjourné, car « la tyrannie n'est pas oublieuse quand il s'agit de persécutions envers ses adversaires » (3938, p. 195). Mais plusieurs de ces noms de villes, barrés sur le manuscrit, sont faciles à lire.

Digitized by Google

s'unir à leur tour ; la violence des gouvernements rend le secret nécessaire. Le but de l'Union est la « propagation générale des lumières et des justes principes du droit social », afin qu'on ne soit pas surpris au jour de la délivrance. Les statuts assignaient à la société une action purement morale ; on emploierait la presse, la tribune, on soutiendrait le barreau et les écoles, on fonderait des cabinets de lecture et des bibliothèques populaires. L'Union n'eut pas d'organisme central ; ainsi la découverte d'une section locale par l'autorité publique ne pourrait pas nuire aux autres [1].

Joseph Rey trouvait à Grenoble sa situation matérielle compromise : les avoués, mécontents de l'avoir vu partir pour l'Allemagne en abandonnant les affaires à lui confiées, ne voulaient plus lui en donner de nouvelles. Comme il entrait d'ailleurs dans la politique militante, Paris l'attirait ; il résolut de s'y fixer. En passant par Lyon, il organisa un groupe de l'Union avec le concours de l'avocat Duplan, un autre futur conseiller à la Cour de cassation. Il se fit inscrire au barreau de Paris, avec l'intention de prendre place dans ce groupe d'avocats libéraux qui se chargeaient spécialement de défendre devant les tribunaux les principes de 1789 et les libertés garanties par la charte ; les plus actifs, qui devinrent ses amis, étaient Odilon Barrot et Mérilhou. Rey plaida pour le *Père Michel*, une brochure faite par un ancien ultra-royaliste converti au libéralisme ; ce fut l'occasion pour lui d'une passe d'armes avec le représentant du parquet, Marchangy, en 1818 [2]. L'année suivante, les libéraux grenoblois le chargèrent de soutenir une plainte déposée contre le général Donnadieu, qui s'était signalé par sa cruauté envers les complices de Didier. Rey alla faire une enquête à Grenoble et, muni de tous les renseignements nécessaires, entama le procès. On lui opposa l'article 75 de la Constitution de l'an VIII, exigeant que les poursuites contre un fonctionnaire fussent autorisées par le Conseil d'État. Rey affirmait que cet article était implicitement aboli par la Charte. Non seulement il n'obtint rien, mais le procureur général, relevant quelques expressions trop vives dans le texte de la plainte, le déféra au conseil de l'ordre. Nouvelle résistance de l'obstiné Dauphinois, qui affirme reconnaître à ce corps une juridiction morale, non une juridiction légale. Le conseil de l'ordre prononça la radiation ; cela n'empêcha pas Joseph Rey de se montrer encore au Palais en robe, mais sans essayer de plaider [3].

L'année 1819 lui avait fourni d'autres occasions d'agir. Il avait organisé l'Union à Paris. Là comme à Grenoble on forma un groupe très peu nombreux, mais composé d'hommes sûrs, non gâtés par le fétichisme bonapartiste ; ils ne furent guère plus de trente. On y fit entrer d'abord Lafayette,

1. 3939, p. 95 et suiv.

2. Voir *Défense du Père Michel*, 1818 (Bibl. nat., Lb[48] 3050).

3. Voir son Mémoire contre la décision du conseil de discipline (Lb[48] 1326).

Digitized by Google

que Rey avait connu chez Tracy et qu'il vénéra toujours [1]. Les autres députés admis furent Voyer d'Argenson, Dupont de l'Eure, Corcelles, les généraux Tarayre et Demarçay, Labbey de Pompières ; on ne sollicita point Laffitte, Foy et Manuel, pas plus que Benjamin Constant ni Casimir Périer, dont le caractère inspirait peu de confiance. Parmi les autres affiliés, citons des magistrats comme Schonen et Girod de l'Ain, des avocats comme Odilon Barrot et Mérilhou, des professeurs comme Victor Cousin dont l'influence était considérable au quartier latin. « En même temps », ajoute Rey, « nous fîmes à Paris, sous l'influence de Cousin, une opération des plus importantes, celle de l'établissement d'une loge maçonnique, sous le nom des *Amis de la vérité*, dont les membres étaient choisis parmi les jeunes gens les plus libéraux des écoles et du commerce et qui eut, par conséquent, dès le principe une direction toute politique [2]. »

L'Union favorisa la formation d'un autre groupement libéral, l'Association pour la liberté de la presse, constituée en 1819 par le duc Victor de Broglie et son beau-frère Auguste de Staël. Cette association, en bons termes avec M. de Serre, le garde des sceaux, l'aida beaucoup à faire la loi sur la presse. Bientôt elle parut trop avancée au duc de Broglie qui se retira [3].

Vers la même époque Rey jouait un rôle considérable dans l'élection de Grégoire. A Paris, ce furent Bérenger (de la Drôme) et lui qui prirent l'initiative de cette candidature, vue avec une certaine crainte par la presse libérale. A Grenoble, ce fut l'Union qui mena la campagne électorale : Bérenger, alors fixé dans cette ville, était le chef de file ; Rey alla visiter les électeurs chez eux, vantant les services de l'ancien conventionnel et montrant, pièces en main, qu'il n'avait pas figuré parmi les régicides. On sait que Grégoire l'emporta grâce aux voix des ultras, enchantés d'embarrasser le ministère. L'élection de Grégoire fut annulée par la Chambre, et ce vote eut des conséquences graves, que Rey a mises en lumière. Jusque-là, dit-il, les complots avaient été presque tous bonapartistes, et l'état-major du parti libéral vou-

1. Il le défend énergiquement (3939, p. 103 et suiv.) contre les attaques de Capefigue. Il vante son patriotisme et son abnégation. Quand Lafayette, quittant son armée en 1792, se rendit aux avant-postes autrichiens, les officiers lui demandèrent si l'invasion arriverait facilement à Paris. Un officier belge présent à la scène a rapporté à Rey la réponse de Lafayette, qui l'émut beaucoup : « J'ignore si vous pourrez arriver jusque-là ; mais ce dont je suis bien certain, c'est qu'avant d'y parvenir, il n'y aura pas un seul pavé de la route qui n'ait été lancé contre vous. » Et Rey, songeant à 1790 et à 1830, ajoute : « Dans les deux phases les plus solennelles de son existence politique, à quarante années de distance, il eut la haute vertu de prêter son appui à deux gouvernements monarchiques, bien que ses convictions fussent toutes républicaines, mais parce qu'il croyait que la nation n'était pas encore mûre pour cette forme de gouvernement, ou, dans ces derniers temps, que le vœu général n'était pas conforme à son propre vœu » (p. 111).

2. 3939, p. 115.

3. Rey, malgré ses divergences avec Broglie, vante cet homme « dont le caractère, généralement digne, m'a paru toujours supérieur à celui de presque tous ses amis politiques » (p. 126).

Digitized by Google

lait s'en tenir aux moyens légaux. L'exclusion de Grégoire changea tout. « C'était un véritable coup d'État, qui rompait ouvertement le pacte social, puisqu'on arrachait brutalement à la législature un de ses membres dont on avait reconnu l'élection régulière... Dès lors les esprits les plus scrupuleux se préparaient à l'idée qu'une autre voie deviendrait inévitable et qu'elle serait entièrement légitime. Je me rappelle parfaitement le résultat de toutes nos conversations intimes à cet égard[1]... » Ainsi le parti libéral se préparait à la lutte quand l'assassinat du duc de Berry, en déchaînant la réaction, vint rendre cette lutte inévitable.

Nous arrivons aux préparatifs de la journée du 19 août 1820, dans lesquels Rey fut un des principaux meneurs. Les tentatives dramatiques de la Charbonnerie en 1822 ont fait oublier ce mouvement de 1820. Nous le connaissons par le rapport détaillé que Pastoret fit à la Cour des pairs ; les Mémoires de Rey le complètent par des renseignements que les accusateurs ne pouvaient pas se procurer[2].

Rey ignora les débuts du mouvement. Après l'élection de Grégoire, il avait fondé avec plusieurs confrères un Journal mensuel de législation et de jurisprudence, auquel collaboraient les principaux avocats libéraux de Paris ; on avait confié le droit étranger à des juristes européens réfugiés en France. Rey, outre ses articles, devait traduire ou corriger les articles allemands et italiens ; aussi demeurait-il des semaines entières sans lire les journaux ou fréquenter les réunions politiques. Il resta en dehors des projets formés pour un soulèvement militaire dont le centre serait à Grenoble, et le chef le général Ledru des Essarts. En juin 1820 eurent lieu les débats sur la nouvelle loi électorale. Tous les historiens ont raconté les scènes violentes qui se produisirent alors dans la rue, les batailles entre ceux qui criaient *Vive le roi !* et ceux qui criaient *Vive la Charte !* Rey, sortant d'une longue séance de travail, était allé se promener au quai d'Orsay. Il tombe dans une bande de gardes du corps qui le somme de crier *Vive le roi !* Comme il joint à ces mots le cri de *Vive la Charte !*, on le roue de coups. Exaspéré, il va trouver ses amis, apprend leurs projets, assiste à leurs conciliabules. Bientôt un compatriote, fonctionnaire de la ville de Paris, l'avertit qu'on va l'arrêter ; nouvel exemple de cette solidarité dauphinoise qu'on voit souvent reparaître dans sa carrière[3]. Rey trouve à Paris une maison sûre où il reste pendant trois semaines.

Rey sortit de sa cachette résolu à prendre part aux complots qui avaient longtemps choqué sa conscience de légiste. Il n'était pas le seul. « Alors il se manifesta dans Paris comme une sorte d'épidémie conspiratrice générale

1. 3939, p. 139.

2. Cette histoire détaillée se trouve dans 3938, section I.

3. Notons en passant qu'un Dauphinois dont M. Dumolard a montré les rapports avec notre héros, Stendhal, n'est nulle part nommé dans les Mémoires.

Digitized by Google

qui se communiquait aux hommes influents de toutes les nuances de l'opposition. » Cela devint plus frappant encore lorsqu'on apprit en juillet la révolution de Naples : « Quoi ! » se disait-on avec un profond dépit, « quoi ! non seulement l'Espagne a fait sa révolution sans que nous ayons su l'imiter, mais Naples, ce pays aux mœurs efféminées, ce pays si faible par lui-même, a osé secouer le joug en face des armées autrichiennes, tandis que nous, les fils du grand peuple naguère dominateur de l'Europe, nous supportons le nôtre avec la plus lâche résignation ! Combien de fois n'entendis-je pas s'exhaler de telles plaintes provocatrices [1] ! »

Le complot formé alors eut-il pour chefs, comme le laissa entendre le rapporteur de la Cour des pairs, les membres les plus notables de l'opposition libérale? Rey affirme le contraire. Dans les pays aristocratiques, dit-il, l'opposition légale ou violente suit quelques grands personnages dont elle attend le signal ; rien de pareil en France au temps de la Restauration. « L'impulsion, loin de venir de haut en bas, venait toujours du bas en haut, ou, pour être plus exact, elle commençait toujours à s'établir dans les classes *moyennes* de notre société, effet qui se conçoit parfaitement d'après la prépondérance que la classe intermédiaire a conquise en France depuis 1789 ». Dans l'armée, ce furent les officiers inférieurs et les sous-officiers qui s'unirent aux demi-soldes pour agir ; dans la population civile, ce furent des médecins, des avocats, des propriétaires du moyen ordre, des hommes de la moyenne industrie qui dirigèrent le mouvement [2].

Les deux chefs militaires de la conspiration de 1820 furent Dumesnil et Nantil. Dumesnil, un Grenoblois, était grand ami de Rey, bien que celui-ci lui reprochât souvent son « napoléonisme » passionné. Nantil, ancien polytechnicien, d'une culture très étendue, avait repris du service actif et recrutait de nombreux officiers. Parmi les civils, Cousin avait un grand rôle. Rey, peu après avoir quitté sa cachette de trois semaines, rencontra le célèbre professeur qui lui cria : « Mais d'où sortez-vous donc? On vous cherche partout. » Et d'annoncer « un grand mouvement populaire pour forcer enfin le roi à rentrer dans les voies de la Charte ». Il affirmait avoir complètement organisé la jeunesse des écoles, formant surtout une compagnie de quatre-vingts étudiants armés, commandés par son élève Montebello. Il présenta bientôt à Rey quelques-uns de ses fidèles, surtout Lamy et Sautelet [3].

Au commencement, tous parlaient seulement de ramener Louis XVIII à la Charte, comme l'armée espagnole avait obligé Ferdinand VII à rétablir la Constitution. Mais bientôt la tendance bonapartiste l'emporta, car le

1. 3938, p. 39.

2. P. 57. Ailleurs il a démenti la légende du *comité directeur*. « Je crois avoir été en position d'en avoir été instruit s'il eût existé, ce qui était d'ailleurs fortement dans mes vœux » (3939, p. 67).

3. 3938, p. 43.

Digitized by Google

nom de Napoléon pouvait seul entraîner la masse des sous-officiers. Y eut-il aussi, comme le dit Pastoret, un comité républicain? Rey, à qui l'on aurait sûrement proposé d'y entrer, affirme que c'est faux. « A aucune époque de notre histoire depuis cinquante ans », dit-il, « on ne pensa moins qu'alors à la République. Ce mot lui-même était presque inconnu aux quatre-vingt-dix-neuf centièmes de la jeune armée [1]. » Rey ne fait exception que pour les écoles et reconnaît avec Trélat qu'il y avait là des républicains.

Dumesnil et Nantil dirigèrent donc tout, puis s'adjoignirent Joseph Rey, qui leur apportait le concours des civils et de l'Union. Le quatrième chef aurait dû être Cousin ; mais, peu avant l'explosion du complot, Cousin éprouva le besoin d'aller étudier quelques textes à la bibliothèque de Turin. Rey lui donna des lettres pour les membres de l'Union : fêté par ceux-ci à Lyon, il vint à Grenoble où Bérenger (de la Drôme) le reçut. On convoqua même une assemblée générale des unionistes de la ville pour l'entendre ; mais cette fois, Cousin, après avoir fulminé contre « la race antinationale des Bourbons », conseilla la patience, blâma l'ardeur inconsidérée des Parisiens et partit en laissant les Grenoblois étonnés et déçus [2].

A Paris les conjurés manquaient d'argent. Certains de leurs amis, Corcelles et le général Merlin, espéraient en recevoir du prince d'Orange, fils du roi des Pays-Bas, qui avait depuis 1815 manifesté des idées libérales et bien reçu les réfugiés français ; mais, quand on lui demanda 100,000 francs, il se déroba, marchanda. Corcelles irrité rompit avec lui et donna de sa poche 10,000 francs ; Combes-Syès, un ancien préfet de l'Empire, donna aussi 10,000 francs. Puis un avoué de Paris offrit à Mérilhou 70,000 francs, à condition que Lafayette serait à la tête du mouvement. Or, on avait laissé Lafayette de côté ; Dumoulin, en effet, lui ayant dit dans un premier entretien qu'on arborerait le drapeau de l'Empire, le général riposta qu'il n'admettrait que le drapeau de 89. Mérilhou et Dumoulin, voulant accepter l'offre de l'avoué, s'entendirent bien vite, et Rey fut chargé par eux d'aller à Grange trouver Lafayette. Le général ne fut pas difficile à convaincre [3]. Il dit oui, et les 70,000 francs furent donnés. On prépara diverses mesures pour le lendemain de la victoire. Un gouvernement provisoire, présidé par Lafayette, comprendrait d'Argenson à l'intérieur, Laffitte aux finances, Dupont de l'Eure à la justice, le général Tarayre à la guerre. Joseph Rey, à qui

1. P. 52. Un conjuré demandant à Rey ce qu'il fallait faire si l'on criait *Vive la République* ! « je dis qu'il fallait tout faire pour prévenir une semblable manifestation qui ne pouvait que compromettre l'affaire ». On s'était mis d'accord pour faire crier *Vive la France* ! et *A bas les privilégiés* !

2. 3938, p. 106 : lettre de Crépu, qui assistait à la séance.

3. Après avoir adhéré, il demanda : « Quand faut-il que je monte à cheval? » Rey dit qu'on lui demandait seulement d'accepter ensuite la présidence du gouvernement provisoire. « Oh ! je ne veux pas jouer le rôle d'un homme du lendemain et recueillir lâchement le prix du sang des autres ». On parvint enfin à le modérer (3938, p. 113).

Digitized by Google

l'on réservait la place de procureur général à Paris, dressa tout un programme comportant l'élection d'une assemblée nationale, la renaissance de la garde nationale, la refonte des cadres supérieurs de l'armée, l'abolition des impôts indirects, l'établissement d'un impôt sur le revenu imité de la Suisse et des mesures en faveur des « classes souffrantes[1] ».

Les préparatifs se poursuivaient activement, avec beaucoup d'imprudences. « On a conspiré presque à ciel ouvert pendant deux mois[2]. » Aussi le complot fut-il découvert le 19 août 1820; le rapport de Pastoret donne là-dessus des détails complets. Rey, averti par hasard, put quitter Paris et, avant que son nom fût cité par les journaux, passer la frontière de Savoie. On le rechercha bientôt ; mais la solidarité dauphinoise agit encore. Prévenu à temps, Rey partit pour Chamonix sous prétexte de faire une excursion et, passant par le Montenvert, gagna la frontière suisse au col de Balme. Le fugitif parvint à Lausanne où La Harpe le reçut bien. Tout en cherchant un asile, Rey n'oubliait pas l'Union ; d'accord avec La Harpe, il voulait visiter les unionistes de Suisse et d'Allemagne. Le désir de causer avec Pestalozzi le fit d'abord aller à Yverdun. Il y tomba gravement malade. Un médecin démocrate, Déveley, prit soin de lui et le guérit avec la méthode de Broussais. Le malade était à peu près rétabli quand on lui apporta un avis de La Harpe ; l'ordre d'extradition venait d'arriver ; il fallait quitter Yverdun avant deux heures. Des amis suisses l'aidèrent à se cacher au village de Lucens, où il ne demeura pas inactif : deux unionistes allemands vinrent l'y voir, et l'on résolut de convoquer un congrès de l'association pour l'automne, à l'époque où l'arrivée de nombreux touristes rendait la surveillance presque nulle. Mais bientôt Rey, prévenu que son incognito était percé à jour, dut passer en Allemagne. Bien accueilli à l'Université de Heidelberg, il gagna ensuite une ville importante qui n'est pas nommée par lui, mais que nous savons être Stuttgart. Une rechute l'y retint quelque temps, suivie d'une longue convalescence à la campagne, chez un pasteur protestant aussi hospitalier que vertueux.

Pendant ce temps, la Cour des pairs le condamnait à mort par contumace. Rey avait adressé d'Allemagne une lettre au procureur général Bellart, déclarant que ses principes l'empêchaient d'admettre la légalité de la juridiction de la Cour des pairs, puisqu'on avait statué là-dessus par des ordonnances au lieu de lois, « système qu'on doit regarder comme le fléau de toute législation et la source de tout arbitraire, comme subversif de tout système constitutionnel et par conséquent de tout véritable ordre social, système que je ne balance point à considérer comme le plus grave de tous les crimes de

1. Dans les derniers jours il se dit que, si le gouvernement provisoire durait longtemps et gouvernait bien, cela ferait peut-être accepter la République. « Je ne fis part à personne de ces idées, sachant combien les préventions contraires étaient enracinées » (3938, p. 130).

2. P. 56.

Digitized by Google

haute trahison et de véritable lèse-majesté...[1] ». Cependant la police allemande, après les congrès de Carlsbad et de Vienne, était aussi dangereuse que la police française. Rey partit donc, muni d'un faux passeport, traversa les Pays-Bas et put arriver sain et sauf en Angleterre[2].

III

Le proscrit trouvait ici la sécurité, mais il fallait vivre. Il arrivait à Londres avec 1,100 francs, donnés par un banquier dauphinois grâce à l'entremise empressée de Cousin. Puis Lafayette fit un envoi ; enfin les membres de l'Union à Grenoble s'entendirent pour une souscription qui lui assura une rente annuelle de 1,200 francs. Toujours ami de la vie simple, Rey tâchait de s'en contenter ; c'est seulement dans les cas de détresse qu'il cherchait des leçons de français ou des traductions. Elles lui prenaient du temps, et ce temps, il voulait le consacrer à scruter les institutions anglaises comme il avait étudié les lois italiennes ou allemandes. Apprenant d'abord la langue, il mena très loin ses recherches ; pour le droit comparé, des juristes européens réfugiés lui prêtaient leur concours à Londres comme autrefois à Paris. Enfin, il fut bien reçu par Bentham : « Cet homme vénérable à tant de titres », dit-il, « m'aida de sa bourse dans le moment de ma détresse industrielle et mit sa riche bibliothèque à ma disposition toutes les fois que j'en eus besoin[3]. » Le résultat de ces travaux fut le livre *Des institutions judiciaires*, paru en 1826, qui met sans cesse en regard les lois de l'Angleterre et de la France[4].

A côté de ces études que Rey poursuivait depuis un quart de siècle, l'Angleterre allait lui fournir un nouveau sujet de réflexions. C'est là qu'il apprit à s'intéresser aux questions sociales, à ces travaux qui devaient seuls lui procurer « la paix intérieure et des principes définitifs ». L'avocat français

1. Cette lettre est au dossier de Rey aux Archives nationales (CC 518, liasse 8, dossier 5).

2. Rey profita de son passage à Amsterdam pour initier à l'Union le juriste juif Meyer, auteur de l'*Origine et les progrès des institutions politiques de la plupart des peuples de l'Europe* (3939). Il ne parle plus désormais de l'Union, disant seulement que la Charbonnerie « l'étouffa dans ses bras trop tumultueux » (3939, p. 94). Quant à la Charbonnerie, l'exil a empêché Rey d'y participer. Il cite seulement sur elle une lettre d'un carbonaro actif, son ami le journaliste Déloge (3938, p. 208), qui lui écrivait en 1840 : « Quant aux serments de haine à la royauté prêtés sur des poignards, c'est un conte ridicule, accrédité pour chagriner MM. Barthe, Mérilhou, de Schonen et *tutti quanti*. » Les agents de la Charbonnerie à Grenoble furent d'anciens membres de l'Union, Froussard et Hugues Blanc (3938, p. 222).

3. P. 21. Le séjour en Angleterre est exposé dans la 3e section du ms. 3938, qui possède une pagination nouvelle depuis la page 1.

4. Bentham, en 1827, ignorant l'adresse de Rey qui était revenu en France, écrivait à Lafayette à propos de ce livre : « Le parallèle des lois françaises et anglaises m'a appris tant de choses et m'a tellement charmé que j'ai fait tout ce qui était en mon faible pouvoir... pour augmenter la circulation de ce volume » (lettres publiées par Stryienski dans *Journal des économistes*, juin 1890).

Digitized by Google

prit contact avec les prolétaires eux-mêmes : « J'entendis des hommes de beaucoup de sens, et quelquefois de très bons orateurs, dans d'obscurs cafés destinés exclusivement à la classe ouvrière. » Surtout le système de Robert Owen lui parut fournir la solution des problèmes qui se posaient devant l'Europe nouvelle. Nulle part il ne dit avoir causé avec Owen, mais il suivit à Londres les séances de la Société coopérative. Rey s'intéressait aussi depuis longtemps aux questions pédagogiques ; aussi fut-il heureux de visiter les salles d'asile inventées depuis peu. Ce spectacle confirmait l'idée, soutenue par ses maîtres français, que l'éducation peut transformer complètement l'individu. Ces travaux n'empêchaient pas Rey de fréquenter les réfugiés français de Londres. Il prit part aux organisations formées pour les secourir, avec l'aide généreuse de Bowring, le disciple favori de Bentham ; il fut chargé par le général Lallemant de seconder ceux qui voulaient gagner l'Espagne, terre bénie du libéralisme jusqu'à l'expédition de 1823 ; on le voyait quelquefois aux réunions où venaient, cherchant à se distraire un peu, les proscrits qui s'intitulaient « troubadours de la Jeune France[1] ».

Condamné par la Cour des pairs en juillet 1821, Rey allait se trouver frappé de mort civile d'après la loi française du temps, s'il ne purgeait point sa contumace dans un délai de cinq ans, c'est-à-dire avant juillet 1826. Muni d'un passeport suisse, il revint à Paris et se présenta au chancelier Dambray. Le vieux ministre, dont Rey avait déjà constaté la bienveillance en 1814, se montra tout disposé à l'indulgence ; il savait d'ailleurs que la Cour des pairs ne tenait nullement à se réunir pour juger un contumace. Quelques mois d'incertitude se passèrent ainsi ; Rey fit paraître ses *Institutions judiciaires*, pendant que la police le surveillait de près[2]. Enfin, il bénéficia de l'amnistie accordée au jour de la Saint-Charles, tout en demeurant pour cinq ans soumis à la surveillance de la police. Le préfet de l'Isère demanda qu'on lui interdît la résidence à Grenoble où il avait trop d'amis ; on lui permit de s'établir en Saône-et-Loire, où il se maria. Le ministère Martignac lui accorda la levée de la surveillance (novembre 1828)[3].

Dès le retour à Paris un de ses premiers soins avait été d'exposer à ses anciens frères d'armes libéraux ses nouvelles idées sociales ; on ne le comprit

1. Un inconnu vint un jour trouver Rey pour lui demander de soutenir par la plume la cause de Louis XVII. Celui-ci, dit-il, n'est pas, comme on le croit généralement, le second fils de Louis XVI, emprisonné au Temple, mais le fils aîné, donné comme mort en 1789. Il a survécu, tout comme sa tante Mme Élisabeth ; car Marie-Antoinette et Mme Élisabeth, quoi qu'on ait répété, n'ont pas été guillotinées. Cet inconnu, découragé par le scepticisme de Rey, ne revint pas. Et Rey de conclure : « Était-ce un fou, un escroc ou un espion? » (3938, section 3, p. 11).

2. Voir son dossier aux Archives nationales (F7 6994, n° 13997). Le préfet de police, en août 1826, annonce que la faction révolutionnaire songe à l'envoyer comme agent au Portugal : « Elle ne saurait en choisir un de plus actif et de plus sûr. »

3. Son dossier nous renseigne là-dessus, et sur un voyage qu'il fit sans permission à Paris en 1828 pour publier un livre.

Digitized by Google

pas. Il avait renoué des relations avec Olinde Rodrigues, le disciple de Saint-Simon. Le premier recueil saint-simonien, *le Producteur*, publia en 1826 les deux lettres, encore composées à Londres, où Joseph Rey présentait et glorifiait le système d'Owen. Il essaya aussi de fonder une Société coopérative (au sens owenite) qui tint quelques réunions ; il était présent, nous le savons, à la première séance où Bazard commença la célèbre *Exposition* de la doctrine saint-simonienne [1]. Mais l'obligation d'aller se fixer dans l'Est lui fit abandonner temporairement tout cela. Délivré de la surveillance de la police, il vint demeurer à Grenoble ; comme les débuts des chemins de fer en Grande-Bretagne l'avaient beaucoup intéressé, il essaya de constituer une société qui ferait une ligne de Vizille à Grenoble pour le transport de la houille et du plâtre. Il demeura donc éloigné de la vie politique jusqu'en juillet 1830 [2].

Les trois journées causèrent à Grenoble une joie générale. C'étaient les amis de Rey qui arrivaient au pouvoir ; n'allait-on point lui faire sa place? Il se rendit bientôt à Paris, d'autant plus que la crise économique provoquée par la révolution ruinait son projet de chemin de fer. Deux carrières le tentaient, la magistrature et surtout l'enseignement. Son rêve était d'occuper dans une Faculté de droit une de ces chaires nouvelles de droit naturel, d'économie politique ou d'histoire philosophique du droit que Royer-Collard avait déjà voulu établir. Mais Cousin, devenu le grand chef de l'enseignement supérieur, souffla sur ces illusions ; le duc de Broglie, ministre de l'instruction publique, déclara que ces chaires étaient inutiles. La rentrée dans la magistrature ne fut pas facile non plus : l'accueil glacial que lui fit son ancien ami Mérilhou, devenu secrétaire général du ministère de la justice, montra qu'on le trouvait gênant. Ce fut l'intervention toute-puissante de Lafayette qui lui valut d'être nommé conseiller à la cour d'Angers [3]. Avant de quitter Paris, le nouveau magistrat essaya d'intéresser la Chambre des députés à un vaste projet d'éducation nationale inspiré du plan de Condorcet ; mais sa pétition ne rencontra qu'indifférence [4].

Dès lors commence la dernière partie de la vie de Joseph Rey. Après dix

1. Voir Georges Weill, *L'école saint-simonienne*, p. 26.

2. Il écrit à propos des antécédents de juillet : « Un grand mot d'ordre, dont l'exécution devait être décisive, fut donné dans toute la France ; c'était une invitation aux chefs d'ateliers libéraux d'interrompre les travaux de leurs manufactures à l'instant même où paraîtraient les ordonnances... » (3938, p. 97). C'est bien ce que les patrons typographes ont fait à Paris le 27 juillet. Rey a-t-il raison de dire que ce *lock-out* politique fut préparé dans la France entière? Le point reste douteux.

3. Le ministre était Dupont de l'Eure ; quand Rey, nommé conseiller, alla le voir, il s'excusa de n'avoir rien su en disant : « Je suis absorbé par cette maudite politique, et l'on met ensuite sur mon compte une foule de cochonneries » (3938, p. 114).

4. Voir Georges Weill, *Un éducateur oublié, Joseph Rey* (*Revue internationale de l'enseignement*, janvier 1905).

Digitized by Google

ans de services à la cour d'Angers, il obtint de passer à la cour de Grenoble et d'achever sa carrière dans sa ville natale où il fut mis à la retraite en 1844. Ce fut donc une existence paisible de magistrat de province, très différente de la vie agitée qu'il avait menée pendant les quinze ans de la Restauration. Mais ce fonctionnaire consciencieux, persuadé que le juge a le devoir d'appliquer la loi, était trop actif et trop plein d'idées pour se contenter de sa tâche obligatoire. A la fin de 1831 il publia une *Adresse au roi*, comme jadis une *Adresse à l'empereur*, pour éloigner Louis-Philippe du parti conservateur et l'intéresser aux réformes ouvrières ; l'écrit passa inaperçu. Renonçant désormais à la politique militante, Rey partagea ses loisirs entre deux œuvres : une œuvre pratique, l'organisation des salles d'asile, et une œuvre théorique, l'étude des systèmes socialistes.

Ses Mémoires nous donnent quelques détails sur ce qu'il fit pour les salles d'asile. Dès son arrivée, il en parla aux autorités : pendant dix ans, tous les maires d'Angers, quelle que fût leur nuance politique, l'aidèrent de leur mieux ; le préfet de 1830 essaya de faire échouer le projet, mais un nouveau préfet, Gauja, libéral militant de 1820, se montra beaucoup plus favorable. Le recteur et les chefs de la magistrature ne donnèrent que de bonnes paroles ; l'évêque manifesta beaucoup plus de bonne volonté ; comme c'était un ancien prélat constitutionnel, le clergé diocésain ne le respectait guère et soutint peu une entreprise dont il ne serait pas le seul directeur. Elle prospéra néanmoins, grâce à un maître pleinement dévoué à sa tâche[1].

Les doctrines sociales passionnèrent Joseph Rey jusqu'à son dernier jour. Aucun des systèmes répandus alors en France ne lui parut indifférent. Il avait connu le babouvisme et correspondu avec Buonarroti pendant son séjour en Angleterre ; en 1830, il le vit deux fois à Paris. « C'était un de ces types de force et de pureté tels que notre Révolution en avait tant produits, et dont la plupart furent méconnus si cruellement[2]. » D'Angers, il correspondit avec l'École saint-simonienne, alors à son apogée, et l'encouragea tout en blâmant le caractère trop religieux adopté par elle[3]. Plus tard, il entra en relations avec Victor Considérant, qui l'estimait beaucoup. Les écrits de Cabet, les débuts de Proudhon sont signalés et jugés par lui, toujours avec sympathie, bien qu'il garde sa préférence pour le système d'Owen. D'ailleurs, en 1847, il invite publiquement tous les théoriciens socialistes à s'entendre sur un programme commun[4].

Inutile de parler de ses ouvrages de droit public ou de sa candidature aux élections législatives en 1849 ; ses Mémoires seuls nous intéressent ici. Quelle est la valeur historique du témoignage de Rey? Toutes les fois que nous

1. Rey a publié en 1835 les *Lettres à ma femme sur les écoles de la première enfance dites salles d'asile.*

2. 3938, section 3, p. 177.

3. Voir Pierre Avril dans *Revue politique et parlementaire*, 1907, t. LII.

4. Voir sa lettre dans la *Démocratie pacifique* du 27 juin 1847.

Digitized by Google

pouvons contrôler ses dires, nous constatons sa véracité. Quelques exemples suffiront. Magistrat sous l'Empire, il dit avoir combattu l'injustice : une lettre de Tracy prouve que c'est vrai. Ce qu'il raconte sur le rôle de son ami Dumoulin pendant les Cent-Jours est confirmé par tous les contemporains [1]. Son histoire de la société l'Union est également exacte. Parmi les affiliés se trouvait un Danois, Jean Witt, dont les révélations faites au gouvernement bavarois en 1824 montrent l'importance du rôle joué par Rey [2]. Rey nous montre Victor Cousin sous le jour assez inattendu de recruteur pour sociétés secrètes : son témoignage concorde avec celui de Dubois, le futur fondateur du *Globe* [3]. Rey parle de sa fuite en Allemagne ; des Allemands nous apprennent qu'il fut accueilli et caché à Stuttgart pendant un mois par un patriote [4]. Il insiste sur le travail fait à Londres pour connaître et comprendre les institutions anglaises ; la lettre de Bentham indique l'estime où le tenait le grand penseur anglais. On pourrait continuer ces rapprochements. Ils prouvent la valeur des Mémoires écrits par ce disciple de Condillac et de Tracy, gagné dès sa jeunesse à la forme républicaine et venu par une lente évolution aux doctrines démocratiques et socialistes.

Georges WEILL.

1. Voir Chuquet, *Napoléon à Grenoble* (*Revue de Paris*, novembre 1917).

2. On en trouve le texte aux Archives nationales (F^7 6684). Rey parle de la trahison de Witt (3939, p. 116). L'autre affilié allemand qu'il indique sans donner son nom est très probablement Karl Follen.

3. Voir Dubois, *Augustin Thierry* (*Revue bleue*, 1908). Dubois parle aussi de la loge des *Amis de l'Armorique*, citée par Rey à côté de celle des *Amis de la vérité*.

4. Voir les études de Fraenkel dans le tome III de Haupt, *Quellen und Darstellungen zur Geschichte der Burschenschaft*. Il parle de l'intimité de Follen avec Rey.

Digitized by Google

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE GRECQUE

(1925-1926 [1])

I. Fouilles : *Attique.* — En 1925, Kastriotis a dégagé sur toute sa longueur (67 mètres) le mur nord de l'Odéon de Périclès. D'autres fouilles ont mis au jour les restes d'un théâtre du VI^e^ siècle, dont la construction paraît remonter au temps de Pisistrate. Des pourparlers se sont engagés entre l'École américaine et le gouvernement grec en vue de fouilles dans la région de l'Agora. — Arvanitopoulos a reconnu à Spata l'existence de diverses tombes mycéniennes et d'un palais ; à Kharvati, il a découvert des tombes à incinération du V^e^ siècle ; à Kératéa, un tombeau mycénien, etc. — En 1926, G. Sotiriadis a cherché à déterminer l'emplacement qu'occupait l'ancienne Marathon. Dans la passe séparant le mont Agriéliki du marais de Brexisa, à 1,500 mètres du tumulus et à 1 kilomètre du rivage, il a retrouvé une acropole aux murs épais de 2 mètres et formant une circonférence de 300 mètres environ. C'est, semble-t-il, l'ancienne Marathon. Une fouille a donné des fragments de vases appartenant aux époques géométrique et classique. C'est au sud du marais de Brexisa, à l'ouest du 34^e^ kilomètre de la route Athènes-Marathon, qu'il faut chercher l'emplacement de Probalinthos ; qu'il y ait eu là d'importantes constructions, c'est ce que laisse supposer la présence de pièces de marbre. Sur le rivage, il y a les restes d'un port, qui date vraisemblablement du temps d'Hérode Atticus. — Près du cap Zôster, les fouilles de Kourouniotis ont déblayé un temple de 12^m^ sur 6^m^50, divisé par une cloison en deux parties inégales ; les murs ont été tardivement réparés et remaniés ; le sol est dallé de grandes plaques ; de la colonnade entourant l'édifice, on a retrouvé les soubassements et des fûts de colonnes en tuf ; en avant, à l'est, a été dégagé un autel. Comme l'indique un décret trouvé près du mur transversal, le temple était consacré à « Apollon

1. Ce Bulletin a été rédigé suivant les mêmes principes que les deux précédents (voir *Revue historique*, mai-juin 1926, p. 44, et janvier-février 1927, p. 85). Certaines omissions concernant les années 1923 et 1924 ont pu être ici réparées ; une partie des travaux de 1926 seront recensés ultérieurement. Ce Bulletin doit être complété à l'aide des comptes-rendus critiques et des notes bibliographiques insérées ailleurs dans la *Revue historique*.

Digitized by Google

Zôster » et dépendait du dème d'Halai ; en son premier état, le sanctuaire paraît remonter au moins à la fin du VI^e siècle [1].

Égine. — On a obtenu de nouvelles précisions sur les établissements découverts en 1924 et on a fait d'importantes trouvailles de céramique géométrique à peinture mate, de vases minyens, de vases de Kamarès (importés ou d'imitation locale [2]), etc.

Péloponnèse. — En 1925, au sud-est du théâtre de Corinthe, a été mis au jour un dépôt de 160 vases ronds, non décorés ; à 1,500 mètres à l'ouest du théâtre, on a commencé à déblayer une villa romaine, aux riches mosaïques (I^er siècle ap. J.-C.). Une deuxième campagne, dans la région du temple d'Apollon et de l'Agora, a achevé de dégager la grande Stoa qui, probablement, date du III^e siècle av. J.-C., et a permis de retrouver sur place les tambours inférieurs d'un grand nombre des quarante-sept colonnes doriques et d'apercevoir les soubassements de vingt colonnes intérieures ; on a recueilli de nombreux débris architecturaux de la Stoa : des têtes de marbre ; un cheval archaïque en poros, vu de face, d'un excellent travail, provenant peut-être d'une métope du temple d'Apollon. On a dégagé la partie ouest de la fontaine Glaukè. Au nord du musée a été mis au jour un édifice d'époque romaine, au sol fait d'une mosaïque simple, recouvert ensuite de plaques de marbre et de briques, et aux murs solidement construits. — En 1926, l'École américaine a achevé, au théâtre de Corinthe, le déblaiement de l'*orchestra*, des *parodoi* et de la partie antérieure de la scène. Un canal de marbre entoure le centre de l'*orchestra*. Trois niveaux différents ont été reconnus : deux pavements romains (le plus récent est dû à Hérode Atticus) et, à 0^m36 au-dessous du plus ancien, l'*orchestra* grecque, pavée de poros, et dont le centre différait de celui de l'*orchestra* romaine (diamètres respectifs : 20 mètres et 36 mètres). — On a découvert des sculptures variées (buste de Galba, etc.) ; des fragments de bas-reliefs, provenant au moins de deux ensembles : une Amazonomachie, d'époque romaine, et une Gigantomachie, d'époque hellénistique ; une tête féminine du IV^e siècle, etc. On a recueilli aussi 1,500 monnaies de bronze et des terres cuites archaïques. — Les fouilles de 1926 à l'Acrocorinthe, sur l'emplacement du temple d'Aphrodite, ont permis de reconnaître partiellement les matériaux dont il était construit. Enfin, une nouvelle partie de la rue du Léchaion a été déblayée ; sous la colonnade romaine bordant cette rue à l'est, on a trouvé des murailles d'époque hellénique, un tombeau renfermant un vase géométrique, une couche préhistorique contenant de la poterie de l'ancien âge du bronze et des temps néolithiques [3].

Les fouilles de Sicyone, reprises après trois ans d'interruption, tendent à

1. *Chronique des fouilles* (*Bulletin de correspondance hellénique*, 1925, p. 439-441 ; *Ibid.* 1926, p. 540-542).
2. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1925, p. 442).
3. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1925, p. 442-443 ; 1926, p. 542-544).

Digitized by Google

montrer que le grand bâtiment situé en contre-bas de l'Acropole, au sud du théâtre, serait un gymnase ; le théâtre découvert en 1922 est un édifice dorique en poros, probablement du v^e^ siècle, réparé à l'époque macédonienne [1].

Les fouilles américaines de Némée ont été fructueuses. A 15 mètres environ à l'est du temple, une fondation de blocs de poros (plus de 40^m^ sur 2^m^42 de largeur maxima) appartient probablement à un autel de dimensions exceptionnelles, dont les extrémités nord et sud dépassent fortement les côtés du temple ; au sud de ce dernier est un établissement balnéaire de l'époque grecque ; à l'est de cet établissement, sous l'église byzantine, il y a une construction dont les murs atteignent 85 mètres de long. — Dans un champ a été découvert un dépôt d'offrandes : 700 petits vases et des figurines en terre cuite ; la poterie est surtout du type protocorinthien et corinthien. Sur la pente de la colline, à l'ouest du village d'Hérakleia, on a trouvé quantité de tessons d'âge néolithique [2].

A Argos, au nord-ouest de la région sise au-dessus de l'ancien temple, les fouilles de 1925 ont révélé l'existence d'un établissement préhistorique, riche en poteries de toute époque ; dans la couche de l'helladique ancien, on a retrouvé les murs de modestes maisons, en petites pierres à ciment argileux et non travaillées. Au nord-ouest de l'Hèraion, la découverte de poterie néolithique (la première de cette nature en Argolide) vient appuyer la tradition sur la haute antiquité du sanctuaire ; on a trouvé aussi treize tombes avec dromos, aux formes diverses et de caractère nettement familial (le dernier occupant est placé au centre) ; les plus grandes ont une façade de stuc, avec décoration de spirale. On y a fait d'importantes trouvailles : 200 vases de l'helladique récent, dont une amphore ornée de poulpes ; des bronzes : pointes de lances, couteaux, grand bassin, épée brisée, deux beaux poignards sertis d'or, décorés l'un d'un dauphin, l'autre d'oiseaux en argent. De l'une des tombes, on a extrait des colliers d'or ; de l'autre, divers ornements en or (en forme de boucliers mycéniens), des objets en ivoire, des pierres de stéatite et de cornaline, etc. — On a découvert aussi un tombeau d'époque géométrique, avec différents objets en bronze. Sur la pente sud de l'Hèraion, on a mis à jour beaucoup de bronzes, des objets d'ivoire et des poteries de style géométrique et protocorinthien [3].

A Épidaure, en 1925, on a déblayé des thermes romains ; au sud, ont été trouvés deux bassins datant des époques hellénique et hellénistique. En 1926, Kavvadias a découvert une double Stoa, de 27 mètres de long et 9 mètres de large [4].

A Asinè, on a étudié les riches trouvailles de 1924 : 150 vases ont été re-

1. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1926, p. 544).
2. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1926, p. 544-545).
3. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1925, p. 444-446).
4. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1925, p. 446-448 ; 1926, p. 545).

Digitized by Google

constitués. En 1926, les fouilles danoises ont permis de reconnaître sur l'Acropole les ruines des époques successives, des temps prémycéniens aux temps romains. Dans la nécropole située entre la colline de Varvounia et la plaine avoisinant la ville basse, on a ouvert vingt-cinq tombeaux mycéniens, groupés en deux secteurs : les uns creusés à une grande profondeur, avec des armes, des parures, des vases richement ornés ; les autres contenant seulement des ustensiles et des provisions [1].

Les fouilles de Tirynthe ont amené la découverte, à l'ouest du mur oriental du palais, de la fosse à offrandes d'un sanctuaire, avec de nombreux objets datant de la fin du géométrique et du début des temps archaïques. La trouvaille la plus notable de la ville haute est un vase de pierre de l'helladique ancien, portant une tête d'animal en relief. On a dégagé un quartier de la ville basse ; on a trouvé un grand nombre de beaux tessons du mycénien ancien ; les constructions datent principalement du mycénien tardif [2].

Près de Midéa, à 10 kilomètres au nord de Nauplie, une tombe à coupole mycénienne, de 8 mètres de diamètre et dont le dromos atteignait 15 mètres, a livré d'admirables trouvailles. Il y avait là trois squelettes ; sur la poitrine de l'un d'eux (le « roi ») était une coupe d'or, comparable aux gobelets de Vaphio pour la finesse et la beauté de l'exécution ; elle est décorée de quatre poulpes, sur un fond imitant des rochers marins ; du bord de la coupe semblent plonger des dauphins. Sur le squelette reposaient également une coupe d'argent, deux vases d'argent et un vase de bronze ; près des épaules et des pieds se trouvaient cinq épées, généralement ornées d'or, dont l'une avec un pommeau de cristal de roche, des poignards et des pointes de lances. Près d'un autre squelette (celui de la « reine »), on a trouvé une coupe à l'intérieur d'or, et dont l'extérieur, en argent, portait cinq têtes de taureaux aux cornes incrustées d'or. Entre les deux squelettes, un collier fait de plaques d'or travaillées, une lampe en stéatite, etc. Un second squelette féminin, la « princesse », portait également un collier, fait de marguerites d'or [3].

A Stymphale, on a continué, en 1925, à déblayer les édifices dégagés en 1924, et on a découvert une porte de la ville, trois bases carrées d'un portique, des statuettes de marbre et de terre cuite, qui représentent surtout des femmes et proviennent probablement de l'Acropole, où s'élevaient des temples d'Artémis et d'Hèra, etc. — Les fouilles de 1926 ont permis de découvrir une partie de l'enceinte à l'est de l'Agora et la porte orientale de la ville. Sur l'Acropole, on a achevé de déblayer le temple d'Hèra. On a aussi dégagé totalement et en partie restauré la fontaine de l'Agora [4].

1. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1925, p. 448 ; 1926, p. 547).
2. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1926, p. 546-547).
3. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1926, p. 547-549 ; Ch. Picard, *Le Trésor de Midéa* (*Acropole*, 1926, p. 333 et suiv.).
4. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1925, p. 448 ; 1926, p. 550).

Digitized by Google

A Sparte, les fouilles du théâtre sont en grand progrès ; en 1925, la scène a été dégagée, les murs des *parodoi* découverts et en partie dégagés. On a trouvé peu de sculptures, mais beaucoup d'inscriptions, d'époque impériale, et des monnaies, surtout byzantines. En 1926, de nouveaux blocs inscrits ont été découverts et on a achevé de déblayer la scène ; le mur, d'abord regardé comme hellénistique, paraît plutôt contemporain d'Auguste ; dans une chambre située derrière la scène, on a découvert un pithos archaïque, où sont figurés en relief deux chars montés. — Les fouilles de 1925 à l'Acropole ont fait découvrir de nombreux objets, allant de l'époque géométrique aux temps hellénistiques : entre autres, une statue de guerrier en marbre de Paros (gardée jusqu'à la ceinture), au cou large et vigoureux, aux muscles énergiquement rendus, paraissant dater de 480-470 ; une fine statuette d'Athéna en bronze, qui semble avoir subi l'influence de Phidias ; des statuettes masculines, du milieu du VI^e^ siècle au plus tard ; des objets en terre cuite, dont une belle tête peinte de grande figurine (de 700 av. J.-C. au plus tard) ; une poterie très variée, appartenant aux époques géométrique, attique et hellénistique (débris de cratères avec médaillons en relief et scènes mythologiques). Sur un éperon de l'Acropole, on a mis au jour de nombreux marbres travaillés, de l'époque classique, et des statuettes en terre cuite. En 1926, on a dégagé partiellement les murs nord et ouest d'un édifice nouvellement découvert ; au nord de cet édifice ont été recueillis quantité de débris de vases finement peints du style laconien II, III et IV. On a découvert aussi un fragment de relief archaïque en terre cuite, un bras gauche en marbre de Paros, qui provient presque sûrement de la statue de guerrier trouvée en 1925, etc.[1].

A Amyclées, sur l'emplacement du sanctuaire, on a trouvé des débris allant du commencement de l'helladique aux temps mycéniens ; nombre d'idoles féminines et de figures d'animaux à décorations mycéniennes révèlent l'existence d'un culte de l'époque mycénienne tardive ; la première céramique géométrique est représentée par des vases décorés ou entièrement enduits de noir. Les ex-voto vont jusqu'aux temps hellénistiques[2].

A Messène, les fouilles ont fait connaître les détails du synédrion en forme de théâtre qu'on avait jadis déblayé ; on a constaté que l'orchestre formait un cercle parfait ; une partie du synédrion date du milieu de l'époque alexandrine. A peu de distance était l'hèrôon, formé de quatre tombes, au milieu desquelles est un autel. — A une heure et demie de l'ancienne acropole de Pylos, on a exploré un tombeau mycénien à coupole, riche en tessons, dont on a reconstitué deux grands vases à ornements linéaires ; il y avait aussi des débris d'ustensiles en argent et d'une pyxis peinte en porcelaine, attestant la richesse du mobilier[3].

1. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1925, p. 449-452 ; 1926, p. 550-552).
2. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1925, p. 452-453).
3. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1925, p. 453-454 ; 1926, p. 552-553).

Digitized by Google

Dans la région de Patras, on a exploré une nécropole datant probablement de 1100 av. J.-C. ; dans les tombes, à dromos large de 3 mètres à 7 mètres, on a découvert des haches de bronze, des vases ornés de lignes, de cercles et de triangles[1].

Grèce centrale. — D'intéressants sondages ont eu lieu à Haliartos. L'Acropole (200 mètres sur 300 mètres) avait des murs de fortification où subsistent des restes de cinq styles différents. Il y avait : un mur mycénien, haut de 1 mètre en moyenne ; un mur en blocs carrés, assez grossiers, semblable aux murs archaïques d'Orchomène ; un mur d'une exécution plus soignée, sans doute du VI^e^ ou du début du V^e^ siècle ; un mur en blocs de calcaire rougeâtre ou jaunâtre (du IV^e^ siècle?) ; enfin, un mur épais de 2 mètres, formé de petites pierres amalgamées dans du mortier, peut-être postérieur de quelques siècles au sac d'Haliartos en 171 avant J.-C. — On a mis au jour en partie le mur de péribole du sanctuaire, situé dans la région la plus élevée de l'Acropole : c'est un mur d'appareil polygonal, qui a 36 mètres sur son plus grand côté. Les fondations du temple étaient en gros blocs calcaires. Des restes d'un tambour de colonne dorique en poros, recouvert de stuc, donnent une certaine idée de l'architecture du sanctuaire. D'après la poterie ici recueillie, l'occupation doit avoir duré au moins du VI^e^ au IV^e^ siècle av. J.-C.[2].

A Eutrésis, les fouilles américaines de 1925 ont fait découvrir des maisons de l'helladique moyen, ordinairement rectangulaires, à petit vestibule et à grande chambre principale ; le foyer est en général situé dans un coin. On a déblayé aussi des maisons de la II^e^ période néolithique, plus grandes, mieux construites et plus riches. Les tombes, où les corps sont repliés, datent de l'helladique moyen. Au nord-ouest de l'établissement principal, on a découvert un cimetière d'époque hellénique, près de la route de Thespies, et une villa de l'époque romaine ou du début de l'époque byzantine[3].

A Delphes, les recherches de J. Replat ont confirmé l'inexistence d'une colonnade ionique intérieure dans le temple d'Apollon et l'existence de socles d'offrandes à peu près continus sur les longs côtés de la cella[4].

A Kalydon (Étolie), on a achevé en 1925 de dégager les restes d'un temple dorique et périptère du V^e^ siècle, aux parties hautes en poros et à la toiture de marbre ; à quelque distance sont les débris d'un édifice quadrangulaire péristyle ; sur le côté nord, des fragments de bancs de marbre numérotés avec des lettres. On a cru d'abord qu'il y avait eu là un *bouleutèrion ;* mais la fouille de 1926 a montré qu'il s'agissait en réalité d'une maison, pourvue d'un péristyle carré (18^m^50 de côté), autour duquel sont disposées symétriquement des chambres et des salles ; la plus importante a 12^m^65 sur 5^m^65 ou renferme des sièges de marbre et des débris de bustes figurant des dieux et

1. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1925, p. 454).
2. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1926, p. 555-556).
3. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1925, p. 456-457).
4. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1925, p. 457).

Digitized by Google

des héros. L'ensemble paraît dater du Ier siècle après J.-C. Cette salle ouvre sur un espace dallé, où sont les restes d'une grande base pour plusieurs statues ; sous l'emplacement de cette base était une chambre funéraire ; l'aménagement et la décoration sont bien conservés. La salle voisine devait donc servir au culte des morts ; la famille y procédait aux repas funéraires et cérémonies commémoratives.

En 1926 également, on a achevé de dégager le soubassement du temple d'Artémis Laphria, le dallage environnant et le mur de soutènement du nord-ouest. Ce mur est en longues pierres calcaires, soigneusement travaillées. Il y a eu là d'abord un temple du VIIe siècle, qui fut agrandi dans la première moitié ou au début du siècle suivant ; ces deux édifices avaient leurs parties hautes en bois, avec une décoration de terre cuite [1].

Thessalie. — A Phères, a été fouillé en 1925 le temple dit de Zeus Thaulios. A l'ouest, on a découvert de nombreux bronzes ; à l'intérieur, sept tombes de style géométrique, médiocrement garnies. Une deuxième campagne a permis de constater que le temple date de la fin du Ve ou du début du IVe siècle et remplaça un temple du VIe siècle, succédant lui-même à un édifice antérieur, qui s'élevait sur une nécropole géométrique. On a ouvert là vingt-trois tombes rectangulaires, bien conservées, abondamment munies de vases, de bronzes et d'armes. — Les fouilles de 1926, dirigées par Y. Béquignon, M. Collart et Arvanitopoulos, ont montré que la longueur du temple ne pouvait être évaluée qu'approximativement à 26m50 ; le temple a été certainement terminé. A 11m50 environ au sud du temple a été découverte une « favissa », renfermant des ex-voto en bronze d'âge archaïque, une statuette de guerrier, etc. ; un grand nombre d'ex-voto, en terre cuite, représentant le plus souvent un type féminin, le sanctuaire paraît avoir été consacré à une divinité féminine : on est d'autant plus autorisé à le supposer que les inscriptions qui avaient fait penser d'abord à Zeus Thaulios ont été découvertes à une distance assez considérable du monument [2].

Macédoine. — L'École anglaise a continué en 1925 l'exploration de la grande *toumba* de Varadova. Les fouilles de 1926 ont permis de classer les couches avec une assez grande précision. Il y a d'abord une couche prémycénienne, épaisse de 7 mètres, qui s'étend peut-être de 2300 à 1300 av. J.-C. et qu'on a pu subdiviser en trois parties : la plus ancienne atteste d'étroits rapports avec la poterie de Troie II ; la plus récente est marquée par l'emploi définitif d'éléments nouveaux (poteries incisées à décor de spirales et de méandres, grands vases coniques polis à la main, etc.). Puis vient une couche mycénienne et submycénienne, de 6m50 (1300-1050 environ) ; la deuxième partie de cette couche correspond à une période de troubles violents ; la poterie, en argile noire et grossière, paraît originaire de l'Europe centrale. Une troisième couche renferme une abondante poterie géomé-

1. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1925, p. 458 ; 1926, p. 556-561).
2. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1925, p. 458-460 ; 1926, p. 562).

Digitized by Google

trique et des fragments de poterie hellénique importée du VI^e^ au IV^e^ siècle. Enfin, la quatrième couche est hellénistique. — Près de la *toumba* ont été explorées deux « tables » : l'une, occupée en dernier lieu par une maison hellénistique ; l'autre qui paraît avoir été habitée à la fin des temps mycéniens et au début de l'âge du fer, puis quittée. — Les fouilles anglaises près du lac de Doiran ont fait découvrir de belles poteries peintes, une hache en bronze à deux tranchants et une lourde faucille en bronze [1].

Thasos. — Les fouilles d'A. LAUMONIER et Y. BÉQUIGNON en 1925 ont apporté des précisions sur les constructions entourant l'aulè ; à 30 mètres environ du côté ouest de l'Agora, on a mis au jour deux tronçons d'une rue dallée de marbre, bordée, semble-t-il, de monuments, dont une grande exèdre semi-circulaire d'époque romaine. A l'angle nord-ouest de l'Agora, on a découvert les fondations d'un portique ionique d'époque romaine ; à l'angle sud-est, une base triangulaire du III^e^ siècle, en forme de proue, a été mise au jour. A 30 mètres au sud-est de l'arc de Caracalla, on a trouvé les vestiges d'un bel édifice, peut-être archaïque.

Dans le sud de l'île, les mêmes savants ont repris l'étude du temple d'Aliki et constaté qu'il datait du début du IV^e^ siècle : c'est un édifice rectangulaire (16^m^10 sur 15^m^), au soutènement formé de deux fortes terrasses ; le mur du *pronaos* est percé de trois portes.

A. BON et H. SEYRIG ont montré qu'au nord-est du Dionysion s'étendait un autre sanctuaire, juste au fond du port antique ; on y a exhumé trois monuments : un petit temple (fondations), un autel quadrangulaire et les assises d'un autel circulaire ; plus loin étaient le péribole, puis une rue et le quartier du théâtre. — On a découvert aussi, en 1925, deux nouvelles portes de l'enceinte antique, trois bases de stèles inscrites du IV^e^ siècle, un fragment de distique funéraire du VI^e^ siècle (témoin ancien de l'écriture locale), etc.

En 1926, un sondage a fait connaître l'existence d'une nouvelle porte dans la muraille à l'est du port : l'une des parastades est décorée d'un bas-relief du début du V^e^ siècle, figurant une femme sur un char que traînent deux chevaux retenus par un homme : ce sont deux divinités, dont l'identification reste incertaine. A. BON a également dégagé, dans l'ouest de l'île, les restes d'une tour de garde, en blocs de marbre bien taillés.

Samothrace. — Les fouilles de F. CHAPOUTHIER au hièron des Cabires, en 1925, n'ont rien appris de nouveau pour l'époque primitive du culte, mais ont fourni de nombreuses indications pour les temps hellénistiques. Sur le rivage, on a trouvé des fondations d'autel. — Les recherches de 1926 ont permis de reconnaître les restes d'un édifice de 55 mètres sur 24 mètres [2].

Lemnos. — Les fouilles italiennes de 1926 ont fait découvrir à Vyrokastro une nécropole néolithique et à Héphaistion une nécropole du X^e^ au VIII^e^ siècle,

1. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1925, p. 460-462 ; 1926, p. 564-565).
2. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1925, p. 462-466 ; 1926, p. 566-567).

Digitized by Google

qui a livré de nombreux vases, les uns très petits, les autres dépassant 1 mètre, en terre cuite, de couleur noire, décorés de losanges et de spirales; des armes de fer, des bijoux d'or, une parure féminine complète, etc.[1].

Délos. — Les travaux de J. Replat et A. Laumonier en 1925 ont abouti à la découverte d'un important sanctuaire en bordure de l'Agora des Italiens. Le temple, précédé d'un grand autel rectangulaire, avait 6m65 sur 10m45, avec ouverture unique vers l'est; la cella était revêtue sur les côtés de panneaux de stuc blanc; sur le fond, rouge vif, se détachait la statue de culte, sur une banquette de marbre; au nord et à l'ouest était un vaste portique coudé. L'état actuel de ce hièron est à peu près le même qu'en 69 av. J.-C., lorsque Rome défendit l'île contre les pirates; il est possible qu'il ait été dédié à Artémis Sôteira. — Plusieurs constructions ont été mises au jour à la fin de 1925 et en 1926 : notamment un édifice à grand seuil et large cour et des magasins remplis d'amphores. On a aussi découvert un certain nombre d'inscriptions, dont un décret de 202/1, qui défend de jeter des terres ou des cendres près du sanctuaire de Dionysos et dans celui de Léto.

Dans la région de la baie de Phourni, déjà fouillée en 1924, de nouvelles recherches ont dégagé trois constructions : un temple dorique prostyle, de 15m75 sur 6m, aux fondations de granit et de gneiss (fin du IVe ou début du IIIe siècle); à côté et en retrait, une salle de 10m40 sur 8m50, dont les murs présentent un double parement de granit; enfin, un dallage de marbre blanc sur fondations de gneiss (4m10 sur 3m50) (peut-être des propylées). D'après divers indices, ce sanctuaire est l'Asklèpieion, très fréquenté au IIIe siècle et encore, dans une certaine mesure, à l'époque athénienne[2].

Crète. — Des travaux de restauration à l'aile ouest du palais de Cnossos ont provoqué en 1925 de notables découvertes, concernant la disposition des entrées sud et ouest à l'époque du second palais (Minoen moyen III); on a découvert aussi l'existence d'une chambre à dépôts souterraine, en beaux blocs calcaires. — En 1926, on a trouvé à l'ouest du palais vingt vases de terre polychromes, de la fin du Minoen moyen, et divers autres objets. A l'est de Cnossos, sur la colline du Prophète Élie, on a fouillé des tombeaux taillés dans le roc, en forme de chambres carrées ou rondes, du Minoen moyen III; on y a recueilli des idoles en terre cuite peinte, des poignards de bronze, etc. — A Niroukhani ont été mises au jour plusieurs constructions maritimes : un abri dallé, avec beaucoup de vases du Minoen tardif; des restes de maisons; un grand espace, probablement rectangulaire, clos de murs en pierres calcaires. Au nord, la fouille, poursuivie jusque dans l'eau, a fait découvrir les vestiges d'une construction de poros, large de 18 mètres. Sur le cap, il y a des traces de maisons. Le port qui se trouvait là est le premier port minoen connu et était sans doute en relations avec Cnossos.

A Mallia, dans le quartier nord de la cour centrale, on a trouvé en 1925

1. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1926, 567-568).
2. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1925, p. 466-470; 1926, p. 568-572).

Digitized by Google

une vaste salle carrée hypostyle, à six piliers quadrangulaires ; plus au nord, deux salles profondes et étroites, puis une cour sur laquelle s'ouvre une autre chambre, dont les murs ont gardé leurs stucs. Dans le quartier est, on a commencé à étudier le portique, où alternent douze colonnes rondes et piliers quadrangulaires ; vers l'est est la zone des magasins ; plus au nord, des salles contenant différents vases (cuisines?). Les trouvailles céramiques abondent : pour la première fois, on a découvert à Mallia des vases en stéatite. — L'exploration a continué en 1926. Le côté sud de la cour centrale a été découvert : il est marqué par un mur long de 20 mètres, en pierres de taille. Au sud de ce mur, six salles communiquant entre elles et s'ouvrant sur le reste du palais par le côté ouest ; là, abondent les tessons peints, du Minoen récent I, avec la spirale à pastille centrale pour motif dominant. Sur une terrasse carrée, qui occupe, en partie, le côté ouest de la cour centrale, on a trouvé une pierre circulaire de 0^m90, faisant une saillie de 0^m11, percée d'un trou central assez profond et de trente-quatre petits trous le long du bord extérieur : document d'un intérêt capital pour l'étude de la religion crétoise : c'est là, semble-t-il, une combinaison de la table à libations et de la table à offrandes ; la terrasse où se trouve cette table était un sanctuaire. A l'ouest de cette terrasse, on a découvert une série de petites salles, à niveau plus bas que celui de la cour ; les murs de cette région sont épais et bien travaillés. — Les fouilles ont également montré que le palais s'étend beaucoup plus loin vers le nord qu'on ne devait s'y attendre ; un mur épais et sans issue, commun aux divers magasins de la partie septentrionale de l'édifice, semble former la limite nord du palais. Des recherches ont eu lieu aussi dans la partie est du palais, où l'on a continué à explorer deux magasins.

Dans l'îlot du Christ, Mlle M. Oulié a retrouvé en 1925 une nécropole du Minoen moyen I, avec des vases géométriques et un important matériel funéraire et dressé le plan de douze chambres avec céramique variée. — Les fouilles de l'île Gaudos, à 22 milles au sud de la côte de Sphakia, ont fait découvrir des restes de l'époque minoenne ; l'île semble avoir été alors fortement peuplée ; à l'époque hellénique, elle a pu dépendre de Gortyne ; de nombreuses ruines s'y trouvent au cap Saint-Jean ; aux environs, beaucoup de tombes à chambre, d'époque romaine.

A Vali, à l'est de Gortyne, a été exploré un tombeau protominoen à coupole, soigneusement construit ; on y a retrouvé deux beaux vases à une anse, du Minoen moyen, des vases de pierre, etc. — A Krasi, on a exploré un tombeau à coupole du Minoen ancien, où les morts étaient sans doute déposés par la partie supérieure (l'entrée, fermée par un semblant de porte, étant trop étroite [1]).

Samos. — A l'angle nord-est du temple d'Héra, on a dégagé en 1925 le pourtour nord de la cour dallée (70 mètres sur 50 mètres). A 50 mètres de l'angle en question, on a établi l'existence d'un temple périptère archaïque,

1. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1925, p. 470-474 ; 1926, p. 572-578).

Digitized by Google

II², 774, qui rappelle différents services rendus aux Athéniens par Aristomachos et son grand-père ; il propose un certain nombre de rapprochements et de restitutions intéressant divers décrets athéniens du IIIe siècle[1].

Grèce centrale et septentrionale. — B. Léonardos publie des inscriptions de l'*Amphiareion* d'Oropos : la plus notable est un contrat relatif à la réparation des λουτρῶνες et de la κρήνη vers la fin du IVe siècle[2]. — N. G. Pappadakis publie et commente un certain nombre d'inscriptions béotiennes : convention au sujet d'une dette entre Chorsiai et Thisbé ; remises partielles de dettes à Akraiphiai ; catalogues ou fragments de catalogues militaires de plusieurs cités ; inscriptions concernant les *Pamboiotia*, etc.[3]. — Étudiant une convention entre Orchomène et Nikaréta de Thespies, De Sanctis essaye d'interpréter la clause fixant les conséquences d'un non payement de la dette : elle autoriserait Nikaréta à se faire payer au double, par la cité et par ses magistrats personnellement responsables[4]. — G. Klaffenbach précise, en utilisant surtout les données des listes amphictyoniques, les distinctions qu'il convient d'établir entre la Locride épicnémidienne (Skarphée), au nord, et la Locride hypocnémidienne (Oponte), au sud[5].

P. de La Coste-Messelière examine des décrets delphiques de proxénie en faveur de Pellanéens ; il étudie leur date d'après l'écriture, l'emplacement sur la pierre et les indications de quelques-uns d'entre eux sur les archontats : tous (sauf un, qui date du IIe siècle) paraissent compris entre 318-305 et les environs de 260. Si ce classement est définitivement admis, on devra en conclure que le traité entre Delphes et Pellana étudié par Haussoullier, et qui date de 262 au plus tôt et de 254 au plus tard, a été précédé d'actives relations entre les deux villes. — L'auteur s'occupe ensuite des inscriptions livrées par les fouilles du Portique ouest : aucune n'est antérieure à 250 av. J.-C. ; plusieurs sont du IIe siècle. On peut en tirer des conclusions sur des dates d'archontats, des noms de bouleutes, etc.[6]. — Le même auteur et F. Courby étudient les inscriptions du monument étolien de la place de l'opisthodome à Delphes : ce sont des fragments de dédicace et des décrets de proxénie du IIe siècle[7]. — L. Robert propose diverses restitutions pour un décret du *Koinon* des Ainianes en l'honneur de juges étrangers (IIe siècle av. J.-C.)[8].

Thrace et îles voisines. — O. Tafrali a édité plusieurs inscriptions de

1. Ad. Wilhelm, *Attische Urkunden* (*Sitzungsber. der Akad. d. Wiss. in Wien*, t. CCII. fasc. 5, 1925, p. 6 et suiv.).
2. Ἀρχαιολ. Ἐφημ., 1923, p. 36 et suiv.
3. Ἀρχαιολ. Δελτίον, 1923, p. 181 et suiv.
4. *Rivista di Filol.*, 1925, p. 78 et suiv.
5. *Zur Geschichte von Ost-Lokris* (*Klio*, XX, 1925, p. 68 et suiv.).
6. P. de La Coste-Messelière, *Inscriptions de Delphes* (*B. C. H.*, 1925, p. 61 et suiv.).
7. F. Courby et P. de La Coste-Messelière, *Monuments étoliens de la place de l'opisthodome à Delphes* (*B. C. H.*, 1926, p. 107 et suiv.).
8. *Notes d'épigraphie hellénistique* (*B. C. H.*, 1925, p. 221 et suiv.).

Digitized by Google

Callatis, entre autres le décret d'un thiase dionysiaque en vue d'une souscription pour l'érection d'un temple, les récompenses aux donateurs, le maniement des fonds, etc.[1]. — G. Daux publie et commente trente et une inscriptions de Thasos, entre autres deux lois datant du dernier quart du v[e] siècle. L'une est dirigée contre la spéculation sur les vins : elle interdit l'achat des récoltes sur pied avant une certaine date ; l'autre réprime différents délits relatifs au commerce des vins : mouillage des vins ; usage de récipients d'une capacité non réglementée ; importation par les vaisseaux thasiens de vin étranger sur le continent voisin dans de certaines limites. Des amendes sont prévues contre les magistrats qui, connaissant ces délits, n'ont pas intenté de poursuites. Intéressant également est un décret du II[e] siècle ap. J.-C. concernant certains contrats privés et destiné à empêcher les fonctionnaires chargés de l'enregistrement de tirer profit de leurs fonctions[2]. — L. Robert publie un décret en l'honneur de juges thasiens, trouvé à Thasos : ce décret paraît émaner d'une ville d'Asie (peut-être Samos)[3]. — D'après un fragment d'inscription appartenant à la dédicace du nouveau temple des « Grands Dieux » de Samothrace, A. Salač situe vers 260 av. J.-C. la consécration du monument. F. Chapouthier commente un ex-voto en latin, datant soit de 99 av. J.-C., soit de 44 av. J.-C. et où est représenté un arbre : cet ex-voto est peut-être en relations avec le culte des Cabires, divinités de la végétation, et de Dionysos, qui se manifestait volontiers dans les arbres[4].

Cyclades. — E. Ziebarth étudie la loi réglant la location des domaines sacrés à Délos pendant la période de l'indépendance[5].

Asie Mineure et îles annexes. — L. Robert propose diverses corrections pour la lecture d'un décret des Asklépiastes de Kolophon : ces Asklépiastes sont tout simplement des dévots d'Asklépios, et non des médecins[6]. — Il corrige également la lecture d'un décret de Stratonicè de Carie et d'un passage d'un décret de Bargylia ; il introduit plusieurs restitutions dans un intéressant décret de Mytilène, sans doute peu postérieur à 196 av. J.-C., remerciant les Thessaliens pour leur participation aux fêtes d'Asklépios[7]. — Le même auteur montre qu'un décret de Méthymna en l'honneur de juges milésiens concerne non pas un différend territorial entre Méthymna et Erésos, mais des procès d'ordre varié entre les citoyens des deux villes. Il rapproche de ce décret un autre décret lesbien trouvé à Délos[8].

1. *Revue archéologique*, 1925, XXI, p. 240, 258 et suiv.
2. G. Daux, *Nouvelles inscriptions de Thasos*, 1921-1924 (*B. C. H.*, 1926, p. 213 et suiv.).
3. L. Robert, *Inscriptions trouvées à Thasos* (*B. C. H.*, 1926, p. 250 et suiv.).
4. A. Salač et F. Chapouthier, *Inscriptions inédites de Samothrace* (*B. C. H.*, 1925, p. 245 et suiv.).
5. E. Ziebarth, *Die* ἱερὰ συγγραφή *von Delos* (*Hermes*, 1926, p. 87 et suiv.).
6. L. Robert, *Décret des Asklépiastes de Kolophon* (*R. É. A.*, 1926, p. 5 et suiv.).
7. L. Robert, *Notes d'épigraphie hellénistique* (*B. C. H.*, 1925, p. 233 et suiv.).
8. L. Robert, *Lesbiaca* (*R. É. G.*, 1925, p. 29 et suiv.).

Digitized by Google

restauré à l'époque romaine ; à proximité, il y avait deux petits temples et des bases votives, dont l'une porte les traces de six statues. On a retrouvé aussi de nombreuses terres cuites (idoles féminines nues, figurant le plus souvent Héra) ; des bronzes, dont l'un représente un joueur de flûte, très bien travaillé ; une coupe ; des débris de chaudrons, etc. La céramique est surtout de fabrication indigène, mais aussi importée de Rhodes, de Corinthe et de la Cyrénaïque.

A 150 mètres au nord du temple, on a continué à dégager la voie Sacrée ; sous les maisons sises au niveau de la route, on a trouvé de la céramique hellénistique et romaine ; au nord de la route, une base quadrangulaire, avec un autel rond, et le pied d'un gigantesque Apollon. Au sud de la voie Sacrée, on a découvert un beau bronze archaïque (porteur d'ustensile) ; plus bas, de la céramique préhistorique.

En 1926, on a trouvé immédiatement au nord du grand temple un établissement préhistorique ; on a aussi dégagé plus complètement le temple périptère archaïque signalé l'année précédente ; il est certainement antérieur à l'Hèraion diptère et, probablement aussi, à la cour dallée ; il avait six colonnes sur les petits côtés et, semble-t-il, douze sur les longs côtés ; le vestibule est exceptionnellement profond ; la cella devait avoir 9 mètres sur 6 mètres ; le plan annonce les grands diptères ioniques.

On a poursuivi l'exploration du quartier urbain à l'est de la base de Généléos. On distingue deux époques : celle où l'on a épargné les offrandes et bâtiments religieux, et celle qui suppose la destruction des derniers ex-voto ; au début de la période la plus récente appartient la canalisation qui sert à l'écoulement des eaux pour les rues voisines de la base de Généléos ; cette canalisation une fois détruite, le quartier déclina. La Voie Sacrée a été tardivement restaurée.

La nécropole de la fin du VI^e^ siècle a été en partie fouillée ; on a découvert des sarcophages de poros, des terres cuites et des vases (dont un beau vase de style laconien [1]).

Kymè. — Sur l'Acropole, les fouilles tchécoslovaques ont mis au jour un sanctuaire datant au plus tard du IV^e^ siècle av. J.-C. ; il possédait un temple ionique, où l'on révérait une déesse de la fécondité. Au II^e^ siècle av. J.-C., probablement, on y introduisit le culte d'Isis et d'Osiris ; on a retrouvé nombre d'objets en rapport avec ce changement : statuettes égyptiennes en pierre verte ; bas-relief relatif au culte isiaque, etc. ; une inscription du II^e^ siècle renferme une prière à Isis. Au bord de la mer a été découverte une colonnade de 200 mètres de long, menant au port. On a reconnu l'emplacement de l'Agora de l'époque romaine, dallé de marbre, et le théâtre, non encore dégagé [2].

Téos. — Y. Béquignon et A. Laumonier publient sur les fouilles de 1924

1. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1925, p. 474-476 ; 1926, p. 578-580).
2. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1925, p. 476-478).

Digitized by Google

à Téos une étude qui dégage nettement les résultats acquis : connaissance sommaire du dispositif du sanctuaire dionysiaque et distribution des principaux monuments ; on prévoit une dizaine de chantiers de fouilles (sur l'Acropole, l'Agora, les deux théâtres, etc.) et on espère retrouver, outre la ville sainte du IIe siècle, « la vieille cité ionienne d'Anacréon[1]. »

Notion. — Un article de R. DEMANGEL et A. LAUMONIER expose les résultats des fouilles de Notion en 1921 en ce qui concerne la sculpture et la céramique ; les auteurs mettent en lumière l'importance de la découverte de l'Athénaion de Notion, grâce à laquelle a été définitivement établie la répartition des quartiers perse et hellénique vers la fin du Ve siècle ; de plus, nous voyons là une Athéna qui n'est peut-être pas sans rapport avec l'Apollon Clarien et qui figure à merveille la puissance ionienne, souveraine du littoral ; son sanctuaire commande le port, la vallée et la ville basse[2].

Éphèse. — Les fouilles de 1926 ont permis d'identifier le site de l'ancienne Éphèse sur la colline au nord et au nord-ouest du stade. Sur les pentes nord de l'ancien Piôn a été découvert un sanctuaire dépourvu de temple, consacré à Zeus, à Cybèle et à d'autres divinités, et riche en inscriptions, avec neuf bas-reliefs votifs, où est figuré l'attelage de lions caractéristique de Cybèle. Près de la porte de Magnésie, on a trouvé un Nymphaion, richement orné, avec de nombreuses statues et inscriptions d'époque impériale ; dans un mur, une colonne de marbre, où était taillé un grand Hermès ailé. A l'est du Piôn, on a entrepris l'exploration systématique des nécropoles ; près de l'antre des Sept Dormants, on a trouvé, dans les catacombes d'une vaste église, un riche mobilier : plusieurs centaines de lampes, des lécythes, des vases en terre cuite, etc.[3].

Cyrénaïque. — Sous le temple d'Apollon, d'époque romaine, on a reconnu l'existence d'un temple datant d'environ 600 av. J.-C. ; la cella, aux murs en tuf (parties basses) et en briques (parties hautes), était ceinte d'une colonnade et formée de deux parties, divisées en trois nefs. On y a retrouvé des débris d'ex-voto (avec inscriptions remontant au VIe siècle), des monnaies, des fragments de vases protocorinthiens ; les colonnes de la cella et de l'extérieur et les parties hautes de l'édifice étaient coloriées en bleu et en rouge ; l'intérieur de la cella était stuqué et peint en rouge ; le toit, formé de tuiles d'argile rosée ; au VIe siècle, un grand acrotère de marbre a orné le fronton principal. Ce temple est un excellent spécimen de l'architecture grecque pendant la période de transition entre l'emploi du bois et celui du tuf[4].

II. ÉPIGRAPHIE. — *Bulletins et recueils.* — Le bulletin épigraphique de la *Revue des Études grecques* par P. ROUSSEL, continue à rendre les plus grands

1. *Fouilles de Téos*, 1924 (*B. C. H.*, 1925, p. 281 et suiv.).
2. *Fouilles de Notion*, 1921 (*B. C. H.*, 1925, p. 322 et suiv.).
3. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1926, p. 580-581).
4. *Chronique des fouilles* (*B. C. H.*, 1925, p. 479-480).

Digitized by Google

services [1] ; de même, ceux de N. Tod [2] et d'E. Ziebarth [3]. — Deux fascicules ont été ajoutés en 1922 et 1925 au tome IV des *Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes*. — Hiller von Gaertringen a publié 134 inscriptions métriques présentant un intérêt historique (du VII[e] siècle av. J.-C. à 527 ap. J.-C.) [4]. — On doit à F. Durrbach un nouveau fascicule des textes déliens ; on y trouve les comptes des hiéropes de la seconde moitié du III[e] siècle. Les textes sont accompagnés de notes extrêmement précises et instructives [5].

Travaux épigraphiques : *Attique*. — L'important décret sur Salamine a fait l'objet de divers articles. Les hypothèses de S. Louria (*Comptes-rendus de l'Académie des Sciences de Russie*, 1924, p. 134 et suiv.) ont été discutées par De Sanctis (*Rivista di Filologia*, 1926, p. 49 et suiv.) et maintenues par leur auteur (*Klio*, XXI, 1926, p. 68 et suiv.). Tous deux estiment que le début du décret concerne, non des Salaminiens, mais des clérouques ; le décret, d'après Louria, légalise leur installation, jusqu'alors provisoire ; d'après De Sanctis, il règle leur situation de droit vis-à-vis de leur dème d'origine. De Sanctis accepte un important complément introduit aux l. 11-12 par Louria : [ἐπ]ὶ τῆς Β... [ἀρχῆς], au lieu de : [ἐπ]ὶ τῆς β[ουλῆς]. — J. J. E. Hondius publie et commente soixante-dix-neuf inscriptions attiques : entre autres, une convention entre Athènes et Égine (probablement après Œnophyta, en l'été 457) ; un décret concernant les Colophoniens (vers 460-464) ; le traité de 433/2 entre Athènes et Perdiccas ; un décret de 307/6 pour des habitants de Priène ; des fragments de décrets relatifs aux offrandes, aux comptes des épistates éleusiniens en 435-420 ; des inscriptions funéraires, etc.[6]. — P. H. Davis examine le décret sur les clérouques de Mytilène (*I. G.*, I[2], 60) et le décret *I. G.*, I[2], 72 (traité entre Athènes et Perdiccas) ; d'après ses restitutions, Perdiccas lui-même serait le premier des ambassadeurs macédoniens, nommé avec son fils et ses deux frères [7]. — Étudiant les inscriptions *I. G.*, I[2], 42, et I[2], 40-41, M. Cary formule les conclusions suivantes : la première montre que les clérouques d'Histiée payaient l'*eisphora*, et la seconde s'occupe d'un conflit entre deux groupes de clérouques [8].

Sur les *phoroi* de l'Empire athénien, B. D. Meritt et A. B. West ont publié toute une série de minutieuses et solides études. D'après le décret *I. G.*,

1. *Bulletin épigraphique* (*R. E. G.*, 1926, p. 255 et suiv.).
2. *The progress of greek Epigraphy*, 1923-1924 (*J. H. S.*, 1925, p. 102 et suiv.; 183 et suiv.).
3. *Fünfundzwanzig Jahre griech. Inschriftenforschung, 1894-1919*, 1925 (*Jahresbericht für Altertumswissenschaft*, t. CCXIII).
4. *Historische griechische Epigramme* (*Kleine Texte für Vorlesungen und Uebungen*, n° 156, 1926).
5. *Inscriptions de Délos*. Paris, Champion, 1926.
6. J. J. E. Hondius, *Novae inscriptiones atticae*. Leyde, Sijthoff, 1925.
7. P. H. Davis, *Two attic decrees of the fifth century* (*Amer. Journal of Arch.*, 1926, p. 177 et suiv.).
8. M. Cary, *Athens and Hestiaea* (*J. H. S.*, 1925, p. 243 et suiv.).

Digitized by Google

I², 63, concernant l'assiette des tributs dans certaines villes thraces, Meritt cherche à déterminer l'emplacement de ces villes et restitue du moins les noms de trois d'entre elles ; de cet examen, il conclut que, dès 425/4, Athènes avait remis la main sur la côte entière de la Chalcidique [1]. — Rapprochant le texte de Thucydide, V, 18-19, des inscriptions *I. G.*, I², 220 et 90, il montre que la paix entre Athènes et la Botticée date de 422 [2]. — Un troisième article du même auteur concerne le remaniement du tribut entre 439/8 et 436/5 ; contrairement à l'opinion courante, il situe ce remaniement en 438/7 (c'est-à-dire en l'année qui suivit la réduction à quatre du nombre des districts [3]). — Examinant la répartition du tribut de 454/3 à 440/39, il discute la thèse de Wing, qui a fort exagéré le nombre et l'importance des exceptions à la règle sur la répartition périodique du tribut, et il conclut que les nouvelles répartitions furent au nombre de trois durant cette période (450/49, 446/5 et 443/2, celle-ci marquée par la division de l'Empire en cinq districts financiers) et mentionnèrent toutes les cités (et pas seulement celles dont les tributs étaient remaniés [4]). — A. B. West cherche à montrer que la taxation de 421 a ramené les *phoroi* au chiffre antérieur à la guerre du Péloponnèse [5]. — Du décret *I. G.*, I², 64, A. B. West et B. D. Meritt concluent qu'en dépit du récit de Thucydide la campagne de Cléon à Amphipolis contribua à relever le prestige athénien [6]. — Ces deux savants examinent à nouveau les listes de tributs gravées sur la « première stèle » (période 454/3-440/39) (*I. G.*, I°, 191-205) ; ils procèdent à la reconstitution comparée des quatre côtés de la stèle, soulignent avec précision les divergences, souvent importantes, qui séparent leurs reconstitutions de celles du *Corpus* et signalent nettement les incertitudes qui subsistent encore. Ils concluent, contrairement à E. Cavaignac (*Études sur l'histoire financière d'Athènes*, p. XXXIV), qu'Athènes, en 454/3, ne comptait pas plus de 140 tributaires (et non 250 environ) [7].

Ad. Wilhelm étudie plusieurs inscriptions attiques : un décret des isotèles de Rhamnonte, probablement postérieur à 256/5 (des ξένοι en garnison à Rhamnonte ont reçu l'isotélie, sans doute à l'instigation d'Antigonos, resté maître de cette localité après la délivrance d'Athènes) ; le décret *I. G.*,

1. B. D. Meritt, *A restoration in IG*, I, 37 (*Amer. Journal of Arch.*, 1925, p. 26 et suiv.).
2. B. D. Meritt, *Peace between Athens and Bottice* (*Amer. Journal of Arch.*, 1925, p. 29 et suiv.).
3. B. D. Meritt, *The reassessment of tribute in* 438-437 (*Amer. Journal of Arch.*, 1925, p. 292 et suiv.).
4. B. D. Meritt, *Tribute assessments in the athenian empire from* 454 *to* 440 *B. C.* (*Amer. Journal of Arch.*, 1925, p. 247 et suiv.).
5. A. B. West, *Aristidean tribute in the assessment of* 421 *B. C.* (*Amer. Journal of Arch.*, 1925, p. 135 et suiv.).
6. A. B. West et B. D. Meritt, *Cleon's amphipolitan campaign and the assessment list of* 421 (*Amer. Journal of Arch.*, 1925, p. 59 et suiv.).
7. *A revision of athenian tribute lists* (*Harvard Studies in Class. Philol.*, XXXVII, 1926, p. 55 et suiv.).

Digitized by Google

II², 774, qui rappelle différents services rendus aux Athéniens par Aristomachos et son grand-père ; il propose un certain nombre de rapprochements et de restitutions intéressant divers décrets athéniens du IIIe siècle[1].

Grèce centrale et septentrionale. — B. Léonardos publie des inscriptions de l'*Amphiareion* d'Oropos : la plus notable est un contrat relatif à la réparation des λουτρῶνες et de la κρήνη vers la fin du IVe siècle[2]. — N. G. Pappadakis publie et commente un certain nombre d'inscriptions béotiennes : convention au sujet d'une dette entre Chorsiai et Thisbé ; remises partielles de dettes à Akraiphiai ; catalogues ou fragments de catalogues militaires de plusieurs cités ; inscriptions concernant les *Pamboiotia*, etc.[3]. — Étudiant une convention entre Orchomène et Nikaréta de Thespies, De Sanctis essaye d'interpréter la clause fixant les conséquences d'un non payement de la dette : elle autoriserait Nikaréta à se faire payer au double, par la cité et par ses magistrats personnellement responsables[4]. — G. Klaffenbach précise, en utilisant surtout les données des listes amphictyoniques, les distinctions qu'il convient d'établir entre la Locride épicnémidienne (Skarphée), au nord, et la Locride hypocnémidienne (Oponte), au sud[5].

P. de La Coste-Messelière examine des décrets delphiques de proxénie en faveur de Pellanéens ; il étudie leur date d'après l'écriture, l'emplacement sur la pierre et les indications de quelques-uns d'entre eux sur les archontats : tous (sauf un, qui date du IIe siècle) paraissent compris entre 318-305 et les environs de 260. Si ce classement est définitivement admis, on devra en conclure que le traité entre Delphes et Pellana étudié par Haussoullier, et qui date de 262 au plus tôt et de 254 au plus tard, a été précédé d'actives relations entre les deux villes. — L'auteur s'occupe ensuite des inscriptions livrées par les fouilles du Portique ouest : aucune n'est antérieure à 250 av. J.-C. ; plusieurs sont du IIe siècle. On peut en tirer des conclusions sur des dates d'archontats, des noms de bouleutes, etc.[6]. — Le même auteur et F. Courby étudient les inscriptions du monument étolien de la place de l'opisthodome à Delphes : ce sont des fragments de dédicace et des décrets de proxénie du IIe siècle[7]. — L. Robert propose diverses restitutions pour un décret du *Koinon* des Ainianes en l'honneur de juges étrangers (IIe siècle av. J.-C.)[8].

Thrace et îles voisines. — O. Tafrali a édité plusieurs inscriptions de

1. Ad. Wilhelm, *Attische Urkunden* (*Sitzungsber. der Akad. d. Wiss. in Wien*, t. CCII. fasc. 5, 1925, p. 6 et suiv.).
2. Ἀρχαιολ. Ἐφημ., 1923, p. 36 et suiv.
3. Ἀρχαιολ. Δελτίον, 1923, p. 181 et suiv.
4. *Rivista di Filol.*, 1925, p. 78 et suiv.
5. *Zur Geschichte von Ost-Lokris* (*Klio*, XX, 1925, p. 68 et suiv.).
6. P. de La Coste-Messelière, *Inscriptions de Delphes* (*B. C. H.*, 1925, p. 61 et suiv.).
7. F. Courby et P. de La Coste-Messelière, *Monuments étoliens de la place de l'opisthodome à Delphes* (*B. C. H.*, 1926, p. 107 et suiv.).
8. *Notes d'épigraphie hellénistique* (*B. C. H.*, 1925, p. 221 et suiv.).

Digitized by Google

Callatis, entre autres le décret d'un thiase dionysiaque en vue d'une souscription pour l'érection d'un temple, les récompenses aux donateurs, le maniement des fonds, etc.[1]. — G. Daux publie et commente trente et une inscriptions de Thasos, entre autres deux lois datant du dernier quart du ve siècle. L'une est dirigée contre la spéculation sur les vins : elle interdit l'achat des récoltes sur pied avant une certaine date ; l'autre réprime différents délits relatifs au commerce des vins : mouillage des vins ; usage de récipients d'une capacité non réglementée ; importation par les vaisseaux thasiens de vin étranger sur le continent voisin dans de certaines limites. Des amendes sont prévues contre les magistrats qui, connaissant ces délits, n'ont pas intenté de poursuites. Intéressant également est un décret du IIe siècle ap. J.-C. concernant certains contrats privés et destiné à empêcher les fonctionnaires chargés de l'enregistrement de tirer profit de leurs fonctions[2]. — L. Robert publie un décret en l'honneur de juges thasiens, trouvé à Thasos : ce décret paraît émaner d'une ville d'Asie (peut-être Samos)[3]. — D'après un fragment d'inscription appartenant à la dédicace du nouveau temple des « Grands Dieux » de Samothrace, A. Salač situe vers 260 av. J.-C. la consécration du monument. F. Chapouthier commente un ex-voto en latin, datant soit de 99 av. J.-C., soit de 44 av. J.-C. et où est représenté un arbre : cet ex-voto est peut-être en relations avec le culte des Cabires, divinités de la végétation, et de Dionysos, qui se manifestait volontiers dans les arbres[4].

Cyclades. — E. Ziebarth étudie la loi réglant la location des domaines sacrés à Délos pendant la période de l'indépendance[5].

Asie Mineure et îles annexes. — L. Robert propose diverses corrections pour la lecture d'un décret des Asklépiastes de Kolophon : ces Asklépiastes sont tout simplement des dévots d'Asklépios, et non des médecins[6]. — Il corrige également la lecture d'un décret de Stratonicè de Carie et d'un passage d'un décret de Bargylia ; il introduit plusieurs restitutions dans un intéressant décret de Mytilène, sans doute peu postérieur à 196 av. J.-C., remerciant les Thessaliens pour leur participation aux fêtes d'Asklépios[7]. — Le même auteur montre qu'un décret de Méthymna en l'honneur de juges milésiens concerne non pas un différend territorial entre Méthymna et Erésos, mais des procès d'ordre varié entre les citoyens des deux villes. Il rapproche de ce décret un autre décret lesbien trouvé à Délos[8].

1. *Revue archéologique*, 1925, XXI, p. 240, 258 et suiv.
2. G. Daux, *Nouvelles inscriptions de Thasos*, 1921-1924 (*B. C. H.*, 1926, p. 213 et suiv.).
3. L. Robert, *Inscriptions trouvées à Thasos* (*B. C. H.*, 1926, p. 250 et suiv.).
4. A. Salač et F. Chapouthier, *Inscriptions inédites de Samothrace* (*B. C. H.*, 1925, p. 245 et suiv.).
5. E. Ziebarth, *Die* Ἱερὰ συγγραφή *von Delos* (*Hermes*, 1926, p. 87 et suiv.).
6. L. Robert, *Décret des Asklépiastes de Kolophon* (*R. É. A.*, 1926, p. 5 et suiv.).
7. L. Robert, *Notes d'épigraphie hellénistique* (*B. C. H.*, 1925, p. 233 et suiv.).
8. L. Robert, *Lesbiaca* (*R. É. G.*, 1925, p. 29 et suiv.).

Digitized by Google

Y. Béquignon et A. Laumonier publient les inscriptions découvertes par l'École française d'Athènes à Téos en 1924 (actes concernant l'asylie de Téos, réponse de Téos à Tyr, qui voulait renouer l'ancienne amitié, etc.[1]).

Cyrénaïque. — Avec le concours de Wilamowitz-Mœllendorff, S. Ferri publie divers textes notables de Cyrène, concernant la constitution de la Cyrénaïque, la restitution du droit de cité aux gens de Théra, une donation de blé de Cyrène à des villes grecques (vers 330-326), une souscription des prêtresses d'Artémis pour une statue de la déesse (vers 185 ap. J.-C.), etc.[2].

III. Papyrologie. — H. Kling a publié un fascicule de papyrus relatifs aux époques grecque et romaine[3]; Seymour de Ricci a fait paraître son septième bulletin papyrologique, rédigé avec la même conscience et la même rigoureuse méthode que les précédents[4]. S. Eitrem a composé le 1er fascicule des *Papyri Osloenses*[5]. On doit également des publications de papyrus à W. L. Westerman et C. J. Kraemer[6] et à P. Viereck et F. Zucker[7]. — Sur l'intérêt de la papyrologie pour l'étude de l'histoire grecque et de la civilisation, il convient de signaler les travaux de F. Preisigke[8], M. Hombert[9] et P. Collomb[10].

IV. Numismatique. — Avant de mourir, E. Babelon avait terminé la description historique des monnaies de la Grèce du Nord aux temps classiques. La publication de cet ouvrage a été assurée par les soins de son fils[11]. — Une deuxième édition, très enrichie, du recueil sur les monnaies grecques d'Asie Mineure, inauguré par Waddington et continué par E. Babelon et Th. Reinach, a été publiée, sous la direction de Th. Reinach et A. Blanchet[12]. — On doit à S. P. Noe un très utile répertoire de trouvailles de monnaies grecques, rangées suivant l'ordre alphabétique des noms de lieux; ce répertoire est accompagné d'une bibliographie des travaux concernant chaque trouvaille[13]. — D. Le Suffleur étudie les principales monnaies

1. Y. Béquignon et A. Laumonier, *Fouilles de Téos* (*B. C. H.*, 1925, p. 298 et suiv.).

2. S. Ferri, *Alcune iscrizioni di Cirene* (*Abhandl. der preuss. Akad*, 1925, *Philol. histor. Klasse*, n° 5).

3. *Mitteilungen aus der Papyrussammlung der Giessener Universitätsbibliothek.* Giessen, Töpelmann, 1924.

4. *Bulletin papyrologique* (*R. É. G.*, 1925, p. 374 et suiv.).

5. Oslo, Dybwood, 1925.

6. *Greek Papyri in the Library of Cornell University.* New-York, Columbia, Univ. Press. 1926.

7. *Papyri, Ostraka und Wachstafeln aus Philadelphia in Fayum.* Berlin, Weidmann, 1926.

8. *Antikes Leben nach den ägyptischen Papyri.* Leipzig, Teubner, 1925.

9. *La papyrologie grecque* (*Revue de l'Université de Bruxelles*, 1926, p. 166 et suiv.).

10. *La papyrologie* (*Bulletin de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg*, 1926-1927, p. 89 et suiv.).

11. E. Babelon, *Traité des monnaies grecques et romaines*, 2e partie, t. IV, 1. Paris, 1926.

12. *Recueil général des monnaies grecques d'Asie mineure*, t. I, 1 (Pont et Paphlagonie), 2e éd. Paris, 1925, 210 p., XX pl.

13. S. P. Noe, *A bibliography of greek coins hoards* (*Numism. notes and monographs*, n° 24). New-York, 1925.

Digitized by Google

grecques entrées pendant ces dernières années au Cabinet des Médailles [1]. — Les acquisitions du British Museum en 1924 et 1925 ont été signalées par Hill [2]. — J. Babelon a publié deux volumes d'un catalogue de la belle collection de Luynes [3]. — Grâce à B. Pick, le grand ouvrage commencé par J. N. Svoronos sur les monnaies athéniennes a pu paraître. C'est un travail d'une chronologie très précise et appelé à rendre les plus grands services [4]. — D'un caractère plus limité sont diverses études sur le monnayage athénien : celles de C. F. Lehmann-Haupt [5] et de F. Hiller von Gaertringen et G. Klaffenbach [6]. — La monnaie spartiate a été étudiée par B. Laum [7].

V. Histoire générale. — Plusieurs chapitres du troisième volume de la *Cambridge ancient History* intéressent l'histoire de la Grèce du XII^e^ au VII^e^ siècle. Il y est traité, notamment, de la formation et du développement des États doriens ; de l'ancienne Athènes ; des débuts des États de la Grèce septentrionale et centrale ; de la colonisation ; de l'évolution de la *polis*, etc. Dans l'ensemble, l'exposé est clair et attachant ; mais on peut regretter qu'il soit si réduit (en particulier quand il traite d'un phénomène aussi considérable que l'expansion coloniale) [8].

VI. Histoire particulière. — D'après un passage des *Suppliantes* (v. 250-259), Ch. Vellay formule l'hypothèse suivant laquelle la Grèce aurait été unifiée sous la domination des Pélasges ; cet empire pélasgique se serait effondré, après une brève durée, sous les coups de l'invasion des Danaens en Argolide [9].

L'histoire d'Égine aux temps préhistoriques fait l'objet d'une monographie de J. P. Harland. L'auteur n'admet pas que les Crétois aient colonisé l'île, qui posséda d'abord une population égéenne originaire d'Asie Mineure et adorant le dieu marin Aigaios ; elle était alors en relations avec les Cyclades. Puis elle fut colonisée par les Minyens ; le culte de Posoidan-Poseidôn remplaça celui d'Aigaios. Vers 1400, les Achéens battirent les Minyens ; le temple d'Aphrodite, situé dans le nord-ouest de l'île, fut détruit et le culte

1. D. Le Suffleur, *Les monnaies grecques récemment acquises par le Cabinet des Médailles* (*Revue numismatique*, 1925, p. 17-25, 133-142).

2. *Numismatic Chronicle*, 1925, p. 1 et suiv. ; *The British Museum Quarterly*, 1926, n° 1.

3. J. Babelon, *Catalogue de la collection de Luynes. Monnaies grecques.* I : *Italie et Sicile.* Paris, Florange et Ciani, 1924 ; II : *Grèce continentale et îles.* Ibid., 1925.

4. J. N. Svoronos, *Les monnaies d'Athènes.* Munich, Bruckmann, 1923-1925.

5. C. F. Lehmann-Haupt, *Zum älteren attischen Münzwesen* (*Klio*, 1925, p. 241 et suiv.).

6. *Das Münzgesetz des ersten athenischen Bundes* (*Zeitschr. Num.*, 1925, p. 217 et suiv.).

7. *Das Eisengeld der Spartaner.* Braunsberg, Bender, 1925.

8. *The Cambridge ancient History*, éd. par J. B. Bury, S. A. Cook et F. E. Adcock ; III : *The assyrian empire.* Cambridge University Press, 1925, XXV-821 p. (Sur les tomes V et VI, voir nos comptes-rendus critiques ultérieurs).

9. Ch. Vellay, *La Grèce a-t-elle formé à l'époque pélasgique un État unitaire?* (*Acropole*, 1926, p. 329 et suiv.).

Digitized by Google

de Zeus succéda à celui de Poseidôn (qui survivra en partie dans l'amphictyonie de Calaurie) ; au XII^e siècle arriveront les Doriens[1].

E. Norman GARDINER a consacré un important ouvrage à l'histoire, aux monuments et aux fêtes d'Olympie. Il montre l'Élide habitée avant l'arrivée des Grecs par une population dépourvue de tout contact avec les Crétois ; au début du XV^e siècle, elle fut occupée par des immigrants venus du nord (surtout par voie de mer) ; au XII^e siècle affluèrent d'autres bandes, qui venaient d'Illyrie. C'est du nord que la contrée reçut le culte de Zeus, qui devient bientôt prépondérant ; Zeus avait Gaia pour parèdre. L'influence crétoise a été extrêmement faible. Les jeux Olympiques furent primitivement des exercices guerriers, servant à l'entraînement des bandes qui avaient envahi le pays. — L'auteur décrit avec clarté et précision les fêtes et les édifices ; l'illustration est riche et soignée[2].

De certains documents hittites, L. PARMENTIER conclut qu'au II^e millénaire, avant l'époque d'Agamemnon, les Achéens formaient un État puissant, en relations avec les Hittites ; ils se répandaient déjà en Pamphylie, à Chypre et dans la Carie méridionale ; Orchomène était peut-être alors le centre de leur empire, que les invasions refouleront vers Mycènes. Vers 1250, le roi achéen Attarissijas (Atrée ?) envahit le sud de la Carie ; vers 1225, il ravagea Chypre[3].

Rhys CARPENTER décrit la colonisation grecque en Espagne. Il montre l'influence hellénique pénétrant dans la Sierra Morena par la vallée du Guadalquivir et étudie le voyage des Phocéens à Tartessos, le « périple marseillais », les rapports entre l'art hellénique et l'art indigène ; l'influence de l'archaïsme grec sur l'art colonial persista jusqu'en pleine époque hellénistique et romaine. L'ouvrage renferme une bibliographie méthodique et d'importants appendices[4]. — A. SCHULTEN met en lumière les rapports existant entre un texte des *Histoires* de Salluste (III, fragm. 6) et ce que nous savons de l'emporion primitif des Phocéens dans l'île de San Martin de Ampurias ; la description de l'historien, qui ne nomme pas l'île, convient trait pour trait à cette vieille colonie (indication d'une colline ; isthme bas et sablonneux reliant l'île à la côte, etc.[5]).

R. J. BONNER étudie les relations entre colons grecs et indigènes, notamment sur la côte nord d'Asie Mineure ; il pense qu'en général les colons préférèrent la diplomatie à la force, dont l'emploi leur était interdit par leur dispersion et par l'impossibilité d'absorber les indigènes. Les colonies, du reste,

1. J. P. HARLAND, *Prehistoric Egina. A history of the island in the bronze age*, 1926.

2. E. Norman GARDINER, *Olympia. Its history and remains*. Oxford Clarendon Press, 1925, XVI-316 p.

3. L. PARMENTIER, *Documents hittites du XIV^e siècle av. J.-C. sur des rois d'Achaïe* (*Revue belge de philologie et d'histoire*, 1925, p. 133 et suiv.).

4. Rhys CARPENTER, *The Greeks in Spain*. Bryn Mawr College et Londres, Longmans, Green and C^o, 1925, 180 p., 25 pl.

5. A. SCHULTEN, *Eine unbekannte Topographie von Emporion* (*Hermes*, 1925, p. 66 et suiv.).

Digitized by Google

furent rarement asservies : les indigènes semblent avoir apprécié, le plus souvent, les avantages qu'offrait à leur négoce la présence des colons [1].

Oldfather publie un article d'ensemble sur le rôle de la Locride et de Locres épizéphyrienne dans la civilisation antique (notamment au point de vue juridique, religieux et littéraire) [2].

Suivant O. Viedebantt, Phidon d'Argos fut vraiment, comme le veut Hérodote, un tyran, représentant les intérêts des couches sociales qui accédèrent à la richesse par le commerce et l'industrie ; son pouvoir date ainsi du VII[e] siècle ; mais il se peut qu'il ait été d'abord, conformément à la tradition recueillie par Éphore, un roi légitime, qui, pour se maintenir au pouvoir, fit des concessions à la poussée roturière et gouverna dès lors en tyran [3].

Sur l'œuvre et la vie de Solon, M[me] K. Freeman publie un ouvrage d'ensemble, intéressant, solide et clair. Étudiant successivement le régime oligarchique de l'Attique avant Solon, les institutions soloniennes (marquées surtout par le renforcement de la classe moyenne, l'affaiblissement des magistratures et de l'Aréopage), la *seisachtheia*, les réformes monétaires et économiques, les diverses lois et les faits saillants de la biographie de Solon, l'auteur met bien en lumière le souci très vif et aigu de mesure et d'équité qui domine l'œuvre du grand législateur [4].

R. W. Livingstone cherche à montrer que, dans les *Euménides* d'Eschyle, le débat entre les Erinnyes et Apollon fait allusion au conflit entre conservateurs et démocrates ; Athéna, porte-parole du poète, exhorte les deux partis à faire la paix [5].

A. Ferrabino étudie certaines opérations militaires du V[e] siècle. D'abord, la bataille de Sybota : il discute de très près l'importance des effectifs engagés, la disposition des flottes, l'évolution du combat. Ensuite, l'expédition de Sicile ; ses minutieuses analyses visent à dégager les facteurs techniques du désastre athénien. Enfin, il examine avec la même rigueur méticuleuse les raisons des succès d'Athènes en Ionie et dans l'Hellespont [6].

F. Taeger consacre à Alcibiade une brève et intéressante monographie. Il couvre d'éloges son héros, trop grand pour son temps, dit-il, seul capable de suivre les voies ouvertes par le génie d'un Thémistocle et d'un Périclès et de concevoir une politique qui eût brisé les cadres étroits du particularisme hellénique [7].

1. R. J. Bonner, *Greek colonies and the hinterland* (*Class. Journal*, XX, 1925, p. 359 et suiv.).
2. Oldfather, *Lokris and early civilization* (*Philol. Quaterly*, II, 1924, p. 1 et suiv.).
3. O. Viedebantt, *Forschungen zur altpeloponnesischen Geschichte*. 1 : *Der Tyrann Pheidon von Argos* (*Philologus*, LXXXI, p. 208 et suiv.).
4. K. Freeman, *The work and life of Solon*. Cardiff et Londres, Humphrey Milford, 1926, 236 p.
5. R. W. Livingstone, *The problem of the Eumenides of Aeschylus* (*J. H. S.*, 1925, p. 120 et suiv.).
6. A. Ferrabino, *Armate greche nel V secolo a. C.* (*Riv. di Filol.*, 1925, p. 340-371, 494-512).
7. F. Taeger, *Alkibiades*. Gotha, Perthes, 1925, 178 p.

Digitized by Google

Selon W. JUDEICH, les cinq éphores d'Athènes en 404 furent non pas de simples délégués privés des hétairies, mais de véritables fonctionnaires, comblant l'intervalle qui s'écoule entre la disparition des organes administratifs traditionnels et l'installation des Trente. Les uns étaient des modérés, les autres des oligarques ; les deux éléments se scindèrent à l'arrivée de Lysandre, qui appuya les oligarques [1].

A. P. DORJAHN estime qu'en 403 les gens du Pirée ne furent pas pleinement battus par Pausanias : celui-ci, n'ayant livré bataille à Thrasybule qu'afin de masquer sa bienveillance pour les exilés, n'aurait pas permis qu'on leur infligeât une défaite radicale. S'ils se décidèrent à négocier, c'est que, déjà auparavant, ils avaient cessé de détester le parti de la Ville [2]. — E. CAVAIGNAC examine les données de Xénophon sur l'importance des forces qui se mesurèrent près de Corinthe en 394 : il y a eu là, non pas 6,000, mais, tout au plus, 3,500 Lacédémoniens. Parmi les alliés de Sparte, Xénophon a, du reste, oublié Mégare, dont la défection date au plus tôt de 393 [3]. — W. JUDEICH s'efforce de montrer que le discours d'Andocide *sur la Paix* date du début de 392 : la bataille de Léchaion (deuxième moitié de 393) avait rendu la haute main au parti de la paix, qui obtint l'envoi d'une ambassade à Sparte. L'échec d'Andocide irrita ce parti, dont la colère s'exprima, peu après le discours *sur la Paix*, dans *l'Assemblée des femmes* (jouée aux *Lénéennes* de 392). C'est seulement après l'envoi d'Antalcidas en Perse et le départ d'une contre-ambassade athénienne que Callistratos lancera une accusation contre Andocide : le procès de ce dernier est ainsi sensiblement postérieur à son discours [4].

C. BOTTIN publie une série d'études sur l'histoire, si mal connue, de l'Épire avant le protectorat macédonien. Il montre comment le peuple épirote, longtemps très inculte, a subi graduellement l'attraction de la civilisation des temps classiques, qu'il s'est en partie assimilée grâce aux efforts de certains dynastes (tels que Tharyps, fin lettré, admirateur d'Athènes et hardi novateur, et Alcétas, organisateur et diplomate avisé). L'auteur montre aussi comment la tribu des Chaoniens perdit la prépondérance, à la suite des défaites que lui infligea Athènes, au profit des Molosses [5].

Contre la thèse de Kahrstedt et en usant d'arguments souvent différents de ceux de Pokorny, nous avons cherché à montrer que la politique de Démosthènes, de 354 à 346, n'eut pas pour but de gagner à Athènes la faveur

1. W. JUDEICH, *Untersuchungen zur athenischen Verfassungsgeschichte* ; 2 : *Die fünf athenischen Ephoren* (*Rhein. Mus.*, 1925, p. 254 et suiv.).

2. A. P. DORJAHN, *On Pausanias' battle with Thrasybulus* (*Class. Journal*, XX, p. 368 et suiv.).

3. E. CAVAIGNAC, *A propos de la bataille du torrent de Némée* (*R. É. A.*, 1925, p. 273 et suiv.).

4. W. JUDEICH, *Die Zeit der Friedensrede des Andokides* (*Philologus*, LXXXI, 1925, p. 141 et suiv.).

5. C. BOTTIN, *Les tribus et les dynastes d'Épire avant l'influence macédonienne* (352 *av. J.-C.*) (*Musée belge*, 1925, p. 57-76, 185-194, 239-256).

Digitized by Google

du Grand Roi, mais s'explique suffisamment par le désir de préserver la sécurité ou de renforcer la situation d'Athènes dans le Péloponnèse, en Chersonèse, à Rhodes, en Chalcidique, etc.[1]. — Une étude sur les divers procès de stratèges athéniens au Ve et au IVe siècle nous a mené aux conclusions suivantes : ces poursuites n'entraînèrent pas régulièrement des conséquences très graves pour les accusés ; elles ne furent pas toujours nécessairement illégitimes dans leur principe, ni inspirées par des antipathies de rhéteurs ou des préventions de démocrates à l'égard d'hommes de guerre ou d'aristocrates[2].

Dans un ouvrage aussi brillant que solide et dense, P. JOUGUET décrit les facteurs, les phases et les conséquences de l'expansion hellénique en Orient (surtout en Égypte, les sources nous documentant mieux sur cette contrée). L'auteur met admirablement en lumière les dons exceptionnels d'Alexandre : volonté de fer, capacité militaire hors ligne, intelligence à la fois lucide et imaginative, nourrie de philosophie et de littérature, apte à fondre les races et à instituer un ordre nouveau. Dans l'Empire qu'il créa, les villes jouèrent un rôle immense, à la fois par leur grand nombre et par l'éclatante floraison de plusieurs d'entre elles, véritables ruches de labeur intellectuel et économique. Tout ne fut pas excellent, il est vrai, dans cette œuvre gigantesque et démesurée, qui sacrifia la Grèce à l'hellénisme et rompit l'équilibre entre l'Orient et le monde grec. La fusion, du reste, ne sera que très imparfaite, surtout dans les campagnes, où triomphera le despotisme bureaucratique[3]. — Selon V. EHRENBERG, l'expédition d'Alexandre en Égypte s'explique, d'abord, par le désir de renforcer autour de la Méditerranée orientale la domination grecque ; ensuite, parce qu'Alexandre réservait à l'Égypte une mission toute spéciale dans la réalisation de son idée fondamentale : la fusion entre la Grèce et l'Orient. Dans cette politique, Alexandrie était appelée à jouer un rôle capital, d'ordre économique, religieux, ethnique, etc. ; elle serait la première cité « supranationale » de l'antiquité. La visite au sanctuaire d'Ammon, dont les rapports avec le monde hellénique étaient très anciens, et l'organisation administrative de l'Égypte répondaient aux mêmes conceptions[4]. — Partant du principe que l'Empire d'Alexandre ne fut pas un organisme définitivement constitué, mais un État en voie de transformation incessante, où le seul élément de fixité était le roi lui-même, H. BERVE trace le tableau des différentes institutions de cet Empire, examinées dans leurs rapports directs avec la personne du souverain ; il étudie

1. P. CLOCHÉ, *La politique de Démosthènes de 354 à 346 av. J. C.* (*B. C. H.*, 1923, p. 97 et suiv.).

2. P. CLOCHÉ, *Les procès des stratèges athéniens* (*R. É. A.*, 1925, p. 97 et suiv.).

3. P. JOUGUET, *L'impérialisme macédonien et l'hellénisation de l'Orient*. Paris, La Renaissance du Livre, 1926, XVII-495 p.

4. V. EHRENBERG, *Alexander und Aegypten*. Leipzig, J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung, 1926, 58 p.

Digitized by Google

ainsi successivement, avec la plus grande précision, la cour (famille royale, fonctionnaires, secrétaires, entourage intellectuel, etc.), l'armée (combattants, services techniques, etc.) et l'administration. Un deuxième volume est une étude prosopographique, consacrée aux personnages qui furent en relations avec Alexandre. Si la bibliographie est parfois insuffisante (exemples : Démosthènes, Phocion, Isocrate), l'ouvrage n'en est pas moins indispensable à consulter pour l'étude du règne d'Alexandre [1]. — B. A. VAN GRONINGEN essaye, fort ingénieusement, de réhabiliter Cléomène de Naucratis, personnage de second plan, si mal famé, avide assurément, mais fidèle à Alexandre et à sa « maison », et dont l'active administration, rigoureuse à l'égard du seul clergé, fut, en général, favorable aux intérêts de l'Égypte [2]. — Sur le rôle de Démosthènes dans l'affaire d'Harpalos, G. COLIN publie deux consciencieux articles, nourris de discussions ; il conclut que l'orateur, s'il fut coupable d'irrégularités et d'imprudences, ne s'est pas vendu et n'a pas trahi ; dans la condamnation qui l'a frappé, la responsabilité de l'Aréopage est plus grande que celle des héliastes ; mais elle le cède à celle des accusateurs, en particulier à celle d'Hypéride, qui, en poursuivant Démosthènes, a agi sans loyauté ni franchise [3].

Les guerres de Pyrrhus contre Rome n'ont pas été, selon W. JUDEICH, de simples fantaisies de soldat, mais un suprême essai pour fonder dans l'Ouest une domination grecque [4]. — W. W. TARN s'attache à démontrer qu'Aristodémos n'était pas encore tyran de Mégalopolis lors de l'archontat delphique d'Euménidas (260 ou 259) ; sa tyrannie, installée après cet archontat et marquée par la construction de deux temples, dura sans doute un certain temps et se termina par son assassinat en 253 ou 252 [5].

Contrairement à la thèse de M. Holleaux, T. WALEK estime que Rome a suivi en Grèce, depuis sa première guerre d'Illyrie, une politique impérialiste, du reste longtemps masquée ou contrariée par les circonstances (ainsi en 211-204) ; le traité de 205 ne fut à ses yeux qu'une simple trêve [6]. — Répondant à ces critiques, M. HOLLEAUX maintient ses conclusions : il montre que l'importance de la piraterie en Illyrie justifiait l'intervention romaine en ce pays ; que le traité entre Rome et Athènes (dont Walek fait état) n'a jamais existé ; que si, en 218-217, Rome n'intervient pas en Grèce, ce n'est pas à cause de la menace punique, mais parce qu'elle est indifférente aux affaires grecques (de même en 211-204) ; enfin, qu'elle vit dans la paix de

1. H. BERVE, *Das Alexanderreich auf prosopographischer Grundlage*. Munich, H. Beck, 1926, 2 vol., 360 et 446 p.

2. B. A. VON GRONINGEN, *De Cleomene Naucratita* (*Mnemosyne*, 1925, p. 101 et suiv.).

3. G. COLIN, *Démosthène et l'affaire d'Harpale* (*R. É. G.*, 1925, p. 306-349 ; *Ibid.*, 1926, p. 31-89).

4. W. JUDEICH, *Königs Pyrrhos' römische Politik* (*Klio*, 1925, p. 1 et suiv.).

5. W. W. TARN, *The Arcadian league and Aristodemos* (*Class. Rev.*, 1925, p. 104 et suiv.).

6. T. WALEK, *La politique romaine en Grèce et dans l'Orient hellénistique au III^e siècle* (*Rev. de philol.*, 1925, p. 28-54).

Digitized by Google

205 une véritable paix, et qu'elle ne songeait nullement à abattre Philippe à la première occasion [1].

VII. Historiographie. — T. R. Glover consacre à Hérodote un exposé clair et facile, où l'appareil d'érudition est fort réduit. Les conclusions sont très favorables à l'historien, en partie parce qu'il est notre source unique pour un grand nombre de faits [2]. — W. Spiegelberg se montre également favorable à Hérodote, dont les assertions lui semblent généralement d'accord avec les documents égyptiens (notamment en ce qui concerne l'Égypte du v^e siècle) [3]. — M^me M. Hirsch pense que le récit de Thucydide sur le meurtre d'Hipparque ne fait qu'interpréter rationnellement la légende populaire, dont l'Ἀθ. πολ. d'Aristote présente une autre version, d'inspiration démocratique [4].

Comme Pasquali l'avait déjà fait, mais à l'aide d'arguments nouveaux, P. Roussel montre que l'auteur du discours « sur la révolution » n'est pas Antiphon : cet orateur se défend si nettement d'avoir pris part à la révolution oligarchique qu'il est impossible de l'identifier avec le célèbre rhéteur [5].

On a déjà beaucoup discuté sur la source des chapitres XXVIII-XL de l'Ἀθ. πολ. d'Aristote (période 404-403). Nous avons essayé de montrer que cette source, évidemment favorable à Théramène, doit appartenir plutôt à l'entourage d'Archinos qu'à celui de Rhinon ou de Phormisios [6].

E. Bux pense que, dans les *Vies* d'Agis et de Cléomène, Plutarque fait œuvre d'artiste plutôt que d'historien ; ces biographies n'ont d'importance qu'en raison de l'absence d'autres documents. En les rédigeant, Plutarque s'est inspiré principalement de Phylarque, qui, lui aussi, comme le lui a reproché Polybe, traitait l'histoire à la manière d'un drame [7].

VIII. Droit et institutions. — On doit à H. Swoboda un solide ouvrage d'ensemble sur les institutions grecques, continuation et remaniement des travaux de G. Busolt. C'est un tableau remarquablement précis des diverses institutions de chaque grand État ou groupe d'États et de l'organisation de leurs rapports mutuels (traités, confédérations, etc.). La bibliographie est très abondante (parfois même excessive, signalant des ouvrages périmés ou médiocres) ; les notes sont copieuses ; les divisions, nombreuses, mais sans complications gênantes ; la discussion est généralement claire et bien con-

1. M. Holleaux, *Réponse à M. Th. Walek* (*Rev. de philol.*, 1926, p. 44-66, 194-218).
2. T. R. Glover, *Herodotus*. Berkeley, Univ. of California Press, 1924, XV-301 p.
3. W. Spiegelberg, *Die Glaubwürdigkeit von Herodots Bericht über Aegypten im Lichte der ägyptischen Denkmäler* (*Orient und Antike*, III, 1925).
4. M. Hirsch, *Die athenischen Tyrannenmörder in Geschichtsschreibung und Volkslegende* (*Klio*, 1925, p. 129 et suiv.).
5. P. Roussel, *La prétendue défense d'Antiphon* (*R. É. A.*, 1925, p. 5 et suiv.).
6. P. Cloché, *Hypothèses sur l'une des sources de l'*Ἀθηναίων Πολιτεία (*Musée belge*, 1925, p. 173-184).
7. E. Bux, *Zwei sozialistische Novellen bei Plutarch* (*Klio*, 1925, p. 413 et suiv.).

Digitized by Google

duite. On pourra faire quelques réserves sur telle ou telle conclusion de l'auteur (notamment dans son récit des crises d'Athènes au v^e^ siècle) et on regrettera un certain nombre de lacunes (ainsi dans les paragraphes consacrés à l'organisation judiciaire de l'Empire athénien, aux pouvoirs de la Boulè, au rôle des Neuf-Mille en 322-318, etc.) ; mais le sentiment dominant du lecteur sera, croyons-nous, celui de la plus vive gratitude pour un travail aussi fouillé, commode et bien informé [1].

Par l'analyse de nombreux exemples, G. U. Philarétos s'efforce de montrer qu'il ne faut pas considérer comme une nouveauté diplomatique l'institution de l'arbitrage, obligatoire ou volontaire : pendant des siècles, les Grecs l'ont expérimentée sous ses formes les plus variées [2].

Un article du regretté Th. Homolle, publié par les soins de P. Roussel, étudie l'importante loi de Cadys réglementant le taux de l'intérêt. Le maximum institué est relativement modeste : 8,57 %, calculé sur la mine delphique, et 6 %, en comptant, suivant l'usage ordinaire, 100 drachmes par mine. Loi rétroactive, s'appliquant aux contrats passés sous le régime de la pleine liberté, elle est, à certains égards, révolutionnaire ; mais c'est aussi une loi de transaction, qui garantit solennellement sa créance au prêteur. A en juger par le dialecte et la forme des lettres, elle doit dater de 400 au plus tôt et de 365 au plus tard. Elle avait pour objet de remédier aux spoliations qu'avaient entraînées les âpres dissensions entre familles rivales et la pratique de l'usure ; vers 380-370, précisément, régnait à Delphes une atmosphère d'apaisement. Mais on ne tardera pas à voir renaître les querelles, d'où sortira une nouvelle guerre Sacrée [3].

P. Roussel publie et commente des inscriptions intéressant les épimélètes étoliens à Delphes. Ces textes, de la fin du III^e^ ou du début du II^e^ siècle, montrent que les épimélètes n'avaient pas seulement des attributions militaires : ils devaient aussi assurer les bons rapports entre l'Étolie et Delphes et apaiser les dissensions dans les cités ; à Delphes s'élevaient parfois des conflits entre les habitants et des étrangers domiciliés, originaires d'États membres de la Ligue étolienne (Phocidiens, Locriens, etc.). Certains passages de ces décrets tendent à prouver que Delphes était étrangère à la Ligue étolienne [4].

D'après l'inscription d'Épidaure déjà souvent commentée, J. A. O. Larsen cherche à montrer que, dans la composition des assemblées fédérales, on tenait compte de l'importance respective des différents États associés [5].

1. *Griechische Staatskunde* von G. Busolt, 2^e^ Hälfte, bearb. von H. Swoboda. Münich, Beck, 1926.

2. G. U. Philarétos, *L'arbitrage international chez les Hellènes* (*Acropole*, 1926, p. 37 et suiv.).

3. Th. Homolle, *La loi de Cadys sur le prêt à intérêt* (*B. C. H.*, 1926, p. 3 et suiv.).

4. P. Roussel, *Les épimélètes aitoliens à Delphes* (*B. C. H.*, 1926, p. 124 et suiv.).

5. J. A. O. Larsen, *Representative government in the panhellenic leagues* (*Class. Philol.*, 1925, p. 313 et suiv.).

Digitized by Google

N. Hohlwein étudie l'action du stratège du nome dans les administrations fiscale et foncière et dans ses rapports avec les liturges ; son intervention n'est d'ailleurs pas très fréquente, les fermiers s'adressant plutôt aux fonctionnaires inférieurs. Le stratège joue un rôle dans la désignation des fonctionnaires du bourg, définitivement nommés par le pouvoir central. Son importance déclinera au IIIe et au IIe siècle au profit des *Boulai* locales (notamment pour la perception des impôts, la désignation aux fonctions administratives, etc.[1]).

IX. Vie économique et sociale. — A. Trever voit dans l'histoire de Mégare un exemple particulièrement intéressant de la grande poussée industrielle et commerciale des VIIe et VIe siècles. De cette évolution économique, il souligne les conséquences politiques : dans la guerre de Lélante, Mégare fut poussée par ses intérêts commerciaux du côté de Milet et d'Érétrie contre Corinthe ; la même raison en fit plus tard l'adversaire d'Athènes (à Salamine, sur les routes du Pont, etc.) ; c'est la croissance de la bourgeoisie commerçante qui éleva Théagène à la tyrannie contre la vieille noblesse ; puis les deux classes se rapprochèrent contre la poussée des masses populaires. L'agitation continuera, très violente, au Ve siècle, Athènes soutenant la démocratie. De toutes ces luttes, ayant pour objet essentiel la conquête de la richesse, qui changea ainsi fréquemment de détenteurs, la cité sortit épuisée[2].

Sur la vie économique d'Athènes, G. M. Calhoun publie une série d'aperçus, destinés surtout à préciser le but et l'idéal des grands hommes d'affaires du IVe siècle. Après avoir montré comment, depuis les temps archaïques, le négoce et l'industrie ont peu à peu supplanté l'agriculture en Attique, l'auteur étudie les principaux domaines de l'activité économique : d'abord, le trafic du blé, dont il montre à l'œuvre les différents artisans (capitalistes, chefs des grandes firmes ; importateurs ; armateurs, souvent obligés d'emprunter ; détaillants, généralement honnêtes, en dépit du préjugé populaire) ; ensuite, les banques, où l'on pratique principalement le change, le dépôt des contrats et, surtout, le prêt à intérêt ; enfin, l'auteur résume très clairement l'ouvrage d'Ardaillon sur l'industrie minière[3].

A. W. Gomme critique l'opinion suivant laquelle la situation des femmes athéniennes aux temps classiques aurait été nettement inférieure à celle des femmes dans les États doriens et pendant les périodes égéenne et homérique, à la fois au point de vue légal, au point de vue social et au point de vue de l'opinion publique. Il pense qu'on doit soigneusement distinguer ces trois points de vue et conclut qu'on n'a pas le droit formel de parler du « mépris des Athéniens pour les femmes » ; en ce qui concerne la liberté

1. N. Hohlwein, *Le stratège du nome* (*Musée belge*, 1925, p. 5-38, 85-114, 257-284).

2. A. Trever, *The intimate relation between economic and political conditions in history, as illustrated in ancient Megara* (*Class. Philol.*, 1925, p. 115 et suiv.).

3. G. M. Calhoun, *The business life of ancient Athens*. Chicago, Univ. Press, 1926, x-175 p.

Digitized by Google

et l'importance sociale de la femme, rien ne permet d'affirmer qu'Athènes ait différé des autres États grecs (mis à part le domaine, très spécial, de l'éducation athlétique féminine, si développée à Lacédémone [1]).

X. RELIGION. — Suivant A. D. NOCK, « la Déesse » des Crétois fut originellement une divinité de la terre et de la germination ; son caractère de déesse céleste est postérieur et accessoire [2]. — H. SJÖVALL examine la signification, si discutée, des cornes crétoises « de consécration » : il convient d'y voir une représentation réduite, non pas du taureau de sacrifice, comme on l'a cru parfois, mais plutôt de l'autel lui-même, auquel elles appartenaient et dont elles avaient reçu, en quelque sorte, le caractère sacré [3].

Après avoir étudié Zeus comme dieu du ciel serein et lumineux, A. B. COOK l'étudie comme dieu du ciel sombre et de la foudre, en deux volumes copieux, nourris de faits et de remarques, richement illustrés et munis d'une imposante bibliographie. L'auteur insiste sur le culte, très ancien, de la double hache, symbole de l'éclair, à laquelle succéderont la lance et l'épée, puis le sceptre, attribut de Zeus apaisé. L'ouvrage s'étend aussi très longuement sur les relations de Zeus avec Dionysos et Apollon à Delphes, où Zeus Aphésios, associé à la déesse Gê, fut honoré avant Dionysos, originaire de Thrace, qui y fut remplacé avant les temps épiques par Apollon. Celui-ci, qui venait du nord-ouest, sera à Delphes le prophète de Zeus, premier maître de l'oracle [4].

Dans un brillant et substantiel article, S. REINACH montre que le récit de Pausanias sur le sacrifice de Mélanippos et Kômaitho a pour lointaine origine un culte préaryen, dont les éléments essentiels étaient un poulain noir et une pouliche alezane, immolés et dévorés avec respect. Dans la légende, l'anthropomorphisme transforma ce sacrifice de dieux-animaux en un sacrifice de deux jeunes gens, immolés à Artémis, déesse de la chasteté ; ce dernier sacrifice lui-même prit fin, d'après la légende, par l'arrivée du héros grec Euripylos [5].

Rappelant le passage des *Argonautiques* d'Apollonios de Rhodes sur la construction des remparts thébains par Amphion et Zethos, A. H. KRAPPE recherche l'origine de la légende des rochers mus au son de la lyre. Le motif de la musique ou du chant magique apparaît dans le folklore de nombreux peuples, mais sans connexion avec la construction des remparts. La légende grecque doit avoir pour origine une ancienne coutume : celle de chants ou de

1. A. W. GOMME, *The position of women in Athens in the 5th and 4th century* (*Class. Philol.*, 1925, p. 1 et suiv.).

2. A. D. NOCK, *The Mother Goddess* (*Class. Rev.*, 1925, p. 173 et suiv.).

3. H. SJÖVALL, *Zur Bedeutung der altkretischen Horns of Consecration* (*Archiv für Religionswissenschaft*, XXIII, 1925, p. 185 et suiv.).

4. A. COOK, *Zeus. A study in ancient greek Religion*, II, 2 vol. Cambridge, Univ. Press, 1925, 1397 p.

5. S. REINACH, *Un mythe de sacrifice* (*Revue de l'hist. des religions*, mai-juin 1925, p. 137 et suiv.).

Digitized by Google

musique accompagnant réellement des travaux de ce genre (deux exemples : la destruction des Longs Murs en 404 et la construction de Messène par les Thébains au IVe siècle). La légende d'Amphion ne fut que l'expression poétique de cette vieille coutume [1].

E. CAVAIGNAC étudie certaines fêtes religieuses de la Grèce au point de vue de la place qu'elles occupent pendant l'année et qu'expliquent leurs rapports avec la végétation. A Athènes, les fêtes d'Adonis ont lieu en mai-juin, époque de mort pour la végétation ; à Sparte, pour la même raison, les *Hyakinthies* sont célébrées en mai-juin (sauf en 479, où elles ont lieu en juin-juillet, à cause d'un retard subi par le calendrier local) ; les *Karneia*, fête des vendanges, se placent en août-septembre [2].

L. MALTEN recherche les origines et les traces de la légende de Bellérophon, surtout en Asie Mineure, où elle eut pour principaux centres la Lycie et la Carie. Il montre, notamment par les monnaies et l'étymologie, que le type de Pégase est originaire d'Asie Mineure, où il s'est peu à peu déplacé du centre vers l'ouest ; les Ioniens s'en sont emparés pour le transporter à Rhodes, d'où il a gagné la Grèce. C'est vraisemblablement vers la fin du IIIe millénaire, ou au IIe, que le mythe de Bellérophon a pris naissance. Longtemps, Bellérophon, le combattant armé de l'éclair, et Zeus ont incarné la même idée religieuse ; puis ils se sont opposés l'un à l'autre, et Zeus a foudroyé Bellérophon. Peut-être y a-t-il là un écho des luttes entre le Rhodien Tlépolémos et le Lycien Sarpédôn [3].

D'après divers passages d'Homère, E. S. MCCARTNEY s'attache à montrer qu'il existait chez les anciens Grecs un ensemble de procédés magiques (prières, sacrifices, etc.) permettant d'obtenir le temps désiré ou d'écarter le temps redouté [4].

L. WEBER pense que le culte d'Androgeos, fils de Minos, date au plus tard du VIe siècle av. J.-C. ; ce culte eut pour élément principal un rite funéraire, célébré annuellement au Céramique. La légende est un témoignage des anciennes relations entre l'Attique et la Crète [5].

Un chapitre du gros ouvrage de W. A. JAYNE sur les dieux de salut dans l'antiquité est consacré à la Grèce. L'auteur met en lumière les variations que les croyances subirent d'âge en âge ; il insiste sur cette idée que les Grecs n'ont pas connu vraiment la peur de l'enfer [6].

J. W. HEWITT étudie la conception que les Grecs se sont faite de la « gra-

1. A. H. KRAPPE, *The legend of Amphion* (*Class. Journal*, XXI, 1925, p. 21 et suiv.).
2. E. CAVAIGNAC, *Calendrier et fêtes religieuses* (*Rev. de l'hist. des religions*, juillet-décembre 1925, p. 8 et suiv.).
3. L. MALTEN, *Bellerophontes* (*Jahrbuch des deutschen archäol. Instituts*, 1925, p. 121 et suiv)
4. E. S. MC CARTNEY, *Magic and the weather in classical antiquity* (*Class. Weekly*, XVIII, p. 154 et suiv.).
5. L. WEBER, *Androgeos* (*Archiv für Religionswissenschaft*, 1925, p. 33 et suiv.).
6. W. A. JAYNE, *The healings Gods of ancient civilisation*. New-Haven, Univ. Press, 1925, 568 p.

Digitized by Google

titude des dieux ». Cette notion paraît provenir des idées helléniques sur le sacrifice, dont les auteurs avaient le droit de compter sur la reconnaissance de la divinité [1].

Après avoir rappelé l'histoire de la tête coupée d'Orphée qui continue à prophétiser, W. Déonna la rapproche de légendes analogues que l'on rencontre en Grèce, à Rome, en Scandinavie, etc. : on y voit des crânes utilisés comme têtes, des têtes artificielles comme têtes réelles. Si ce thème est tellement répandu dans le folklore et l'histoire de la magie, c'est qu'il y a là une donnée instinctive très puissante : la tête est apparue comme le symbole même de l'individu, comme la condition suffisante de son existence, comme un merveilleux talisman, dispensateur des biens les plus divers [2].

Commentant le récit de Diodore sur le songe d'Eumène (XVIII, 60 et suiv.), H. Herder y voit une trace significative des vieilles croyances grecques sur le « trône-dieu », croyances qui ont persisté jusqu'aux temps les plus récents de l'antiquité [3].

XI. Vie artistique et littéraire. — Sur l'histoire générale de l'art grec, P. Cavvadias a composé un ouvrage abondamment documenté, pourvu d'une riche illustration et accompagné d'une liste chronologique des fouilles et d'une importante bibliographie [4]. — P. Ducati donne une deuxième édition, fortement remaniée, de son copieux ouvrage, magnifiquement illustré, sur l'art classique [5].

O. Waser essaye de dégager le principe commun aux différentes manifestations de l'art crétois : ce qui domine dans cet art, c'est le goût pour les lignes dispersées, goût bien conforme au caractère général d'une population fort éprise de fantaisie [6]. — V. Müller montre comment la représentation de l'espace s'est modifiée au cours de l'évolution de l'art créto-mycénien. Au début, on s'est borné à remplir le champ en y juxtaposant les divers objets ; peu à peu, la composition gagnera en unité et deviendra plus vivante ; mais jamais l'artiste n'est arrivé à représenter les lignes en profondeur [7].

P. Gardner a remanié, en utilisant les résultats de fouilles récentes, et groupé quatorze de ses articles déjà publiés dans différentes revues et touchant à des questions très variées d'histoire de l'art grec (l'Agias de Lysippe ; l'Aurige de Delphes ; l'art grec à l'époque romaine, etc.). La bibliographie est très développée [8].

1. J. W. Hewitt, *The gratitude of the gods* (*Class. Weekly*, XVIII, p. 148 et suiv.).
2. W. Déonna, *Orphée et l'oracle de la tête coupée* (*R. É. G.*, 1925, p. 44 et suiv.).
3. H. Herder, *Zum bildlosen Kultus der Alten* (*Rhein. Mus.*, 1925, p. 164 et suiv.).
4. P. Cavvadias, Ἱστορία τῆς ἑλληνικῆς τέχνης. Athènes, 1924.
5. P. Ducati, *Arte classica*. Turin, 1926.
6. O. Waser, *Das Formprinzip der Kritisch-mykenischen Kunst* (*Arch. Jahrb., Anz.*, 1925, p. 253 et suiv.).
7. V. Müller, *Kretisch-mykenische Studien*. I : *Die Kretische Raumdarstellung* (*Arch. Jahrb.*, 1925, p. 85 et suiv.).
8. P. Gardner, *New chapters in greek art*. Oxford, Clar. Press, 1926, XVI-367 p., 16 pl.

Digitized by Google

M. Clemmensen et R. Vallois publient sur le temple de Zeus à Némée une très solide étude, nourrie d'indications précises sur l'orientation, la construction, le revêtement de stuc, etc. Les auteurs soulignent les analogies qui règnent entre ce temple et celui d'Aléa Athéna à Tégée : tous deux sont contemporains, de proportions semblables et faits des mêmes matériaux ; ils sont dus probablement au même architecte, Scopas. Peut-être le temple tégéate a-t-il précédé le temple néméen, mais de peu de temps [1].

Les bases votives à double colonne de Delphes s'expliquent, selon M. P. Nilsson, par des raisons d'ordre pratique : le constructeur a eu besoin d'une surface portante plus considérable ; pour obtenir la place indispensable au-dessus de l'entablement supérieur, on a doublé les colonnes. Elles n'eurent pas, du reste, comme on l'a dit, qu'un « caractère local et éphémère [2] ».

J. Charbonneaux s'attache à prouver que, contrairement à certaine théorie, les prytanées n'étaient pas, en principe, des monuments ronds. Les textes littéraires ou épigraphiques et l'archéologie militent également contre cette théorie. Les prytanées furent, en général, carrés ou rectangulaires ; plus vastes que des maisons particulières, ils s'adaptèrent aux nécessités changeantes des fonctions, des lieux et des époques ; la *tholos*, au contraire, qui a représenté le type architectural le plus simple et le plus réfractaire à l'évolution, ne pourrait être rangée dans la série des prytanées. Si Athènes a eu une *tholos* ronde, où l'on convoquait la Boulè, cette *tholos* est distincte du vieux prytanée [3].

Après avoir exposé les recherches opérées sur l'emplacement du théâtre de Tégée, R. Vallois donne une description très précise de ce bel édifice en marbre blanc, construit par Antiochus Épiphane. Il montre, notamment, comment la scène romaine était précédée d'un proskénion d'âge hellénistique ; au niveau de l'orchestre se trouvait une proédrie rectiligne, dont l'élément le plus ancien était une banquette remontant au IVe siècle [4].

A. Philadelpheus décrit un grand édifice hypostyle mis au jour à Sicyone en 1920. L'identification de cet édifice, qui semble remonter au IVe siècle, ne lui paraît pas très sûre ; mais la comparaison avec divers monuments de Mégalopolis et de Priène l'incline à penser qu'il s'agit du bouleutérion. Un texte de Pausanias tend à appuyer cette hypothèse [5].

G. Welter essaye de déterminer les parts respectives des différentes époques dans la construction de l'Olympieion ébauché sous les Pisistratides. Il insiste sur l'œuvre de Cossutius, l'architecte romain d'Antiochus Épiphane, qui a gardé le plan du VIe siècle pour la péristasis et est l'auteur des colonnes

1. M. Clemmensen et R. Vallois, *Le temple de Zeus à Némée* (*B. C. H.*, 1925, p. 1 et suiv.).
2. M. P. Nilsson, *Les bases votives à double colonne et l'arc de triomphe* (*B. C. H.*, 1925, p. 143 et suiv.).
3. J. Charbonneaux, *Tholos et Prytanée* (*B. C. H.*, 1925, p. 158 et suiv.).
4. R. Vallois, *Le théâtre de Tégée* (*B. C. H.*, 1926, p. 135 et suiv.).
5. A. Philadelpheus, *Note sur le bouleutérion* (?) *de Sicyone* (*B. C. H.*, 1926, p. 174 et suiv.).

Digitized by Google

de la face est (celles de la face ouest appartenant au règne d'Hadrien et une partie du long côté sud provenant peut-être des travaux des rois syriens au temps d'Auguste) [1].

H. C. Butler décrit le temple ionique octostyle d'Artémis à Sardes. Certaines de ses parties (piles de fondation de la péristasis ; plusieurs colonnes, etc.) semblent antérieures à l'époque du dernier temple d'Éphèse, auquel il est comparable en importance [2].

Après la mort de H. Lechat a été publié son dernier ouvrage sur les sculptures grecques antiques ; on y retrouve les qualités de vie et de couleur qui distinguent les œuvres de cet auteur, en particulier son excellente *Sculpture grecque* (voir *Rev. histor.*, t. CLII, p. 63-64), que complète fort heureusement le présent ouvrage [3].

La méthode et les qualités solides et brillantes qui signalaient le premier ouvrage de Ch. Picard sur la sculpture antique se retrouvent dans un deuxième volume, exposant l'histoire de cette sculpture de l'époque de Phidias à l'ère byzantine. C'est une étude originale et vivante, renouvelant le sujet en un grand nombre de ses parties. La chronologie traditionnelle des œuvres de Phidias est ainsi partiellement modifiée ; l'attribution à Praxitèle l'Ancien du groupe mantinéen est presque absolument rejetée ; les incertitudes de la chronologie de Scopas sont bien indiquées, etc. Mais l'auteur réagit aussi contre les tendances hypercritiques de Schrader, qui diminuait à l'excès la part de Phidias dans la décoration du Parthénon. Avec un sens critique très ferme et très sûr, la conclusion marque la portée et les limites de l'œuvre sculpturale des Grecs : œuvre admirable, sans doute, de clarté et de sérénité, mais à laquelle certaines nuances, le sens du mystère, le goût pour la représentation des êtres faibles sont restés trop souvent étrangers. Cet art est d'une splendeur éclatante, mais il n'a pas donné à l'art humain « des cadres définitifs » [4]. — Dans une statuette en calcaire polychrômé du musée du Caire, le même auteur relève les traces de rapports régnant entre les sculptures hellénique et égyptienne vers la fin du VI^e^ siècle : le visage est de type égyptien et l'attitude est celle que présentent habituellement les *corai* ioniennes [5].

C. Blümel discerne dans la sculpture athénienne du V^e^ siècle deux courants principaux, parfois mélangés à partir de 450 environ : l'un, qu'il qualifie de dorique et d'architectural et qui prédomine dans les métopes et les frontons ; l'autre, ionien, de caractère plutôt « pictural », qui règne dans la frise décorative [6].

1. G. Welter, *Das Olympieion in Athen.* II : *Athen. Mitteil.*, 1923, p. 182 et suiv.

2. H. C. Butler, *Sardis*, II, Part I. *The temple of Artemis.* Leydé, 1925, XIII-146 p., 4 pl., 136 fig.

3. H. Lechat, *Sculptures grecques antiques.* Paris, Hachette, 1925.

4. Ch. Picard, *La sculpture antique. De Phidias à l'ère byzantine.* Paris, Laurens, 1926, 552 p.

5. *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1926, p. 83 et suiv.

6. C. Blümel, *Zwei Strömungen in der attischen Kunst des Vten Jahrhunderts.* Berlin, Altmann, 1924.

Digitized by Google

A. Rumpf s'élève contre la thèse qui tend à restreindre fortement la part de Phidias dans la décoration de Parthénon : nul autre que cet artiste n'était capable de concevoir et d'exécuter les merveilleux frontons de l'édifice. Les métopes seules étaient terminées en 442 ; la frise est de 442-438 environ, L'auteur montre aussi comment, à partir de 432, l'activité des sculpteurs diminua et les commandes officielles furent parfois suspendues[1].

Suivant E. Kjellberg, ce n'est pas l'influence de Phidias, mais plutôt celle d'Agoracritos de Paros, qui se manifeste dans les débris des sculptures de Rhamnonte, qu'il convient de dater de 432 av. J.-C. environ[2].

La balustrade du temple d'Athéna Nikè a été étudiée et reconstituée par W. B. Dinsmoor. Il montre que le dispositif est très analogue à celui de la frise du Parthénon (deux processions symétriques sur les longs côtés). Tandis que Schrader assignait l'ensemble au sculpteur Callimachos, l'auteur y voit l'œuvre de cinq ou six artistes ; il estime que la célèbre Nikè à la sandale était située au sud[3].

Ch. Picard étudie la statue d'éphèbe en bronze trouvée dans la baie de Marathon : c'est une statue de 1m30, presque intacte, très belle, à la tête expressive et au regard animé. L'époque demeure incertaine[4].

Mlle M. Bieber date de 333 la tête d'Alexandre provenant de l'Asklépieion de Cos ; elle y voit un fragment de la grande statue du roi que possédait cette île et que signale Carystios de Pergame[5]. — H. B. Walters place vers 300 av. J.-C. l'exécution d'une statuette de Socrate, découverte à Alexandrie. La physionomie est pleine de finesse et de vie[6].

Étudiant la grande frise de l'autel de Pergame, W. H. Schuchhardt essaie de discerner la part respective de chacun des exécutants ; il base ses hypothèses sur les différences de style entre les diverses parties de l'œuvre[7].

L'une des thèses de Mlle M. Oulié est consacrée à la représentation animale dans la peinture crétoise jusqu'au XIIe siècle. Comme l'indique très bien la préface, le sujet présente un intérêt à la fois artistique et religieux, le culte des animaux étant en Crète l'un des éléments essentiels de la religion naturaliste. L'auteur étudie successivement les quadrupèdes (plus spécialement les bovidés, dont le rôle fut si important dans la vie crétoise), les oiseaux, les poissons (auxquels sont joints les divers éléments du décor marin :

1. *Archäol. Jahrb.*, XL, 1925, p. 29 et suiv.

2. E. Kjellberg, *Studien zu den attischen Reliefs des Vten Jahrhunderts*. Diss. inaug., Upsal, 1926.

3. W. B. Dinsmoor, *The sculptured parapet of Athena Nike* (*Amer. Journal of Arch.*, 1926, p. 1 et suiv.).

4. Ch. Picard, *L'éphèbe de Marathon* (*L'Acropole*, 1926, p. 40 et suiv.). Cf. *Revue de l'art*, 1926, II, p. 241 et suiv.

5. *Arch. Jahrb.*, XL, 1925, p. 167 et suiv.

6. H. B. Walters, *A portrait-statuette of Socrates* (*J. H. S.*, 1925, p. 255 et suiv.).

7. W. H. Schuchhardt, *Die Meister des grossen Frieses von Pergamon*. Berlin et Leipzig, 1925.

Digitized by Google

coraux, étoiles, etc.) et les reptiles. Les trois périodes de l'évolution, respectivement marquées par le schématisme, le naturalisme et la stylisation, sont très nettement distinguées ; la description, accompagnée d'une riche illustration, est précise et colorée. La conclusion signale fortement la prédominance des éléments marins qui, dans l'état actuel de la documentation, caractérise la peinture crétoise ; elle rappelle que, tout en empruntant beaucoup à l'étranger, cet art lui a aussi beaucoup donné et demeure, au total, très vivant, allègre et personnel[1].

E. Cahen présente d'ingénieuses observations sur certaines origines de l'art géométrique : le type dipylien apparaît déjà sur des monuments égéens, notamment sur des ivoires et des gemmes ; ce n'est même, souvent, qu'un type égéen outré et « barbarisé ». Il a ainsi existé une véritable esthétique « mycéno-dipylienne[2] ». — Mlle G. Weyde établit aussi un lien de filiation entre l'art égéen (dans sa dernière période) et le style géométrique, caractérisé surtout par l'abstraction et par la schématisation des mouvements, qui apparaissait déjà sur les stèles funéraires de Mycènes. C'est seulement vers la fin de l'époque géométrique que se manifeste à nouveau la tendance naturaliste, qui avait été si puissante dans l'art créto-mycénien[3].

A. Evans étudie le célèbre « anneau de Nestor », dont l'intérêt est à la fois artistique et religieux, et explique les scènes qui y sont figurées : au centre du chaton, un arbre à trois branches, « l'arbre du monde » ; de part et d'autre des branches se tiennent différents personnages : la déesse ; un couple qu'elle ressuscite ; des papillons, représentant la vie d'outre-tombe ; le lion, compagnon de la déesse, et les suivantes de celle-ci ; des pousses de « lierre sacré » ; une scène d'initiation, en présence du Griffon (semblable à celui de la salle du trône de Cnossos), etc.[4].

E. J. Forsdyke consacre une copieuse étude à la céramique égéenne, dont il suit les étapes successives en Asie Mineure, en Grèce, dans les Cyclades et en Crète ; un dernier chapitre examine la céramique mycénienne[5].

Remaniant et enrichissant un travail antérieur, E. Pottier dégage nettement, à l'aide d'un certain nombre d'exemples bien choisis, les principaux aspects de la peinture de vases en Grèce, et il montre ce qui en fait l'intérêt durable[6]. — G. Nicole a rassemblé sur soixante-quatre planches, accompagnées d'aperçus historiques, les types les plus significatifs de poteries peintes[7].

1. M. Oulié, *Les animaux dans la peinture de la Crète préhellénique*. Paris, Alcan, 1926, 176 p.

2. E. Cahen, *Sur la représentation de la figure humaine dans la céramique dipylienne et dans l'art égéen* (*R. É. G.*, 1925, p. 1 et suiv.).

3. G. Weyde, *Probleme des griechischen geometrischen Stils* (*Jahr. d. österr. arch. Inst. in Wien*, XXIII, 1926, p. 16 et suiv.).

4. A. Evans, *The ring of Nestor* (*J. H. S.*, 1925, p. 1 et suiv.).

5. E. J. Forsdyke, *Prehistoric aegean pottery*, 1925.

6. E. Pottier, *Le dessin chez les Grecs d'après les vases peints*. Paris, « Les Belles-Lettres », 1926.

7. G. Nicole, *La peinture des vases grecs*. Paris et Bruxelles, 1926.

Digitized by Google

Les fascicules I et II du *Corpus vasorum antiquorum* du British Museum ont été édités. Dans le premier figurent les vases panathénaïques, les vases cypriotes de l'âge du bronze et de l'âge mycénien ; dans le second, les vases attiques à figures noires, les vases cypriotes de l'âge du fer, les vases campaniens à figures rouges. Une importante bibliographie est jointe à ces riches publications [1].

Étudiant le vase trouvé à Cœré en 1866, S. B. Luce essaye de prouver, contrairement à l'opinion générale, que Nicosthènes n'a pas précisément inventé la forme spéciale dont ce vase est un exemple : il a seulement développé un modèle préexistant. Puis, après avoir examiné les rapports de Nicosthènes avec différents céramistes, l'auteur montre que cet artiste dut avoir pour associé Pamphaios, vers la fin de la période à figures noires ; après la mort de Nicosthènes, Pamphaios continua l'entreprise [2].

J. D. Beazley publie un ouvrage d'ensemble sur la céramique athénienne à figures rouges. Les vases sont rangés d'après les noms des peintres et, sous chaque nom, d'après leur forme [3].

F. J. M. de Waele décrit, d'après quelques vases, la vente de l'huile en Attique, soit dans les quartiers spéciaux (le κύκλος de l'huile), soit dans les vergers eux-mêmes. Les différents instruments, les scènes et les gestes sont retracés avec une rigoureuse précision [4].

W. Déonna relève l'existence de nombreuses ressemblances entre le Marsyas de Myron et diverses représentations de Silènes peints sur des vases : les attitudes sont presque identiques ; l'une des jambes est projetée en avant, l'autre ramenée en arrière ; le corps est renversé et les bras étendus de côté ; ce mouvement se retrouve chez les éphèbes. Le motif était donc connu avant Myron ; cet artiste a dû subir l'influence du drame satyrique [5].

K. Regling a composé un travail d'ensemble sur les monnaies antiques considérées comme œuvres d'art. Il distingue quatre grandes périodes : la période archaïque, la période de l'épanouissement (de la IIe guerre médique à la mort d'Alexandre), la période hellénistique (à laquelle il adjoint celle de la république romaine) et l'Empire. Il examine successivement la tête et le corps humains, les vêtements, les animaux, les symboles, les légendes, etc.[6].

1. *Corpus vasorum antiquorum*, fasc. I et II. Brit. Mus., Londres, 1925 et 1926.

2. S. B. Luce, *Nicosthenes : his activity and affiliations* (*Amer. Journal of Arch.*, 1925, p. 38 et suiv.).

3. J. D. Beazley, *Attische Vasenmaler des rotfigurigen Stils*. Tübingen, Mohr, 1925, VI-612 p.

4. F. J. M. de Waele, *La représentation de la vente de l'huile à Athènes* (*Rev. arch.*, 1926, t. XXIII, p. 282 et suiv.).

5. W. Déonna, *Les prototypes du groupe d'Athéna et de Marsyas par Myron* (*Rev. arch.*, 1926, XXIII, p. 188 et suiv.).

6. K. Regling, *Die antike Münze als Kunstwerk*. Berlin, Schoetz et Parrhysius, 1924, 148 p., XLV pl.

Digitized by Google

V. Bérard voit dans Homère, du VIIIe au VIe siècle, un « auteur de scène », que les aèdes, puis les rhapsodes récitaient et jouaient. Dans son édition de l'Odyssée, il se propose de nous montrer ce « premier Homère » ; à la division traditionnelle du poème en chants, il substitue la division en actes et des actes en scènes (avec les noms des personnages et indications du dialogue). Il fait fréquemment appel aux ressources de l'archéologie et de la papyrologie [1].

P. Bise essaye de dégager, d'après de trop brefs fragments, les principes essentiels de la politique d'Héraclite. Cette politique se relie à la métaphysique de l'Éphésien : la Loi qui régit l'univers doit être le fondement des lois particulières des États ; or, cette Loi, le peuple l'ignore ; les tyrans et les princes l'ignorent également ; seul, le Sage la connaît et peut en déduire les lois des cités. Héraclite est donc hostile à la démocratie comme à la tyrannie. Le bannissement de son ami Hermodore, exilé parce que ses concitoyens le jugeaient « excellent », a dû contribuer à l'exaspérer contre la démocratie. A cet idéal antidémocratique se rattache sa conception de la guerre, « mère et souveraine de tout », qui assure le règne des forts et des hommes libres. Certains rapprochements de l'auteur entre la démocratie d'Éphèse et celle d'Athènes (rendue bien promptement responsable du meurtre judiciaire de Socrate) semblent risqués ; une confrontation plus précise et suivie entre la politique d'Héraclite et l'histoire de son temps (en particulier l'histoire d'Athènes) n'eût pas été inutile [2].

Suivant A. Delatte, c'est à une époque relativement récente que les pythagoriciens furent amenés à formuler des doctrines politiques (de caractère aristocratique, en raison de leurs théories sur la hiérarchie des mérites) et à appuyer les régimes qui s'en inspiraient. C'est à Crotone que siégea leur société officielle, dont l'influence rayonna au dehors. Contrairement à l'opinion courante, l'auteur cherche à montrer que la plupart des écrits où s'est exprimée la doctrine (écrits d'Hippodamos, d'Archytas de Tarente, etc.) sont bien authentiques ; entre leurs conclusions et celles des théoriciens du IVe siècle, les ressemblances sont fréquentes, par suite de l'identité des conditions sociales [3].

XII. Divers. — On consultera avec grand profit les bibliographies de la *Revue des Questions historiques* (*Chronique d'histoire ancienne grecque et romaine*, par M. Besnier : la plus récente a paru en 1927, sous le titre *L'année* 1926) et de la *Revue des Études grecques* (*Bulletin bibliographique*, par Mlle G. Rouillard : le plus récemment paru est celui qui se rapporte à

1. V. Bérard, *Introduction à l'Odyssée ;* t. I : *L'épos homérique ; le poème représenté.* Paris, « Les Belles-Lettres », 1924, 459 p. Un article de la *Revue de Paris* (décembre 1925), *L'épos homérique*, résume les théories de l'auteur sur la question.

2. P. Bise, *La politique d'Héraclite d'Éphèse.* Paris, Félix Alcan, 1925, 281 p.

3. A. Delatte, *Essai sur la politique pythagoricienne* (*Bibl. de la Faculté de philosophie de Liège*, fasc. 29. Liége et Paris, 1922, XI-292 p.).

Digitized by Google

l'année 1925, dans le numéro d'octobre-décembre 1925). Cette dernière revue continue également à publier un très précieux *bulletin archéologique;* le plus récent a paru dans le numéro de janvier-mars 1926, sous la signature de J. Charbonneaux, R. Vallois, Ch. Picard, Ch. Dugas et A. David Le Suffleur. Enfin les 24e et 25e demi-volumes de la *Real-Encyclopädie* de Pauly-Wissowa-Kroll ont été publiés en 1925 et 1926.

Paul Cloché.

HISTOIRE DE FRANCE

DE 1800 A NOS JOURS ET QUESTIONS GÉNÉRALES CONTEMPORAINES

I. De 1800 a 1814. — Les recueils de mémoires sur l'époque impériale se font plus rares. Cependant, l'année 1927 nous a apporté deux témoignages inédits, d'importance très inégale d'ailleurs. Les *Mémoires de la reine Hortense* ont commencé de paraître, par les soins du feu prince Napoléon, avec la très diligente et utile collaboration de M. Jean Hanoteau [1]. Ils ont été rédigés à Arenenberg de 1816 à 1820 environ, et souvent remaniés ou complétés par l'auteur jusqu'à sa mort, en 1837. Pour les années 1814 à 1816, l'essentiel de ce qu'ils contiennent a déjà passé dans diverses publications inspirées par la reine, notamment le recueil paru en 1836 sous le nom de sa lectrice, Mlle Cochelet (depuis Mme Parquin). Mais tout ce qui est antérieur à la Restauration, c'est-à-dire la presque totalité des deux volumes actuellement parus, est nouveau et nous apporte sur beaucoup de points des indications précises et en général exactes. La reine Hortense n'avait guère d'ambitions politiques, mais sa position personnelle et la confiance que lui témoignait l'Empereur donnent de l'importance aux détails mêmes de sa biographie. Tout ce qu'elle dit sur la vie intime de la famille impériale, sur les origines et les conditions du divorce de Napoléon, sur son mariage, ses rapports avec le roi Louis, bien que déjà connu en partie surtout par Frédéric Masson, est intéressant et parfois nouveau. Mais le livre vaut surtout par le portrait, sincère, en somme, et non sans charme, que la reine y fait sans cesse d'elle-même, de sa vie intellectuelle et sentimentale, où, malgré une discrétion fort naturelle, rien d'essentiel n'est dissimulé. Il faut louer particulièrement le soin apporté à la publication du texte, les notes, abondantes et précises, et les appendices, qui contiennent de nombreuses lettres de Napoléon, souvent importantes, et pour la plupart inédites.

Il n'y a naturellement aucune comparaison à établir entre ces mémoires et ceux du *Mameluck Ali*, publiés par l'un de ses héritiers, M. Gustave Mi-

1. *Mémoires de la Reine Hortense*, publiés par le prince Napoléon, avec notes de Jean Hanoteau. Paris, Plon, 1927, 2 vol. in-8° (portraits), xviii-309 et 391 p.; prix : 25 fr. le volume.

Digitized by Google

CHAUT[1]. Ali, de son vrai nom Saint-Denis, n'était nullement Égyptien; employé d'abord dans les écuries impériales, il fut en 1811 attaché au service personnel de l'Empereur; en campagne, il faisait office auprès de lui de second valet de chambre, et il ne le quitta plus jusqu'à sa mort. Cette fidélité est à son éloge et inspire le récit, qui, sauf quelques épisodes de la campagne de Russie, contient surtout des détails, parfois d'intérêt médiocre, sur le séjour de l'Empereur à l'île d'Elbe et à Sainte-Hélène. Il y a là quelques petits faits à glaner sur le caractère et les habitudes de Napoléon; peu de chose pour l'histoire de l'Empire. Ce texte, qui paraît avoir été rédigé après 1830, et où l'auteur parle assez souvent par ouï-dire, est publié sans notes ni index.

Des documents d'un autre ordre, où il est souvent question des vrais Mamelucks, nous sont fournis par M. DRIAULT dans un fort beau volume intitulé *Mohamed Aly et Napoléon* (1807-1814)[2]. C'est la correspondance, conservée aux archives des Affaires étrangères, des consuls de France en Égypte sous l'Empire. Il y manque un certain nombre de lettres, surtout du ministre aux consuls. Mais ce qui subsiste est plus que suffisant pour compléter et préciser les indications de la Correspondance de Napoléon sur la persistance, jusqu'en 1811, des projets de l'Empereur relativement à l'Égypte. Il y a aussi de très intéressants rapports sur la politique de Mohamed Aly en Arabie.

Bien que les *Mémoires du duc de Gaëte*[3] soient fort anciens et connus, nous ne saurions manquer de signaler la réédition qui vient d'en être faite. Ce n'est pas une réimpression, mais un fac-similé exact de l'édition de 1826-1834. Comme le premier texte est presque introuvable, la présente publication, luxueusement exécutée, rendra service aux historiens, bien qu'elle n'ait pas été faite spécialement à leur intention. Une pièce inédite (note sur la Banque de France adressée à Villèle en 1824) est jointe au troisième volume.

Les biographies à tendance psychologique continuent d'être en faveur auprès du grand public. C'est à lui que s'adresse le gros volume de M. Mac-Nair WILSON[4], qui retrace, d'un style passablement romanesque, toute la vie de Napoléon. L'idée fondamentale est que la politique impériale tendait au triomphe de la souveraineté populaire et du principe des nationalités et n'est devenue belliqueuse que par l'opposition de l'Angleterre. La démonstration semblera souvent un peu fragile. L'érudition de M. Wilson est parfois en défaut, par exemple lorsqu'il reproduit comme authentique le pseudo-

1. *Souvenirs du Mameluck Ali sur l'empereur Napoléon*, publiés par G. MICHAUT. Paris, Payot, 1926, in-8°, 320 p.; prix : 25 fr.

2. Édouard DRIAULT, *Mohamed Aly et Napoléon, 1807-1814*. Le Caire, Société royale de Géographie d'Égypte, 1925, in-8° (portrait), XXXIX-278 p.; s. p.

3. *Mémoires, souvenirs, opinions et écrits*, du duc DE GAËTE. Paris, Armand Colin, 1926, 3 vol. in-8°, VIII-336, 596 et 335 p.

4. R. Mac-Nair WILSON, *Napoléon, the man*. London, Murray, 1927, in-8°, XVII-558 p. (gravures); prix : 21 sh.

Digitized by Google

portrait de 1785. Cette peinture du caractère de l'Empereur, assez vigoureuse par endroits, supporte assez mal la comparaison avec le petit volume que J. Holland Rose a consacré à la *Personnalité de Napoléon*.

M. DE LA VILLA-URRUTIA s'est diverti à composer, à son tour, un « essai biographique » sur *Talleyrand*[1], de lecture agréable, et où les portraits de femmes tiennent une place assez importante. Le public espagnol y trouvera résumés les meilleurs travaux parus en France ; mais le lecteur français regrettera que l'historien espagnol n'ait pas développé davantage la partie de son étude où il retrace, d'après les archives espagnoles, les rapports de Talleyrand avec Izquierdo. S'il y a encore du nouveau à trouver sur le prince de Bénévent, c'est probablement en Espagne. L'agréable volume de M. BARTHOU sur le *Général Hugo*[2], écrit à l'aide d'une abondante correspondance inédite entre le « vieux soldat », sa femme et ses fils, intéresse surtout la biographie morale du personnage, mais n'ajoute guère de renseignements proprement historiques à ses Mémoires.

C'est aussi à la vie privée et aux aventures personnelles, plus qu'au rôle politique du *Beau Montrond*, que M. MALO[3] s'est attaché dans le petit livre qu'il consacre à ce complice de Talleyrand, et qu'on trouvera fort intéressant, mais d'une indulgence un peu excessive. Les archives françaises, publiques et privées, lui ont fourni du piquant et de l'inédit. S'il reste à découvrir de l'instructif, c'est sans doute à Londres, à en juger par ce que les *Dropmore papers* nous apprennent des rapports de Montrond avec Yarmouth à Paris en 1806, et qui semble avoir échappé aux recherches très consciencieuses de l'auteur.

M. Gustave GAUTHEROT a eu à sa disposition les papiers de Bourmont. Il s'en est servi pour écrire une biographie de ce personnage qu'il appelle, après Barbey d'Aurevilly, *Un gentilhomme de grand chemin*[4]. Il semble que ces archives de famille, riches surtout en documents postérieurs à 1815, ne contiennent pas grand'chose sur l'épisode le plus important de la vie de Bourmont, qui est son rôle pendant les Cent-Jours. M. Gautherot discute minutieusement les témoignages connus, sans que son plaidoyer, du reste prudent, emporte la conviction du lecteur. Que Bourmont ait, à la veille de Waterloo, déserté seulement, et non trahi à proprement parler, la différence n'est pas grande pour un soldat. Il était, au fond, conspirateur et politicien bien plus que militaire.

C'est, au contraire, un parfait modèle de loyauté que le chevalier DE

1. Marquis DE VILLA-URRUTIA, *Talleyrand*. Madrid, Francisco Beltran, 1926, in-8° (portrait), 311 p.

2. Louis BARTHOU, *Le général Hugo*. Paris, Hachette, s. d., in-8° (portraits), 205 p.

3. Henri MALO, *Le beau Montrond*. Paris, Émile-Paul, 1926, in-12 (portrait), XV-334 p. ; prix : 12 fr.

4. Gustave GAUTHEROT, *Un gentilhomme de grand chemin (le maréchal de Bourmont, 1773-1846)*. Paris, Presses universitaires de France, 1926, in-8° (gravures), 479 p. ; prix : 25 fr.

Digitized by Google

CONSTANTIN, dont le *Journal de campagne*[1], publié par M. Joseph DURIEUX, va de 1806 à 1813. Ce n'est guère qu'un itinéraire, du reste précis, et animé parfois de détails qui frappent. On y a joint un livre de comptes journaliers, de 1814 à 1827, qui est curieux et fournit des précisions utiles pour l'histoire sociale (achats de vêtements, gages de domestiques, etc.).

Sir Plunket BARTON vient d'achever ses études sur *Bernadotte*[2] avec un troisième volume, qui se rapporte à la période 1810-1844. Le récit, désormais plus rapide, repose principalement sur des travaux français et les documents du Record Office. Les sources suédoises n'ont été utilisées qu'exceptionnellement, de même que les documents russes. On appréciera dans ce volume, comme dans les précédents, la clarté de l'exposé, l'indépendance et la modération du jugement et une présentation matérielle excellente, avec des illustrations nombreuses et bien choisies.

Il faut louer M. Henri GRÉGOIRE d'avoir entrepris la traduction en français des remarquables travaux de M. ASKENASY sur *Napoléon et la Pologne*[3]. Le premier volume, qui est une sorte d'introduction, s'arrête au moment où Bonaparte part pour l'Égypte. On y trouvera notamment une histoire complète, et des plus captivantes, des légions polonaises organisées pendant la campagne d'Italie. Les recherches de M. Askenasy, étendues à toutes les archives publiques d'Europe et à de nombreuses collections privées, lui ont fourni quantité de faits nouveaux qu'il a su commenter et mettre en valeur avec beaucoup de verve, bien qu'à notre avis il traite parfois un peu trop durement le gouvernement du Directoire. Souhaitons d'avoir bientôt la suite de ce très intéressant ouvrage.

M. Édouard DRIAULT a eu le mérite — et le bonheur — de pouvoir mener à son terme, parmi tant d'autres travaux, la série d'études qu'il avait entreprise sur la politique extérieure de Napoléon. Si, dans un désir fort naturel d'achever ce monument, il a peut-être traité d'un peu haut ce dernier volume, consacré à la *Chute de l'Empire*[4], si par moments son style s'écarte un peu de la simplicité scientifique qui le distinguait naguère encore, l'exposé n'en repose pas moins sur une étude attentive et sérieuse des faits. Le fond du sujet est évidemment ici l'examen des négociations de 1813-1814, des conférences de Dresde au Congrès de Châtillon. M. Driault met en lumière — et apprécie sévèrement — le rôle de Metternich ; son récit et son jugement

1. *Itinéraires du chevalier de Constantin*, publiés par le baron Yves DE CONSTANTIN, avec une préface de Frantz FUNCK-BRENTANO et des notes de J. DURIEUX. Paris, publications de la Sabretache, 1925, in-8° (gravures), v-130 p.

2. Sir Plunket BARTON, *Bernadotte Prince and King, 1810-1844*. London, Murray, 1925, in-8° (gravures), VII-248 p. ; prix : 12 sh.

3. Simon ASKENASY, *Napoléon et la Pologne*, traduit par Henri GRÉGOIRE, avant-propos d'Arthur CHUQUET, lettre-préface de G. LACOUR-GAYET. Paris, Ernest Leroux, 1925, in-8°, t. I, XIV-404 p.

4. Édouard DRIAULT, *La chute de l'Empire*. Paris, Félix Alcan, 1927, in-8°, VI-484 p. ; prix : 40 fr.

Digitized by Google

concordent, en somme, avec ceux de Sorel. Pourtant, des documents anglais, récemment utilisés par Webster et Temperley, semblent appeler quelques correctifs. Au reste, la conclusion de M. Driault, si éloquente qu'elle soit, laisse le lecteur indécis sur le point de savoir si Napoléon créateur des nationalités, qui est le Napoléon de la légende, celui du *Mémorial*, est bien le Napoléon de l'histoire. Il semble bien vrai que Napoléon a vu, avant d'autres, les conséquences de sa politique. Mais c'est dans l'exil, et après l'écroulement de son rêve de grand Empire, si étranger aux doctrines du XIX^e^ siècle. Quoi qu'il en soit d'ailleurs, on ne saurait assez dire combien, par son œuvre historique inlassablement poursuivie pendant trente années, M. Éd. Driault a fourni aux travailleurs un bel exemple, que beaucoup souhaiteront en vain de pouvoir imiter.

Les questions relatives au système continental continuent, comme il est naturel, d'intéresser spécialement les historiens américains. C'est ainsi qu'a paru dans la collection des monographies publiées par l'Université de Michigan un travail de M. GALPIN sur le *Ravitaillement en céréales de l'Angleterre pendant la période napoléonienne*[1]. L'étude attentive des statistiques d'importation et des rapports du Board of trade permet à l'auteur de souscrire au jugement formulé il y a vingt ans déjà par Holland Rose : Napoléon a sauvé l'Angleterre en 1810, en autorisant, par crainte d'une crise commerciale, l'exportation des grains par voie de mer.

La thèse de M. René DURAND sur le *Département des Côtes-du-Nord sous le Consulat et l'Empire*[2] a montré combien les travaux de l'histoire locale, poursuivis avec soin et avec méthode, peuvent modifier les jugements traditionnels sur une période pourtant déjà très étudiée et que l'on croit bien connaître. Ces deux volumes, établis principalement avec les documents des archives départementales, représentent un très long et très consciencieux travail, étendu non seulement à l'époque impériale, mais à tout ce qui l'a préparée et suivie. C'est, suivant l'heureuse expression de l'auteur, « une course très instructive à travers les fondations de la France contemporaine ». Le plan suivi — qui peut paraître un peu rigide — comporte la description des institutions administratives et de leur fonctionnement. Les détails précis sur la vie politique, économique, religieuse, sociale, etc., y abondent. La conclusion est que, dans les Côtes-du-Nord, le gouvernement de Napoléon, qui a apporté l'ordre et imposé l'exécution des lois, a d'abord été bienfaisant et très populaire, en partie grâce au zèle et à la capacité des fonctionnaires. Mais dans le domaine économique, comme dans celui de l'instruction et de l'assistance, on en est resté aux projets, et la prospérité matérielle n'a pas compensé les torts graves causés par le despotisme administratif, fiscal et

1. W. Freeman GALPIN, *The grain supply of England during the Napoleonic period*. New-York, Macmillan, 1925, in-8°, x-305 p.

2. René DURAND, *Le département des Côtes-du-Nord sous le Consulat et l'Empire, 1806-1815*. Paris, Félix Alcan, 1926, 2 vol. in-8°, LXXIX-603 et 565 p. ; prix : 40 fr. le volume.

Digitized by Google

militaire. La vie provinciale étant, à cette époque, fort atténuée, M. Durand estime, d'après les autres études déjà faites pour quelques départements, que cette conclusion a des chances d'être valable à peu près pour la France entière.

On doit aussi regarder comme une contribution (de premier ordre) à l'histoire locale de la France sous le Premier Empire, le tome VI de la magistrale *Histoire de Belgique* de M. Henri PIRENNE [1]. Les chapitres II et III du livre II (situation économique et situation morale) sont un exposé d'une clarté et d'une précision parfaites, dont la documentation est souvent de première main.

II. DE 1814 A 1848. — Les *Papiers inédits et journal du duc de Reichstadt*, qui avaient été conservés par son précepteur Dietrichstein et publiés en allemand par M. Jean de BOURGOING, ont paru en français par les soins de M. Étienne Kruger [2]. Ce n'est pas une révélation. Mais l'ensemble confirme le témoignage de Prokesch et montre que le duc, contrairement à la légende, a bien connu l'histoire de son père et lu, en les annotant, tous les écrits de Sainte-Hélène. Ces annotations seraient peut-être curieuses, et l'on doit souhaiter que l'auteur en entreprenne la publication.

Le quatrième et dernier volume du *Journal du comte Rodolphe Apponyi* [3], que feu Ernest DAUDET avait commencé d'éditer, couvre la période 1814 à 1852. Il contient, outre les anecdotes et racontars du monde diplomatique qui abondaient déjà dans les tomes précédents, un témoignage direct, à retenir, sur les journées de février (notamment la fusillade du boulevard des Capucines, où l'auteur fut blessé) et sur le coup d'État de décembre 1851. Ce volume, le plus intéressant des quatre, est muni d'un index général.

Les *Souvenirs* du comte DE SAINT-AULAIRE [4] sur son ambassade à Vienne (1832-1841) sont fort intéressants. L'auteur, qui les a rédigés après 1848, est évidemment préoccupé de défendre la politique du gouvernement déchu. Mais il ne manque ni de liberté d'esprit ni d'ironie. Soit qu'il retrace les projets de mariage du duc d'Orléans avec la fille de l'archiduc Charles, ou les affaires orientales de 1840, soit qu'il mette en scène les principaux personnages de la cour et de la société autrichiennes, son récit, tracé d'une plume très exercée, ne languit jamais et a parfois autant de piquant que de discré-

1. Henri PIRENNE, *Histoire de la Belgique*. Bruxelles, M. Lamertin, 1926, t. VI, in-8°, VIII-477 p.

2. *Papiers intimes et journal du duc de Reichstadt*, provenant des archives du comte Maurice Dietrichstein, publiés par Jean DE BOURGOING ; traduction française par Étienne KRUGER. Paris, Payot, 1927, in-8° (gravures), 197 p. ; prix : 18 fr.

3. *Journal du comte Rodolphe Apponyi*, publié par Ernest DAUDET. Paris, Plon, 1926, t. IV, 548 p. (gravures) ; prix : 25 fr.

4. *Souvenirs du comte de Saint-Aulaire*, publiés par Marcel THIÉBAUT. Paris, Calmann-Lévy, 1927, in-8°, XXIX-36 p. ; prix : 25 fr.

Digitized by Google

tion. La publication a été préparée avec beaucoup de soin par M. Marcel Thiébaut.

On aurait pu faire un utile recueil de documents avec les papiers laissés par le vicomte LAÎNÉ [1]. Sa correspondance, fort abondante, éclaire les origines du soulèvement royaliste à Bordeaux en 1814, la préparation de la loi électorale de 1817 et l'histoire du premier ministère Richelieu. M. Émile DE PERCEVAL a préféré écrire une biographie en deux volumes, où ne manquent ni digressions ni longueurs, et d'un ton uniformément apologétique. C'est beaucoup pour ce personnage, en somme secondaire. M. A. AUGUSTIN-THIERRY, en composant son très agréable volume sur la *Princesse Belgiojoso* [2], a au contraire utilisé et encadré très habilement les lettres de la princesse trouvées dans les papiers de son aïeul l'historien ; il a su faire revivre, en peu de pages, l'attachante figure de cette femme courageuse et charmante. C'est un métier que de faire un livre...

L'étude de M. J. S. M. ALLISON sur *Thiers et la monarchie française* [3] doit aussi beaucoup aux documents personnels qu'il a pu consulter à la Bibliothèque nationale et à celle de la rue Saint-Georges. On y trouvera nombre de détails inédits sur la vie privée de Thiers, ses origines politiques, l'influence de Mme Dosne sur sa carrière. Sa vie comme député et ministre est traitée plus rapidement. Ainsi les vraies causes de sa retraite n'apparaissent pas, ni son intrigue en 1846 avec Palmerston par l'intermédiaire de Panizzi. Par endroits, quelques anachronismes ont échappé à l'auteur et les textes français sont parfois bien malmenés. Livre fort utile en somme, bien composé et d'agréable lecture, mais sujet difficile pour un étranger, même aussi bien informé des choses de France et aussi expérimenté que le savant professeur de Yale.

Bien que M. le chanoine GARNIER se défende d'avoir voulu écrire autre chose qu'une biographie partielle, son livre sur *Frayssinous, son rôle dans l'Université sous la Restauration* [4], est une histoire à peu près complète de l'enseignement public et privé pendant le règne de Louis XVIII. Ce travail, qui repose sur une documentation très sûre et de première main, est presque entièrement nouveau ; il substitue à des légendes assez vagues des faits et des jugements plutôt à la louange du personnage étudié. Frayssinous s'acquitta de ses fonctions avec modération et contribua à sauver l'Université. Sa tentative de la « royaliser » échoua du reste complètement. On ne peut que louer les excellentes qualités de ce livre clair, complet et impartial.

1. Émile DE PERCEVAL, *Le vicomte Laîné, 1767-1895*. Paris, Champion, 1926, 2 vol. in-8° (portraits), XXI-391 et 553 p.

2. A. AUGUSTIN-THIERRY, *La princesse Belgiojoso*. Paris, Plon, 1926, in-8°, 281 p.

3. John S. M. ALLISON, *Thiers. The French Monarchy 1797-1848*. London, Constable, s. d., in-8° (gravures), VIII-379 pages ; prix : 18 sh.

4. Chanoine Adrien GARNIER, *Frayssinous, son rôle dans l'Université sous la Restauration, 1822-1828*. Paris, A. Picard, 1925, in-8° (portrait), LVIII-588 p. ; prix : 25 fr.

Digitized by Google

M. Lucas-Dubreton a fait paraître, en deux ans, quatre volumes de caractère très divers. L'*Évasion de Lavalette*[1] est un court récit, à forme presque dramatique, où les personnages parlent souvent en style direct; adroitement conduit et apportant quelques détails nouveaux sur un sujet fort mince, il ne vise qu'à distraire le grand public. L'étude sur l'*Affaire Alibaud*[2] est plus détaillée ; la biographie de ce commis de boutique qui essaya de tuer Louis-Philippe intéresse l'histoire des partis révolutionnaires et M. Lucas-Dubreton y apporte beaucoup de précisions utiles, tout en conservant le plus souvent au récit la forme romanesque actuellement en faveur. Le *Charles X*[3], dont un chapitre seulement est consacré à l'histoire du règne, est une sorte de portrait minutieux, tracé seulement, semble-t-il, d'après les témoignages imprimés, mais avec un soin tout particulier et un art véritable de composition et de style. Enfin, le volume sur la *Restauration et la monarchie de Juillet*[4] est une synthèse rapide, où l'essentiel de l'histoire politique intérieure, et même de l'histoire intellectuelle, est résumé adroitement et saupoudré d'anecdotes, mais où la politique extérieure, la vie économique, les questions religieuses et financières sont sacrifiées. Du moins, l'auteur a-t-il tenté d'en dire quelques mots, ce qui n'est pas le cas pour la plupart des autres volumes de la collection où celui-ci a paru.

M. Gabriel Perreux a condensé en une centaine de pages de lecture aisée les travaux antérieurs sur les *Conspirations de Louis-Napoléon Bonaparte*[5], et M. Pierre Jacomet, dans le *Palais sous la monarchie de Juillet*[6], a continué d'extraire des journaux judiciaires du temps l'analyse des principaux procès plaidés à Paris sous la monarchie constitutionnelle, en les classant par catégories d'affaires.

L'ouvrage posthume du vicomte de Reiset, intitulé *Autour des Bourbons*[7], est un recueil de trois études sur Mme de Chanterenne, amie et correspondante de la duchesse d'Angoulême, sur la tentative d'empoisonnement dont le comte de Provence fut l'objet en 1804, enfin sur les conditions dans lesquelles Louis XVIII, à son lit de mort, demanda et reçut l'assistance du clergé. Ces pages sont toutes pénétrées de sentiment monarchique et religieux.

1. J. Lucas-Dubreton, *L'évasion de Lavalette*. Paris, Hachette, s. d., in-12, 119 p. ; prix : 5 fr.

2. Id., *L'affaire Alibaud, 1836*. Paris, Perrin, 1927, in-12 (portrait), 240 p. ; prix : 12 fr.

3. Id., *Charles X*. Paris, Hachette, s. d., in-8°, 258 p.

4. Id., *La Restauration et la monarchie de Juillet*. Ibid., s. d., in-8°, 319 p.

5. Gabriel Perreux, *Les conspirations de Louis-Napoléon Bonaparte*. Paris, Hachette, s. d., in-12, 123 p. ; prix : 5 fr.

6. Pierre Jacomet, *Le Palais sous la monarchie de Juillet, 1830-1848*, préface d'Henri Robert. Paris, Plon, 1927, in-12, VII-290 p. ; prix : 15 fr.

7. Vicomte de Reiset, *Autour des Bourbons*. Paris, Émile-Paul, 1927, in-8°, III-215 p. ; prix : 15 fr.

Digitized by Google

Le *Cardinal de La Tour d'Auvergne-Lauraguais*[1], évêque d'Arras de 1802 à 1851, est le type le plus parfait du prélat opportuniste et concordataire selon le cœur de Napoléon. De ce personnage sans caractère, mais assez pittoresque, M. Émile LESUEUR a tracé un portrait tout à fait vivant ; chemin faisant, il a donné des renseignements inédits et fort intéressants sur la vie religieuse et politique du diocèse pendant ce long épiscopat.

On sait combien il y eut de faux Louis XVII après 1814. Il paraît que les amateurs de merveilleux capables de se laisser duper sont devenus rares, après tout ce qui a paru sur l' « énigme » de 1795. C'est cependant à leur adresse et par égard pour leur foi monarchique que M. DE ROUX[2] a résumé, dans une élégante plaquette, tous les arguments qui rendent infiniment vraisemblable, sinon tout à fait certaine, la mort du dauphin au Temple.

Le centenaire du romantisme a rappelé l'attention sur l'histoire littéraire et artistique de la Restauration et de la monarchie de Juillet. Déjà en 1925 ont paru les deux volumes de M. TRAHARD sur la *Jeunesse de Mérimée*[3]. L'auteur est surtout préoccupé d'éclairer les points obscurs de la vie de son héros et d'étudier sa technique d'écrivain. Mais, chemin faisant, il nous donne sur la vie de société et des milieux littéraires de Paris, de Londres et d'Espagne des indications précieuses pour l'histoire générale. M. Ernest SEILLIÈRE a, la même année, étudié le conflit du christianisme et du romantisme chez un penseur protestant, *Alexandre Vinet*[4], dont la philosophie religieuse est très accueillante, le goût pour la poésie lyrique très vif, mais qui repousse, comme dangereux pour la morale, le « mysticisme naturiste » de 1830.

Tandis que M. Victor GIRAUD consacre à Lucile de Chateaubriand la plus importante de ses délicates études sur trois *Sœurs de grands hommes*[5] (les autres sont Jacqueline Pascal et Henriette Renan) et que Mme M.-J. DURRY retrace, avec une pénétrante vivacité, l'*Ambassade romaine de Chateaubriand*[6], peu connue jusqu'ici, M. Pierre MOREAU résume, en un court et agréable volume, l'état de nos connaissances actuelles sur la vie et les œuvres de l' « Enchanteur[7] », non sans avoir tenté, pour les éclairer ou les accroître, un effort de comparaison et de critique souvent heureux. M. Pierre FLOTTES

1. Émile LESUEUR, *Le cardinal de La Tour d'Auvergne-Lauraguais, 1768-1851.* Paris, Payot, 1927, in-8°, 254 p. ; prix : 18 fr.

2. Marquis DE ROUX, *Louis XVII et la légende des faux dauphins.* Paris, Le Divan, 1926, in-12, 86 p.

3. Pierre TRAHARD, *La jeunesse de Prosper Mérimée, 1803-1834.* Paris, Champion, 1925, 2 vol. in-8°, XVIII-358 et 424 p. (gravures) ; prix : 72 fr.

4. Ernest SEILLIÈRE, *Alexandre Vinet, historien de la pensée française*, suivi d'un appendice sur Henri-Frédéric Amiel. Paris, Payot, 1925, in-8°, 212 p. ; prix : 12 fr.

5. Victor GIRAUD, *Sœurs de grands hommes.* Paris, Crès, 1926, in-12, III-216 p. ; prix : 10 fr.

6. Marie-Jeanne DURRY, *L'ambassade romaine de Chateaubriand.* Paris, Champion, 1927, in-8°, 163 p. ; prix : 25 fr.

7. Pierre MOREAU, *Chateaubriand.* Paris, Garnier, 1927, in-8°, III-313 p. ; prix : 15 fr.

Digitized by Google

dégage la *Pensée politique et sociale d'Alfred de Vigny*[1] des études attentives qu'il a poursuivies, depuis plusieurs années, sur sa vie et son œuvre. Cette pensée n'est ni bien originale, ni exempte de contradictions. Elle nous intéresse cependant, comme témoignage de l'évolution qui porta, sous Louis-Philippe, d'authentiques aristocrates vers les doctrines sociales, par haine ou dégoût de la monarchie bourgeoise, et fit de l'ancien mousquetaire de Louis XVIII un candidat à l'Assemblée constituante de 1848. M. Jean-Marie CARRÉ, dans une série d'articles (ou de leçons) intitulée *Michelet et son temps*[2], complète très utilement, à l'aide des documents légués au musée Carnavalet par Gabriel Monod, l'œuvre qu'il a laissée inachevée. Monod avait surtout étudié la pensée de Michelet ; M. J.-M. Carré retrace sa vie, qui, si souvent, l'explique et parfois la détermine. A le voir ainsi plus humain, nous ne saurions trouver le grand historien moins digne d'une gloire qu'on paraît aujourd'hui — bien à tort — lui marchander parfois.

Parmi les étrangers mêlés au mouvement romantique français, un des plus énigmatiques est le médecin-magnétiseur Koreff, un juif de Silésie, fixé après 1830 à Paris, où il acquit une grande réputation. Mlle Marietta MARTIN, qui lui a consacré une étude minutieuse et en grande partie nouvelle, le qualifie avec raison d' « aventurier intellectuel[3] ». Il fut sans doute quelque chose de pis, et sa vie s'acheva parmi des procès à scandale, dont un contre les héritiers de la « Dame aux Camélias ». Il valait assurément la peine de tirer de l'oubli cette figure singulière. *Eusèbe de Salles*[4], qui fut également médecin, mais surtout orientaliste et un peu aventurier aussi, avait débuté par être collaborateur d'Amédée Pichot et par publier des ouvrages apocryphes, dont un attribué tranquillement à Byron. Sa vie est obscure, mais c'est un assez bon type de « raté » romantique. M. Ch.-André JULIEN, qui a retrouvé les papiers de Salles à Montpellier, en a tiré une biographie vivement tracée et qu'on pourra consulter utilement. Mme Mohl, née Mary Clarke[5], l'amie de Fauriel, de J.-J. Ampère, de Stendhal, était déjà connue. Mais les papiers de Fauriel, conservés à la bibliothèque de l'Institut, ont permis à Mlle Marion-Elmina SMITH d'écrire sur elle et sur son « salon académique et international » une étude un peu timide, mais délicate et en partie nouvelle.

L'*Histoire du romantisme* de M. Maurice SOURIAU[6] est le résultat de longs

1. Pierre FLOTTES, *La pensée politique et sociale d'Alfred de Vigny*. Paris, « Les Belles-Lettres », 1927, in-8°, XVI-356 p. ; prix : 40 fr.

2. Jean-Marie CARRÉ, *Michelet et son temps*. Paris, Perrin, 1926, in-12, XVIII-246 p. ; prix : 12 fr.

3. Marietta MARTIN, *Le docteur Koreff, 1783-1851*. Paris, Champion, 1925, in-8°, VII-169 p. (gravures).

4. Ch. André JULIEN, *Un médecin romantique interprète et professeur d'arabe, Eusèbe de Salles*. Alger, Carbonel, 1925, in-8°, 164 p.

5. Marion Elmina SMITH, *Une anglaise intellectuelle en France sous la Restauration, Miss Mary Clarke*. Paris, Champion, 1927, in-8°, 145 p.

6. Maurice SOURIAU, *Histoire du romantisme en France*. Paris, « Éditions Spes », 1927, 2 vol. in-8°, 280-310 p. ; prix : 30 fr. le volume.

Digitized by Google

travaux et d'un grand effort de synthèse. Il ne s'agit que du romantisme littéraire, et ce sont surtout les œuvres qui sont étudiées ; l'auteur veut en faire sentir la valeur esthétique, en donner le goût, en même temps que les expliquer et en rendre compte par la méthode historique. Cela répond, un peu par la question préalable, aux procès de tendance de ces dernières années. Il faudrait, pour analyser ces deux volumes, quelque loisir. Disons seulement ici qu'ils méritent, de la part de l'historien, une lecture attentive et réfléchie. On n'est pas toujours du même avis que l'auteur, qui sent et juge vivement, quoique sans passion. On trouve parfois qu'il utilise, comme de même qualité, des témoignages de valeur inégale (et pourtant il sait critiquer ; cf. le chapitre sur Mme de Staël et Napoléon). Mais l'essentiel est qu'il fait comprendre et intéresse. On penserait à Faguet, même si M. Souriau n'avait pas, par gratitude, inscrit son nom en tête du premier volume [1].

L'histoire des origines du socialisme français continue à occuper les chercheurs. Outre une très élégante réimpression des *Lettres d'un habitant de Genève*, publiées par Saint-Simon en 1803, que M. Alfred Péreire [2] a munie d'une excellente introduction, nous signalons un florilège, établi par M. Célestin Bouglé, de l'*Œuvre d'Henri de Saint-Simon* [3]. Ce petit volume a l'avantage de rendre accessibles des textes devenus difficiles à trouver, mais on regrette de n'y trouver ni notes explicatives, ni index. Mme Marguerite Thibert a étudié, d'un point de vue plus philosophique qu'historique, mais avec beaucoup de soin et de méthode, le *Rôle social de l'art d'après les Saint-Simoniens* [4]. Son livre sur le *Féminisme dans le socialisme français* [5], si l'on y relève quelques traces d'inexpérience, surtout dans la forme, et une lacune inattendue (Louis Blanc est à peine nommé), n'en apporte pas moins des éléments nouveaux, même après le livre très complet, très bien ordonné, pénétrant et parfois émouvant, de M. Jules Puech sur *Flora Tristan* [6].

1. On nous pardonnera de ne faire que citer ici les deux volumes de M. Henri d'Alméras, *La vie parisienne sous Louis-Philippe* et *La vie parisienne sous la République de 1848* (Paris, Albin Michel, in-8°). Ce sont des rééditions, *sans date*, d'ouvrages parus pour la première fois il y a plus de quinze ans. Cette pratique devient courante, même pour les ouvrages historiques. Il nous sera sans doute permis de le regretter, dans l'intérêt du public.

2. Comte Henri de Saint-Simon, *Lettres d'un habitant de Genève à ses contemporains* (1803), suivies de deux documents inédits : *Lettre aux Européens*, *Essai sur l'organisation sociale*. Introduction par Alfred Péreire. Paris, Félix Alcan, 1925, in-8°, lx-93 p. ; prix : 10 fr.

3. *L'œuvre d'Henri de Saint-Simon*. Introduction de C. Bouglé. Notice bibliographique d'Alfred Péreire. Paris, Félix Alcan, 1925, in-8°, xxxii-264 p. ; prix : 10 fr.

4. Marguerite Thibert, *Le rôle social de l'art d'après les Saint-Simoniens*. Paris, M. Rivière, 1926, in-8°, 73 p.

5. Id., *Le féminisme dans le socialisme français de 1830 à 1850*. Paris, M. Giard, 1926, in-8° vii-374 p.

6. Jules-L. Puech, *La vie et l'œuvre de Flora Tristan. Le socialisme français avant 1848*. Paris, M. Rivière, 1925, in-8°, 111-514 p. ; prix : 25 fr.

Digitized by Google

III. 1848-1875. — Nous n'avons guère d'ouvrages à signaler sur la Révolution et la République de 1848, au moins sur leur histoire intérieure. Il faut cependant faire une place à part au petit livre de M. Charles SCHMIDT sur les *Journées de juin* [1]. Bien que publié dans une collection de vulgarisation, c'est un travail aussi original qu'intéressant. L'auteur a manié longuement les documents des Archives nationales et il semble qu'il ait vécu ce qu'il raconte. Récit très sûr et on ne peut plus attachant. M. Donald M. GREER a rassemblé, dans un volume sur l'*Angleterre, la France et la Révolution de* 1848 [2], le résultat d'attentives recherches au Record Office et aux Affaires étrangères. A vrai dire, il n'apporte pas exactement ce que promet son titre. Il s'agit plutôt de la rupture de l'Entente cordiale et de la politique de Palmerston envers les révolutions de 1848 (celle de France à peu près exclue). Le détail des négociations diplomatiques est bien étudié, mais le sens général de la politique de Palmerston (et notamment l'action des intérêts économiques) pourrait être mieux mis en lumière. Il n'y a non plus guère de recherches en ce sens dans l'instructive, amusante, ironique biographie de *Palmerston* par M. Ph. GUEDALLA [3]. L'auteur, à qui les archives de Broadlands ont été largement ouvertes, a tracé de son personnage un portrait plein de vie et qui vaudra autant et plus pour l'histoire sociale de la période *early Victorian* que pour celle des relations diplomatiques. Son récit a parfois cette allure « Maupinesque » que lui-même attribue aux cavalcades aristocratiques du grand parc de Windsor. M. Guedalla travaille sur un fond très solide, mais, par crainte d'ennuyer apparemment, il est plus souvent amusant que vraiment instructif. Sachons lui gré pourtant de tout ce qu'il nous apporte de documents inédits, surtout iconographiques.

On lira également avec intérêt la version française du *Léopold Ier* de M. le comte CORTI, très heureusement complétée grâce à la collaboration du baron BUFFIN [4]. Par beaucoup de points, cette biographie, très adroitement présentée, touche à l'histoire de France ; on y trouvera notamment le récit des tentatives d'union douanière franco-belge sous Louis-Philippe. Mais le plus intéressant est le rôle européen du premier roi des Belges. Les auteurs nous en donnent une preuve nouvelle en révélant que le Parlement de Francfort, en 1848, essaya de faire entrer la Belgique dans la future « Grande-Allemagne » en offrant la couronne impériale à Léopold.

M. le vicomte DE GUICHEN consacrera deux volumes à l'analyse des documents d'archives sur la *Diplomatie des puissances sous la Seconde Répu-*

1. Charles SCHMIDT, *Les journées de juin 1848*. Paris, Hachette, 1926, in-12, 127 p. ; prix : 5 fr.

2. Donald M. GREER, *L'Angleterre, la France et la Révolution de 1848. Le troisième ministère Palmerston, 1846-1851*. Paris, Rieder, 1925, in-8°, XVI-196 pages ; prix : 35 fr.

3. Philip GUEDALLA, *Palmerston*. Londres, Benn, 1926, in-8° (gravures), 501 p. ; prix : 25 sh.

4. Comte E. CORTI, baron C. BUFFIN, *Léopold Ier*. Bruxelles, A. Dewit, 1926, in-8°, 385 p. (portrait) ; prix : 25 fr.

Digitized by Google

blique[1], qu'il a consultés à Paris, à Londres, Vienne, Bruxelles et Turin. Le tome Ier va d'octobre 1847 à mai 1850. Comme les précédents travaux de l'auteur, il abonde en textes utiles ; mais c'est la mise en œuvre qui laisse souvent à désirer, car le sujet n'est pas délimité autrement que par les dates extrêmes, et les lignes essentielles n'apparaissent pas nettement.

L'étude de M. Marcel Boulenger sur le *Duc de Morny*[2] est d'une lecture agréable et n'est pas sans nouveauté documentaire, puisque l'auteur a consulté les papiers de la famille de Morny et recueilli d'assez nombreux souvenirs personnels. Mais il est soucieux de faire œuvre moins d'érudit que d'écrivain et d'artiste ; son récit a souvent le ton du roman ou de la chronique élégante et, quand les faits présentent de l'obscurité ou de l'incertitude, son effort pour les éclaircir n'est pas illimité. Le même auteur a écrit sur l'*Attentat d'Orsini*[3] un petit volume à peu près de même nature et de forme encore plus romanesque. La question de l'influence exercée par l'attentat sur la politique de Napoléon III, la seule importante, n'est pas sérieusement étudiée, et M. Boulenger se borne là-dessus à paraphraser quelques lignes de M. Bainville.

Il y a plus d'esprit historique chez M. Arnaud, auteur de l'étude sur le *Coup d'État du 2 décembre*[4], parue dans la même collection. Son récit est clair et généralement exact. Mais il porte des traces d'une rédaction un peu hâtive, et on se demande s'il a utilisé toutes les sources actuellement accessibles, entre autres les documents publiés naguère par Lord Kerry et M. Philippe Guedalla dans ce livre sur le *Secret du coup d'État* dont nous avons annoncé ici même l'édition anglaise, et que M. de Maricourt[5] a élégamment traduit, en donnant les documents, français pour la plupart, dans leur texte original.

A propos du *Mariage du roi Léopold II* avec l'archiduchesse Marie-Henriette, M. A. de Ridder[6] étudie les relations franco-belges de 1852 à 1855. Les nombreuses pièces inédites qu'il publie apportent des preuves nouvelles de l'inquiétude qui régnait en Belgique quant aux desseins de conquête de

1. Vicomte de Guichen, *Les grandes questions européennes et la diplomatie des puissances sous la Seconde République française*, t. I. Paris, Attinger, 1925, in-8°, XIII-549 p. ; prix : 36 fr.

2. Marcel Boulenger, *Le duc de Morny*. Paris, Hachette, 1925, in-8°, III-247 p. (portrait).

3. Id., *L'attentat d'Orsini*. Paris, Hachette, 1927, in-12, 121 p. ; prix : 5 fr.

4. René Arnaud, *Le coup d'État du 2 décembre*. Paris, Hachette, 1926, 127 p. ; prix : 5 fr.

5. *Le secret du coup d'État*. Correspondance inédite du prince Louis-Napoléon, de MM. de Morny, de Flahault et autres (1848-1852), publié avec une étude de Philip Guedalla et une introduction de lord Kerry. Traduit de l'anglais par le baron Jacques de Maricourt. Paris, Émile-Paul, 1928, in-8°, XII-312 p. ; prix : 15 fr.

6. A. de Ridder, *Le mariage du roi Léopold II, d'après des documents inédits*. Bruxelles, Dewit, 1925, in-8°, 297 p. ; prix : 15 fr. Le même auteur a publié, en collaboration avec M. F. Lorent, dans la *Revue générale* du 15 août 1926, un curieux article sur les démarches de Napoléon III en 1854 pour obtenir l'appui de Léopold Ier au projet de mariage du prince Napoléon avec la fille du duc de Cambridge.

Digitized by Google

Napoléon III. La ténacité de ce sentiment est attestée par un fait à peine croyable. Encore en 1892, Frère-Orban déclarait à la tribune que l'Empereur des Français avait, au début de son règne, décidé de réunir *par décret* à la France la Savoie, la Belgique et les provinces rhénanes !

Le deuxième volume du *Second Empire* de M. le baron BEYENS[1] ne le cède pas en intérêt au premier. Il contient cette fois le témoignage personnel de l'auteur, et non seulement celui de son père. Un tableau de la cour impériale et du gouvernement précède le récit des faits politiques, qui commence en 1866. L'auteur a particulièrement insisté sur la crise qui précéda et suivit Sadowa, sans d'ailleurs que son récit, inspiré en partie de Stern, apporte beaucoup de documents nouveaux ; les chapitres sur l'affaire de Luxembourg et sur celle des chemins de fer belges, au contraire, sont nourris de documents de première main. Quant aux préliminaires de la guerre de 1870, les diplomates belges ne paraissent pas en avoir été, sur le moment, informés dans le détail.

Dans le premier volume de l'*Histoire de Notre-Dame de Lourdes* du Père jésuite L.-J.-M. CROS[2], qui est le dossier de l'enquête épiscopale ouverte en 1877 sur les apparitions de 1858, on trouvera des documents et témoignages utiles sur les origines de cette dévotion nouvelle, et notamment sur l'attitude, longtemps défiante et même hostile, des fonctionnaires et du clergé.

Le côté européen, si l'on peut dire, de l'affaire mexicaine est éclairé d'un jour nouveau par les travaux de M. le comte CORTI[3] sur *Maximilien et Charlotte du Mexique*, que M. VERNAY a traduits en français. L'auteur a disposé, en effet, de nombreux documents tirés des archives de Vienne ; il a publié la correspondance des souverains entre eux et avec Napoléon III. Le récit, très complet et précis, manque parfois un peu d'art dans la composition, mais reste vivant, et d'ailleurs le caractère dramatique du sujet s'impose au lecteur. On retiendra surtout ce qui regarde les rapports de Maximilien avec Bazaine et le voyage de Charlotte à Paris et à Rome en 1866. Un rapport inédit adressé par elle à Maximilien fixe notamment les détails de la tragique entrevue du 11 août avec Napoléon III. Des compléments souvent utiles à l'ouvrage du comte Corti se trouvent encore, avec une illustration abondante, dans un volume de Mme la comtesse DE REINACH-FOUSSEMAGNE[4], qui pousse jusqu'à ses derniers jours la biographie de l'impératrice Charlotte, et dont la documentation provient surtout de la famille royale de Belgique.

M. Albin CULLBERG a fait paraître la seconde partie de son étude sur la

1. Baron BEYENS, *Le Second Empire vu par un diplomate belge.* Paris, Plon, 1926, in-8°, t. II, 1866-1870, 489 p. ; prix : 20 fr.

2. L.-M.-J. CROS, S. J., *Histoire de Notre-Dame de Lourdes d'après les documents et les témoins ;* t. I : *Les apparitions.* Paris, Beauchesne, 1925, in-8°, XVII-520 p. ; prix : 30 fr.

3. Comte CORTI, *Maximilien et Charlotte du Mexique.* Traduction de J. VERNAY. Paris, Plon, 1927, in-8° ; t. II, 1864-1865, 413 p. (gravures) ; prix : 30 fr.

4. Comtesse H. DE REINACH-FOUSSEMAGNE, *Charlotte de Belgique, impératrice du Mexique.* Préface de Pierre DE LA GORCE. Paris, Plon, 1925, in-8°, XVIII-407 p. (gravures) ; prix : 20 fr

Digitized by Google

Politique du roi Oscar Ier pendant la guerre de Crimée[1]. C'est l'histoire des origines du traité anglo-franco-suédois du 21 novembre 1855. L'auteur, en utilisant des correspondances diplomatiques inédites, montre comment la mort de Nicolas Ier fut l'événement décisif qui entraîna Oscar Ier à suivre le mouvement russophobe de l'opinion suédoise et à rompre ainsi avec les traditions constantes de son gouvernement. Ce travail, rédigé en un français excellent, complète fort utilement nos connaissances sur une partie peu étudiée de la guerre de Crimée.

Le ministère allemand des affaires étrangères, toujours préoccupé de détruire les bases juridiques du traité de Versailles, entreprend de prouver que la restitution du Slesvig septentrional au Danemark en 1919 n'est pas une réparation fondée sur l'article 5 du traité de Prague, qui prévoyait un plébiscite, la non exécution de cet article (supprimé en 1879 par accord austro-allemand) n'étant pas imputable à Bismarck. Le gros recueil de textes mis à jour dans cette intention, sous le titre *Bismarck et la question du Slesvig septentrional*[2], montre que le chancelier accepta, en effet, le principe d'une restitution éventuelle de quelques districts danois, mais à la condition qu'ils fussent inutiles à la défense militaire et en stipulant, pour les minorités allemandes, toutes sortes d'avantages que le Danemark refusa d'accorder. C'était selon le mot de Lord Cowley, « la lutte du pot de terre contre le pot de fer ». Après 1879, toute restitution fut refusée.

Mlle A. A. W. Ramsay, fille de Sir William Ramsay, en étudiant la politique de l'Angleterre envers l'Allemagne et la France de 1860 à 1878, a cherché moins à raconter les événements diplomatiques qu'à montrer en conflit, dans l'opinion anglaise, l'*Idéalisme et la politique étrangère*[3]. Elle fait bien voir l'étendue — et les origines — de l'illusion que les hommes politiques anglais de l'époque victorienne s'étaient faite sur l'Allemagne *dark, true and tender*, et sur tout ce qu'on pouvait attendre de ce grand peuple enfin unifié. Le désenchantement vint après le Congrès de Berlin — et l'établissement du tarif protectionniste allemand. Le récit des faits est appuyé sur une information solide et même sur des recherches d'archives, mais le travail vaut surtout par la pensée qui s'en dégage et qui marque une évolution intéressante dans les jugements portés, en Angleterre, sur l'histoire du milieu du XIXe siècle. — Un travail analogue, plus spécialement limité à l'étude de l'opinion publique, a été fait pour l'Amérique par M. J. G. Gazley[4]. Il s'ap-

1. Albin Cullberg, *La politique du roi Oscar Ier pendant la guerre de Crimée*. Stockholm, 1926. Författarens. Förlag : in-8°, t. II, 114 p.

2. *Bismarck und die Nordschleswigsche Frage 1864-1879*. Publication du ministère allemand des affaires étrangères. Berlin, Deutsche Verlagsgesellschaft für Politik und Geschichte, 1925, in-8°, 479 p. ; prix : 12 mk.

3. A. A. W. Ramsay, M. A., Phil. D., *Idealism and Foreign Policy*. Londres, Murray, 1925, in-8°, XI-450 p. ; prix : 21 sh.

4. John Gerow Gazley, Ph. D., *American opinion of german unification 1848-1871*. New-York, Columbia University, 1926, in-8°, 575 p.

Digitized by Google

plique à la période 1848-1871 et repose sur un dépouillement très attentif des journaux, des correspondances et des mémoires. Les conclusions qui s'en dégagent sont instructives sur l'état d'esprit des Américains, non seulement à cette époque, mais même à présent. L'auteur ne dissimule pas combien la connaissance exacte des faits et le raisonnement jouent peu de rôle dans les jugements portés sur les affaires d'Europe, et en particulier sur les conflits politiques entre les États du « Vieux Monde ». Sentimentalisme vague, action prépondérante de traditions invérifiées et de « stéréotypes » souvent contradictoires, ce sont là traces d'un jugement encore mal formé et, comme dit M. Gazley, défauts de nation trop jeune. Mais sur le moyen d'éduquer l'opinion de ce peuple si nombreux, absorbé par la vie moderne, et que le doute n'effleure guère, il avoue une hésitation où l'on démêle quelque inquiétude.

L'histoire économique du règne de Napoléon III s'est enrichie d'une bonne étude de M. Pierre Dupont-Ferrier sur le *Marché financier de Paris sous le Second Empire*[1]. Il n'est appuyé que sur la documentation imprimée ; et on doit penser que des recherches dans les archives des grands établissements financiers, et même dans les dépôts publics, donneraient sans doute des clartés nouvelles sur les questions controversées, comme celle des origines et de la chute du Crédit mobilier, l'influence des questions financières sur la politique orientale de Napoléon III, etc. Mais, dès à présent ce travail consciencieux, clair et bien ordonné, rendra de bons services.

Dans un louable sentiment de piété envers la mémoire de son frère, M. Armand Bapst a entrepris, à l'aide des notes laissées par Germain Bapst, d'achever ses travaux sur le maréchal Canrobert. Le volume qu'il publie se rapporte au *Siège de Metz*[2], et la partie la plus développée retrace les négociations de Bazaine avec l'impératrice et avec les Allemands. C'est aussi à peu près la seule qui comporte des références. Encore ne permettent-elles pas toujours de vérifier d'après quelle source les nombreuses conversations rapportées en style direct ont pu être rétablies. Le récit est accablant pour Bazaine et se termine par une malédiction contre lui.

M. Guériot retrace, dans un volume agréablement présenté, la *Captivité de Napoléon III en Allemagne*[3]. Il n'apporte rien d'inédit, mais on trouvera utilement rapprochés par ses soins des souvenirs et propos d'exil de l'Empereur recueillis par divers témoins. S'ils supportent mal la comparaison avec les œuvres de Sainte-Hélène, ils contiennent parfois des détails intéressants. Toutefois, la valeur historique de ces témoignages demeure souvent douteuse, et M. Guériot n'a pu la contrôler que d'une manière approximative.

1. P. Dupont-Ferrier, *Le marché financier de Paris sous le Second Empire*. Paris, Félix Alcan, s. d., in-8°, x-245 p. ; prix : 10 fr.

2. Armand Bapst, *Le siège de Metz en* 1870, d'après les notes de Germain Bapst. Paris, Lahure, 1926, in-8°, vi-560 p. (portrait et carte) ; prix : 12 fr.

3. Paul Guériot, *La captivité de Napoléon III en Allemagne (septembre 1870-mars 1871)*. Paris, Perrin, 1926, in-8°, 284 p. (gravures) ; prix : 20 fr.

Digitized by Google

M. Gabriel HANOTAUX donne une nouvelle édition de son *Histoire de la fondation de la Troisième République*, d'un format plus commode que la précédente et divisée par la date du 24 mai 1873 en deux parties de deux volumes chacune. La première[1] diffère seulement par quelques retouches du texte publié en 1903-1905. Rien n'indique que l'auteur ait utilisé les papiers Thiers de la Bibliothèque nationale. Dans la seconde partie[2], le récit a été complété ou rectifié au moyen de divers mémoires encore inédits (duc Albert de Broglie, Raoul Duval, etc.).

Les historiens du mouvement religieux et philosophique consulteront utilement, sur la *Pensée religieuse de Renan*, une sorte de répertoire analytique et critique de ses œuvres dressé avec beaucoup de science et de sagacité par M. Jean POMMIER[3].

III. 1875 A NOS JOURS. — Les mémoires que M. Louis ANDRIEUX publie sous le titre *A travers la République*[4] sont intéressants, quoique inégalement, ou plutôt à des titres divers. Le début, assez détaillé, est un récit du mouvement communaliste à Lyon où l'auteur était procureur de la République en 1870-1871. La seconde partie donne des indications un peu fragmentaires, mais curieuses, sur la préfecture de police et le rôle du préfet dans les affaires politiques et religieuses (l'exécution du fameux article 7 notamment) de 1879 à 1881. La troisième n'est guère qu'un recueil d'anecdotes sur la vie parlementaire, souvent amusantes, et dont l'auteur, qui a gardé une vigueur d'esprit et un *sense of humour* exceptionnels, semble s'amuser lui-même. On devrait croire la génération suivante infiniment plus sérieuse et même attristée, s'il fallait la juger sur l'exemple de M. Hubert BOURGIN. Ses *Cinquante ans d'expérience démocratique*[5] sont la confession parfois émouvante d'un intellectuel désabusé de la politique, du socialisme, et peut-être même du civisme. Il n'est sans doute pas le seul, et ce témoignage est à retenir pour les historiens de l'esprit public. On serait presque tenté d'en dire autant de la copieuse *Histoire de la Troisième République* de M. ZÉVAÈS[6]. C'est le plus souvent un précis, généralement exact, des événements de la vie politique et surtout parlementaire ; mais certaines parties, plus développées (la Commune, le boulangisme, par exemple) sont de ton oratoire, parfois polémique ; elles témoignent chez l'auteur, placé par son âge, croyons-nous, entre

1. Gabriel HANOTAUX, *Le gouvernement de Monsieur Thiers, 1870-1873*. Paris, Plon, 1925, 2 vol. in-8°, VIII-288-310 p.

2. Id., *L'échec de la monarchie et la fondation de la République (mai 1873-mai 1876)*. Paris, Plon, 1926, 2 vol. in-8°, V-298-368 p.

3. Jean POMMIER, *La pensée religieuse de Renan*. Paris, Rieder, 1925, in-12, 236 p. ; prix : 9 fr.

4. Louis ANDRIEUX, *A travers la République*. Paris, Payot, 1926, in-8°, 358 p. ; prix : 25 fr.

5. Hubert BOURGIN, *Cinquante ans d'expérience démocratique*. Paris, N. L. N., 1925, in-8°, VIII-319 p. ; prix : 10 fr.

6. Alexandre ZÉVAÈS, *Histoire de la Troisième République, 1870-1925*. Paris, Anquetil, 1925, in-8°, 637 p. ; prix : 15 fr.

Digitized by Google

M. Andrieux et M. Bourgin, d'une foi persistante dans le progrès démocratique et la vitalité nationale, nuancée pourtant de regret et d'inquiétude, au spectacle de la vie présente.

M. Raymond Poincaré rassemble et publie les souvenirs de sa vie politique de 1911 à 1920 en une série de volumes dont chacun porte un titre spécial[1]. Le récit suit strictement l'ordre chronologique, il contient de nombreuses pièces inédites (mémoranda, dépêches, lettres privées, etc.). C'est un témoignage de tout premier ordre, surtout pour l'histoire extérieure, car les questions de politique intérieure sont parfois traitées très discrètement et avec un désir évident de ne pas manquer aux règles parlementaires envers d'anciens et peut-être futurs collaborateurs. M. Poincaré est préoccupé — et d'ailleurs il ne s'en cache pas — de défendre sa politique et de répondre aux attaques dont il est ou a été l'objet. Son argumentation est toujours serrée, pressante, parfois d'un ton assez vif, et il lui arrive d'honorer d'une réfutation détaillée des adversaires de rang médiocre. La contribution que les trois premiers volumes apportent à nos connaissances n'en est pas moins importante, en particulier sur les affaires d'Orient de 1912-1913 et les relations avec la Russie pendant la guerre balkanique, bien que M. Poincaré ait déjà fait usage, dans ses *Origines de la guerre*, d'une partie des pièces publiées ici. Ces volumes ont provoqué et provoqueront encore des polémiques ; on ne pourra refuser d'y reconnaître des preuves évidentes de la clairvoyance et de la bonne foi de l'auteur.

La *Politique nationale de Paul Deschanel* est exposée par son ancien secrétaire particulier, M. René Malliavin[2], dans une brochure où les adversaires et concurrents de l'ancien président ne sont pas ménagés. C'est tout juste si l'accident dont Deschanel fut victime n'est pas présenté comme un crime. Mais le livre est à lire et à utiliser, comme témoignage direct et évidemment sincère sur les idées politiques d'un homme dont la place dans l'histoire de notre temps reste, au demeurant, assez petite. Quant au volume de M. Louis Sonolet sur la *Vie et l'œuvre de Paul Deschanel*[3], ce n'est guère qu'un éloge académique, dont toute la documentation provient soit des discours et écrits de Deschanel, soit des souvenirs de M. Malliavin.

La biographie du *Cardinal Mathieu* par M. Edmond Renard[4], qui fut un de ses collaborateurs à Rome, contient des souvenirs personnels et des textes fort utiles pour l'histoire des rapports entre la France et le Saint-Siège dans

1. Raymond Poincaré, *Au service de la France ;* t. I : *Le lendemain d'Agadir, 1912 ;* t. II : *Les Balkans en feu, 1913* ; t. III : *L'Europe sous les armes, 1913.* Paris, Plon, 1926, in-8°, 391-429-367 p. (gravures).

2. René Malliavin, *La politique nationale de Paul Deschanel.* Paris, Champion, 1925, in-8°, 192 p. (portrait) ; prix : 8 fr.

3. Louis Sonolet, *La vie et l'œuvre de Paul Deschanel, 1855-1922.* Paris, Hachette, 1926, in-8°, 318 p. (portrait) ; prix : 15 fr.

4. Edmond Renard, *Le cardinal Mathieu, 1839-1908.* Paris, de Gigord 1925, in-8°, VIII-610 p. (portrait).

Digitized by Google

les derniers temps du Concordat. Quant aux jugements portés par l'auteur, ils appelleront de nombreuses réserves : sans parler des questions religieuses, que M. Renard apprécie naturellement du point de vue de l'Église romaine, admettra-t-on que Delcassé soit représenté comme occupé entièrement, en 1904, par « sa politique d'encerclement de l'Allemagne »?

Ce n'est pas non plus une étude historique que MM. Jérôme et Jean THARAUD nous donnent sur la *Vie et la mort de Paul Déroulède*[1], mais plutôt une sorte d'éloge funèbre, d'allure souvent poétique. L'historien du nationalisme français y trouvera de nombreux propos de Déroulède, recueillis apparemment par les soins de sa sœur, bien que les auteurs ne fassent pas connaître leurs sources d'information.

C'est aussi une sorte de monument funéraire que le volume contenant des souvenirs et fragments littéraires (vers et prose) du baron de Warenghien[2], ancien président de la Société des sciences et des arts de Douai, mort en 1920. Le sentiment de famille est également le motif qui a dicté à M. le duc DE DOUDEAUVILLE une sorte d'histoire générale de la France contemporaine[3] où apparaissent, par endroits, sans grand relief, les figures de ses ancêtres, et notamment des ducs Ambroise et Sosthène de La Rochefoucauld. Un simple recueil de souvenirs ou de lettres, s'il en existe, serait bien plus utile que ce gros volume. Et c'est encore un peu une œuvre familiale que le petit volume, du reste très finement écrit, où Mme SAINTE-MARIE-PERRIN[4] a, comme elle dit, « tenté d'abattre certaines barrières qui obstruent le chemin des lecteurs de M. Claudel » (son beau-frère, sauf erreur). Introduction, anthologie, bibliographie, triple hommage que peu de poètes ont reçu de leur vivant, et moins encore plus tard.

L'Union française pour le suffrage des femmes a organisé en 1926 une série de conférences dont elle publie le texte sous le titre *La vie publique dans la France contemporaine*[5]. C'est un recueil de notions sommaires, mais qui sera utile au grand public et aux étudiants. La partie la plus développée est relative aux institutions politiques et constitutionnelles, étudiées par MM. Ramon et Cahen-Salvador. Sur le même sujet, nous devons signaler la quatrième édition, revue et complétée avec soin, de l'excellent recueil de M. Léon DUGUIT, *Les constitutions et les principales lois politiques de la*

1. Jérôme et Jean THARAUD, *La vie et la mort de Déroulède*. Paris, Plon, 1925, in-12, 281 p. ; prix : 7 fr. 50.

2. Baron DE WARENGHIEN, *1851-1920. Souvenirs et fragments*. Préface de P. DE LA GORCE. Paris, Plon, 1925, in-8°, 322 p. (gravures).

3. Duc DE DOUDEAUVILLE, *Une politique française au XIXe siècle*. Paris, Champion, 1927, in-8°, 534 p. (portraits).

4. E. SAINTE-MARIE-PERRIN, *Introduction à l'œuvre de Paul Claudel*. Paris, Bloud et Gay, 1926, in-12, 240 p. (portrait) ; prix : 9 fr.

5. *La vie publique dans la France contemporaine*, conférences d'éducation politique et sociale. Introduction de F. BUISSON. Paris, Félix Alcan, 1925, in-8°, x-216 p. ; prix : 7 fr. 50.

Digitized by Google

France depuis 1789[1]. La première partie est un résumé très exact et précis de notre histoire constitutionnelle jusqu'en 1924.

Le tome III du recueil de lectures historiques publié par MM. GUÉNIN et NOUAILLAC concerne la *France et les grandes puissances du Monde de 1830 à 1880*[2], la France surtout (près des trois cinquièmes du volume). Ces textes, narratifs le plus souvent, sont bien choisis, sobrement commentés au besoin. Ils se rapportent à peu près uniquement à l'histoire politique et militaire et paraissent destinés principalement aux futurs officiers des armées de terre et de mer.

C'est un excellent instrument de travail que nous donne M. Georges BOURGIN en publiant son recueil sur les *Sources manuscrites de l'histoire religieuse de la France moderne*[3]. L'inventaire sommaire de ces sources (les plus abondantes sont aux Archives nationales) est précédé d'un précis sur la législation des cultes remarquablement net, et qui rendra les meilleurs services.

Le livre où M. MONTEILHET étudie les *Institutions militaires de la France (1814-1924)*[4] n'est pas uniquement, ni même principalement un exposé historique. L'auteur s'adresse au Parlement et au public pour démontrer la supériorité du système des milices sur celui de l'armée active permanente; il argumente autant et plus qu'il ne raconte. Mais il est très au fait de notre législation militaire, de l'esprit qui l'a dictée et des résultats qu'elle a donnés. Son livre se lit avec intérêt et pourra être fort utilement consulté par les historiens. Malheureusement, il ne cite pas ses sources, et on ignore d'où viennent en particulier les renseignements sur les effectifs, si rarement exacts dans les documents publics, qu'ils soient d'origine administrative ou parlementaire.

La petite collection Armand Colin s'est enrichie d'un très clair et pénétrant résumé des *Doctrines économiques en France depuis* 1870, dû à M. G. PIROU[5], qui ne s'est pas contenté d'exposer les systèmes, même les plus récents, mais a recherché leurs origines psychologiques et découvre parfois un fonds commun à des théories antagonistes en apparence. Ce petit livre instruit et fait réfléchir. C'est aussi un très bon guide, sûr et commode, que l'*Histoire de la littérature et de la pensée française contemporaines (1870-1925)* de M. Daniel MORNET[6]. Les ouvrages ne sont pas classés par genres littéraires (il n'en

1. Léon DUGUIT, *Les constitutions et les principales lois de la France depuis 1789*. Pichon et Durand Auzias, 1925, in-8°, CCXXXVI-285 p.; prix : 15 fr.

2. G. GUENIN et J. NOUAILLAC, *La France et les grandes puissances du monde, 1830-1880*. Paris, Plon, 1925, in-8°, t. III, 477 p.; prix : 12 fr.

3. Georges BOURGIN, *Les sources manuscrites de l'histoire religieuse de la France moderne*. Paris, Letouzey et Ané, 1925, in-8°, 143 p.

4. J. MONTEILHET, *Les institutions militaires de la France, 1814-1924*. Préface de J. PAUL-BONCOUR. Paris, Félix Alcan, 1926, in-8°, IX-414 p.; prix : 30 fr.

5. Gaëtan PIROU, *Les doctrines économiques en France depuis 1870*. Paris, A. Colin, 1925, in-16, 204 p.; prix : 6 fr.

6. Daniel MORNET, *Histoire de la littérature et de la pensée françaises contemporaines (1870-1925)*. Paris, Larousse, 1927, in-8°, 263 p. (gravures).

Digitized by Google

subsiste plus guère de nets), mais les principaux courants de la pensée et du goût sont définis avec netteté, et même hardiesse, au moyen des œuvres les plus significatives, dans des chapitres distincts, suivis d'une énumération des écrivains et des œuvres, sous forme de répertoire. La partie proprement critique est donc surtout explicative et interprétative, l'autre étant purement documentaire. Ainsi chacun pourra, selon ses besoins ou ses préférences, chercher dans ce court et pourtant riche recueil des idées et des jugements, ou bien des faits, des titres et des dates. Cette application des procédés de la méthode historique à la critique littéraire s'impose de plus en plus, même aux écrivains les plus « subjectifs » et à ceux qui, comme M. Pierre MOREAU dans une agréable série de portraits littéraires contemporains, cherchent surtout dans les œuvres le « reflet moral » du *Victorieux XX^e siècle*[1].

Il nous faut mentionner ici, bien que leur cadre dépasse celui de l'histoire de France, deux ouvrages sur les origines de la guerre, ceux de MM. Pierre RENOUVIN[2] et Edmond VERMEIL[3]. Le premier est une histoire critique très précise et prudente des événements diplomatiques entre le 28 juin et le 4 août 1914. C'est, croyons-nous, le travail le plus objectif et le plus vraiment scientifique publié jusqu'à présent sur ce sujet. Le second est un résumé très clair, commode, mais qui semble parfois fait un peu vite, des volumes de la collection allemande *Die grosse Politik...*, *etc.*, relatifs aux années 1900-1908.

Dans la série française des publications de la donation Carnegie a paru, outre la monumentale *Bibliographie méthodique de l'histoire économique et sociale de la France pendant la guerre*, due à M. Camille BLOCH[4], et dont la *Revue historique* a déjà signalé l'importance et l'utilité, une étude originale et tout à fait instructive de M. P. RENOUVIN sur les *Formes du gouvernement de guerre* en France[5]. Notons-y, comme particulièrement intéressants, les chapitres sur l'état de siège, la juridiction des conseils de guerre et la censure.

L'*Occupation allemande en France (1914-1918)*[6] est un dossier de témoignages recueillis sur place par l'auteur, M. GROMAIRE, au cours de deux voyages d'études, en 1919 et 1921, complétés et contrôlés par les documents déjà publiés ou conservés au musée de la Guerre. Il est à rapprocher des rapports officiels publiés en France et en Angleterre et rendra les plus grands

1. Pierre MOREAU, *Le victorieux XX^e siècle*. Paris, Plon, 1925, in-16, 231 p. ; prix : 9 fr.

2. P. RENOUVIN, *Les origines immédiates de la guerre (28 juin-4 août 1914)*. Paris, Costes, 1925, in-8°, 292 p. ; prix : 15 fr.

3. Edmond VERMEIL, *Les origines de la guerre et la politique extérieure de l'Allemagne au début du XX^e siècle*. Préface de M. E. CHAUMIÉ. Paris, Payot, 1926, in-8°, 252 p. ; prix : 20 fr.

4. Camille BLOCH, *Bibliographie méthodique de l'histoire économique et sociale de la France pendant la guerre*. Paris, Presses universitaires de France, 1925, XXXVI-919 p. ; prix : 100 fr. Voir *Rev. histor.*, t. CLII, p. 279.

5. Pierre RENOUVIN, *Les formes du gouvernement de guerre*. Paris, Presses universitaires de France, 1925, in-8°, XII-185 p. ; prix : 16 fr.

6. Georges GROMAIRE, *L'occupation allemande en France, 1914-1918*. Paris, Payot, 1925, in-8°, 501 p. (carte) ; prix : 20 fr.

Digitized by Google

services quand on voudra plus tard contrôler les indications des nombreux carnets de route de militaires allemands conservés aux archives de la Guerre. La conclusion qui s'en dégage est que les rigueurs de l'occupation furent rendues odieuses surtout par leur brutalité systématique et tracassière, comme il était arrivé déjà en 1815 dans des régions où cantonnaient les troupes prussiennes.

Citons, en terminant, deux courts ouvrages où l'histoire du passé sert surtout à étayer des projets d'avenir : la brochure où M. Fernand Laurent[1] prévoit l'extension nouvelle du quartier d'Auteuil qu'il représente au Conseil municipal de Paris, et en retrace, d'après les études spéciales déjà parues, les transformations antérieures, — et le plan de réformes politiques de M. Eugène Duthoit, réimpression d'articles où l'auteur a montré *Comment aménager la cité française*[2] selon les principes du catholicisme libéral.

IV. Questions générales contemporaines. — Nous avons déjà dit à propos du tome Ier quel indispensable instrument de travail M. Ch. Seignobos avait donné aux historiens et aux étudiants dans la septième édition de son *Histoire politique de l'Europe contemporaine*[3]. Le second volume contient naturellement beaucoup plus de développements et de chapitres nouveaux, notamment sur l'Allemagne, la Russie, les Balkans, etc. Il a été fait état, autant que possible, des publications de documents les plus récentes, et les bibliographies, forcément sélectives, sont à jour jusqu'en 1926. La difficulté de traiter tout à fait à part l'histoire politique proprement dite apparaît nettement, surtout pour les premières années du xxe siècle ; mais il fallait se borner. C'est pourquoi aussi M. Seignobos n'a fait que résumer à grands traits les relations internationales depuis 1900. Donner aux événements de cette période un développement plus étendu aurait trop accru les dimensions de l'ouvrage et peut-être dépassé les possibilités d'un seul travailleur, même unissant, comme fait l'auteur, une activité inlassable à une expérience consommée.

Le volume de M. Gaston Richard sur l'*Évolution des mœurs*[4] n'est pas une étude historique, mais un essai de méthodologie sociologique. L'auteur soutient la légitimité d'une science des mœurs, comme seule propre à expliquer les origines de la morale dite personnelle, à condition qu'elle suive une méthode rigoureusement historique et renonce à chercher dans la préhistoire seule, ou dans l'étude des sociétés dites primitives, ses principes d'explication. Les historiens, parfois un peu sceptiques sur la solidité des sys-

1. Fernand Laurent, *Du village d'Auteuil au plus grand Paris*. Paris, Boivin, s. d., in-8°, 235 p. (gravures) ; prix : 10 fr.

2. Eugène Duthoit, *Comment aménager la cité française*. Paris, Bloud et Gay, 1926, in-12, 126 p.

3. Ch. Seignobos, *Histoire politique de l'Europe contemporaine. Évolution des partis et des formes politiques, 1814-1914*, t. II. Paris, Armand Colin, 1926, in-8°, 694 p.

4. Gaston Richard, *L'évolution des mœurs*. Paris, Doin, s. d .(1926), in-16, 371 p. ; prix : 20 fr.

Digitized by Google

tèmes sociologiques, auront profit à réfléchir sur cette méthode, moins aventurée, semble-t-il, et en tout cas reposant sur de plus larges bases. Dans la même collection, M. Hubert Bourgin nous donne un guide très clair et qui s'efforce d'être impartial dans l'histoire des *Systèmes socialistes*[1] (non des partis, ni de leur action). Les doctrines sont exposées sommairement, mais avec précision, et critiquées au point de vue logique et historique. Recueil bien établi et fort utile ; l'auteur en signale lui-même le caractère provisoire ; mais il a raison aussi de penser que ce résumé rendra des services.

M. G.-P. Gooch a rédigé à l'usage des étudiants une analyse des documents nouveaux mis au jour depuis 1914 sur l'histoire diplomatique de l'Europe de 1888 à 1914. Ces *Révélations récentes sur la diplomatie européenne*[2] sont groupées par pays d'origine des documents (y compris les États-Unis). Le recueil sera d'une grande utilité par sa précision et le soin avec lequel il est établi. Mais la conclusion, où l'auteur donne son avis sur les responsabilités de la guerre, prêtera à controverse. Sans parler des jugements portés sur la politique anglaise, quelle erreur de dire que la France « n'avait jamais renoncé à recouvrer les provinces du Rhin »! A moins qu'on n'entende par là l'Alsace. Alors il faudrait le dire clairement. Et encore...

On se rappelle les polémiques auxquelles a donné lieu la publication partielle, par M. Judet, des *Carnets de Georges Louis*. Ces documents pourront désormais être jugés à leur valeur réelle, grâce à l'édition qu'en donne la librairie Rieder[3]. On a dû, paraît-il, supprimer certains passages trop vifs. Cependant, il reste bien des commérages.

M. Richard Grelling montre bien que la *Campagne « innocentiste[4] » en Allemagne* au sujet des responsabilités de la guerre est faite sans base logique ni juridique, et surtout sans beaucoup de scrupules. Son exposé est démonstratif, mais malheureusement assez confus. M. le Dr Lucien Graux termine avec le tome IV, arrêté à la date de décembre 1926, son *Histoire des violations du traité de paix*[5]. C'est une sorte d'annuaire historique des événements diplomatiques survenus pendant quatre ans (depuis janvier 1923), racontés et commentés surtout d'après les journaux, et dans le sens que le titre indique. Il contient en annexes de nombreux documents utiles, par exemple les rapports des experts du plan Dawes, le traité de Locarno, etc. Mention-

1. Hubert Bourgin. *Les systèmes socialistes*. Paris, Doin, 1923, in-16, xvi-417 p. ; prix : 15 fr.

2. G. P. Gooch, D. Litt, F. B. A., *Recent Revelations of European Diplomacy*. Londres, Longmans, 1927, in-8°, vi-218 p. ; prix : 1 sh. 6 d.

3. *Les carnets de Georges Louis*. Paris, Rieder, 1926, 2 vol. in-16, 251-266 p. ; prix : 9 fr. le volume.

4. Richard Grelling, *La campagne « innocentiste » en Allemagne et le traité de Versailles*, traduit par Louis Moreau. Paris, Costes, 1925, in-16, xi-319 p. ; prix : 8 fr.

5. Dr Lucien Graux, *Histoire des violations du traité de paix ;* t. IV : *Janvier 1923-décembre 1926*. Paris, Champion, 1926, in-8°, xv-628 p. (gravure) ; prix : 15 fr.

Digitized by Google

nons en même temps le *Locarno sans rêves* de M. Alfred Fabre-Luce[1], qui n'est pas une histoire de la Convention du 16 octobre 1925, mais un vaste programme de politique étrangère, comportant une alliance franco-allemande pour article principal ; — un appel de M. Lucas Nacos aux intellectuels du monde entier pour conjurer la *Crise sociale et politique de l'Europe*[2], imminente à ses yeux ; — et un recueil d'articles où M. J. Holland-Rose étudie, avec la maîtrise qu'on lui connaît, le *Caractère indécis des guerres modernes*[3], ainsi que plusieurs épisodes des guerres navales du Premier Empire. L'histoire religieuse de ce temps, si elle n'a pas grand'chose à tirer de l'*Agonie du christianisme* de Miguel de Unamuno[4], sorte de confession lyrique et décousue, d'ailleurs assez souvent éloquente, pourra retenir quelques souvenirs personnels de M. Ernest Judet, noyés dans un ouvrage de polémique contre le « schisme de l'*Action française* » qu'il intitule le *Vatican et la paix*[5]. Elle trouvera davantage dans le gros livre où un prêtre bavarois, M. Frédéric de Lama, étudie la politique du Saint-Siège après la guerre[6]. Non que l'ouvrage soit d'esprit historique : son objet est de justifier la cour de Rome de tout reproche d'hostilité ou même d'éloignement envers l'Allemagne ; l'auteur, qui est journaliste en Bavière, pense et écrit en patriote allemand, cite abondamment le *Kurier* de l'abbé Haegy et traite M. Poincaré sans excès d'onction. Mais il nous apporte, à défaut de documents nouveaux, un tableau d'ensemble, avec les textes essentiels et les dates, de la politique pontificale. On pourra l'utiliser, avec précaution, en attendant que le Saint-Siège lui-même désigne un interprète autorisé pour définir exactement ses intentions « supra-nationales » et en faire voir l'application.

On a fort heureusement traduit en français les *Papiers intimes du colonel House*[7], ainsi que les *Mémoires de Robert Lansing*[8]. Il est intéressant de rapprocher ces deux témoignages, bien que celui de House se rapporte aux années 1912-1917, au lieu que Lansing ne parle guère que de la conférence de Paris, où il fut le collègue de House à la délégation américaine et signa, en qualité de secrétaire d'État des États-Unis, les traités de Versailles. Rien

1. Alfred Fabre-Luce, *Locarno sans rêves*. Paris, Grasset, 1927, in-8°, 241 p. ; prix : 12 fr.

2. Lucas Nacos, *La crise sociale et politique de l'Europe*. Paris, Rivière, 1926, in-8°, IX-80 p. ; prix : 5 fr.

3. J. Holland Rose, *The Indecisiveness of modern War and other essays*. Londres, G. Bell, 1927, in-8°, VI-204 p. ; prix : 10 sh. 6 d.

4. Miguel de Unamuno, *L'agonie du christianisme*, trad. française par Jean Casson. Paris, Rieder, 1925, in-16, 102 p. ; prix : 7 fr. 50.

5. Ernest Judet, *Le Vatican et la paix*. Paris, Delpeuch, 1927, in-16, X-304 p. ; prix : 15 fr.

6. Friedrich Ritter von Lama, *Papst und Kurie in ihrer Politik nach dem Weltkriege*. Illertissen (Bavière), librairie Saint-Martin, 1925, in-8°, 694 p.

7. *Papiers intimes du colonel House*, publiés par Charles Seymour. Traduction de MM. Mayra et de Fonlongue. Paris, Payot, 1927, 2 vol. in-8°, 526-518 p. ; prix : 50 fr.

8. *Mémoires de Robert Lansing*. Traduction par Louis-Paul Alaux. Paris, Payot, 1925, in-8°, 306 p. ; prix : 20 fr.

Digitized by Google

n'est plus significatif, et à vrai dire plus surprenant, que le rôle joué par House dans un gouvernement que tant d'hommes considèrent encore comme essentiellement démocratique. Ce personnage, à certains égards remarquable, mais sans autre titre que l'amitié personnelle de Wilson, a été en mesure de diriger véritablement la politique étrangère américaine ; il en est venu à regretter, pour le succès de ses vues, de ne pas trouver devant lui d'autres « personnalités ayant une influence dominante ». Comme il dit sans détour : « si l'on possédait à Londres un Palmerston ou un Chatham, et à Berlin un Bismarck, tout serait plus facile » (I, 441). On comprend l'amertume et même la colère qui percent dans le récit de Lansing. On comprend aussi qu'il ait voulu, aux yeux de l'opinion américaine surtout, dégager sa responsabilité de certains actes du président auxquels il dut souscrire, sans avoir même contribué à les préparer, comme la rédaction du pacte de la Société des Nations, ou la décision des *big five* sur la cession de Tsin-tao et Kiao-tchéou au Japon. Ces textes méritent une lecture attentive. Ils n'instruisent pas seulement, ils font réfléchir. La biographie de *Guillaume II* par M. Emil Ludwig[1] a eu, en Allemagne et ailleurs, un grand succès. Cela peut tenir au ton du récit, tantôt dramatique et tantôt oratoire, à une multitude de détails précis, voire intimes, qui donnent l'impression de la vie. Mais c'est surtout, sans doute, à cause du caractère singulier de cette « apologie à rebours », comme on l'a justement appelée. L'Empereur allemand, chef obéi, en somme, et porte-parole d'un grand peuple, apparaît comme une sorte de *minus habens*, tour à tour faible et surexcité, accablé par un rôle qui le dépasse, « civil condamné à l'uniforme obligatoire », travesti en grand homme par ses flatteurs et par lui-même, alors qu'il est demeuré toute sa vie une sorte d'enfant malade, sur qui pesait une lourde hérédité. Plaidoyer pour l'homme, mais réquisitoire accablant pour le régime, pour la nation qui n'a su rien y changer et qui, au jour de la catastrophe, hésitait encore à ramasser le pouvoir tombé de ces mains débiles.

MM. Driault et Lhéritier ont achevé avec les tomes IV et V, leur monumentale *Histoire diplomatique de la Grèce*[2]. Ces deux volumes, dont le premier va du traité de Berlin à la révolution turque, et dont le second s'arrête à 1923, au traité de Lausanne, sont conçus et rédigés assez différemment. Dans le tome IV, M. Lhéritier suit pas à pas les événements, cite ou résume les textes des archives helléniques, y renvoie en note. M. Driault, au contraire, bien qu'il ait consulté évidemment bien des pièces inédites, n'y renvoie pas. Il raconte, commente, apprécie, souvent avec vivacité, avec humour, voire avec indignation ou enthousiasme. Son volume se termine par une longue conclusion générale, fort éloquente ; le président du Comité Michelet y prend parfois le ton prophétique où s'élevait volontiers, vers la fin de sa vie, l'au-

1. Emil Ludwig, *Wilhelm der Zweite*. Berlin, Ernst Rowohlt, 1926, in-8°, 495 p. (portraits).

2. Édouard Driault et Michel Lhéritier, *Histoire diplomatique de la Grèce de 1821 à nos*

Digitized by Google

teur du *Peuple* et de l'*Oiseau*. L'ensemble de l'ouvrage est à l'éloge et même à la gloire de l'hellénisme. On devra tenir compte de cela en l'utilisant. Mais il nous apporte un récit animé, souvent très neuf, nourri de textes que nous ne connaîtrions pas sans lui. C'est tout bénéfice, même pour cette « école des fiches » que M. Driault malmène plaisamment, et nous devons des remercîments aux deux travailleurs qui nous le procurent.

M. Algernon CECIL a rassemblé dans un volume bien ordonné et de lecture aisée les portraits des principaux *Ministres anglais des Affaires étrangères*[1] de 1807 à 1916 : Castlereagh, Canning, Aberdeen, Palmerston, Clarendon, Granville, Rosebery, Salisbury et le vicomte Grey of Fallodon. On n'y trouvera guère d'inédit, mais l'auteur, visiblement familier avec les sentiments et les mœurs du Foreign Office et de l'aristocratie politique, réussit à nous donner une impression assez vive, et sans doute exacte, des caractères et du milieu. La diplomatie anglaise est peut-être celle où l'action personnelle des ministres est demeurée la plus forte jusqu'à nos jours, et certainement les événements de 1914 auraient tourné tout autrement, par exemple, si Lord Grey eût été un homme d'un autre tempérament. Ainsi s'explique et se justifie la façon dont l'auteur a compris son sujet. Il l'a traité avec adresse, méthode et liberté d'esprit, outre une particulière élégance de style et, si l'on peut dire, de sentiments.

La version française que M. Georges BOURGIN a donnée du livre encore inédit de G. PREZZOLINI sur le *Fascisme*[2] sera la bienvenue. Non que l'ouvrage n'ait prêté parfois à la critique, comme il est naturel sur un pareil sujet. Mais il a le mérite de fournir, du mouvement fasciste, une explication morale et psychologique où la personne même de Mussolini est mise à son rang, et de nous renseigner à la fois sur les autres chefs du mouvement et sur ses origines intellectuelles, d'ordinaire très mal connues. C'est sans doute l'étude la plus compréhensive qui ait paru sur la question.

L'excellent *Manuel historique de la question d'Orient* de M. Jacques ANCEL[3], rapidement épuisé, a été réédité avec retouches et compléments jusqu'en 1925. Nous avons dit tous les services qu'il rendra aux travailleurs. Peut-être trouvera-t-on qu'il est un peu sobre d'indications sur l'histoire de la Syrie et de l'Égypte depuis 1919.

M. Maurice PERNOT a rapporté d'un long voyage d'études deux intéressants volumes d'impressions sur l'Égypte, l'Inde anglaise, l'Afghanistan, la

jours, t. IV et V. Paris, Presses universitaires de France, 1926, in-8°, XVI-579, XVI-568 p. (cartes) ; prix : 40 fr. le volume.

1. Algernon CECIL, *British Foreign Secretaries, 1807-1916*. Londres, Bell, 1927, in-8°, XII-378 p. (portraits) ; prix : 15 sh.

2. Giuseppe PREZZOLINI, *Le fascisme*. Traduit par G. BOURGIN. Paris, Bossard, 1925, in-16, 279 p. ; prix : 9 fr.

3. Jacques ANCEL, *Manuel historique de la question d'Orient, 1792-1925*. Paris, Delagrave, 1926, in-8°, 346 p.

Digitized by Google

Perse et la Turquie[1]. C'est un beau spécimen de ces « grands reportages » qui sont à la mode à présent. L'auteur y était préparé par une carrière déjà longue de journaliste et de voyageur ; il avait parcouru la plupart de ces pays en 1913 et peut établir des comparaisons. On aurait tort toutefois d'attendre de lui autre chose que des impressions et des suggestions. Son récit ne contient d'histoire et de politique que ce qui est nécessaire pour l'explication des faits qu'il décrit et des entretiens qu'il rapporte. Témoignage direct, sincère et qui laisse au lecteur le soin de conclure. Mais on sent que l'auteur croit à l'éveil de l'Orient.

C'est ce titre même que M. G.-M. Dutcher a donné à son recueil de conférences sur le progrès politique en Égypte, dans l'Inde, en Chine, au Japon et aux Philippines[2]. Son ouvrage est plus proprement historique et écrit pour l'usage du public des universités ; il conclut dans un sens en général favorable à l'avenir des nations asiatiques, à condition qu'elles acceptent, sinon les croyances, au moins les principes moraux essentiels du christianisme, en même temps que ceux de la démocratie. L'exemple lui paraît avoir été donné dans cette voie par les Philippines, et M. Dutcher trouve là l'occasion assez rare de mettre d'accord les sentiments du chrétien, du démocrate et du patriote américain avec son évidente sympathie pour les peuples de couleur. M. Maurice Muret, au contraire, s'inquiète du *Crépuscule des nations blanches*[3]. Son livre, très vivement écrit, mais très général et parfois un peu loin des faits, est une exhortation aux peuples européens, qu'il adjure de s'unir contre le danger. Ce danger, il l'aperçoit surtout en Asie et à Moscou. Avertissement utile sans doute, sinon efficace. Mais connaît-on assez bien les peuples d'Extrême-Orient pour prédire avec certitude leur développement et leur progrès? L'exemple est frappant des contradictions où parviennent, sur un pays comme la Chine, par exemple, les Européens qui passent pour connaisseurs, et dont chaque jour dément les prophéties. Aussi l'observateur attentif a-t-il soin, comme fait M. André Duboscq dans son étude sur la *Chine et les puissances*[4], d'éviter les conclusions trop prononcées. Son avis est pourtant que l'évolution de la Chine, en la rapprochant matériellement de l'Europe, l'en éloigne moralement. Mais il se garde de prédire de grands événements prochains, même au point de vue politique, et cette prudence, qui est de règle en histoire, peut aussi inspirer les diplomates, surtout en Extrême-Orient.

Raymond Guyot.

1. Maurice Pernot, *L'inquiétude de l'Orient ;* t. I : *Sur la route de l'Inde ;* t. II : *En Asie musulmane.* Paris, Hachette, 1927, in-16, VIII-252 et 243 p. ; prix : 12 fr. 50 le volume.

2. George Matthew Dutcher, *The political Awakening of the East.* New-York, The Abingdon Press, 1925, in-8°, 372 p. ; prix : 8 sh. 50 d.

3. Maurice Muret, *Le crépuscule des nations blanches.* Paris, Payot, 1925, in-8°, 234 p. ; prix : 15 fr.

4. André Duboscq, *La Chine en face des puissances.* Paris, Delagrave, 1926, in-8°, 127 p. (cartes) ; prix : 7 fr.

Digitized by Google

COMPTES-RENDUS CRITIQUES

N. Iorga. **Essai de synthèse de l'histoire de l'humanité.** Paris, J. Gamber, 1926-1928. 4 vol. in-8°, x-390, 570, 528 et 497 pages. Prix : 42 fr. le t. I et 45 fr. chacun des trois autres.

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler, lors de l'apparition du tome I, l'important *Essai* de M. Iorga [1]. En l'espace de quelques mois seulement, l'auteur a pu achever son œuvre en nous livrant coup sur coup ses tomes II, III et IV. C'est un ensemble de près de 2,000 pages, et l'on reste confondu d'étonnement devant tout ce qu'un livre pareil suppose de labeur et de savoir. Jouant même la difficulté, M. Iorga a voulu écrire en une langue plus répandue que sa langue nationale et, parmi toutes celles qu'il manie avec aisance, il a choisi la nôtre, donnant ainsi à notre pays un nouveau témoignage de son ancienne et fidèle amitié.

C'est bien une synthèse, et non une suite d'histoires séparées qu'il a tenté de nous offrir ; et, quoique son point de vue reste essentiellement européen, quoiqu'il néglige presque entièrement l'histoire des faits sociaux, économiques, intellectuels, artistiques ou religieux, on doit le féliciter d'avoir du moins réussi à mener de front dans l'ordre chronologique le récit des événements politiques dont, de siècle en siècle, les principaux pays du monde ont été les témoins depuis les origines mêmes de l'humanité jusqu'à l'époque contemporaine.

Pour l'antiquité (t. I), le plan est simple et conforme aux usages courants : Égypte et Chaldée d'abord, puis les premiers peuples sémitiques, la formation et l'expansion de l'hellénisme, Carthage et Rome, l'Empire romain et le christianisme. Tout au plus peut-on remarquer que la place faite à la civilisation dite « égéenne » et aux problèmes de peuplement est bien restreinte.

Dans le volume du Moyen Age (t. II) apparaît un effort de nouveauté plus grand : après avoir rappelé les traits essentiels de l'Empire romain, l'auteur montre ce qu'il appelle « la formation des *Romaniae* populaires », c'est-à-dire, si nous comprenons bien, la mise en pratique des traditions romaines dans des milieux qui ne l'étaient point ; suivent le tableau de la formation de l'Europe barbare et la « formation de l'impérialisme occidental à base populaire » sous les Carolingiens ; puis le redressement de Byzance, qui « reprend sa mission de croisade » en face de la « papauté impérialiste » du IXe siècle ; puis la naissance des royautés « de volonté populaire » à la fin de ce même siècle, l'anarchie du Xe et « l'avènement des nations » au XIe. Les chapitres suivants ont pour titres : « Mouvements populaires de croisade et essor des communes italiennes », « Moines, chevaliers et bourgeois, rois nationaux comme remplaçants des hiérarchies », « Un César : Frédéric II » : le dessein de l'auteur dans ces trois chapitres est peut-être moins net. Ceux qui ter-

1. *Rev. histor.*, t. CLIII (1926), p. 273-274.

Digitized by Google

minent le volume étudient tour à tour le mouvement de « concentration territoriale » du XIII^e siècle dans les principaux pays d'Europe, la guerre de Cent ans et, pour conclure, l' « établissement définitif de l'ordre monarchique ». Dans l'ensemble, ce tome II est sans conteste la partie de l'ouvrage la plus originale et la plus digne d'attention.

Le tome III a pour sous-titre *L'époque moderne* et s'ouvre par un tableau de « la triple France du roi Charles VII » — triple, parce que partagée entre le roi de France, le roi d'Angleterre et le duc de Bourgogne. Presque tous les autres chapitres traitent de l'organisation des monarchies absolues en Europe ou montrent les tendances auxquelles ces monarchies se heurtèrent. A noter que la crise de la Réforme n'est étudiée que de biais et d'une façon très rapide.

Le tome IV traite de l'*Époque contemporaine* en onze chapitres particulièrement ramassés et dont le premier est consacré à la Révolution américaine. Viennent ensuite quelques pages sur le règne des « philosophes » au XVIII^e siècle en Europe, un bref récit de la Révolution française et de sa lutte contre les monarchies, puis — sans que Napoléon ait été isolé de la Révolution — l'époque du « libéralisme », celle des « monarchies nationales » après 1848 (se subdivisant elle-même en deux périodes : celle de l' « hégémonie française », puis celle de l' « avènement de l'Allemagne » en 1870), enfin les cinquante dernières années (avant la Grande Guerre, puis la guerre et les traités). Réserve faite du chapitre I^er et des pages qui traitent de l'expansion coloniale, le monde extra-européen est jusqu'au bout relégué à l'arrière-plan.

L'exposé est inégal. Certaines parties — spécialement celles qui touchent à l'Europe orientale — dénotent une pensée personnelle et reposent sur une étude directe des documents ; mais il faut avouer que cette pensée n'est pas toujours traduite en une langue assez souple ni même assez correcte pour qu'on la puisse saisir aisément. Souvent aussi l'*Essai* tourne un peu court : une idée qui demanderait à être développée, nuancée et étayée de preuves est jetée au passage en quelques mots trop sommaires. Mais surtout on a le sentiment — et les notes bibliographiques (d'ailleurs déparées par de nombreuses fautes d'impression) n'y contredisent pas — que l'auteur n'a pas toujours pris le temps de se mettre sur tous les points également au fait des dernières recherches : de là bien des hypothèses risquées, bien des erreurs de détail ou des fausses précisions que M. Iorga tiendra sans aucun doute à faire disparaître lors d'un prochain tirage. Le ton est en général celui qui sied à l'histoire impartiale et sereine ; cependant, dans l'exposé des faits contemporains, on voudrait parfois un peu plus de sang-froid et de calme.

Quoi qu'il en soit, les hommes du métier trouveront en plus d'un endroit de ces quatre volumes des idées ingénieuses et des points de vue nouveaux qui leur fourniront matière à d'utiles réflexions.

Louis HALPHEN.

A. SCHULTEN. **Numantia. Die Ergebnisse der Ausgrabungen (1905-1912).** Band III : *Die Lager des Scipio*, mit einem Beitrag von Oberst M. VON GROLLER. Munich, Brückmann, 1927. Un vol. in-4°, VIII-264 pages, 54 planches hors texte, un atlas de 46 plans et une carte.

Une part fort importante de l'activité scientifique de M. A. Schulten est consa-

Digitized by Google

crée à l'histoire ancienne de la Péninsule ibérique. Publications de textes, articles d'encyclopédie, dissertations sur l'ethnologie ou la topographie antique du pays, il est peu de questions d'ordre archéologique ou historique qu'il n'ait abordées. Cependant, l'étude de la conquête romaine et des luttes soutenues par les indigènes pour retrouver leur indépendance semble bien avoir ses préférences. Tour à tour Viriathe et Sertorius ont été ses héros favoris ; de 1905 à 1912, M. Schulten a fouillé les ruines de Numance et des établissements militaires romains édifiés aux abords de la ville ; dans un premier volume paru en 1914, il avait brossé à grands traits le tableau des guerres celtibériennes et exposé ses théories sur l'ethnologie des Ibères, Celtes et Celtibères. Abandonnant pour l'instant la publication du second tome, dans lequel il se propose de nous donner une monographie de la cité ibérique et de ses faubourgs, l'auteur aborde le récit de l'épisode final de ce grand drame, le siège et la prise de Numance, auxquels le troisième volume tout entier est consacré. Cet ouvrage, illustré de plans et de photographies excellents, offre un intérêt capital pour l'étude de l'histoire militaire à Rome à l'avant-dernier siècle de la République. Au cours de trois campagnes de fouilles conduites par l'auteur lui-même avec le plus grand soin, les travaux de déblaiement ont amené la découverte des vestiges des travaux d'approche édifiés par Scipion. Dans cette exploration, M. Schulten a eu pour guide le texte d'Appien qui renseigne sur les deux camps légionnaires et sur la disposition des lignes d'investissement. La ville avait été entourée d'un fossé avec palissades sur une longueur de cinquante stades, en arrière duquel s'élevait une muraille, flanquée de sept ouvrages fortifiés et renforcée de place en place par des tours ; des travaux d'art, digues et ponts, barrage flottant, étaient placés sous la protection de châteaux forts.

Ce sont les ruines de ces divers monuments que les fouilles ont remises au jour, confirmant le plus souvent les notes d'Appien et même apportant d'importants compléments au récit de l'historien. Le tracé de la circonvallation entièrement reconnu, deux camps légionnaires déblayés à Peña Redonda et Castillejo, cinq places d'armes explorées à Valdevorron, Travesadas, Dehesilla, Alto Real et Raza, tel est le bilan de la campagne de M. Schulten aux abords de Numance.

La circonvallation s'étend sur une longueur de neuf kilomètres et une largeur qui varie de trois à cinq mètres. De même que dans les constructions indigènes contemporaines, la muraille est faite de deux parements de quarante centimètres d'épaisseur, entre lesquels est fortement tassé un blocage de terre et de pierrailles ; un escalier, également en pierre, permet de monter au sommet du mur. La nature rocheuse du terrain n'a pas permis de creuser un fossé sur tout le pourtour de la circonvallation, renforcée de trente en trente mètres par des tours rectangulaires construites en bois, dont les madriers supportant les plates-formes étaient encastrés dans des manchons de pierre. A la hauteur du moulin de Garray, on a découvert les ruines de l'un des châteaux forts édifiés sur les rives du Douro, renforçant l'ouvrage en un point particulièrement dangereux. La ligne d'investissement franchit le Douro en deux endroits : au sud-ouest, en aval du confluent du Merdancho avec le fleuve, une île a facilité l'établissement d'un pont dont M. Schulten a retrouvé les amorces sur l'une et l'autre rive. Si l'on considère l'ensemble de ces travaux d'approche, on s'aperçoit qu'ils répondent parfaitement au but recherché par Scipion : isoler complètement la ville de l'extérieur. Ils dénotent également une science parfaite de l'utilisation du terrain. Les places d'armes constituées par les camps sont disposées à intervalles réguliers en des points stratégiques judicieu-

Digitized by Google

sement choisis, à proximité des points d'eau et des lieux pouvant fournir bois et fourrage.

Les camps légionnaires de Castillejo et de Peña Redonda, situés en face l'un de l'autre, étaient placés l'un sous le commandement de Scipion, l'autre sous l'autorité de son frère Maxime. Le premier est dressé à un kilomètre au nord-est de la ville, entre un marais et le cours de la Tera, sur la plate-forme d'une colline dont les pentes retombent à pic vers Numance. Il occupe l'emplacement de deux camps précédents, élevés l'un par Claudius Marcellus en 152 av. J.-C., l'autre par Q. Pompeius en 140. De forme trapézoïdale, il couvre une superficie de 7 hectares 35 ares et est orienté est-ouest, ce qui correspond au lever apparent du soleil en octobre, date à laquelle M. Schulten pense que le camp fut tracé. Le second est protégé par la tranchée où coule le Merdancho et par l'abrupt des pentes. Orienté nord-ouest-sud-est, il s'étend sur onze hectares et de même que le camp de Castillejo, affecte une forme irrégulière. L'un et l'autre étaient entourés par un rempart constitué par une double muraille, semblable à celle de la circonvallation ; ils renfermaient des casernes d'infanterie et de cavalerie, des greniers et des magasins. Le *praetorium* de Castillejo, à cour intérieure, était construit d'après le type grec, celui de Peña Redonda, avec *atrium*, sur plan italien.

Les découvertes de M. Schulten ont apporté une contribution des plus intéressantes pour l'étude de l'archéologie militaire à l'époque républicaine. Les camps explorés aux abords de Numance diffèrent sensiblement des établissements de ce genre construits sous l'Empire. Leur forme s'écarte du type classique quadrangulaire, si fréquent en Germanie et sur le Danube. Ce sont des forteresses pour la construction desquelles on s'est efforcé avant tout de profiter des avantages que pouvait offrir une utilisation judicieuse du terrain.

Raymond LANTIER.

M. ROSTOVTZEFF, Professor of Ancient History in Yale University. **The social and economic History of the Roman Empire.** Oxford Clarendon Press, 1926. In-4°, xxv-695 pages, 60 planches hors texte, index.

C'est une œuvre tout à fait magistrale qu'offre à la science M. Rostovtzeff avec son *Histoire sociale et économique de l'Empire romain*, si riche d'idées qu'il est impossible qu'elle ne suscite pas sur certains points la controverse, mais si simplement autoritaire et fondée sur tant d'années de labeur et sur une telle documentation que nul ne saurait oser s'élever contre elle sans avoir étudié à fond et discuté dans le détail les 140 à 150 pages de notes qui, en caractères serrés et sans rien d'oiseux, suivent un texte en apparence purement narratif. Bien que les dernières années aient vu imprimer d'importants ouvrages touchant cette matière, il est visible au premier abord que nous avons ici affaire à une synthèse qui, par l'ampleur de son projet et de son exécution, atteint presque à l'histoire « intégrale » que rêvait Michelet et qui doit rester, en effet, le suprême idéal des savants : car presque tous les faits politiques importants y sont évoqués comme causes ou conséquences des réalités économiques et sociales.

Le plan comporte douze chapitres, dont cinq sont consacrés à la période des Flaviens et des Antonins (p. 101-343), quatre aux deux derniers siècles de l'Empire (p. 344-487). Si l'on tient compte de l'abondance relative de notre documentation

Digitized by Google

sur ces deux périodes, on jugera que les proportions pouvaient être moins bien respectées. Pourtant — et il fallait s'y attendre — la première apparaît bien plus riche en faits et bien plus nuancée ; la seconde davantage construite sur des idées générales et plus simpliste. Quant aux premiers chapitres (I : *L'Italie et la guerre civile ;* II : *Auguste et la politique de restauration et de reconstruction ;* III : *La tyrannie militaire des Julii et des Claudii*), ils constituent une préparation modèle : on y reviendra avec un plaisir doublé après avoir achevé la lecture de l'ouvrage.

M. Rostovtzeff a tenu, en effet, à expliquer d'abord comment se développa la domination romaine, surtout aux dépens des États hellénistiques ; et ce lui est une occasion de nous faire profiter à l'avance de ses études sur l'économie de ces États qui, sur certains points, sont les prototypes du Haut-Empire romain (accumulation des capitaux, vastes marchés commerciaux, progrès techniques, etc...), et, sur d'autres, comme l'étatisation, la fiscalité ou les corvées, semblent déjà annoncer le Bas-Empire. Peu à peu, à travers les guerres et les révolutions, l'Orient se ruine, tandis que l'Italie devient la plus riche région du domaine méditerranéen ; et elle le reste malgré les crises civiles du Ier siècle avant notre ère ; l'agriculture, industrialisée, y attire les capitaux et ne souffre guère des mutations de propriété, si nombreuses qu'elles soient ; mais le commerce de l'argent, concentré à Rome, est encore entravé par la vieille habitude de l'usure, et les progrès industriels sont lents. Quoi qu'il en soit, l'Italie tient alors la première place et veut la garder : Auguste se fit porter à Actium par cette volonté étroitement nationale et devint empereur parce que chacun désirait l'ordre et la paix, favorables à la consolidation de la richesse. Il sut répondre à ces vœux. Bien qu'il eût adopté des solutions révolutionnaires toutes les fois qu'elles lui semblaient nécessaires, se fiant à son crédit personnel, gardant la main sur l'armée, et surtout préparant déjà la confusion de la fortune personnelle du prince avec celle de l'État, il reste un aristocrate qui cherche à fixer et consolider, qui élève les barrières entre les classes sociales et se montre très peu libéral du droit de cité. Pourtant de graves changements se préparent : l'administration est plus surveillée ; le système des cités municipales gérées par les riches s'étend à tout l'Empire : Auguste gouverne non plus une cité, mais un ensemble de cités qui méprisent la campagne. Dans l'Empire pacifié, le grand capitalisme reste dominant ; une bourgeoisie d'affaires prospère, dont le type est Trimalchion ; la terre s'exploite scientifiquement en Italie, par moyennes propriétés ; l'industrie se fortifie en Toscane et en Campanie ; le commerce intérieur est très actif. C'est en Italie, et non pas à Rome seulement, que la vie économique est le plus développée : mais l'empereur n'y intervient pas, il suit la politique du laissez-faire. — Tout cela est d'une richesse dont quelques pauvres formules ne peuvent donner l'idée.

On ne manquera pas de s'étonner, songeant à Tibère, que M. Rostovtzeff ait intitulé le chapitre suivant : *La tyrannie « militaire » des Julii et des Claudii.* Mais il veut suggérer que, pendant cette période, le prince, appuyé sur l'armée, est en conflit avec les sénateurs, qui persistent à le considérer comme l'un d'entre eux. Vaine illusion : car le Sénat est impuissant financièrement, tandis que l'empereur, déjà fabuleusement riche, s'accroît encore des biens de ses victimes et surveille par ses procurateurs toute l'administration. En passant, on goûtera une très belle « réhabilitation » de Claude, et qui doit, me semble-t-il, entraîner l'acquiescement. Mais on ira surtout aux faits économiques essentiels. L'Empire s' « urbanise », en

Digitized by Google

partie par la volonté du prince ; sa structure « tend à ressembler à celle des États hellénistiques », mais avec un empereur romain, soutenu par les citoyens de Rome et dont la sainteté se confond avec celle de l'État ; les armées seraient encore presque toutes italiennes. Ainsi il reste d'importants vestiges de l'ancien impérialisme national, italo-romain. Mais l'Italie traverse une crise : l'Orient ressuscite, l'Occident naît à la vie économique. Causes suffisantes, mais non pas les seules : il se forme de grands domaines, surtout entre les mains du prince, et qui ne sont pas encore exploités rationnellement. Devant la concurrence des provinces (en vins et huiles surtout), l'Italie se donne à la culture du blé. Socialement, le nombre des affranchis croît sans cesse : les uns forment une sorte d'aristocratie, les autres contribuent à former un prolétariat qu'un empereur comme Vespasien cherchera à éliminer de l'armée, en la recrutant parmi la bourgeoisie provinciale.

L'avènement des Flaviens, puis des Antonins, donne occasion à M. Rostovtzeff de mettre en lumière les développements sociaux et politiques d'une idée qu'il trouve souvent sur son chemin. Les philosophes, stoïciens et cyniques, opposaient le « tyran », qui veut transmettre son pouvoir héréditairement, sans garantie morale, au « roi », choisi pour ses seuls mérites et dont la lignée des Antonins devait contribuer à préciser la notion. Par la propagation de telles idées, ils attisèrent les troubles qui, sous Vespasien, à Alexandrie et dans d'autres villes d'Orient, opposèrent riches et pauvres et les dressèrent tous contre l'administration romaine ; ils contribuèrent à la chute de Domitien et à l'acceptation des Antonins, qui marqua la victoire des « classes éclairées » de l'Empire comme l'avènement d'Auguste avait signifié celle des *cives Romani*. A d'autres égards, d'ailleurs, ces empereurs, d'origine provinciale, ne limitent pas leur intérêt à l'Italie ; ils voyagent, surveillent de plus près l'administration. L'armée même, devenue moins bourgeoise et plus paysanne, tend à se barbariser. Tous faits sociaux importants et qui préparent, de loin, la crise effroyable du III^e^ siècle. Mais, en attendant, le monde romain prend un aspect civilisé, tout moderne ; les cités, en nombre presque infini, goûtent le confort et le bien-être. Elles comptent beaucoup de citoyens riches dont les contributions volontaires, immenses, allègent la charge des impôts et dissimulent ce qu'a de périlleux leur principe. Ces grandes fortunes se sont surtout acquises dans le commerce et l'industrie des transports. En effet, non seulement le trafic inter-provincial prend des proportions inouïes ; mais le commerce extérieur s'élargit de toute part et ne se limite plus aux objets de luxe. L'industrie, profitant de l'absence de toute législation protectrice, se développe par contrefaçon et en visant au bon marché plus qu'à la qualité. En tous ces domaines, la suprématie de l'Italie est battue en brèche, en particulier par la Gaule et par les grandes cités d'Asie et d'Égypte, où le mouvement industriel est si puissant qu'il en résulte même des troubles sociaux. Une législation économique très souple, variant suivant les provinces et y faisant part aux anciennes coutumes, se constitue d'année en année, atteint (en Égypte, par exemple) un haut degré de raffinement et finira par se fondre avec le droit romain. Quant à l'ordre social, il apparaît aussi vivant que l'ordre économique : par sa stérilité même, la classe sénatoriale cesse pour ainsi dire d'être héréditaire ; il se forme une aristocratie provinciale, d'origine diverse, surtout une petite bourgeoisie aisée. Ainsi s'élargissent les bases de l'Empire, mais non sans inconvénient : sans même parler du prolétariat misérable, la culture grecque ou romaine décline, malgré les efforts de l'État pour la maintenir, au

Digitized by Google

moins dans la bourgeoisie. Les habitants des villes n'ont pas absolument tort de considérer les paysans comme des demi-barbares, encore attardés dans leurs langues et leurs superstitions passées.

Dans les chapitres VI et VII, on suivra M. Rostovtzeff à travers toutes les provinces de l'Empire. On y lira, avec une foule de remarques du plus haut prix, sur les Illyro-Thraces, le royaume du Bosphore, la Syrie, sur le développement de la vie urbaine en Afrique, etc., les preuves de cette variété harmonieuse du monde romain au second siècle de notre ère. Mais après une telle description, qui suggère plutôt l'idée de prospérité, ne trouvera-t-on pas un peu étrange le pessimisme des conclusions : oppression et misère d'une masse énorme de paysans, serfs pour une bonne part ; décadence de l'industrie due à l'absence de concurrence et à l'arrêt de l'expansion politique? Il semble que M. Rostovtzeff y ait été conduit par la nécessité d'expliquer la crise sociale du IIIe siècle et par ses vues, en partie très originales, sur la politique des Antonins. Laissons de côté les expéditions de Trajan, qui auraient été une nécessité militaire ruineuse (mais M. Carcopino n'a-t-il pas montré récemment, dans *Dacia*, 1924, p. 28-34, quels fructueux pillages représentèrent celles de Dacie?) ; il semble que, d'un bout à l'autre du siècle, les empereurs, et surtout le grand Hadrien, aient été inquiets d'un avenir plein de périls : de là la politique d'affranchissements, la création des *alimenta*, la protection des *humiliores* contre les *honestiores*, les économies d'Antonin. Il faut bien reconnaître que, soudain, sous Marc-Aurèle, l'Empire se vit à deux doigts de sa perte. A cette décadence secrète, M. Rostovtzeff trouve une cause première : l'antique principe de la suprématie des intérêts de l'État sur ceux de la population. D'où résultent, selon lui, et l'écrasement des campagnes sous une urbanisation excessive, et l'énervement des énergies individuelles brisées par le système des « liturgies » et des réquisitions, qui épuisaient le capital au lieu de taxer les revenus.

Trois chapitres ne seront pas de trop pour décrire le IIIe siècle sous son double aspect : *Monarchie militaire* et *Anarchie militaire*. Avec Septime-Sévère, en effet, et de plus en plus après lui, l'armée recrute l'ordre équestre et les chevaliers envahissent l'administration des provinces ; si l'on ajoute que le Sénat, décimé presque sous chaque règne, finit par être tout entier d'origine militaire comme la nouvelle aristocratie de propriétaires (ce qui explique que, dans les dernières années du siècle, il n'y ait plus de conflit possible entre l'empereur et le Sénat), on peut se rendre compte de la violence et de la portée d'une telle révolution. L'empereur a beau admirer les Antonins et vivre encore comme un Romain au milieu d'une cour orientale, les principes gouvernementaux et sociaux sont inversés : les riches, les cités sont épiés par la police impériale, accablés d'impôts, avilis ; les basses classes sont favorisées et s'attachent au prince ; non qu'elles soient plus heureuses, car la misère s'étend partout, par le fait des pillages, des réquisitions et des corvées, sans compter les invasions et la piraterie. Mais un signe des temps, c'est que ce sont les villes qui se révoltent, non plus les campagnes. Sous Maximin, un terrorisme sans mesure sévit sur la bourgeoisie : il faut bien donner de l'argent aux soldats que les périls extérieurs ont fait les maîtres. Même un empereur d'origine sénatoriale, comme Gallien, eut l'intelligence patriotique de militariser de plus en plus l'Empire, de constituer une armée de mercenaires qui va cesser d'être nationale. Aurélien, en unifiant la monnaie, en nationalisant les associations utiles au service de l'État, travaille au même but, qui est de concentrer toutes les forces du monde romain contre les Barbares. Mais la bourgeoisie, qui en

Digitized by Google

avait fait la force au siècle précédent, était annihilée : « La vraie dyarchie, celle du temps de la monarchie éclairée, la dyarchie du gouvernement central et du self-government des villes, avait disparu. » M. Rostovtzeff insiste, en effet, sur cette idée fondamentale que les tristesses de ce siècle ne furent pas dues à de basses ambitions politiques, mais à une lutte sociale entre les villes et les paysans soutenus par l'armée. Les conséquences économiques en furent, bien entendu, navrantes : apparition de la monnaie fiduciaire sans valeur réelle, variation et hausse folle des prix, spéculation et vol, arrêt du commerce, abandon de la culture, même en Égypte où l'on entretient mal les canaux, productivité en constante décrue, famines. Dans l'ordre social, la « tyrannie du centurion », la fin de la classe moyenne, dénatalité partout ; mais des gens sans scrupules édifient de grandes fortunes foncières et une sorte de féodalité naît ou renaît. Les empereurs avaient fait tout le possible pour sauver l'Empire ; mais l'Empire ressemblait à une grande ville assiégée et démoralisée par les solutions de violence. Un immense besoin d'ordre et de paix dominait toutes les consciences : Dioclétien et Constantin eurent à créer l'ordre nouveau, comme l'avaient fait Auguste et Vespasien.

Cet ordre fut simple et grossier, comme il convenait à une société militaire et paysanne. L'empereur se divinisa personnellement pour restaurer son autorité, en attendant que Constantin se fît soutenir par le christianisme ; l'armée fut presque toute barbare, entretenue par une taxe spéciale qui remplaçait l'ancienne obligation du service militaire ; les impôts furent unifiés et leur assiette d'une simplicité brutale, par *jugum* et par tête ; ils furent perçus souvent en nature, et sous la responsabilité des riches, des *curiales*. Était-ce le salut? Au contraire. L'étatisation outrée, l'enchaînement des familles à leur condition, la formation de castes, entraînent une morne résignation, la stagnation du commerce et de l'industrie. Quelques féodaux riches et brillants ne sont pas une image exacte de l'Empire. Tous ces faits sont assez connus pour que nous n'y insistions pas. La décadence du monde gréco-romain se précipitait. M. Rostovtzeff y voit un phénomène complexe qui admet, à des degrés divers, les différentes explications qu'on en a données. On sent qu'il accorde la principale part aux actions économiques et qu'il est surtout préoccupé d'en tirer des leçons pour nous-mêmes. Selon lui, pour qu'une civilisation se survive, il faut qu'elle ne s'arrête pas à une classe, mais pénètre les masses ; mais, si elle y pénètre, n'est-elle pas condamnée à la déchéance? Son autre conclusion est forte : le nivellement ne fait qu'accélérer la barbarie, sans servir aux masses.

Il est vrai qu'une des noblesses de l'Histoire romaine est de nous rester toujours actuelle par la variété des expériences tentées. Il est vrai aussi qu'on ne fait guère l'histoire d'une société morte que sur sa propre expérience, celle du présent. Ainsi chaque savant ne voit-il d'une façon aiguë dans le passé que ce qui se rapproche du temps où il vit. Le nôtre est particulièrement propice aux reconstructions économiques et sociales. Il nous avertit aussi d'être prudents dans l'interprétation des phénomènes, financiers par exemple : si le taux de l'intérêt baissa entre les règnes de Caracalla et d'Alexandre-Sévère, pouvons-nous affirmer que c'est là un signe de la stagnation des affaires? M. Rostovtzeff le déduit apparemment et de ce qui précède et de ce qui suit. Quelle autre méthode serait possible? Il est bon cependant de se rendre compte qu'une science aussi effrayante et une telle perspicacité d'enchaînement des faits ont encore besoin d'une force d'imagination ou plutôt d'une puissance créatrice dont bien peu de gens sont capables. Que cela

Digitized by Google

puisse entraîner quelques erreurs, qui en doute? Mais combien plus de vérités, et combien plus importantes ! A lire ce volume, si splendidement illustré[1], on a l'impression de vivre et de comprendre l'intime existence de tout un monde; on est forcé à la sympathie. Quand on parcourt les notes, quand on sonde les bases de l'édifice, on est contraint à l'admiration pour qui l'a élevé.

Jean BAYET.

S^t^ Francis of Assisi (1226-1926). Essays in commemoration. Londres, University of London Press, 1926. In-8°, XIV-332 pages, 11 pl. et un frontispice. Prix : 16 s.

Saint François d'Assise ; son œuvre, son influence (1226-1926), publié sous la direction de Henri LEMAÎTRE et d'Alexandre MASSERON, avec préface de S. É. le cardinal DUBOIS. Paris, Droz, 1927. In-4°, 323 pages.

Nous avons à signaler deux importants recueils d'articles parus à l'occasion du septième centenaire de saint François. Le premier en Angleterre. Après une brève préface de M. Paul Sabatier, M. Tancred Borenius publie et commente quelques peintures peu connues relatives à saint François. M. F. C. Burkitt s'attaque au problème des sources, le pose avec une admirable clarté, en présente une solution plausible, sinon certaine. Nous posséderions quelques-uns des matériaux sur lesquels a été écrite la seconde Vie de Celano ; savoir, d'une part, l'*Intentio Regule* et les *Verba Francisci*, ainsi qu'une partie du *Speculum Lemmens* (tous textes jadis publiés par le P. Lemmens dans ses *Documenta Antiqua Franciscana*) ; d'autre part, une partie de la *Legenda Antiqua* découverte à Pérouse par le P. Delorme ; tout cela œuvres de frère Léon, authentiquées comme telles par les citations d'Ange de Clareno et d'Ubertino de Casale. La *Légende des Trois Compagnons* est une compilation tardive ; le *Speculum Perfectionis*, sous la forme publiée par Sabatier, est un arrangement de la *Legenda Antiqua* de Pérouse. — M. Edmund G. Gardner, avec une grande finesse et une extrême connaissance de l'un et de l'autre personnage, recherche ce qu'il y a de franciscain chez Dante (écarte la tradition très postérieure de Dante novice, et même celle de Dante tertiaire), notamment l'importance donnée à la « courtoisie » considérée comme un attribut de Dieu et à l'humilité (mais n'y a-t-il pas autre chose encore chez Dante, son culte pour la science, par exemple, son souci passionné de maintenir l'indépendance, les droits, les devoirs, le rôle capital du pouvoir civil ; n'est-il pas un des premiers chez lesquels on discerne l'idéal nouveau de la *virtù*? Tout cela bien peu franciscain). — Du même M. Gardner, charmante et pénétrante étude sur les *Fioretti*. — M. Harold E. Goad traite du « dilemme » de saint François : vie contemplative ou apostolat, et montre après quelles hésitations il l'a résolu (mais François a-t-il bien vu et accepté ce que sa décision comportait : grands couvents, études et tout ce qui s'ensuit? M. Goad nous paraît réduire un peu ce que d'autres exagèrent, c'est-à-dire les conflits de tendances dans l'ordre, dès le temps de saint François. Il est très dur pour

1. Peut-être que certaines des mosaïques africaines reproduites auraient gagné à être datées plus précisément. Dans la légende de la Planche LIII, p. 346, 2, on intervertira les indications relatives aux monnaies *a* et *d*. — Inutile d'ajouter que la présentation du volume est de toute beauté et d'une correction exceptionnelle.

Digitized by Google

les Spirituels, avec raison à beaucoup d'égards ; tout de même, ils avaient le *Testament* pour eux). — M. A. G. Little fait ressortir l'importance et l'originalité de l'école franciscaine d'Oxford, dans le premier siècle de son existence : le fait qu'elle a eu assez longtemps à sa tête des maîtres séculiers et la grande place qu'y était faite à l'étude des langues et des sciences. — M. Camillo Pellizzi étudie les caractères généraux de la philosophie franciscaine et ses rapports avec quelques théories modernes. — M. Walter Seton s'efforce d'établir avec le plus de précision possible la chronologie des deux dernières années de saint François. — Le même rappelle sommairement les phases de la « redécouverte » de saint François. — Les voyages de saint François à Rome, les impressions qu'il en a reçues, les traditions romaines qui se rattachent à lui forment le sujet de l'article de Mrs. Arthur Strong. Elle admet la présence du saint à Rome et sa rencontre avec saint Dominique au moment du IV^e^ concile de Latran ; elle met dans le relief qu'il mérite, et qu'il n'a pas toujours, le bel épisode de l'amitié de François avec Jacqueline de Settesoli. — M^lle^ Evelyn Underhill a consacré un article à deux mystiques franciscains : Jacopone de Todi et Angèle de Foligno.

L'ouvrage français est assez différent de l'ouvrage anglais : des études d'ensemble au lieu de monographies de détail. Naturellement il fallait bien aussi y parler de la question des sources. M. Masseron l'a fait avec beaucoup de soin et de compétence. Un travail comme le sien ne se résume pas, ni ne se discute en quelques lignes ; on n'en peut même pas indiquer les conclusions, car il n'y en a pas. Sans méconnaître que les découvertes du P. Lemmens, de M. Little et du P. Delorme ont permis de serrer de plus près le problème, M. Masseron estime qu'il est « insoluble dans l'état actuel de nos connaissances ». Nous serions assez de son avis. Il y a là un bel exemple de l'impuissance de la critique interne, où il entre décidément trop de subjectif, devant certains problèmes. « Bravant », plus encore que M. Masseron, « le risque d'être unanimement désapprouvé », oserons-nous ajouter que la question n'a peut-être pas toute l'importance qu'on paraît y mettre. Quelle que soit la solution à laquelle on s'arrête, ni la physionomie de saint François, ni l'histoire de l'ordre n'en seront beaucoup changées. — M. Goyau a raconté, avec son érudition et son talent ordinaires, *Les étranges destinées du livre des conformités*, très apprécié au Moyen Age, devenu pierre de scandale pour la Réforme et pour les philosophes et qui bénéficie aujourd'hui d'un retour de faveur dans les milieux franciscanisants (« n'exagérons pas », disent sagement les PP. de Quaracchi). — Nous avons essayé d'esquisser les grandes crises traversées par l'ordre dans le premier siècle de son histoire. — M. Pourrat fait ressortir l'originalité du rôle religieux de saint François. — L'influence franciscaine a été profonde sur la pensée philosophique (M. Gilson, avec sa compétence et sa pénétration, a montré ce qu'ont de commun et de franciscain les grands docteurs de l'ordre : Alexandre de Hales, saint Bonaventure, Roger Bacon, Raymond Lulle, Duns Scot, Guillaume d'Occam) ; — sur la littérature (M. Tardi traite de la poésie franciscaine en langue latine et en met bien en lumière les deux chefs-d'œuvre : le *Dies irae* de Thomas de Celano et le *Stabat* de Jacopono de Todi ; M. Arcari retrace les destinées de ce genre bien italien de la *laude* ou poésie religieuse en langue vulgaire, où s'est exprimée pendant des siècles la piété populaire italienne, d'inspiration toute franciscaine) ; — sur l'art (après les vues d'ensemble de M. Bracaloni, M. Gillet discute les théories récentes auxquelles a donné lieu la basilique d'Assise) ; enfin

Digitized by Google

sur l'apostolat missionnaire (M. É. Bréhier résume l'histoire des missions franciscaines au Moyen Age en des pages qu'on voudrait plus nombreuses, tant le sujet est intéressant, et tant il est visible que l'auteur le connaît bien ; enfin M. de Cenival traite en particulier de la mission du Maroc).

E. JORDAN.

Franciszek PERSOWSKI. **Osady na prawie ruskiem, polskiem, niemeckiem i woloskiem w ziemi Lwowskiej** [*Les colonies de droit russe, polonais, allemand et valaque dans le département de Lemberg*]. Lwów, kasa m. rektora J. Mianowskiego, 1926, in-8°, 160 pages, 29 figures et 3 cartes (Badania z dziejów spolecznych i gospodarczych [Études d'histoire sociale et économique], z. 3.

Quand on regarde une carte d'état-major, on est frappé des dispositions très différentes du groupement des habitations rurales suivant les régions. Il y a dans ces divergences des traces de la façon dont un pays a été colonisé. Discutées simultanément avec les traditions historiques, elles peuvent permettre certaines conclusions sur ce phénomène primordial, capital et définitif. C'est une étude de ce genre que M. Persowski a tentée dans ce mémoire pour le département de Lwów. Sa première pensée a naturellement été de rechercher quels renseignements fournissent les textes historiques. Quoique très maigres, ils ont été fort précieux, car ils ont permis de préciser ce qui a dû se passer lors de l'établissement de certaines colonies. Sauf de très rares exceptions, ces textes remontaient d'ailleurs au plus tôt au XIV^e^ siècle. A cette époque, le territoire de Lwów n'était encore que très partiellement colonisé. Nombreux sont les villages pour lesquels aux XIV^e^ et XV^e^ siècles il est dit qu'ils ont été fondés *in nova radice*. On avait donc alors un souvenir précis de la fondation d'un certain nombre d'entre ceux dont parlent les *lustrationes* et autres documents parvenus jusqu'à nous. Les autres villages étaient généralement le développement d'établissements antérieurs. M. Persowski croit pouvoir conclure de l'appellation russienne *dworzyszcze* (que l'on pourrait traduire par *villette*) donnée à leurs parties composantes que ces premiers établissements étaient de petites fermes d'une famille. Quand ils furent fondés, on ne connaissait pas encore de mesure des terres ; aussi les étendues de terrain sont-elles indiquées dans ces anciens textes par le nombre de *dworzyszcze* que contenait un village (*wieś*, *villa*).

Au XVI^e^ siècle, l'évaluation en *dworzyszcze* est remplacée par le nombre de *lan* (*lehen* [fief] allemand? ou *lan* flamand? ou *lan* polonais, qui veut dire charrue?). Les inventaires distinguent à cette époque des *lan* mesurés et non mesurés. D'autres fois, ils considèrent le *dworzyszcze* et le *lan* comme équivalents. Il semble cependant que cette équivalence entraînait une certaine diminution de l'étendue du premier. Le *lan* se subdivisait en 45 *morgen* (1 *morgen* = 25,5 ares) et valait donc un peu plus de 11 hectares.

Une particularité a permis à M. Persowski de préciser l'origine et le caractère d'un certain nombre de colonies. Dans la Galicie du Moyen Age, chaque village était régi par le droit que possédaient ses fondateurs. Au XIV^e^ siècle, ceux-ci étaient tous des Ruthènes, et leurs villages étaient *jure Ruthenico*. A partir de la fin du XIV^e^ siècle, des villages nouveaux sont fondés *jure Polonico*, *Teutonico* ou *Walachico*. Comme les deux derniers droits comportaient un allègement considérable des

Digitized by Google

charges imposées par les deux autres, ils ont été accordés aussi à des villages fondés sous le régime de ceux-ci, qui étaient fort semblables entre eux. M. Persowski a examiné si une forme spécifique des villages avait correspondu à chacun de ces droits et est arrivé à des résultats qui ne sont nullement négatifs.

Sur 39 villages *jure Ruthenico*, 6 sont à maisons entassées (*Haufendörfer*), mais peut-être par concrétion autour d'un noyau construit dans une enceinte circulaire pour la défense ; cette forme circulaire serait spécifiquement slave d'après Meitzen (*Siedelung und Agrarwesen*, 3 vol. et 1 atlas, 1895), ou plutôt spécifiquement orientale d'après Schlüter (*Geogr. Zeitschr.*, Bd. V, 1900), qui en dérive la forme « en tas », ce qui semble vérifié pour le département de Lwów ; 5 villages sont purement en tas, 3 en tas avec tendance à l'allongement, 10 en tas, partiellement mais avec des maisons isolées, 9 en tas allongés, 4 en forme de planche, 1 en forme de rue (*Strassendorf*), 1 à maisons dispersées. La population de ces 39 villages est en très grande partie de rite grec orthodoxe. Sur 11 villages de droit polonais, 1 est disposé en tas, 8 en tas allongés, 2 en rues. Ces résultats confirment donc les vues de Schlüter et de Balzer, qui voient dans le village en rue un type slave et même spécifiquement polonais. — La population de ces onze villages est en grande majorité catholique grecque. — Sur 45 villages de droit allemand, 3 sont en forme de tas, 29 en forme de tas allongé, 5 en forme de planche, 8 en forme de rues. Faible majorité orthodoxe dans ces 45 villages. Sur 24 villages valaques, 15 sont à maisons dispersées sans ordre, 9 à maisons dispersées, mais avec des parties où existe un ordre. La population des 24 villages est en très grande majorité catholique grecque.

On voit que la forme des villages valaques est tout à fait différente de celle des autres. A ces différences de plan correspondaient des différences de droit. Les Valaques ne devaient guère que des redevances en nature (animaux et miel). Quand ils se sont établis, ils ne s'occupaient guère de culture, ils étaient presque purement pasteurs et apiculteurs.

Les colonies valaques étaient groupées exclusivement dans les Carpathes. Celles des autres nationalités étaient, au contraire, situées au nord du Dniester. Elles étaient mêlées les unes aux autres, ce qui est la conséquence de l'anéantissement d'un grand nombre de villages par les invasions au XIV^e^ siècle ; ces anéantissements se renouvelèrent au milieu du XVII^e^ siècle : de 1564 à 1661, la population agricole semble avoir diminué de moitié. M. Persowski incline à croire que la forme « en tas » des villages est la conséquence d'une seconde fondation sur les vestiges d'un premier village.

Il a également étudié le mode de construction des chaumières. Là aussi, il constate des différences constantes d'après l'origine. C'est ainsi que celles des Ruthènes et des Valaques ont toujours leur entrée tournée vers l'orient ; celles des Allemands et des Polonais vers la rue. Les détails de l'agencement reportent parfois à des temps reculés : quelques-unes des chaumières n'ont pas de cheminée ; dans d'autres, la fumée sort par des trous percés en dessous du toit.

La méthode de M. Persowski dans son travail ressemble à celle des paléontologistes. Il a été obligé d'échafauder ses conclusions sur des fondations très exiguës. C'est souvent inévitable dans les études sur les origines, mais cela ne leur fait rien perdre de leur légitimité et de leur intérêt. Il en résulte seulement la nécessité d'être prudent dans les conclusions. M. Persowski a su l'être. Son travail peut servir de modèle.

Émile LALOY.

Digitized by Google

R. COUPLAND. **Sir Thomas Stamford Raffles, 1781-1826.** Londres, Oxford University Press, 1926. 134 pages, une carte de l'archipel Malais. Prix : 6 s.

Gouverneur de Java, fondateur de Singapour, savant éminent en même temps que grand administrateur, Sir Thomas Stamford Raffles est une figure coloniale marquante du premier quart du XIX^e^ siècle. Sa vie, féconde en péripéties, méritait d'être exposée en détail, comme M. R. Coupland, professeur d'histoire coloniale à l'Université d'Oxford, vient de le faire en un livre nourri et alerte.

Raffles naquit le 6 juillet 1781 à la Jamaïque, à bord d'un bâtiment de commerce commandé par son père. Sa famille était pauvre, et pour la soulager il entra à moins de quatorze ans comme *extra-clerk* dans les bureaux de la Compagnie des Indes orientales. Souffrant d'avoir été privé d'études régulières, il apprend seul la langue française et acquiert des notions de zoologie et de botanique, source de prochaines et vives satisfactions intellectuelles.

En 1805, la Compagnie des Indes fonde dans la péninsule malaise la province de Wollesley, avec Penang pour chef-lieu. Raffles s'est si bien signalé à l'attention de ses supérieurs qu'ils lui proposent le poste d'*assistant secretary* au Conseil, au traitement annuel de 1,500 livres. C'est le premier sourire de la fortune.

En avril 1805, Raffles s'embarque pour l'Orient avec une jeune femme, Olivia Fancourt, qu'il vient d'épouser. La durée de la traversée d'Angleterre en Malaisie est de cinq mois. Raffles les emploie à se rendre maître de la langue malaise.

Ses fonctions à Penang étaient subalternes. Il les élargit promptement. Il devient l'homme qui, dans une administration, est toujours présent, sait tout, devient indispensable à ses chefs. Il poursuit ses études sur la péninsule malaise, en apprend l'histoire dans les livres et, le plus souvent possible, cause avec les indigènes, gagne leur confiance, s'initie à leurs mœurs et à leurs usages. Bientôt, il présente à l'Asiatic Society de Calcutta un mémoire intitulé : *Étude sur le peuple malais, avec une traduction de ses usages maritimes.*

Tombé malade, Raffles alla prendre quelque repos à Malacca. Or, pendant qu'il y séjournait, il prit une initiative hardie qui allait le signaler à l'attention des grands chefs de la Compagnie des Indes.

On sait combien les dernières années du XVIII^e^ siècle ont été favorables aux progrès de la Grande-Bretagne dans l'océan Indien. A la faveur de l'état de guerre avec la République batave, alliée de la France, elle s'empare des positions maîtresses que les Hollandais détenaient dans l'océan Indien, le Cap de Bonne-Espérance et Malacca en 1795, Colombo en 1796.

Mais les directeurs de la Compagnie des Indes, jugeant trop onéreuse l'occupation de deux postes dans la péninsule malaise, Penang et Malacca, avaient en 1808 décidé l'évacuation de ce dernier point. Au moment où Raffles arrive fortuitement à Malacca, l'opération est commencée. Il comprend la faute que l'on commet et rédige un mémoire dans lequel, à un mercantilisme borné, il oppose une large vue impérialiste. L'empressement des Portugais, puis des Hollandais à s'établir à Malacca prouve l'importance de cette position sur la route des mers, écrit Raffles. Abandonnée par la Grande-Bretagne, elle sera bientôt occupée par une autre puissance européenne qui, en cas de guerre, pourra entraver sérieusement le commerce avec la Chine. C'est, en outre, la clef de la péninsule malaise. De ce point il sera possible d'assujettir graduellement tous les rajahs malais. Remarquable vue d'avenir. Or, contre toutes les coutumes administratives, les directeurs

Digitized by Google

de la Compagnie, les gros Milords qui siégeaient à India House, acceptèrent la leçon qu'un jeune agent subalterne se permettait de leur donner et renoncèrent à évacuer Malacca. Revenu à Penang, il se sent languir dans ce poste secondaire ; il traverse le golfe du Bengale, arrive à Calcutta et se présente chez le gouverneur général, Lord Minto.

Or, nous sommes en ces années 1808-1810, où l'océan Indien est devenu l'un des théâtres de la grande lutte engagée entre l'Angleterre, d'une part, et la France avec son satellite la Hollande, de l'autre. En 1808, les Anglais s'emparent des Moluques ; la même année et la suivante, ils s'efforcent de nous déloger de la forte position que, grâce à nos missions successives et à l'ambassade du général Gardane, nous avons prise depuis 1805 en Perse. Une première mission commandée par le général Malcolm n'est pas reçue par Feth Ali Chah, qui veut rester fidèle à l'engagement stipulé dans le traité de Finckenstein. Mais des mois passent. Feth Ali Chah s'aperçoit que Napoléon, lié avec la Russie par le traité de Tilsitt et absorbé par les affaires d'Espagne, le néglige. Une seconde mission anglaise, commandée par Sir Hartford Jones Brydges, est reçue à Téhéran, et le général Gardane estime de sa dignité de se retirer. L'année suivante, c'est à nos Mascareignes que les Anglais s'attaquent. Le 8 juillet 1810, ils s'emparent de la Réunion et le 2 décembre de l'Ile-de-France.

Une seule colonie restait dans la mer des Indes en possession de nos alliés, mais la perle, si l'on peut dire, de l'océan Indien, Java. Or, Lord Minto et Raffles, chacun de son côté, avaient envisagé cette conquête. Raffles raconta plus tard que, au cours d'une conversation avec Lord Minto, il prononça le nom de Java : « Je n'oublierai jamais le regard interrogateur, lointain et bienveillant que Sa Seigneurie me lança. »

L'expédition fut décidée et Raffles chargé de la préparer. Il partit pour Malacca, avec le titre d' « agent du gouverneur général dans les États malais ». Grand travailleur, il rédigea une série de mémoires formant une véritable encyclopédie sur Java, sur les indigènes, leurs chefs, les cultures de l'île, les méthodes de gouvernement et de commerce des Hollandais. La navigation dans ces mers de l'archipel asiatique était mal connue. Les pilotes hollandais en avaient gardé le secret. Raffles fit explorer le détroit de Karimata, qui sépare l'île de Bornéo des îles Banka et Billiton. Lord Minto vint en personne à Malacca pour prendre le commandement de l'expédition. Une centaine de bâtiments avaient été rassemblés. Le départ eut lieu le 18 juin 1811 ; le 29 juillet, la flotte arrivait en vue de Java. A la tête de 9,000 hommes, dont 5,000 Anglais, le général Auchmuty attaqua le 26 août 1811 la forte position de Cornelis et vainquit facilement. Le gouverneur général Janssens, jugeant impossible de continuer la résistance, capitula le 18 septembre.

Lord Minto avait reçu des directeurs de la Compagnie des Indes pour instructions de détruire l'administration hollandaise à Java et de remettre ensuite le pouvoir aux rajahs indigènes. Il n'hésita pas à désobéir à cet ordre. Il décida d'occuper l'île et nomma comme lieutenant-gouverneur son principal collaborateur, Raffles. Ainsi, à trente ans, le modeste employé de la Compagnie des Indes gouvernait la plus belle colonie européenne de l'archipel indonésien.

Exposer les détails de son administration m'entraînerait trop loin. Qu'il suffise de dire que pendant les cinq ans qu'elle dura il sut faire régner la paix dans l'île. Au début, un rajah ayant fomenté une révolte, Raffles marcha contre lui, le destitua et le remplaça par son fils. Le principe de cette politique fut celui qui a si bien

Digitized by Google

réussi aux Européens dans maintes colonies : maintien en place des rajahs indigènes, assistance de résidents anglais qui disposaient de la réalité du pouvoir. Il accomplit aussi une réforme agraire de première importance. A l'ancien système hollandais qui obligeait les indigènes à fournir un contingent de produits agricoles, il substitua le travail libre : les paysans devinrent sur leurs terres des fermiers.

L'administration ne l'absorba pas entièrement : il eut une vie mondaine très active. A Buitenzorg, où il résida beaucoup plus qu'à Batavia, il donna de grandes réceptions, des soirées, des dîners. Il fut admirablement secondé par sa femme, qui sut faire les honneurs à « Government House ».

Il voyagea beaucoup dans l'île et si rapidement que sa suite demandait grâce ; il voyageait comme gouverneur et aussi comme savant, avide de tout connaître de Java, archéologie, histoire, histoire naturelle, populations.

L'un de ses traits caractéristiques fut l'affabilité à l'égard des indigènes. Il parlait couramment le malais ; quand il voyageait, il s'arrêtait le long de la route pour causer avec les passants. A Buitenzorg ou à Samarang, il invitait les rajahs indigènes à sa table. Un Malais nommé Abdulla bin Abdulkader, qui l'a servi comme secrétaire, a laissé une autobiographie dans laquelle il parle nécessairement souvent de son ancien chef : « M. Raffles se plaisait à être en bons termes avec les Malais », écrit-il ; « les plus pauvres trouvaient accès auprès de lui ; il désapprouvait l'usage des Hollandais de rudoyer les indigènes. Il était toujours affable. Il parlait avec le sourire. » Raffles n'avait donc aucun préjugé de race. Ce fut pour lui un avantage de ne pas être né dans la *gentry*, d'appartenir par sa naissance à la *middle class* et même à cette partie de cette classe qui confinait au peuple. Il n'était pas distant avec les indigènes, attitude assez rare, il faut l'avouer, parmi les fonctionnaires du *civil service*.

Pendant le Congrès de Vienne, Raffles fait auprès du gouvernement anglais un gros effort pour obtenir que Java reste colonie anglaise. Mais il se heurte à un parti pris. Dès 1813, quand la chute de Napoléon parut probable, Castlereagh avait déclaré que, dès que les Pays-Bas auraient recouvré leur indépendance politique, leurs colonies leur seraient rendues. Cette promesse ne fut que partiellement tenue, puisque le Cap de Bonne-Espérance et Ceylan sont restées colonies anglaises, mais Java fut restituée au royaume des Pays-Bas. La transmission des pouvoirs eut lieu à Batavia le 16 août 1816. D'ailleurs, depuis cinq mois déjà Raffles avait quitté l'île. La dernière année de sa résidence avait été profondément attristée. Il avait perdu sa femme et tous ses enfants. Lord Minto, son protecteur et son défenseur à India House, retourné en Angleterre, périt dans un accident. Enfin, l'administration de Raffles, précisément parce qu'elle était très active, suscitait des mécontents, et à Londres même il était très discuté.

Il demande un long congé et en juillet 1816 il débarque en Angleterre. Onze ans plus tôt il en était parti tout à fait obscur, il y revenait presque célèbre. En relations épistolaires avec l'orientaliste Sir William Marsden, auteur d'un dictionnaire de la langue malaise, et avec Sir Joseph Banks, président de la Société royale, qui exerçait en Angleterre une primauté comparable à celle de Georges Cuvier en France, Raffles fut introduit par eux dans le monde scientifique. Causeur plein de verve, il fut recherché par les salons aristocratiques ; il fréquenta chez la duchesse de Somerset, chez le duc et la duchesse d'Harcourt, chez le prince Léopold de Saxe-Cobourg-Gotha, qui avait épousé la princesse Charlotte, fille du prince de Galles,

Digitized by Google

et qui devint le roi Léopold Ier de Belgique. La reine invita Raffles à dîner à Frogmore.

Ses obligations mondaines n'empêchent pas Raffles d'écrire une *Histoire de Java* en deux volumes, illustrée d'après ses dessins. Le jour où il présenta cet ouvrage au prince régent, il fut fait chevalier.

Son repos en Angleterre fut de quinze mois. En octobre 1817, il repartit pour l'Extrême-Orient comme lieutenant-gouverneur de la Compagnie des Indes à Sumatra, avec résidence à Bencolen. Il venait de se remarier et emmenait sa jeune femme.

Négligé pendant la longue guerre, l'établissement de Bencolen était misérable. « Pas moyen de vous donner une idée de l'état de ruine et de dégradation de tout ce qui m'entoure », écrit Raffles : « chemins impraticables, rues envahies par les herbes et ma maison un repaire de chiens féroces et de putois. » Mais Raffles ne se décourageait jamais. Il se mit à l'œuvre : abolition de l'esclavage, suppression du travail forcé imposé aux indigènes pour la culture du poivre, exploration de Sumatra, qui était presque inconnue. Il visita le long de la côte Padang, Pasumah et, dans l'intérieur de l'île, Menancabon, capitale d'un ancien empire malais. Il commença à réunir les éléments d'une carte générale de Sumatra. Ces voyages, dans lesquels il était accompagné de sa femme, présentaient des difficultés. Pour logis, des cabanes indigènes ; pour toute nourriture, du riz ; souvent une pluie diluvienne. Un médecin naturaliste, Joseph Arnold, faisait partie des expéditions. Ce fut pendant l'une d'elles que fut découverte une plante nouvelle, remarquable par sa fleur gigantesque et à laquelle les botanistes conservèrent le nom de *Rafflesia-Arnoldi*.

Cependant les Hollandais, qui avaient pensé perdre Java, n'oubliaient pas cette rude leçon. Ils étaient décidés à s'opposer à l'expansion des Anglais à Sumatra, d'où des différends et même des conflits avec le lieutenant-gouverneur Raffles.

Le nouveau gouverneur de l'Inde, Lord Hastings, manda Raffles à Calcutta pour en causer avec lui. Des conversations qui eurent lieu entre ces deux fonctionnaires en octobre 1818 sortit une décision qui devait avoir pour conséquence l'acte qui allait faire passer le nom de Raffles à la postérité.

Entre l'océan Indien et la mer de Chine, il existe, on le sait, deux passages, le détroit de la Sonde et le détroit de Malacca. Du premier, les Hollandais, possesseurs de Java et partiellement de Sumatra, étaient les maîtres. Fallait-il leur abandonner la domination de cette seconde route, mondiale, dirions-nous aujourd'hui? Hastings et Raffles ne le pensèrent pas. Il fut décidé qu'un point serait occupé à l'extrémité de la presqu'île de Malacca. Raffles avait déjà soumis cette idée à Canning, lors de son séjour à Londres.

Le 12 décembre 1818, de l'embouchure de l'Hougly, Raffles écrit à son ami Marsden : « Me voici en route pour l'Est. Mon attention est maintenant tout entière fixée sur Johore, et vous ne serez pas surpris si ma prochaine lettre est datée de l'ancienne ville de Singapoura. » Et le 31 janvier 1819 : « Me voici à Singapoura, fidèle à ma parole et dans la joie d'avoir mis le pied sur ce sol classique. On voit encore les défenses de l'ancienne ville et le drapeau britannique flotte librement à l'abri de ses remparts. »

Raffles procède dans les formes. Singapour faisait partie du territoire d'un certain sultan de Johore. Raffles signa avec lui le 6 février 1819 un traité par lequel

Digitized by Google

les Anglais pouvaient établir des comptoirs dans toute l'étendue de son royaume et lui-même s'engageait, moyennant une rente annuelle de 5,000 dollars, à ne conclure ni traité, ni aliénation de territoire avec une puissance étrangère.

La nouvelle de cette occupation souleva, comme Raffles l'avait prévu, une tempête à Batavia. Le gouverneur hollandais s'apercevait trop tard de la faute qu'il avait commise en n'occupant pas Singapour. Il adressa immédiatement une protestation solennelle à Lord Hastings. Le gouvernement des Pays-Bas souleva un incident diplomatique au Foreign Office.

Par les directeurs de la Compagnie des Indes Raffles fut officiellement blâmé pour avoir soulevé un conflit international, mais officieusement il fut approuvé, car Singapour plaida bientôt pour lui. La position était admirable, le port entre la côte et les îles très sûr. Dès qu'on vit les Anglais installés, les jonques annamites, javanaises et chinoises arrivèrent en nombre. Quand Raffles avait débarqué, en janvier 1819, Singapour était un village ; en juin, il y avait déjà 5,000 habitants.

Finalement, en 1824, après beaucoup de pourparlers, tout s'arrangea entre les deux gouvernements. Il fut convenu que les Anglais resteraient à Singapour, mais qu'ils abandonneraient aux Hollandais toutes leurs possessions de Sumatra, y compris Bencolen.

Mais en 1820 on n'en était pas encore là. Officiellement, Raffles, étant toujours lieutenant-gouverneur à Bencolen, laissa à Singapour un représentant, le colonel Farquhar. Il retourna à Bencolen où il reprit son œuvre administrative, agricole et savante. A Calcutta, il avait rencontré deux naturalistes français, qu'il emmena à Bencolen. L'un d'eux était le beau-fils de Georges Cuvier, Alfred Duvaucel, qui devait succomber en Extrême-Orient. Se sentant malade, Raffles demanda un congé. Il commença par faire une longue escale à Singapour, où il se sépara de son lieutenant, le colonel Farquhar, qui laissait la traite des esclaves se pratiquer, qui avait autorisé l'ouverture de maisons de jeux et les combats de coqs ; il le remplaça par un orientaliste, John Crawfurd, auteur d'une histoire de l'archipel Indien. Un Conseil, dans lequel une large place fut faite aux négociants européens établis à Singapour, fut institué. Enfin, Raffles quitta pour toujours l'Extrême-Orient. Il débarqua à Plymouth le 22 août 1824. Il avait été très éprouvé et, quoiqu'il n'eût que quarante-trois ans, il se dépeint comme un vieux petit homme, tout jaune, dont les cheveux sont blancs et qui a constamment des maux de tête.

Plus encore qu'en 1816, Raffles fut un homme à la mode. Incapable de rester inactif, il s'adonna à des œuvres multiples, dont la plus durable fut la fondation du jardin zoologique de Londres. Il écrit en mars 1825 : « Je m'intéresse beaucoup à la création d'une société pour l'introduction d'animaux vivants. Le prospectus est lancé. Nous espérons avoir 2,000 souscripteurs à deux livres par tête. C'est Sir Humphry Davy et moi qui sommes les promoteurs. » L'entreprise réussit ; et c'est ainsi qu'en créant le *Zoo*, Raffles a fait la joie de millions de petits Londoniens et de leurs mamans.

Ne nous étonnons pas du goût que, dans la retraite, il a marqué ainsi pour l'histoire naturelle. Grand administrateur, Raffles a été toute sa vie un amateur passionné des sciences. Langues, histoire, archéologie, sociologie, histoire naturelle, il a pendant son séjour en Extrême-Orient tout étudié. En 1811, à Malacca, pendant qu'il préparait l'expédition de Java, bien loin d'être entièrement absorbé par les questions administratives et militaires, il organise une séance solennelle de la branche malaise de l'Asiatic Society et la fait présider par Lord Minto. Installé à

Digitized by Google

Java, l'un de ses premiers actes fut de rendre à la vie la Société des Arts et Sciences, qui avait été fondée par Rudimacher et qui se mourait. « Je recueille pour vous », écrivait-il à Marsden en 1812, « une collection des inscriptions. J'ai déjà maintenant les dessins de tous les temples en ruines. » En 1815, il envoya à India House une collection considérable de quadrupèdes, d'oiseaux empaillés et d'insectes de Java. De même, à Sumatra, il ne cessa de faire des études ; à Singapour, il fonda un Institut pour l'étude des langues et littératures chinoises et malaises.

Mais son œuvre capitale, c'est la fondation de Singapour. Cette ville compte maintenant un demi-million d'habitants. Raffles espérait modestement qu'elle deviendrait le port le plus important de l'Inde après Calcutta... Or, le commerce de Singapour l'emporte de beaucoup sur celui de Calcutta et de tous les ports de l'Inde réunis. C'est un des douze grands ports du monde. Avec Gibraltar, Malte, Colombo, c'est un des points d'appui de la puissance britannique. Singapour sait ce qu'elle doit à son fondateur. On y rencontre Raffles Quay, Raffles Place, Raffles Museum, Raffles Hôtel, et au milieu de la place se dresse, face à la rade, la statue de Raffles.

Les derniers mois de Raffles furent assombris par des démêlés d'ordre financier avec la Compagnie des Indes et aussi par l'état de sa santé, qui devenait précaire. Il mourut subitement le 5 juillet 1826.

On a élevé une statue en son honneur dans l'abbaye de Westminster. Juste hommage rendu à son mérite : Sir Thomas Stamford Raffles a droit de figurer parmi ceux que les Anglais honorent du beau titre de fondateurs de l'Empire britannique.

Henri DEHÉRAIN.

Eugène TARLÉ. **Le Blocus continental et le royaume d'Italie.** *La situation économique de l'Italie sous Napoléon Ier, d'après des documents inédits.* Paris, Félix Alcan, 1928, XII-377 pages. Prix : 40 fr.

Professeur à l'Université de Petrograd, M. Tarlé avait publié en 1913 un important ouvrage (en russe) sur le blocus continental. Il en avait aussitôt entrepris un autre pour montrer l'application du blocus à l'Italie et il nous donne aujourd'hui (en français) le résultat de recherches patiemment poursuivies à travers les épreuves de dix années de guerres et de révolutions, dans les archives de Paris et de Milan. Le sous-titre de son livre (*La situation économique de l'Italie sous Napoléon Ier*) en précise suffisamment l'objet. Laissant de côté les grands événements dont le spectacle semble avoir jusqu'ici absorbé l'attention des historiens, il s'est attaché à étudier la poursuite et les effets d'une politique économique qui, fondée sur l'exploitation du royaume d'Italie par l'Empire français, visait à faire de l'un le grenier, le marché et la colonie de l'autre. Un savant système de prohibitions, de tarifs et de barrières douanières devait, dans la pensée de Napoléon, réserver à la France la disposition exclusive des richesses agricoles de la Lombardie, lui permettre d'y écouler sans concurrence ses produits manufacturés, associer étroitement enfin les pays italiens à la lutte entreprise pour réduire l'Angleterre à merci.

Le développement de cette politique est examiné sous toutes ses faces et exposé dans toute son ampleur en des chapitres dont le premier représente une introduc-

Digitized by Google

tion politique et les quatre suivants passent en revue les éléments constitutifs de l'économie générale italienne au moment de la Révolution française : conditions des principales classes de producteurs (chap. II), état de l'agriculture et de l'élevage, principales ressources du pays (chap. III), état du commerce extérieur et des courants d'échange (chap. IV). C'est dans un milieu ainsi décrit que les trois chapitres suivants (chap. V-VII) vont montrer l'application de trois mesures principales : le décret de Berlin (21 novembre 1806), qui interdit dans le Royaume, comme dans l'Empire, tout trafic avec les Iles britanniques ; le traité de commerce italo-français (20 juin 1808), qui réserve aux produits français, à leur entrée en Italie, des réductions de droit suffisantes pour écarter toute concurrence ; et enfin, pour rendre inutiles les ruses de la contrebande, le décret du 10 octobre 1810, interdisant de façon absolue l'importation de certains articles ou denrées considérés comme des spécialités de l'industrie ou du commerce britanniques.

Il ne reste plus à l'auteur qu'à faire voir, dans une série de monographies qui remplissent les derniers chapitres (VIII-XIV), les effets de ces restrictions sur les principales industries nationales (soie, laine, coton, chanvre, cuirs, métallurgie, produits chimiques). De cet examen se dégage la conclusion que la politique napoléonienne dans le Royaume a atteint son objet en ce sens qu'elle y a remplacé les produits anglais par les produits français, en réussissant à prévenir la concurrence de l'industrie locale ; mais que, d'autre part et par voie de conséquence directe, cette politique a arrêté net le développement des forces productives du pays ; au moment où elle a cessé d'être appliquée, elle conduisait à l'appauvrissement certaines régions, notamment la Vénétie, dont toute l'activité économique reposait sur celle du commerce extérieur.

L'enquête qui aboutit à ces constatations a été menée presque exclusivement avec des documents d'archives : rapports et statistiques officielles découverts par l'auteur dans les Archives nationales (papiers de la Secrétairerie d'État) ou à l'*Archivio de Stato* de Milan (Archives du royaume d'Italie). S'il les a utilisés et interprétés avec une conscience et un sens critique auxquels il est juste de rendre hommage, on peut exprimer le regret qu'il n'ait pas cru devoir recourir plus largement aux sources imprimées, plus nombreuses ou moins insignifiantes qu'il ne semble le croire. Déclarer, par exemple, comme il le fait (p. 91) que l'histoire agricole de l'Italie du Nord au début du XIX^e^ siècle « n'a donné lieu à aucune monographie susceptible de satisfaire notre curiosité », n'est-ce pas faire trop bon marché de l'ouvrage déjà ancien (1856), mais capital pourtant, de Jacini sur « la propriété foncière et les populations agricoles de Lombardie? M. Tarlé aurait été également bien inspiré de consulter le livre de Sandonà sur le royaume lombard-vénitien, qui lui aurait apporté le moyen de contrôler avec des statistiques autrichiennes les données puisées dans les dépôts de Vienne et de Paris. La lecture de la récente étude de M. M. Blanchard sur les routes des Alpes pendant l'époque napoléonienne lui aurait enfin fourni de curieux renseignements sur les déviations que la politique impériale devait faire subir aux courants commerciaux dirigés précédemment à travers le territoire du Royaume. Ces petites lacunes bibliographiques, difficiles à éviter lorsque l'on traite un aussi vaste sujet, n'enlèvent d'ailleurs rien au mérite d'un ouvrage neuf, solide, clair, bien documenté, bien ordonné et qui, dans l'ensemble, paraît définitif[1].

Albert PINGAUD.

1. D'assez nombreuses fautes d'impression dans les noms de personnes (p. 32, *Dannay*

Digitized by Google

Il carteggio Cavour-Nigra dal 1858 al 1861. Bologne, Zanichelli, 1927. 2 vol. in-8°, 320 et 304 pages.

Telles qu'elles sont parvenues à notre connaissance, les lettres de Cavour représentent à la fois le plus précieux des témoignages historiques et le plus imparfait des instruments de travail. Si, parmi les correspondances d'hommes d'État, il n'en est guère où l'on trouve, avec une verve aussi prime-sautière, des clartés plus vives sur les événements du jour et la physionomie même de l'auteur, il n'en est peut-être pas non plus dont certaines erreurs de publication n'aient rendu la consultation plus difficile, laissé le texte plus incertain ou la série moins complète. Il suffira pour s'en convaincre de rappeler dans quelles conditions ont été composés les divers recueils édités jusqu'ici. Sans parler de ceux dont l'intérêt est surtout épisodique (de La Rive, Circourt), le premier en date comme en importance était celui que le sénateur Chiala avait formé de lettres recueillies auprès des familles de leurs destinataires et classées par ordre chronologique ; après en avoir rempli quatre volumes, il a dû recommencer une autre série en deux volumes avec celles qui lui avaient été communiquées tardivement. Il ne s'est malheureusement pas fait scrupule de pratiquer dans beaucoup d'entre elles des coupures ou des remaniements propres à en diminuer beaucoup la valeur documentaire (relevées autrefois dans une étude de M. Gabotto). Après Chiala, Bianchi, Mayor et Bollea publièrent successivement, en un volume chacun, trois autres recueils moins considérables, composés d'après les mêmes méthodes. Il résulte de cet état de choses que les travailleurs désireux d'étudier une période donnée de la vie de Cavour devaient d'abord partager leurs recherches entre cinq ou six séries de documents sans avoir l'assurance qu'aucune fût complète, puisqu'elles avaient été formées au hasard des communications reçues des correspondants de Cavour et de leurs familles.

Les papiers laissés par l'homme d'État ayant été légués — quoique avec quelques lacunes — aux Archives d'État de Turin, il existait heureusement un moyen de remédier aux inconvénients de cette dispersion ; c'était de rechercher les lettres de Cavour à leur source même, dans les registres où il les faisait d'abord copier avant de les expédier ; elles y figurent au nombre de 1,700, alors que 1,300 avaient été publiées et que sur ce nombre 300 doivent l'être à nouveau en raison de leur mutilation. Elles sont en outre accompagnées de celles auxquelles elles répondaient, et dont beaucoup, émanant de personnages considérables, présentent un intérêt historique presque égal. — C'est devant cette masse énorme de documents que se sont trouvés les membres de la Commission nommée en 1911 par le gouvernement italien, pour préparer une publication qui fût, en même temps qu'un service rendu à la science, un hommage à la mémoire de Cavour. Leur première pensée avait été de reprendre à pied d'œuvre la besogne ébauchée avant eux et de publier dans leur ordre chronologique tous les papiers remis entre leurs mains. Pour aboutir plus vite et ne pas s'exposer à réimprimer des documents déjà mis au jour, ils ont préféré en extraire, pour les publier à part, certains fonds formant un ensemble. Le premier a été constitué par la correspondance échangée entre Cavour et le plus intime

pour *Darnay* ; p. 84, *Beccharia* pour *Beccaria* ; p. 150, *Guicardi* pour *Guicciardi*) et surtout de lieux (p. 68, *Panauro* pour *Panaro* ; p. 79, *Roverdo* pour *Roveredo* ; p. 81, *Salsamaggiore* pour *Salsomaggiore*, *Intre* pour *Intra*, *Varalla* pour *Varallo* ; p. 131, *Vorcelli* pour *Vercelli* ; p. 143, *Lumellina* pour *Lomellina* ; p. 224, *Cossoco* pour *Cassano*).

Digitized by Google

de ses collaborateurs pendant la période la plus décisive de sa carrière. C'était ce jeune Nigra dans lequel il voyait son élève de prédilection, auquel, à partir de 1858, il confia, avec la plénitude de sa confiance, le rôle d'intermédiaire officieux auprès de Napoléon III. Les lettres que tous deux échangèrent forment la partie principale de la publication qui porte leur nom ; mais elles servent de centre et de lien à la reproduction de tous les principaux documents relatifs aux affaires qu'ils traitèrent de concert.

C'est d'après ce plan qu'ont été composés les deux premiers volumes parus, consacrés l'un (*Plombières*) à la préparation de l'entreprise italienne pendant l'année 1858, l'autre (*La campagne diplomatique et militaire de* 1859) à son exécution depuis le 1er janvier 1859 jusqu'à l'armistice de Villafranca. On y trouve d'abord, outre les lettres de Cavour, dont la plupart ont été déjà publiées, les rapports confidentiels de Nigra, qui le sont pour la première fois et qui les dépassent souvent en intérêt ; des lettres de personnages souverains ou princiers, Victor-Emmanuel, Napoléon III, le prince Jérôme Napoléon ; des dépêches diplomatiques, et enfin des notes jetées sur des feuilles volantes pour servir de mémorandums ou de résumés de conversation. C'est assez dire quel trésor de matériaux un recueil de ce genre peut présenter aux recherches des historiens. Il ne leur apportera pas sans doute de révélations proprement dites sur un sujet trop souvent traité déjà pour n'être pas connu dans ses grandes lignes. Mais on y trouvera souvent des aspects nouveaux et des détails inédits : par exemple sur les négociations secrètes, presque entièrement ignorées jusqu'ici, entreprises par Napoléon III pour obtenir l'appui de la Russie avant la campagne d'Italie et sur les deux missions que remplit à cet effet à Pétersbourg le capitaine de vaisseau La Roncière le Noury (déc. 1858, janv. 1859). Plus loin, le témoignage de Nigra, qui voyait souvent l'Empereur et avait su approcher de sa pensée, permet d'ajouter quelques touches à une figure qui semble rebelle jusqu'ici aux efforts tentés pour en fixer les lignes. Nigra paraît avoir caractérisé dans une formule assez heureuse les contrastes de cette nature quand, après avoir représenté Napoléon III comme un esprit rêveur, faible et mobile, il remarque que « son inconstance et sa mobilité ne peuvent être comparées qu'à sa ténacité et à sa persévérance ». « Il n'y a qu'un moyen de réussir », conclut-il, « c'est d'être aussi persévérant que lui en revenant sans crainte sur la même idée et de le renfermer dans le cercle de Popilius, lorsque le temps propice sera venu » (t. I, p. 273). N'est-ce pas définir à l'avance en une phrase toute la tactique suivie aux Tuileries, pendant tout le cours du règne, par les tenants de la cause italienne? Parmi ceux-ci, les documents nouveaux publiés aujourd'hui font ressortir le rôle du prince Napoléon comme beaucoup plus actif et efficace qu'on ne l'avait cru jusqu'alors ; on peut même se demander si, à partir de son mariage, il n'a pas agi en gendre de Victor-Emmanuel bien plus qu'en cousin de l'Empereur des Français. Enfin, la lecture de ces deux volumes fournit, avec plus de netteté que dans les publications antérieures, une explication logique du mouvement de recul que sembla prononcer Napoléon à la veille de la guerre d'Italie, alors qu'il accepta la médiation anglaise, la proposition de congrès russe et qu'il parut sur le point de renoncer aux projets dont il avait pris lui-même l'initiative à Plombières. Il n'y avait de sa part ni contradiction, ni défaillance morale, comme on semblait le croire à Turin. Il jugeait avec raison impossible de se lancer dans une guerre de cette importance sans paraître aux yeux des puissances y être amené par une raison impérieuse. Le prétexte cherché avait été trouvé à Plom-

Digitized by Google

bières ; ce devait être une insurrection dans le Haut-Modénais dont la répression probable par les troupes autrichiennes aurait paru comme une infraction aux traités et justifié une intervention française. Les Modénais n'ayant pas bougé, Napoléon III se trouvait fort embarrassé pour rompre, sans autre raison que sa sympathie pour l'Italie, une paix qui durait depuis un demi-siècle ; de là ses tâtonnements de la dernière heure.

La valeur de cet ouvrage se trouve rehaussée par une somptueuse présentation matérielle et par la reproduction en fac-similé de nombreux autographes de Cavour et de Victor-Emmanuel. L'intérêt en fait souhaiter que la Commission italienne donne promptement une suite aux deux premiers volumes parus[1].

Albert PINGAUD.

Louis RÉAU. **L'art russe de Pierre le Grand jusqu'à nos jours.** Ouvrage publié sous le patronage de l'Institut d'Études slaves de Paris. Paris, H. Laurens, 1922, I-XI-291 pages.

Le deuxième et dernier volume de l'*Art russe*, de M. Louis Réau, comprend la période de Pierre le Grand jusqu'à nos jours. Nous avons dit, lors de l'apparition du premier volume, quels en étaient les mérites, en quoi il était nettement supérieur au médiocre essai de Viollet-le-Duc, les avantages que conféraient à l'auteur une connaissance parfaite de la langue russe, une étude directe des monuments, enfin une excellente méthode qui s'attache à marquer les rapports de l'art et de l'histoire générale de la civilisation.

M. Réau fait remarquer, dès le début, que le trait marquant de la seconde période qu'il va décrire est le déplacement de la civilisation russe du midi vers le nord ; la période pétersbourgeoise aboutit à la création d'un centre d'art unique : les influences occidentales se substituent d'une façon frappante aux traditions byzantines. A l'homogénéité de l'art ancien succède un art nouveau, fait pour une élite, qu'il s'agisse d'architecture, de sculpture ou d'art décoratifs. Les influences diverses se succèdent : l'influence hollandaise, d'abord prépondérante, est supplantée par l'influence française. L'auteur cherche à dégager ces influences et en étudie le rôle dans l'architecture classique, dans le style Empire sous Alexandre Ier et Nicolas Ier, qu'il s'agisse de sculpture ou de peinture. L'auteur constate ensuite (IIe partie) que l'art russe s'est émancipé et il note les heureux fruits de cette émancipation. La conclusion (*L'art dans la Russie des Soviets*, p. 254-269) nous rassure, dans une certaine mesure, sur le sort des objets d'art au cours de la tourmente, et, manifestant le peu de goût de l'auteur pour les créations de l'art soviétique, aboutit cependant à cette déclaration que l'art russe « sera, selon toute vraisemblance, un art à tendances nationales ».

L'auteur écrit (p. 13) *Tartares*, bien qu'il sache que la véritable forme, qu'il avait assez d'autorité pour justifier, est *Tatares*. C'était une bonne occasion de

1. Les éditeurs n'ont pas voulu alourdir, en les accompagnant de notes, les textes publiés ; quelques-unes n'auraient pas été inutiles pour en faciliter l'intelligence. A la fin des volumes, la table des matières est remplacée par un index qui ne rend pas les mêmes services et répond à un autre objet. La reproduction des documents écrits en français comporte d'assez nombreuses fautes d'accent.

Digitized by Google

nous débarrasser de cette forme bizarre, née de la fantaisie intempestive d'un chroniqueur magyar qui, en son latin, s'avise de les déclarer *vere e Tartaro emissos*. L'ouvrage est illustré d'abondantes gravures et muni d'une bibliographie de l'art russe moderne, d'un vocabulaire de cet art disposé sous forme de lexique et d'un index alphabétique.

E. DUCHESNE.

Eric KEYSER. **Der Kampf um die Weichsel. Untersuchungen zur Geschichte des polnischen Korridors,** unter Mitwirkung von M. GEISLER, H. HUBNER, K. J. KAUFMANN, W. LA BAUME, M. LAUBERT, F. LORENTZ, W. MILLACK. Berlin und Leipzig, Oldenbourg, 1926. In-8°, VII-178 pages, avec une carte des nationalités qui occupent la région de la Vistule.

Plusieurs historiens et géographes prussiens se sont réunis à Dantzig pour essayer de prouver au monde entier, par cet ouvrage, que le Congrès de Versailles a eu tort de rendre à la Pologne la Poméranie et l'accès à la mer. Pour justifier le démembrement de 1772, qui a donné cette Poméranie à la Prusse, les historiens en question prétendent qu'en entrant en Poméranie les troupes prussiennes n'ont rencontré nulle part de résistance sérieuse de la part des habitants[1]. Ont-ils eu en vue principalement les paysans cachoubes, polonais? Ils eussent été sages de ne pas oublier qu'en 1806, après Iéna, le paysan allemand de Prusse n'a pas bougé pour défendre sa patrie contre Napoléon. Est-ce à d'autres éléments de la population qu'ils ont pensé? Mais le démembrement de la Pologne n'a été que l'épilogue d'une longue lutte des insurgés polonais dans tout le pays contre les envahisseurs (Confédération de Bar). Les auteurs eux-mêmes reconnaissent (p. 99) que ces confédérés se battirent aussi en Poméranie. Pourquoi ne disent-ils rien de Joseph Wybicki, l'un des confédérés, qui — ainsi que l'a démontré dernièrement le professeur Skalkowski — était déjà, par ses aïeux, de corps et d'âme fils de la Poméranie polonaise? Grand patriote polonais, Wybicki est l'auteur de l'hymne national polonais *Jeszcze Polska nie zginela* (La Pologne n'est pas encore morte), et plus tard, ainsi que le dit cet hymne, il « passa la Warta » avec l'armée napoléonienne et les insurgés polonais pour reprendre aux Prussiens *sa* Poméranie et assiéger Dantzig! Dans ses ouvrages, nos historiens prussiens auraient pu trouver un témoignage en faveur de la Poméranie polonaise, qui leur aurait montré à quel point il est injuste et contraire à la vérité d'appeler la terre des Cachoubes un pays barbare et arriéré. Les *Lettres patriotiques* de Wybicki (par exemple t. I, p. 198) prouvent que le sort des paysans de Poméranie à cette époque n'était nullement aussi misérable qu'ils le prétendent.

Ils ne citent guère le passage de la correspondance de Frédéric II (à Domhardt, 1er avril 1772), où il reconnaît que les habitants du Palatinat de Poméranie sont « principalement de nationalité polonaise ». C'est pourquoi sans doute il tenait à expliquer le partage de la Pologne aux philosophes français : « Je me regarde comme le Lycurgue ou le Solon de ces barbares », écrivait-il à d'Alembert (19 juin

1. Pourquoi le livre ne fait-il aucune mention de la résistance opposée par la Poméranie polonaise en 1308, ni du massacre de Dantzig commis à cette date par les chevaliers Teutoniques?

Digitized by Google

1775) en parlant de la population poméranienne ; à Voltaire, il disait qu'en agissant ainsi, son seul but était le bien qui pouvait en résulter pour la culture de ce pays sauvage et arriéré qu'il surnommait « Canada ». Rapprochement savoureux, qu'il convient de remarquer en passant et de retenir.

Les auteurs du livre que nous signalons s'attachent à démontrer que le « Corridor polonais » n'a jamais été et n'est pas polonais, mais qu'il est allemand et l'a toujours été depuis les temps les plus reculés. Si, du fait que, lors de la grande migration des peuples, certaines tribus gothiques sorties de Scandinavie et de Gothland passèrent par la Poméranie il résultait en toute justice, comme le veulent nos auteurs, que le corridor doit appartenir aux Allemands, pourquoi ne serait-ce pas plutôt aux Suédois? Mais alors l'Angleterre devrait appartenir aux Danois, et la France, envahie par les Wisigoths et les Francs, aux Allemands ! De même, si les colons allemands établis dans diverses villes de Poméranie, avaient, en se servant pendant un certain temps de la langue allemande, créé à l'Allemagne un droit sur cette terre polonaise, ne faudrait-il pas conclure que, puisque la bourgeoisie suédoise s'était aussi servie de la langue allemande, la Suède, également, est devenue terre allemande?

Nos auteurs se contredisent parfois entre eux. L'un (p. 174), en discutant sur le terme de « Corridor polonais », affirme que dans ce corridor la population polonaise et cachoube ne forme pas un groupement compact ; un autre (p. 147) déclare au contraire que les Polonais ont réussi à former une pointe allant jusqu'à la mer, en éloignant ainsi les Allemands.

Sur cette question de races, un d'eux, M. Lorenz, a choisi une méthode différente : il reconnaît qu'effectivement le corridor est habité par des Slaves, mais il déclare que ces Slaves (Cachoubes) ne sont pas d'origine polonaise, qu'ils proviennent d'une souche différente. La question n'est pas nouvelle, et les linguistes savent à quoi s'en tenir là-dessus. M. Lorenz a sans doute oublié un discours prononcé au commencement du XX^e^ siècle à la Chambre des députés de Prusse par le ministre de l'instruction publique : il déclarait que les Cachoubes déchiraient les catéchismes allemands apportés de l'école par leurs enfants, et que ceux-ci ne voulaient apprendre la religion qu'en polonais. Cette protestation, disait-il, venait principalement des villes cachoubes comme Wejherowo, Starogard et autres (voir Geffcken, *Preussen-Deutschland und Polen*, 1907, p. 108). M. Lorenz aura de la peine à prouver aujourd'hui que les Cachoubes, tout en luttant pour obtenir l'étude de la religion en langue polonaise, ne se sentaient aucun attachement pour cette langue ! Contrairement à son opinion, l'histoire nous apprend que, depuis près de mille ans, les Cachoubes se sentaient attirés vers la Pologne. En 997, les habitants de la Poméranie écoutèrent de bon gré les sermons de saint Adalbert. La petite ville de Saint-Adalbert, près de Dantzig, continue à en porter témoignage aujourd'hui encore. C'est bien à la Pologne que la Poméranie doit le christianisme, qui n'est peut-être pas le contraire de la civilisation. En 1282 et 1295, les Cachoubes reconnurent de bonne volonté la souveraineté de l'autorité polonaise ; en 1454 ils se révoltèrent contre les chevaliers Teutoniques et se réunirent toujours de bonne volonté à la Pologne. Enfin, ils accueillirent avec enthousiasme l'armée polonaise en 1920, lorsque les nations occidentales décidèrent de rendre la Poméranie à la Pologne.

Voilà un certain nombre de faits que notre équipe prussienne eût été sage de ne

Digitized by Google

pas négliger. Qu'elle l'ait fait cependant, cela caractérise et juge l'esprit « historique » de ce livre.

W. SOBIESKI.

G. LEGARET. **Histoire du développement du commerce depuis la chute de l'Empire romain jusqu'à nos jours.** Paris, Eugène Belin, 1927. In-8°, 480 pages.

Ceci est un manuel destiné spécialement aux élèves des Écoles de commerce. Mais c'est, dans toute la force du terme, un manuel intelligent, un excellent type de ce que peut être un *text book* français. Les bibliographies qui terminent chacune des grandes divisions sont assez bien au courant (elles ne contiennent que des ouvrages français ou traduits en français). De même que les brèves citations qui émaillent le texte (p. 397, une citation de N.-S.-B. Gras sans le nom de l'auteur), elles donneront aux élèves le désir de lire.

Dans l'ensemble, c'est un très bon exposé de l'évolution commerciale, où toutes les parties du sujet, produits, routes, marchés, technique commerciale, rapports avec l'industrie, sont présentées d'une façon intéressante. Il n'y a guère d'un peu négligé que le commerce de l'argent : s'il y a quelques mots sur le capitalisme bancaire à Augsbourg et à Anvers, il y a trop peu (voy. cependant p. 160) sur le rôle international de Lyon. Avant les foires de Lyon, il aurait fallu (p. 51) mentionner celles de Genève. L'auteur pourra combler ces lacunes dans une prochaine édition, qui me paraît devoir s'imposer à bref délai, car l'ouvrage aura un légitime succès.

D'autres lacunes ou insuffisances s'expliquent par les besoins pédagogiques auxquels il fallait satisfaire. Sur le plan chronologique, le haut Moyen Age est réduit à la portion congrue, et le vrai développement ne commence qu'avec le XIII^e^ siècle. Mais c'est une tendance générale de notre enseignement de donner aux phases historiques une place inversement proportionnelle à leur éloignement dans le temps. Géographiquement, le commerce apparaît à peu près exclusivement comme un phénomène européo-méditerranéen. Trop peu de choses même sur les Sarrasins, sur la Sicile et l'Italie du Sud. On pourrait croire que les civilisations orientales et extrême-orientales n'ont pas connu le commerce avant qu'à la fin du XV^e^ siècle les Occidentaux eussent pris la peine d'aller leur en donner leçons. Même alors, il y a insuffisance. Rien, par exemple, sur la première ouverture du Japon, ce qui fait que les relations des Hollandais avec ce pays étonnent un peu (p. 130).

L'ouvrage n'est pas conçu assez nettement sur le plan international. L'opposition entre la France (p. 157) et l'Angleterre (p. 161) est quelque peu forcée. Les interventions de la royauté française dans les questions de travail et de salaires ne sont rien à côté des *Assessments of wages* et du *Statute of artificers*, et il est trop simple de dire que la France se protège « par des tarifs douaniers, *tandis que* l'Angleterre » a ses actes de navigation : l'Angleterre a aussi ses douanes. De même, en face du *Système*, il aurait fallu mettre le *South Sea Bubble*. Si le « blocus » continental est bien présenté, on ne nous fait pas comprendre ce qu'était au vrai le « système » continental.

Quelques menues observations. P. 138, sur les *Merchant Adventurers*, il aurait fallu citer la thèse de George Unwin, qui voit en eux une oligarchie de monopoleurs.

Digitized by Google

Le nom est d'ailleurs inexactement interprété : ce ne sont pas des « aventuriers », mais des « marchands à l'aventure ». P. 141, au lieu de « le roi », dire « la reine » ; il s'agit de la grande reine Bess. P. 226, lire *Darby* et non *Derby*. Paul *de* Rousiers, *passim*, et non *des* Rousiers. Il n'est pas exact (p. 429) que l'émigration allemande se soit réduite dès 1870.

Il est fâcheux, dans un ouvrage destiné à l'enseignement, de relever des taches qu'une meilleure correction des épreuves eût fait disparaître, comme *moyennage* (pour monnayage, p. 61), tarifiée (p. 61 et 160), un extraordinaire « qu'hantent » de la p. 355, et un mépris systématique de la règle d'accord du participe passé.

Un index rendrait de très grands services.

Henri HAUSER.

Reginald Arthur RYE, Goldsmiths' librarian of the University of London. **The students' guide to the libraries of London ; with an account of the most important archives and other aids to Study.** University of London Press, 1927. 3e édit., XXV-580 pages et 61 planches hors-texte. Prix : 10 sh.

Voici un livre que devra posséder toute bibliothèque où l'on travaille ; les étudiants de toute discipline y trouveront les plus utiles indications pour diriger leurs recherches. Paru pour la première fois en 1908 et rapidement épuisé, revu et augmenté en 1910, il reparaît, après dix-sept ans, entièrement remanié et mis au courant par un bibliographe émérite, fils d'un ancien conservateur du département des imprimés au Musée britannique. Édité sous les auspices de l'Université de Londres et grâce à une subvention fournie par le « Publication fund », qui permet de le vendre à un prix très modéré, enrichi de nombreuses illustrations et de plusieurs fac-similés, il se présente sous le meilleur aspect. Une rapide analyse montrera que le fond est aussi riche que la forme est engageante.

M. Rye débute (chap. I) par une introduction où il résume ce qu'il sait sur les bibliothèques des civilisations antiques, de Babylone, d'Assyrie, d'Égypte, sur les lieux où l'on a trouvé les papyrus et les anciennes archives de l'État égyptien. Cette esquisse, qui ne laisse pas de paraître un hors d'œuvre, ne manque pourtant ni d'intérêt, ni même d'à-propos ; elle est d'ailleurs expédiée en dix pages. On arrive alors tout de suite à l'Angleterre, où furent nombreuses les bibliothèques monastiques, épiscopales et autres. La brutale suppression du clergé régulier en 1534 leur fut fatale : leurs livres furent dispersés, dilapidés, comme autant de témoins et d'instruments de la superstition que l'on prétendait abolir à tout jamais. On n'épargna même pas ceux qui appartenaient à l'antique hôpital londonien de Saint-Barthélemy. A Londres encore, la plupart des évêques avaient leur résidence plus ou moins garnie de manuscrits vénérables ; ils subirent le même sort. « L'ignorance », écrit M. Rye, « la négligence, la bigoterie, la rapacité contribuèrent à la destruction des anciennes bibliothèques et cet état déplorable a persisté jusqu'à nos jours » (p. 22).

A partir du XVIIe siècle s'opère une heureuse réaction : les « Inns of court », les grandes « Compagnies à livrée » de la Cité, des amateurs éclairés comme Sir Robert Cotton, les rois, depuis Édouard IV, tinrent à honneur de posséder de beaux livres, imprimés et manuscrits. Au collège de Sion, reconstruit après le grand incendie de 1666, fut ouverte (1669) la première bibliothèque publique. Le Musée britannique

Digitized by Google

fut fondé en 1759. Mais c'est seulement au XIXe siècle que l'on s'occupa sérieusement d'organiser ce grand dépôt. Depuis lors, le nombre des bibliothèques publiques et privées n'a cessé de croître. Dans ce nombre, il est juste que M. Rye, bibliothécaire de l'Université, fasse une place à part aux trois bibliothèques qui en dépendent : « University library », « library of University college », « library of King's college » (p. 62).

A tout seigneur, tout honneur : le chapitre II est consacré au Musée britannique. M. Rye décrit alors en détail les départements qui l'ont constitué dans la suite des temps, et plus longuement ceux où sont aujourd'hui conservés 1° les livres imprimés, 2° les livres et manuscrits orientaux, 3° les manuscrits du Moyen Age occidental, 4° enfin tout ce qui se rapporte aux antiquités égyptiennes et assyriennes. Pour chacun d'eux, il indique les catalogues, les règlements concernant les jours et heures d'entrée, etc.

Le chapitre III traite des Archives nationales concentrées au P. Record office, avec ses trois salles de travail spécialement réservées aux recherches historiques, juridiques et administratives. Au musée du P. R. O. est consacrée une description exceptionnellement détaillée qui remplit les pages 145-169 avec cinq fac-similés; elle dispense presque de recourir au Guide officiel, dont il y a déjà douze éditions (cf. *Rev. histor.*, t. CLIV, p. 187).

Le chapitre IV est réservé aux bibliothèques « générales » de Londres ; nous mentionnerons seulement celles de la Cité (Guildhall library) ; la bibliothèque archiépiscopale de Lambeth ; la « London library », fondée d'après les suggestions pressantes de Carlyle, ouverte au public depuis 1841 et où se trouve depuis 1914 une remarquable collection de caricatures concernant la guerre franco-allemande de 1870-1871 ; la bibliothèque du collège de Sion déjà mentionnée plus haut et qui est spéciale pour les études théologiques (p. 182-185) ; enfin, les trois bibliothèques dépendant de l'Université de Londres. Celle qui porte le titre particulier d' « University library » possède le manuscrit du poème sur la vie du Prince Noir ; il lui fut confié à titre de « prêt perpétuel » par l'actuel prince de Galles à l'occasion des diplômes qui lui furent conférés en 1921 de « Master of commerce » et de « doctor of science ». — Londres possède d'ailleurs un grand nombre d'autres bibliothèques dites aussi générales, mais qui sont destinées pour la plupart à l'enseignement et à l'éducation.

Le chapitre V est pour les bibliothèques dites spéciales et qui sont classées ici suivant l'ordre alphabétique des spécialités (p. 249-452). On en compte une centaine. Dans le nombre, certaines intéressent l'histoire dans ses domaines les plus variés : anthropologie, archéologie, colonies et dominions, économie politique et sociale, folklore, géographie, langues et littératures des grands pays occidentaux et orientaux. Une attention particulière se porte vers le « Victoria and Albert Museum », qui possède environ 150,000 volumes et un million de photographies sur l'histoire de l'art ; l' « Imperial Institute » et le « Royal colonial Institute » où sont réunis les ouvrages relatifs à l'Inde et aux colonies, le « Royal Institute of international affairs », inauguré en 1918 et destiné à prendre une extension considérable ; le « College of arms », riche en livres sur la généalogie et l'héraldique. A l'histoire, à ses sources et à ses instruments de travail sont réservées deux sections qui occupent les pages 329-345 ; c'est là qu'on trouvera (p. 329-334) des renseignements sur les riches archives de la Cité de Londres, explorées jadis par Delpit selon une méthode

Digitized by Google

imparfaite et maintenant exploitées avec l'érudition la plus scrupuleuse par les archivistes de la Cité.

Cette énumération, sans doute assez fastidieuse, est loin d'épuiser toute la substance de l'ouvrage ; elle suffira néanmoins sans doute pour montrer quelle infinie variété de ressources les travailleurs trouveront dans les dépôts londoniens de livres et d'archives. Sans doute, c'est à Londres même qu'il faut aller pour les utiliser, ce qui n'empêche que le Guide de M. Rye ne puisse être consulté avec fruit hors d'Angleterre. Recommandons-le en toute confiance, notamment à ceux de nos compatriotes qui seront admis à la Maison de l'Institut de France[1], fondée et entretenue avec la libéralité la plus éclairée par le baron Edmond de Rothschild. Il leur épargnera dès le début beaucoup d'inutiles démarches et une grande perte de temps.

Ch. BÉMONT.

1. L'Institut français du Royaume-Uni est mentionné p. 323-324. La Maison de l'Institut de France à Londres n'est pas encore pourvue d'une assez riche bibliothèque pour avoir sa place dans le volume. Y pensera-t-on?

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Histoire générale. — G. VOLPE. *Il medioevo* (Florence, Vallecchi [1927], in-12, 578 p. ; vol. XXIV de la *Collana storica ;* prix : 25 lires). — Voilà, à coup sûr, une des meilleures vues d'ensemble du Moyen Age européen. Ce n'est pas un manuel à proprement parler : M. Volpe suppose connus les faits essentiels ; il ne s'astreint pas à tout raconter par le menu ni dans un ordre chronologique impeccable, mais il trace avec art les cadres généraux d'un exposé large et compréhensif dont un étudiant ou un lecteur déjà quelque peu initié peut aisément tirer la matière de réflexions fécondes. Les divers aspects de la vie médiévale sont fort bien mis en relief ; mais ce sont les pages consacrées à la vie des cités italiennes, à leur activité commerciale, à leur rayonnement artistique et intellectuel qui ont été écrites avec le plus d'amour. — Il y aurait, bien entendu, dans le détail des réserves à faire touchant telles ou telles conclusions de l'auteur ; on pourrait lui reprocher son point de vue vraiment trop européen et les omissions qu'il entraîne (le mot *europeaneo* devrait au moins figurer au titre après celui de *medioevo*) ; mais il n'est que juste de rendre hommage à la science lucide et à l'art ingénieux de l'historien. Son œuvre mériterait d'être reprise, élargie et enrichie d'un appareil de références bibliographiques qui, sans l'alourdir beaucoup, en accroîtrait notablement l'intérêt. L. HALPHEN.

— Max EASTMAN. *La science de la Révolution* (Paris, Gallimard, 1927, in-16, 296 p. ; prix : 13 fr. 50). — On trouvera dans ce volume une critique pénétrante des doctrines marxistes ; l'auteur montre avec force l'influence sur Karl Marx de la doctrine hégélienne ; il prouve aussi que le marxisme, chez bien de ses disciples, est devenu une « religion métaphysique ». Cependant, les bolchevistes, et en particulier Lenine, que M. Eastman considère comme un homme de génie, ont agi en réalistes, et c'est, à son avis, leur supériorité. On lira aussi avec intérêt les chapitres relatifs au syndicalisme révolutionnaire, à l'anarchisme, que l'auteur considère comme animés d'un esprit plus scientifique que les marxistes et aux mencheviks. Beaucoup de notes très intéressantes ont été rejetées à la fin, suivant la déplorable pratique qui commence à s'établir. H. S.

Histoire de l'antiquité. — A. MORET. *La mise à mort du dieu en Égypte* (Paris, Paul Geuthner, 1927, 1 gr. in-8°, 59 p. et 17 fig.). — Comme tous les primitifs, l'ancien Égyptien a constaté que sa vie et sa mort dépendent de la nature ; aussi s'est-il efforcé de se libérer de ses caprices, en la maîtrisant, en disciplinant la fertilité du sol et des troupeaux. Diodore et Plutarque nous avaient déjà renseignés sur la passion d'Osiris, dieu agraire qui meurt et renaît chaque année avec la végétation. Par l'étude des stèles figurées et des légendes qui les accompagnent, M. Moret reconstitue les principaux épisodes de la mise à mort du

Digitized by Google

dieu en Égypte. Il n'est pas douteux que « le paysan égyptien croyait qu'en se livrant au travail de fossoyer la terre avec le hoyau, il préparait la tombe de l'Esprit des grains, Osiris ; en recouvrant les semences de terre au moyen de la charrue, ou par le piétinement des troupeaux, il mettait en terre Osiris » (p. 33). Une heureuse et nouvelle interprétation d'une chanson du tombeau de Ti apporte la preuve que les bergers avaient conscience que leurs bêtes en foulant le sol poussaient en terre l'Esprit du grain. Cet ensevelissement du dieu, dont le corps agissait comme un charme, assurait la croissance des moissons. De même que dans d'autres pays, dans l'Égypte ancienne, on enterrait une effigie du dieu agraire. Le sacrifice d'Osiris n'était pas seulement profitable à la végétation ; son action bienfaisante s'étendait à toutes les créatures et, à ce propos, M. Moret revient sur l'idée féconde exprimée par lui dans son livre *Le Nil et la civilisation égyptienne :* la passion d'Osiris a montré aux hommes comment ils pouvaient se sauver de la mort à l'exemple des dieux, et l'histoire sociale de l'Égypte nous fait assister aux luttes des Égyptiens avides d'obtenir pour eux-mêmes ces promesses de résurrection. Enfin, le thème du dieu qui meurt offre d'autres variantes. L'une des plus curieuses est celle du dieu que l'on tue lorsque l'on suppose que sa vigueur ou sa fécondité est en défaut. Cette coutume qui existait en Égypte pour les animaux (le bœuf Apis) est loin d'être prouvée en ce qui concerne les rois. Cette analyse rapide suffit à montrer l'importance de la contribution apportée par M. Moret à l'étude des cultes agraires dans la vallée du Nil. Raymond LANTIER.

— A. SCHULTEN. *Sertorius* (Leipzig, Dieterische Buchhandlung, 1926, 1 vol. in-8°, IV-168 p. et 2 cartes ; prix : 4 m.). — M. Schulten professe pour son héros une grande admiration et témoigne à son égard d'un amour romantique. N'a-t-il pas inscrit en tête de son ouvrage cette phrase : « L'amour est la véritable clef de l'histoire? » De là vient la grandiloquence du style qui rend souvent pénible la lecture de ce livre, d'ailleurs intéressant et le meilleur qui nous ait été encore donné sur Sertorius. L'auteur suit pas à pas son héros, depuis sa naissance dans les montagnes de la Sabine jusqu'à son assassinat, à Osca, en Espagne. Le récit des événements qui se déroulèrent dans la péninsule occupe la majeure partie du volume. M. Schulten a su très bien mettre en relief le caractère de ce rebelle qui, malgré sa révolte, reste romain au point de tenter la romanisation de la jeunesse ibérique et de créer un simulacre de Sénat à l'image de celui de Rome. De bonnes pages sont consacrées à des études de tactique et de topographie militaire que précisent les excellents relevés et les cartes ou plans dressés par le général Lammerer.

Raymond LANTIER.

— Jan Rinse WARTENA. *Inleiding of een uitgave der Tabula Peutingeriana* (Thèse de l'Université de Leyde. Amsterdam, 1927, VIII-113 p. in-8°). — Cette « Introduction à une édition de la Table de Peutinger » risque de paraître inutile à côté du grand travail de Millet ; en fait elle contient un certain nombre de pages qui ne nous apprennent rien de nouveau, en particulier sur les vicissitudes qu'a subies depuis quatre siècles le célèbre manuscrit. Mais l'auteur a cherché à nous donner des idées précises sur les sources de la Table : il nous offre une théorie intéressante, un peu hardie peut-être, qu'il y aura lieu de vérifier avant de la retenir. Pour lui (on se souvient que Millet conteste ce fait), la Table de Peutinger, l'Itinéraire d'Antonin et la Cosmographie de Ravenne ont une source commune. Cette source serait une carte dérivée de la célèbre carte d'Agrippa, rééditée et remise à

Digitized by Google

jour à diverses reprises. M. Wartena résume les rapports qu'il croit pouvoir établir entre nos trois documents dans le schéma suivant (p. 33) :

carte a
Itinerarium Antonini ∧ carte b
Ravennas ∧ Tabula P.

La *carte a* serait une revision de la carte d'Agrippa datant du début du IIIe siècle, retouchée (pour le tracé des routes) après 256 (perte de la Dacie) et après Dioclétien. L'Itinéraire d'Antonin est un résumé de ce document. L'étude des vignettes, représentant sur la Table de Peutinger Constantinople et Antioche, révèle des retouches faites à deux reprises, d'abord entre 331-361, puis entre 361-387 : la *carte b* représente le résultat de ces revisions du IVe siècle ; elle a été employée par le Ravennate et constitue l'original de notre *Tabula*. Henri MARROU.

Histoire religieuse. — Une étude critique sur *Sainte Hélène*, la mère de l'empereur Constantin, par M. Jules MAURICE (Lille, De Brouwer, 1927, CXXIX p.) ne peut manquer d'attirer l'attention. L'hagiographie lui attribue deux faits considérables : la conversion de son fils au christianisme et l'invention de la vraie croix à Jérusalem. Sur le premier point il faut intervertir les faits : Constantin, déjà très ému par l'apparition de la croix dans le ciel lorsqu'il traversa les Alpes à la tête de son armée, eut aux portes de Rome une nouvelle vision ; un songe lui enseigna « que ce n'est pas seulement la croix, mais le Christ lui-même qui devait lui donner la victoire ». Il faut donc croire Eusèbe quand il dit qu'Hélène fut convertie par son fils. Devenue chrétienne, élevée par l'empereur au rang suprême d'*Augusta* (324), comblée de dons qu'elle employa en fondations pieuses, Hélène partit pour un long pèlerinage en Orient. A Jérusalem, elle présida aux travaux ordonnés pour orner la ville nouvelle. Eusèbe, que M. Maurice a, jusqu'à ce moment, suivi de près, se tait sur l'invention de la vraie croix par Hélène ; mais il estime que ce silence n'a « plus aucune signification », et il conclut que, s'il est difficile de « croire à la conservation des croix de Jésus et des larrons pendant trois cents ans », on peut admettre cependant « que sainte Hélène a pu réellement trouver la vraie croix, et que dès le règne de Constantin on a cru à la découverte ».

Ch. B.

— Sous la direction autorisée de Hermann Gunkel et de Leopold Zscharnack, la librairie J. C. B. Mohr, de Tübingen, donne une seconde édition refondue de l'excellente encyclopédie des sciences religieuses intitulée : *Die Religion in Geschichte und Gegenwart*. La publication, commencée en septembre 1926, marche bon train, puisqu'en décembre 1927 elle est arrivée au terme de son premier volume (lettres A-D, 22 livraisons, 2,052 colonnes grand in-4° et 8 planches). On nous promet le cinquième et dernier volume pour la fin de 1931, et il y a tout lieu de croire que nous n'aurons pas à l'attendre plus longtemps. Il en faut louer les éditeurs, car un ouvrage de ce genre qui s'attarde en chemin perd de sa valeur et de son utilité. J'aurai occasion de revenir sur celui-ci, mais je veux dès maintenant le signaler aux travailleurs comme un répertoire riche, sûr et extrêmement pratique. Il répond à toutes les questions qu'on lui pose dans le domaine de l'histoire des religions et même sur les confins de ce domaine, avec sobriété, précision et exactitude. Il renseigne et il oriente la recherche. A peu près tous les meilleurs érudits de l'Allemagne y ont mis la main, et les plus illustres d'entre eux n'ont pas dédaigné quel-

Digitized by Google

quefois de signer des articles de vingt lignes. Cet exemple de solidarité scientifique est, certes, louable et enviable. Et aussi il vient en témoignage de la solidité scientifique de ce *Handwörterbuch für Theologie und Religionswissenschaft* — c'est le sous-titre — qui a voulu d'abord être un instrument de travail et a su en être un, en effet. Ch. GUIGNEBERT.

— Albert DUFOURCQ. *L'avenir du christianisme.* 1re partie : *Histoire moderne de l'Église*; VII : *Le christianisme et la désorganisation individualiste*, 1294-1527 (Paris, Plon, 1925, 4e édit., in-12, IV-351 p.; prix : 12 fr.). — Nous nous excusons d'annoncer si en retard ce volume de M. Dufourcq. Il a les qualités, les caractères des précédents; apportant les fruits de très vastes lectures, il donne des renseignements bibliographiques très abondants (parfois un peu trop sommaires pour des débutants); beaucoup de vues, de rapprochements ingénieux, frappants, parfois un peu discutables; un style et des formules brillantes; bref, quelque chose qui se lit avec beaucoup d'intérêt. La nécessité de faire court l'oblige quelquefois à procéder par voie d'allusions; les lecteurs avertis comprendront. Entre les deux soucis qu'il est si difficile de concilier, celui de souligner fortement les traits caractéristiques, d'accuser les divisions qu'exige la clarté, et celui de marquer les nuances, le choix de M. Dufourcq est fait : tant pis pour les nuances; il est l'homme des formules arrêtées. Il attache la plus grande importance à l'histoire des idées (politiques, sociales, philosophiques, théologiques) et des sentiments. Le volume est divisé en trois grands chapitres : la crise sociale (il s'agit avant tout des réactions nationales contre l'idée de chrétienté); la crise ecclésiastique (c'est-à-dire le grand schisme); la crise de la réforme (ou l'impuissance de l'Église à se réformer elle-même, et les premiers débuts de la Réforme protestante). Chaque chapitre est encadré entre deux dates auxquelles il ne faut pas attacher trop d'importance : dans l'exposé, les faits sont groupés moins par ordre chronologique que de manière à faire valoir quelques thèses essentielles. E. J.

— Heinrich ZINZIUS. *Untersuchungen über Heiligenleben der Diözese Besançon* (Gotha, Perthes, 1927, 12 p.). — Résumé d'une thèse de doctorat de l'Université de Bonn. L'auteur aboutit à des résultats négatifs : aucune des vies de saints étudiés par lui n'est contemporaine et n'a de valeur historique. E. J.

Allemagne. — Albert BRACKMANN et Fritz HARTUNG. *Jahresberichte für deutsche Geschichte.* 1. Jahrgang, 1925 (Leipzig, K. F. Kœhler, 1927, XIV-752 p.). — Ce premier volume d'une bibliographie annuelle de l'histoire d'Allemagne ne peut manquer d'être accueilli très favorablement en tout pays par les érudits. Il se compose de deux parties : d'abord la bibliographie proprement dite, puis l'analyse et l'appréciation des principaux ouvrages mentionnés dans la première section (*Forschungsberichte*). Le plan suivi est identique dans les deux parties; pour les livres analysés dans la seconde, on renvoie au numéro sous lequel ils sont seulement mentionnés dans la première. Chacun des chapitres des *Forschungsberichte* a été rédigé par un spécialiste; j'en compte en tout soixante-treize, et tous sont des professeurs d'université, des bibliothécaires ou des archivistes, avec la collaboration de Dr. Victor Löwe, « Staatsarchivrath » aux Archives d'État de Prusse. La liste qu'on en donne en tête du livre est une garantie d'un travail vraiment scientifique. — Par l'histoire d'Allemagne, les directeurs de cette très utile publication entendent

Digitized by Google

le domaine entier du « Deutschtum », c'est-à-dire l'Allemagne de toutes les époques et aussi l'Allemagne du dehors, par conséquent les pays avec lesquels elle entretient ou bien a entretenu des rapports suivis. Ainsi, la section *Bibliographie* comprend un dernier chapitre relatif aux ouvrages sur l'histoire d'Allemagne écrits en langue russe, polonaise, tchèque, hongroise, yougoslave et roumaine. Le chapitre correspondant des *Forschungsberichte* contient l'histoire du « Deutschtum » à l'étranger, et les publications relatives à l'histoire d'Allemagne en langues hongroise, yougoslave et roumaine. On renvoie au tome II ceux qui ont paru en polonais et en russe.

En principe, les publications mentionnées et analysées sont seulement celles de l'année 1925 ; une exception a été faite en faveur de la scolastique, pour laquelle M. GRABMANN remonte jusqu'en 1921, et ce chapitre couvre les pages 445-457.

Le travail d'analyse a été exécuté dans un esprit d'impartialité ou, si l'on aime mieux l'expression, d'objectivité qu'il serait puéril de louer ; si, à propos des ouvrages relatifs à la dernière guerre, on trouve la « Schuldfrage » posée et résolue dans un sens résolument allemand (par exemple au sujet du livre de P. Renouvin sur les origines immédiates de la guerre, mentionné au n° 1371 et analysé p. 312), on n'en fera pas un grief à l'auteur, H. Herzfeld, privat-docent à Halle. Il est difficile aux meilleurs de se tenir au-dessus de la mêlée. Ch. B.

Asie centrale. — A. VON LE COQ. *Bilderatlas zur Kunst und Kulturgeschichte Mittel-Asiens* (Berlin, Dietrich Reimer et Ernst Vohsen, 1925, in-4°, 107 p. avec 255 figures ; prix, relié : 30 marks). — On sait quelles prodigieuses découvertes la science — anglaise, allemande et française — a faites dans le Turkestan oriental au cours de ces vingt-cinq ou trente dernières années. Il en est peu qui aient eu pareil retentissement sur l'histoire générale de l'Asie durant les premiers siècles du Moyen Age. M. von Le Coq, l'auteur du majestueux in-folio intitulé *Ergebnisse der kgl. Preussischen Turkan-Expedition : Chotscho* (1913) et du grand ouvrage en quatre volumes in-4° intitulé *Die Buddhistische Spätantike in Mittelasien* (1922-1924), a voulu mettre à la portée des historiens et des archéologues, à qui ces publications coûteuses ne seraient pas aisément accessibles, l'essentiel de ce qu'elles renferment. D'où l'album dont nous rendons compte ici ; il ajoute aux volumes que nous venons de citer de suggestifs rapprochements et un texte explicatif fort précieux. Après une introduction sur le rôle historique du Turkestan oriental comme lien entre les diverses parties de l'Asie, leurs civilisations et leurs croyances (en particulier le bouddhisme, le manichéisme et le christianisme nestorien), puis sur l'empire des Turcs Ouïgours du VIII^e^ au X^e^ siècle, M. von Le Coq donne un excellent commentaire archéologique des fresques, sculptures et monuments de tous genres qu'il reproduit dans ses planches ; c'est toute une histoire de la civilisation d'Asie centrale en raccourci qu'il est ainsi amené à tracer pour l'époque antérieure aux conquêtes mongoles. L. HALPHEN.

Belgique. — *Cinquième centenaire de l'Université de Louvain (1426-1926). L'Université de Louvain à travers cinq siècles.* Études historiques publiées avec une introduction par Léon VAN DER ESSEN (Bruxelles, impr. A. Lesigne, 1927, gr.

...e publication,
... Université à
... louvanistes »
son introduc-

Digitized by Google

tion, a retracé la vie du *studium generale*, supprimé par la domination française, et qui fut lent à se rétablir. Car le roi des Pays-Bas avait d'abord créé à Louvain en 1816 une Université d'État, et c'est contre elle que les évêques avaient restauré, mais à Malines, une université catholique ; celle-ci ne reprit possession de son siège traditionnel qu'en 1835. L'étude de M. François Camerlynckx sur la période 1575-1617 précise une partie essentielle de cette histoire pour une époque où l'*Alma Mater*, en lutte contre la Compagnie de Jésus, n'a pas toujours été, autant qu'on le croirait, en très bons termes avec le Saint-Siège. Les quelques professeurs de l'Université de Louvain dont Victor Brants trace le portrait (Gudelin, van den Zype, de Vernulz) méritaient, surtout Zypaeus, d'être tirés de l'oubli. Signalons encore, de M. van der Essen, le morceau sur les *Tribulations de l'Université de Louvain pendant les guerres de Louis XIV en Belgique*, qui est une très précieuse contribution à l'histoire du Brabant et de la Belgique en général, de 1684 à 1713, et aussi, de M. Charles Terlinden, l'histoire de la chaire de droit public, particulièrement intéressante pour le règne de Marie-Thérèse. Notons enfin les très utiles inventaires d'archives qui terminent le volume. Henri HAUSER.

France. — J. MAURY. *Laugerie-Basse. Les fouilles de M. J.-A. Le Bel* (Le Mans, 1925, in-8°, 24 p., 2 planches et 4 figures). — Récit des fouilles faites au printemps de l'année 1912 dans la propriété Langlade à Laugerie-Basse. De nombreux objets de silex ou de corne de cervidé, des œuvres d'art ont été recueillis dans les couches archéologiques qui appartiennent à divers niveaux du magdalénien. La faune représentée dans le gisement comprend principalement du renne, du cheval et des bovidés. R. L.

— *Monuments et mémoires publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Fondation Eugène Piot*, t. XXIX, 1er fasc. (Ernest Leroux, 1927-1928, p. 1-135, 3 planches hors texte). — Camille ENLART. L'émaillerie cloisonnée à Paris sous Philippe le Bel, et maître Guillaume Julien (retrace brièvement l'histoire de cette industrie depuis l'époque byzantine ; à peu près délaissé aux XIIe et XIIIe siècles, le travail du cloisonné dit « de plique » fut repris au temps de Philippe le Bel, où il produit ses principaux chefs-d'œuvre. Son siège principal fut Paris et son plus brillant maître fut Guillaume Julien, orfèvre attitré du roi. Nous le connaissons par des comptes du temps. Description minutieuse du travail et des émaux « de plique », dont il fut l'auteur. Le plus beau fut celui du chef reliquaire de saint Louis, commencé en 1297 et achevé en 1306 ; il a été fondu à la Monnaie en 1791. On ne le connaît plus que par des descriptions précises rédigées au XVIe siècle et par une belle gravure anonyme de 1668. Il en reste seulement une foliole qui est reproduite sur la planche I. Ce mémoire, de quatre-vingt-dix-sept pages, était terminé à la mort de l'auteur qui put encore en corriger les premières épreuves). — Hubert PHILIPPART. Deux coupes attiques à fond blanc du Musée du Cinquantenaire à Bruxelles. Ch. B.

— Georges GROSJEAN. *Le sentiment national dans la guerre de Cent ans* (Paris, éditions Bossard, 1928, 232 p.). — Cet opuscule sera sans doute lu avec intérêt par les gens pressés et peu difficiles ; l'érudit n'en tiendra aucun compte. Il s'impatienterait à constater trop souvent une information insuffisante, des erreurs de fait, des appréciations superficielles. Sainte Jeanne y occupe naturellement la plus grande place, et c'est justice ; mais, si elle nous émeut, la représentation qu'en

Digitized by Google

donne M. Grosjean ne vaut ni plus ni moins que les images fabriquées en séries par les ouvriers qui travaillent pour nos églises. Ch. B.

— Georges Bourgin, Jean Carrère, André Guérin. *Manuel des partis politiques en France*, 2e édit. refondue (les éditions Rieder, 1928, 302 p.). — Voici un livre qui vient à son heure, mais dont l'intérêt survivra au moment où se préparent de nouvelles élections législatives. Il fournit, en effet, non seulement un tableau complet des divers partis qui ont la prétention de conduire l'opinion publique, mais, pour chacun d'eux, il indique son origine, ses principes, son organisation, son importance relative. Ces faits, puisés aux meilleures sources, sont présentés dans un esprit d'impartialité absolue par trois publicistes qui, ayant appartenu au monde intellectuel et universitaire, savent la valeur et la nécessité d'informations exactes ; leurs renseignements méritent toute confiance. Après une introduction sur les caractères généraux des partis en France et sur la loi électorale : celle qui a présidé aux élections de 1924 (au scrutin de liste) et celle qui va fonctionner maintenant (scrutin uninominal par arrondissement), le *Manuel* comprend cinq parties où sont groupés : 1° les monarchistes, nationalistes et fascistes ; 2° les conservateurs ; 3° les partis de gauche ; 4° les communistes et anarchistes ; 5° les organisations hors des partis (associations économiques patronales, le syndicalisme, les coopératives ; les organisations « neutres », les églises et la libre pensée). Quand la période électorale sera terminée, ce *Manuel* conservera encore son utilité, puisqu'il donne, sur un point spécial, un fidèle résumé de l'organisation politique dans la France d'après-guerre. Ch. B.

— Raymond Poincaré. *L'œuvre économique et financière du gouvernement* (Berger-Levrault, 1928, 218 p. ; prix : 6 fr.). — C'est le texte officiel et complet du discours si instructif prononcé les 2 et 3 février 1928 à la Chambre des députés par le ministre des Finances et président du Conseil. — Une autre édition du même texte, augmentée de douze annexes et de deux graphiques en couleurs, a paru sous le titre : *La restauration financière de la France* (Payot ; prix : 20 fr.). Ch. B.

— Jean Bonnerot. *La Sorbonne ; sa vie, son rôle, son œuvre à travers les siècles* (les Presses universitaires de France, 1927, viii-232 p., 28 illustr., dont un fac-similé ; prix : 15 fr.). — L'auteur, attaché depuis longtemps à la conservation de la bibliothèque de l'Université, a étudié de près, sur les textes imprimés et manuscrits, l'histoire de la Sorbonne, c'est-à-dire à la fois celle des bâtiments dont le premier en date est une maison fondée par le chanoine Robert de Sorbon, chapelain de Louis IX, à l'usage des « pauvres maîtres étudiants en théologie » (1257), et celle des collèges enseignants qui, depuis le début du xiiie siècle, sont venus s'établir sur la colline Sainte-Geneviève, autour des bâtiments de Sorbonne. Ils formaient une *Universitas*, c'est-à-dire une sorte de confrérie qui devint bientôt une Université avec ses Facultés des arts, de droit (ou de *décret*) et de théologie. C'est dans les bâtiments groupés autour de la « Fondation Sorbon » que les élèves théologiens trouvaient à la fois des demeures et des cours appropriés à leur vocation. M. Bonnerot suit pas à pas l'extension prise par ces divers établissements, leur reconstruction au temps de Richelieu, la ruine de l'ancienne Université pendant la Révolution et sa restauration sous le Premier Empire ; enfin la transformation radicale à la fois de la vie universitaire et des locaux affectés à l'enseignement des diverses facultés qui prennent un prodigieux essor depuis 1885. Cette longue histoire qui couvre sept siècles d'efforts est condensée en cinquante pages

Digitized by Google

nourries de faits qui sont présentés avec élégance et précision. Vient ensuite une minutieuse description des bâtiments de l'actuelle Sorbonne avec leurs salles de cours, de conseil, de réception, avec leurs laboratoires, avec les nombreuses œuvres d'art, peintures et sculptures qui les décorent et en font comme un vaste musée organisé par l'architecte Nénot. La partie administrative, traitée avec un soin égal, contient les renseignements pratiques nécessaires aux étudiants français et étrangers qui viennent s'y faire inscrire. Les dernières pages sont consacrées à la Cité universitaire qui s'élève sur une partie de l'enceinte fortifiée qu'on est en train de démolir. Quel chemin accompli depuis que Robert de Sorbon accueillait les pauvres maîtres en théologie « in vico de *Coupe gueule* ante palacium Termarum » ! Ch. B.

— A. Mazon. *Privas*. Édition du centenaire (Privas, archives départementales de l'Ardèche, 1928, 48 p.). — Charles-Albin Mazon, autrement dit Dr. Francus, mort le 29 février 1908, avait longtemps habité Privas et s'était institué en quelque sorte l'historiographe du Vivarais. Sur Privas même, il avait réuni dans les archives des notes nombreuses, trouvées après sa mort dans ses papiers, et qui viennent de paraître à l'occasion du centenaire de l'auteur (né à Largentière le 20 octobre 1828), par les soins de notre collaborateur Jean Régné, archiviste départemental. Ces notices sont des fragments assez importants d'une histoire de Privas, depuis le XII^e^ siècle, où commencent les faits certains. Le chapitre II se rapporte aux guerres de religion, qui se terminent par le siège et la destruction de la ville par Louis XIII en 1629 ; sous Louis XIV, les protestants rentrés dans la ville et persécutés songèrent un moment à se soulever ; mais le complot ayant été éventé, ils furent expulsés sans pitié en 1664. Les sinistres aventures de la famille de Saint-Nectaire dans le cours du XVII^e^ siècle occupent une grande partie du chapitre III. M. Régné complète cette monographie par un appendice sur l'invasion autrichienne à Privas en 1814 et par une liste des consuls-syndics et maires de Privas de 1478 à 1789. Ch. B.

— On s'est déjà préoccupé d'étudier la langue et le style rustique dans les romans de George Sand. Le sujet vient néanmoins d'être repris avec beaucoup d'application par M. A. H. Schutz (*The peasant vocabulary in the works of George Sand*, dans *The University of Missouri Studies*, t. II, n° 1, janvier 1927). Après avoir considéré l'usage du patois dans la littérature française depuis le Moyen Age, l'auteur nous donne deux listes : l'une des mots de George Sand non relevés dans les dictionnaires ordinaires du français, l'autre des mots employés avec une acception particulière. Chaque article comprend des références aux divers dictionnaires de l'ancienne langue ou des patois et l'étymologie, indication qui n'était pas nécessaire et qui est parfois dangereuse. L'ouvrage est un travail soigné qui rendra des services. C. Brunel.

— Henri Sée. *Histoire de la Ligue des droits de l'Homme, 1898-1926*. Préface de Victor Basch (Paris, Ligue des droits de l'Homme, 1927, in-12, 240 p.). — La Ligue des droits de l'Homme, fondée à l'occasion de l'affaire Dreyfus par un groupe d'hommes résolus et généreux, a joué dans notre histoire contemporaine un rôle qui n'est pas à dédaigner, et dont on trouverait difficilement l'analogue dans aucun autre pays[1]. Son objet essentiel, et auquel certains de ses amis auraient voulu la

1. C'est à l'exemple de la Ligue française que des sociétés analogues ont été créées en Belgique, en Espagne, en Portugal, en Roumanie, en Grèce et même en Allemagne.

Digitized by Google

voir se limiter, est la réalisation de la « justice juridique », comme dit V. Basch, la réparation ou la prévention des erreurs judiciaires. Mais elle a étendu son action à bien des domaines connexes : justice politique, justice fiscale, justice sociale, sans jamais — et je l'en félicite — verser dans la politique proprement dite. Ses interventions multiples n'ont pas été toujours efficaces ni même heureuses, mais on doit rendre hommage à l'esprit ferme et constant qui les a généralement dictées. Même dans les périodes relativement tranquilles elle a sa tâche utile et quotidienne ; survienne une crise morale comme celle de 1898, elle peut redevenir la citadelle de l'honneur français.

L'histoire de la Ligue, mêlée à presque tous les épisodes importants de notre histoire interne et externe depuis trente ans, méritait d'être écrite ; M. Henri Sée, qui y a pris une part active, en a présenté un tableau suffisamment complet, précis, bien documenté et bien ordonné, auquel on souhaiterait parfois cependant un peu plus de sérénité dans l'appréciation des hommes politiques dont il ne partage pas l'opinion. Th. Reinach.

Grande-Bretagne. — Thomas Cox Meech. *This generation. A history of the Great Britain and Ireland from 1900 to 1926* (Londres, Chatto et Windus, 2 vol., 1927 et 1928, IX-338 et X-372 p. ; 17 illustr. ; prix de chaque volume : 12 s. 6 d.). — Ce n'est pas une histoire, mais une suite d'anecdotes, de souvenirs, de récits contés au jour le jour, sans autre lien que la suite chronologique. L'auteur déclare expressément qu'il ne se propose pas de faire comprendre les causes et l'enchaînement des faits. Comme tout Anglais moyen, il s'intéresse surtout aux incidents graves ou futiles de la politique intérieure et de la vie journalière. Les scènes de désordre à la Chambre des Communes, les ruses des suffragettes pour pénétrer dans l'enceinte interdite du Parlement, la guerre civile en Irlande, les joies et les douleurs de la famille royale, les jeux athlétiques se suivent dans un agréable désordre ; c'est au lecteur d'en tirer l'enseignement qui lui conviendra. La guerre de 1914-1918 n'est qu'une suite de rapides esquisses où sont exaltés l'endurance et l'héroïsme du soldat, du marin britannique ; mais le tome II, où elle tient naturellement une grande place, se termine par les sensationnelles victoires de Jack Hobbs, le champion du monde pour le cricket. Peu de chose (seulement quelques portraits) sur la littérature, le théâtre, la vie populaire ou mondaine ; rien sur l'Église. On note cependant avec soin que le général Booth, de l'Armée du Salut, a été invité personnellement par Édouard VII à la cérémonie religieuse de son couronnement et reçu par lui en audience privée. Tout cela extrait des journaux (le *Punch* n'est pas oublié), du compte-rendu des débats parlementaires, de témoignages personnels, est présenté avec un certain sens du pittoresque à un public peu difficile quand on lui sert les plats de son choix. En somme et dans cette mesure, livre d'une lecture amusante, intéressante, çà et là même instructive. Si les anecdotes sont les miettes de l'histoire, il en est que l'histoire ne saurait négliger, par exemple quand on nous décrit la cérémonie symbolique par laquelle le nouveau speaker est aujourd'hui encore conduit et pour ainsi dire poussé de force au fauteuil où il devra siéger sous sa responsabilité personnelle. Certes, on ne placera pas ce recueil d'*ana* sur le même rayon que l'œuvre puissante d'Élie Halévy ; mais on aimera l'avoir près de la main pour s'y divertir et s'y délasser un moment. Ch. B.

— *The Dictionary of national biography* founded in 1882, by George Smith, 1912-1921 ; edited by H. W. C. Davis and J. R. H. Weaver. With an Index cove-

Digitized by Google

ring the years 1901-1921 in one alphabetical series (Oxford University Press. Londres, Humphrey Milford, 1927, XXVI-623 p. ; prix : 21 s.). — Cet indispensable instrument de travail qui devrait se trouver dans toute grande bibliothèque, a paru d'abord en soixante-trois volumes sur papier fort, puis fut réédité en vingt et un volumes de contenu identique, mais sur papier plus léger. Le dernier tome en fut distribué en 1909. Un supplément en trois tomes (1901-1911) se termine par une très longue notice sur la reine Victoria, morte le 6 avril 1901. En tête, Sir Sidney Lee, le principal directeur de l'entreprise, a écrit la biographie de George Smith, libraire-éditeur, qui fut le fondateur et le propriétaire du *D. N. B.*, entreprise très lourde et qui menaça un moment de péricliter ; mais Smith, considérant qu'un grand intérêt national y était engagé, tint bon quand même, et il eut la satisfaction finale de constater qu'elle avait réussi. Voici un volume complémentaire qui contient sous une forme plus condensée la biographie des personnages notables décédés entre les années 1912 et 1921. L'infatigable Sydney Lee étant mort dans l'intervalle, une autre équipe fut constituée, qui, avec environ trois cents collaborateurs, put mettre sur pied en un temps assez court un riche répertoire de noms nouveaux dont beaucoup d'ailleurs figuraient déjà dans l'édition primitive, comme appartenant à des générations antérieures. Une notice sur Sydney Lee, par Sir C. H. Firth, ouvre le présent volume. On y verra comment fut conçu et exécuté le plan de tout l'ouvrage. L'index contient les noms des personnages dont la notice est contenue dans les deux volumes de 1901-1911 et 1912-1921. Ainsi se continue un bel effort justement couronné par le succès. Rappelons pour finir que des additions et des corrections aux articles du *D. N. B.* sont jointes à chaque livraison du Bulletin de l'*Institute of historical research.*

Ch. B.

— Denis SAURAT. *Milton et le matérialisme chrétien en Angleterre* (Les éditions Rieder. Collection « Christianisme » publiée sous la direction de P.-L. Couchoud, 1928, 243 p. ; prix : 12 fr.). — M. Saurat, qui a déjà publié une étude remarquée sur la *Pensée de Milton* (cf. *Rev. histor.*, t. CXXXV, p. 212), revient sur ce sujet qui exige un effort peu commun d'érudition et de méditation. Érudition très spéciale d'ailleurs, puisqu'il faut pénétrer dans les arcanes de la scolastique médiévale. Le lecteur est arrêté tout d'abord par l'expression de « matérialisme chrétien » qui trouve dans le livre son explication un peu tardive, quand l'auteur explique, dans la troisième partie de son traité, le système de Milton (p. 135) : « La matière est une partie de la substance de Dieu et de cette matière essentiellement divine toutes choses sont sorties. » Nous voilà maintenant instruits ; encore notre route ne sera-t-elle pas tout de suite éclairée. Où Milton a-t-il puisé les principes fondamentaux de son système? A deux sources principales : 1° ce sont tout d'abord les lourds écrits d'un médecin anglais justement oublié, Robert Fludd (1574-1637), intitulés le premier *Utriusque Cosmi... metaphysica atque technica historia* (1617-1624), le second *Philosophia Moysiaca* (1638) ; 2° c'est un pamphlet anonyme que l'on attribue au libraire Richard Overton : *Man's Mortality* (1643) ; il y est dit « que l'homme est un composé entièrement mortel, contrairement à la distinction commune entre l'âme et le corps, et que c'est à la résurrection que commence notre immortalité, non pas auparavant » (p. 47). Milton a donc appartenu à la secte fort mal connue des « Mortalistes ». M. Saurat signale et explique dans le *Paradis perdu* nombre de passages à première vue fort obscurs. Milton a d'ailleurs

Digitized by Google

exposé lui-même sa doctrine dans un traité posthume en latin : *De doctrina christiana*, qui fut interdit par la censure. L'analyse détaillée que M. Saurat fait de cet ouvrage, auquel se rattachent encore d'autres écrits de caractère semblable, lui permet de classer dans un ordre logique les idées que le poète s'était faites sur l'ontologie, la cosmologie, la psychologie, la religion et la politique. On lit avec un réel intérêt ce qu'il dit sur l'origine du mal, de la chute, de la sensualité (la bonne et la mauvaise), le rôle de la femme et son infériorité manifeste à l'égard du mari (il y a de bien étranges passages sur les relations entre Adam et Ève avant et après la chute). Le chapitre sur la politique, telle que Milton la tire de l'Écriture sainte et des commentateurs scolastiques, est à lire tout entier ; non pas qu'il contienne rien de nouveau, car les idées de Milton sont vieilles d'au moins vingt siècles, mais sa puissante imagination leur a donné une haute valeur poétique, et d'ailleurs on ne saurait oublier qu'elles ont inspiré la conduite de Milton pendant la guerre civile, quand il était au service de Cromwell. Là, nous redescendons du ciel sur la terre et nous rentrons dans la réalité historique. Ch. B.

— A. Hamilton Thompson. *A short bibliography of local history* (Londres, Bell et fils, 1928. Public. de la *Historical Association*, n° 72, 16 p. ; prix : 1 s.). — Bibliographie très sommaire à l'usage des étudiants. Ils la consulteront avec fruit. Après les indications indispensables sur la topographie, sur les volumes déjà parus de la *Victoria history of the counties*, sur les ouvrages généraux, ils trouveront l'indispensable distribué en sections spéciales : archéologie préhistorique, Bretagne romaine, histoire des manoirs, de l'architecture, des églises paroissiales (architecture monastique, mobilier, héraldique, monuments funèbres, vitraux) ; cinq ou six manuels pour la biographie ; enfin une liste des principales monographies locales à titre à la fois de document et d'exemple. Ch. B.

Italie. — Gennaro M. Monti. *Due grandi riformatori del Settecento : A. Genovese e G. M. Galanti* (Collana storica. Firenze, Vallecchi, 1927, in-18, 230 p. ; prix : 20 l.). — C'est moins un livre qu'une série d'études que nous offre M. Monti, mais études fortement documentées sur des pièces en grande partie nouvelles, solidement étayées par une connaissance générale du despotisme éclairé et fournissant ainsi une utile contribution à l'histoire, précisément, de ce curieux mouvement. Les œuvres de Genovese et de Galanti se rattachent directement aux tentatives faites au XVIII^e^ siècle, dans les États napolitains et romains, pour limiter les méfaits, corriger les abus du « curialisme » et de la féodalité. M. Monti a raison de replacer ces deux écrivains dans ces milieux d'économistes, de juristes et de philosophes italiens, qui ont préparé l'avènement du rationalisme, du droit moderne et de la laïcité dans l'Italie du XIX^e^ siècle. Sur le jansénisme italien, M. Monti a l'occasion de fournir quelques indications utiles ; les textes qu'il publie de Genovese nous montrent, en particulier, l'écho que les querelles entre le Parlement de Paris et le clergé français eurent dans la Péninsule. Quant à Galanti, M. Monti rappelle comment cet adversaire de la féodalité vécut assez longtemps pour assister à la suppression de ce régime par le roi Joseph, d'août à octobre 1806 ; le mémoire qu'il publie de Galanti est intéressant, ainsi que les appréciations sévères de celui-ci sur les hommes et les tendances du mouvement républicain de 1799 et ses notations sur la Rome de Pie VI. Dès 1793, date de son voyage à Rome, Galanti prévoyait le prochain désastre de l'État pontifical. G. Bn.

— Giuseppe Gabrieli. *Verbali delle adunanze e Cronaca della prima Accademia*

Digitized by Google

Lincea, 1603-1630 (Rome, Bardi, 1927. Memorie della R. Accademia dei Lincei. Classe des sciences morales, historiques et philologiques, série VI, vol. II, fasc. 6, p. 463-512). — Les procès-verbaux de la première Académie des Lincei nous sont parvenus en trois manuscrits conservés dans les archives de cette Société. Ils sont rédigés en latin et ont été écrits par Federico Cessi et Giovanni Faber. Ils contiennent les listes des membres (*Catalogi*), les registres de présence (*Studii testimonia*), les procès-verbaux (*colloquia*) et la nécrologie. Le texte en a été reproduit intégralement et abondamment annoté par M. Gabrieli qui travaille, en outre, à reconstituer la correspondance échangée par les premiers « Lincei ». A partir de 1630, il n'y a plus que de très brèves mentions d'obituaires qui s'arrêtent à l'année 1679. Ch. B.

Pays-Bas. — Semaoen. *L'Indonésie a la parole. Le déclin de l'impérialisme hollandais* (Paris, Éditions sociales internationales, s. d., 61 p.; prix : 2 fr.). — Le titre indique suffisamment l'esprit de cet opuscule. Révolutionnaire militant, l'auteur se propose de fournir des arguments à tous ceux que peut intéresser la cause de l'affranchissement des Indes néerlandaises. Il dénonce avec passion les méfaits de l'impérialisme hollandais et du capitalisme international qui exploitent sans mesure 50 millions d'Indonésiens « plongés dans la misère et l'ignorance », dont la condition sociale se serait encore aggravée au xx^e siècle. Aussi la domination étrangère n'a-t-elle cessé de se heurter à de vives résistances. L'exemple du Japon, puis la propagande syndicaliste ont renforcé les courants d'opposition : des grèves, des révoltes ont éclaté ; le gouvernement les a réprimées sans merci, par la terreur, dit Semaoen. Mais il n'en reste pas moins persuadé que l'heure de la libération de l'Indonésie est proche et qu'elle se constituera en une République populaire indépendante. Sa brochure, assurément tendancieuse, apporte néanmoins une utile contribution à l'histoire du réveil de l'Asie. C. Richard.

Portugal. — C'est une bien piquante histoire que nous conte M. Marcel Bataillon dans *Érasme et la cour de Portugal* (Coimbra, impr. de l'Université, 1927, in-8°, 36 p.; extrait de *Arquivo de historia e bibliografia*, vol. II). — Le marchand anversois Érasme Schets, enrichi dans le commerce des épices, avait suggéré au grand humaniste de dédier une de ses œuvres à Jean III. Érasme s'exécuta, en 1527, avec ses *Chrysostomi lucubrationes*. Il ne vit venir ni réponse ni récompense. C'est qu'il avait commis l'imprudence — il le sut trois ans plus tard — de glisser dans son épître quelques mots contre le monopole portugais, ce monopole qui avait suscité les plaintes pontificales en 1524, mais dont Peutinger, en 1530 même, présentait la justification. Érasme, lui, n'aurait pas voulu payer son sucre plus cher et l'avoir de moins bonne qualité qu'au temps où il arrivait à Bâle par Venise. — M. Bataillon, qui a pu profiter de lettres encore inédites libéralement communiquées par M. Allen, ajoute cet épisode portugais à ses études espagnoles sur Érasme. Il le fait avec une érudition étendue et une critique soigneuse. Cependant, page 5, note 2, il dit que la traduction française de Ludovico Guicciardini est de Belleforest; page 6, note 1, elle devient « œuvre d'un Italien d'Anvers ». Si je lis bien l'épître à Marguerite de Parme du 16 avril 1567, j'incline à penser que le traducteur n'est autre que Guicciardini lui-même. H. Hr.

Roumanie. — *Mélanges de l'École roumaine en France* (Paris, Gamber, 1925, in-8°, 279 p., et 1926, in-8°, 364 p.). — Les travaux des jeunes professeurs, pensionnaires de l'École roumaine de Fontenay-aux-Roses, sont groupés dans des volumes annuels. A côté d'œuvres littéraires et philologiques, certaines études

Digitized by Google

intéressent plus spécialement l'histoire. En voici une rapide analyse : Jean Muslea. La mort-mariage : une particularité du folklore balkanique (l'auteur signale de curieux rites nuptiaux aux funérailles. Ces rites, qu'on retrouve chez les Balkaniques, les Petits Russiens, comme chez les anciens Grecs, présentent de grandes analogies avec les cérémonies de l'Inde. Dans sa conclusion, l'auteur émet l'hypothèse que ces coutumes étaient autrefois communes à tous les Indo-Européens). — P. P. Panaitescu. Nicolas Spathar Milescu, 1636-1708 (on possédait déjà des études sur la vie mouvementée de ce boïar roumain, fonctionnaire des tsars de Russie et leur ambassadeur en Chine. L'auteur a groupé dans un ensemble très clair les résultats des investigations antérieures qui portaient sur des points particuliers, en ajoutant des informations nouvelles. En outre, il étudie l'œuvre théologique et littéraire de Spathar, ce curieux esprit où la culture occidentale et l'érudition byzantine s'interpénètrent. A l'étude sont jointes deux bibliographies, l'une des œuvres de Nicolas Milescu et l'autre des principaux ouvrages relatifs à Nicolas Milescu écrits en diverses langues). — N. Georgescu-Tistu. Émile Picot et ses travaux relatifs aux Roumains. (Émile Picot, professeur de langue roumaine à l'École des langues orientales, mort en 1913, a été secrétaire du prince Charles Ier de Roumanie (1866-1867), grâce à l'intervention de Mme Cornu, dont on connaît l'influence auprès de Napoléon III ; il ne cessa jamais, durant sa longue carrière, de s'intéresser aux Roumains. Outre des études, des articles, des comptes-rendus, Émile Picot a laissé un répertoire bibliographique comprenant 250,000 fiches, dont une partie concerne la Roumanie et l'histoire des Roumains. En appendice, l'auteur édite des lettres écrites par Mme Cornu à Émile Picot. Dans une seconde étude, M. Georgescu-Tistu publie sous le titre : Correspondance d'un secrétaire princier en Roumanie, Émile Picot, 1866-1868, trente-trois lettres inédites qui offrent un grand intérêt ; elles n'ont aucun caractère officiel et elles introduisent dans l'intimité princière, mais seulement en ce qui concerne les affaires politiques : on assiste notamment à une lutte très vive entre l'influence allemande et l'influence française). — C. C. Giurescu. Le voyage de Niccolo Barsi en Moldavie, 1633 (il s'agit d'une relation inédite en italien découverte à la Bibliothèque nationale de Paris au sujet d'un voyage en Tatarie, Circassie et pays voisins. Le moine Niccolo Barsi a traversé la Moldavie. A l'édition du texte, M. Giurescu joint une introduction pour souligner l'intérêt de cette relation en ce qui concerne les renseignements fournis par ce témoin oculaire sur le pays, les usages, les mœurs moldaves). — P. P. Panaitescu. L'influence de l'œuvre de Pierre Mogila, archevêque de Kiev dans les principautés roumaines (Pierre Mogila, qui, au XVIIe siècle, dirigea le grand mouvement intellectuel de Kiev, est un Roumain qui s'est toujours réclamé de ses origines. Les tentatives faites par les professeurs de Kiev pour implanter leur influence à Moscou ont été étudiées à plusieurs reprises ; aussi l'auteur cherche-t-il à définir surtout cette influence dans les pays roumains. Le collège de Kiev, à l'imitation des universités occidentales du XVIe siècle, présentait un caractère humaniste latin. Son influence en Moldavie et Valachie se marque par un élargissement de la culture du clergé orthodoxe et par des apports d'éléments occidentaux sur le vieux fond byzantin. L'auteur montre comment cette influence, qui a sa place à côté de l'influence polonaise dans les pays roumains, fut supplantée par la culture grecque). Septime Gorceix.

— *Mélanges d'histoire générale* (Publication de l'Université de Cluj, 1927, in-8°, 380 p. ; prix : 300 lei). — Sous la direction de M. Constantin Marinescu, professeur

Digitized by Google

à la Faculté des lettres, l'Institut d'histoire générale de l'Université de Cluj présente ce volume de mélanges qui doit inaugurer une série de publications historiques en langues étrangères. Toutes les études du présent volume (sauf deux, l'une en allemand, l'autre en italien) sont rédigées en français : N. Iorga. Les aventures « sarrazines » des Français de Bourgogne au xv^e siècle (cf. *Rev. histor.*, t. CLIV, p. 279). — St. Bezdechi. Le portrait de Théodore Métochite par Nicéphore Grégoras (résumé critique d'un panégyrique du grand logothète de l'empereur Michel Paléologue par Grégoras). — Un projet de réforme du calendrier par Nicéphore Grégoras (discussion de la formule d'Hipparque-Ptolémée d'après deux ouvrages de Grégoras : « sur la confection de l'astrolabe » et « sur la correction de la date pascale ». — La vie de saint Basilisse par Nicéphore Grégoras (publication de la version grecque primitive). — G. I. Bratianu. Les origines de la guerre de Curzola (1294-1299) entre Gênes et Venise (les guerres acharnées qui mettent aux prises Génois, Pisans, Vénitiens ont leur origine en Orient ; elles revêtent le caractère de luttes coloniales dans le monde méditerranéen. Dans la lutte entre Gênes et Venise, la première s'appuie sur le khan de Perse, la seconde sur le khan tatare de Kiptchak qui sont tous les deux en conflit. Pour la première fois, Gênes et Venise s'affrontent dans la mer Noire : l'éternelle question « des détroits » est ainsi posée encore une fois). — T. G. Bulat. La croisade de Nicopolis dans la littérature du temps (plusieurs ballades du Champenois Eustache Deschamps ont pour sujet cette croisade. L'auteur cite également une poésie allemande de l'Autrichien Pierre de Rez qui avait pris part à l'expédition. Elle est curieuse, mais poétiquement très inférieure aux ballades du poète français). — C. C. Giurescu. Une relation inédite sur la campagne de Pierre le Grand en Moldavie, 1711 (cette relation, trouvée aux archives du ministère des affaires étrangères à Paris, a été rédigée en français par un des officiers français qui servaient dans l'armée de Pierre le Grand. A l'encontre des sources jusqu'ici connues, la relation mentionne que le prince Cantemir n'a aucune responsabilité dans le désastre de Stănilesti, car il avait vivement conseillé à Pierre le Grand de ne point partir dans la direction du Pruth avant d'avoir réapprovisionné ses troupes). — Constantin Marinescu. Notes sur le faste de la cour d'Alphonse V d'Aragon, roi de Naples (l'auteur utilise des documents découverts par lui à l'Archivo de la Corona de Aragón à Barcelone. Le roi d'Aragon, brillant prince du Quattrocento, aimait le luxe et les objets précieux. Il devait cette passion non pas seulement au contact de la Renaissance italienne, mais encore, comme l'a montré l'érudit catalan A. Rubió y Lluch, à une longue tradition de la civilisation catalane). — Notes sur les corsaires au service d'Alphonse V d'Aragon, roi de Naples (à côté de véritables flottes de guerre catalanes opérant dans la Méditerranée pour le compte d'Alphonse V, des corsaires faisaient la course. Des pièces justificatives en témoignent, particulièrement en ce qui concerne la période 1449 à 1457). — P. P. Panaitescu. Quelques notes sur les relations littéraires polono-roumaines à l'époque contemporaine (les relations intellectuelles entre la Pologne et la Roumanie, très actives au xvii^e siècle, furent interrompues. Mais à partir de 1830, époque où les patriotes polonais vaincus cherchent des alliés au dehors, elles reprennent, comme en témoignent diverses publications polonaises, pour se refroidir à nouveau lors de l'avènement du prince Carol en Roumanie, 1866). — Id. Contributions à la bibliographie des voyageurs occidentaux en Roumanie (M. Panaitescu mentionne onze ouvrages de voyageurs occidentaux qui avaient échappé à l'attention des histo-

Digitized by Google

riens roumains. C'est un utile complément à la grande publication de M. Iorga : *Istoria Românilor prin călători*). — C. Petranu. Die Kunstdenkmäler der Siebenbürger Rumänen im Lichte der bisherigen Forschung (étude claire, abondante, excellemment illustrée. Description minutieuse des églises en briques et en bois. La Transylvanie apparaît comme un territoire où l'art roumano-byzantin s'est développé avec une puissance qui avait échappé jusqu'ici aux recherches des historiens de l'art byzantin). — G. D. Serra. Contributo toponomastico alla descrizione delle vie romane e romee nel Canavese (en s'aidant d'une quantité énorme de documents, l'auteur étudie le réseau routier de la petite contrée de Canavese, province d'Ivrée. Cette étude toponymique et philologique doit servir d'introduction à un ouvrage sur l'histoire de la culture du peuple italien au Moyen Age). — N. Tolu. Un récit français du XVI^e^ siècle sur les affaires de Hongrie (ce récit concerne la guerre de 1565 entre l'empereur Maximilien II et le prince Jean Sigismond Zapolya. Il a été écrit par Jean de Malmédy, probablement un secrétaire d'Antoine de Croy. La maison de Croy, que les généalogistes présentaient comme issue des rois de Hongrie, s'intéressait aux affaires hongroises). — J. Gracian. Contributions roumaines à l'historiographie générale (à partir du milieu du XVI^e^ siècle, des écrivains roumains ont publié des ouvrages intéressant l'histoire générale. Au XIX^e^ siècle, cette contribution devient abondante. Une bibliographie par noms d'auteurs fournit des renseignements précis sur cette activité historique). Septime Gorceix.

— Michel Vulpesco. *Les coutumes roumaines périodiques. Études descriptives et comparées, suivies d'une bibliographie générale de folklore roumain* (Émile Larose, 1927, II-303 p.). — Par « coutumes périodiques », il faut entendre celles qui sont actuellement observées aux grandes fêtes de l'année, en hiver, au printemps et à l'automne. L'auteur y a joint aussi celles qui ont lieu sans date fixe. Il décrit minutieusement ces manifestations religieuses et populaires, auxquelles il a pris lui-même souvent part ; mais on s'aperçoit sans peine qu'il les étudie d'une manière scientifique, étant membre de la Société française d'ethnographie et de traditions populaires. On sait, en outre, qu'il est chanteur de profession, qu'il a suivi les cours de notre Conservatoire et qu'il est lauréat de la *Scola cantorum;* aussi a-t-il fait une large place aux chansons dont il donne et traduit le texte roumain, et parfois même il y ajoute une transcription musicale. Félicitons l'auteur « qui miscuit utile dulci ». Les folkloristes, enfin, apprécieront l'abondante bibliographie (p. 269-303) par laquelle se termine son curieux ouvrage. Ch. B.

Russie. — Constantin Pobiédonostsev, procureur général du saint-synode. *Mémoires politiques, correspondance officielle et documents inédits relatifs à l'histoire du règne de l'empereur Alexandre III de Russie*, 1881-1894 (Paris, Payot, 664 p. ; prix : 40 fr.). — Ce gros livre, auquel manque malheureusement un index, sera nécessairement consulté par les historiens : il embrasse l'histoire d'une longue période de la Russie. Un court appendice comprend quelques lettres du futur empereur Alexandre III à Pobiédonostsev (1867-1877). Une introduction anonyme caractérise les idées de Pobiédonostsev : l'auteur y reconnaît une déformation du slavophilisme, qui assignait au peuple russe une mission historique ; or, Pobiédonostsev ne conçoit l'orthodoxie qu'asservie à la bureaucratie et soumise à l'autorité d'un saint-synode dirigé par un fonctionnaire civil. Ce programme ne renfermait donc aucun principe de vie susceptible de remuer l'âme russe, de lui assigner un idéal (Préface, p. 30). L'influence de Pobiédonostsev date de l'avènement

Digitized by Google

d'Alexandre III (janvier 1881). Les relations deviennent de plus en plus étroites à partir du moment où il a rédigé le manifeste du 27 avril 1881, qui congédie Loris-Mélikov et tout son cabinet (p. 55-57). Dès lors, son influence devient prépondérante : on le consulte en maintes occasions. De cette influence l'importance se manifeste le jour où il est nommé précepteur du grand-duc héritier, le futur Nicolas II (p. 361). Il n'est pas de mesure un peu importante sur laquelle le favori ne donne son avis, qu'il s'agisse d'une nomination d'adjoint au ministre de la justice (p. 615) ou de la représentation de la *Puissance des ténèbres* de L. N. Tolstoï (p. 417). Son activité, il faut le reconnaître, n'est pas toujours négative : il prend courageusement (p. 200) la défense de Skobélev, il réconforte son ami Iv. S. Aksakov (p. 235). Comme il est naturel, Pobiédonostsev remplit une bonne partie de l'ouvrage ; le reste se compose de lettres diverses qui lui sont adressées : beaucoup sont d'un vif intérêt, par exemple celles de B. Tchitchérine (p. 101-129), de Khvostov (p. 432-438). A combien d'autres fait tort cette énumération trop rapide, particulièrement en ce qui concerne les dernièers années ! L'impression est, en général, correcte. Il faut lire (p. 364) « Oreste Miller » ; p. 184, « conférer des grades » et non « collationner » ; p. 348, *les Sovremenniia Izvestia.*

Nous voudrions ajouter quelques observations. Le présent ouvrage ne s'occupe que de la vie politique de Pobiédonostsev : il ne dit rien de son activité littéraire. Le procureur général du saint-synode avait eu l'ambition de composer, à l'usage du grand public, une nouvelle traduction des Évangiles, la traduction vieux-slave étant peu accessible. L'entreprise était un peu étrange. Or, comme l'a fait remarquer M. Schwarz, quelques années avant la guerre de 1914, dans un article du *Journal du ministère de l'instruction publique* (à propos d'un livre de Ludwig Harkany, *Die Wissenschaft des nicht-Wissenswerten.* Berlin, 1911), cette œuvre exigeait d'abord une connaissance parfaite du vieux slave et réclamait, en outre, une connaissance approfondie du grec. M. Schwarz soumit cette traduction à une critique précise et constata qu'en divers endroits, le procureur général du saint-synode avait commis d'assez graves erreurs et que la traduction laissait singulièrement à désirer. E. Duchesne.

— Lancelot Lawton. *The Russian Revolution*, 1917-1926 (London, Macmillan and Co, 1927, x-524 p. ; prix : 21 s.). — On se souvient peut-être du livre que M. Sarolea consacra, il y a deux ans environ, à la Russie soviétique : la *Revue* en a fait valoir, en son temps (t. CLIV, p. 291), le mérite et l'intérêt. L'histoire rétrospective de la Russie y tenait une assez large place : M. Lawton se cantonne, de parti pris, dans l'histoire du soulèvement bolchéviste, à partir du moment où il s'installe victorieusement, et il ne l'envisage que dans les étroites limites des années 1917-1926. Il avait qualité pour traiter ce sujet : il connaissait la Russie, où il avait séjourné avant 1914. Il épousa une Russe, dont l'aide obligeante lui permit, quand il retourna en Russie en 1924, d'envoyer au *Daily Chronicle* des articles, première ébauche du livre dont nous possédons aujourd'hui l'ensemble imposant. Il a pu y faire entrer l'exposé des nouvelles lois sur le mariage et sur le divorce (Préface, datée de 1926). Il faut considérer ce livre, où l'évocation du passé historique de la Russie n'entre guère en ligne de compte, comme un répertoire volumineux, indispensable à quiconque s'occupera du mouvement bolchéviste : les journalistes y trouveront une pâture abondante, des informations sûres, une exposition désintéressée des faits. C'est évidemment ce qu'a voulu offrir l'auteur, bien que ce parti pris, acceptable après tout, dût donner à son livre un aspect un

Digitized by Google

peu décousu. Ce qui le prouve, c'est l'importance de l'index, qui ne compte pas moins de vingt-cinq pages, où tout est calculé pour faciliter les recherches. Les historiens, les journalistes ne pourront qu'être reconnaissants de ce présent.

Pour faire l'analyse des quarante-sept chapitres du livre, il faudrait recopier la table des matières. Citons, parmi les meilleures pages, celles qui visent à définir le *léninisme* (chap. IV), le chap. VI (Lénine et Trotskii), le chap. XIV (La terreur dans la vie quotidienne), les chapitres techniques consacrés à la constitution des Soviets (XVIII), à leurs lois, à leur police (XXII-XXIII), aux « enfants de la Révolution » (chap. XXVI). L'auteur se distrait parfois de sa tâche en décrivant la vie à Moscou (XXXIII-XXXV) ou à Leningrad (XXXVII). Il n'oublie ni le théâtre révolutionnaire, ni la littérature prolétarienne (XL-XLI), ni les grandes fêtes prolétariennes (XLIII). Il nous emmène ensuite au village, nous montre comment vivent les paysans, nous dit ce qu'ils pensent. Le dernier chapitre (XLVII) expose à grands traits l'histoire économique de la Révolution.

La langue anglaise étant assez impropre à la transcription de la langue russe, on ne sera pas étonné de se heurter parfois à des bizarreries : l'auteur, du moins, transcrit fidèlement le *v* russe par un *v*, mais il écrit Trotsky et non Trotskii (l'*y* étant impossible après un *k*), Siemashko (pour Sémachko), Bruckanov (pour Brukhanov), etc. Que dire de la transcription du nom du Polonais Dzerzhinsky? Il eût mieux valu écrire Derjinskii. Lire (p. 185) Fouquier-Tinville. L'ouvrage, imprimé avec goût, est illustré d'abondantes gravures en tout genre, scènes ou portraits.

E. DUCHESNE.

Digitized by Google

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

France

Annales historiques de la Révolution française. 1928, janvier-février. — Albert Mathiez. Talon et la police de Bonaparte ; documents inédits (procédure instruite contre Antoine-Omer Talon, ancien lieutenant-civil au Châtelet, émigré après le 10 août, rentré en France sous le Consulat et arrêté alors pour complot contre la sûreté de l'État. Long interrogatoire qu'il subit les 5 et 6 vendémiaire de l'an XII. Comme il n'existait aucune preuve du complot, le grand juge conclut que, par mesure administrative, Talon serait éloigné de Paris à plus de vingt lieues ; mais un arrêté des consuls l'envoya en surveillance à l'île de Sainte-Marguerite). — C. Constantin. Mgr de La Fare aux États généraux de 1789, 4 mai-27 juin. — Georges Javogues. L'exécution de Claude Javogues (condamné à mort avec huit autres « particuliers prévenus d'avoir pris part à l'affaire du camp de Grenelle », 18 vendémiaire an V, et fusillé le 19 sans que le conseil militaire ait admis le recours en cassation. L'officier chargé de l'exécution était l'adjudant divisionnaire Sigisbert Hugo, qui fut le père du poète. Cinq mois plus tard, l'affaire fut évoquée devant la Haute Cour de Vendôme, réunie pour juger Babeuf et ses amis, et toutes les sentences de mort furent cassées comme illégales). — Maurice Dommanget. Le symbolisme et le prosélytisme révolutionnaires à Beauvais et dans l'Oise : la Montagne sacrée (elle fut en vogue d'août 1793 à thermidor an II, surtout dans les villes ; travaux exécutés pour édifier cette Montagne, un des symboles dans lesquels s'incarna le patriotisme). — F. Vermale. Quel est l'auteur du « Premier cri de la Savoie vers la liberté »? (cette brochure est signée C. C. A., grenadier patriote, initiales derrière lesquelles se dissimule le nom de Castellaz Colin André, ou plus exactement Nicolas-André Castellaz, avocat, natif de Gruyère, dans le canton de Fribourg). — Albert Mathiez. Une accusation de Choudieu contre Merlin de Thionville. La fortune de La Revellière ; déclaration par lui-même. Bilan de la fortune de Maignet, député à la Convention. = Correspondance. Lettre de M. Carcassonne, auteur de thèses de doctorat vivement critiquées par M. Mathiez, sur *Montesquieu et le problème de la Constitution française au XVIII^e siècle* et les *Écrits inédits de M^lle de Lézardière*. Cette lettre est reproduite ici intégralement, mais annotée par M. Albert Mathiez, qui reproduit les nombreuses critiques faites par lui à la soutenance.

Archivum latinitatis medii aevi (Bulletin Du Cange). 1927, n° 4. — H. Gœlzer. Remarques lexicographiques sur le latin de saint Avit. 1^er article. — Pierre de Labriolle. Paroecia (histoire du mot qui, sous sa forme latine : *paroecia* ou *parochia*, a donné naissance au français : paroisse. Les mots grecs παροικεῖν et παροικία expriment l'idée d'un séjour en pays étranger ; les équivalents latins *peregrinari* et *peregrinatio* veulent dire que, pour le chrétien, ce monde n'est qu'un lieu

Digitized by Google

d'épreuves et de passage. Puis *paroecia* désigna l'Église qui séjourne en étrangère dans telle ville. A partir du IVe siècle, l'expression se spécialise : elle signifie telle église particulière. Un synonyme exact est alors *diocesis ;* à partir du VIe siècle, ces deux expressions parallèles se séparent et *parochia* est employé dans le sens désormais cristallisé de paroisse). — G. B. Picotti. Per una edizione critica delle antiche lettere dei Papi.

Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français. T. LXXV, 1926. — Beuzart. Deux villages du Vermandois, Annois et Flavy-le-Martel, après la Révocation. — H. de Peyster. Les De Peyster à Rouen. — Meyer. Le Consistoire de la Rochelle, 1802-1852. — Le centenaire d'Oberlin à Strasbourg, juin 1926. — Bourrilly. Les protestants de Provence et d'Orange sous Louis XIV. — N. Weiss. François Lambert d'Avignon. = Documents : Lettres de Catherine de Bourbon, publ. par Ritter (suite, 1590-1593). — G. Tournier. Une émeute à Lavaur, 1749. — Synodes d'Aunis de 1770 et 1777, publ. par Dez. — Grand d'Esnon et Daullé. Dans le Vermandois et le Cambrésis, 1780-1781. — R. Puaux. Lettres inédites de Boissy d'Anglas, 1789. — J. Marty. Le protestantisme à La Tremblade (1750-1825). — Aubert de La Rue. Lettres de Jeanne d'Albret, 1571. — J. Pannier. La maison de S. de Brosse. — Philippoteaux. Origines de l'Église réformée de Sedan. — Correspondance de Balzac, Daillé et Mme des Loges (1635-1637). — Lods. Une interview d'Oberlin, 1822. — Ponsoye. Une procédure de Bâville (le meurtre de du Chayla, 1702). = Mélanges : Notes sur l'état civil protestant en diverses localités ou départements (Drôme, Tarn-et-Garonne, Haut-Rhin, ambassade de Hollande, etc.). — Théodore de Bèze, arrière-grand-oncle de Mme de Sévigné. — Le Nouveau Testament en basque, 1571. — La Saint-Barthélemy dans la littérature tchèque des XVIe et XVIIe siècles. — Gilles de Soulas (*sic*), 1560. — Les Huguenots aux Antilles (Saint-Christophe, La Tortue, v. 1626). — Iconographie du temple de Charenton. = T. LXXVI, 1927. Bourrilly. Les Protestants de Provence ; suite. — L. de Saint-André. Louis de Brunet de Lastelle. — Eug. Stern. Juan de Valdes. — Salomon. Les prédécesseurs de Stouber et d'Oberlin dans l'église de Waldersbach. = Documents : Aubert de La Rue. Lettres de Jeanne d'Albret ; suite. — Cadier. Gilles Solas (*sic*), 1561-1563. — Bourchenin. Une harangue de Rambour, 1642. — Reverdin. Prosélytes et réfugiés à Genève depuis 1704. — Marty. Le protestantisme à La Tremblade ; suite. — Lods. Donations et consistoires sous l'ancienne monarchie, 1593-1688. — Ponsoye. Une procédure de Bâville ; suite (réflexions critiques, à ce propos, de Ch. Bost). — Pannier. Galères et galériens, notes iconographiques. — Mieg. Mulhouse et les officiers huguenots au XVIIe siècle. — Baronne de Charnisay. La mort de Rolland, 1704. — Lettre d'Abr. Rambour, 1642. — Ritter. Date et lieu de naissance de Jeanne d'Albret, 1528. — Beuzart. Document sur le diocèse d'Arras, 1555. = Mélanges : État civil protestant en diverses localités et départements : Marseille, La Rochelle, Haut et Bas-Poitou, Yonne, Ardèche, bibl. de l'Arsenal, etc. — Counord. Le château de La Force. — Bastide. Quelques membres de l'église de Blain. — La chapelle de Suède à Paris. — Pannier. Catalogue du musée de la Société d'histoire du protestantisme. — Eells. Capiton, auteur d'une brochure anonyme, 1524. — Ponthieux. Bèze, prieur de Villeselve. — Vonka. Les évangélistes tchèques et les protestants français aux XVIe et XVIIe siècles. — Pannier. Agrippa d'Aubigné et son imprimerie à Maillé.

L. Febvre.

Digitized by Google

Bulletin hispanique. 1928, janvier-mars. — Charles HIRSCHAUER. Alfred Morel-Fatio, 1830-1924 (biographie très détaillée avec un tableau généalogique des familles Morel et Morel-Fatio ; portrait). — Raymond LANTIER. Chronique ibéro-romaine. VIII, 1925-1926. — Camille PITOLLET. A propos des « Batuecas » et des « Jurdes » (d'après les souvenirs d'Antoine de La Cour).

La Grande Revue. 1928, janvier. — Mario ROUSTAN. De Machiavel à M. Mussolini (le « général en chef des chemises noires semble s'être cru désigné d'avance par Machiavel invoquant le libérateur attendu qui panserait les blessures et guérirait la patrie des plaies rendues fistuleuses par le temps »). — Th. JAULMES. Paix et monnaies mondiales. = Février. Charles CHASSÉ. La Belgique, terre d'exil. Les réfugiés français (depuis le XVI^e siècle jusqu'à Victor Hugo et Verlaine. D'après Gossart et Dumont-Wilden). — R. -A. FLEURY. Le moment présent du catholicisme (après la disgrâce du P. Sanson, écarté à cause de ses opinions hétérodoxes). — Gustave VALLÉE. Les États-Unis d'aujourd'hui (d'après André Siegfried). — Jean MANDOUL. L'amitié franco-américaine (d'après André Tardieu). — Georges GUY-GRAND. Les « livres jaunes » du conflit de l'*Action française* (vigoureux exposé de la controverse soulevée par les publicistes de l'*Action française :* Maritain contre Maurras ; la foi contre la politique).

Journal des Savants. 1928, janvier. — A. PUECH. La légende de Pythagore (à propos des *Recherches* d'Isidore Lévy sur les sources de cette légende ; montre ce qu'a d'arbitraire la méthode suivie par l'auteur, mais aussi la remarquable virtuosité avec laquelle il utilise les témoignages). — A. COVILLE. Les villes du Moyen Age. 1^er article (montre ce qu'il y a de profond, mais aussi de trop systématique, dans l'ouvrage d'H. Pirenne sur ces villes) ; suite et fin en février. — V. CHAPOT. La résurrection d'une cité gréco-orientale (c'est Doura-Europos, dont Franz Cumont a su reconstituer le passé par l'étude des ruines). = Février. Paul MAZON. La tragédie et la céramique grecques (analyse l'ouvrage de L. Séchan et l'enseignement que les peintures des vases grecs peuvent fournir pour la connaissance des tragiques grecs, même de leurs œuvres perdues). — Louis FINOT. L'École française d'Extrême-Orient (origines, développement, productions de cette École ; analyse des articles contenus dans le livre du vingt-cinquième anniversaire de cette École paru en 1925. Très instructif).

Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France. T. XLIX. Mélanges publiés à l'occasion du cinquantenaire de la Société, t. II (É. Champion, 1927, 294 p.). — H. OMONT. La seconde bibliothèque de la ville de Paris et ses deux premiers bibliothécaires, 1804-1810 (lettres inédites de Nicoleau et de P.-N. Rolle). — H. STEIN. Les maîtres des œuvres de la ville de Paris au XV^e siècle. — Léon LE GRAND. Les papiers des secrétaires d'État de la maison du roi et de la guerre, et l'histoire de la ville et généralité de Paris (état numérique des registres qui nous sont parvenus). — Léon MIROT. Notes sur Nicolas Houel et sa famille (Houel, célèbre apothicaire parisien, 1524-1587). — A. HUSTIN. Le jardin du Luxembourg, du commencement du XVII^e siècle à 1812. — Fernand DE L'ÉGLISE. Une grande dame du XVIII^e siècle : la comtesse de Boufflers (rapide biographie). — Henri LEMOINE. La démolition du Grand-Châtelet et la formation de la place, an X-1859. — M. DE BEAUCHESNE. Les écoles extérieures de la Sorbonne au

Digitized by Google

XVIII^e siècle et la salle des distributions du concours général. — Léon LECESTRE. Un document sur l'assistance publique sous Louis XIV (extrait du Contrôle général des finances, 1685-1686). — Jean MONVAL. Quelques projets d'embellissements pe Paris sous Louis XV. — Max PRINET. Document relatif à la chute du pont Notre-Dame, 1499. — Dr E. WICKERSHEIMER. Les parties d'Étienne Paste, épicier et bourgeois de Paris, 1386 (les « parties », c'est-à-dire les médicaments, emplâtres et onguents et leur composition, fournis au duc de Bourgogne, Philippe le Hardi). — Henry MARTIN. Jean Ailgembourse et la garde de la prévôté des marchands de Paris (personnage jusqu'ici inconnu, qui succéda à Charles Culdoë, comme garde de la prévôté des marchands, charge municipale qui avait été suspendue et mise « dans la main du roi » après la révolte des Maillotins). — Philippe LAUER. Le siège de Paris dans l'épopée médiévale et la localisation de l'épisode d'Isoré à la Tombe-Issoire (sources et développement de la légende qui raconte la mort du géant Isoré au siège de Paris, peut-être celui de 978. Isoré, que vainquit et tua Guillaume d'Orange, attaquait Paris par le nord ; la légende qui localise le combat sur la rive gauche de la Seine, à la Tombe-Issoire, n'a donc aucun fondement historique. C'est la célébrité dont jouit le roman du *Moniage Guillaume* dans la région parisienne au XII^e siècle qui associa le nom d'Isoré au lieu dit « des Tombes » correspondant à l'ancien cimetière gallo-romain de Lutèce). — Maurice ROY. L'origine du château neuf de Saint-Germain-en-Laye, 1557. — Ch. SAMARAN. Les frais du procès et de l'exécution de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, décapité aux halles en 1477 (d'après un compte de Pierre de Lailly, receveur général des finances « sur et deçà les rivières de Seine et d'Yonne ». Texte abondamment commenté). — E. COYECQUE. Le cabinet de Philippe Despont, vicaire des Incurables, 1623-1700 (d'après le testament du personnage, retrouvé parmi les archives anciennes de l'étude de M^e Chauveau). — P. LE VERDIER. La cour de Rouen et l'ancien logis des archevêques de Rouen (histoire de ce logis, construit en 1545 et dont on voit aujourd'hui un reste dans la cour improprement dite de Rohan). — Émile DUVERNOY. L'hôtel de Lorraine à Paris (ancien hôtel de Savoisy, donné par François I^er à la duchesse de Lorraine en 1544 ; agrandissements effectués par le duc Charles III ; il comptait en 1577 parmi les plus beaux hôtels privés de la capitale. Vendu en 1681, puis fut peu à peu dépecé ; il en reste quelques parties anciennes au n° 13 de la rue Pavée-au-Marais). — Lucien AUVRAY. Affiches des cours du Collège royal pour les années 1681, 1682 et 1683, reconstituées à l'aide des papiers de J.-B. Cotelier et suivies de notes sur quelques-uns des professeurs du Collège. — Louis BATIFFOL. Le cardinal de Richelieu à Limours (il posséda le château et la seigneurie de Limours de 1623 à 1626). — Alexandre VIDIER. Les origines de la municipalité parisienne (relève soigneusement toutes les mentions fournies par les textes, depuis 1134, d'un corps privilégié de bourgeois agissant pour la ville elle-même, puis la représentant. Le plus ancien témoignage manifeste d'une représentation est de l'année 1190. Les premiers magistrats municipaux du XII^e et du XIII^e siècle. La réforme de 1261, qui jette les bases de la municipalité parisienne).

Mercure de France. 1928, 1^er février. — Jeanne ROCHE-MAZON. Une collaboration inattendue au XVII^e siècle : l'abbé de Choisy et Charles Perrault (ils ont probablement collaboré à l'Histoire de la marquise Marquis de Banneville, nouvelle publiée dans le *Mercure de France* en 1695 et rééditée dans la présente livraison à la suite d'une étude tendant à montrer qu'elle fut écrite en collaboration par ces deux

Digitized by Google

personnages). — Léon RIOTOR. L'hôtel de ville de Paris. I (son histoire, depuis les plus lointaines origines ; détails sur son organisation actuelle, les conseillers et les moyens employés pour se faire élire, etc.). — Dr A. MORLET. Les fouilles de Glozel. Réfutation du rapport de la Commission. — Pierre DUFAY. Le centenaire des omnibus (et de quelques productions humoristiques sur ce mode de transport aujourd'hui disparu). — A. VAN GENNEP. Chronique de Glozel. Revue de la Presse. = 15 février. Henry D. DAVRAY. Thomas Hardy et son temps (on remarquera la virulence avec laquelle l'auteur proteste contre l'expression d'« ère victorienne » ; il montre que la reine Victoria « ne prit aucun intérêt à la littérature, à la poésie, aux arts auxquels elle n'entendait rien ». Son influence fut « une entrave sur les esprits » et contribua à refouler dans les classes moyennes « toutes les aspirations à la liberté de penser, de sentir et d'exprimer »). — Arnaud DANDIEU. L'exposition de la Révolution française à la Bibliothèque nationale (quelques observations curieuses sur les thermidoriens, notamment sur Saint-Just). — Léon RIOTOR. L'hôtel de ville de Paris (son organisation actuelle et l'anarchie qui règne dans tous ses services). — A. VAN GENNEP. Chronique de Glozel et revue de la presse. = 1er mars. Jean PERDRIEL-VAISSIÈRE. Le nationalisme breton (« Louis XVI est mort pour n'avoir pas su réaliser la révolution royale ; des Bretons se demandent quelle révolution leur rendra leurs libertés ». Libertés, c'est-à-dire privilèges). — AURIANT. Un écrivain original : M. André Maurois (de son vrai nom Émile Herzog, auteur déjà célèbre des vies de Shelley et de Disraeli ; mais « il a porté des mains sacrilèges sur la vie de Shelley par le Dr Dowden, qui est une merveille ; il a saccagé la vie de Disraeli par Monypenny et Buckle ». Il n'est pas un créateur, mais un copiste, « fabricant de vies romancées pillées dans les auteurs anglais »). — Henri MONGAULT. Mérimée, Beyle et quelques Russes. Destruction d'une légende (celle de l'influence exercée par Tourguénief sur Mérimée ; or, Mérimée a connu Tourguénief seulement en 1857, alors qu'il avait déjà publié ses œuvres les plus personnelles). — Chronique de Glozel (ajouter au dossier une lettre de Joseph Loth au Dr Morlet, où, sur un ton humoristique, il s'efforce de montrer « la parfaite absurdité de l'accusation de faux lancée contre E. Fradin » ; plus une adresse de divers savants au Dr Morlet pour lui témoigner « leur vive sympathie » et « leur haute estime »). = 16 mars. P.-G. LA CHESNAIS. Ibsen et Julien l'Apostat. — Pierre LASSERRE. Renan à Issy. Premier pas hors de la foi. — Chronique de Glozel.

Le Moyen Age. 2e série, t. XXVII, 1926, nos 5-6 (septembre-décembre). — R. DOUCET. Les finances anglaises en France à la fin de la guerre de Cent ans, 1413-1435 (étude très poussée, en soixante-huit pages, des méthodes financières du gouvernement anglais à partir du moment où Henri V débarque en France pour achever la conquête du royaume et jusqu'au traité d'Arras. Les défauts des méthodes employées et la détresse du trésor anglais expliquent l'échec des entreprises militaires du roi d'Angleterre, en particulier celles de 1428 et 1429). — P. DESCHAMPS. Les lettres closes au début du XIVe siècle (brève étude de diplomatique). — F.-L. GANSHOF. L'origine des constitutions urbaines en Flandre à propos d'un livre récent (celui de R. Monier, dont il a été question dans la *Rev. histor.*, t. CLII, 1926, p. 219. Les thèses soutenues par M. Monier ne semblent pas de nature à affaiblir celles de M. Pirenne sur la formation du droit urbain dans les Flandres). = T. XXVIII, 1927, nos 1-2 (janvier-avril). E. ROY. Les Jeux du roi et de la reine. — M GOURON. Aliénor de Castille en Guienne, 1286-1289. — Marc BLOCH. La popu-

Digitized by Google

larité du toucher des écrouelles (brève réponse à des critiques de R. Fawtier, au t. XXVII, p. 238-246). = Nos 3-4 (mai-août). R. Latouche. Étude sur le notariat dans le comté de Nice pendant le Moyen Age (d'après les originaux et les minutiers). — M. Baudot. La « Clausula de unctione Pippini » est-elle un faux du IXe siècle? (à propos de l'étude de M. Büchner, dont il a été question dans la *Rev. histor.*, t. CLII, 1926, p. 209 ; réfute de point en point la thèse de l'érudit allemand, dont la dernière production ne vaudrait pas mieux que celles dont il a été rendu compte dans la *Rev. histor.*, t. CVIII, p. 136 ; t. CXII, p. 335 ; t. CXIII, p. 161). — G. Beaurain. Mission du vidame d'Amiens au duché d'Aquitaine, 10 septembre 1303 (publie un document inédit). = Nos 5-6 (septembre décembre). E. Delcambre. L'Ostrevent du IXe au XIIIe siècle (importante étude de géographie historique, quarante pages et une carte). — P. Marot. Les voyages de Gilles Le Bouvier en Lorraine en 1450 et sa présence à l'expédition du recouvrement de Normandie (« il est vraisemblable qu'il assista à quelques épisodes de cette campagne ; mais il est certain qu'à plusieurs reprises il fut absent du théâtre des opérations ». Le *Recouvrement de Normandie* de Gilles Le Bouvier a donc peut-être été écrit de seconde main). L. H.

La Révolution de 1848 et les révolutions du XIXe siècle. 1927, n° 122, septembre novembre. — F. Dutacq. Les élections législatives de 1849 à Lyon et dans le département du Rhône. — J. Prudhommeaux. Un commis voyageur en communisme icarien ; suite et fin (correspondance échangée entre Chameroy et Cabet, 1842-1843). — R. Schnerb. La Seconde République dans le département du Puy-de-Dôme ; suite. = N° 123, décembre 1927-janvier-février 1928. F. Dutacq. Les élections législatives de 1849 à Lyon et dans le département du Rhône ; suite et fin. — Alexandre Zévaès. La lutte des classes à Rouen en avril 1848. — Gabriel Vautier. Le prince-président à Besançon au mois d'août 1850 (il y fut accueilli assez fraîchement pour qu'à un moment le général de Castellane et les officiers de la suite aient cru devoir le protéger de leur épée). — Chanoine Uzureau. Le général Foy candidat à Angers, 1824.

La Révolution française. 1928, janvier-mars. — A. Aulard. L'esprit de la Révolution française. Conférence faite à l'exposition de la Bibliothèque nationale, le 28 janvier 1928. — Charles Du Bus. Les cartes et plans de l'Exposition révolutionnaire de la Bibliothèque nationale (intéressant pour l'histoire de la cartographie « pendant qu'on guillotinait »). — Ed. Chapuisat. Les couleurs révolutionnaires de Genève. — G. Vallée. Le remplacement militaire en Charente sous le régime de la conscription, 1798-1814 ; suite et fin. — Fernand Évrard. Les dîmes dans le parc de Versailles (le parc ayant été créé au détriment d'anciens décimateurs, l'auteur examine par le menu comment le domaine royal mena cette opération et quel en fut le résultat pour le clergé paroissial). — Jules Joly. Les clercs du Palais et la prise de la Bastille (correction au récit dû à Géraud-Timothée Denevers, qui fut, en 1793, greffier au tribunal de cassation).

Revue archéologique. T. XXVI, 1927, octobre-décembre. — Jean Tolstoï. Un miracle d'Achille dans l'île Blanche (l'île de Leucé était consacrée à Achille dans le Pont-Euxin ; le miracle qui s'y accomplissait est apparenté aux légendes pieuses et contes populaires dans lesquels les animaux agissent comme messagers muets de la volonté divine). — Louis-Eugène Lefèvre. Le calendrier zodiaque du portail

Digitized by Google

royal de Chartres et les influences mithriaques (cette influence a pu se transmettre par les livres, sans cependant rien révéler qui soit nettement d'origine mithriaque). — W. Deonna. L'ornementation des lampes romaines. — Louis Boiteux. L'épitaphe de sainte Agathe sur les cloches antiques (elle servait à protéger les maisons menacées du feu, le rituel romain assignant à la cloche un rôle protecteur). — Gabriel Millet. Les peintures de l'Athos. — R. Cagnat et M. Besnier. Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine.

Revue de l'histoire des religions. 1927, mars-juin. — François Nau. Étude historique sur la transmission de l'Avesta et sur l'époque probable de sa dernière rédaction. — René Dussaud. La mention du vin dans un texte religieux palmyrénien. — Ad. Lods. La caverne de Loth (l'histoire des filles de Loth fournit un exemple typique de l'évolution subie par les idées morales en Israël, et cette évolution intéresse aussi l'histoire de la morale antique). — Ch. Picard. L'épisode de Baubô dans les mystères d'Éleusis. — Prosper Alfaric. Le Jésus de Paul (le Jésus de Paul « n'offre à nos yeux qu'une image fuyante. Son individualité n'est pas plus accusée que celle de ce Serviteur de Dieu en qui le Second Isaïe personnifiait l'Israël de l'exil, souffrant et agonisant pour les péchés d'autrui ; il ne fait qu'un avec ces antiques figures ; il est né de leur fusion, il appartient de même au monde idéal de la foi »). — Paul-Louis Couchoud. Marc latin et Marc grec (discute pied à pied les objections présentées par Hubert Pernot et maintient que l'évangile de Marc a été primitivement écrit en latin : « Marc latin est l'original, Marc grec la traduction. »)

Revue de littérature comparée. Revue trimestrielle dirigée par Fernand Baldensperger et Paul Hazard (librairie ancienne Honoré Champion). 1re année, 1921, 1re livraison. — Paul Hazard. L'invasion des littératures du Nord dans l'Italie du XVIIIe siècle. — Edmond Eggli. Diderot et Schiller. — F. B. Pages inconnues de Joseph de Maistre? Vision dans une nuit du mois de mai (paru dans le *Journal littéraire de Lausanne*, nº d'octobre 1794). = Nº 2. Pierre de Nolhac. Un poète rhénan ami de la Pléiade : Paul Melissus (né à Melrichstadt en 1539, il est à Paris en 1567 où il est introduit auprès de Denys Chambin et de Pierre Ramus, professeurs au Collège royal, de Ronsard, de Théodore de Bèze et d'Estienne). — Henri Girard. Le cosmopolitisme d'un dilettante : Émile Deschamps et les littératures étrangères. = Nº 3. Henri Hauvette. Une variante française de la légende de Roméo et Juliette. — Th. Labande-Jeanroy. Giulio Pesticari et Raynouard : une « Apologie » de Dante fondée sur un paradoxe linguistique (Pesticari se proposait de prouver « que la plupart des mots de la *Divine Comédie* ne sont toscans ni par leur radical ni par leurs traits phonétiques, mais communs à tous les dialectes de l'Italie », et il pensa trouver la solution de ce problème chez Raynouard quand celui-ci, en 1816, crut pouvoir affirmer que toutes les langues romanes avaient une source commune dans le provençal. La prétendue italianité de la langue littéraire italienne repose donc, en définitive, sur une erreur d'origine française). — Albert Counson. Le réveil de Dante (montre comment s'est opérée la révolution littéraire qui a porté Dante si haut). — F. Baldensperger. L'émigré Gourbillon, traducteur de Dante. — Marie-Joseph Bopp. A propos d'une poésie révolutionnaire de Th. C. Pfeffel (qui fut l'apôtre littéraire de la Révolution en Alsace ; en 1790, pour la fête de la Fédération, il écrivit un « patriotisches Lied » intitulé *Alsa*, qui fut adapté l'année suivante en vers français par M. J. Chénier). = Nº 4. Pierre de

Digitized by Google

NOLHAC. Un poète rhénan ami de la Pléiade. II (Mélissus en Italie, 1577-1580). — Henri TRONCHON. Herder et Lamartine. — Joseph DRESCH. Deux lettres inédites de J.-J. Rousseau à propos de l'édition de la *Nouvelle Héloïse* parue en Hollande, 1761. = T. II, 1922, n° 1. Fernand BALDENSPERGER. Où l'Orient et l'Occident s'affrontent (l'influence des littératures orientales est-elle redoutable pour l'Occident, et comment la combattre)? — Pierre DE NOLHAC. Un poète rhénan ami de la Pléiade. III (Mélissus à Paris, 1584. Nombreuses poésies latines). — Hélène HARVITT. Les *Triomphes* de Pétrarque ; traduction en vers français par Simon Bougouyn, valet de chambre de Louis XII. — Les lettres de Charles de Villers à Jean de Muller, 1808. — F. B. Le « moment psychologique » ; histoire d'un mot et d'un contre-sens (on a traduit « das psychologische *Moment* » de Bismarck, qui signifie « le facteur psychologique », allusion au bombardement de Paris en 1870, en « instant psychologique », et ce contre-sens est resté dans la langue). = N° 3. René GALLAND. Un poète errant de la Renaissance : Jean van der Noot et l'Angleterre (notice biographique sur ce personnage, « patrice d'Anvers », qui alla chercher un refuge en Angleterre en 1567). — Joseph DRESCH. Börne et son histoire inédite de la Révolution française (Börne vint en France après la révolution de Juillet ; il mourut à Paris le 7 février 1837. Comme Heine, il était libéral, mais démocrate aux tendances républicaines qui répugnaient à Heine). — Jean HANKISS. Petöfi et les poètes français. — Félix CHAMBON. Mérimée et la société anglaise. = N° 4. Pierre DE NOLHAC. Un poète rhénan ami de la Pléiade. III (Mélissus à Paris ; *suite et fin.* Mélissus, rentré en Allemagne, devient conservateur de la bibliothèque palatine à Heidelberg et meurt en 1602). = T. III, 1923, n° 1. Victor BOUILLIER. La fortune de Chamfort en Allemagne (son influence sur Schlegel, Schopenhauer et Nietzsche). — Fernand BALDENSPERGER. Lettres inédites de Zacharias Werner à M^me^ de Stael, 1805-1812. = N° 2. Natale ADDAMIANO. Quelques sources italiennes de la *Deffence* de Joachim Du Bellay. — Ettore LEVI-MALVANO. Les éditions toscanes de l'*Encyclopédie*. — W. M. KOZLOWSKI. Notes sur l'échange d'idées philosophiques entre l'Angleterre et la Pologne. = N° 3. Denis SAURAT. Les éléments religieux non chrétiens dans la poésie moderne. — Bernard FAY. L'Amérique et l'esprit scientifique en France à la fin du XVIII^e^ siècle. — Ch. SIMON. Stendhal et la police autrichienne (son ouvrage sur *Rome, Naples et Florence* le fit expulser de Milan en 1828 ; on publie ici plusieurs rapports de police montrant à quel point l'Autriche de Metternich avait peur des idées et des choses nouvelles). = N° 4. Adolf E. ZUCKER. Le théâtre élisabéthain et le théâtre chinois (la vie théâtrale dans la Chine actuelle permet de faire mieux connaître celle de l'Angleterre au temps de Shakespeare). — S. B. LILJEGREN. La pensée de Milton et Giordano Bruno. — Gabriel MAUGAIN. Fontenelle et l'Italie. — George R. HAVENS. James Madison et la pensée française. — Fernand BALDENSPERGER. Les États-Unis d'Amérique dans la vie et les idées d'Alfred de Vigny. — Billets inédits de Frédéric II à un auteur français (au comte de La Platière, 1784-1786). — Auguste VIATTE. M^me^ de Staël et Lavater, d'après des documents inédits, 1791-1794. = T. IV, 1924, n° 1. Franck L. SCHOELL. Mythologistes italiens et poètes élisabéthains. — Antonin DEBIDOUR. L'indianisme de Voltaire. — H. BURIOT-DARSILES. Dante et la censure russe (suppressions, ordonnées par la censure, de certains passages de la traduction de l'*Enfer* par Dmitri Min, publiée à Moscou en 1855). — Deux lettres inédites de Ranke et une note de Mommsen adressées à Francisque Bouillier (qui leur avait demandé des renseignements pour son livre *L'Institut et*

Digitized by Google

les académies de province, 1879. Les deux lettres de Ranke sont en français, la note de Mommsen en allemand). = N° 2. Miguel Asín Palacios. L'influence musulmane dans la *Divine Comédie;* histoire et critique d'une polémique (avec une abondante bibliographie) ; suite au n° 3 et fin au n° 4. — Jean-Marie Carré. Michelet et l'Angleterre (montre les libertés que Mme Michelet s'est permises quand elle publia les œuvres inédites de son mari, par exemple le livre *Sur les chemins de l'Europe*). = N° 3. Paul Laumonier. Ronsard et l'Écosse (ses poésies sur Marie Stuart). — Gabriel Maugain. Les prétendues relations du Tasse et de Ronsard. — Wladyslaw Folkierski. Ronsard et la Pologne. — Henri Hauvette. Note sur Ronsard italianisant. = N° 4. Charles Grimm. Encore une fois la question Marivaux-Richardson (Richardson a certainement lu la *Vie de Marianne* et s'en est inspiré ; sans cela, il n'aurait jamais écrit *Pamela*). — Urbain Mengin. Lamartine à Naples et à Ischia (d'après sa correspondance, qui rectifie les déformations volontaires apportées par le poète au récit de ses aventures amoureuses). — Auguste Viatte. Quelques épisodes de la propagande « illuminée » au XVIIIe siècle (d'après la correspondance inédite de Lavater). = T. V, 1925, n° 1. Alice M. Killen. L'évolution de la légende du Juif errant. — Longworth-Chambrun. Influences françaises dans la *Tempête* de Shakespeare. — Lucien Cattan. La Venise de Byron et la Venise des romantiques français. — Deux lettres inédites de Lamartine adressées à un poète de quelque talent, Écossais d'origine, Antoine Cunyngham, 1834 et 1837. — Jean-Marie Carré. La *Jeanne d'Arc* de Michelet et la *Jeanne d'Arc* de Daniel Stern (publie deux lettres de 1855 ; dans la sienne, Michelet proteste contre une affirmation de Mirecourt, à savoir qu'au temps où il écrivait la première édition de son livre il communiait et se confessait exactement ; « chose impossible, puisque je n'ai même jamais fait ma première communion »). = N° 2. Franck L. Schoell. L'hellénisme français en Angleterre à la fin de la Renaissance. — Camille Pitollet. Lamartine à Florence en 1826-1827 (deux témoignages anglais). — J.-B. Pineau. Érasme est-il l'auteur du *Julius*? (très probablement. Dans ce pamphlet contre Jules II, qu'Érasme sans doute qualifie lui-même de « libellus impius et non uno incendio dignus », on trouve des faits qu'Érasme seul pouvait connaître. Quant à sa dénégation, elle n'a qu'une valeur très relative. En tout cas, les preuves pour Érasme sont plus nombreuses que pour Ondrelini ou pour Hutten). — Gustave Cohen. Le séjour de Saint-Évremond en Hollande, 1665-1670 ; 1er article. — Jean de Pange. Lettres et fragments inédits de Théophile-Conrad Pfeffel, 1770-1802. = N° 4. C. Looten. Chaucer et Dante (l'influence de la *Divine Comédie* sur Chaucer est toute superficielle. « C'est à Boccace et non à Dante qu'il est apparenté »). — Joseph Aynard. Comment définir le romantisme? (« Le romantisme n'est pas tant un moment de l'histoire des idées ou une doctrine qu'une nuance de la sensibilité qui accompagne les révolutions profondes »). — P. G. C. Campbell. Christine de Pisan en Angleterre (où ses œuvres furent très appréciées). = T. VI, 1926, n° 1. Gustave Cohen. Le séjour de Saint-Évremond en Hollande ; suite. = N° 2. David G. Larg. Une exploratrice malgré elle. Le premier départ de Mme de Staël pour l'Allemagne (en 1803). — Marcel Paquot. Voltaire, Rousseau et les Bentinck (d'après leur correspondance, 1758-1765. Curieuse lettre écrite en 1794 par Charlotte-Sophie, femme du comte de Portland, à sa petite-fille Sophie-Henriette, sur ses rapports avec les deux philosophes français). = N° 3. Gustave Cohen. Le séjour de Saint-Évremond en Hollande ; suite et fin. = N° 4. Fritz Ernst. La tradition médiatrice de la Suisse aux XVIIIe et XIXe siècles. = T. VII, 1927, n° 1. Ce numéro est consacré tout entier au

Digitized by Google

romantisme. Fernand BALDENSPERGER. La grande communion romantique de 1827, sous le règne de Walter Scott. — G. TOURNIER. Les points de départ du *Cromwell* de Victor Hugo (Hugo s'inspira d'abord du *Cinq Mars* de Vigny et des *Essais sur les révolutions* de Chateaubriand. Quant aux sources où il puisa, elles sont peu nombreuses ; on les énumère ici. On sait d'ailleurs qu'il les utilisa sans aucun souci de la vérité historique). — Paul HAZARD. De l'Ancien au Nouveau Monde. Les origines du romantisme au Brésil. — Fernand BALDENSPERGER. Romantisme et légitimité. Documents officiels sur Victor Hugo, « chantre du sacre » de Charles X (tirés des dossiers de la Maison du roi). = N° 2. K. R. GALLAS. Les recherches sur les rapports littéraires entre la France et la Hollande pendant trois siècles. Historique et état actuel. — Alice POIRIER. Une lettre de recommandation de Choiseul-Gouffier pour Chateaubriand à Athènes, 1806. = N° 3. C. LOOTEN. Les portraits dans Chaucer ; leurs origines — Jules PATOUILLET. Un épisode de l'histoire littéraire de la Russie. La lettre de Voltaire à Soumarakov, 26 février 1769. — H. BURIOT-DARSILES Notes sur la littérature dantesque récente en Italie, en Allemagne et en France = N° 4. Henri HAUSER. Le *Julius* est-il d'Érasme? (M. Pineau n'a pas fait avancer d'un pas sa démonstration. L'édition originale attribue le pamphlet à « F. A. F. poeta regius », et il est fort vraisemblable de traduire les initiales par « Faustus Andrelinus Foroliviensis ». On n'a ensuite présenté aucun argument décisif pour enlever à ce « poète royal » la paternité du célèbre pamphlet) — David G. LARG. Le baron de Bielfeld informateur des historiens de Frédéric II. — Jeanne MAZON. Mme d'Aulnoy n'aurait-elle pas été en Espagne? (les raisons séduisantes de M. Fouché-Delbosc ne permettent pas de douter que ce voyage ait eu lieu réellement). = T. VIII, 1928, n° 1. Ce numéro est entièrement consacré aux États-Unis. — Bernard FAŸ. Franklin et Mirabeau collaborateurs (en 1784, Franklin avait composé un pamphlet assez virulent contre l'ordre des Cincinnati qui établissait en fait une noblesse héréditaire dans le pays alors le plus démocratique du monde ; ce pamphlet, traduit par Mirabeau, eut aussitôt un rapide succès. On publie ici le texte original de Franklin, ce qui permet de constater la part considérable qui lui revient dans l'œuvre de Mirabeau ; mais, d'autre part, on voit avec quelle passion ce dernier sut transformer l'original en une attaque virulente contre l'ordre social dans la France monarchique et aristocratique). — W. M. KOZLOWSKI. Niemcewicz en Amérique et sa correspondance inédite avec Jefferson, 1797-1810. — Paul HAZARD. Chateaubriand et la littérature des États-Unis. — L. ROUSTAN. Le séjour de Lenau en Amérique, 1832-1833. — Gilbert CHINARD. La littérature française dans le sud des États-Unis, d'après le *Southern literary messenger*, 1834-1864. — Othon GUERLAC. Le suicide de Prévost-Paradol à Washington et l'opinion américaine (il est faux que Paradol ait été poussé au suicide par la froideur avec laquelle il aurait été reçu par les Américains. La vraie raison c'est qu'il s'était senti atteint dans son honneur lorsque l'empire libéral, auquel il avait fini par se rallier, eut commis la lourde faute de déclarer la guerre à la Prusse). — F. BALDENSPERGER. L'initiation américaine de Georges Clemenceau (ce qu'il apprit du caractère et des institutions des Américains pendant son séjour aux États-Unis de 1865 à 1869 et avec quelle acuité sarcastique il les apprécie dans ses *Lettres sur les États-Unis* parues dans le *Temps*). — ID. Une des plus anciennes impressions françaises sur les mœurs de la Nouvelle-Angleterre (publie un rapport d'un officier anonyme sur la manière de vivre des Américains vers 1782). — Paul DIMOFF. Histoire d'un projet d'*Ode canadienne* de Le

Digitized by Google

Brun (l'*Histoire philosophique* de Raynal inspira au nouveau Pindare l'idée d'écrire une *Ode canadienne* « où la Nymphe de l'Oyo parle selon le caractère de ses peuples ». Les extraits qu'il en fit vers 1782 et qu'on publie ici montrent que le poète fut touché par la poésie qui se dégageait de ce pays aux mœurs encore primitives ; mais l'ode annoncée fut à peine commencée. Vingt ans plus tard, il revint à son projet primitif, singulièrement transformé ; ce fut sa fameuse *Ode nationale contre l'Angleterre*, 1803).

La Revue de Paris. 1928, 15 janvier. — Prince Sixte DE BOURBON. La reine d'Étrurie. II (tentatives de la reine prisonnière pour s'échapper d'Italie en 1810 et 1811 ; mais les deux agents secrets chargés d'intéresser à son sort les gouvernements d'Espagne et d'Angleterre sont arrêtés par la police impériale, et elle perd tout espoir). — Albert FLAMENT. La vie d'Édouard Manet. Le roman de sa jeunesse. I. — Stéphane LAUZANNE. L'arbre de l'injustice fiscale (d'après les ordres du jour votés par les contrôleurs des contributions directes dans chacun de leurs congrès annuels ; ils réclament avec insistance une plus équitable répartition des impôts, et notamment de l'impôt sur le revenu). — Noël ABRIEU. Le dixième anniversaire du Code ecclésiastique (expose les dispositions nouvellement introduites dans le *Corpus juris canonici* promulgué par le pape Benoît XI le 28 juin 1917). = 1er février. Voir plus haut, p. 198. = 15 février. Ludovic DE CONTENSON. La Martinique pendant les Cent Jours (d'après le « Livre de correspondance particulière » du commandant en second de la Martinique qui était le baron de La Barthe de La Courtête. Les Martiniquais, royalistes pour la plupart, restèrent fidèles à Louis XVIII pendant toute la durée des Cent Jours. C'est d'ailleurs seulement le 30 juillet que leur parvint la nouvelle de Waterloo). — A. DAVID-NEEL. Le Thibet mystique (Mme Neel, exploratrice intrépide, séjourna pendant quatorze ans sur les hauts plateaux asiatiques ; c'est donc un témoin bien informé des exercices spirituels pratiqués dans les monastères bouddhiques). = 1er mars. Paul-Léopold LÉON. Lettres de Mme de Staël. I : Lettres à Benjamin Constant (onze lettres ou billets d'amour et de regrets allant du 5 décembre 1803 au 10 janvier 1814). — Wladimir D'ORMESSON. La confiance en l'Allemagne? (la *Germania*, organe du parti du Centre, écrivait, le 21 janvier 1927 : « Malgré Locarno, malgré Thoiry, un fossé se creuse chaque jour davantage entre la France et l'Allemagne ; ce fossé ne peut être comblé que par la confiance en l'Allemagne. » Sur quels points la France reste-t-elle en défiance? L'auteur précise. Ici il étudie les problèmes qui concernent la responsabilité, que l'Allemagne nie avec énergie, et l'information internationale, trop souvent partiale pour reproduire les sentiments vrais des Allemands réfléchis). — Louis BATIFFOL. Les idées de la Révolution sous Louis XIV (au temps de la Fronde où les pamphlétaires purent exprimer presque impunément les idées subversives qui devaient, un siècle et demi plus tard, abolir le régime monarchique. L'exemple de l'Angleterre régicide a beaucoup contribué à l'exaltation des adversaires du régime ; mais ces adversaires furent isolés, sans constituer des partis politiques). = 15 mars. Henry BORDEAUX. Chateaubriand à Rome (Chateaubriand secrétaire d'ambassade en 1803-1804, puis ambassadeur en 1828-1830. Dans ses *Mémoires*, il a noté surtout ses impressions de la Rome païenne, sans soupçonner que de ces ruines allait sortir « l'énergie des jeunes générations »). — Mme DE STAËL. Lettres à Benjamin Constant ; fin (1814-1816 ; beaucoup d'intéressantes indications sur la Restauration, les Cent Jours et le retour définitif des Bourbons ;

Digitized by Google

elle suit avec une curiosité passionnée l'œuvre littéraire et politique de l'homme qu'elle a aimé, qu'elle continue d'admirer et qui la fuit). — Wladimir D'ORMESSON. La confiance en l'Allemagne? (suite ; discussion très précise des griefs qu'en France on oppose à tout rapprochement raisonnable avec l'Allemagne qui se relève). — Léon KRAJEWSKI. La politique anglaise en Arabie, 1915-1927.

Revue de Saintonge et d'Aunis. 1927, livr. 7 et 8. — Ch. DANGIBEAUD. Marchés pour travaux d'art et l'église de Meursac, 1488-1513. — Baron CHAUDRUC DE CRAZANNES. Les droits féodaux au XVIIIe siècle en Saintonge. II (beaucoup de détails sur les droits féodaux, honorifiques et utiles, du seigneur). — Ch. DANGIBAUD. L'étymologie de Jarnac (tient pour Agernacus, « où le radical *Gern* s'est mué en *Jarn* »). — Dr SOTTAS. Le gouvernement de Brouage et La Rochelle sous Mazarin, 1633-1661 ; suite : L'année de la paix, 1659 ; Marie Mancini à La Rochelle et à Brouage (lors du voyage de Louis XIV vers les Pyrénées, sous la surveillance jalouse du cardinal qu'inquiète l'amour du roi pour sa nièce Marie. Les dépenses considérables occasionnées par ce voyage mettent dans le plus grand embarras Terron, le cousin de Colbert). — Dr BOURRIAU. Généalogie de la famille de Courbon ; suite. = 1928, livr. 1. Ch. DANGIBAUD. Le fonds Moreau (fort lot de papiers provenant de Nicolas Moreau, ancien bibliothécaire de Saintes, 1781-1869 ; parmi ses œuvres, celles qui se rapportent à l'archéologie saintongeaise ne manquent pas d'intérêt). = Livr. 2. Jules SOTTAS. Le gouvernement de Brouage et La Rochelle sous Mazarin, 1653-1664 ; suite et fin (la marine en 1660 ; Brouage et Toulon. Partages opérés après la mort de Mazarin entre ses divers héritiers ; depuis lors, Brouage entre en décadence. Plan de la ville levé en 1911). — Dr BOURRIAU. Généalogie de la famille de Courbon ; fin (branches de Blénac jusqu'en 1813 et de Champdolent jusqu'en 1859).

Revue des Deux Mondes. 1928, 1er février. — Paul DE BENCKENDORFF. Les derniers jours du tsar à Tasrskoié-Sélo, 11 mars-14 août 1917. I (on publie ici le journal rédigé par le comte Paul Constantinowitch Benckendorff qui, à cette époque, était grand-maréchal du palais impérial et, par conséquent, associé à la vie intime des souverains ; il mourut de tristesse et de misère dans un hôpital en ruines près de Narva, en Estonie, le 28 janvier 1921. 1er art. allant du 11 mars au 3 avril, après le récit de la visite domiciliaire que vint faire au palais Kerensky en qualité de ministre de la justice. Après une courte entrevue avec le tsar où il parut « agité, les mains tremblantes, avec l'air d'un fou », il se retira emmenant prisonnière Mme Wyroubova, l'amie intime de la tsarine). — Général L. BORIE. Nos grandes Écoles : Saint-Maixent (depuis l'année 1882, qui vit partir la première promotion de l'École). — Henri LAVEDAN. M. Vincent, aumônier des galères. III : Chez les Misérables (c'est-à-dire ceux qui étaient condamnés à « l'horreur » des hôpitaux, des prisons et des galères, 1617-1623). — Vicomte Georges D'AVENEL. Fortunes et revenus depuis quinze ans. — Louis BERTRAND. La nouvelle éducation sentimentale. IV. — Victor GIRAUD. Chateaubriand historien. I. — Pierre DENOYER. Comment se transforme la presse anglaise (rivalité de la province contre l'hégémonie de Londres ; partout, d'ailleurs, les journaux prennent de plus en plus le caractère d'entreprises industrielles). — C. M. SAVARIT. Les académies de province au travail ; suite. = 15 février. Baron BEYENS. Deux années à Berlin, 1912-1914. I : Le début de ma mission (ses rapports amicaux avec Kiderlen-Wæchter, l'auteur du « coup d'Agadir » ; explication qu'il en donne ; ses rapports avec Bethmann-Holl-

Digitized by Google

weg. Proteste vivement contre cette opinion, répandue dans toute l'Allemagne, comme si elle exprimait l'exacte vérité, que les Français « n'avaient jamais cessé de souhaiter et de préparer une guerre de revanche qui leur rendît l'Alsace-Lorraine ». Renseignements qu'il recueille sur l'affaire du Maroc, avec ses surprises et ses pièges). — Fidus. Silhouettes contemporaines. Mgr Baudrillart. — Paul de Benckendorff. Les derniers jours du tsar à Tsarskoié-Sélo, 11 mars-14 août 1917 ; suite et fin (le tsar et la tsarine traités en prisonniers ; rôle peu net de Kerensky dans ses rapports avec les souverains, abreuvés de dégoûts. Leur départ pour une destination inconnue, mais grosse de menace). — Lavedan. M. Vincent, aumônier des galères. IV : Les créations magnifiques (l'affaire des missions ; il entre en possession du prieuré de Saint-Lazare, antique léproserie parisienne, où il installe ses missionnaires, les « Lazaristes », 1632. Institution des « Filles de charité » ; leur recrutement et leur costume ; apologie de la fameuse cornette, imaginée à la fois par M. Vincent et par M. de Joly, son disciple et successeur). — Paul Berret. L'élève Victor Hugo (élève studieux, discipliné, précoce, mais rien de l' « enfant sublime » qu'on imagina plus tard). — Raymond Ronze. La littérature argentine contemporaine (cette littérature est de langue espagnole et d'inspiration étrangère, surtout française. Elle est en voie de conquérir son originalité). — Gaston Deschamps. L'exposition de la Révolution à la Bibliothèque nationale. = 1er mars. Maurice Paléologue. Les entretiens de l'impératrice Eugénie. I : Premières confidences : le verdict de l'histoire (extrêmement intéressant). — Verax. Quelques maîtres du destin. M. Benito Mussolini. I : Avant la dictature (portrait vivant, nuancé, très instructif). — Henri Lavedan. M. Vincent, aumônier des galères. V (fin de cette curieuse étude écrite par un hagiographe bien informé qui applique non sans succès à l'histoire les procédés de l'art dramatique). — Paul Chack. Un héros de la guerre sous-marine : Roland Morillot (Morillot commandait en 1915 le sous-marin *Monge*, dont la mission consistait à surveiller la flotte autrichienne concentrée à Cattaro pour entraver l'aide apportée par les Alliés aux Serbes. Après une campagne très dure et plusieurs beaux succès, le sous-marin fut coulé et le commandant avec lui ; mais il était resté le dernier après avoir assuré l'évacuation du bateau par le reste de son équipage). — Baron Beyens. Deux années à Berlin, 1912-1914. II : L'été de 1912 à Berlin (intéressant tableau du personnel diplomatique et militaire avec lequel le ministre belge avait à traiter). = 15 mars. Paul Bourget. Le centenaire de Taine. — Maurice Paléologue. Les entretiens de l'impératrice Eugénie. II : Son rôle politique (en particulier sur les origines de la guerre de 1870. On lui reproche d'avoir dit : « C'est *ma* guerre » ; elle proteste contre « ce sacrilège ». Elle discute avec précision les faits qui ont le plus gravement engagé la responsabilité du régime impérial). — Louis Lépine. L'extension progressive de Paris (et perspectives d'avenir). — Louis Bertrand. La nouvelle éducation sentimentale ; fin (dernières années de lycée où l'auteur prend contact avec la France contemporaine, avec le Paris et la Sorbonne de 1883 ; l'éducation reçue dans un lycée arriéré de province ne l'avait nullement préparé à la vie trépidante du monde et de la ville). — Pierre de La Gorce. La dernière année de la monarchie traditionnelle. I : Le ministère Polignac. — Verax. Benito Mussolini. II : Le « duce » (ses débuts dans la dictature et la refonte de l'État). — Louis Gillet. Du nouveau sur Tolstoï (d'après un choix de fragments inédits, de lettres intimes réunis par sa fille Alexandra et publiés par René Fülöp-Miller).

Revue des études historiques. 1928, janvier-mars. — M. Héritier. La ques-

Digitized by Google

tion d'Orient à l'époque de Byzance (communication faite au Congrès des études byzantines à Belgrade en 1927). — F. Benoît. La valise de Ferrante Pallavicino, pour servir de complément à son œuvre imprimé (d'après les pièces du procès qui se termina par le supplice de Pallavicino, chanoine régulier de Latran, décapité à Avignon le 5 mars 1644. Dans ses œuvres, qui furent saisies dans sa valise lors de son arrestation, les juges trouvèrent en abondance les preuves de ses attaques contre Urbain VIII, les Barberini, les « mœurs dissolues de l'Épouse romaine »). — E. Rousseau. Louise de Bussy-Rabutin et ses mariages. — Léon Deries. La police de la chaire sous le Premier Empire (abondant recueil de faits puisés dans les archives de la police). — Henry Jaudon. Pour la mémoire d'Alphonse Gratry (proteste contre les « fantaisistes récits » que Mme Mériman, épouse de l'ex-Père Hyacinthe, a tirés des lettres que lui écrivit le P. Gratry). — Dépouillement chronologique et méthodique des Revues générales et locales.

Revue des études hongroises et finno-ougriennes. T. IV, 1926, nos 1-4 (fascicule unique pour l'année, consacré en grande partie au centenaire de l'Académie hongroise des sciences). — D. Angyal. Le comte Étienne Széchenyi, 1791-1860, fondateur de l'Académie hongroise (étudie rapidement son œuvre comme éducateur du peuple hongrois). — E. Csaszar. Les rapports de l'Académie hongroise des sciences avec l'Académie française. — J. Szinnyei. L'Académie hongroise et la linguistique hongroise (insiste notamment sur l'œuvre linguistique de P. Hunfalvy, sur la rédaction du grand *Dictionnaire étymologique hongrois* et la publication des premiers fascicules du *Manuel de linguistique hongroise*). — L. Négyesy. Cent ans de littérature hongroise. — I. Lukinich. L'Académie hongroise et les sciences historiques (publication des *Monumenta Hungariae historica*, qui comptent aujourd'hui 119 volumes, des documents sur l'histoire de la domination turque en Hongrie, de l'*Archivum Rakoczianum* pour l'histoire du XVIIIe siècle, etc.). — G. Magyari. L'Académie hongroise et la science juridique en Hongrie. — A. Berzeviczy. L'émigration hongroise et la campagne d'Italie en 1859 (extrait d'un ouvrage à paraître en hongrois sur l'*Ère absolutiste en Hongrie*, t. II ; étude de trente-deux pages, importante notamment pour l'histoire de Kossuth). — E. Viranyi. Le travail linguistique en Estonie. — B. Zsolnai. Sources italiennes d'une ballade hongroise (du XVIe siècle). — A. Eckhardt. Télémaque en Hongrie. — Notes et documents (en particulier sur R. Gragger, mort en 1926, et sur son *Institut hongrois de Berlin*). — Bibliographie française de la Hongrie, 1925. = T. V, 1927, nos 1-2 (janvier-juin). Ferenc Eckhart. Introduction à l'histoire hongroise. I (résumé très suggestif et solidement documenté de l'histoire de la Hongrie depuis les origines jusqu'au XVIIIe siècle avec de copieuses bibliographies, soixante-cinq pages ; à suivre). — F. Szinnyei. Le romantisme français et le roman hongrois avant 1848. — E. Haraszti. Les hussards hongrois en Alsace, tableaux musicaux de Célestin Harst, 1745 (avec un fac-similé et une transcription encartés). — T. Thienemann. Érasme en Hongrie (étude documentée sur l'érasmisme hongrois). — L. Racz. L'inspiration française dans le protestantisme hongrois. III (l'influence de B. Pictet, le théologien genevois). — Z. Baranyai. H.-F. Amiel, traducteur de Petöfi. — A. Goriupp. Les récentes études bibliographiques en Hongrie. — A. Eckhardt. Voltaire, Michelet et la catastrophe hongroise de 1526. — Notes et documents. — Bibliographie française de la Hongrie, 1926. = Nos 3-4 (juillet-décembre). L. Bartucz. La composition anthropologique du peuple hongrois (es-

Digitized by Google

quisse en trente-deux pages l'évolution anthropologique de la Hongrie, avec de nombreuses photographies à l'appui : la « constitution raciale du peuple hongrois » est le résultat d'un mélange de nombreux éléments). — Ferenc Eckhart. Introduction à l'histoire hongroise. II (fin, en quatre-vingt-deux pages, de cette excellente vue d'ensemble de l'histoire de Hongrie jusqu'à l'époque contemporaine ; cette étude et la précédente, augmentées de divers appendices et de cartes, viennent de paraître en volume). — J. Gyalokay. La catastrophe de Mohács au point de vue de l'histoire militaire, 29 août 1526 (étude précise de la célèbre bataille, avec plusieurs croquis). — V. Tolnai. L'eau de la reine de Hongrie. — J. Castagné. Le réveil national carélien. — A. Eckhardt. L'ogre (le mot n'a rien à voir avec les Hongrois ; il vient du latin *orcus*). — I. Sagi. La linguistique hongroise, 1923-1926. — Notes et documents (à noter un curieux rapprochement entre la loi de 1806 créant en France l'Université impériale et la *Ratio educationis... per regnum Hungariae* de 1777, ainsi qu'une « anti-Marseillaise » imprimée en Hongrie en 1801, dont on donne un fac-similé). L. Halphen.

Revue de synthèse historique. T. XLI, 1926. — R. Eisler. Origine babylonienne de l'alchimie. — A. Rey. Coup d'œil sur la mathématique égyptienne. — J. Second. Le saint-simonisme d'Aug. Comte et le but pratique de la sociologie. — Nathan. Les idées de Freud sur la mentalité primitive. — M. Bloch. A propos de l'histoire de l'attelage et de l'esclavage (intéressante discussion du livre de Lefebvre des Noettes). — L. Febvre. La géographie militaire et la dernière guerre (à propos de la thèse du capitaine Villate). — R. Villate. Institutions et organisations militaires (à propos de livres récents). — D. Tolédano. L'activité scientifique des Universités argentines. = T. XLII, 1926. H. Sée. Remarques sur la philosophie de l'histoire de Cournot. — L. Febvre. Langue et nationalité en France au XVIII^e s. (d'après le t. VII de Brunot, *Histoire de la langue française ;* indications relatives à la Franche-Comté). — R. Lenoir. Vie spirituelle et politique sous Louis XVI. — H. Lévy-Bruhl. Qu'est-ce que le fait historique? — H. Sée. La division de l'histoire en périodes (à propos de Trœltsch, *Historismus*). — W. Deonna. Terminologie : il n'y a pas de Préhistoire. — Chapot. La décadence du monde antique (cf. Rostovtzeff, Barbagallo). — M. Bloch. Peuplement et régime agraire (étude critique de Des Marez, *Problème de la colonisation franque et du régime agraire en Basse-Belgique*). — A. Paul. Autour du christianisme (ouvrages divers, de la collection Couchoud, par G. Weill, Seillière, Hardy, Gazier, Laporte). — L. Febvre. Sur les relations d'Érasme et de Luther. — P. van Tieghem. Principaux ouvrages d'histoire littéraire générale et comparée. — M. Bloch. La chanson de sainte Foy (à propos de l'édition Alfaric et Hœpffner). — O. de Halecki. Les causes de la Réforme en Pologne (d'après Fox, *Reformation in Poland*). — Bedarrida. Le portrait florentin (d'après Alazard). — R. Pruvost. Shakespeare acteur-poète (d'après M^me de Chambrun). — R. Villate. La guerre sur le front oriental et aux Dardanelles (d'après des sources russes). — Notes de lecture : théorie de l'histoire ; ouvrages généraux ; vie scientifique. = T. XLIII, 1927. De Salis. La théorie de l'histoire selon Trœltsch. — Rutkowski. Le problème de la synthèse dans l'histoire économique. — A. Rey. Nouveau coup d'œil sur la mathématique égyptienne. — L. Febvre. Un chapitre d'histoire de l'esprit humain : les sciences naturelles de Linné à Lamarck et à G. Cuvier (d'après les remarquables thèses d'H. Daudin). — Nathan. Histoire et inconscient. — O. de Halecki. Moyen Age et

Digitized by Google

temps modernes : une nouvelle défense des divisions traditionnelles de l'histoire. — Marc Bloch et Lefebvre des Noettes. La force motrice animale et le rôle des inventions techniques (intéressant échange d'observations, qui complètent l'article de M. Bloch au t. XLII). — M. Bloch. Quelques récentes études sur l'histoire économique et sociale de l'ancienne France (à propos notamment du *Haut-Dauphiné au Moyen Age* de Mlle Sclafert et de certaines insuffisances des études géographiques régionales). — R. Lenoir. Les progrès de la conscience dans la philosophie occidentale (à propos de l'ouvrage de Brunschvigg paru sous ce titre). — H. Sée. Une controverse sur l'impartialité et l'impassibilité de l'historien. — L. Febvre. Les récentes publications de la Faculté des lettres de Strasbourg. — L. Réau. La basilique pythagoricienne de la Porte Majeure (à propos du livre de Carcopino). — L. Febvre. Notes de géographie humaine (ouvrages d'Ancel, Lespès, Arbos). — A.-D. Tolédano. Comment s'est formée la nation suisse (cf. *Histoire de la Suisse* de W. Martin). — R. Musset. Bibliographie des études relatives à la formation des départements français. — R. Pruvost. La politique étrangère des États-Unis (cf. Adam, *History of the Foreign Policy of the U. S.*). — P. Masson-Oursel. Quelques livres sur l'Extrême-Orient. — Notes de lecture. = T. XLIV, 1927. R. Lenoir. L'âme primitive. — Chaussade. La méthode scientifique d'Ambroise Paré. — H. Sée. Évolution et révolutions dans l'Angleterre du XVIIe siècle. — A. Jardé. Les méthodes de l'histoire ancienne, à propos de livres récents (remarquable étude critique de l'historien qui vient de mourir). — H. Sée. Un nouveau critique du marxisme : M. Henri de Man. — P. van Tieghem. Principaux ouvrages d'histoire littéraire générale et comparée. — R. Pruvost. Les États-Unis d'aujourd'hui d'après M. André Siegfried. — Michel Lhéritier. Le Comité international des sciences historiques et le Congrès d'Oslo. — R. Bouvier. Le retour éternel devant la physique moderne, d'après M. Abel Rey. — P. Masson-Oursel. Histoire de l'Asie (signale divers ouvrages récents). — L. Febvre. L'érasmisme en Espagne (d'après les travaux de L. Bataillon). — H. Sée. S. William Ashley. — Marc Bloch. Les travaux de M. Clapham. — P. van Tieghem. Pour le centenaire du romantisme. — A. Tolédano. État, Nation, Église et Société des Nations d'après quelques ouvrages récents. — Notes de lecture, questions générales, histoire générale, histoire religieuse. La vie scientifique.

A la Revue de Synthèse est joint un *Bulletin du Centre international de Synthèse*, joint aux fascicules de la *Revue*, avec numérotation et pagination spéciales). N° 1, 1926, juin (*R. de S.*, t. XLI) : Procès-verbaux des séances. — Communications, suivies de discussions : de R. Eisler, sur le projet d'atlas historique d'O. Spengler ; d'O. de Halecki, sur la division de l'histoire en périodes ; de R. Eisler, sur le même sujet ; instructions pour la rédaction des articles d'un vocabulaire historique entrepris par les membres du Centre. = N° 2, décembre (*R. de S.*, t. XLII) : Procès-verbaux. — Rédactions d'articles pour le vocabulaire : mots *Divisions* et *Moyen Age*, par O. de Halecki. — Communication de L. Febvre sur la géographie et la cartographie historique. = N° 3, 1927, juin (*R. de S.*, t. XLIII) : Procès-verbaux. — Communications, avec discussions, de L. Febvre, sur la géographie historique ; de Masson-Oursel, sur la conception de l'histoire chez les Hindous et la traduction du mot *Histoire* en sanscrit. — Du même, sur la conception de l'histoire chez les Chinois. — Rédactions d'articles pour le vocabulaire : mots *Centrisme*, par Masson-Oursel ; *Nation*, par A. Tolédano ; *Impérialisme*, par A. Girard. — Rapport d'H. Berr, sur l'organisation matérielle et la vie du Centre

Digitized by Google

pendant sa première année d'existence. = N° 4, décembre (*R. de S.*, t. XLIV) : Procès-verbaux. — Communications, avec discussion, d'A. TOLÉDANO, sur le mot *Nationalité ;* du même, sur le mot *Peuple ;* de J. VENDRYES, sur le mot *Linguistique ;* de J. BOURDON, sur le mot *Démographie ;* d'A. TOLÉDANO, sur le mot *Patrie ;* de J. BOURDON, sur l'application de la méthode statistique à l'étude des faits de l'histoire ancienne et de l'histoire du Moyen Age ; de M. EISLER, sur le mot *Nation.* — Rédaction d'articles pour le vocabulaire : mots *Chronologie,* par R. DELAPORTE ; *Synchronisme, Année, Ère, Siècle,* par le même ; *Démographie,* par J. BOURDON. — Instructions relatives au *Répertoire méthodique de synthèse scientifique* du Centre international de synthèse, rédigées par H. BERR. Ce répertoire est destiné à recueillir les indications bibliographiques propres à faciliter la position et la solution des problèmes généraux des sciences et de la science. M. Berr, dans ses instructions, en a dressé le plan de classement général. Il est en voie de constitution au siège social du Centre, à Paris, hôtel de Nevers, 12, rue Colbert). L. FEBVRE.

BIBLIOGRAPHIE DES COMPTES-RENDUS[1]

Acerbo (Giacomo). Studi riassuntivi di agricoltura antica. *Hist.*, 1927, n° 4.

Alberti (Annibale) et *Cessi (Roberto).* La politica mineraria della Repubblica veneta. *T.*, n° 1348.

Anuario de historia del derecho español, t. III. *B. H.*, 1928, 88 (analyse détaillée de ce volume).

Ashley (Sir *William*). The bread of our forefathers ; an inquiry in economic history. *T.*, n° 1363.

Auerbach (B.). L'Autriche et la Hongrie pendant la guerre. *R. Ét. hong.*, 1927, 400 (pas toujours assez critique).

Augustin (saint). Augustini Confessiones ; publ. par *Max Zepf. R. C.*, 1928, n° 1 (la méthode de l'auteur « est d'une ingéniosité qui aiguillonne l'esprit, mais le satisfait rarement »).

Australia. The official yearbooks of the Commonwealth. *Q. R.*, 1928, 1.

Australian Encyclopædia. *Q. R.*, 1928, 1.

Autin. Le *Traité des reliques* de Calvin. *B. prot. fr.*, 1927 (c.-r. par J. Pannier).

Baikie (James). The glamour of Near-east excavation ; an account of the treasure hunt for the buried art, wisdom and history of the Ancient East, from the Nile to Babylone. *T.*, n° 1343.

Baker (G. P.). Sulla the Fortunate. *T.*, n° 1343.

— *(Ray Stannard).* Woodrow Wilson ; life and letters. *T.*, n° 1357 (deux volumes qui s'arrêtent à l'année 1910).

1. Liste alphabétique des revues analysées, avec le sens des abréviations employées :

A. H. R. F. = Annales historiques de la Révolution française. — *A. L.* = Archivio storico lombardo. — *Ant.* = Antiquity. — *A. S. R. S. P.* = Archivio della Società romana di storia patria. — *A. S. S.* = Archivio storico siciliano. — *B. H.* = Bulletin hispanique. — *B. prot. fr.* = Bulletin de l'histoire du protestantisme français. — *Corr.* = Le Correspondant. — *G. S. L. L.* = Giornale storico e letterario della Liguria. — *H.* = History. — *Hist.* = Historia. — *H. J.* = Historisches Jahrbuch. — *J. S.* = Journal des savants. — *M. A.* = Moyen Age. — *M. Fr.* = Mercure de France. — *M. S. F.* = Memorie storiche Forojulianesi. — *Q. R.* = Quarterly review. — *R. C.* = Revue critique d'histoire et de littérature. — *R. D. M.* = Revue des Deux Mondes. — *R. É. H.* = Revue des études historiques. — *Rév. fr.* = La Révolution française. — *R. Égl. Fr.* = Revue d'histoire de l'Église de France. — *R. ét. hongr.* = Revue des études hongroises et finno-ougriennes. — *R. H. Dr.* = Revue de l'histoire du droit. — *R. H. R.* = Revue de l'histoire des religions. — *R. S. H.* = Revue de synthèse historique. — *Spec.* = Speculum. — *T.* = The Times, literary supplement.

Digitized by Google

Baldwin (T. W.). The organisation and personel of the Shakespearean Company. *T.*, n° 1350.

Ballard (amiral *G. A.*). Rulers of the Indian ocean. *T.*, n° 1343 (bon résumé de l'histoire des entreprises faites pendant trois siècles par les Occidentaux pour établir leur domination en Inde).

— *(Richard)*. The origin of Islam in its Christian environment. *H.*, 1927, 249 (recueil de sept remarquables conférences).

Balogh (Josef). Voces paginarum. Beitræge zur Geschichte des lauten Lesens und Schreibers. *Spec.*, 1928, 117 (rassemble tous les passages connus des auteurs qui ont noté l'usage, si fréquent dans l'antiquité, de lire leurs ouvrages à haute voix).

Barry (William). Roma sacra. *T.*, n° 1360 (recueil d'articles sur la Rome chrétienne du Moyen Age).

Bataillon (Marcel). Juan de Valdès. Dialoge de doctrina christiana. *R. H. R.*, 1927, 316 (publie le fac-similé d'un ouvrage de Juan Valdès retrouvé par lui à la Bibl. nationale de Lisbonne, avec une introduction et des notes).

Bauer (Theo). Die Ostkananäer. *R. H. R.*, 1927, 306 (analyse linguistique du cananéen oriental par l'étude des noms propres qui intéressent l'histoire des religions).

Bauer (W.). Griechisch-deutsches Wörterbuch zu dem Neuen Testament. 2e édit. *R. C.*, 1928, n° 1.

Bauer y Landauer (Ignacio). De mi archivo. Varias cartas del siglo XIX. *B. H.*, 1928, 99 (publie des lettres inédites de Pie VII, de Pie IX, de s. Charles Borromée).

Beazley (J. D.). Corpus vasorum antiquorum. Oxford, Ashmolean museum. *J. S.*, 1928, 83.

Berwick y Alba (duque *de*). El mariscal de Berwick, bosquejo biográfico. *B. H.*, 1928, 97.

Bethune-Baker (J. F.). The way of modernism and other essays. *T.*, n° 1354.

Bevan (Edwyn). A history of Egypt under the ptolemaic dynasty. *T.*, n° 1361.

Billen (A. V.). The old latin texts of the Heptateuch. *T.*, n° 1352.

Birch (Austin Hedley). A comparison of the styles of Gaudentius of Brescia, the *De sacramentis* and the *Didascalia apostolorum* or Fragmenta Veronensia. *Spec.*, 1928, 112 (utile pour la connaissance du latin écrit pendant la première moitié du Ve s. entre Milan et Vérone).

Blagden (C. O.). Report of governor Balthasar Bort on Malacca, 1678. *T.*, n° 1356.

Bleackley (Horace). A tour in Southern Asia. *T.*, n° 1361 (dans ce voyage accompli en 1925-1926, l'auteur a recueilli d'intéressants témoignages sur l'émeute de Singapore en 1915).

Blociszewski (J.). La restauration de la Pologne et la diplomatie européenne. *R. H. dipl.*, 1928, 87.

Borenius (Tancred) et *Tristram (E. W.)*. English mediæval painting. *T.*, n° 1357 (ouvrage bien illustré).

Bosanquet (Theodora). Harriet Martineau; an essay in comprehension. *T.*, n° 1350 (c'est plutôt une caricature qu'une esquisse biographique).

Bottai (Giuseppe). Mussolini costruttore d'impero. *T.*, n° 1354 (biographie par un dévoué et intelligent serviteur du fascisme).

Bouchayer (Auguste). Les Chartreux maîtres de forges. *Corr.*, n° 1571, 788.

Boukharine. La théorie du matérialisme historique. *M. Fr.*, n° 714 (gros ouvrage verbeux et bourbeux, mais édité avec luxe).

Boutanquoi (O.). Le conventionnel Saint-Just et sa famille. *Rév. fr.*, 1928, 80.

Boyer, Rapson et *Senart*. Kharosti inscriptions discovered by Sir Aurel Stein in chinese Turkestan. *R. C.*, 1928, n° 1 (documents dont l'importance historique et linguistique est de premier ordre).

Brackenhoffer (Élie). Voyage de Paris en Italie, 1644-1646; trad. par *H. Lehr*. *R. C.*, 1928, n° 1 (curieux).

Bradby (Miss *E. D.*). A short history of the french Revolution. *H.*, XII, 318.

Brampton (C. K.). De imperatorum et pontificum potestate of William of Ockham. *H.*, XII, 351 (A. G. Little signale de graves lacunes et de mauvaises lectures; utile annotation).

Brancaccio (Nicolà). La Francia durante la guerra. *R. H. dipl.*, 1928, 101 (témoignage utile à recueillir, l'auteur ayant fait partie de la mission italienne à Paris pendant la guerre).

Bridges (Robert). English handwriting. *T.*, n° 1343 (tome II; 31 planches).

Brinton (Selwyn). The Gonzaga. *T.*, n° 1349.

Brion (Marcel). Bartholomé de Las Casas, père des Indiens. *B. H.*, 1928, 111 (beaucoup d'erreurs et de choses discutables. L'auteur a entrepris « sans préparation suffisante un sujet complexe et délicat »). *R. É. H.*, 1928, 81 (c'est en s'appuyant sur les doctrines de s. Thomas d'Aquin que Las Cases a réclamé pour les Indiens l'égalité des droits).

Digitized by Google

British and foreign State papers, 1923. *H.*, 1927, 271 (deux volumes remplis de documents importants).

Brodrick (James), S. J. The life and work of blessed Robert Francis, cardinal Bellarmine. *T.*, n° 1363 (belle œuvre d'hagiographie).

Brown (Mrs. *B. D.*). A study of the *Southern Passion. Spec.*, 1928, 118 (bonne introduction au texte d'un poème sur la passion, la mort et la résurrection du Christ ; il est sans doute d'origine dominicaine).

Brunot. Histoire de la langue française. *B. prot. fr.* (c.-r. de J. Pannier sur les t. IV-VII).

Bryan (J. Ingram). The civilisation of Japan. *T.*, n° 1348 (intéressante brochure).

Buckley (Eric Rede). Monsieur Charles ; the tragedy of the dauphin, Louis XVII of France. *T.*, n° 1343 (qu'il soit mort au Temple ou qu'il en soit sorti, le dauphin mourut certainement tout enfant, abruti par les mauvais traitements qu'il y avait endurés).

Buckley (Miss *Jessie K.*). Joseph Parkes of Birmingham and the part which he played in radical reform movements 1825-1845. *H.*, XII, 362.

Burns (A. R.). Money and monetary policy in early times. *Ant.*, 1927, 492.

Cabral de Monçada (E.). O seculo XVIII na legislaciâo de Pombal. *R. H. Dr.*, 1927, 777.

Cadbury (Henry J.). The making of Luke Acts. *T.*, n° 1347.

Caldwell (Robert Grandville). A short history of the american people. *H.*, 1860-1921. *T.*, n° 1343.

Caracciolo (Italo). Andrea Hofer nella insurrezione anti-bavarese del 1809. *T.*, n° 1359 (utilise beaucoup de documents inédits).

Carr-Saunders (A. M.) et *Jones (D. Caradog).* Social structures of England and Wales, as illustrated by statistics. *T.*, n° 1356.

Cartellieri (Otto). Am Hofe der Herzöge von Burgund. *M. A.*, 1927, 334 (important).

Carter (Howard). The tomb of Tut-Ankh-Amen. Vol. II. *Ant.*, 1927, 498.

— *(W. F.).* The lay subsidy roll for Warwickshire of 6 Edward III, 1332. *H.*, 1927, 254.

Carthill (Al.). Rods and axes. *T.*, n° 1363 (considérations politiques sur la forme du gouvernement en général et en particulier du système parlementaire d'un cabinet responsable devant les Chambres. L'auteur semble préférer un gouvernement fort, avec les verges et la hache).

Case (Shirley Jackson). Jesus. A new biography. *T.*, n° 1343.

Catalogue of the Home miscellaneous series of the India office records. *T.*, n° 1359 (ce catalogue, rédigé par feu J. C. Hill, porte sur 814 vol. Important pour l'histoire de la Compagnie des Indes).

Cessi (Roberto). Venezia ducale ; le origini. *T.*, n° 1348.

Chambers (Sir *Edmund*). Arthur of Britain. *T.*, n° 1362 (œuvre de première importance). *Ant.*, 1928, 114 (maintient que le personnage d'Arthur est historique).

Champion (Pierre). Louis XI. *T.*, n° 1358.

Chardin. Sir John Chardin's travels in Persia. *T.*, n° 1353 (nouvelle édition de la traduction anglaise de 1720, traduction d'ailleurs fort incomplète, puisqu'elle contient deux livres au lieu de huit).

Chesterfield (Lord). The characters ; nouv. édit. par *Charles Whibley. T.*, n° 1362.

Chobaut (H.). La pétition du club de Montpellier en faveur de la République, 28 juin 1791. *Rév. fr*, 1928, 72 (Aulard y note d'utiles corrections à ses propres ouvrages)

Christopher (Joseph Patrick). S. Aureli Augustini de catechisandis rudibus ; trad. et commentaire. *T.*, n° 1352.

Chubb (Thomas). The printed maps in the atlases of Great Britain and Ireland. *Ant.*, 1928, 101.

Clunn (Harold). London rebuilt, 1897-1927. *T.*, n° 1351.

Cole (G. D. H.). A short history of the British working class movement ; vol. III : 1900-1927. *T.*, n° 1350.

Colles (H. C.). Grove's Dictionary of music and musicians. Vol. II et III. *T.*, n° 1350.

Conroy (J. C.). A history of the railways in Ireland. *T.*, n° 1362 (si les stations de chemins de fer en Irlande sont généralement assez loin des villes qu'elles desservent, c'est que les compagnies se sont heurtées à de nombreux intérêts hostiles à l'amélioration des transports).

Constantinesco (Milita). L'évolution de la propriété rurale et la réforme agraire en Roumanie. *R. ét. hong.*, 1927, 164 (en plus de trente pages, J. Székely oppose à la thèse roumaine la thèse hongroise sur la colonisation de la Transylvanie).

Constitutiones de la Universidad de Salamanca, 1422 ; édit. avec notes par *Pedro Urbano Gonzalez de la Calle* et *Amalio Huarte y Echenique. B. H.*, 1928, 95 (texte fondamental restitué à l'aide de la bulle

Digitized by Google

originale et de copies du xv[e] siècle. Travail définitif).

Contenau (G.). Les tablettes de Kerkouk et les origines de la civilisation assyrienne. *Ant.*, 1927, 503.

Conway (G. R. G.). An Englishman and the Mexican Inquisition. *T.*, n° 1354 (publie l'original et une traduction anglaise des pièces du procès intenté par l'Inquisition espagnole à Robert Tomson pour des propos irrévérencieux sur l'intercession des saints. Il en fut quitte pour des peines légères).

Corbett (Sir *Vincent*). Reminiscences ; autobiographical and diplomatic. *T.*, n° 1349 (assez intéressants souvenirs sur les cours d'Allemagne, de Rome, au temps de Crispi et de Léon XIII, de Constantinople sous Abul Hamid, 1891 ; sur Copenhague et Athènes).

Cornell (Henrik). Biblia pauperum. *Spec.*, 1928, 119 (bonne contribution à l'histoire de l'enluminure).

Coulton (G. G.). Five centuries of religion ; vol. II : The friars and the dead weight of tradition, 1200-1400. *T.*, n° 1356.

Croce (Benedetto). Storia d'Italia, 1871-1915. *T.*, n° 1358.

Crokaert (Jacques). La Méditerranée américaine ; l'expansion des États-Unis dans la mer des Antilles. *B. H.*, 1928, 111 (vaste enquête économique sans prétention scientifique).

Cumont (Franz). Fouilles de Doura-Europos, 1922-1923 ; avec un appendice sur la céramique de Doura par M. et M[me] *Félix Massoul*. *J. S.*, 1928, 23 (art. de V. Chapot).

Curry (Walter Clyde). Chaucer and the medieval sciences. *Spec.*, 1928, 114 (substantiel commentaire des *Canterbury tales*).

Curzon of Kedleston (marquess). The personal history of the Walmer castle and its lords wardens. *T.*, n° 1348 (nombreux renseignements biographiques sur les lords-gardiens de ce château, forteresse construite par Henri VIII pour défendre la région des Cinq-Ports).

Daniels (H. G.). The rise of the german Republic. *T.*, n° 1350.

Daunt (H. D.). The centre of ancient civilization. *Ant.*, 1928, 98 (prétend prouver que l'Éden et la Jérusalem du roi David doivent être transportés à Manipour, que Moïse doit être identifié avec Sargon d'Agade et Siva, etc.).

Davies (J. A.). Early life in the West. *Ant.*, 1928, 98 (concerne l'Angleterre depuis l'époque paléolithique jusqu'au temps de la Bretagne romaine).

Davies (Norman de Garis). Two Ramesside tombs at Thebes. *T.*, n° 1362.

Davies (R. Trevor). Documents illustrating the history of civilisation in medieval England, 1066-1500. *H.*, XII, 345 (contient une traduction, non le texte des documents).

Deck (Suzanne). Une commune normande au Moyen Age : la ville d'Eu, 1151-1475. *M. A.*, 1926, 377 (intéressante discussion par Espinas).

Defoe (Daniel). A tour thro' the whole island of Great Britain. *T.*, n° 1354.

De Laguna (Grace Andrus). Speech ; its function and development. *T.*, n° 1350 (bonne étude sur l'origine du langage).

De Rinaldis (Aldo). Naples angevine. *T.*, n° 1353.

De Ruggiero (Guido). The history of european liberalism ; trad. par *R. G. Collingwood*. *T.*, n° 1351.

Dessau. Geschichte der römischen Kaiserzeit. II, 1. *R. C.*, 1928, n° 1 (Carcopino : guide excellent, avec de regrettables partis pris).

Dickinson (John). The statesmanbook of John of Salisbury. *T.*, n° 1354 (bonne traduction, mais partielle, du *Policraticus* de Jean de Salisbury, à l'usage des étudiants américains).

— *(H. W.)* et *Jenkins (Rhys)*. James Watt and the steam engine. *T.*, n° 1350.

Dictionary of anonymous and pseudonymous english literature. Vol. III et IV. *T.*, n° 1363 (nouv. édit. très développée du dictionnaire de *Halkett* et *Laing*).

Diculescu. Die Gepiden, t. I. *R. ét. hong.* (voit dans les Gépides l'origine du peuple roumain ; manque de critique).

Dimond (S. H.). Psychology of the methodist revival. *T.*, n° 1362.

Dodd (Anna Bowman). Talleyrand ; the training of a statesman. *T.*, n° 1357 (suite d'épisodes sans originalité sur le caractère de Talleyrand).

Drake. Sir Francis Drake's voyage round the world, 1577-1580 ; two contemporary maps. *T.*, n° 1346.

Duff (J. Wight). A literary history of Rome in the silver age, from Tiberius to Hadrian. *T.*, n° 1349.

Dunham (Aileen). Political unrest in Upper Canada, 1815-1836. *H.*, 1927, 267 (excellent récit fondé sur les documents les plus certains).

Dussaud (René). Topographie historique

Digitized by Google

de la Syrie antique et médiévale. *J. S.*, 1928, 84 (art. de V. Chapot).

Eitrem (S.). Papyri Osloenses. 1. Magical papyri. *J. S.*, 1928, 32 (admirable publication).

Entwistle (William J.). The Arthurian legend in the literature of the Spanish Peninsula. *B. H.*, 1928, 85.

Esdaile (Katharine A.). English monumental sculpture since the Renaissance. *T.*, n° 1358.

Études asiatiques publiées à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'École française d'Extrême-Orient par ses membres et ses collaborateurs. *J. S.*, 1928, 57 (art. de Louis Finot).

Evans (I. H. N.). Papers of the ethnology and archæology of the Malay peninsula. *T.*, n° 1358.

Everett (C. W.). The letters of Junius. *T.*, n° 1362 (veut prouver que l'auteur de ces lettres fut Shelburne, mais ses arguments sont sans portée. Le problème est peut-être insoluble; en tout cas, Sir Philip Francis semble le mieux désigné).

Faludi (J.). André Dudik et les humanistes français. *R. ét. hong.*, 1927, 410 (des précisions nouvelles et aussi quelque inexpérience).

Fea (Allan). The loyal Wentworths. *T.*, n° 1359 (c'est surtout la biographie d'Henriette Wentworth, la maîtresse du « roi Monmouth », fils naturel de Charles II).

Ferrão (Antonio). A 1ª invasão francese, 1807-1808. *R. C.*, 1928, n° 1.

— O marquês de Pombal e os meninos de Palhava. — A reforma pombalina da universidade de Coimbra. *Ibid.* (deux études intéressantes sur Pombal).

Finke (Heinrich). Acta concilii Constanciensis, t. III. *H. J.*, 1927, 746 (P. M. Baumgarten présente des observations à retenir).

Fitzgerald (Walter). The historical geography of early Ireland. *Ant.*, 1927, 510 (pour traiter en cent pages toute la géographie archéologique de l'Irlande, jusqu'aux invasions danoises, il a fallu opérer de trop fortes compressions).

Fitz Patrick (Benedict). Ireland and the foundation of Europe. *T.*, n° 1358 (beaucoup de faits, mais attribue à l'Irlande un rôle très exagéré dans les origines de la civilisation européenne).

Fleming (J. R.). A history of the Church in Scotland, 1843-1874. *T.*, n° 1362.

Foakes-Jackson (F. J.). Peter, prince of Apostles. *T.*, n° 1361.

Focillon (Henri). La peinture au XIXe siècle. *R. C.*, 1928, n° 1 (livre riche d'idées).

Friis (Astrid). Alderman Cockayne's project and the cloth trade; the commercial policy of England in its main aspects, 1603-1625. *T.*, n° 1345 (beaucoup de documents nouveaux).

Fruin (R.). The siege and relief of Leyden in 1574; trad. par *Elizabeth Trevelyan*. *T.*, n° 1363.

Fülöp-Miller (René). The mind and face of Bolshevism. Lenine and Gandhi; trad. par *Flint* et *Tait*. *T.*, n° 1345 (intéressantes études sur l'art de la propagande bolchevique).

Gailhard-Bancel (H. de). Quatorze années de défense religieuse à la Chambre des députés. *Corr.*, n° 1572.

Gandilhon (Alfred). Catalogue des actes des archevêques de Bourges antérieurs à l'an 1200. *R. Égl. Fr.*, 1928, 62 (excellent travail; on y relève un certain nombre d'incorrections).

Ganshof. Essai sur les *ministeriales* en Flandre et en Lotharingie. *M. A.*, 1927, 79 (excellent; quelques idées contestables). *R. H. Dr.*, 1927, 744 (critique serrée par Ernest Champeaux; des résultats auxquels aboutit ce très intéressant mémoire).

Gardner (Helen). Art through the ages. *T.*, n° 1348 (intelligent résumé).

Garis (Roy L.). Immigration restriction. *T.*, n° 1358.

Gatti (Angelo). La parte dell' Italia. Rivendicazioni. *R. H. dipl.*, 90 (c.-r. par Albert Pingaud).

Gauthey (abbé *Jean*). Un des quatorze : Mgr François-Léon Gauthey, évêque de Nevers, archevêque de Besançon, 1848-1918 (bonne biographie d'un des quatorze évêques français sacrés par le pape aussitôt après la Séparation).

Gautier (E. F.). L'islamisation de l'Afrique du Nord. *T.*, n° 1356 (ouvrage saisissant, qui doit être étudié de près).

Geary (William Nevill). Nigeria under British rule. *T.*, n° 1350.

Geer (Walter). Napoleon and his family; the story of a corsican clan, 1769-1808. *T.*, n° 1355.

George III. The correspondence of king Georg III, 1760-1783; publ. par Sir *John Fortescue*, t. III et IV, 1773-1779. *T.*, n° 1361.

Gilmotte (colonel *G. H. D.*). A postscript to the records of the Indian mutiny. *T.*, n° 1347.

Girard (Georges). Mémoires du curé de Ver-

Digitized by Google

sailles François Hébert, 1686-1704. *R. Égl. Fr.*, 1928, 73 (important pour l'histoire de la polémique entre Fénelon et Bossuet au sujet des *Maximes des saints*).

Glover (T. R.). Democracy in the ancient world. *Ant.*, 1927, 501 (superficiel).

Goddard (E. R.). Women's costume in french texts of the XI and XII centuries. *R. C.*, 1928, n° 1 (étude minutieuse et bien conduite, qui rectifie Quicherat en plus d'un endroit).

Goldschmidt (E. Ph.). Gothic and Renaissance bookbindings. *T.*, n° 1361.

Gollancz (Sir *Hermann*). The settlement of the Order of Carmelites in Mesopotamia. *T.*, n° 1350 (excellente traduction d'une chronique, qui, rédigée par le Frère Agathangelus de Sainte Thérèse, raconte l'histoire d'un couvent de Carmélites fondé à Bassora en 1623, jusqu'en 1674).

Goloubew (Victor). Documents pour servir à l'étude d'Ajanta ; les peintures de la première grotte. *J. S.*, 1928, 42 (monument élevé à la gloire de l'art indien).

Gottschalk (Louis-R.). Jean-Paul Marat ; a study in radicalism. *A. H. R. F.*, 1927, 599 (travail vraiment scientifique ; mais que complètent et rectifient des observations par A. Mathiez). *T.*, n° 1347.

Grasiliev (Léonce). L'affaire Petit du Petit-Val. *Rév. fr.*, 1928, 79 (Aulard : « J'ai été plus intéressé que convaincu »).

Grégoras (Nicéphore). Correspondance ; publ. par *R. Guilland. H. J.*, 1927, 762.

Greig (James). The Faringdon diary. Vol. VII. *T.*, n° 1347 (avant-dernier volume de ces intéressants mémoires ; il se rapporte aux années 1811-1814).

Groen (Nardus). Lexicon Anthineum. *Spec.*, 1928, 112 (bonne édition utile à tous ceux qui étudient le latin médiéval).

Guériot (Paul). La captivité de Napoléon III en Allemagne. *R. É. H.*, 1928, 85 (ouvrage qu'on ne peut lire sans émotion, ni sans quelque surprise).

Guilland (R.). Essai sur Nicéphore Grégoras et sa correspondance. *J. S.*, 1928, 34 (étude très remarquable sur un savant théologien du XIV^e^ siècle ; utile publication de sa correspondance. Art. de L. Bréhier). *H. J.*, 1927, 764.

Günther (Hans F. K.). Racial elements of european history ; trad. par *G. C. Wheeler. T.*, n° 1347.

Guy (Henri). Histoire de la poésie française au XVI^e^ siècle. T. II : Clément Marot et son école. *R. C.*, 1928, n° 1 (J. Plattard constate de regrettables lacunes dans la documentation).

Hakluyt (Richard). The principal navigation, voyages, traffiques and discoveries of the english nation. *T.*, n° 1346 (huit volumes qui résument la vie et l'œuvre de Hakluyt, mort en 1616 et enseveli à Westminster).

Hall (H. R.) et *Woolley (Leonard)*. Ur excavations. Vol. I. *Ant.*, 1927, 490.

Halphen (Louis). Les Barbares. *M. A.*, 1927, 330 (« ouvrage qui marque dans la production historique » ; quelques réserves de détail).

Hammerton (J. A.). Harmsworth's universal history. Fasc. 1-3. *Ant.*, 1927, 496 (remarquable début d'une Histoire générale qui doit paraître en 45 fascicules, à raison d'un par quinzaine).

Hanotaux (Gabriel). La Renaissance provençale : la Provence niçoise. *R. D. M.*, 1928, 15 mars.

Hanson (W. G.). The early monastic schools of Ireland. *T.*, n° 1352 (recueil de quatre conférences sur le christianisme celtique).

Harvey (G. E.). History of Burma, from the earliest times to the beginning of the english conquest. *H.*, XII, 343 (remarquable).

Haskins (C. H.). The renaissance of the twelfth century. *H.*, XII, 347 (très remarquable). *Spec.*, 1928, 122 (œuvre qui doit prendre, pour l'intelligence du mouvement intellectuel au Moyen Age, la place du livre de Burckhardt pour la Renaissance).

Hatzfeld (Jean). Histoire de la Grèce ancienne. *R. C.*, 1928, n° 1 (Ch. Dugas : c'est non seulement un livre bien venu, mais un ouvrage destiné à rester).

Hay (M. V.). A chain of error in Scottish history. *T.*, n° 1364 (regrettable polémique contre de nombreux historiens écossais, vivants et morts).

Heisig (Karl). Studien zur Chanson de la croisade contre les Albigeois. *M. A.*, 1927, 219 (tissu d'hypothèses inconsistantes).

Henderson (Bernard W.). The great war between Athens and Sparta. *H.*, XII, 341 (remarquable ; mais l'acrimonie avec laquelle l'auteur parle de ses prédécesseurs est déplaisante).

Henderson (Keith). Prehistoric man. *Ant.*, 1927, 505 (médiocre).

Herford (C. H.). The post-war mind of Germany, and other european studies. *T.*, n° 1353 (études sur l'Allemagne et la Russie, sur Dante, Milton et Shakespeare).

Hodges (H. W.). Modern history, 1750-1925. *H.*, XII, 365 (très médiocre).

Hodson (Arnold Wienholt). Seven years in

Digitized by Google

Southern Abyssinia. *T.*, n° 1349 (l'auteur, ancien consul britannique en Abyssinie, nous apprend beaucoup sur l'état actuel de ce pays).

Hofmeister (Hermann). Limes Saxoniae. *Ant.*, 1928, 125 (étude incomplète sur la limite entre l'élément scandinave et germanique indiquée par Adam de Brême).

Hohenzollern (Franz Joseph, prince of). Emden. *T.*, n° 1364.

Holscher (Gustav). Geschichte der israelitischen und jüdischen Religion. *R. H. R.*, 1927, 309 (renseigne vite et bien sur les questions relatives à l'histoire de la religion israélite et juive).

Home (Gordon). Edinburgh. *T.*, n° 1348 (histoire et description de la ville).

Honor (Leo L.). Sennacherib's invasion of Palestine. A critical source study. *Ant.*, 1928, 103.

Hsiao (Kung Chuan). Political pluralism. *T.*, n° 1348 (bonne étude sur la théorie de la souveraineté).

Huddleston (Sisley). France. *H.*, XII, 357 (bon résumé, surtout pour l'époque contemporaine).

Hull (Eleanor). A history of Ireland and her people, to the close of the Tudor period. *H.*, 1927, 250 (critiques assez nombreuses par R. Dunlop).

Huntington (Ellsworth). The human habitat. *T.*, n° 1360 (bonne étude concernant la distribution de l'homme sur la terre).

Hurry (Jamieson B. Hurry). Imhotep, the vizier and physician of king Zoser, and afterwards the egyptian god of medicine. *Ant.*, 1927, 504.

Hymd. The christian renaissance. *B. Prot. fr.*, 1926 (A. Renaudet : important).

Imperiale di Sant'Angelo (C.). Annali genovesi di Caffaro e dei suoi continuatori. *G. S. L. L.*, 1926, 300.

Jacquart (Jean). L'abbé Trublet, critique et moraliste, 1697-1770, et sa correspondance. *R. Égl. Fr.*, 1928, 76.

Jacquier (E.). Les Actes des apôtres. *R. H. R.*, 1927, 313 (objections présentées par P. Alfaric).

Jeremias (Joachim). Jerusalem zur Zeit Jesu. *R. H. R.*, 1927, 311 (beaucoup d'utiles renseignements).

Jerrodl (Maud). Italy on the Renaissance. *T.*, n° 1349.

Jessen (Otto). Die Strasse von Gibraltar. *Ant.*, 1928, 118 (étude géographique, hydrographique et politique sur le détroit).

Jordan (G. J.). The reunion of the churches ; a study of G. W. Leibnitz and his great attempt. *T.*, n° 1355.

Kaindl (R.). Œsterreich, Preussen, Deutschland ; deutsche Geschichte in Grossdeutscher Beleuchtung. *H. J.*, 1927, 766.

Kaye. The fable of the bees by Bernard Mandeville. *R. S. H.*, 1926 (c.-r. par P. Van Tieghem).

Kellett (E. E.). The story of mythes. *Ant.*, 1928, 125.

Kerr (Wilfred B.). The reign of Terror, 1793-1794. *T.*, n° 1356 (bon travail par un disciple d'A. Mathiez).

Khan (Shafaat Ahmad). John Marshall in India, 1668-1672. *T.*, n° 1358 (d'après des notes inédites qui intéressent l'histoire de l'Inde au temps d'Aurengzeb).

Kidd (B. J.). The churches of eastern christendom from 451 to the present time. *T.*, n° 1348 (mine de renseignements précieux).

Klebel (Dr *Ernst*). Zur Geschichte der Pfarren und Kirchen Kärntens. Die kirchliche Organisation im Patriarchat Aquileias. *M. S. F.*, XXII, 1926, 93.

Kluchevsky (V. O.). A history of Russia, 4 vol. ; trad. par *C. J. Hogarth. H.*, XII, 354 (traduction insuffisante d'une œuvre très remarquable qui, d'ailleurs, traite surtout du Moyen Age).

Knight (M. M.). Economic history of Europe to the end of the middle ages. *T.*, n° 1353 (bon résumé à l'usage des étudiants).

Koht (Halvdan). Norsk Bondereising. *T.*, n° 1348 (remarquable étude sur les soulèvements des paysans norvégiens et sur le développement de leur condition sociale).

Lachèvre (Frédéric). Le Casanova du XVIIe siècle : Pierre-Corneille Blessebois, normand, 1646-1700. *R. É. H.*, 1928, 82 (étude approfondie sur un aventurier littéraire, pornographe, diffamateur, qui fut condamné aux galères en 1681, s'évada et réussit à rentrer en France, où il mourut vers 1700).

Lacombe (Georges). La vie et les œuvres de Prévostin. *J. S.*, 1928, 85 (P. Batiffol : très bonne étude sur un théologien italien du XIIe siècle).

Landtman (G.). The Kiwai Papuans of British New Guinea. *T.*, n° 1349.

Langdon (J.). Oxford editions of cuneiform inscriptions, t. I-III. *R. C.*, 1928, n° 1.

Largillière (R.). Les saints et l'organisation chrétienne primitive dans l'Armorique bretonne. *M. A.*, 1927, 89 (parfois discutable, mais suggestif).

La Rochefoucauld (Gabriel de). Le cardi-

Digitized by Google

nal François de La Rochefoucauld. *R. C.*, 1928, n° 1.

Las Casas (Fray *Bartolomé de*, obispo de Chiapa). Historia de las Indias. 3 vol. *T.*, n° 1363.

Lasswell (Harold D.). Propaganda technique in the world war. *T.*, n° 1354.

Lavisse (Ernest). Histoire de France contemporaine. *H. J.*, 1927, 559 (c.-r. par E. Franz ; le ton de l'ouvrage est irréprochable ; document instructif).

Le Bon (Gustave). L'évolution actuelle du monde ; illusions et réalités. *M. Fr.*, n° 714.

Lefèvre (M^lle^). Habitat rural en Belgique. *R. S. H.*, 1926 (c.-r. par H. Sée).

Lefranc (Abel). Les commencements du Collège de France. *B. prot. fr.*, 1927 (c.-r. par N. Weiss).

Legendre (Maurice). Les Jurdes ; étude de géographie humaine. *T.*, n° 1357 (très bonne étude sur une tribu espagnole qui a vécu pendant plusieurs siècles dans un isolement complet et qui est menacée de disparaître).

Lehmann (Ed.). Myter och sagar. *R. C.*, 1928, n° 1 (étude originale sur les mythes et contes chez les différents peuples de la terre ; curieuse conclusion sur la morale des contes, qui sont le reflet d'une mentalité très primitive).

Lemasson (abbé *A.*). Manuel pour l'étude de la persécution religieuse dans les Côtes-du-Nord durant la Révolution française, t. I. *R. H. Dr.*, 1927, 772 (ouvrage capital).

Lesage (G.). Épisodes de la Révolution à Caen, racontés par un bourgeois et un homme du peuple. *Rév. fr.*, 1928, 68 (c.-r. par Aulard).

Lesellier (J.). Un historiographe de Louis XI demeuré inconnu : Guillaume Danicot. *R. Égl. Fr.*, 1928, 88.

Lesne (Mgr *E.*). Histoire de la fondation de l'Université catholique de Lille, 1874-1877. *R. Égl. Fr.*, 1928, 95.

Lesueur (Émile). Le cardinal de La Tour d'Auvergne-Lauraguais, le roi des évêques, 1768-1851. *R. Égl. Fr.*, 1928, 79 (livre probe, mais mal construit).

Lévy (Isidore). Recherches sur les sources de la légende de Pythagore. *J. S.*, 1928, 5 (art. d'A. Puech).

Lockton (W.). Certain alleged gospel sources ; a study of Q-Proto-Luke. *T.*, n° 1359.

Lohmeyer (Ernst). Soziale Fragen im Urchristentum. *R. H. R.*, 1927, 312 (utile pour l'histoire religieuse au 1^er^ siècle de notre ère).

Loomis (Roger Sherman). Celtic myth and Arthurian romance. *Am.*, 1928, 115 (pense qu'il faut chercher les sources de la légende arthurienne en Irlande, non en Galles ; estime qu'Arthur a réellement existé). *T.*, n° 1362 (grande érudition, peu de sens critique).

Loserth (Johann). Huss und Wiclif. *R. H. Dr.*, 1927, 767.

Ludwig (Emil). Bismarck. *M. Fr.*, n° 712 (admirable peinture de l'homme).

— Kunst und Schicksal. *Ibid.* (quatre beaux portraits d'artistes : Rembrandt, Beethoven, Weber, Balzac).

Lunn (Arnold). Switzerland ; her topographical, historical and literary landmarks. *T.*, n° 1364.

Lutz (Hermann). Lord Grey and the world war ; trad. par *W. Dickes*. *T.*, n° 1362 (l'auteur s'est mépris sur le caractère et la politique de Lord Grey).

Macalister (R. A. S.). The archæology of Ireland. *T.*, n° 1360 (traite surtout de l'Irlande préceltique, celle des âges de la pierre et du bronze).

Macartney (C. A.). The social revolution in Austria. *H.*, 1927, 270 (Seton-Watson signale plusieurs erreurs graves dans ce livre d'ailleurs intéressant).

Mac Curdy (Edward). The mind of Leonardo da Vinci. *T.*, n° 1363.

Mac Dermot (E. T.). History of the Great Western railway ; I : 1833-1868. *T.*, n° 1345.

Macdonald (J. G.). Rhodes ; a life. *T.*, n° 1349.

Mac Iver (D. Randall). The iron age in Italy. *T.*, n° 1354.

Mackie (J. D.). Negotiations between king James VI and I and Ferdinand I, grand-duke of Tuscany. *T.*, n° 1361 (curieuse correspondance échangée entre le roi d'Écosse et le grand-duc de Toscane entre 1597 et 1604 au sujet de la succession de la reine Élisabeth).

Mackinnon (James). Luther and the Reformation. Vol. II : the breach with Rome, 1517-1521. *T.*, n° 1361.

Macmillan (W. M.). The Cape colour question. *H.*, XII, 360 (œuvre de première importance).

MacMunn (général Sir *George*) et *Falls* (capitaine *Cyril*). Military operations : Egypt and Palestine to June 1917. *T.*, n° 1358.

Macpherson (W. C.). Soldiering in India, 1764-1784. *T.*, n° 1364 (d'après les papiers et souvenirs de deux frères, Allan et John Macpherson).

Mallet (Sir *Charles E.*). A history of the Uni-

Digitized by Google

versity of Oxford, t. III. *Q. R.*, 1928, 166 (livre plein de faits).

Manfroni (Camillo). I nostri alleati navali. *T.*, n° 1357.

Manrique (Fr. *Sebastien*). Travels, 1629-1643 (traduction de l'*Itinerario de las Missiones orientales* par le lieutenant-colonel *C. Eckford Luard* et le P. *H. Hosten*). Vol. I. *T.*, n° 1363.

Manwaring (G. S.). A cruising voyage round the world, by captain Woodes Rogers. *T.*, n° 1359 (relation publiée en 1712 par le commandant de l'expédition, qui avait duré de 1708 à 1711).

Marchand (René). Un livre noir, diplomatie d'avant-guerre et de guerre, d'après les documents des archives russes, 1910-1917. T. III. *Rév. fr.*, 1928, 87 (Aulard : suite des lettres d'Isvolsky au ministre russe des affaires étrangères pendant son ambassade à Paris. Réquisitoire dressé contre la politique de R. Poincaré, mais avec une mauvaise méthode et dans un esprit de dénigrement systématique. En fait, aucune révélation qui puisse nuire à la France).

Margolis (Max L.) et *Marx (Alexander)*. A history of the Jewish people. *T.*, n° 1343.

Martin (Eveline C.). The British west african settlements, 1750-1821. *T.*, n° 1345.

Martindale (C. C.), S. J. The vocation of Aloysius Gonzaga. *T.*, n° 1350 (bonne biographie de saint Louis de Gonzague).

Masaryk (T. G.). The making of a State. *T.*, n° 1343 (traduction et adaptation par Wickham Steed d'un remarquable ouvrage publié en 1925 par le président actuel de la République tchécoslovaque).

Mathieson (W. L.). British slavery and its abolition, 1823-1838. *H.*, XII, 361.

Mathiez (Albert). La Révolution française. *H.*, XII, 358.

Matter (Paul). Cavour et l'unité italienne. *A. S. R. S. P.*, 1925, 447.

Mayer (Ernst). Die fränkische Währung und die Entstehung der Lex salica. *R. H. Dr.*, 1927, 742 (hypothèses hardies sur le denier de la Loi salique et sur les rédactions successives de cette loi).

— Historia de las instituciones sociales y politicas de España y Portugal durante los siglos v-xiv. *Ibid.*, 762.

Merk (Walther). Wege und Ziele der geschichtlichen Rechts-geographie. *R. H. Dr.*, 1927, 761 (programme d'un travail d'ensemble où l'on se propose de représenter sur la carte l'aire d'expansion des différents termes et des diverses institutions juridiques en Allemagne).

Michon (Georges). Correspondance inédite de Maximilien et Augustin Robespierre. *Rév. fr.*, 1928, 71 (c.-r. par Aulard).

Milione (Il). Prima edizione integrale a cura di *Luigi Foscolo Benedetto*. *T.*, n° 1361 (Il Milione est un surnom de Marco Polo. Admirable édition fondée sur un bien plus grand nombre de mss. que celle d'Yule).

Millar (Eric G.). English illuminated manuscripts of the xivth and xvth centuries. *T.*, n° 1360 (très bel ouvrage).

Modes and manners of the xixth century, as represented in the pictures and engravings of the time ; trad. par *Oskar Fischal* et *Max von Bœhn* ; 4 vol. *Q. R.*, 1928, 20.

Moir (J. Reid). Antiquity of man in East Anglia. *T.*, n° 1350.

Monumentum Antiochenum, hgg. und erläutert von *W. M. Ramsay* und *A. von Premerstein*. *Hist.*, 1927, n° 4 (c.-r. par Neppi Modona).

Moolisch (P.). Geschichte der deutsch-nationalen Bewegung in Œsterreich von ihren Anfängen bis zum Zerfall der Monarchie. *H. J.*, 1927, 770.

Moreau (E. de). Saint Amand, apôtre de la Belgique et du nord de la France. *M. A.*, 1927, 323 (important ; les vues de l'auteur provoquent parfois la discussion).

Morison (S. E.). The Oxford history of the United press. *T.*, n° 1349.

Morris (W. A.). The medieval english sheriff to 1300. *Spec.*, 1928, 106 (très bon travail ; mais on regrette que l'auteur n'ait pas fait une part plus grande aux questions judiciaires et économiques).

Murray (David). Memories of the old college of Glasgow. *T.*, n° 1347.

— *(Gilbert)*. The classical tradition in poetry. *T.*, n° 1354.

Napier (lieutenant-colonel *H. D.*). Field-marshall Lord Napier of Magdala. *T.*, n° 1346.

Oberholtzer (E. P.). A history of the United States since the civil war. Vol. I-III. *H.*, XII, 363 (beaucoup de faits assez mal agencés).

Ongaro (Giovanni). Coltura e scuola calligrafica veronese del secolo x. *A. L.*, 1927, fasc. 3.

O'Rahilly (Cecile). Ireland and Wales ; their historical and literary relations. *H.*, 1927, 250 (bon résumé).

Oxyrhynchus papyri. Vol. XVII. *T.*, n° 1363 (texte, traduction et notes, par *Arthur S. Hunt*).

Pais (Ettore). Storia di Roma dalle origini all' inizio delle guerre puniche, 3e éd. Vol. III. *H.*, 1927, n° 4.

Digitized by Google

Pallis (S. A.). The Babylonian akitu festival. *R. C.*, 1928, n° 1 (étude très précise et détaillée sur la plus importante des fêtes religieuses qui étaient célébrées à Babylone).

Palóu (fr. *Francisco*). Historical memoirs of New California ; trad. par *Herbert E. Bolton*. *T.*, n° 1361 (utile traduction en 4 vol. des *Noticias de Nueva California*, composées par le P. Palóu, et qui sont la principale source pour l'histoire de la Californie de 1767 à 1783).

Pannier (Jacques). Calvin et l'épiscopat. *R. C.*, 1928, n° 1 (présente des thèses intéressantes, mais n'est pas assez au courant de l'histoire générale).

Pares (Bernard). A history of Russia. *H.*, XII, 353 (bon exposé de l'histoire moderne).

Paribeni (Roberto). Optimus princeps. Saggio sulla storia e sui tempi dell' imperatore Traiano. *Hist.*, 1927, n° 4 (G. Calza).

Parsons (F. G.). The earlier inhabitants of London. *T.*, n° 1357 (très bonne étude sur les crânes des habitants primitifs de Londres).

Passow (Richard). Kapitalismus ; eine begrifflich - terminologische Studie. *T.*, n° 1362.

Patch (Howard R.). The goddess Fortuna in mediæval literature. *T.*, n° 1361.

Peck (Walter Edwin). Shelley ; his life and work. *T.*, n° 1348.

Perkins (Dexter). The Monroe doctrine, 1823-1826. *T.*, n° 1354.

Philipon (Éd.). Les peuples primitifs de l'Europe méridionale ; recherches d'histoire et de linguistique. *M. A.*, 1927, 42 (F. Lot : véritable « roman ibérique » ; l'auteur veut tout reconstruire en prenant pour base la thèse chancelante d'une vaste expansion ibère).

Piganiol (A.). La conquête romaine. *H. J.*, 1927, 787.

Pirenne (Henri). Les villes du Moyen Age ; essai d'histoire économique et sociale. *J. S.*, 1928, 15 et 72 (art. d'A. Coville).

Plattard (J.). La renaissance des lettres en France. *B. prot. fr.*, 1926 (c.-r. de J. Pannier).

Poley (Arthur F. E.). St. Paul's cathedral, London ; measured, drawn and described. *T.*, n° 1359 (ouvrage considérable).

Pollard (A. F.). The evolution of Parliament. *H.*, XII, 349 (c.-r. à signaler de C. H. McIlwain).

— Factors in modern history. New edition. *Ibid.*, XII, 369 (indispensable aux étudiants comme aux professeurs).

Porter (Bertha) et *Moss (Rosalind)*. Topographical bibliography of ancient egyptian hieroglyphic texts, reliefs and paintings. I : The Theban necropolis. *T.*, n° 1362.

Powlet (E. B.). The english navy in the Revolution of 1688. *T.*, n° 1362 (Lord Dartmouth, qui commandait la flotte royale, fut réduit à la défensive par la timidité à la fois du roi et de l'amiral).

Praetorius (F.). Die Gedichte des Hosea. *R. C.*, 1928, n° 1 (A. Loisy : remarques intéressant la critique du texte et surtout la métrique).

Prestage (Edgar) et *Azevedo (Pedro d')*. Registo da freguesia di sé de Lisboa. Vol. II *T.*, n° 1364 (ce vol. se rapporte aux années 1582-1610).

Prezzolini (Giuseppe). Vita di Nicolo Machiavelli Fiorentino. *T.*, n° 1352 (biographie « romancée » à la manière d'André Maurois et d'Émile Ludwig).

Psellos (M.). Chronographie ; publ. par *E. Renauld*. *H. J.*, 1927, 760.

Quick (Oliver Chase). The christian sacraments. *T.*, n° 1349.

Rait (Robert S.) et *Cameron (Annie)*. King James' secret. *T.*, n° 1349 (c'est le secret, maintenant bien connu, de la correspondance échangée entre Jacques VI d'Écosse et Élisabeth au sujet de l'exécution de Marie Stuart).

Redlich (J.). Das œsterreichische Staats- und Reichsproblem. *H. J.*, 1927, 555.

Ribblesdale (Lord). Impressions and memoirs. *T.*, n° 1343 (intéressants souvenirs d'un membre libéral de la Chambre des lords, qui fut « lord in waiting » de la reine Victoria ; publiés par sa fille, Lady Wilson).

Ribeiro (Patrocinio). A nacionalidade Portuguesa de Cristovam Colombo. *T.*, n° 1362 (c'est de la fantaisie pure).

Rivière (Jean). Le problème de l'Église et de l'État au temps de Philippe le Bel. *R. Égl. Fr.*, 1928, 67 (c.-r. par A. Fliche).

Robert (E.). Histoire du Loiret. *Rév. fr.*, 1928, 82.

Robertson (J. M.). Jesus and Judas ; a textual and historical investigation. *T.*, n° 1356 (œuvre d'un rationaliste ennemi de toute foi).

Robinson (George W.). Autobiography of Joseph Scaliger. *T.*, n° 1348 (très instructif).

Rodd (Sir *Rennell*). Homer's Ithaca. *T.*, n° 1353 (l'Ithaque d'Homère ne peut être identifiée avec Leucade ; mais est-il sûr que ce soit la moderne Théaki?).

Digitized by Google

Romanelli (Pietro). Leptis Magna. *Hist.*, 1927, n° 4 (c.-r. par Carmen Scano).

Romier (Lucien). Catholiques et Huguenots à la cour de Charles IX. *B. prot. fr.*, 1926 (c.-r. par N. Weiss, qui critique l'étude de l'abbé Carrière sur le massacre de Vassy).

Ronaldshay (Earl of). The life of Lord Curzon. Vol. I. *T.*, n° 1363.

Roserot (A.). Dictionnaire topographique du dép. de la Côte-d'Or. *M. A.*, 1927, 74 (on propose quelques corrections).

Rosselli (Nello). Mazzini e Bakounine. *T.*, n° 1343.

Rye (Reginald Arthur). The students' guide to the libraries of London. *T.*, n° 1348 (3e édit. refondue d'un très utile répertoire).

Sait (Edward McChesney). American parties and elections. *T.*, n° 1361.

Salvémini (Gaetano). The fascist dictatorship. *T.*, n° 1364 (véhément acte d'accusation contre le fascisme et contre son chef actuel).

Sazonov (Serge). Fateful years 1909-1916. *T.*, n° 1360 (ce sont les souvenirs de l'ancien ministre, traduits en anglais).

— Les années fatales. *R. H. dipl.*, 1928, 96.

Schefer (Christian). Instructions générales données de 1763 à 1870 aux gouverneurs et ordonnateurs des établissements français en Afrique occidentale. *R. H. dipl.*, 1928, 86.

Schelling (Felix E.). Shakespeare and demi-science. *T.*, n° 1348.

Schevill (F.). A history of Europe from the Reformation to our own day. *H.*, XII, 364.

Schiaparelli (L.). Il codice 490 della biblioteca capitolare di Lucca, e la scuola scrittoria Lucchese sec. VIII-IX. *M. A.*, 1926, 388 (remarques suggestives d'Alain de Boüard sur les origines de la minuscule caroline).

Schlözer (Kurd von). Amerikanische Briefe. Letzte römische Briefe. *T.*, n° 1345 (les lettres de Rome font connaître la politique religieuse de Bismarck).

Sears (Louis Martin). Jefferson and the embargo. *T.*, n° 1353 (très bonne étude sur les mesures prises en réponse aux décrets de Milan en 1806 et 1807).

Sée (Henri). Les origines du capitalisme moderne. *R. H. Dr.*, 1927, 771.

Seron (O.). Suresnes d'autrefois et d'aujourd'hui. *M. Fr.*, n° 713.

Smith (Edward Conrad). The Borderland in the civil war. *T.*, n° 1351 (bonne histoire de la région formée par le Missouri, le Kentucky, la Virginie occidentale, les portions méridionales de l'Illinois, de l'Indiana et l'Ohio pendant les années 1861-1865).

Smith (George Adam). The book of Isaiah ; nouv. édit. *T.*, n° 1353.

Souter (Alexander). The earliest latin commentaries on the epistles of St. Paul. *T.*, n° 1352.

Spencer (Sir *Baldwin*) et *Gillen (F. J.)*. The Arunta ; a study of a stone age people. *T.*, n° 1364 (les Arunta sont une tribu aborigène de l'Australie centrale).

Spencer (F. A. M.). Civilisation remade by Christ. *T.*, n° 1363.

Srbik (H. von). Metternich, der Staatsmann und der Mensch. *H. J.*, 1927, 773.

Stein (Arthur). Der römische Ritterstand. *H.*, 1927, n° 4.

Stern (Alfred). Der Einfluss der französischen Revolution auf das deutsche Geistesleben. *Rév. fr.*, 1928, 76.

Sthamer (Eduard). Die Verwaltung der Kastelle in Königreich Sizilien unter Kaiser Friedrich II und Karl I von Anjou. *A. S. S.*, 1927, 342.

Stock (L. F.). Proceedings and debates of the British parliaments respecting North America ; II : 1689-1702. *H.*, 1927, 265.

Stone (James S.). The cult of Santiago. *T.*, n° 1350 (superficiel).

Survey of London. Vol. XI : the parish of Chelsea. *T.*, n° 1361.

Sydenham of Combe (Lord). Studies of an imperialist. *T.*, n° 1357 (réédite un certain nombre d'articles sur la guerre, l'Inde et le socialisme).

Tait (James). Taxation in the Salford hundred. *H.*, 1927, 260.

Tannenbaum (Samuel). Problems in Shakespeare's penmanship. The book of Sir Thomas Moore. *T.*, n° 1347.

Tardieu (André). France and America ; some experiences in co-operation. *T.*, n° 1347.

Taylor (Griffith). Australia in its physiographic and economic aspects. *Q. R.*, 1928, 1.

— (Mrs. *Rachel Armand*). Leonardo the Florentine. *T.*, n° 1343 (remarquable étude sur le Vinci).

Thomas (Lowell). The sea devil ; the story of the count Felix von Luckner. *T.*, n° 1364 (aventures prestement contées du *Seeadler*, navire allemand qui causa de grosses pertes au commerce des Alliés pendant les premiers mois de la Grande Guerre).

Thompson (A. Hamilton). York minster historical tracts, 627-1927. *T.*, n° 1353 (re-

Digitized by Google

cueil d'articles sur l'histoire de la cathédrale d'York depuis sa fondation).

Thouverez (Émile). Pierre Nicole. *R. Égl. Fr.*, 1928, 83.

Uhle (Max). Las antiguas civilizaciones Esmeraldeñas. *Ant.*, 1928, 106 (bonne étude sur les vestiges de l'antique civilisation dans une province de l'Équateur).

Universidad de Granada. Anales de la facultad de filosofia y letras. *B. H.*, 1928, 98.

Vallaux. Les sciences géographiques. *R. S. H.*, 1926 (c.-r. par L. Febvre).

Valmaggi (Luigi). I cicisbei; contributo alla storia del costume italiano nel secolo XVIII. *T.*, n° 1358.

Van Tyne (Claude H.). England and America, rivals in the american Revolution. *T.*, n° 1360 (excellent résumé).

Victoria. The letters of Queen Victoria. 2e série, t. III (extraits de sa correspondance et de son Journal de 1879 à 1885; publ. par *George Earle Buckle*). *Q. R.*, 1928, 180 (important pour la biographie de Disraeli). *T.*, n° 1355.

Villaró (J. Serra). Civilitzacio megalitica a Catalunya. *Ant.*, 1928, 118.

Viswanatha (S. V.). Racial synthesis in Hindu culture. *T.*, 1362 (beaucoup de faits, pas de vues générales).

Wade (M. S.). Mackenzie of Canada. *T.*, n° 1351 (bon exposé de l'exploration dirigée par Mackenzie à la fin du XVIIIe siècle et qui conduisit à déterminer le cours du grand fleuve canadien auquel son nom est attaché).

Waddell (Miss *Helen*). The wandering scholars. *Spec.*, 1928, 109 (l'auteur connaît et traduit admirablement le latin médiéval, mais n'entend rien aux règles de l'érudition).

Wake (Joan). A copy of papers relating to musters, beacons, subsidies, etc., in the county of Northampton, 1586-1623. *H.*, XII, 356 (remarquable).

— Quarter sessions records of the county of Northampton, 1586-1623. *H.*, 1927, 261.

Walker (Eric A.). A history of South Africa. *T.*, n° 1357 (c'est la meilleure histoire qu'on ait de l'Afrique méridionale).

Wallace (Stewart). A history of the University of Toronto, 1827, 1927. *T.*, n° 1362.

Wallis (Wilson D.). An introduction to anthropology. *Ant.*, 1928, 100.

Walpole (Horace). Manuscript common place book. *T.*, n° 1362 (fac-similé et transcription du manuscrit).

Wavell (colonel *A. P.*). The Palestine campaings. *T.*, n° 1358.

Wendel (Hermann). Heinrich Heine; ein Lebens-und Zeitbild. *Rév. fr.*, 1928, 80 (très intéressant sur les rapports de Heine avec la France).

Wenner (Joseph). Die Rechtsbeziehungen der Mainzer Metropoliten zu ihren Sächsischen Suffraganbistümern bis zum Tode Aribos, 1031. *R. C.*, 1928, n° 1 (E. Jordan : étude très soignée, mais qui n'est pas très neuve).

Wheeler (R. E. Mortimer). London and the Vikings. *Ant.*, 1928, 106 (n° 1 des « London Museum catalogues »).

White (Elizabeth Brett). American opinions of France, from Lafayette to Poincaré. *T.*, n° 1347.

Wilkie (James). The benedictine monasteries of northern Fife. *T.*, n° 1357.

Williamson (James A.). Sir John Hawkins; the time and the man. *T.*, n° 1352 (excellente biographie).

Wilson (Henry Lane). Diplomatic episodes in Mexico, Belgium and Chile. *T.*, n° 1346 (l'auteur raconte ce qu'il a vu étant ambassadeur à Mexico, où l'envoya le président Mac Kinley).

— *(R. McNair).* Napoleon the man. *T.*, n° 1350.

Wortley (Mrs. *E. Stuart*). Highcliffe and the Stuarts. *T.*, n° 1351 (biographie de Lord Stuart de Rothesay, le « Taciturne », diplomate qui servit au temps de Napoléon. Il fut ambassadeur en France après Waterloo. Highcliffe est le nom d'un château construit par un autre membre de la famille, Lord Bate).

Wright. Geographical lore of the time of the Crusades. *R. S. H.*, 1926 (c.-r. par Marc Bloch).

Young (Norwood). Carlyle. His rise and fall. *T.*, n° 1359.

Zachrisson (R. E.). Romans, Kelts and Saxons in ancient Britain; an investigation into the two dark centuries of english history 400-600. *T.*, n° 1358 (beaucoup d'érudition, fondée sur la toponomastique).

Digitized by Google

CHRONIQUE

France. — M. Franz Funck-Brentano a été élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques le 25 février 1928, en remplacement de M. Gustave Fagniez. — Le 9 mars, M. Charles Rist a été élu en remplacement de M. G. Schelle.

— Le 23 mars, M. Alfred Merlin a été élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en remplacement de M. Gustave Fougères, décédé.

— L'éminent indianiste Émile Senart, membre de l'Académie des inscriptions, est mort le 21 février ; il était né à Reims le 26 mars 1847. Une notice sur sa vie et son œuvre sera donnée dans notre plus prochaine livraison, ainsi qu'à notre distingué collaborateur D. Pasquet, décédé le 9 mai.

— La Commission de publication des documents relatifs aux origines de la guerre 1914-1918, constituée par décret du 20 janvier 1928, a tenu sa première séance au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. Charléty, recteur de l'Académie de Paris. Le ministre a fait savoir à la Commission qu'elle aurait communication de tous les documents relatifs à son travail, qu'ils se trouvent dans les archives du ministère, dans les services ou dans les postes diplomatiques ou consulaires.

La publication s'étendra à toute la période 1871-1914, la série 1871-1900 ne devant être entreprise qu'ultérieurement. Pour la période 1901-1914, la publication sera divisée en deux séries, l'une de 1901 à novembre 1911, l'autre de novembre 1911 à août 1914, qui paraîtront simultanément.

La Commission a décidé la mise en train immédiate d'un volume pour chacune de ces deux séries.

— Pour le concours des Antiquités de la France, l'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné trois médailles et six mentions. Médailles : 1. M. l'abbé Sautel, *Histoire de Vaison dans l'antiquité*. 2. G. Huard, *La paroisse et l'église de Saint-Pierre de Caen*. 3. F. Pasquier et Olive, *Inventaire des archives du château de Léran*. — Mentions : 1. M. Debongnie, *Jean Mombaer de Bruxelles, abbé de Livry*. 2. Le Dr Doranlo, *L'archéologie antique de Normandie*. 3. Abbé Favret, *La nécropole hallstattienne des Jogasses*. 4. Jeanton, *Le Mâconnais gallo-romain*. 5. Ritter, *Lettres et poésies de Catherine de Bourbon, duchesse de Bar*. 6. Chanoine Durengues, *Le livre de saint Phébade*.

La médaille Ulysse Chevalier, réservée aux travaux sur le Dauphiné et la Provence, a été attribuée à M. de Gérin-Ricard, *Le sanctuaire préroman de Roquepertuse à Velaux*.

— Le 15 mars 1928 s'est fondée à Lille une *Société d'histoire du droit des pays flamand, picard et wallon*, sous le patronage de M. Chatelet et de Mgr Lesne, respectivement recteurs l'un de l'Université et l'autre des Facultés catholiques ; de MM. Duez et Duthoit, doyens des Facultés de droit (de l'Université et catholique) ; Georges Lyon, recteur honoraire de l'Académie ; Pirenne, Paul Fournier et Collinet. Son comité de direction est formé de MM. Bruchet, archiviste du Nord ; Espi-

Digitized by Google

nas, archiviste des affaires étrangères ; Ganshof, professeur à l'Université de Gand ; Henri Lévy-Bruhl, professeur à la Faculté de droit de l'Université ; abbé Nag, professeur à la Faculté libre de droit ; A. de Saint-Léger, professeur à la Faculté des lettres de l'Université. Secrétaires : MM. Raymond Monier, professeur à la Faculté de droit de l'Université, et Thomas, professeur au lycée de Lille. Trésorier : M. Raoust, libraire à Lille. — La Société se propose de favoriser par tous les moyens l'étude scientifique des institutions de la région, en aidant les chercheurs à publier leurs travaux sur ces matières et en organisant des réunions où seront traitées et discutées des questions s'y rattachant. La Société se caractérise par une étroite collaboration franco-belge. En dehors des savants cités plus haut, MM. Des Marez, Bigwodd et De Sagher font partie du conseil d'administration.

— La bibliothèque de la Chambre de commerce de Paris, installée dans le nouvel hôtel de l'avenue de Friedland, est ouverte au public depuis le 16 janvier 1928. Munie d'un catalogue méthodique, elle constitue une importante source de documentation économique et sociale. G. B.

— L'*Annuaire 1927-1928* de l'École pratique des hautes études, 4e section, contient deux articles nécrologiques, l'un sur *Bernard Haussoullier*, par Pierre Jouguet ; l'autre sur *Henri Sottas*, par Raymond Weill, utiles au point de vue bibliographique. — Le tome 253 de la Bibliothèque de l'École est une étude sur l'*Impôt foncier et la capitation personnelle sous le Bas-Empire et à l'époque franque*, par M. Ferdinand Lot (Champion, 1928, 137 p.).

— La librairie Geuthner commence, sous le titre de *Bibliothèque des géographes arabes*, la publication d'une traduction française annotée des ouvrages contenus dans la *Bibliotheca geographicorum Arabicorum*. Le tome II, qui vient de paraître (avant le t. I), contient l'œuvre d'Ibn Fadl Allah Al-'Omari, consacrée à l'Afrique, moins l'Égypte, compilation écrite vers 1348. Dans l'introduction, le traducteur, M. Gaudefroy-Demombynes, expose l'organisation politique des États magrébins au XIVe siècle (in-8°, LXVIII-284 p., 5 cartes ; prix : 100 fr.). La direction générale de l'entreprise est confiée à M. Gabriel Ferrand, qui prépare lui-même la traduction en trois volumes des *Instructions nautiques et routières arabes et portugaises des XVe et XVIe siècles*.

— Dans le Bulletin (décembre 1927) de la Société des amis de l'Université de Strasbourg, nous devons signaler le discours d'usage où M. Vansteenberghe, professeur à la Faculté de théologie catholique, a exposé le *Mouvement mystique à Strasbourg au XIVe siècle* (Strasbourg, au siège de la Société). — Dans ce même Bulletin, M. Pfister, recteur de l'Académie, a rappelé les titres scientifiques de son prédécesseur, M. Charléty.

— Le ministère de l'instruction publique a fait imprimer le *Catalogue des thèses et écrits académiques*, 41e fascicule, pour l'année 1924 (en vente à la librairie Leroux, au prix de 6 fr.).

— La Société d'histoire contemporaine a fusionné avec la Société de l'histoire de France. Les publications de l'une et de l'autre sont en dépôt à la librairie Champion.

— Les actifs directeurs de la jeune *Revue des études hongroises et finno-ougriennes*, MM. Zoltán Baranyai et Alexandre Eckhardt, viennent de fonder, comme annexe à cette revue, une *Bibliothèque d'études hongroises* dont le premier volume va pa-

Digitized by Google

raître à la librairie Champion, à Paris, sous le titre : *Introduction à l'histoire hongroise*, par Ferenc ECKHART, avec un avant-propos de Louis HALPHEN (un vol. in-8°, 175 p. et 5 cartes hors texte). C'est une excellente vue d'ensemble de l'histoire de Hongrie, des origines au traité de Trianon, avec de copieuses bibliographies, des tableaux chronologiques et généalogiques et un index. Nous aurons l'occasion d'en reparler plus longuement.

— Dans la *Science moderne* de janvier et de février 1928, MM. les abbés A. et J. Boussyonie étudient les *Industries primitives, leur répartition et leur date.* Quelques heureuses analyses et des dessins bien choisis nous permettent de suivre l'évolution de ces industries depuis le préchelléen jusqu'au moustérien en passant par le chelléen et l'acheuléen ; un tableau résumant les « caractères des horizons paléolithiques » termine cette intéressante étude. G. BN.

Allemagne. — On doit noter, pour la bibliographie de la technique, les *Geschichtsblätter* publiés, depuis 1926, par la Société de recherches pour l'histoire de la technique et de l'industrie (Berlin, Tempelhof). G. BN.

— M. Heinrich KANNER vient de fonder une revue destinée à étudier principalement les origines de la guerre mondiale. Le premier numéro de *Der Krieg* a paru en février 1928 et est, dans sa majeure partie, dirigé contre les « innocentistes » allemands.

Ce n'est pas à ce groupe qu'appartient le baron GIESL, dont les mémoires, intitulés *Vingt années dans le proche Orient*, ont été commentés par notre collaborateur M. A. PINGAUD dans le *Journal des Débats* du 22 janvier 1928. Le baron Giesl représentait, en effet, l'Autriche à Belgrade en 1914, et c'est lui qui transmit au gouvernement serbe le fameux ultimatum d'où la guerre devait sortir.

G. BN.

Belgique. — La direction des Musées royaux du Cinquantenaire à Bruxelles a été chargée de faire connaître en Europe les images d'art dites *University prints*, éditées à Boston (Mass.) dans des conditions remarquables de choix et de bon marché. Cette collection comprend, par exemple, plusieurs milliers de planches pour la sculpture grecque et romaine, l'art italien, flamand, hollandais, allemand, français et espagnol, l'histoire de l'architecture, de la gravure, etc. Ces reproductions se vendent soit séparément, au prix de 0 fr. 40 pour une image, soit en pochettes de douze pour 4 francs ou en livrets de vingt pour 7 francs. Le service éducatif des Musées royaux déclare qu'elle est une association « sans but lucratif, poursuivant des fins non mercantiles, mais seulement morales et intellectuelles ».

États-Unis. — Le 14 janvier 1928 est mort Archibald Carcy COOLIDGE, professeur d'histoire et directeur de la bibliothèque à l'Université Harvard. La prochaine livraison de la *Revue* contiendra une notice sur son œuvre. — M. J. D. Rockfeller a fait don de 400,000 dollars pour la construction et l'entretien d'un Musée d'archéologie palestinienne à Jérusalem.

— Nous devons signaler la création, en 1926, à Cambridge (Mass.), d'une *Business historical Society*, qui a pour objet d'organiser l'histoire de l'activité économique, en groupant des documents, des instruments de travail et des travailleurs. Cette Société publie depuis juin 1926 un Bulletin mensuel qui nous renseigne sur les tâches variées auxquelles elle s'est consacrée. On y trouvera des notes curieuses

Digitized by Google

sur W. Playfair, l'inventeur de la statistique graphique (*Commercial and political atlas*, publié en 1786), les débuts des chemins de fer et du télégraphe électrique aux États-Unis, les archives des Médicis, le rôle de W. Raleigh comme économiste, les budgets familiaux du XVIIIe siècle, les premières entreprises métallurgiques dans les colonies américaines, les archives de la firme Wedgwood. — G. Bn.

— Il s'est fondé à Chicago (Illinois) une Agricultural History Society qui publie une revue trimestrielle intitulée *Agricultural History*. Le n° 1 du t. I a paru en avril 1927.

Grande-Bretagne. — Le 6 novembre 1927 est mort D. G. Hogarth, explorateur et historien de l'Asie Mineure. Il était conservateur (keeper) de l'Ashmolean Museum, Oxford, et président de la R. Geographical Society.

— Miss Alice Gardner est morte le 14 novembre 1927. Professeur à Newnham College, Cambridge, elle s'était fait un nom distingué par ses publications sur l'histoire byzantine.

— Le recueil bien connu de textes sur les *English Gilds*, publié par Toulmin Smith pour la Société des anciens textes anglais, a été réédité par cette même Société en 1924. On peut donc se le procurer maintenant au prix de 30 s.

— La Bibliothèque nationale d'Écosse s'est enrichie en 1927 des « Morton Papers », acquis par elle, et d'un don princier, la collection des livres rares possédés par Lord Roseberry en son château de Barnbougle. Parmi les « Morton Papers » se trouvent le cartulaire de la famille où sont transcrits des actes remontant au XIIe siècle, les papiers du régent Morton, des lettres de Marie Stuart, du roi Jacques VI, etc. L'année 1927 est justement qualifiée d' « annus mirabilis » par l'administration de la bibliothèque (Bulletin de l'*Institute of historical research*, février 1928, p. 164).

Italie. — Le 24 janvier 1928 est mort à Rome le sénateur Pompeo Molmenti, qui s'était fait connaître en Italie et à l'étranger par ses nombreux et importants travaux sur l'histoire de Venise. D'origine frioulaine, Molmenti était né à Venise en 1852. Professeur au lycée Foscarini, puis à l'Université de Padoue, il se mit très tôt à fréquenter les archives des Frari, d'où il devait tirer les éléments de sa *Storia di Venezia* et d'un grand nombre de monographies. Molmenti était, en outre, entré au Parlement dès 1890, y affirmant très nettement des convictions catholiques et refusant d'adhérer personnellement au régime fasciste. G. Bn.

— *Atti della r. Accademia dei Lincei*. Séance solennelle du 8 juin 1925. — Biagio Brugi. Roma e il suo diritto nel pensiero di G. B. Vico. — Rapport sur le concours pour les sciences historiques et philologiques. L'un des deux premiers prix a été attribué à l'œuvre de Picotti, « Sulla giovinezza di Leone X » ; l'autre a été partagé entre Vaccari, « Intorno alla emancipazione della servitù della gleba in Italia », et Gallo, « Scrittura curiale Napoletana nel medio evo ». = Séance solennelle du 4 juin 1927. Paribeni. Cristianesimo e Imperio (leurs rapports au premier siècle de notre ère). — Le rapport sur le concours pour l'histoire et la géographie attribue le prix à Raffaele Pettazzioni, « Le origini dei Kabiri nelle isole del Mar Tracio ». Pour les sciences historiques et philologiques, le premier prix est attribué à Romolo Quazza, « La guerra per la successione di Mantova e del Monferrato », et le second, partagé entre Nino Cortese, « Memorie di un generale della Repubblica e dell' Impero, Francesco Pignatelli », et Francesco Cognasso, pour l'ensemble de ses

Digitized by Google

œuvres sur l'histoire byzantine, savoyarde et lombarde (« Il conte Verde », « Popoli e Stati del Mediterraneo da Odoacre a Carlomagno », etc.).

— Signalons plusieurs articles importants pour l'histoire dans le *Corriere della sera* : ceux de MM. Trombetti et Cavallozzi sur la question de l'interprétation de la langue étrusque (18, 19 et 22 février 1928) ; deux de N. A. Luzio, le premier sur *Vittorio Emanuele I* (12 février). Ce prince fut chargé, en 1814, de restaurer l'ancien régime en Piémont ; on sait comment la tentative de 1821 l'amena à quitter le pouvoir, qu'il avait gardé dans un esprit d'amène réaction. Un autre (5 février) traite des idées de Mazzini à propos du livre de M. O. Vossler, *Mazzini's politisches Denken und Wollen in den geistigen Strömungen seiner Zeit.* G. Bn.

— Sous le patronage de la ville de Venise et du Comité géographique national italien, M. Luigi Foscolo Benedetto vient de publier une édition critique intégrale du célèbre *Milione* de Marco Polo. Cette édition est précédée d'une importante introduction sur les différents « états » du texte qui offre un intérêt si puissant pour les historiens et les géographes. Le texte original est perdu, et, d'après M. Benedetto, la version franco-italienne de Paris n'en est qu'une dérivation ; d'autre part, le texte de Ramusio provient de cinq sources différentes. Ces observations résultent d'importants articles de M. J. Dainelli et F. De Filippi dans le *Corriere della Sera* du 22 janvier 1928. G. Bn.

Russie. — On mande de Moscou qu'on a trouvé à Irkoustk les archives de l'expédition du grand navigateur Behring, en ce qui concerne la seconde expédition de celui-ci, celle de 1736. G. Bn.

ERRATUM

Tome CLVI, page 353, ligne 31. — Au lieu de : « MM. Snape, Galbraith et Formoy », lire : « MM. Snape et Galbraith et M^me^ Formoy ».

Page 364, lignes 29 et 30. — Au lieu de : « remercier Miss Cecil Headlam des fructueuses découvertes qu'elle a faites », lire : « M^r^ Cecil Headlam » et « qu'il a faites ».

Page 372, ligne 27. — Au lieu de : « wheater cock », lire : « weather cock ».

Tome CLVII. — Le premier alinéa de la page 75, commençant par les mots : « Il va de soi qu'en cette matière... » jusqu'aux mots « à des questions plus immédiatement nécessaires à l'éducation d'un homme du XX^e^ siècle », doit être transporté à la fin de l'article sur les *Nouveaux manuels d'histoire*, dont il forme la conclusion.

Page 147. — Compte-rendu du *Recueil d'actes et lettres de Charles I^er^*, lignes 11 et 12, au lieu de « que pour le règne suivant et, même pour le précédent, elles sont loin de nous livrer la contre-partie... », lire : « que pour le règne suivant et même pour le précédent. Elles sont loin de nous livrer la contre-partie... »

Digitized by Google

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Alexandre II. Correspondance avec le grand-duc Constantin, 115.

Allison (John S. M.). Thiers et la monarchie française, 349.

Alméras (Henri d'). La vie parisienne sous Louis-Philippe, 353.

— La vie parisienne sous la République de 1848, 353.

Ancel (Jacques). Manuel historique de la question d'Orient, 1792-1925, 368.

Andréiev (A.-I.). Les moines russes colonisateurs de la Laponie occidentale, 107.

— Les codes du XVI^e^ siècle, 109.

Andréievski (L.). L'économie rurale du nord de la Russie, 112.

Andrieux (Louis). A travers la République, 359.

Annales de la section russe de l'Académie des sciences, vol. XXV, 95.

Apponyi (comte *Rodolphe*). Journal, t. IV, 348.

Archives rouges, 114.

Arnaud (René). Le coup d'État du 2 décembre, 355.

Askenasy. Napoléon et la Pologne, 346.

Augustin-Thierry (A.). La princesse Belgiojoso, 349.

Babelon (E.). Traité des monnaies grecques et romaines, 2^e^ partie, t. IV, 324.

— *(Jean)*. Catalogue de la collection de Luynes. Monnaies grecques, t. I et II, 325.

— Germain Pilon, 133.

— La médaille et les médailleurs, 160.

Bagne (le) et la déportation, 114.

Baklanova (N. A.). L'intérieur des prikaz moscovites au XVII^e^ siècle, 109.

Bakrouchine (S. V.). Histoire de la maison de commerce Nikitine, 107.

— L'émeute de Moscou de 1648, 106.

— Les apprentis artisans au XVII^e^ siècle, 107.

— Palitzine, intellectuel russe du XVII^e^ siècle, 105.

— Paul Khmelevski, 105.

Bannister (A. T.). A descriptive catalogue of the manuscripts in the Hereford cathedral library, 185.

Bapst (Armand). Le siège de Metz en 1870, 358.

Barskov (J.). Correspondance de Catherine II avec Zavadovski, 111.

— Correspondance du grand-duc Paul, 113.

Barthou (Louis). Le général Hugo, 345.

Barton (Sir *Plunket*). Bernadotte Prince and King, 346.

Basilévitch (K.). La fortune des princes de Moscou aux XIV^e^-XVI^e^ siècles, 102.

Bataillon (Marcel). Érasme et la cour de Portugal, 409.

Baynes (Norman H.). The early Church and social life, 169.

Beale (J. H.). A bibliography of early english law, 184.

Beazley (J. D.). Attische Vasenmalen des rotfigurigen Stils, 341.

Bell (Richard). The origin of Islam in its christian environment, 145.

Bellessort (André). Sainte-Beuve et le XIX^e^ s., 166.

Béquignon (Y.) et *Laumonier (A.)*. Fouilles de Téos, 324.

Bérard (V.). Introduction à l'Odyssée ; t. I : L'épos homérique, le poème représenté, 342.

Bersénievv (S.). Mouraviov-Apostol, 117.

Berve (H.). Das Alexanderreich auf prosopographischer Grundlage, 329.

Beyens (baron). Le Second Empire vu par un diplomate belge, 356.

Bibliothèque historique russe, t. XXXIV-XLI, 99.

Bise (P.). La politique d'Héraclite d'Éphèse, 342.

Bismarck et la question du Slesvig septentrional, 357.

Blanchet (A.). Voir *Reinach (Th.)*.

Bloch (Camille). Bibliographie méthodique de l'histoire économique et sociale de la France pendant la guerre, 363.

Blümel (C.). Zwei Strömungen in der attischen Kunst des vten Jahrhunderts, 338.

Bogoïavlenski (S. K.). Le prikaz de l'artillerie, 109.

— Les conseils municipaux à Moscou au XVII^e^ siècle, 107.

Bogoslovski (M.). La conjuration de Tsykler, 110.

Digitized by Google

Bogoslovski (M.). Pierre le Grand à travers ses lettres, 110.
— Pierre le Grand à Vienne en 1698, 110.
— Pierre le Grand en Angleterre en 1698, 110.
— Pierre le Grand et ses réformes, 110.
Bonner (R. J.). Greek colonies and the hinterland, 326.
Bonnerot (Jean). La Sorbonne à travers les siècles, 405.
Botchkariov (V. N.). La médecine et les médecins au XVIII^e siècle, 113.
Bottin (C.). Les tribus et les dynastes d'Épire avant l'influence macédonienne, 328.
Boüard (A. de). Actes et lettres de Charles I^er, roi de Sicile, concernant la France, 1257-1284, 147.
Bouch (V. V.). Monuments de l'ancienne éducation russe, 109.
Bouglé (C.) et *Péreire (A.)*. L'œuvre d'Henri de Saint-Simon, 353.
Boulenger (Marcel). L'attentat d'Orsini, 355.
— Le duc de Morny, 355.
Bourdeaut (A.). François et Pierre Cacault, 179.
Bourgin (Georges). Les sources manuscrites de l'histoire religieuse de la France moderne, 362.
— *Carrère (J.)* et *Guérin (A.)*. Manuel des partis politiques en France, 404.
— *(Hubert)*. Cinquante ans d'expérience démocratique, 359.
— Les systèmes socialistes, 365.
Bouvat (Luvien). L'Empire mongol, 138.
Brackmann (A.) et *Hartung (F.)*. Jahresberichte für deutsche Geschichte, 401.
Brière-Misme (M^me *Clotilde*). La peinture hollandaise, 135.
Buffin (baron *C.*). Voir : *Corti* (comte *E.*).
Bulic (Mgr). Mélanges offerts à Mgr Bulić, 189.
Busolt (G.) et *Swoboda (H.)*. Griechische Staatskunde, 2^e Hälfte, 331.
Butler (H. C.). Sardis, II, 1, 338.
Buz (E.). Zwei sozialistische Novellen bei Plutarch, 331.

Cahen (E.). Sur la représentation de la figure humaine dans la céramique dipylienne et dans l'art égéen, 340.
Calhoun (G. M.). The business life of ancient Athens, 333.
Calmette (J.). Voir : *Commynes*.
Cambridge ancient History, t. III, 325.
Carnets (les) de Georges Louis, 365.
Carpenter (Rhys). The Greeks in Spain, 326.
Carré (Jean-Marie). Michelet et son temps, 352.
Cartellieri (O.). Am Hofe der Herzöge von Burgund ; Kulturhistorische Bilder, 87.
Cary (M.). Athens and Hestiaea, 320.
Catalogue du Musée du Louvre, 128.
Cavaignac (E.). A propos de la bataille du torrent de Némée, 328.
— Calendrier et fêtes religieuses, 335.
Cavour. Correspondance avec Nigra de 1858 à 1861, 389.
Cavvadias (P.). Ἱστορία τῆς ἑλληνικῆς τεχνῆς, 336.
Cecil (Algernon). British foreign secretaries, 1807-1916, 368.
Chakhmatov (A.). La plus ancienne époque de l'histoire de la nation russe, 98.
Champion (Pierre). Le manuscrit d'auteur du Petit Jehan de Saintré, 84.
— Louis XI, t. I et II, 89.
Charbonneaux (J.). Tholos et Prytanée, 337.
Charewicz (Lucie). Le commerce de Lwow au Moyen Age, 151.
Chébounine (A.). Les décembristes et la politique extérieure, 117.
— Nicolas Tourgueniev, 117.
Choulguine (Alexandre). L'Ukraine et le cauchemar rouge, 167.
Chtchéglov (P.). Kakhovski, 117.
Chtraïkh (C. V.). Le décembriste Bestoujev-Rioumine, 117.
Chute (la) du régime tsariste, 123.
Clemmensen (M.) et *Vallois (R.)*. Le temple de Zeus à Némée, 337.
Cloché (P.). Hypothèses sur l'une des sources de l'Ἀθηναίων Πολιτεία, 331.
— La civilisation athénienne, 172.
— La politique de Démosthènes de 354 à 346 av. J.-C., 329.
— Les procès des stratèges athéniens, 329.
— Voir aussi : *Moret*.
Colin (G.). Démosthène et l'affaire d'Harpale, 330.
Collomb (P.). La papyrologie, 324.
Commynes. Mémoires ; éd. *J. Calmette* et *G. Durville*, t. II et III, 86.
Constantin (Yves de). Itinéraires du chevalier de Constantin, 345.
Constantinople et les Détroits (documents), 2 vol., 122.
Cook (A.). Zeus. A study in ancient greek Religion, 334.
Corpus vasorum antiquorum (British Museum), fasc. I et II, 341.
Correspondance de Nicolas et d'Alexandra Romanov, vol. III, IV, V, 120.
Corti (comte). Maximilien et Charlotte de Mexique, 356.
— et *Buffin* (baron). Léopold I^er, 354.
Coupland (R.). Sir Thomas Stamford Raffles, 1781-1826, 382.

Digitized by Google

Courby (F.) et *La Coste-Messelière (P. de)*. Monuments étoliens de Delphes, 322.
Cramer (O.). Die innere Politik Ludwigs XI von Frankreich, 89.
Cros (L.-M.-J.). Histoire de Notre-Dame de Lourdes, t. I, 356.
Cullberg (Albin). La politique du roi Oscar Ier pendant la guerre de Crimée, 357.

Dangibeaud (Ch.). Réflexions critiques sur Saint-Pierre d'Aunay, 180.
Daux (G.). Nouvelles inscriptions de Thasos, 323.
Davis (P. H.). Two attic decrees of the fifth century, 320.
Delatte (A.). Essai sur la politique pythagoricienne, 342.
Déonna (W.). Les prototypes du groupe d'Athéna et de Marsyas par Myron, 341.
— Orphée et l'oracle de la tête coupée, 336.
Dermenghem (Émile). Thomas Morus et les humanistes de la Renaissance, 169.
Diakonov (A.). Le système de cadastre au XVIIe siècle, 106.
— Les sources du chapitre XIX du Code de 1649, 109.
Dictionary (the) of national biography, 186, 407.
Dimier (Louis) et *Réau (Louis)*. Histoire de la peinture française, des origines à la fin du XVIIIe siècle, 5 vol., 134.
Dinsmoor (W. B.). The sculptured parapet of Athena Nike, 339.
Documents concernant les conditions agraires du district de Vologda au XVIIe siècle, t. II, 100.
— sur les Décembristes, 118.
Dorjahn (A. P.). On Pausanias battle with Thrasybulus, 328.
Doudeauville (duc *de*). Une politique française au XIXe siècle, 361.
Doughty (Arthur G.). Dominion of Canada. Rapport sur les archives publiques pour 1926, 177.
Driault (Édouard). La chute de l'Empire, 346.
— Mahomet Aly et Napoléon, 344.
— et *Lhéritier (Michel)*. Histoire diplomatique de la Grèce de 1821 à nos jours, t. IV et V, 367.
Droujinine (N. M.). Le journal des propriétaires fonciers en 1858, 116.
Drozdov (I. G.). Le sort de la propriété foncière de la noblesse, 119.
Duboscq (André). La Chine en face des Puissances, 369.
Ducati (P.). Arte classica, 336.
Dufourcq (A.). Histoire moderne de l'Église, t. VII (1294-1527), 401.
Duguit (Léon). Les contributions et les principales lois politiques de la France depuis 1789, 361.
Dupont-Ferrier (Pierre). Le marché financier de Paris sous le Second Empire, 358.
Durand (René). Le département des Côtes-du-Nord sous le Consulat et l'Empire, 347.
Durrbach (F.). Inscriptions de Délos, 320.
Durry (Mme *M.-J.*). L'ambassade romaine de Chateaubriand, 351.
Durville (G.). Voir : *Commynes*.
Dutcher (G. M.). The political awakening of the East, 369.
Duthoit (Eugène). Comment aménager la cité française, 364.

Eastman (Max). La science de la Révolution, 398.
Ehrenberg (V.). Alexander und Aegypten, 329.
Eitrem (S.). Papyrus grecs, 324.
Escholier (Raymond). Delacroix, 136.
Evans (A.). The ring of Nestor, 340.

Fabre-Luce (Alfred). Locarno sans rêves, 366.
Feighine (Mlle *L.*). L'accord franco-russe de mars 1859, 115.
Ferrabino (A.). Armate greche nel v secolo a. C., 327.
Ferrão (Antonio). L'invasion française de Junot, 1807-1808, 158.
Ferri (S.). Alcune iscrizioni di Cirene, 324.
Filippov (A. N.). Les sources de la charte de la noblesse, 111.
Flottes (Pierre). La pensée politique et sociale d'Alfred de Vigny, 352.
Forrer (Robert). Strasbourg-Argentorate préhistorique, gallo-romain et mérovingien, 142.
Forsdyke (E. J.). Prehistoric aegean pottery. 340.
Francis (St) of Assisi, 1226-1926. Essays in commemoration, 378.
François (saint) d'Assise ; son œuvre, son influence, 1226-1926, 378.
Frangulis (A. F.). La Grèce et la crise mondiale, t. II, 163.
Freeman (K.). The work and life of Solon, 327.
Freeman-Galpin (W.). Le ravitaillement en céréales de l'Angleterre pendant la période napoléonienne, 347.

Gabaïev (G.). La garde impériale en décembre 1825, 117.
Gabrielli (G.). Verbali delle adunanze e Cronaca della prima Accademia Lincea, 1603-1630, 409.

Digitized by Google

Gaete (duc *de*). Mémoires, souvenirs, opinions et écrits, 3 vol., 344.
Gardiner (E. Norman). Olympia, 326.
Gardner (P.). New chapters in greek art, 336.
— *(Samuel)*. English gothic foliage architecture, 185.
Garnier (chanoine *Adrien*). Frayssinous, son rôle dans l'Université sous la Restauration, 349.
Gautherot (Gustave). Un gentilhomme de grand chemin : le maréchal de Bourmont, 1773-1846, 345.
Gautier (G.). Histoire de la civilisation de l'Europe orientale avant la fondation du premier État russe, 97.
— L'époque des troubles, 104.
— Le projet de réformes de Volynski, 111.
Gazley (J. G.). American opinion of german unification, 1848-1871, 357.
Gébelin (F.). Les châteaux de la Renaissance, 133.
Giraud (Victor). Sœurs de grands hommes, 351.
Glover (T. R.). Herodotus, 331.
Gomme (A. W.). The position of women in Athens in the 5th and 4th century, 334.
Gooch (G. P.). English democratic ideas in the seventeenth century, 184.
— Recent revelations of european diplomacy, 365.
Gorceix (Septime). Une grande œuvre française au Brésil, 177.
Graham (Walter). The beginnings of english literary periodicals 1665-1715, 184.
Grauz (Dr *Lucien*). Histoire des violations du traité de paix, 365.
Graves (F. M.). Deux inventaires de la Maison d'Orléans, 84.
Gray (Arthur). A chapter in the early life of Shakespeare, 152.
Greer (Donald M.). L'Angleterre, la France et la Révolution de 1848. Le troisième ministère Palmerston, 1846-1851, 354.
Grékov (B. D.). L'organisation économique de la Maison de l'archevêque de Novgorod, 106.
— Recueil de sources pour servir à l'histoire économique des couvents aux XVIe et XVIIe siècles, 106.
Grelling (Richard). La campagne « innocentiste » en Allemagne et le traité de Versailles, 365.
Grigoriev (V. A.). Les origines des « tribunaux oraux » pour causes civiles, 112.
— Les origines du règlement de police de 1782, 112.
Gromaire (Georges). L'occupation allemande en France, 1914-1918, 363.
Groningen (B. A. von). De Cleomene Naucratita, 330.
Grosjean (Georges). Le sentiment national dans la guerre de Cent ans, 404.
Guedalla (Philippe). Palmerston, 356.
— et *Kerry* (lord). Le secret du coup d'État, 1848-1852 ; trad. p. *Jacques de Maricourt*, 355.
Guenin (G.) et *Nouaillac (J.)*. La France et les grandes puissances du monde, 1830-1880, 362.
Guériot (Paul). La captivité de Napoléon III en Allemagne, 358.
Guichen (vicomte *de*). La diplomatie des puissances sous la Seconde République, 355.

Hanotaux (Gabriel). L'échec de la monarchie et la fondation de la République, mai 1873-mai 1876, 2 vol., 359.
— Le gouvernement de M. Thiers, 2 vol., 359.
Harland (J. P.). Prehistoric Egina, 325.
Harsin (Paul). L'afflux des métaux précieux au XVIe siècle et la théorie de la monnaie, 178.
Hartung (F.). Voir : *Brackmann (A.)*.
Hatzfeld (Jean). Histoire de la Grèce ancienne, 140.
Hauser (Henri). Le sel dans l'histoire, 170.
Hautecœur (Louis). Le Louvre, 133.
Henderson (Bernard W.). Five roman emperors : Vespasian, Titus, Domitian, Nerva, Trajan, 175.
Herder (H.). Zum bildlosen Kultus der Alten 336.
Hérodote. Vie d'Homère ; trad. par *J.-J. van Dooren*, 174.
Hessen (I.). Les captifs russes, 109.
Hewitt (J. W.). The gratitude of the Gods, 335.
Hill (Charles E.). The Danish Sound dues and the command of the Baltic, 155.
Hiller von Gaertringen. Historische griechische Epigramme, 320.
— et *Klaffenbach (G.)*. Das Münzgesetz des ersten athenischen Bundes, 325.
Hirsch (M.). Die athenische Tyrannenmörder in Geschichtsschreibung und Volkslegende, 331.
Histoire du travail en Russie, 107.
Histoire et historiens depuis cinquante ans, 1876-1926, 215.
Hohlwein (N.). Le stratège du nome, 333.
Holland-Rose. Voir *Rose (J. Holland)*.
Holleaux (M.). Réponse à M. Th. Walek, 331.
Hombert (M.). La papyrologie grecque, 324.

Digitized by Google

Homolle (Th.). Le loi de Cadys sur le prêt à intérêt, 332.
Hondius (J. J. E.). Novae inscriptiones atticae, 320.
Hourticq (Louis). Encyclopédie des beaux-arts, 2 vol., 130.
House (colonel). Papiers intimes, 366.

Ibarra (Eduardo). España bajo los Austrias, 154.
Insurrection (l') des décembristes, vol. I-V et VIII, 116.
Interrègne (l') de 1825 et l'insurrection des décembristes à travers la correspondance et les mémoires de la famille impériale, 116.
Iorga (N.). Conferenze italiane sulla nazione romana, 188.
— Essai de synthèse de l'histoire de l'humanité, 370.
Iouchkov (S. V.). Le Code de 1497, 109.
— Le règlement ecclésiastique de Vladimir, 100.
Iourovski (L. N.). La propriété foncière au gouvernement de Saratov, 112.
Istrine (V. M.). Chronique de Georges Hamartolos, 99.

Jacomet (Pierre). Le Palais sous la monarchie de Juillet, 350.
James (R.). The drawings of Matthew Paris, 185.
Jayne (W. A.). The healing Gods of ancient civilization, 335.
Jones (Dennis). A Varsity career, 184.
Jouguet (P.). L'impérialisme macédonien et l'hellénisation de l'Orient, 329.
Journal historique russe, t. VI, 95.
Judeich (W.). Die fünf athenischen Ephoren, 328.
— Die Zeit der Friedensrede des Andokides, 328.
— Königs Pyrrhos' römische Politik, 330.
Judet (Ernest). Le Vatican et la paix, 366.
Julien (Charles-André). Un médecin romantique interprète et professeur d'arabe, 352.

Kahrstedt (Ulrich). Syrische Territorien in hellenistischer Zeit, 172.
Kern (Otto). Die Religion der Griechen, t. I, 173.
Kerr (A. B.). Jacques Cœur, 88.
Keyser (Eric). Der Kampf um die Weichsel. Untersuchungen zur Geschichte des polnischen Korridors, 392.
Khomentovskaïa (M^me^ *A.*). Tchernychevski et la littérature illégale après 1860, 118.
Kjellberg (E.). Studien zu den attischen Reliefs des vten Jahrhunderts, 339.
Klaffenbach (G.). Zur Geschichte von Ost-Lokris, 322.
— Voir aussi : *Hiller von Gaertringen*.
Kleinmichel (comtesse). Souvenirs d'un monde englouti, 167.
Klevenski. Ryleiev, 117.
Kling (H.). Papyrus grecs, 324.
Knorring (N. N.). Les « tribunaux de conscience », 112.
Koht (Halvdan). L'ancienne opposition paysanne en Norvège, 161.
Kornilovitch (M^me^ *O.*). L'opinion publique de l'Europe à propos de la rébellion de Pougatchev, 112.
Koudriachov (K. V.). Alexandre I^er^ et le mystère de Féodor Kouzmitch, 114.
Koulicker (I. M.). Histoires du commerce, de l'industrie et de l'économie nationales russes, 96.
Krappe (A. H.). The legend of Amphion, 334.
Kroll (G.). Historia Alexandri Magni, 174.

La Coste-Messelière (P. de). Inscriptions de Delphes, 322. Voir aussi : *Courby (F.)*.
Lama (F. R. von). Papst und Kurie in ihrer Politik nach dem Weltkriege, 366.
Lami (Stanislas). Dictionnaire des sculpteurs de l'École française, 7 vol., 129.
Lamsdorf (comte). Journal, 121.
Lansing (Robert). Mémoires, 366.
Lappo (I. I.). Considérations sur la ratification du statut lithuanien de 1588, 102.
Lappo-Danilevski (A.). Diplomatique des actes privés russes, 100.
— La Russie et le Holstein, 111.
Larsen (J. A. O.). Representative government in the panhellenic leagues, 332.
Laum (B.). Das Eisengeld der Spartaner, 325.
Laurent (Fernand). Du village d'Auteuil au plus grand Paris, 364.
— *(H.)*. Les conventions de Saint-Quentin, 87.
— et *Quicke (F.)*. La guerre de la succession de Brabant, 1356-1357, 87.
Lawton (Lancelot). The russian revolution, 1917-1926, 414.
Lechat (H.). Sculptures grecques antiques, 338.
Le Coq (A. von). Bilderatlas zur Kunst und Kulturgeschichte Mittel-Asiens, 402.
Lefuel (H.). Jacob Desmalter, 136.
Legaret (G.). Histoire du développement du commerce depuis la chute de l'Empire romain jusqu'à nos jours, 394.

Digitized by Google

Lehmann-Haupt (C. F.). Zum älteren attischen Münzwesen, 325.
Lesueur (Émile). Le cardinal de La Tour d'Auvergne-Lauraguais, 1768-1851, 351.
Le Suffleur (D.). Les monnaies grecques récemment acquises par le Cabinet des médailles, 325.
Lhéritier (Michel). Voir : *Driault (Ed.)*.
Likhatchev (N. P.). Le Sobor de 1616, 108.
Livingstone (R. W.). The problem of the Eumenides of Aeschylus, 327.
Lopoukhine (A.). Extraits de ses mémoires, 122.
Loucheur (L.). La conférence de Doullens, 26 mars 1918, 446.
Lubimenko (M^me^ *Inna*). L'organisation des archives dans la Russie des Soviets, 188.
Lubomirov (P. G.). Esquisse de l'histoire des milices de Nijni-Novgorod, 104.
Lucas-Dubreton (J.). Charles X, 350.
— L'affaire Alibaud, 350.
— La Restauration et la monarchie de Juillet, 350.
— L'évasion de Lavalette, 350.
Luce (S. B.). Nicosthenes ; his activity and affiliations, 341.
Ludwig (Emil). Wilhelm der zweite, 367.

Mac Cartney (E. S.). Magic and the weather in classical antiquity, 335.
Magendie (Maurice). Du nouveau sur l'Astrée, 179.
Malliavin (René). La politique nationale de Paul Deschanel, 360.
Malo (Henri). Le beau Montrond, 345.
Malten (L.). Bellerophontes, 335.
Marcel-Reymond (Charles). La sculpture italienne, 135.
Maricourt (baron *Jacques de*). Voir : *Guedalla*.
Martin (M^lle^ *Marietta*). Le docteur Koreff, 352.
— *(William)*. Histoire de la Suisse, 162.
Maspero (Henri). La Chine antique, 138.
Maurice (Jules). Sainte Hélène, 400.
Maury (J.). Laugerie-Basse. Les fouilles de M. J.-A. Le Bel, 403.
Mazon (A.). Privas, 405.
Meech (Thomas Coz). A history of the Great Britain and Ireland from 1900 to 1926, 406.
Mélanges de l'École roumaine en France, 410.
Mélanges de philologie et d'histoire publiés à l'occasion du cinquantenaire de la Faculté catholique des lettres de Lille, 177.
Mélanges d'histoire générale (publication de l'Université de Cluj), 411.
Mellows (W. T.). Henry of Pytchley's Book of fees, 183.
Mémoires de la reine Hortense, t. I et II, 343.
Meritt (B. D.). Peace between Athens and Bottice, 321.
— The reassessment of tribute in 438-437, 321.
— Tribute assessments in the athenian empire from 454 to 440, 321.
— Voir aussi : *West (A. B.)*.
Mesnil (Jacques). Masaccio et les débuts de la Renaissance, 136.
Meyer (Ernst). Die Grenzen der hellenistischen Staaten in Kleinasien, 173.
Michel (André). Histoire de l'art depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours, 124.
Milioutine (D.). Mémoires, t. I, 120.
Modzalevski (B. L.). Le décembriste Batenkov, 117.
Molmenti (Pompeo). La storia di Venezia nella vita privata, t. I, 156.
Monteilhet (J.). Les institutions militaires de la France, 1814-1924, 362.
Monti (G. M.). Due grandi riformatori del Settecento : A. Genovese e G. M. Galanti, 408.
Monuments et mémoires publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Fondation Eugène Piot, t. XXIX, 1^er^ fasc., 403.
Monuments pour servir à l'histoire des relations cultuelles et diplomatiques entre la Russie et l'Italie, t. I, 100.
Moreau (Pierre). Chateaubriand, 351.
— Le victorieux XX^e^ siècle, 363.
Moret (Alexandre). La mise à mort du dieu en Égypte, 399.
— et *Cloché*. Orient et Grèce, 172.
Mornet (Daniel). Histoire de la littérature et de la pensée françaises contemporaines, 362.
Muenier (P.-A.). J.-J. Henner, 137.
Muller (V.). Kretisch-mykenische Studien, 336.
Muret (Maurice). Le crépuscule des nations blanches, 369.

Nacos (Lucas). La crise sociale et politique de l'Europe, 366.
Nassonov (A.). Les princes et les villes au pays de Rostov et de Souzdal, 100.
Nétchaïev (V. N.). Le procès de Menchikov, 111.
Neyra (Domingo de). Ordenanzas, actas primeras de la moderna provincia de San Augustin de Buenos Aires, Tucuman y Paraguay, 176.
Nicolas II. Journal intime, 120.

Digitized by Google

Nicole (G.). La peinture des vases grecs, 340.
Niétchkina (M^me^ *M.*). La société des Slaves unis, 117.
— L'histoire de la Russie à la lumière du matérialisme économique, 94.
Nilsson (M. P.). Les bases votives à double colonne et l'arc de triomphe, 337.
Nock (A. D.). The Mother Goddess, 334.
Nos (S. P.). A bibliography of greek coins hoards, 324.
Nouaillac (J.). Voir : *Guenin (G.)*.
Novosselski (A. A.). La fuite des serfs et des esclaves au XVII^e^ siècle, 107.

Ogorodnikov (V.-I.). Essai d'histoire générale de la Sibérie jusqu'à la conquête russe, 102.
— La propriété foncière des Russes et des aborigènes au pays de l'Amour au XVII^e^ siècle, 103.
— L'État russe et les aborigènes de Sibérie, 103.
Oldfather. Lokris and early civilization, 327.
Oulianova-Iélizarova (M^me^ *A. I.*). L'attentat du 1^er^ mars 1887 contre Alexandre III, 120.
Oulié (M^lle^ *M.*). Les animaux dans la peinture de la Crète préhellénique, 339.

Pajitnov (K.). L'organisation du travail industriel à l'époque du servage, 107.
Parmentier (L.). Documents hittites du XIV^e^ siècle sur des rois d'Achaïe, 326.
Passé (le), 114.
Perceval (Émile de). Le vicomte Lainé, 2 vol., 349.
Péreire (A.). Voir : *Bouglé (C.)*.
Péretz (E.-A.). Journal, 121.
— *(W. et L.)*. Le décembriste G.-A. Péretz, 118.
Pernot (Maurice). L'inquiétude de l'Orient, t. I et II, 369.
Pérouse (Gabriel). Hautecombe, abbaye royale, 181.
Perreux (Gabriel). Les conspirations de Louis-Napoléon Bonaparte, 350.
Persowski (Franciszek). Les colonies de droit russe, polonais, allemand et valaque dans le département de Lemberg, 380.
Pfister (Christian). Pages alsaciennes, 181.
Philadelpheus (A.). Notes sur le bouleutérion (?) de Sicyone, 337.
Philarétos (G. U.). L'arbitrage international chez les Hellènes, 332.
Picard (Charles). La sculpture antique. De Phidias à l'ère byzantine, 338.
— L'éphèbe de Marathon, 339.
Pick (B.). Voir : *Svoronos (J. N.)*.
Pierre le Grand. Lettres et papiers, t. VII, 110.
Pirenne (Henri). Histoire de la Belgique, t. VI, 348.
Pirou (Gaëtan). Les doctrines économiques en France depuis 1870, 362.
Pitchéta (V. I.). Histoire des révoltes des paysans en Russie, 118.
— Histoire économique de la Russie aux XIX^e^ et XX^e^ siècles, t. I, 119.
— Introduction à l'histoire de Russie, 94.
— La Réforme agraire de Sigismond-Auguste, 102.
Platonov (S. F.). Boris Godounov, 103.
— Ivan le Terrible, 103.
— Le « monastère britannique » de Saint-Pétersbourg, 110.
— Le passé du nord de la Russie, 107.
— L'époque des troubles, 104.
— Moscou et l'Occident aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles, 109.
— Pierre le Grand, 110.
— Quelques amis de Pierre le Grand, 110.
— Roussa, 98.
Pobiédonostsev (Constantin). Mémoires, correspondance et documents relatifs à l'histoire du règne d'Alexandre III, 413.
— Pobiédonostsev et ses correspondants, 121.
Poincaré (Raymond). Au service de la France, t. I-III, 360.
— L'œuvre économique et financière du gouvernement, 404.
Pokrovski (M. N.). Essai d'histoire de la civilisation russe, t. II, 96.
— La lutte des classes et la littérature historique russe, 94.
— Les décembristes, 117.
— Politique extérieure, 123.
Polievktov (M. A.). L'ambassade de Tolotchanov et d'Ievlev auprès d'Alexandre III d'Imérétie, 100.
— Nicolas I^er^, 114.
Polocine (I. I.). Henri Staden, 104.
Polonski (V.). Bakounine, 119.
Pomérantsev (M. S.). Le maître des requêtes, 111.
Pommeret (Hervé). Mémoires d'un curé breton émigré, 179.
Pommier (Jean). La pensée religieuse de Renan, 359.
Poniatowski (Stanislas-Auguste). Mémoires, t. II, 110.
Ponteil (Félix). L'entrée des chemins de fer dans Strasbourg, 182.
Pottier (E.). Le dessin chez les Grecs d'après les vases peints, 340.
Preisigke (F.). Antikes Leben nach den aegyptischen Papyri, 324.

Digitized by Google

Prentout. Études sur quelques points d'histoire de Normandie, 180.
— Les États provinciaux de Normandie, t. I et II, 92, 180.
Pressniakov (A. E.). Alexandre Ier, 114.
— A. S. Lappo-Danilevski, 95.
— Étude générale sur l'empire de Moscovie, 102.
— Formation de l'État grand-russe, 100.
— L'autocratie d'Alexandre II, 115.
— L'autocratie de Nicolas Ier, 115.
— Le 14 décembre 1825, 116.
— Le testament de Vassili III, 103.
Prezzolini (G.). Le fascisme, 368.
Proceedings of the British Academy, 186.
Procès (les) politiques des années 60, 119.
Puech (Jules-L.). La vie et l'œuvre de Flora Tristan. Le socialisme français avant 1848, 353.

Quicke (F.). Voir : *Laurent (H.)*.

Ramsay (Mlle *A. A. W.*). L'idéalisme et la politique étrangère, 357.
Ravignani (Emilio). Historia constitucional de la Republica argentina, t. II et III, 176.
Réau (Louis). L'art russe de Pierre le Grand jusqu'à nos jours, 391.
— Les Lemoyne, 132.
— Voir aussi : *Dimier (Louis)*.
Recueil complet des Annales russes, 98.
Recueil des actes du Collège de l'économie, t. I, 99.
Recueil révolutionnaire (le), 119.
Registre des parlements de Beaune et Saint-Laurent-lès-Chalon, 83.
Regling (K.). Die antike Münze als Kunstwerk, 341.
Reichstadt (duc *de*). Papiers intimes et journal, 348.
Reinach (S.). Un mythe de sacrifice, 334.
— *(Th.)* et *Blanchet (A.)*. Recueil général des monnaies grecques d'Asie Mineure, t. I, 1 (Pont et Paphlagonie), 324.
Reinach-Foussemagne (comtesse *H. de*). Charlotte de Belgique, impératrice du Mexique, 356.
Reiset (vicomte *de*). Autour des Bourbons, 350.
Religion (die) in Geschichte und Gegenwart, 400.
Renan (Ernest). Voyages. Italie, 1849 ; Norvège, 1870, 179.
Renard (Edmond). Le cardinal Mathieu, 1839-1908, 360.
Renouvin (P.). Les formes du gouvernement de guerre, 363.
— Les origines immédiates de la guerre, 28 juin-4 août 1914, 363.
Richard (Gaston). L'évolution des mœurs, 364.
Ridder (A. de). Le mariage du roi Léopold II, 355.
Rjiga (V. F.). La vie et les œuvres du prêtre Iermolaï-Érasme, 103.
Robert (L.). Décret des Asklépiastes de Kolophon, 323.
— Inscriptions de Thasos, 323.
— Lesbiaca, 323.
— Notes d'épigraphie hellénistique, 322, 323.
Robinson (David M.). The deeds of Augustus, 141.
Roguinski (G.). L'épître de Taube et de Kruse, 104.
Rojkov (N. A.). Histoire de Russie considérée du point de vue de l'histoire comparée, 95.
— L'économie nationale de la Russie moscovite dans la seconde moitié du XVIe siècle, 106.
— Les décembristes, 117.
Romanov (B. A.). Les finances russes et les bourses européennes en 1904-1906, 122.
— Witte à la veille de la guerre russo-japonaise, 122.
— Witte et les concessions sur le Ialou, 122.
Roques (Mario). Correspondance de Karl Bartsch et Gaston Paris, 179.
Rose (J. Holland). Le caractère indécis des guerres modernes, 366.
Rossi (Ettore). Assedio e conquista di Rodi nel 1522, 170.
Rostovtsev (M.). L'hellénisme et l'iranisme au sud de la Russie, 96.
— Scythie et Bosphore, 97.
— The social and economic history of the Roman Empire, 373.
Roussel (P.). La prétendue défense d'Antiphon, 331.
— Les épimélètes aitoliens à Delphes, 332.
Roux (marquis *de*). Louis XVII et la légende des faux dauphins, 351.
Roy (M.-N.). La libération nationale des Indes, 187.
Royer (Louis). Chartes de franchise du bourg d'Uriage, 181.
Russie (la) tsariste et sa politique extérieure, 123.
Rye (Reginald Arthur). The students' guide to the libraries of London, 395.

Sadikov (P. A.). Ivan le Terrible et l'opritchnina, 104.
— Les origines des prikaz des finances, 108.
Saint-Aulaire (comte *de*). Souvenirs, 348.
Saint-Simon. Mémoires, t. XXXIX, 177.
— (comte *Henri de*). Lettres d'un habitant de Genève à ses contemporains (1803), 353.

Digitized by Google

Sainte-Marie-Perrin (Mme E.). Introduction à l'œuvre de Paul Claudel, 361.
Salac (A.) et *Chapouthier (F.)*. Inscriptions inédites de Samothrace, 323.
Samaran (Ch.). La Chronique latine inédite de Jean Chartier, 1422-1450, et les derniers livres du Religieux de Saint-Denis, 85.
— Une page inédite de l' « Histoire de Louis XI », par Thomas Basin, 85.
Saurat (Denis). Milton et le matérialisme chrétien en Angleterre, 407.
Savine (A. N.). Le mariage du césarévitch Alexandre Nicolaievitch, 115.
— Nicolas Ier et Frédéric-Guillaume IV, 115.
— Nicolas Ier et le césarévitch Alexandre à travers leur correspondance, 115.
Savva (V. I.). La Douma des boïars au XVIe siècle, 108.
— Le ministère des affaires étrangères de Moscou au XVIe siècle, 108.
Schiaparelli (L.). Avviamento allo studio delle abbreviature latine nel medio evo, 175.
Schiemann (Th.). La Russie sous Nicolas Ier, t. IV, 115.
Schmidt (Charles). Les journées de juin 1848, 354.
Schneider (Friedrich). Der Europäische Friedenskongress von Arras, 1435, 87.
Schoulguine (Vassili). La résurrection de la Russie. Mon voyage en Russie soviétique, 167.
Schuchhardt (W. H.). Die Meister des grossen Frieses von Pergamon, 339.
Schulten (A.). Eine unbekannte Topographie von Emporion, 326.
— Numantia ; t. III : Die Lager des Scipio, 371.
— Sertorius, 399.
Schutz (A. H.). The peasant vocabulary in the works of George Sand, 406.
Sée (Henri). Matérialisme historique et interprétation économique de l'histoire, 170.
— Histoire de la Ligue des droits de l'homme, 406.
Seignobos (Ch.). Histoire politique de l'Europe contemporaine, t. II, 364.
Seillière (Ernest). Alexandre Vinet, historien de la pensée française, 351.
Semaoen. L'Indonésie a la parole. Le déclin de l'impérialisme hollandais, 409.
Sémevski (V. I.). Histoire des idées révolutionnaires vers 1850, 118.
Seymour de Ricci. Bulletin papyrologique, 324.
Sibérie (la) et les décembristes, 118.
Sjövall (H.). Zur Bedeutung der altkretischen Horns of consecration, 334.
Smirnov (P. P.). Les villes russes au XVIIe siècle, t. I-II, 107.
Smith (Marion Elmina). Une Anglaise intellectuelle en France sous la Restauration, miss Mary Clarke, 352.
Sonolet (Louis). La vie et l'œuvre de Paul Deschanel, 360.
Soukhotine (L. M.). Le patriarche Hermogène et le prince Pojarski en 1611, 105.
Souriau (Maurice). Histoire du romantisme en France, 2 vol., 352.
Souvenirs du Mameluck Ali sur l'empereur Napoléon ; publ. par *G. Michaut*, 343.
Spiegelberg (W.). Die Glaubwürdigkeit von Herodots Bericht über Aegypten, 331.
Stachevski (E. D.). La guerre de Smolensk en 1632-1634, 105.
Steklov (G.). Bakounine, 119.
Stella-Maranca (Filippo). Fasti praetorii; parte I : Dal 366 al 44 a. Ch., 175.
Studies in English commerce and exploration in the reign of Elizabeth, t. I, 183.
Svoronos (J. N.) et *Pick (B.)*. Les monnaies d'Athènes, 325.
Swoboda (H.). Voir : *Busolt (G.)*.
Székely (Janos). La réforme agraire en Transylvanie et l'histoire, 188.

Taeger (F.). Alkibiades, 327.
Tarassov (E.). Nicolas Tourgueniev, t. IV, 117.
Tarlé (Eugène). Le blocus continental et le royaume d'Italie, 387.
— *(E. V.)*. Histoire de l'Europe à l'époque impérialiste, 123.
— Histoire économique de la Russie, 111.
— Nicolas Ier et l'opinion publique française, 115.
Tarn (W.). The Arcadian league and Aristodemos, 330.
Tawney (R. H.). Studies in economic history, 182.
Tchernov (S.). Le procès de Maxime le Grec, 103.
Tchétchouline (N. D.). L'éducation des jeunes nobles au XVIIIe siècle, 113.
— Quatre ans de la vie de Catherine II, 111.
Teichman (Oskar). The Cambridge undergraduate one hundred years ago, 184.
Tharaud (Jérôme et *Jean)*. La vie et la mort de Déroulède, 361.
Thibert (Marguerite). Le féminisme dans le socialisme français de 1830 à 1850, 353.
— Le rôle social de l'art d'après les Saint-simoniens, 353.
Thompson (A. H.). A short bibliography of local history, 408.
Tikhomirov (L.). Mémoires, t. I, 120.

Digitized by Google

Tkhorjevski (S. I.). Les Cosaques du Don au XVIIe siècle, 106.
— Les émeutes du XVIIe siècle, 106.
— Stepan Razine, 106.
Trahard (Pierre). La jeunesse de Mérimée, 1803-1834, 351.
Trever (A.). The intimate relation between economic and political conditions in ancient Megara, 333.
Trotzki (L. D.), 1905, 120.

Ulloa (Luis). Christophe Colomb catalan, 169.
Unamuno (Miguel de). L'agonie du christianisme, 366.
Université (l') de Louvain à travers cinq siècles, 1426-1926, 402.

Vallois (R.). Le théâtre de Tégée, 337.
— Voir aussi : *Clemmensen (M.)*.
Vassienko (P. G.). La relation d'Avrami Palitzine, 105.
Vassiliev (A.). Les Goths en Crimée, 97.
Vellay (Ch.). La Grèce a-t-elle formé à l'époque pélasgique un État unitaire? 325.
Vermeil (Edmond). Les origines de la guerre et la politique extérieure de l'Allemagne au début du XXe siècle, 363.
Vernadski (G. V.). La franc-maçonnerie russe sous Catherine II, 113.
— Novikov, 113.
Vesselovski (S.). Considérations sur les origines du régime allodial, 101.
Vie (la) publique dans la France contemporaine, 361.
Viedebantt (O.). Der Tyrann Pheidon von Argos, 327.
Viereck (P.) et *Zucker (F.)*. Papyrus grecs, 324.
Villa-Urrutia (marquis *de*). Talleyrand, 345.
Vipper (R.). Ivan le Terrible, 103.
Virlogeux (Maurice). Quelques aspects de l'évolution des prix, 170.
Vivie de Régie (Roger de). Le secret de Byron, 186.
Volpe (G.). Il medioevo, 398.
Voulikh (E. Z.). Les relations commerciales à Moscou au XVIIe siècle, 107.
Vosniessienski (S.). La réaction politique au profit de la noblesse après Pierre le Grand, 111.
Vulpesco (Michel). Les coutumes roumaines périodiques, 412.

Vvédenski (A.). La maison de commerce des Strogonov, 107.
— L'homme d'affaires d'un couvent, 108.

Waele (F. J. M. de). La représentation de la vente de l'huile à Athènes, 341.
Walek (T.). La politique romaine en Grèce et dans l'Orient hellénistique au IIIe siècle, 330.
Walter (Félix). La littérature portugaise en Angleterre à l'époque romantique, 157.
Walters (H. B.). A portrait-statuette of Socrates, 339.
Warenghien (baron *de*). 1851-1920. Souvenirs et fragments, 361.
Wartena (Jan Rinse). Introduction à une édition de la Table de Peutinger, 398.
Waser (O.). Das Formprinzip der kretisch-mykenischen Kunst, 336.
Weber (L.). Androgeos, 335.
Welter (G.). Das Olympieion in Athen, 338.
West (A. B.) et *Meritt (B. D.)*. A revision of athenian tribute lists, 321.
— Cleon's Amphipolitan campaign and the assessment list of 421, 321.
Westerman (W. L.) et *Kraemer (C. J.)*. Papyrus grecs, 324.
Weyde (G.). Probleme des griechischen geometrischen Stils, 340.
Wildenstein (G.). Lancret, 132.
Wilhelm (Ad.). Attische Urkunden, 322.
Wilson (R. Mac Nair). Napoléon, the man, 344.
Witte (comte). Mémoires, 3 vol., 121.

Zaïontchkovski (A. M.). La guerre mondiale. Esquisse stratégique, 123.
— La préparation diplomatique de la Russie à la guerre mondiale, 123.
Zamiatine (G. A.). Boïardski dvor. Le zemski Sobor de 1613, 105.
Zaozerski (A. I.). La maison de la princesse Vorotynski, 107.
— Le tsar Alexis Mikhailovitch et l'économie de la maison du tsar, 108.
— L'expédition à Madagascar sous Pierre le Grand, 111.
Zevaès (Alexandre). Histoire de la Troisième République, 359.
Ziebarth (E.). Die ἱερὰ συγγραφή von Delos, 323.
Zinzius (Heinrich). Untersuchungen über Heiligenleben der Diözese Besançon, 401.

Digitized by Google

TABLE DES MATIERES

ARTICLES DE FOND

Pages

ANCEL (Jacques). L' « épreuve de force » allemande en 1908-1909. La crise austro-russe et la politique de Bülow 49
BLOCH (Marc). Les « Colliberti », étude sur la formation de la classe servile. . 1, 225
PAUL (André). Les réfugiés huguenots et wallons dans le Palatinat du Rhin. 264

MÉLANGES

BRÉHIER (Louis). Charlemagne et la Palestine. 277
HALPHEN (Louis). A propos des nouveaux manuels d'histoire. 74
TAUBE (M. DE). Une figure représentative de la Russie intellectuelle du XVIIIe siècle : l'académicien Jacques de Stählin. 68
WEILL (Georges). Les mémoires de Joseph Rey. 291

BULLETIN HISTORIQUE

Histoire grecque, par Paul CLOCHÉ. 308
Histoire de l'art, par Louis HOURTICQ 124
Histoire de France. Fin du Moyen Age, par Ch. PETIT-DUTAILLIS. 83
— De 1800 à nos jours, par Raymond GUYOT 343
Histoire de Russie. Publications des années 1917-1927, par G. GAUTIER. . . 93

COMPTES-RENDUS CRITIQUES

BABELON (Jean). La médaille et les médailleurs (**Adrien Blanchet**). 160
BELL (Richard). The origin of Islam in its christian environment (**Gaudefroy-Demombynes**) 145
BELLESSORT (André). Sainte-Beuve et le XIXe siècle (**Henri Sée**) 166
BOÜARD (Alain DE). Actes et lettres de Charles Ier, roi de Sicile, concernant la France (**Raoul Busquet**). 147
BOUVAT (Lucien). L'Empire mongol. 2e phase (**Louis Halphen**) 139
Carteggio (il) Cavour-Nigra dal 1858 al 1861 (**Albert Pingaud**). 389
CHAREWICZ (Lucie). Handel sredniowiecznego Lwówa (**S. M. Jedlicki**). . . . 151
CHOULGOUINE (Alexandre). L'Ukraine et le cauchemar rouge (**E. Duchesne**). 167
COUPLAND. Sir Thomas Stamford Raffles, 1781-1826 (**Henri Dehérain**). . . 382
FERRAO (Antonio). A 1a invasão francesa 1807-1808 (**Michel Lhéritier**). . . 158
FORRER (Robert). Strasbourg-Argentorate préhistorique, gallo-romain et mérovingien (**Chr. Pfister**) 142

Digitized by Google

Pages

FRANGULIS (A. F.). La Grèce et la crise mondiale (**Michel Lhéritier**). . . . 163
GRAY (Arthur). A chapter in the early life of Shakespeare (**Abel Lefranc**). . 15:
HATZFELD (Jean). Histoire de la Grèce ancienne (**Paul Cloché**). 140
HILL (Charles E.). The danish sound dues and the command of the Baltic (**H. Hauser**). 155
IBARRA (Eduardo). España bajo los Austrias (**Id.**). 155
IORGA (Nicolas). Essai de synthèse de l'histoire de l'humanité (**Louis Halphen**). 370
KEYSER (Eric). Der Kampf um die Weichel (**W. Sobieski**). 392
KLEINMICHEL (comtesse). Souvenirs d'un monde englouti (**E. Duchesne**). . 167
KOHT (Halvdan). Brev og innleg fra Stortingene 1818-1833 av Jacob Hoel (**Émile Laloy**) 161
LEGARET (G.). Histoire du développement du commerce depuis la chute de l'Empire romain jusqu'à nos jours (**H. Hauser**) 394
LEMAÎTRE (Henri) et MASSERON (Alexandre). Saint François d'Assise ; son œuvre, son influence (**E. Jordan**) 378
MARTIN (William). Histoire de la Suisse (**H. Hauser**) 162
MASPERO (Henri). La Chine antique (**Louis Halphen**). 138
MOLMENTI (Pompeo). La storia di Venezia nella vita privata. I (**A. de Boüard**). 156
PERSOWSKI (Franciszek). Osadi na prawie, ruskiem, polskiem, niemeckiem i woloskiem w ziemi Lwowskiej (**Émile Laloy**) 380
RÉAU (Louis). L'art russe, de Pierre le Grand jusqu'à nos jours (**E. Duchesne**) 391
ROBINSON (David M.). The deeds of Augustus as recorded on the Monumentum Antiochenum (**Ch. Lécrivain**). 141
ROSTOVTZEFF (M.). The social and economic history of the Roman empire (**Jean Bayet**) 373
RYE (Reginald Arthur). The students' guide to the libraries of London (**Ch. Bémont**). 395
Saint Francis of Assisi : 1226-1926 (**E. Jordan**). 378
SCHOULGUINE (Vassili). Mon voyage en Russie soviétique (**E. Duchesne**) . 168
SCHULTEN (A.). Numantia (**Raymond Lantier**). 371
TARLÉ (Eugène DE). Le blocus continental et le royaume d'Italie (**Albert Pingaud**). 387
WALTER (Félix). La littérature portugaise en Angleterre (**M. Bataillon**). . . 157

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES : Allemagne (401), Amérique du Sud (176), Asie centrale (402), Belgique (402), Brésil (177), Canada (177), France (177, 403), Grande-Bretagne (182, 406), Italie (408), Pays-Bas (409), Portugal (409), Roumanie (188, 410), Russie (188, 413), Yougoslavie (189) ; Histoire générale (169, 398), Histoire de l'Antiquité (171, 399) ; Histoire religieuse (400).

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

Belgique. Académie royale. Bulletin de la classe des lettres (201). Bulletin de l'Institut historique belge de Rome (202). Revue de philologie et d'histoire (202).

Digitized by Google

Danemark. Historisk Tidsskrift (203).

États-Unis. Foreign affairs (204) ; Speculum (204).

France. Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances (192). Annales du Midi (192). Annales historiques de la Révolution française (415). Archivum latinitatis medii aevi (192, 415). Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français (416) ; de la Société d'histoire moderne (193) ; Bulletin hispanique (417). Carnet de la Sabretache (193). Le Correspondant (193). La Grande Revue (194, 417). Journal des savants (194, 417). Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France (417). Mercure de France (195, 418). Le Moyen Age (419). Polybiblion (195). La Révolution de 1848 et les révolutions du XIX^e siècle (420). La Révolution française (195, 420). Revue archéologique (420). Revue de l'histoire des colonies françaises (196) ; de l'histoire des religions (196, 421) ; de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise (196). Revue de littérature comparée (421). Revue de Paris (196, 425) ; de Saintonge et d'Aunis (198, 426) ; des Deux Mondes (198, 426) ; des études anciennes (200) ; des études arméniennes (200) ; des études historiques (200, 427) ; des études hongroises et finno-ougriennes (428) ; des questions historiques (200). Revue de synthèse historique (429). Revue d'histoire de l'Église de France (201). Revue historique de Bordeaux (201) ; de droit français et étranger (201).

Grande-Bretagne. Antiquity (205). Bulletin of the Institute of historical research (205). The English historical Review (206).

Italie. Historia (207). Memorie della R. Accademia dei Lincei (207).

L'Esprit international (207).

Bibliographie des comptes-rendus (208, 431).

Chronique : Le Cinquantenaire de la *Revue historique* (215). L'Union académique internationale (216). La Commission de publication des documents relatifs aux origines de la guerre 1914-1918 (221, 443). — Allemagne (223, 447). Belgique (224, 447). États-Unis (448). France (216, 443). Grande-Bretagne (224, 448). Italie (448). Russie (224, 449).

Nécrologie. Allemagne : G. von Below (223). — France : G. Fougères (217), Mgr Louis Petit (216), Paul Robiquet (216), abbé Vacandard (216), Alexandre Vidier (216), Émile Senart (443). — Grande-Bretagne : Alice Gardner (448), D. G. Hogarth (448). — Italie : Pompeo Molmenti (448).

ERRATUM 447

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE. 448

TABLE DES MATIÈRES 458

Le gérant : R. LISBONNE.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RETURN
OCT 3 1939
UNIV. OF MICH.
LIBRARY

RETURN
OCT 3 1929
UNIV. OF MICH.
LIBRARY

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03974 3250